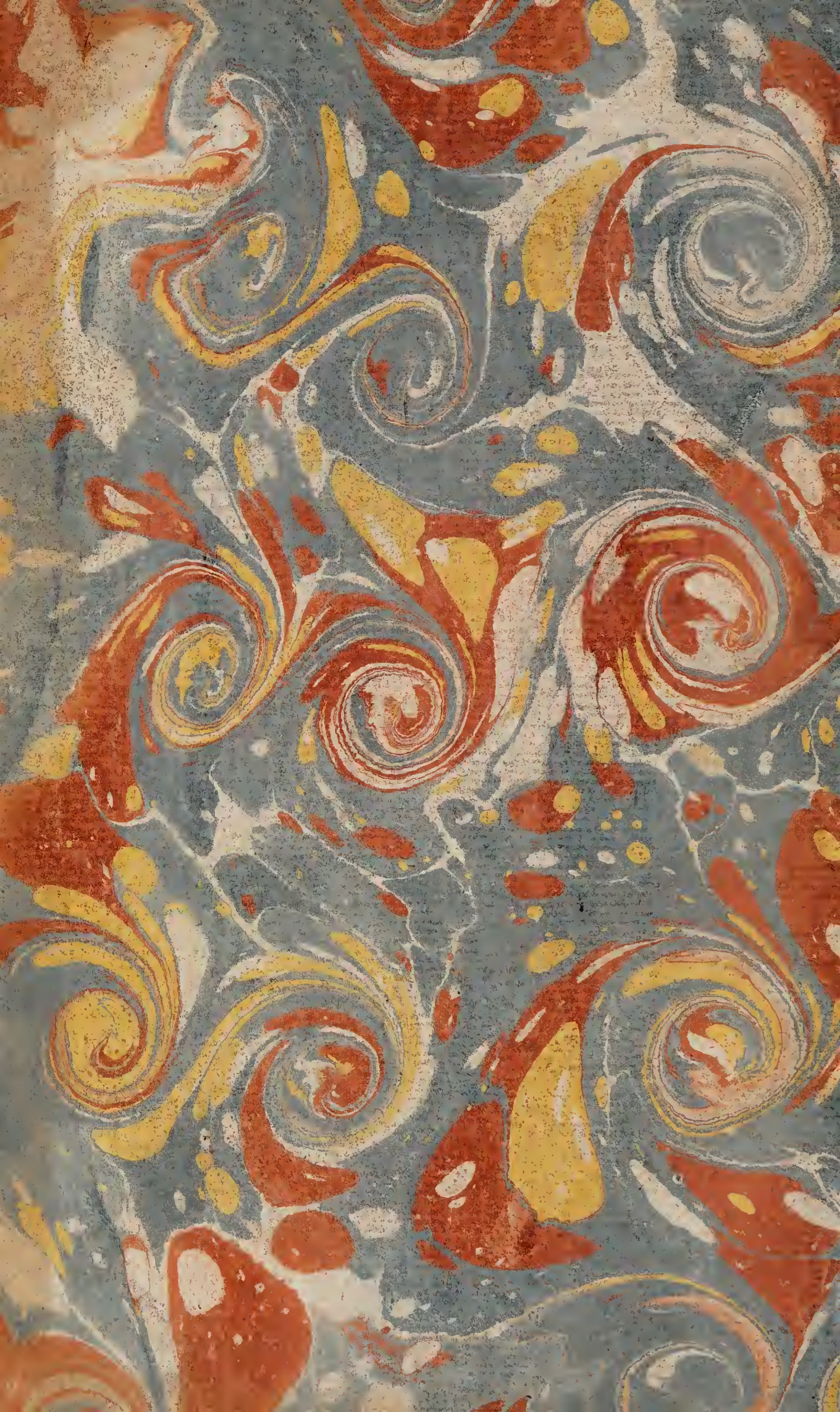

Digitized by the Internet Archive
in 2019 with funding from
Wellcome Library

https://archive.org/details/b30527910_0001

42605

DICTIONNAIRE
RAISONNÉ-UNIVERSEL
DE
MATIERE MÉDICALE,

CONCERNANT

Les Végétaux, les Animaux & les Minéraux qui ſont d'uſage en Médecine; leurs deſcriptions, leurs analyſes, leurs vertus, leurs propriétés, &c. recueillis de Manuſcrits originaux, & des meilleurs Auteurs anciens & modernes, tant étrangers que de notre pays;

Avec une Table raiſonnée de tous les noms que chaque pays a donné aux mêmes végétaux, animaux & minéraux.

TOME PREMIER.

Parisiana K. B.

Koninklijke Bibliotheek 's Hage.

A PARIS,
Chez P. Franç. Didot le jeune, Libraire de la Faculté de Médecine, quai des Auguſtins.

M. DCC LXXIII.

AVEC APPROBATION, ET PRIVILEGE DU ROI.

WELLCOME
HISTORICAL
MEDICAL
LIBRARY

AVERTISSEMENT.

Nous fimes en 1768 l'acquiſition d'un manuſcrit contenant l'hiſtoire des médicaments. Après l'avoir donné à examiner à pluſieurs Médecins, nous nous étions déterminé, ſur le rapport favorable qu'ils en firent, à l'imprimer tel qu'il étoit, & ſans y rien changer. Mais comme l'Auteur s'étoit peu occupé de décrire les ſubſtances, & que d'ailleurs il s'en trouvoit un grand nombre dont il n'étoit point parlé, nous avons changé de projet. Nous avons cru devoir ajouter les deſcriptions qui manquoient, & inſérer l'hiſtoire des ſubſtances qu'on avoit omiſes; & pour rendre d'un uſage plus facile & plus commode un Livre deſtiné à être ſouvent conſulté, on a penſé que l'ordre alphabétique rempliroit cette vue. On a donc travaillé ſur ce plan, & le manuſcrit a ſervi de baſe au Dictionnaire que nous préſentons au Public: on en a tiré ſpécialement les articles qui regardent le regne minéral. On a auſſi profité de l'Ouvrage que M. Vogel, profeſſeur de médecine à Gottingue, a compoſé ſur la Matiere médicale. L'eſtime dont il jouit, & les différentes éditions qu'on en a faites, diſent aſſez qu'on ne pouvoit mieux choiſir.

On ne s'eſt pas cru pour cela diſpenſé de puiſer dans toutes les ſources : ainſi on a tâché de raſſembler tout ce qu'il y a de plus important dans ce qu'ont écrit ſur cet objet *Geoffroi*, *Lemery*, *Cartheuſer*, *Barbeyrac*, *Chomel*, *Haller*, *Linnæus*, *Hermann*, *Kœmpfer*, &c. &c. Ce nouveau Dictionnaire renferme donc ce qui eſt contenu dans un grand nombre de Volumes dont l'acquiſion deviendroit trop coûteuſe pour la plupart des Etudiants, leſquels trouveront à peu de frais dans le nôtre tout ce qu'il eſt eſſentiel de ſavoir ſur la Matiere médicale.

Il eſt terminé par un *Index* où l'on a rapporté à ſon rang les différents noms arabes, grecs, latins, des ſubſtances employées en Médecine, avec leur dénomination françoiſe. L'avantage qu'on en peut retirer nous paroît d'autant plus grand, qu'il n'y a peut-être pas encore de table ſemblable.

INTRODUCTION
A LA
MATIERE MÉDICALE.

La matiere médicale eſt une ſcience qui fait connoître la vertu des médicaments, leur façon d'agir & leur uſage.

Elle comprend tous les moyens de guerir, la diététique, la chirurgie & la pharmacie. Mais c'eſt un uſage établi de ne traiter, en matiere médicale, que des médicaments ſimples, laiſſant les autres parties; par exemple, la chirurgie & la pharmacie à ceux qui ſont deſtinés pour l'exercer.

La matiere médicale eſt une des parties les plus eſſentielles de la médecine; elle en eſt le fondement : ſans elle on ne peut remplir qu'imparfaitement les indications curatives, & cependant, par je ne ſçais quelle fatalité, elle eſt, de toutes les parties de la médecine, la plus négligée.

Peut-être ce défaut n'eſt venu que pour s'être attaché trop ſervilement à la médecine ſimple des Grecs; en effet, ſi dans les premiers temps l'on eût daigné jetter les yeux ſur la médecine arabe, cette partie de la médecine n'auroit pas été ſi long-temps

dans ſon enfance. Ce qui me porte à le croire, c'eſt que cette ſcience tient encore aujourd'hui ſa principale richeſſe des Arabes : ce ſont eux qui nous ont fait connoître les doux purgatifs, la manne, le ſenné, les pruneaux, les tamarins & quantité d'autres ſpécifiques : les chymiſtes, de leur côté, ont enrichi conſidérablement cette partie. Ils ont découvert l'uſage & les vertus des minéraux, la façon d'agir des médicamens & la maniere de les combiner.

Cette connoiſſance ſi importante, eſt très difficile à acquérir : les auteurs, qui en ont écrit, ſont trop précis ; ils ont trop élevé la vertu de certains médicaments, & donné dans la ſuperſtion à l'égard d'autres ; ils l'ont chargée de choſes inutiles, telles que les excréments des animaux, & ont laiſſé quantité de choſes très eſſentielles ; enfin ils n'ont mis pour ainſi dire aucun ordre dans leurs écrits.

DES MÉDICAMENTS EN GÉNÉRAL.

Les médicaments ſont des corps qui, pris intérieurement ou appliqués extérieurement, changent l'état contre nature de l'homme en un meilleur.

Pour qu'un médicament puiſſe porter ce nom, il ne faut pas qu'il ſoit analogue à nos humeurs ; autrement il n'opéreroit aucun changement.

On diſtingue des aliments médicamenteux & des médicaments alimenteux, ſelon que la vertu altérante ou analogue domine dans ces mixtes : au reſte, puiſque ces deux eſpéces de corps partagent la vertu alimenteuſe & médicamenteuſe, on pourroit les réduire tous deux, ou à la claſſe ſeule des aliments médicamenteux, ou à celle des médicaments alimenteux.

Les médicaments different des venins, en ce que ceux-ci, outre qu'ils changent la nature de l'homme, détruiſent encore ſa propre conſtitution : ainſi, plus les venins ſont éloignés de cette conſtitution, plus ils ont d'efficacité.

De-là les purgatifs & émétiques violents, & quantité d'autres remédes, ſur-tout dans une main mal-habile, ſont de véritables poiſons. Je ne parlerai des venins que quand l'occaſion s'en préſentera, en traitant de certains médicaments.

Quant à la compoſition, on diſtingue les médicaments en ſimples, tels que la nature nous les donne ; & en compoſés ou ſortis de la main de l'art.

Il y a eu des médecins qui n'ont voulu admettre que les ſeuls remédes ſimples, d'autres les ſeuls remédes compoſés ; mais les preuves des uns & des autres ſont ſi futiles, qu'elles ne méritent pas de réponſe.

On en diſtingue d'indigênes qui naiſſent dans notre pays, & d'exotiques qui nous ſont apportés de dehors. Quelques médecins, ſous prétexte que la nature, toujours ſage, fournit dans tout pays de quoi rétablir ſuffiſamment la ſanté, ont rejetté, comme inutile, l'uſage des médicaments exotiques. Pour voir la fauſſeté de leurs raiſonnements, il ſuffit de jetter les yeux ſur les purgatifs qui naiſſent dans nos pays, & l'on jugera s'ils s'accommodent mieux à notre conſtitution que le ſenné, la manne, les tamarins & autres.

On partage enfin les médicaments en ceux qu'on tire des regnes minéral, végétal & animal.

L'animal eſt un être organiſé qui a la faculté d'agir, de ſe mouvoir & de ſentir.

Les végétaux ſont des êtres pareillement orga-

niſés, mais qui n'ont point les autres propriétés des animaux.

Les minéraux, dit-on, ne ſont point organiſés, & n'ont point de mouvement; cependant quelques naturaliſtes croient qu'ils végetent.

Il y a des médicaments ſolides & liquides; ceux-ci l'emportent ſur les autres: ils différent encore ſuivant leur action, les uns agiſſant ſur les ſolides, d'autres ſur les fluides.

Ceux qui agiſſent ſur les ſolides, ou les relâchent, ou augmentent leur ton; ces derniers, ſuivant leur degré, s'appellent toniques, contractiles, aſtringents ou eſcarotiques.

Ceux qui agiſſent ſur les liquides les liquéfient ou leur donnent de la conſiſtance: les premiers agiſſent en fondant & en délayant, les ſeconds en épaiſſiſſant & coagulant.

D'autres agiſſent ſur les fluides & les ſolides: tels ſont les évacuants, qui different ſuivant l'humeur qu'ils évacuent, ou la partie ſur laquelle ils agiſſent.

Les altérants ſont ſpécifiques ou non: je viens de parler de ces derniers. Quant aux ſpécifiques, ils ſont tels à raiſon de la maladie, ou de la partie ſur laquelle ils agiſſent; au reſte, cela eſt trop général, il n'eſt point, à proprement parler, de ſpécifique.

Le choix des remédes mérite une attention particuliere. Quant aux animaux, il faut qu'ils ſoient jeunes, ou vieux, ſuivant le cas, qu'ils ſoient dans un état ſain, & pris dans leur pays. Pour les minéraux, tous les temps ſont bons, excepté pour les eaux minérales, où il faut faire attention. Les végétaux ſe doivent prendre en tige, avant que les feuilles ſoient tout-à-fait pouſſées, les feuilles avant la maturité des fruits, les fleurs lorſqu'elles

commencent à s'ouvrir, les fruits dans leur maturité, les ſemences de même, & chaque végétal doit être pris dans ſon pays propre.

Les feuilles & fleurs doivent être renouvellées tous les ans; les racines & les ſemences ſe gardent ordinairement deux à trois ans, excepté les pulpeuſes : les reſines, les benjoins & ſucs concrets durent dix à douze ans.

On déduit la vertu des médicaments, de la raiſon & de l'expérience. L'analyſe eſt infructueuſe à l'égard des végétaux, puiſque nous voyons que des végétaux de vertu contraire rendent les mêmes principes par l'analyſe; elle eſt plus ſûre pour les animaux, & elle l'eſt tout-à-fait quant aux minéraux. Nos ſens peuvent encore inſtruire à cet égard. Ainſi je dis qu'une plante odoriférante eſt cordiale, échauffante & ſtimulante; que celle qui eſt amere au goût, eſt un poiſon ou un ſtomachique; que celle qui ſe trouve moëlleuſe au toucher, eſt émolliente; enfin on mêle de leurs ſucs avec nos humeurs pour décider des effets.

Afin de connoître la façon d'agir des médicaments, il faut avoir quelques principes de chymie, être au fait de l'anatomie & de la phyſiologie.

La chymie empêche d'ordonner des remédes qui ſe détruiſent, comme un acide dans une émulſion; d'en ordonner qui ſe décompoſent : un acide, par exemple, joint à une terre abſorbante, mêlé avec un alkali fixe dans une potion, quitte cette terre abſorbante pour ſe joindre à cet alkali.

Elle nous apprend à décompoſer & recompoſer les mixtes; par exemple, on tire du vitriol, par la diſtillation, un acide, & il reſte au fond de la cornue une terre martiale : ainſi, partant de ce principe, on ſçait qu'avec cet acide & du fer, on peut

recompoſer du vitriol : il y a des corps que la chymie ne peut recompoſer.

Cette ſcience eſt très-ancienne ; les livres ſaints même en parlent ; de tous temps on l'a cultivée dans l'intention de trouver la pierre philoſophale : ce ſecret eſt poſſible ; on y a même réuſſi : il ne faut, pour cela, que lire le livre d'Helvetius, pere : & Nicolas Flamel, ſous le regne de Philippe-le-Bel, en eſt une preuve authentique (*a*).

Les chymiſtes, pour parvenir à leur but, emploient trois moyens, les diſſolvants ou agents, les vaiſſeaux & les opérations.

L'agent eſt tout ce qui peut avoir action ſur un autre corps.

Les diſſolvants ſe diviſent en premiers & en ſecondaires : les diſſolvants premiers ſont trois ; ſçavoir, l'air, le feu & l'eau. Les anciens ont couru après un diſſolvant univerſel ; mais, s'il en étoit un, ce ſeroit le feu. Les diſſolvants ſecondaires ſont de pluſieurs eſpéces.

Les diſſolvants premiers peuvent être conſidérés comme principes ; les diſſolvants ſecondaires peuvent avoir différentes qualités, ſuivant leurs combinaiſons.

Le principe eſt ce qui ne peut ſe décompoſer, & entre eſſentiellement dans la compoſition de tous les corps.

Les principes ſont homogênes ou ſecondaires ; ils réſultent de la compoſition des premiers, & peuvent ſe décompoſer.

Les principes premiers ſont, ſans m'arrêter au

(*a*) D'habiles chymiſtes ne ſont pas de ce ſentiment ; ils ſe contentent de dire que cet art n'eſt pas démontré impoſſible, mais que jamais perſonne ne l'a poſſédé.

ſentiment des anciens, le feu, l'air, l'eau, la terre.

Le feu eſt une ſubſtance volatile dans un mouvement continuel, d'où paroît dépendre ſon eſſence; il eſt peſant. On n'a pu encore parvenir à connoître la compoſition de ſes parties : tout ce qu'il y a de vrai, c'eſt que tout corps contient du feu.

Il eſt plus léger que l'air : c'eſt l'agent le plus fort & le plus vif; il liquéfie tous les corps; il ne peut ſe mêler à d'autres matieres qu'elles n'en ſoient altérées; c'eſt un phlogiſtique qu'on ne peut éteindre, mais ſeulement faire paſſer d'un corps dans un autre; il s'emploie dans toutes les opérations chymiques. On y diſtingue quatre degrés, celui de la chaleur naturelle, celui qu'on a peine à ſupporter, celui de l'eau bouillante, & celui qui tient les métaux en fuſion.

L'air eſt le fluide dans lequel nous nageons; il eſt peſant, élaſtique, & peut en outre ſe raréfier & ſe condenſer; il doit au feu ſes propriétés; il ſe trouve dans tous les corps, excepté les ſels & les métaux; il favoriſe beaucoup les diſſolutions chymiques.

L'eau eſt le principe des corps tranſparens; elle eſt inſipide, ſans ſaveur, ſans odeur : elle n'eſt jamais pure : privée du feu, elle perd ſa liquidité, & peut devenir avec les autres corps un corps dur : tous les corps en contiennent; c'eſt un des premiers agents, un diſſolvant très actif.

La terre eſt le dernier des principes; elle eſt ſans goût, ſans odeur, fixe, ne s'éleve point par le feu, & ſe trouve dans tous les corps.

Il y en a de deux ſortes; une vitrifiable que le feu convertit en verre, & une réfractaire ou abſorbante qui ne s'y convertit jamais.

Les parties de la terre n'ont point de propriété

au mouvement. Un très-grand chymiſte a remarqué qu'il y avoit des corps qui brûloient dans la machine du vuide ; ce qui lui a fait imaginer une nouvelle matiere : il ſemble que ce corps abonde plus en phlogiſtique, & qu'il peut ſe ſoutenir ſans le ſecours des parties aérées.

De la combinaiſon des principes primitifs, réſultent les ſecondaires, & des ſecondaires enfin des mixtes.

Il eſt des ſubſtances qui s'uniſſent enſemble ; d'autres ne le peuvent faire : de là eſt venue l'affinité ou les rapports.

1°. Les ſubſtances ſimples ont plus d'affinité entre elles qu'avec tout autre corps compoſé : de-là la difficulté de faire l'analyſe de ces ſubſtances ſimples.

2°. Les ſubſtances les moins compoſées ont, après les premieres, le plus d'affinité. Les ſubſtances compoſées ont plus d'affinité entre elles qu'avec celles d'un autre genre. Cette affinité eſt évidemment prouvée par la déſunion de deux ſubſtances, laquelle ſe fait en conſéquence de l'approche d'une troiſieme ſubſtance homogêne avec quelqu'une des deux : alors cette ſubſtance quitte ſa priſe, s'unit avec celle qu'on lui préſente, & il en réſulte un corps qui n'eſt plus compoſé.

DES SELS.

Tout ſel, en général, eſt compoſé de terre & d'eau : cependant quelques-uns veulent qu'en outre le feu entre dans ſa compoſition ; mais, par la décompoſition des ſels, on ne trouve jamais que de l'eau & de la terre. Stahl s'eſt vanté de changer les différents ſels en d'autres, & de faire des ſels avec la terre & l'eau ſeule : il paroît avoir avancé trop.

Tous les chymiſtes ſont d'accord qu'il eſt une

troiſieme partie intégrante des ſels : quelques-uns diſent que c'eſt le phlogiſtique ; d'autres, ſur-tout M Senac, veulent que ce ſoit une ſubſtance mercurielle.

On diviſe les ſels, 1°. en ſolubles & inſolubles. La raiſon de l'affinité indique pourquoi les uns de ces ſels ſont prompts à ſe fondre, les autres non ; ces derniers contiennent plus de terre que d'eau :

2°. En ſels naturels & artificiels ; les premiers ſont les acides ; les ſeconds ſont les alkalis :

3°. En acides, alkalis & neutres :

4°. En fixes & volatils.

Les propriétés générales des ſels ſont d'être ſolubles dans l'eau, fuſibles au feu, ſans odeur, & d'être le principe des ſaveurs.

DES ACIDES.

Les acides ſont tirés des minéraux ou des végétaux.

Les minéraux ſont au nombre de trois ; ſçavoir, l'acide du ſel marin, celui de nitre, & celui de vitriol.

Leurs propriétés ſont d'être aigrelets, de donner la couleur rouge aux teintures bleues de violette & des végétaux, de fermenter avec les alkalis, & de former, par leur combinaiſon avec eux, un ſel neutre.

La premiere affinité de l'acide eſt avec le phlogiſtique, la ſeconde avec l'alkali fixe, la troiſieme avec l'alkali volatil, la quatrieme avec la terre abſorbante, la cinquieme avec les minéraux.

Les acides caillent le lait : on peut aiſément découvrir la nature du ſel acide, en voyant s'il opére quelqu'un des phénomenes marqués. On voit par-là de quelle importance ſont les obſervations en médécine.

Cette propriété de cailler le lait prouve que tous les acides ſont rafraîchiſſants ; c'eſt l'acide qui eſt le ſel proprement dit.

L'alkali imprime un goût âcre & brûlant ; il contient plus de terre que l'acide, & a moins d'affinité avec l'eau.

On diviſe les alkalis en fixes & en volatils.

En général ils fermentent avec les acides, ils ſe fondent à l'air, & tombent en *deliquium* ou défaillance ; c'eſt d'eux que viennent les huiles par *deliquium*, telle que l'huile de tartre par défaillance, qui, à la vérité, ne mérite gueres le nom d'huile.

Ils changent en verd les teintures bleues & violettes des végétaux ; ils fondent & diſſolvent toutes les parties des animaux : leur amertume prouve qu'ils échauffent, qu'ils ſont par conſéquent contraires dans toutes les fiévres ardentes, & qu'ils ſont cauſtiques : ce ſont eux qui entrent dans la compoſition des pierres à cauteres.

On a prétendu qu'il n'y avoit qu'un acide primordial ou univerſel. Stahl dit avoir réduit tous les acides en un même.

Les ſels neutres moyens ſont proprement les ſels ; de-là on eſt obligé de déterminer les deux autres ſels pour les faire connoître.

Le ſel neutre doit être fait de parties égales d'acide & d'alkali : hors ce cas, il tient de la nature du ſel dominant.

Point de ſaturation ; c'eſt lorſqu'un alkali s'eſt chargé autant qu'il le peut d'acide. On s'aſſure que l'alkali eſt à ce point de ſaturation, lorſque la fermentation a été portée au dernier degré : on a appellés *moyens*, les ſels qui en réſultent ; diſtinction ſeulement vulgaire.

On a avancé qu'il n'y avoit point d'acide dans le ſang humain ni dans celui des animaux.

Les ſels neutres empêchent la pourriture, & c'eſt, ce ſemble, en s'inſinuant dans les pores des ſubſtances, & en empêchant l'air d'y communiquer: de plus ils pénetrent les ſubſtances de façon à en rallier les ſucs & les embarraſſer; & de ces deux effets vient la ceſſation de la fermentation, ſi elle avoit déja commencé.

Les ſels neutres, formés d'acide & de terre abſorbante, ſont fixes; les ſels neutres ſe cryſtalliſent différemment, ce qui eſt leur caractere diſtinctif: en ſe cryſtalliſant, ils retiennent plus ou moins d'eau, ils entrent en fuſion.

Les ſels neutres, qui réſultent de l'union d'un acide avec une terre abſorbante, ſont moins fuſibles que ceux qui réſultent de l'aſſemblage d'un acide avec un alkali fixe.

Ils excitent une ſaveur qui n'eſt ni âcre ni aigre, parce qu'ils participent des propriétés des deux ſubſtances qui les compoſent; & ces ſubſtances, en particulier, ont perdu par leur union leur propriété propre.

Les ſels neutres n'attirent pas ou au moins très-peu l'humidité de l'air, parce qu'ils ont moins d'affinité avec les parties aqueuſes, & parce que leurs pores ſont plus ſerrés.

DES HUILES.

Le principe ſulphureux eſt une ſubſtance onctueuſe, graſſe, tenace, qui s'enflamme & ne ſe diſſout jamais dans l'eau; il réſulte de l'union de l'acide vitriolique avec le phlogiſtique.

Il y a de l'eau mêlée au phlogiſtique par l'intermède de l'acide; il s'y trouve auſſi aſſez de terre.

La flamme, que produit le principe ſulphureux, prouve l'exiſtence du phlogiſtique; la terre qui reſte après la déflagration, prouve l'exiſtence de la terre;

les cryſtaux qu'on trouve quand on garde long-temps des huiles, prouvent l'exiſtence de l'acide; enfin la diſtillation nous aſſure de celle de l'eau.

On diviſe les huiles, à raiſon de leurs mixtes, en animales, végétales & minérales.

Les huiles onctueuſes s'enflamment & s'uniſſent avec les alkalis fixes.

L'huile minérale eſt d'une ſeule eſpéce, ſçavoir, l'huile de pétrole : elle ſemble diſtillée des pierres; elle eſt jaune, d'une odeur forte, tant ſoit peu gracieuſe & agréable; elle n'eſt pas rare.

C'eſt une huile ſemblable aux huiles d'olive, de lin, &c. excepté qu'elle contient un peu plus de ſel, ce qui eſt un foible motif pour lui donner vainement tant de préférence ſur les autres huiles. Plus elle contiendra d'acide, plus elle aura de conſiſtance, & acquerra même celle de bitume; il faut alors des eſprits ardents pour la diſſoudre.

L'huile de pétrole, mêlée avec de l'eſprit de vitriol fixe, forme un concret ſemblable au bitume; c'eſt le bitume qui donne la malléabilité aux métaux.

Les métaux faits de cette façon ſe décompoſent très-facilement, ſur le principe, que plus les corps ſont ſimples, plus leur union eſt étroite, & *vice verſâ*; c'eſt de-là qu'on peut encore parvenir à faire l'or & l'argent.

DES HUILES VÉGÉTALES.

Ces huiles ſe tirent des végétaux; il y en a de deux ſortes, l'huile graſſe, & la volatile ou l'eſſentielle.

L'huile graſſe eſt onctueuſe, ſans goût, ſans odeur, ſe condenſe au froid, & eſt inflammable, épaiſſe, noirâtre.

L'huile eſſentielle eſt claire, limpide, tranſpa-

rente, douce, odoriférante, & s'éleve à la chaleur du feu.

L'huile graſſe ſe tire par expreſſion des végétaux; par exemple, l'huile d'olives, de lin : elles ne ſont point tranſparentes, volatiles ni odoriférantes; elles reſſemblent en quelque façon aux graiſſes des animaux.

Leur uſage, priſes intérieurement, eſt de relâcher, d'adoucir & de tempérer; appliquées à l'extérieur, elles peuvent opérer la ſuppuration, en bouchant les pores de la peau, & en arrêtant l'inſenſible tranſpiration.

Si on les rectifie pluſieurs fois à la chaleur de l'eau bouillante, elles deviendront tranſparentes, & prendront quelque odeur; cependant elles ne dégénerent pas, mais abandonnent ſeulement leur terre; elles peuvent prendre les propriétés des huiles eſſentielles, *non verò vice verſâ.*

Expoſées à l'air, elles deviennent piquantes, corroſives, cauſtiques, capables de détruire l'union de nos ſolides.

La carie à l'extrémité des os n'eſt ſi rebelle aux remedes que parce que les huiles animales, contenues dans les poroſités des os, ſont devenues cauſtiques.

DES HUILES ESSENTIELLES.

Ces huiles ſe tirent par expreſſion ou par diſtillation au bain-marie, ſuivant le végétal; elles ſont claires, tranſparentes, ſe ſubliment facilement, & conſervent l'odeur de la plante.

Elles different des huiles graſſes, en ce que les ſels acides y ſont plus dévéloppés. Mêlez, par exemple, de l'eſprit de nitre avec de l'eſprit de vin, & vous aurez une huile eſſentielle de très-bonne odeur.

Elles different ſuivant les mixtes d'où on les tire : quand on opere par la diſtillation, il faut que le feu ſoit modéré ; autrement on auroit une huile empyreumatique.

Les huiles eſſentielles ſont acres, mordicantes, toniques, deſſéchent, & augmentent la chaleur ; elles rapprochent les parties fibreuſes du ſang : ainſi elles ſont contraires dans l'éréthiſme, la chaleur outrée, l'hydropiſie, la cachexie ; enfin dans toutes les maladies où le *coagulum* du ſang eſt ſéparé de la ſéroſité.

Si on les expoſe à l'air, elles perdent leur odeur, leur goût âcre & mordicant, & leur conſiſtance ; enfin elles deviennent ſemblables aux réſines.

Les végétaux fourniſſent les huiles empyreumatiques, après qu'on a tiré l'huile graſſe ou eſſentielle : elles ſont formées par le mêlange de l'huile graſſe & de l'eſſentielle altérée par le feu ; ce qui le prouve, c'eſt que, ſi l'on prend un corps propre à donner de l'huile eſſentielle, & qu'on force le feu, on n'aura qu'une huile empyreumatique.

Elles peuvent ſe rectifier par la diſtillation, mais jamais on ne peut parvenir au point de leur donner l'odeur ſuave & gracieuſe des mixtes dont on les a tirées ; donc elles ſont le ſeul produit du feu.

Les huiles animales ſont en grand nombre ; tirées par la diſtillation, elles ſont noires, épaiſſes, brûlantes, pires que les huiles empyreumatiques : on peut les rectifier par pluſieurs diſtillations à une chaleur douce.

L'eſprit recteur, ou la quinteſſence, eſt la partie la plus ſubtile des huiles eſſentielles.

Les baumes, les réſines, les gommes, ſont des

huiles eſſentielles végétales qui different entr'elles ; ſuivant qu'elles ont plus ou moins d'eau & d'acide. Par exemple, les gommes different des réſines & des baumes, en ce qu'elles contiennent plus d'eau & d'acide ; auſſi ſont-elles diſſolubles dans l'eau.

La preuve que les gommes ſont faites avec ces principes, c'eſt que, par la décompoſition, on en tire les principes, & avec les principes, on peut les recompoſer.

Les baumes & les réſines contiennent moins d'eau & d'acide que les gommes, auſſi ont-ils plus d'odeur, & ſont-ils indiſſolubles dans l'eau : ſi on veut les y diſſoudre, il faut que l'eau ſoit en une certaine quantité, & contienne une certaine portion d'acide.

Les huiles eſſentielles, expoſées à l'air, perdent leur eſprit recteur, leur acide volatil ; & il ne leur reſte que l'acide concentré : alors, ſi elles ont une médiocre conſiſtance, c'eſt un baume ; ſi elle eſt plus forte, c'eſt une réſine : la même choſe arrivera, ſi vous diſtillez une huile eſſentielle.

Enfin verſez un acide ſur une huile eſſentielle, qu'il la diſſolve, il en réſultera un baume ou une réſine, ſuivant la conſiſtance ; ou une gomme, ſi l'acide & l'eau y ſont en plus grande quantité.

De la Fermentation.

Les idées, que nous ont laiſſées les anciens ſur la fermentation, ſont peu claires, pour ne pas dire futiles. Les modernes mêmes ont donné le nom de fermentation à nombre d'opérations différentes.

La fermentation eſt un mouvement inteſtin des parties principes & intégrantes d'un corps, qui

le décompoſent d'abord, & en forment enſuite un compoſé nouveau & différent.

On diviſe la fermentation en deux ſortes; une momentanée, & une artificielle.

La momentanée eſt de trois eſpeces; 1°. la ſpiritueuſe, quand l'eſprit ſe développe; 2°. l'acide, quand il vient à ſe manifeſter; 3°. enfin la putride où l'alkali prédomine.

Le même mixte peut paſſer ſucceſſivement, & avec le temps, par les trois degrés de fermentation; ce qui prouve que ces trois ſortes de fermentation ne ſont pas eſſentiellement différentes, mais ſeulement du plus au moins; & qu'en effet la premiere, une fois commencée, les autres s'enſuivront, ſi on lui donne le temps.

La fermentation artificielle eſt celle qui opere & la diſſolution du corps, & un compoſé nouveau tout autre qu'auparavant; par exemple, quand on verſe ſur du fer de l'eſprit de nitre, ſur de l'or de l'eau régale, ſur du ſel de l'eau. La chaleur augmente ordinairement dans les liqueurs, le corps ſe décompoſe, puis ſes parties ſe rapprochent, & forment un compoſé qui participe & de la nature du corps diſſous, & de la nature du diſſolvant.

Pour que la fermentation s'opere, il faut une proportion entre le ſujet & l'agent; faute de cette proportion, il eſt des matieres végétales qui ne fermentent jamais : il doit encore y avoir une quantité relative dans les principes; par exemple, ſi l'huile eſt trop abondante, point de fermentation, elle abſorbera les ſels; enfin il faut un degré de chaleur convenable, qu'il ne ſoit ni trop chaud, ni trop froid. La communication avec l'air libre eſt encore néceſſaire, c'eſt ce défaut qui fait que les

matieres

matieres animales ne pourriſſent point dans la machine pneumatique.

La fermentation artificielle s'opere, tantôt paiſiblement, tantôt avec fracas.

Les phénomenes de cette fermentation ont pour cauſe la peſanteur & la liquidité de l'agent, & la vacuité des pores du corps à diſſoudre.

La peſanteur de tous les corps eſt prouvée; on ne peut nier la liquidité d'un agent chymique dont les parties ſont dans un mouvement continuel; & la cavité des pores du patient exiſte, ſinon abſolument, du moins relativement à d'autres corps capables de chaſſer & de prendre la place de ceux que ces corps y occupoient.

Cela poſé, ſi, ſur un corps poreux, on verſe de l'eſprit de nitre, cet agent par ſa peſanteur ſe portera ſur ce corps; alors ſes parties dans un continuel mouvement, rencontrant des pores, feront effort pour les pénétrer; &, ſi cet effort eſt plus conſidérable que l'union des molécules, il les écartera de la même façon qu'un coin écarte les fibres du bois.

Il en eſt de même de toutes les diſſolutions, il faut une proportion; car, ſi les molécules de l'agent ſont trop groſſes, ou les pores trop petits, elles n'entreront point; &, ſi elles ſont trop petites, & les pores trop grands, elles entreront ſans produire aucun écartement.

Si le corps à diſſoudre eſt chargé d'air & de phlogiſtique, il ſe développera; alors il y aura chaleur, bouillonnement, fermentation réelle; mais, s'il ne contient que très peu d'air, de phlogiſtique, la fermentation ſe fera ſans bruit & paiſiblement. C'eſt ce qui fait qu'un ſel ſe diſſout ſans bruit dans l'eau: il n'en eſt pas de même par le mêlange d'un acide avec un alkali; cependant ces deux diſſolutions ne diffé-

rent point quant à la forme, ce n'eſt qu'en conſéquence du produit.

Par le même principe, on explique auſſi pourquoi un thermometre baiſſe étant plongé dans la diſſolution d'un acide minéral avec un alkali volatil, & pourquoi il monte à la vapeur; en effet, rien n'eſt plus ſenſible, c'eſt que le phlogiſtique eſt ſi peu embarraſſé qu'il trouve les moyens de s'échapper ſans trouver aucun obſtacle.

On empêche la fermentation & on préſerve les corps de pourriture, en s'oppoſant au contact de l'air extérieur, ſoit avec de l'huile, du mercure ou du vernis.

Enfin, je le répete, les fermentations produiſent de nouveaux corps.

Dans la fermentation ſpontanée, le ſuc du raiſin, qui eſt d'abord doux, trouble, ſans odeur, laiſſé en repos, s'enfle, ſe gonfle; il paroît des bouillons, de l'écume; les pepins, les pelures s'agitent, ſe meuvent & s'élevent à la ſurface; ſi on veut arrêter ces effets, il ne faut que de la fraîcheur, ou empêcher le contact de l'air extérieur.

Les végétaux ſeuls, pas même tous, & les animaux, ſont ſujets à la fermentation vineuſe ou putride.

Revenons à notre ſujet : ſi, après avoir laiſſé le moût un certain temps, vous venez à l'examiner, vous ne le reconnoiſſez plus, il eſt tout changé; c'eſt alors une liqueur claire, limpide, tranſparente, qui donne par la diſtillation un eſprit ardent. Pendant cette fermentation, il s'exhale toujours des parties très ſubtiles, ſous la forme d'une vapeur qui eſt très dangereuſe.

Les eſprits ardents s'enflamment au feu, ne donnent point de fumée, & ſe conſomment ſans laiſſer de charbon; ils ſont miſcibles à l'eau, &

cette eau eſt capable de leur faire quitter priſe avec les réſines & les huiles qu'ils tenoient en diſſolution.

Il eſt très facile d'avoir, par la diſtillation, les eſprits ardents purs; il faut pour cela y mêler un alkali fixe, l'eau ſe jette déſſus, & il reſte un eſprit de vin alkooliſé.

Les eſprits ardents diſſolvent les réſines & les huiles eſſentielles, & non pas les huiles graſſes, à moins qu'elles ne ſoient rectifiées, c'eſt le contraire dans les huiles eſſentielles.

Voici comme M. Macquer explique ce phénomene; le phlogiſtique des huiles, dit-il, n'eſt miſcible aux eſprits ardents, qu'en conſéquence de ſon acide qui a de l'affinité avec leur phlegme : or cet acide eſt trop embaraſſé dans les huiles graſſes, il ne ſe développe que par la rectification; auſſi eſt-elle abſolument néceſſaire pour qu'elles deviennent diſſolubles dans les eſprits ardents; au contraire, dans les huiles eſſentielles, cet acide eſt déja développé : ſi on les rectifie, il s'évapore; donc, ſans rectification, elles ſont miſcibles aux eſprits ardents; &, par la rectification, elles perdent cette propriété à cauſe du moyen néceſſaire qu'elles n'ont plus.

Un eſprit ardent, avec un acide, bouillonne d'abord; puis, par la diſtillation, on en tire un acide dulcifié, qui eſt clair, limpide, d'une odeur ſuave & agréable.

Ces acides dulcifiés temperent, adouciſſent & bridents moins les ſoufres volatils du ſang; c'eſt ce qui fait qu'en médecine on préfere, dans ce cas, les acides non dulcifiés; mais, en recompenſe, ils ſont plus toniques, excepté l'eſprit de ſel à qui cette vertu eſt eſſentielle.

L'acide, mêlé avec un eſprit ardent, s'empare ſur-

le-champ de ſon phlegme, met à part la partie la plus légere qui eſt l'éther; cet éther alors devient immiſcible à l'eau.

Les eſprits ardents deſſéchent les fibres, rapprochent les molécules des ſolides, & épaiſſiſſent la partie gélatineuſe du ſang; auſſi les perſonnes qui en font trop d'uſage meurent-elles hydropiques, parceque leurs fibres deſſéchées deviennent incapables d'oſcillations, & par conſéquent d'unir comme il faut les principes du ſang : les eſprits ardents à la longue deviennent corroſifs; ce qui le prouve, c'eſt qu'un fœtus, conſervé dans l'eſprit de vin, ſe trouve à la fin rongé & détruit : le lait & le petit-lait peuvent guérir l'hydropiſie des ivrognes.

DE LA FERMENTATION SPONTANÉE.

De cette fermentation réſultent trois produits, qui la font diſtinguer en trois eſpeces; vineuſe, acide & putride : ces fermentations ne ſont point différentes l'une de l'autre.

Comme nous avons parlé de la fermentation vineuſe, venons à l'acide, qui eſt le ſecond degré de la fermentation vineuſe.

Le moût, après être changé en vin, deviendroit aigre par une nouvelle fermentation, plus douce que la premiere à la vérité, quoiqu'il s'y faſſe un petit bouillonnement ſenſible, & le réſultat ſeroit une liqueur aigre, acide & piquante.

Il faut donc que cette fermentation développe dans le vin un acide qui ne l'étoit pas auparavant; car, par la diſtillation, cette liqueur donne un eſprit acide, tel que le vinaigre diſtillé.

Il ſe trouve des végétaux où cet acide eſt développé ſans paſſer par cette fermentation acide, tels ſont le berbéris, les limons, les ceriſes, lesg roſeilles, &c. Au contraire, quoique cet acide exiſte

réellement dans d'autres végétaux, il a beſoin de la fermentation acide pour ſe développer.

L'acide végétal, de même que les acides minéraux, a de l'affinité par gradation avec l'eau, les terres abſorbantes, les alkalis volatils, les alkalis fixes & le phlogiſtique ; mais cette affinité eſt moindre que celle des acides minéraux, puiſque ceux-ci lui font quitter priſe avec ces ſubſtances pour prendre ſa place.

Cependant l'eſprit volatil ſulfureux, quoique acide minéral, ne peut le décompoſer, parceque le phlogiſtique, qu'il faut pour former l'eſprit volatil ſulfureux, altere davantage l'acide vitriolique, que l'huile & l'eau n'alterent l'acide végétal ; cela eſt ſi vrai qu'avec du vinaigre on peut décompoſer le foie de ſoufre.

La foibleſſe donc de l'acide végétal lui vient de l'huile & de l'eau dont il abonde ; &, ſi on le privoit de ces deux ſubſtances, peut-être le rendroit-on égal aux acides minéraux. On a déja tenté pluſieurs fois de le concentrer, en l'expoſant à la gelée. On ne ſçait pas encore quel compoſé réſulteroit de l'union de l'acide végétal avec le phlogiſtique, on n'en peut conclure que par comparaiſon avec l'acide vitriolique.

On ſçait que l'acide végétal avec un alkali fixe forme un ſel neutre qui ne peut ſe cryſtalliſer ; on l'appelle terre foliée du tartre ; & Huxham le regarde à juſte titre comme un grand fondant & apéritif.

J'ignore encore le compoſé que produiroit l'acide végétal avec l'alkali volatil ; on peut préſumer que ce ſeroit un ſel ammoniac, mais peut-être un peu différent.

Si on combine de l'acide végétal avec des terres abſorbantes, on aura un ſel neutre ; ſi on le com-

bine avec certains métaux, on en tire des ſels métalliques; par exemple, avec du plomb, on a du ſel qu'on nomme ſucre de ſaturne, autrefois tant vanté en médecine, & maintenant regardé comme un véritable poiſon par les mauvais effets qu'il produit, & dont on ne voit que trop de triſtes exemples dans les coliques de peintre.

Les vins, qui contiennent beaucoup de terre, dépoſent, en ſe dépurant, beaucoup de tartre qui contient beaucoup de cet acide : dans la ſuite nous examinerons ce que c'eſt que le tartre.

DE LA FERMENTATION PUTRIDE.

C'eſt le dernier degré de la fermentation ſpontanée; les anciens, ſans raiſon, ont voulu nier que ce fût une véritable fermentation.

Les végétaux paſſent par la fermentation putride, après avoir paſſé par l'acide; mais les animaux, pour la plûpart, paſſent tout-à-coup à la fermentation putride.

La fermentation ſpiritueuſe, premier degré de la ſpontanée, ne ſe remarque jamais dans les animaux, parceque les ſucs des végétaux, dont les animaux ſe nourriſſent, ont ſouffert trop d'altération dans leurs corps.

Les jeunes animaux, le veau, le poulet & autres, les bouillons, avant que de tomber en pourriture, paſſent par la fermentation acide : dans la chair des vieux animaux, elle eſt à peine ſenſible. Cette différence vient de ce que les jeunes animaux & leurs humeurs en général ont plus d'analogie avec les ſucs des végétaux, que la chair des vieux animaux.

La fermentation acide étant paſſée, auſſi-tôt commence la fermentation putride; & tout corps, qui l'a une fois ſubie, devient capable de donner

un alkali volatil qui s'éleve à la moindre chaleur du feu.

L'alkali volatil peut auſſi ſe développer par le feu, ſans fermentation putride : dans la diſtillation du ſang humain, par exemple, il ſort d'abord quantité de phlegme ; &, preſque ſur la fin, il monte un alkali volatil : il faut donc que cet alkali ſe ſoit développé par l'action du feu ; car, s'il eût été développé auparavant, il auroit monté avant le phlegme.

On peut en faire auſſi avec des huiles ; ſi on diſtille du ſel de tartre ſur des huiles, on a à la fin un alkali volatil.

Dans les fievres & dans les maladies, la chaleur extraordinaire & le mouvement peuvent auſſi alkaliſer nos humeurs ; c'eſt ce qui fait qu'alors pour les tempérer, on inſiſte ſur les acides & les boiſſons aigrelettes.

Les plantes cruciféres antiſcorbutiques donnent, ſans fermentation par la diſtillation, un eſprit volatil qui n'eſt qu'un alkali volatil ; & les feuilles de moutarde, froiſſées entre les doigts, donnent une odeur ſemblable à la vapeur d'un alkali volatil : mais, comme les chymiſtes n'ont pu expliquer la formation de cet alkali volatil dans ces plantes, ils ont pris le parti d'en nier l'exiſtence.

L'alkali volatil eſt un ſel ; s'il en differe, c'eſt à cauſe des huiles avec leſquelles il ſe trouve combiné.

Un alkali volatil fixe ſe volatiliſe par l'addition des huiles.

Les alkalis volatils ſont ſous une forme, ou liquide, ou concréte ; &, ſous quelque forme qu'ils ſoient, ils contiennent des huiles d'où il eſt difficile de les débarraſſer : en effet, ſi on les rec-

rifie trop de fois, on parvient à la fin à les décomposer.

Il eſt important que les alkalis volatils contiennent des huiles, c'eſt de-là qu'ils ont tant d'efficacité dans les maladies du genre nerveux, telles que les vapeurs.

On ne ſçait encore quel compoſé réſulteroit de l'union d'un alkali volatil avec le phlogiſtique.

L'alkali volatil avec des huiles forme un ſavon liquide, qui eſt excellent pour fondre, diſſoudre, & s'inſinuer par-tout; propriétés que ne poſſedent pas à un ſi haut degré les ſavons faits de l'union des huiles avec les alkalis fixes.

L'alkali volatil avec un acide forme le ſel ammoniac, ſoit que ce ſoit l'acide marin, nitreux, ou vitriolique.

L'alkali volatil peut s'unir avec certains métaux; avec le cuivre, il donne une très belle couleur bleue, c'eſt de-là que réſulte l'*aqua cærulea ophthalmica*.

De la Fusion et Calcination des Corps.

La calcination ſur-tout des ſubſtances métalliques, comme le plomb, l'étain & autres, ne ſe fait qu'après qu'ils ſont entrés en fuſion; ainſi, pour entendre la calcination, il faut prendre une idée de la fuſion.

La fuſion eſt l'état d'un corps ſolide, devenu liquide par l'action du feu. Or un corps eſt ſolide quand ſes molécules ſe touchent par de larges ſurfaces, & qu'il y a entre ces ſurfaces une matiere qui remplit les vuides; c'eſt ce que fait le phlogiſtique, puiſqu'en privant un corps de phlogiſtique, on lui ôte ſa ſolidité, & en le lui reſtituant, il redevient ſolide.

Pour donc qu'un corps ſolide devienne liquide, il faut diminuer ſes ſurfaces, ôter la matiere qui remplit les vuides, mettre ſes molécules en mouvement; c'eſt ce qu'opére le feu à l'égard des métaux: & ſi vous rendez à un métal calciné ſon phlogiſtique, il reprend auſſi-tôt ſa premiere nature.

Un corps calciné contient beaucoup de feu, puiſqu'un métal calciné, par exemple, la cendre de plomb, augmente de poids; ce qui ne peut venir que du feu qui y eſt contenu pour lors, puiſque, ſi à la place du feu, on fait paſſer du phlogiſtique, au lieu de gagner, on perd du poids; preuve que, de toutes les matieres, le feu eſt la plus peſante.

Les métaux calcinés, comme l'anti-hectique de Poterius, ne s'emploient en médecine que comme abſorbants; mais je leur préfere l'os de ſeiche, les coquilles d'huitres & autres.

Lorſque le corps eſt vitreſcible; après la calcination, ſi on pouſſe le feu, on le vitrifie, parce qu'alors les parties hétérogenes ſont toutes enlevées par l'action du feu, & il ne reſte plus que les homogenes, dont les molécules s'uniſſent dans la même direction & par des ſurfaces plus larges.

De la Digestion.

La digeſtion eſt une opération où l'on aide l'action d'un diſſolvant par celle du feu: on peut bien la définir auſſi une opération où l'on ſe propoſe de diminuer la cohérence des molécules d'un corps par le moyen de diſſolvants appropriés à ce corps: on emploie à cet uſage des matras ou autres vaiſſeaux qu'on place à différents bains.

La digeſtion favoriſe la diſſolution des corps, en ce que les molécules du diſſolvant, toujours en mouvement, s'inſinuent dans les pores du corps:

quelques molécules de ce corps doivent être détachées & être tenues en diſſolution, puiſque plus un corps préſente de ſurface, plus il ſurnage à l'eau, c'eſt ce qu'éprouvent ces molécules par leur extrême diviſion.

On bouche exactement le col des matras, ou on les laiſſe ouverts ſuivant le cas : on emploie la digeſtion pour favoriſer la diſtillation ou l'extraction d'un corps.

DE L'EXTRACTION.

L'extraction d'un corps ſe tire, ou par diſtillation, comme l'eſprit de vitriol, de nitre ; ou par extraction proprement dite, comme la réſine de jalap, l'huile d'amandes douces.

En chymie ſpécialement, on nomme extraction le procédé dans lequel on emploie certains menſtrues capables de diſſoudre une partie d'un corps, ſans toucher à l'autre, par exemple, l'eau pour diſſoudre les gommes, ſans toucher aux réſines, les eſprits ardents pour les réſines, ſans toucher aux gommes.

Pour la diſtillation, on ſe ſert de différents vaiſſeaux, de différents bains, de différents degrés de feu.

Pour faire une extraction, il faut examiner le corps d'où l'on veut tirer quelque choſe, afin de choiſir un agent convenable.

Après avoir tiré la ſubſtance du mixte, on expoſe le menſtrue à une chaleur douce ; il s'évapore, & on a la ſubſtance ſous une forme ſolide, nommée *extrait*.

Les extraits étoient autrefois plus d'uſage qu'à préſent : on s'étoit fauſſement imaginé qu'ils poſſédoient toutes les vertus du mixte d'où ils étoient tirés ; cependant les extraits des fébrifuges les poſ-

ſédent. Les chymiſtes ont beaucoup travaillé à tirer l'extrait de l'opium ; mais toutes leurs opérations n'ont ſervi qu'à détruire ſa vertu.

De la Distillation.

La diſtillation ſert à enlever les vapeurs d'un mixte, pour les raſſembler dans un récipient ; c'eſt une opération très commune ; elle eſt de trois eſpéces, *per aſcenſum*, *per deſcenſum* & *per latus* : *per deſcenſum*, quand les matieres ſont trop peſantes pour la diſtillation ; *per aſcenſum* & *per latus*, lorſqu'elles ſont légeres & capables de s'élever.

Quand on diſtille des matieres acides, ce ne doit jamais être dans des vaiſſeaux de cuivre ; ces matieres, pendant la diſtillation, s'élevent ou à cauſe des molécules d'air raréfiées, ou à cauſe des molécules de feu qui font continuellement impulſion ſur elles.

Il eſt une diſtillation ſéche ou ſublimation d'un corps ; c'eſt l'opération qu'on emploie pour le ſublimé corroſif, les ſels akalis volatils, le ſel ammoniac : la partie la plus volatile s'éleve, & la plus fixe reſte ; l'impulſion du feu agit pour lors, puiſque l'air eſt plus léger que ces matieres.

Un alkali volatil avec un acide devient fixe ; au contraire, un alkali fixe avec des huiles devient volatil.

On précipite un corps, en faiſant quitter priſe au diſſolvant qui le tient en diſſolution, & le forçant de tomber au fond du vaſe ſous la forme de pouſſiere ; cela s'opere en donnant au diſſolvant un corps qui ait plus d'affinité avec lui que celui qu'il tient en diſſolution.

La cryſtalliſation s'obtient en tranſportant une

liqueur dans un lieu frais, après l'avoir fait évaporer jusqu'à pellicule.

DE L'ACTION DES MÉDICAMENTS EN GÉNÉRAL.

Tous les médicamens agiſſent & ſur les ſolides & ſur les fluides en même temps, & non point ſpécialement ſur les ſolides ou ſur les fluides.

Par exemple, les aſtringents, qu'on donne dans le cas de néceſſité, agiſſent ſur les ſolides en les criſpant, diminuent leur calibre, & ſur les fluides en leur donnant plus de conſiſtance; un réſolutif doit liquéfier & diminuer la cohérence des molécules du fluide, & agacer les ſolides pour augmenter leur force impulſive.

Quoique la diviſion des médicaments, en ceux qui agiſſent ſur les ſolides, & en ceux qui agiſſent ſur les fluides, ne ſoit pas exacte, nous la ſuivrons cependant.

Les remédes, qui agiſſent ſur les ſolides, ſont diviſés en ceux qui tendent la fibre ou la relâchent: ou ajoute une troiſieme diviſion de ceux qui la rompent; c'eſt à tort qu'on fait cette troiſieme diſtinction, puiſque la fibre ne ſe rompt que par trop de tenſion; que les remédes ne procurent point cette rupture par eux-mêmes, mais qu'elle eſt occaſionnée par le trop de fluide qu'elle contient; ces remédes ne doivent donc point faire une claſſe à part, ni différente de ceux qui tendent la fibre. Ces derniers ont été diſtingués en ſtimulants, toniques & contrahants, tous termes ſynonymes. En effet, tout reméde qui tend la fibre eſt ſtimulant. Les ſtimulants varient par rapport à la fibre ou les viſceres ſur leſquels ils agiſſent. Quant à la fibre, tout ſtimulant qui agit ſur une fibre non contractile ſe nomme tonique;

ſi la fibre eſt contractile, il ſe nomme contrahant. Quant aux viſceres, les ſtimulants qui agiſſent ſur les forces vitales ſe nomment cordiaux, alexipharmaques; s'ils agiſſent ſur les fibres nerveuſes, ou plutôt, ce qui eſt plus vrai, ſi leur eſprit recteur a de l'analogie avec les eſprits animaux, on les nomme nervins. Donc ces différentes dénominations ſont tirées de leur objet, & non point de leur différence propre; donc ces termes ſont ſynonymes.

Les ſtimulants agiſſent de la même façon ſur la fibre contractile ou non contractile; ils en augmentent le ton par eux-mêmes ou *per accidens*.

Le ton de la fibre eſt un état moyen entre une extrême tenſion & un extrême relâchement; ce qui varie ſuivant les ſujets & les tempéraments: ainſi le ton de la fibre eſt différent chez un ſanguin, un bilieux, un cholérique, un phlegmatique, chez un hydropique & chez un ivrogne; il eſt différent chez une femme & chez un homme, chez un enfant & chez un adulte, chez un homme fait & chez un vieillard.

En augmentant le ton d'une fibre, on fait qu'elle ſe contracte davantage & plus aiſément; au contraire, une fibre relâchée, chargée d'humidité, devient plus longue, plus molle, & il faut une plus grande quantité d'eſprit animal pour la mettre en action.

De ces principes, il eſt évident qu'une fibre trop humide ou trop deſſéchée perd ſon élaſticité, & que, pour qu'elle la conſerve, il faut néceſſairement un état moyen; c'eſt parce qu'une fibre trop relâchée ſe contracte difficilement, qu'un phlegmatique, au moindre mouvement, ſe ſent abattu.

Les remédes ſtimulants deviennent toniques lorſqu'ils font entrer la fibre dans un plus grand degré de tenſion.

L'action de ces remédes dépend peut être de l'eſprit animal comme cauſe premiere, peut-être auſſi de ce qui ſe paſſe dans la fibre.

La contractibilité des fibres dépend de l'eſprit animal, puiſque celle qui eſt deſſéchée, & qui n'en admet plus, eſt dans un extrême degré de tenſion, & incapable de contraction; mais on ne ſçait comment s'opére l'action de l'eſprit animal.

Tout médicament, qui pourra pénétrer la fibre, y introduire des particules roides, ſalines, terreuſes, ſera tonique; telles ſont les huiles eſſentielles & les eſprits ardents : c'eſt de cette façon que ſe fait l'oſſification de nos parties.

Les perſonnes, qui boivent beaucoup de vin ou de liqueurs ſont maigres & vieilliſſent bientôt, à cáuſe des particules roides de ces boiſſons, qui s'inſinuent dans leurs fibres, & augmentent leur tenſion outre meſure. En partant de ce principe, on peut donner raiſon des pétrifications des végétaux, des endurciſſements des animaux dans le ſel & l'eſprit de vin.

Ces particules s'inſinuent dans la fibre, la gonflent & la raccourciſſent, parce que l'axe d'un corps ne peut augmenter de volume que ſes extrémités ne ſe rapprochent.

Boerhaave dit que le ton des fibres eſt augmenté par des particules longues, roides, pointues, circulantes dans un vaiſſeau, & qui s'implantent dans ſes membranes, de façon qu'une partie déborde; alors les fluides les ébranlent, ils agacent les fibres, qui s'étendent davantage dans ce cas.

Mais les particules métalliques, qui ſeules peuvent produire cet effet, n'entrent point dans le ſang à cauſe de la petiteſſe des poils (*villi*) du velouté des inteſtins.

Si la maſſe des eſprits animaux eſt totalement

augmentée, le ton de toute la machine le ſera auſſi; s'il s'en derive ſeulement davantage vers une partie, cette partie ſeule ſera plus tendue.

La fibre n'eſt relâchée que parcequ'elle eſt trop abreuvée d'humidités; ſi donc on les évacue ſans lui rien ajouter de roide ou de ſolide, ſes molécules ſe rapprochent, & elle s'étendra davantage : cette action eſt *per accidens* ou négative.

On dit que c'eſt ainſi qu'agiſſent les abſorbants, mais c'eſt mal à-propos; ils ne paſſent point dans la maſſe du ſang ſous la forme abſorbante : s'ils y paſſent, c'eſt ſous la forme d'un ſel neutre; car alors ils quittent leur eſſence terreuſe pour en prendre une ſaline; puiſque les ſels s'inſinuent partout, ils pourront facilement pénétrer les *villi* des inteſtins.

Les toniques *per accidens* ſont ceux qui produiſent une excrétion ſéreuſe; tels ſont les purgatifs, les diurétiques, les diaphorétiques : en enlevant l'humidité qui inondoit la machine, ils donnent du ton aux ſolides.

Le froid donne du ton aux ſolides, puiſqu'en hiver on eſt plus fort, on mange davantage, & on a plus de chaleur; cela vient de ce que le froid empêche la diſſipation de toutes les humeurs & même des eſprits, & c'eſt comme s'ils augmentoient en totalité : de plus, cette ſuppreſſion d'humeurs ne peut ſe faire que la maſſe générale n'augmente le mouvement circulaire, le frottement, la chaleur.

L'exercice donne tant de ton aux fibres, qu'il peut ſeul guérir les pâles-couleurs, parce que les eſprits ci-devant languiſſants ſe trouvent volatiliſés, & pénetrent pour lors les parties qu'ils ne pouvoient pénétrer auparavant.

La chaleur & le feu ſont toniques de la même

façon que les évacuants ; c'eſt à-dire, en privant le corps d'une certaine quantité d'humidité.

Il s'enſuit de tout ce que je viens de dire que les remedes toniques échauffants irritent, augmentent le mouvement des humeurs, & diminuent la cohérence de leurs molécules : ces remedes ont lieu dans les relâchements, l'hydropiſie, la cachexie.

Avant que de les donner, il faut avoir égard au ſujet ; ainſi on ne donnera pas à un vieillard les toniques qui durciſſent les fibres, mais ceux qui augmentent la quantité des eſprits.

Pendant l'action d'un remede tonique, il faut ſe tenir à l'air, s'exercer, & s'abſtenir de boiſſon trop relâchante ; s'il a trop fait d'effet, il faut ſe tenir tranquille & en repos ; s'il eſt néceſſaire, on boit de l'eau chaude, on ſaigne même pour procurer l'affaiſſement.

DES REMEDES RELACHANTS.

Les relâchants ſont ceux qui peuvent changer l'état de la fibre & la faire prêter & s'alonger, ſans qu'elle coure riſque de ſe rompre ; c'eſt de-là qu'ils calment la douleur.

De ce que ces remedes relâchent, il s'enſuit que les fibres deviennent plus molles & flexibles, préſentent moins de réſiſtance aux fluides qui les font prêter plus facilement ; puiſqu'alors une partie de l'impulſion, qu'ils ont reçue du cœur, n'eſt point employée à forcer leur rigidité, dont l'obſtacle réel à la circulation eſt levé.

Un des avantages de cette ſoupleſſe dans les fibres eſt leur relâchement & la liberté de circulation.

Chez les vieillards, la circulation ceſſe, parce que le cœur ne peut plus imprimer au liquide une force ſuffiſante pour dilater les arteres ; ces arteres ne réagiſſent point, puiſqu'elles n'ont point été dilatées

latées, & la mort s'enſuit. Il eſt ſouvent impoſſible que le cœur puiſſe forcer les arteres dans les vieillards, où elles ſont pour la plupart oſſifiées à l'endroit de leur bifurcation.

La fibre n'eſt roide que par la cohérence trop intime des molécules qui la compoſent, par leur contact trop fort, ſoit médiat, ſoit immédiat. Puis donc que cette cohérence produit la rigidité, ſi on la diminue, on produira le relâchement.

Tout corps, qui pourra, par des molécules molles, flexibles, liquides, agir ſur la fibre, portera le nom de relâchant; l'eau ſeule peut pénétrer les fibres.

Boerhaave ne croit pas que cette action puiſſe s'opérer ſur la fibre principe. La fibre principe, dit-il, n'eſt pas creuſe; il n'eſt donc pas facile de concevoir comment elle pourra être pénétrée par l'eau. Il ne faut pas conclure de-là l'impoſſibilité du fait: peut-être ſes molécules ſeront-elles aſſez ſubtiles pour cela, la terre & l'eau ſur-tout compoſant apparemment les $\frac{3}{4}$ & demi de notre machine.

Du tiſſu de la fibre principe, on tire de l'eau & de la terre; quelle impoſſibilité donc y a-t-il que l'eau la pénétre? Sans cela, comment expliquer la génération, l'accroiſſement, le dépériſſement? Donc l'eau peut très bien pénétrer le tiſſu de la fibre principe, & opérer le relâchement.

Mais, dit-on, plus des molécules ſe touchent, plus leur cohérence eſt grande; & elle l'eſt d'autant plus que ces parties ſont ſimples: or rien n'eſt plus ſimple que la fibre principe; donc ſon tiſſu eſt ſi ſerré, qu'il eſt impénétrable à l'eau.

Je réponds, 1°. la force de la liquidité eſt ſi grande, qu'elle peut ſeule opérer la diſſolution de l'or: or le tiſſu de la fibre principe n'eſt pas plus ſerré que l'or. De plus, tout corps a des pores,

donc la fibre principe en a auſſi : en effet, elle donne par l'analyſe les quatre principes dont l'union ne peut ſe faire ſi intimement qu'ils ne laiſſent des pores. Enfin n'eſt-ce pas une abſurdité d'avancer que, ſi les molécules d'eau pénétroient la fibre principe, elles occaſionneroient ſa rupture ?

Pour derniere preuve que l'eau pénetre la fibre principe ; dans les maladies où le *ſerum* abonde, les chairs ſont macérées ; dans les vieux ulceres, elles ſont blafardes, mollaſſes & baveuſes : donc Boerhave a tort d'avancer que l'eau ne peut pénétrer la fibre principe.

Puis donc que l'eau pénetre la fibre principe, l'on conclut néceſſairement *à fortiori* qu'elle pénetre la fibre ſecondaire.

En effet, comme cette fibre eſt compoſée de l'aſſemblage de fibres principes, dont l'union forme un tuyau creux ; ſans parler du relâchement qu'elle recevra de l'eau qui aura pénétré la fibre principe, l'eau de plus s'inſinuera entre les fibres premieres qui la compoſent, les écartera, & relâchera la fibre ſecondaire.

Soit que la tenſion ſoit naturelle dans un juſte degré, ou contre nature tendue outre meſure, le relâchement s'opérera de même ; par exemple, quand la tenſion eſt à un juſte degré, plus l'on boira d'eau chaude, plus elle s'en éloignera ; de même, quand la tenſion eſt trop forte, plus l'on boira d'eau chaude, plus la tenſion approchera du degré convenable.

Les émollients, agiſſant & ſur les fluides, & ſur les ſolides, ne ſont pas de véritables relâchants. Une fibre eſt trop roide, ou parcequ'il s'inſinue des particules roides dans ſes pores, ou parcequ'on la prive de ſon humidité : dans ce ſecond cas, il ſuffit de la lui rendre pour la relâcher.

Dans le premier cas, quand une fibre eſt trop tendue, parcequ'il s'eſt inſinué dans ſes interſtices des particules roides, ſeches & ſolides, il eſt très difficile de la relâcher. Si les pores étoient dans un état de relâchement, la choſe ſeroit facile, mais ils ne s'y trouvent pas; il faut donc pour la relâcher, d'abord les déloger, & inſinuer à leur place des molécules molles & flexibles.

En partant de ce principe, on voit la raiſon pourquoi les vieillards, les ivrognes, ceux qui mangent des ragoûts, ſont maigres, & ont les fibres ſi dures, qu'il eſt preſque impoſſible de les relâcher; pourquoi elles réſiſtent à tous les remedes : enfin pourquoi on ne ſçauroit empêcher l'homme de vieillir (cette explication convient aux plantes). Ceux qui ont la fibre roide, ſont ordinairement petits.

Si la fibre eſt rigide, parceque l'eſprit animal eſt en général trop abondant, ou eſt ſeulement dérivé ſur une partie, il faudra encore avoir recours à l'eau; les eſprits trouveront alors plus de réſiſtance, & le ton deviendra naturel.

Si la fibre eſt rigide, parcequ'elle eſt privée d'humidité, par exemple, dans ceux qui ſont longtemps ſans manger; le *ſerum* diminue, & non pas les eſprits à proportion; il ſurvient donc trop de roideur & en conſéquence des inflammations : c'eſt ce qui fait qu'aux jeûnes du Carême, il y a tant de rhumes & de fluxions de poitrine.

La fibre relâchée perdra de ſon élaſticité; plus elle en perdra, moins elle ſera contractile; d'où il s'enſuit que les exceſſifs relâchements nous rendent incapables de tout exercice; on en trouve des exemples chez les Aſiatiques : c'eſt l'exceſſif relâchement qui fait que leurs femmes ont les mammelles ſi pendantes.

Plus donc les fibres ſont relâchées, moins il y a d'élaſticité & de force contractile.

Parmi les relâchants, l'eau eſt le plus étendu, les autres ſont ſubalternes ; les relâchants aqueux comprennent les bains chauds, les bains de vapeurs, les douches, pour l'extérieur ; à l'intérieur, l'eau chaude bue abondamment ou priſe en lavement.

Elle donne ſa qualité relâchante à d'autres corps ; par exemple, l'air humide relâche conſidérablement : donc ceux qui habitent les lieux humides ſont ſujets aux maladies qui doivent leur cauſe à un anéantiſſement général de forces

Après l'eau, les huiles végétales & animales ; parmi les animales, les graiſſes les plus douces, les plus fines, ſont les plus efficaces.

Si elles donnent à l'extérieur des éréſipeles, ce n'eſt pas leur effet propre, mais c'eſt qu'elles ſont devenues rances par la chaleur de la peau ; ce qui fait que les bons praticiens évitent les huiles qui ont ſubi la chaleur du feu, & font changer celles qu'ils preſcrivent de quatre en quatre heures.

Les bains des animaux ſont auſſi un fort bon relâchant ; on enveloppe une partie malade dans le ventre d'un animal qui vient d'être tué, & on s'en ſert fort heureuſement pour relâcher les tendons & aponevroſes. Ce relâchement eſt dû à la vapeur qui s'éleve alors, & qui eſt en partie huileuſe & en partie aqueuſe.

Les huiles végétales, légeres, douces, tirées par expreſſion, ſont auſſi d'excellents relâchants ; on s'en ſert à l'intérieur pour détendre la fibre.

La décoction des farineux eſt inférieure aux huiles ; elle relâche cependant, puiſqu'elle emporte, de ces végétaux une partie de leur huile & de leur eau.

Les émulſions des végétaux ſont auſſi fort en uſage en médecine pour relâcher ; les mucilages des

végétaux, mêlés avec de l'eau, pénetrent les fibres, on s'en ſert fort heureuſement à l'extérieur : tels ſont tous les mucilages tirés des plantes émollientes.

On ajoute au nombre des relâchants, les ſavons & la bile des animaux qui eſt un véritable ſavon : mais quelque doux que paroiſſent ces ſavons, ils irritent toujours un peu ; &, s'ils relâchent, c'eſt en fondant les humeurs qui deviennent alors plus capables de pénétrer la fibre.

Le repos & le ſommeil ſuffiſent ſouvent ſeuls : c'eſt de-là que les femmes ont la fibre ſi molle.

De ce qu'un remede eſt relâchant, il s'enſuit néceſſairement que diminuant l'action de la fibre ſur le liquide, il diminuera le mouvement du liquide, & ſera anodyn & rafraîchiſſant ; rafraîchiſſant, puiſque diminuant le frottement, il diminuera la chaleur ; anodyn, puiſqu'il relâchera la fibre qui approchoit du degré de rupture.

Les relâchants conviennent dans les cas où la contraction eſt trop forte, de quelque cauſe qu'elle vienne ; & on doit s'en abſtenir, dans les cas où le relâchement eſt trop grand, comme chez les enfants, les tempéraments phlegmatiques, ou ceux qui ſont attaqués de quelque maladie ſéreuſe ; obſervation de la plus grande conſéquence, puiſque des malades, guéris par la diete & les relâchants, ont peine à ſe retablir, & périſſent même. Quand on doit prendre un relâchant, il faut garder le repos : le ſommeil eſt très bon ; on le procure même par un narcotique. Lorſqu'il opere, on ſe tient tranquille ; s'il opere trop, on preſcrit les toniques ; &, ſi l'on y a recours de bonne heure, on eſt ſûr de réuſſir.

Les Relâchants ſont :

L'EAU ſimple, le plus puiſſant de tous.
Les bains chauds.
Les bains de vapeur.
Les douches.
L'eau de poulet & de veau.
Le petit-lait.
Les huiles végétales & animales, telles que :
- D'amandes douces & ameres.
- D'olives.
- De pavot blanc.
- De ſolanum.
- De tréfle odorant.
- De violettes.

Les graiſſes
- De canard.
- D'oie.
- De chapon.
- De bœuf.

Le beurre.
La crême.
Les bains des animaux tués.
La décoction des ſubſtances farineuſes ; telles que :
- Amandes douces.
- Avoine.
- Le bled ſarrazin.
- Graine de lin.
- Orge.
- Maïs.
- Millet.
- Piſtaches.
- Quatre ſemences froides.
- Pani.
- Riz.
- Froment.
- Seigle.

Les émulsions des mêmes substances.
Les mucilages.
Les savons.
La bile.
Le repos.
Le sommeil.

DES MÉDICAMENTS QUI AGISSENT SUR LES LIQUIDES.

1°. *Les délayants.*

Ces médicaments agissent de trois manieres; en donnant plus de consistance au liquide, en le rendant plus fluide, en lui communiquant un peu d'acrimonie, ou la lui ôtant, s'il en a.

Les humeurs péchent tantôt par trop de consistance, comme dans le scorbut, les écrouelles & les tempéraments pituiteux; tantôt ces humeurs en ont trop peu. Par exemple, chez les personnes attaquées de fievres lentes, la masse des humeurs tombe en fonte & en colliquation; le sang est tout-à-fait dissous, comme dans le scorbut, les obstructions du bas-ventre, le dernier degré de la vérole.

Dans le premier cas, on pense à délayer le sang; dans le deuxieme, à rallier ses globules.

Comme il se trouve aussi des maladies où les humeurs péchent par trop d'âcreté, on tâche de les adoucir; ce qui fait un troisieme genre de remedes qui agissent sur les fluides.

On divise aussi les remedes, qui agissent sur nos humeurs, en ceux qui peuvent augmenter ou diminuer le mouvement du sang; mais il faudroit, pour que cette division fût juste, que le sang eût par lui-même & le mouvement de liquidité, & le

mouvement de circulation ; ce que nous allons examiner.

L'eau ſeule a par elle-même ſon mouvement de liquidité, le ſang ne l'a pas ; s'il l'avoit, hors de la veine il ne ſe coaguleroit pas, ainſi que la lymphe ; preuve certaine que, s'il eſt liquide dans nos vaiſſeaux, ce n'eſt pas par lui-même, mais qu'il tient ſa liquidité de l'action des vaiſſeaux mêmes.

Le microſcope prouve cette derniere propoſition ; par ſon moyen dans la queue d'un têtard, on voit le ſang liquide, tant que les vaiſſeaux continuent de battre ; mais, dès qu'ils ſe ralentiſſent, on voit le ſang s'arrêter & ſe coaguler ; &, ſi l'on excite de nouveau leurs oſcillations, on apperçoit le ſang à demi coagulé reprendre peu à-peu ſa liquidité ; donc c'eſt des vaiſſeaux que le ſang tient ſa liquidité.

Quant au mouvement de circulation, l'eau même, quoique liquide par elle-même, ne peut tenir ce mouvement que d'un autre agent ; donc, ſi le ſang circule dans nos vaiſſeaux, il doit le mouvement entierement aux ſolides.

Les remedes donc, qui augmentent ou diminuent la circulation, ne ſont pas à proprement parler de la claſſe des remedes qui agiſſent ſur les liquides, mais bien de la claſſe de ceux qui agiſſent ſur les ſolides ; tels ſont les toniques & les relâchants.

Ainſi nous n'aurons égard qu'à l'action de diviſer, d'épaiſſir & d'adoucir les humeurs.

On nomme délayants les remedes qui donnent de la liquidité à nos humeurs, en agiſſant ſpécialement ſur elles ; on y comprend les apéritifs fondants & inciſifs : mais, à ſtrictement parler, ces remedes ne doivent être conſidérés qu'en tant qu'ils agiſſent & ſur les liquides, & ſur les ſolides.

Puiſque les liquides n'ont trop de conſiſtance, que parceque leurs molécules ont trop de cohérence, il ſuffit de diminuer cette cohérence pour les délayer.

Plus ces molécules ſont ſimples, analogues, proches l'une de l'autre, plus leur cohérence eſt intime & difficile à vaincre ; il s'enſuit que ce qui diminuera la ſimplicité des globules du ſang, les rendra hétérogènes, les écartera les uns des autres, empêchera qu'ils ne ſe touchent par des ſurfaces ſi amples ; tout cela, dis-je, portera le nom de délayants.

Voilà quatre moyens de délayer nos humeurs. Mais, comme rendre hétérogène & diminuer la ſimplicité ſont abſolument la même choſe, nous réduirons les deux premiers ſous un même point de vue.

Tout ce qui de ſa nature n'eſt point propre à former ni ſang, ni lymphe, étant une fois introduit dans la maſſe de nos humeurs, les rendra moins ſimples & plus hétérogènes : voilà la premiere façon de délayer. Les molécules ſalines, métalliques, peuvent produire ce premier effet ; il eſt vrai qu'elles s'inſinuent dans les pores des molécules de nos humeurs, les écartent, & ſur tout le mercure à cauſe de ſon extrême tenuité ; mais auſſi, en ſe combinant avec les molécules ſanguines, elles les rendent plus compoſées, & leur cohérence moins forte.

La ſeconde maniere d'atténuer eſt d'écarter les globules les uns des autres ; ce qui s'opere en deux manieres, ſoit en interpoſant un fluide entre deux, ſoit en les caſſant par une force ſupérieure.

On écarte les molécules de nos humeurs dans le premier ſens, en ſe ſervant de délayants ; l'eau eſt le ſeul que je connoiſſe : elle peut à la vérité être chargée de quelques particules médicamenteuſes, mais c'eſt à tort qu'on regarde la laitue, la bourrache,

la bugloſe, comme de véritables délayants; ſi elles le ſont, c'eſt en conſéquence de l'eau qui leur ſert de véhicule.

En imprimant au ſang plus de vîteſſe, ſes molécules ſe heurtent les unes contre les autres; les unes ſe caſſent, les autres s'écornent; d'ailleurs, ayant plus de vîteſſe, elles ſont obligées de s'alonger, de ſe diviſer pour enfiler des canaux capillaires par où certainement elles ne paſſeroient pas, ſi elles alloient plus lentement : voilà comme on écarte les molécules de nos humeurs, en les caſſant.

Cette vîteſſe eſt imprimée aux liquides immédiatement par les ſolides; ce qui fait que ces ſortes de médicaments atténuants doivent agir ſur les ſolides; telsſont les toniques, les contrahants, les ſtimulants.

Quand le ſang eſt coagulé, on emploie des remedes nommés réſolutifs; mais nous en parlerons à part.

La derniere maniere de diminuer la cohérence des molécules de nos humeurs, eſt d'empêcher qu'elles ne ſe touchent par de larges ſurfaces. Pour cela, on augmente leur vîteſſe, on les délaye, on met en uſage les ſels alkalis, tant fixes que volatils, les ſavons, les molécules métalliques, & ſur-tout celles du mercure qui operent, en ſe nichant dans les pores des molécules de nos humeurs.

En partant de ce principe, on voit que, parmi les fondants, le mercure eſt celui qui produit le meilleur effet; quant au fer, il n'agit pas en s'inſinuant entre les molécules, mais en augmentant le ton des ſolides.

Les délayants ſont :
L'eau ſimple, le plus puiſſant.
Le petit-lait.

Les apéritifs fondants.
Les inciſifs.
Les antiſcorbutiques.
Les alkalis fixes & volatils.
Les ſavons.
Les molécules métalliques.
Le mercure.
La laitue.
L'endive.
La bourrache.
La bugloſe.

2°. *Les atténuants.*

Pour les atténuants délayants ils auront la vertu humectante, rafraîchiſſante; ceux qui attenuent, en augmentant le mouvement, participeront des propriétés des toniques. Le mercure crud tient le milieu entre les échauffants & les relâchants.

Les atténuants, ſuivant les maladies, ont reçu divers noms; par exemple, antiſcorbutiques, antiſcrophuleux, antivénériens, &c.

Les atténuants agiſſent ſpécialement ſur la lymphe ou ſur le ſang; les atténuants de la lymphe ſont l'antimoine & le mercure: ils agiſſent auſſi ſur le ſang. Les atténuants du ſang ſont les ferrugineux; il n'agiſſent point ſur la lymphe, parcequ'ils ne pénetrent point dans les vaiſſeaux lymphatiques; &, quand ils y pénétreroient, agiſſant comme toniques, leur vertu ſeroit foible, puiſque les vaiſſeaux lymphatiques ont peu d'élaſticité.

Si la lymphe n'étoit point encore extravaſée, qu'il n'y eût que pâleur, engourdiſſement, peſanteur de tout le corps, douleurs vagues dans les membres, ſans aucun engorgement manifeſte; quoique l'antimoine & le mercure ſoient les véritables atténuants de la lymphe, il vaudroit mieux cependant

pour l'atténuer dans ce cas, employer les martiaux, parce qu'alors le mercure & l'antimoine mettroient la masse des humeurs en fonte : c'est le contraire, quand il y a des engorgements déclarés.

On prescrit les atténuants, quand le sang & les humeurs ont trop de consistance, comme chez les vaporeux, les phlegmatiques, & dans toutes les maladies d'obstruction : ils ne conviennent pas partout où il y a dissolution, rigidité, phlogose, inflammation.

On prépare à l'usage des atténuants, en diminuant la masse des humeurs par des saignées, la diéte & des purgatifs : sans cela, les humeurs divisées, occupant plus d'espace, les vaisseaux seroient en risque de crever. On relâche les fibres par les bains & autres délayants ; pour les prendre, on choisit une saison convenable, & l'on a égard au tempérament. S'il étoit chaud, atrabilaire, on commenceroit par les plus foibles, & à petite dose, se réservant d'augmenter peu-à-peu, en cas de nécessité : sans cette précaution, on exposeroit le malade à des inflammations, des squirrhes, même des cancers. Malgré ces précautions, si l'on s'apperçoit que ces remedes échauffent, on les cesse pour un temps ; après leur usage, on a lieu de craindre la dissolution des humeurs, sur-tout si l'on s'est servi des alkalis, tant fixes que volatils.

Les atténuants sont :
Les incisifs.
Les apéritifs.
Les antiscorbutiques
Les antiscrophuleux.
Les antivénériens.
L'antimoine.
Le mercure.

Le fer.
La racine de ſquine.
La ſalſepareille.
Le gaïac.
Le ſaſſafras.
Les fleurs de ſel ammoniac martiales.
La gomme ammoniac.
Le galbanum.
Le ſagapenum.
Le cinnabre.
L'æthiops minéral.
L'*aquila alba*.
La panacée.
La vipere.
Les cloportes.

DES REMEDES ÉPAISSISSANTS.

Ces remedes ſont tous les corps qui peuvent donner au ſang plus de conſiſtance. Sans m'embarraſſer de toutes les diſtinctions imaginaires qu'on en fait, je vais eſſayer d'expliquer leurs différentes façons d'agir; & de-là l'on comprendra facilement leurs eſpeces.

Tout corps donc, qui pourra augmenter la force de cohéſion des molécules de nos humeurs, ſera un épaiſſiſſant.

Cette force de cohéſion des molécules de nos humeurs dépend de la ſimplicité, de l'homogénéité & de l'approchement de ces mêmes molécules, puiſque leur fluidité conſiſte dans leur compoſition, leur hétérogénéité & leur écartement. Il ne faut donc, pour donner plus de conſiſtance à nos humeurs, que rendre leurs molécules plus ſimples, plus homogenes, & en procurer l'approchement le plus qu'il eſt poſſible.

On rend ces molécules homogenes, en écartant

les molécules étrangeres qui ſont interpoſées entr'elles, & en aſſimilant celles qui peuvent être aſſimilées.

En pratique, toutes molécules étrangeres, dans la maſſe de nos humeurs, portent le nom de *crudités*. On conſidere deux ſortes de crudités; 1°. les unes qui peuvent s'aſſimiler à nos humeurs avec le temps; par exemple, des mucilages, des gelées de viande, dans nos vaiſſeaux, ſont d'abord crudités de la premiere eſpece, puiſque quelques circulations font prendre à ces corps le caractere de ſang : 2°. les autres qui ne peuvent jamais s'aſſimiler; telles ſont les molécules ſalines, mercurielles, dans nos vaiſſeaux.

De-là il s'enſuit que tout évacuant, comme purgatif, diurétique, ſudorifique, eſt épaiſſiſſant; puiſqu'en enlevant le *ſerum* interpoſé entre les molécules ſanguines, il rend ces mêmes molécules plus homogenes, & par conſéquent capables de s'unir plus étroitement.

Si les crudités étoient des molécules ſalines mercurielles, il ſeroit impoſſible de pouvoir jamais les aſſimiler; mais, quand les crudités ne ſont point de cette eſpece, l'aſſimilation peut s'en faire, en augmentant l'action des vaiſſeaux. D'où l'on voit qu'un remede atténuant ſera en même-temps épaiſſiſſant, en ce qu'obligeant les globules du ſang à s'allonger pour paſſer par les extrémités artérielles, ces molécules ſe préſentent avec plus de ſurface: cette action eſt ſecondaire dans les atténuants.

Le ſecond moyen d'opérer l'épaiſſiſſement de nos humeurs eſt d'empêcher l'écartement des molécules qui le forment. Or cet écartement vient de corps interpoſés entr'elles, ou du mouvement extraordinaire de ces mêmes molécules.

Les évacuants, les purgatifs, les diurétiques, les

ſudoriques & autres, enlevent merveilleuſement tout ce qui peut être interpoſé entre les molécules de nos humeurs, & les tenir écartées. Une preuve convaincante de cet effet, c'eſt qu'on a vu le ſang reſter à ſec, après de longues diarrhées & d'abondantes ſalivations, dans des hydropiſies où la ſéroſité quitte le ſang pour s'épancher dans l'abdomen, &c.

Parmi les évacuants, les ſudorifiques l'emportent ſur les autres dans les diſſolutions copieuſes, comme celle qui ſe rencontrent dans le ſcorbut.

Pour produire le rapprochement des molécules de nos humeurs écartées par le mouvement & le frottement, il faut diminuer le mouvement & le frottement.

1°. On diminue le mouvement de nos humeurs, en leur mêlant quelque corps moins propre au mouvement; c'eſt ce qu'operent les mucilages gommeux & les gelées des animaux.

2°. En émouſſant leurs pointes âcres & irritante, par le moyen des acides qui, en ſe combinant avec les âcres, y forment des ſels neutres ammoniacaux; leurs pointes ſont émouſſées, leurs irritations ſont moins vives, & le mouvement eſt diminué. Les acides agiſſent auſſi, ou en bridant les ſoufres trop exaltés de nos humeurs, ou en formant, avec les huiles qui ſont en grande quantité, une eſpece de compoſé ſavonneux : ces huiles deviennent plus miſcibles à l'eau, &c.

3°. En leur enlevant la matiere du feu, les molécules, n'étant plus écartées par cette matiere ignée, ſe rapprocheront davantage : cet effet réſulte de l'uſage de toutes les liqueurs bues à la glace.

4°. En diminuant l'action des ſolides ſur elles : on emploie dans cette vue les remedes relâchants.

Parmi tous ces remedes qui donnent de la conſiſtance aux humeurs, les plus uſités ſont les acides;

quand nos humeurs, par le mouvement & la chaleur, tendent à s'alkaliſer. Les condenſants, les liqueurs à la glace, s'emploient rarement en qualité de remedes. Les inviſcants, les mucilagineux, les gelées des animaux, ne ſe preſcrivent jamais, comme épaiſſiſſants mais comme adouciſſants relâchants. Tous ceux dont l'action eſt ſecondaire les évacuants, les atténuants, ſont ordonnés ſuivant les circonſtances où ils ſont utiles; par exemple, dans une diſſolution ſcorbutique, pour rendre au ſang ſa conſiſtance, on met en uſage les atténuants; dans ce cas, les mucilagineux augmenteroient le mal.

Des façons d'agir des remedes épaiſſiſſants, il s'enſuit des vertus ſecondaires qu'il eſt facile d'appercevoir: par exemple, les inviſcants & les coagulants, outre leur vertu d'épaiſſir, ont auſſi celle d'être narcotiques, calmants, rafraîchiſſants; & ce, en réprimant le mouvement exceſſif de nos humeurs.

Dans la médecine, on a plus ſouvent beſoin des atténuants que des épaiſſiſſants; on n'a recours à ces derniers, que dans les cas de diſſolution, & de fontes d'humeurs.

Avant que de preſcrire les épaiſſiſſants, il eſt très important d'examiner de quelle eſpece eſt la diſſolution qu'on veut combattre. Chez des convaleſcents, dans des maladies chroniques, les inviſcants, comme émulſions, huiles, mucilages & autres, quoique remedes fort doux, ſont très nuiſibles; ils augmentent les obſtructions, ou en font naître, s'il n'y en a pas; on les emploie dans les toux invétérées, où ils peuvent produire quelque bon effet, en détendant le genre nerveux par leur vertu adouciſſante; car, dire qu'ils agiſſent en épaiſſiſſant, c'eſt une choſe inconcevable. En effet,

quelle

quelle action peut avoir, par exemple, deux onces de mucilage ſur cinquante à ſoixante livres de ſang & plus.

Dans la toux des enfants, ils ſont toujours contraires. Pour moi je les guéris, & mêmes les adultes, avec les émétiques & les purgatifs.

Avant donc que de donner un épaiſſiſſant, il faut bien examiner celui qui convient; par exemple, dans la leucophlegmatie, on emploie les évacuants; s'il y a obſtruction, les atténuants. Pour les incraſſants, les inviſcants, ils ſont rarement en uſage; & les médecins, qui ordonnent à des cachectiques les crêmes de ris, d'orge & de gruau, n'en obtiennent jamais un bon effet : ils ne font qu'augmenter les obſtructions.

Les épaiſſiſſants ſont :
Les purgatifs.
Les diurétiques.
Les ſudorifiques.
Les crêmes de ris.
d'orge.
de gruau.

Des Remedes Adouciſſants.

Ces remedes ſont tous les corps qui peuvent corriger & détruire l'acrimonie de nos humeurs.

De tous les remedes que l'on connoît agir ſur les fluides, il n'en eſt point dont l'action ſoit plus marquée ſur ces mêmes fluides, que les adouciſſants.

Puiſque leur effet eſt de corriger toute l'acrimonie, avant que d'expliquer leur action, il eſt à-propos de prendre une juſte idée de ce que c'eſt qu'âcre.

On appelle généralement âcre tout ce qui peut faire effort ſur les fibres en les heurtant par une petite ſuperficie; par exemple, une épingle, une

épine, une lancette, à l'extérieur; mais, comme ces corps ne peuvent circuler dans la maſſe de nos humeurs, il s'enſuit qu'il n'y a que les ſels qui puiſſent faire l'office des âcres, à l'intérieur. Les huiles peuvent devenir auſſi rances & acrimonieuſes, mais ce n'eſt qu'en conſéquence du ſel qu'elles contiennent; car toutes les parties huileuſes étant molles & flexibles, il eſt évident que leurs particules, en frappant les fibres, ſe ploieroient, & céderoient au contact.

L'effort d'un corps ſur un autre eſt abſolu ou ſpécifique: l'effort abſolu dépend de la maſſe & de la vîteſſe d'un corps qui va frapper ſur un autre; l'effort ſpécifique dépend de la même maſſe & de la même vîteſſe de ce corps, comparé relativement à la réſiſtance qu'un autre lui oppoſe.

Tout effet d'un corps ſur un autre dépend entierement de la réſiſtance qu'il rencontre dans ce corps; par exemple, prenez deux corps, dont le premier ait 1 de maſſe & 1 de vîteſſe, le ſecond 1 de maſſe & 4 de vîteſſe; ſi ce dernier rencontre trois degré de réſiſtance, ces deux corps n'auront également que 1 d'effort.

Tant que les molécules de nos humeurs ſont molles & flexibles, elles n'ont nulle acrimonie; mais, ſi-tôt qu'elles ſont roides & inflexibles, elles deviennent acrimonieuſes, & d'autant plus qu'elles heurtent contre les fibres par une ſurface plus petite.

Plus les molécules acrimonieuſes ont de matiere ſous un volume déterminé, plus elles ont d'action, puiſque l'action d'un corps dépend autant de la maſſe que de la vîteſſe; c'eſt ce qui fait que les molécules mercurielles ſont plus pénétrantes qu'aucune autre molécule métallique.

On a voulu diſtinguer les âcres de notre machine,

en âcres innés & en âcres adventices ; mais cette distinction est purement imaginaire : si cela étoit, il devroit se trouver des âcres dans les humeurs des nouveau-nés ; ce qui n'est pas.

Tous les âcres sont donc adventices. Les molécules salines répandues dans l'air peuvent pénétrer la masse de nos humeurs par les pores absorbants de la peau ; ce qui arrive dans les maladies contagieuses ; mais c'est en petite quantité. La plus grande partie de ces molécules salines s'insinue dans le corps avec les aliments.

On distingue quatre sortes d'acrimonies ; l'acide, l'alkaline, la salée & l'huileuse.

Il n'est point difficile de concevoir la fermentation des âcres, si l'on fait réflexion qu'ils se communiquent à la masse du sang par les voies de la digestion.

Le suc moëlleux, quoiqu'extrêmement doux de sa nature, devient quelquefois d'une telle acrimonie, qu'il est capable de ronger & de ramollir les os ; & la causticité de la lymphe qui découle des cancers, nous donne des exemples de l'acrimonie que peuvent prendre les humeurs douces de notre corps.

Si les âcres ne viennent point du chyle, ils viennent de la décomposition de nos humeurs ; par exemple, nos humeurs ayant perdu de leur mouvement, se séparent, se décomposent ; les sels s'alkalisent ; ils se joignent aux huiles animales. Nous pouvons voir un exemple de la formation de cette acrimonie dans la putréfaction des matieres animales.

Il ne s'ensuit pas de-là que les sels acrimonieux se forment par cette décomposition, ils ne font seulement que se développer ; ce qui prouve qu'ils existoient auparavant dans nos humeurs, & que celles-ci deviennent acrimonieuses, étant expo-

ſées à un degré de chaleur égal à celui de notre corps.

Il ſe fait donc dans notre corps des mouvements ſpontanés, capables de développer les ſels, puiſque les huiles les plus douces deviennent, par la chaleur, rances & acrimonieuſes.

Toute altération de nos humeurs, qui les rend acrimonieuſes, arrive en conſéquence de la putréfaction.

Il y a donc deux ſortes d'acrimonies, quant à la formation : l'alkaline & l huileuſe qui ſe fait par développement; l'acide & la ſalée qui vient du dehors.

L'acrimonie acide eſt cauſée par le mauvais uſage des acides végétaux ou minéraux; ceux-ci en conſéquence de leur peſanteur, ont plus d'action. Cette acrimonie provient auſſi de l'uſage des fruits acerbes; elle ſe rencontre dans le ſcorbut & les enfants.

L'acrimonie ſalée vient de la même ſource que l'acide; elle ſe trouve dans le ſcorbut ſalé & les maladies cutanées.

L'acrimonie alkaline dépend rarement de l'uſage des alkalins, à moins qu'on n'en ait abuſé pour fondre quelque tumeur; mais le plus ſouvent du mouvement extraordinaire de nos humeurs, comme dans les fievres ardentes, puiſque rien n'eſt plus capable d'alkaliſer nos humeurs, que la chaleur & le frottement.

Par cette chaleur, les huiles peuvent auſſi ſe combiner avec différents ſels, devenir rances, d'où provient l'acrimonie huileuſe.

Voyons à préſent comment ſe peuvent détruire les âcres.

On diſtingue de deux ſortes de remedes adouciſſants, à raiſon de leur façon d'agir; les uns, en faiſant changer aux âcres de nature, changent leur

forme ; les autres leur donnent des gaînes & des entraves, & émouſſent ainſi leurs pointes.

Les premiers portent le nom d'adouciſſants universels.

En partant de ce principe & ſuivant les loix chymiques, il eſt un moyen bien ſimple pour détruire les âcres ; c'eſt de les noyer dans beaucoup d'eau, ils ſeront plus étendus, & auront moins de force ; étant plus délayés, ils s'évacueront peu-à-peu, ou par les urines, ou par d'autres excrétoires; de-là il eſt évident que les délayants tiennent le premier rang parmi les adouciſſants univerſels.

Les huiles douces, en liant & embarraſſant par leurs parties graſſes les âcres, ſont auſſi au nombre des adouciſſants univerſels.

Les mucilagineux tirés des végétaux, les gommeux, ſont auſſi adouciſſants, ainſi que la décoction des farineux avec les émulſions.

La ſeconde eſpece d'adouciſſants, ſont les adouciſſants ſpécifiques qui ſont relatifs à telle ou telle eſpece d'acrimonie.

Si l'acrimonie eſt alkaline, on emploie avec ſuccès les acides; ils embarraſſent & émouſſent les pointes de l'alkali, & il en réſulte un nouveau compoſé qui n'a plus d'acrimonie ; les acides font un très grand bien dans le ſcorbut alkalin, & dans les fievres malignes putrides.

Au contraire, ſi l'acrimonie eſt acide, on ſe ſert des alkalis. Il eſt à remarquer que, ſi l'acide eſt encore dans les premieres voies, quoique les alkalins puiſſent produire un grand bien, on ne les emploie pas, parcequ'ils pourroient enflammer l'eſtomac ; mais on leur ſubſtitue les abſorbants, dont l'uſage eſt très ſûr alors : ils n'auroient aucun effet, ſi l'acide avoit pénétré dans le ſang, puiſque, com-

me je l'ai prouvé, les abſorbants n'y peuvent entrer ni pénétrer.

Si l'acrimonie eſt ſalée, on la combat par les délayants & les évacuants; ce ſont les remedes les mieux indiqués dans le ſcorbut ſalé.

On ordonne à peu-près les mêmes remedes dans l'acrimonie huileuſe. Les inviſcants & les acides dans ce cas ſont un très grand bien; en ſe combinant avec l'alkali & les huiles, il en réſulte un véritable ſavon ami de nos humeurs.

Suivant ces principes, on voit facilement comment on peut émouſſer les pointes d'un poiſon, pourvu que l'on connoiſſe ſa nature.

Les vertus ſecondaires des adouciſſants généraux ſont d'être relâchants, calmants, rafraîchiſſants: quant aux adouciſſants ſpécifiques, les acides ſont rafraîchiſſants & coagulants, les âcres étant échauffants, atténuants & diſſolvants.

On emploie tous ces différents adouciſſants ſuivant l'eſpece d'acrimonie préſente ou imminente; la contre-indication eſt le défaut d'acrimonie: avant, pendant & après leur uſage, il faut garder le repos.

Les adouciſſants ſont:
L'eau; le bain.
Les racines de guimauve.
de nénuphar.
de ſcorſonere.
La gomme arabique.
adraganth.
Les farineux.
La ſemence d'herbe aux puces.
La rapure d'ivoire.
de corne de cerf.

Les fleurs de guimauve.
de bouillon-blanc.
de violettes.
La regliſſe.
Les limaçons.
Les tortues.
Le miel.
Les figues.
Les dattes.
Les raiſins ſecs.
Les jujubes.
Les amandes douces.
Les quatre ſemences froides majeures.
froides mineures.
Les piſtaches.
Les pignons doux.
Le lait.
Le beurre.
La crême.
Le lait de beurre.
Le petit-lait.
Le blanc de baleine.
Les écreviſſes.
Les grenouilles.
L'huile d'amandes douces.
de graine de pavots.
d'olives.
La laitue.
Le pourpier.
La bourrache.
La bugloſe.
L'eau de poulet.
de veau.

DES REMEDES EN PARTICULIER.

On diviſe d'abord les remedes en évacuants &

en altérants; c'eſt la diviſion la plus utile pour la pratique.

Les évacuants ſont ceux qui font ſortir du corps quelque choſe que ce ſoit.

Les altérants changent la conſtitution de nos humeurs, ſans évacuation, au moins ſenſible.

Les évacuants prennent différents noms, tant par rapport aux humeurs ſur leſquelles ils agiſſent, que par rapport à l'endroit par où ils les évacuent.

Quant à l'endroit par où ils évacuent, ils prennent le nom de vomitifs, purgatifs, ſudorifiques, diurétiques, ſuivant les routes qu'ils prennent en opérant.

Quant aux humeurs qu'ils évacuent, ils prennent le nom de cholagogues, quand c'eſt la bile; de phlegmagogues, quand c'eſt la pituite.

DES ÉMÉTIQUES.

Les émétiques ou vomitifs, anacathartiques ou mochliques, quand leur action eſt extrême, ſont des remedes qui évacuent principalement par en haut les matieres contenues dans l'eſtomac.

Pour que le vomiſſement s'opere, il faut que ce qui eſt dans l'eſtomac ſoit comprimé, & qu'il trouve moins de réſiſtance à s'échapper par en haut que par en bas.

Quand l'eſtomac ſe contracte ſubitement, ce qui eſt contenu dans ſa capacité ſouffre une preſſion; mais cette preſſion étant latérale, les matieres ne tendent pas plus à s'échapper par en haut que par en bas, tout étant égal des deux côtés quant à la réſiſtance; il faut donc que l'orifice cardiaque ſoit plus relâché que le pylore, pour que le vomiſſement s'opere.

Or, quand l'eſtomac ſe contracte ſubitement, plus une de ſes parties a de fibres contractiles, plus

ſa contraction eſt forte ; or le pylore, à cauſe de la bande muſculaire qui l'entoure & dont le cardiaque eſt totalement privé, eſt une des parties de de l'eſtomac qui a plus de fibres contractiles ; donc la contraction du pylore ſera très forte en comparaiſon de celle du cardiaque ; donc les matieres contenues dans l'eſtomac, la preſſion étant latérale, trouveront plus de réſiſtance à s'échapper par le pylore que par le cardiaque ; donc, dans cette preſſion latérale, le vomiſſement doit s'enſuivre.

Le pylore cependant n'eſt pas exactement fermé ; ce qui fait qu'il paſſe quelque portion de l'émétique dans les inteſtins.

Outre le moins de réſiſtance que préſente le cardiaque, on favoriſe encore le vomiſſement par ſa ſituation, en ſe tenant couché ; dans cette poſition, on a bien moins de peine à vomir, que ſi l'on étoit debout.

Chirac & du Vernay ont prétendu que l'eſtomac n'entroit pour rien dans le vomiſſement, & qu'il dépendoit totalement de la contraction des muſcles abdominaux : ils diſoient, pour appuyer leur ſentiment, qu'ayant fait prendre un émétique à un chien, & mis enſuite le doigt dans ſon abdomen, on le ſentoit à peine ſe contracter.

Mais pour moi je ſoutiens que l'eſtomac eſt le principal agent du vomiſſement ; je viens de prouver qu'il ſe contracte, & l'utilité qu'il y a que le pylore ſoit plus contracté, que le cardiaque.

Si-tôt que l'eſtomac eſt contracté, les muſcles abdominaux entrent en contraction par ſympathie ; c'eſt-à-dire, à cauſe de la communication des nerfs intercoſtaux, d'où réſulte le plexus cardiaque, avec les nerfs lombaires.

Tout prouve que, dans le vomiſſement, les nerfs abdominaux ſont en contraction ; on va

à la ſelle, on rend ſon urine, on eſt en exſpiration; phénomenes qui dépendent entierement des muſcles abdominaux.

La preuve que l'on eſt en exſpiration dans le vomiſſement, c'eſt certains ſons que l'on fait entendre en vomiſſant, & qui ne peuvent être produits que par la ſortie de l'air par la glotte; de plus, dans le vomiſſement, les piliers du diaphragme doivent être relâchés, crainte de comprimer le cardiaque; ce qui ne ſeroit pas, ſi l'on étoit en inſpiration: enfin, quand on va vomir, on raſſemble toutes ſes forces, on fait une grande inſpiration, tant pour donner le branle à l'eſtomac, que pour ſe menager l'air dont on aura beſoin.

Sur le même principe, qu'on rend ſon urine & ſes excrémens en vomiſſant, la véſicule du fiel, le pancréas & tous les excrétoires du bas-ventre, ſont dégorgés, puiſqu'il ſe fait alors une preſſion générale ſur tous les viſceres qui occupent cette capacité, d'où il n'eſt même point étonnant qu'il ſe rompe quelque vaiſſeaux dans le foie.

Comme les vaiſſeaux inférieurs ne ſont point exempts de cette preſſion dans l'abdomen, il n'y a rien de ſurprenant, qu'en vomiſſant, le viſage ſoit rouge, enflammé, qu'on crache du ſang, qu'on ait les yeux rouges, larmoyants, maux de tête, d'oreilles, ſuivis de ſurdité; tout cela dépend de ce qui ſe fait ſupérieurement.

Par conſéquent tout ce qui ſera capable de contracter l'eſtomac, les muſcles abdominaux entrant enſuite en contraction par ſympathie; tout cela, dis-je, produira le vomiſſement.

Toute partie irritée reçoit plus d'eſprits, & en conſéquence entre en contraction.

Il y a pluſieurs choſes qui, pouvant produire cet effet ſur l'eſtomac, agiſſent immédiatement ou médiatement.

Ce qui peut produire le vomiſſement en agiſſant immédiatement, ſont les âcres, les huiles & l'eau.

Ce qui agit médiatement, ſont certains emplâtres, les doigts, une plume dans la bouche, certaines affections des viſceres du bas-ventre, l'ébranlement que l'on ſent ſur mer, ou dans un carroſſe.

Les âcres ſont de trois eſpeces; les âcres ſalins, les âcres réſineux, les âcres ſulphureux.

Les âcres ſalins ſont le tartre-émétique, le *gilla vitrioli*, les alkalis fixes : mais ces derniers ſont peu en uſage à cauſe de l'énorme chaleur qu'ils excitent.

Le tartre ſtibié n'agit point ſur la langue; ce qui fait que l'on eſt étonné de ſon action ſur l'eſtomac; mais apparemment qu'il ne produit ſur elle aucun effet, parcequ'il n'y eſt point développé : de plus, nous ſommes obligés de reconnoître dans chaque viſcere une ſenſation particuliere.

Le tartre ſtibié eſt plus en uſage que le *gilla vitrioli*, & que les alkalis fixes. Il agit promptement ſur l'eſtomac, & à petite doſe; on le donne depuis un grain juſqu'à ſix ou ſept.

Les âcres réſineux ſont les racines d'ipécacuanha, d'aſarum, de jalap, de ſcammonée, de gratiole, le tithymale; mais il n'y a proprement que l'ipécacuanha & l'aſarum qui ſoient uſités, encore l'aſarum même l'eſt très peu, les autres ſont rejettés comme autant de poiſons; ils agiſſent de la même maniere que les âcres ſalins.

Les âcres ſulphureux ſont le kermès minéral & le verre d'antimoine : il y en a encore quantité d'autres, dont l'uſage eſt proſcrit, à cauſe de leur action trop forte.

Puiſque tous ces remedes procurent le vomiſſe-

ment en irritant l'eſtomac, on conçoit facilement pourquoi ſon velouté étant enlevé, tout devient émétique, les choſes mêmes les plus douces; c'eſt à cauſe de ſon extrême ſenſibilité; c'eſt auſſi à cauſe de la ſenſibilité plus ou moins grande de cet organe, qu'il y a des tempéraments qui vomiſſent plus facilement les uns que les autres.

Dans l'indigeſtion, les matieres, qui ſéjournent dans l'eſtomac, fermentent, deviennent acrimonieuſes, irritent & cauſent le vomiſſement.

Les huiles douces ſont les ſeules qui puiſſent faire vomir; il en faut une bonne doſe, ſans cela, elles ſeroient relâchantes.

Ces huiles, priſes en trop grande quantité, irritent par leur peſanteur, obſtruent, par leur onctuoſité, les pores exſpiratoires de l'eſtomac; la matiere s'arrête dans les vaiſſeaux excrétoires, irrite & agace. De plus, ces huiles ſéjournent longtemps, deviennent rances & acrimonieuſes; tout cela combiné enſemble procure le vomiſſement.

L'eau chaude le produit auſſi; elle agit par ſon poids & par ſa douce chaleur: de plus, en diſſolvant les ſels qui ſont dans l'eſtomac, elle les applique ſur ſes membranes; d'où il ſurvient irritation, contraction, vomiſſement.

Pour que le vomiſſement s'opere, il faut qu'il y ait quelque matiere contenue dans l'eſtomac; ſans cela, il auroit beau ſe contracter, jamais le vomiſſement ne ſurviendroit.

Quant aux remedes qui agiſſent médiatement, les premiers ſont les emplâtres formés de particules âcres, que l'on applique ſur la région de l'eſtomac; leur action eſt petite, & n'agiſſent que ſur les tempéraments délicats. Je crois que ces molécules âcres attaquent le *ſenſorium commune*.

L'irritation, qu'on ſe procure au pharynx avec

doigt, ou une plume, ſe communique légerement à l'eſtomac par ſympathie, occaſionne le vomiſſement : les clyſteres le produiſent de même ; parceque l'irritation, faite ſur les inteſtins, ſe communique par ſympathie à l'eſtomac.

L'idée d'une choſe dégoutante, déterminant plus d'eſprits vers l'eſtomac, le fait entrer en contraction, & le vomiſſement s'enſuit.

Les affections des viſceres du bas ventre produiſent le vomiſſement par ſympathie ; mais, comme ce ne ſont point des remedes, non plus que le carroſſe & le navire, nous n'entrerons pas dans un plus long détail.

Tout émétique eſt purgatif; 1°. parcequ'il en paſſe une partie dans les inteſtins ; 2°. parceque les inteſtins ſon tirrités par ſympathie ; 3°. parceque dans le vomiſſement, la bile & le ſuc pancréatique ſont verſés plus abondamment dans le canal inteſtinal ; 4°. à cauſe de la preſſion que font les muſcles abdominaux ſur les viſceres du bas-ventre dans le vomiſſement.

On ne donne jamais les émétiques en bols ; mais toujours ſous une forme liquide, & il convient même de les preſcrire en lavage : par ce moyen, on eſt plus ſûr de leur effet.

Les émétiques, étant ſtimulants, ſont toniques ; ils dégorgent les couloirs du bas-ventre ; ils échauffent, atténuent & déſopilent.

Autrefois les émétiques étoient en uſage dans les maladies aigues, ils le ſont encore aujourd'hui, ſans même qu'il y ait apparence de ſaburre ; de façon qu'il n'eſt preſque point de maladie aigue qui n'exige, par précaution, un émétique dès le commencement ; ſi l'on manque de le donner alors, on le donne dans l'état même de la maladie, pourvu qu'il y ait indication, comme la bouche pâteuſe,

le ventre enflé ſans douleur, des rots, des nauſées; dans les fievres éruptives, lorſque les éruptions ne paroiſſent pas bien, ou menacent de rentrer, lorſque la tête ſe prend.

On fait prendre l'émétique dans les maladies chroniques, comme l'hydropiſie, pourvu qu'elle ne ſoit point formée par la rupture d'un vaiſſeau lymphatique : on le donne dans les conſtitutions d'air chaud & humide pour prévenir les fievres malignes; on le donne pour dégorger la véſicule du fiel, pour procurer l'ouverture d'un abcès intérieur, lorſqu'il eſt en maturité; on le donne, quand un dégoût perſiſte ſans fievre, alors le vomiſſement guérit; on le donne dans les maladies comateuſes, la goute ſéreine & la paralyſie.

On s'en abſtient dans les femmes, durant tout le temps de leur groſſeſſe; quand il y a hernie, que la poitrine eſt foible & délicate; que le ſujet eſt vaporeux, hypochondriaque; lorſque le pouls eſt petit, lent; quand on crache, ou que l'on piſſe le ſang; dans les maux de tête, dans les criſes, de peur de les détourner.

Avant que de donner l'émétique, on s'informe ſi le ſujet en a déja pris, s'il vomit facilement, ou non, on examine ſon âge, ſon tempérament & ſon ſexe; on diminue la pléthore par la diéte & par la ſaignée, tant pour éviter la rupture des vaiſſeaux, que les accidents du reflux qui peut ſe faire ſupérieurement; on ſe détermine enſuite ſur le choix de l'émétique; l'eau chaude convient dans les indigeſtions, les huiles ſeroient nuiſibles.

Pour ce qui eſt de la façon dont on le donne, je l'ai déja dit, c'eſt en lavage qu'il convient le mieux.

Auſſi-tôt après avoir pris l'émétique, le malade ſe promenera; il évitera l'air froid, de crainte

d'agmenter trop ſon action ; il prendra un lavement : quand il commencera à opérer, il ſe couchera à plat ſur le ventre, pour avoir moins de peine à vomir ; à chaque fois qu'il vomira, il prendra de l'eau tiede, ou une infuſion de thé, tant pour retablir l'eſtomac, que pour lui donner une matiere ſur laquelle il puiſſe agir, quand il viendra à ſe contracter ; dès que les matieres ſortiront de couleur jaune, il faut arrêter le vomiſſement.

Après que l'émétique a opéré, on évitera avec ſoin tous les rafraîchiſſants, l'eſtomac étant aſſez relâché : on ne prendra d'aliments ſolides, que vingt-quatre heures après. On donne des fortifiants, & au ſoir un petit anodyn.

Si l'excrétion avoit été trop abondante, qu'il y eût *hyperemeſis*, (c'eſt-à-dire, vomiſſement exceſſif) avec foibleſſe, peſanteur d'eſtomac, froid des extrémités, il faut examiner la nature du vomitif pour y porter remede. Si l'émétique a été de l'eau chaude, la thériaque convient ; ſi on s'eſt ſervi d'huile, on emploie l'eau & les acides ; ſi l'émétique a été un âcre ſalin, on preſcrit le lait, le petit-lait en quantité, le beurre, les huiles & les mucilagineux ; ſi l'émétique a été un âcre ſulphureux, outre les autres remedes, les acides ſont ſpécialement appropriés. Tous ces moyens, qui conviennent pour remedier à l'*hyperemeſis*, ſont très bons pour arrêter le vomiſſement.

Les vomitifs ſont :
Le tartre émétique.
Le *gilla vitrioli*.
Les alkalis fixes ; *mais pas employés*.
Les racines.
d'ipecacuanha, *très uſitées*.
de cabaret.

de jalap.
de ſcammonée
de gratiole.
de tithymale.
de ſcille.
de bryone.
de pain de pourceau.
d'ellébore noire.

Les feuilles de gratiole.
de tabac.

Les jeunes pouſſes de ſureau.
Les fleurs de pêcher & d'ieble.
Les ſemences d'épurge.
d'oignon.
de raifort.
de roquette.

L'écorce d'ieble.
de ſureau.

L'huile d'olives.
Le beurre.
L'eau tiede.

DES REMEDES PURGATIFS.

Ces remedes évacuent par le fondement ; on les nomme auſſi catartiques, mochliques. On les diſtingue ſuivant leur façon d'agir, & ſuivant l'humeur qu'ils évacuent.

Quant à la façon d'agir, les anciens les diſtinguoient en eccoprotiques & minoratifs. Les eccoprotiques, diſoient-ils, évacuent ſans altérer les humeurs ; les minoratifs au contraire agiſſent en les fondant : cette diſtinction eſt appuyée ſur de faux principes, il n'eſt point de purgatifs qui ne fonde & n'atténue un peu l'humeur qu'il évacue.

Aujourd'hui nous les diſtinguons en forts & en violents purgatifs. Nos forts purgatifs ſont les eccoprotiques

protiques des anciens; tels ſont les hydragogues: les moyens ſont ceux qui agiſſent doucement; tels ſont, la caſſe, la manne, le ſenné, la rhubarbe, les tamarins, &c.

Quant à la diſtinction que les anciens ont faite des purgatifs, ſuivant l'humeur qu'ils évacuent, ils les ont appellés hydragogues, phlegmagogues, cholagogues, ſuivant que les matieres évacuées reſſembloient plus en couleur à l'une ou à l'autre de ces humeurs. Mais ce qui les a trompés dans cette diſtinction, c'eſt qu'ils n'ont pas fait attention que ce ſont ces mêmes remedes qui donnent la couleur aux évacuations; par exemple, comme une petite doſe de rhubarbe eſt capable de teindre en jaune quantité de matiere, tout ce qu'elle évacuera ſera jaune; le turbith, le jalap produiſent des évacuations ſéreuſes, le ſenné donne la couleur noire à ce qu'il évacue. Il eſt vrai cependant qu'il y a des déjections noires ſans médicaments, comme dans la maladie noire décrite par Hippocrate, l'inflammation des inteſtins; elles ſont un très mauvais ſigne.

Aujourd'hui, de toutes ces dénominations des anciens, nous n'avons conſervé que celle d'hydragogues, pour ſignifier ſpécialement un remede propre à évacuer la ſéroſité. Comme les anciens diſtinguoient le phlegme de la ſéroſité, ils entendoient par phlegme, les excrétions des glaires que verſent les glandes folliculeuſes des inteſtins.

Aſclépiade, Vanhelmont, Paracelſe, ont blâmé l'uſage des purgatifs; mais leurs raiſons ſont ſi peu ſatisfaiſantes, qu'elles ne méritent pas de réponſe.

Les purgatifs agiſſent en irritant, ou en relâchant de telle ſorte le tiſſu des glandes des inteſtins, que la matiere qu'ils filtrent ſort plus abon-

damment, en tant qu'elle trouve moins de réſiſtance de la part du canal excrétoire.

Quelques médecins ont prétendu que les purgatifs irritants agiſſent dans le canal inteſtinal de la même maniere qu'un veſſicatoire ſur la peau. Mais, ſi cela étoit, perſonne ne pourroit échapper à leur action.

L'action des irritants eſt médiate ou immédiate.

Ceux qui agiſſent immédiatement ſe prennent par la bouche, ſous différentes formes, ou en lavement; ils ſont ſalins ou réſineux : quand on les prend par la bouche & qu'on ſe tient enſuite chaudement, ils paſſent en partie dans la maſſe du ſang; la preuve en eſt que les ſalins ſont alors diurétiques, & les réſineux diaphorétiques.

L'action des réſineux eſt longue; ſouvent ils deviennent, dans l'eſtomac, nauſeabonds & émétiques : les ſalins peuvent auſſi devenir émétiques à certaine quantité.

Si un purgatif tient ſa vertu de la réſine, pour l'extraire, il faut ſe ſervir d'un huile æthérée, alkooliſée; s'il la tient d'une gomme, on l'extrait avec l'eau; s'il la tient d'un ſel & d'une réſine, l'eſprit-de-vin pourra extraire l'un & l'autre enſemble : mais ſi l'on veut avoir le ſel & la réſine à part, on commence par extraire le ſel avec de l'eau; puis avec une huile alkooliſée on extrait la réſine. Autrefois, après une ſemblable extraction, on mêloit l'eau avec l'alkool; on évaporoit juſqu'en conſiſtance d'extrait : mais l'uſage de ces ſortes de préparations faiſoit plus de mal que de bien.

Les irritants agiſſent, 1°. en picotant les fibres des inteſtins; ils ſe contractent, & chaſſent les ma-

tières vers l'anus : 2°. en irritant les excrétoires, ils les obligent de filtrer plus de ſucs : 3°. ces irritations augmentant la circulation du ſang, il doit aborder dans un temps donné plus de liquide aux glandes ; elles en doivent donc filtrer davantage : 4°. enfin ces irritations dégorgent les excrétoires, & font que la liqueur, qui vient, trouve moins de réſiſtance.

Les purgatifs diminuent les autres excrétions ; c'eſt ce qui fait que l'on a ſoif, lorſque la ſécrétion & la tranſpiration ſont conſidérablement diminuées.

On prend ces remedes par la bouche, ou en lavement ; mais, de cette derniere façon, ils ne vuident que les gros inteſtins : les fumigations & les ſuppoſitoires ſont à préſent rarement en uſage.

Les réſineux, après leur action, laiſſent toujours une certaine aſtriction.

Les purgatifs, qui agiſſent en relâchant, ſont les huileux & l'eau ; mais il faut que celle-ci contienne des ſels, comme les eaux minérales. Les huiles purgent aſſez ; on les prend par la bouche, ou en lavement. Par la bouche, elles relâchent les excrétoires ; l'excrétion augmente, la reſiſtance étant diminuée ; elles fondent auſſi, & entraînent les humeurs des inteſtins. Il arrive quelquefois qu'elles reſſerrent, comme dans la dyſſenterie ; mais c'eſt en embarraſſant les âcres qui irritoient les inteſtins auparavant : quand on les donne en lavement, elles agiſſent de la même façon.

Les huileux en ſuppoſitoires peuvent convenir aux enfants ; quant à l'eau & au lait tiede pour relâcher le fondement, leur action eſt très foible.

Il eſt des purgatifs qui agiſſent médiatement, comme l'emplâtre *de artanita* appliqué ſur la région de l'eſtomac ; les émétiques, car j'ai prouvé qu'il en

paſſoit un peu dans les inteſtins, le pylore n'étant point tout-à-fait fermé : les vapeurs & les odeurs de carthame médicamentent, parcequ'il en paſſe quelques particules avec la ſalive dans l'eſtomac.

Quant au cahottement d'une voiture ou d'un vaiſſeau, quant à la peur, comme ce ne ſont point préciſément des remedes; je n'en dirai rien.

Suivant la façon dont les purgatifs agiſſent, il eſt facile de concevoir qu'ils évacuent indiſtinctement tout ce qui ſera contenu dans l'eſtomac & les inteſtins, & non pas ſpécialement la bile, ou d'autres humeurs; ſi un purgatif évacue la bile, ce n'eſt que parceque le foie la filtre davantage, les humeurs étant alors plus atténuées, & y abordant plus abondamment à cauſe de la petite fievre; cela doit auſſi s'entendre du ſuc pancréatique : quant à la rate, elle eſt très peu ſoumiſe à l'action des purgatifs.

Si on compare la capacité des inteſtins avec l'évacuation que produit un purgatif, on ne ſera point ſurpris de la grandeur de l'évacuation.

Les purgatifs tirent ſouvent les humeurs extravaſées, comme dans l'hydropiſie & l'empyeme; c'eſt parceque dans l'hydropiſie le purgatif fondant & enlevant les matieres qui obſtruent les excrétoires des inteſtins, les excrétoires, ainſi que les ſecrétoires s'entrouvrent, l'excrétion coule facilement dans les inteſtins; de plus les contractions, qu'excite le purgatif, déchargent tous les vaiſſeaux, & facilitent la réſorbtion de la ſéroſité épanchée.

Pour ce qui eſt de l'empyeme, le purgatif, par l'évacuation qu'il cauſe, met le ſang preſqu'à ſec, ainſi l'empyeme eſt repompée & portée vers les inteſtins où le purgatif a fait irritation.

Il paroît, par ce que nous venons de dire, que les purgatifs irritants ſont toujours ſtimulants, at-

ténuants, déſopilants, & que les purgatifs relâchants ſont humectants & rafraîchiſſants.

On donne les purgatifs dans preſque toutes les maladies; les irritants conviennent dans la plûpart des chroniques, comme quand on ſe propoſe une révulſion; quand on veut diminuer une excrétion, en remplacer une autre, retablir l'eſtomac, ou qu'il y a ſaburre; enfin on les regarde comme des remedes généraux & préparants. Quelques médecins, fondés ſur les aphoriſmes d'Hippocrate, condamnent les purgatifs dans les maladies aiguës; mais on y purge au commencement, dans l'état, & à la fin.

Dans les fievres aiguës, on purge au commencement; l'expérience en prouve l'utilité: on débarraſſe par-là les premieres voies, & on évite de grands accidents. On purge dans l'état de la maladie, quand il y a indication, comme borborygmes, ventre tendu ſans douleur, la langue chargée, & qu'il y a une petite rémiſſion; c'eſt un grand ſecours dans les fievres malignes, putrides. On purge après une criſe, quand elle a été imparfaite. On purge ſur la fin, pour empêcher qu'il ne s'amaſſe des crudités dans l'eſtomac à cauſe de la foibleſſe où il eſt alors: mais, dans tous ces cas, on emploie ſeulement les minoratifs.

Quand il s'agit de purger une femme groſſe, une vaporeuſe, ou hyſtérique, un hypochondriaque, des tempéraments délicats, des gens affectés du foie ou de la rate; quand il s'agit de purger dans des inflammations d'eſtomac ou des inteſtins, il faut de la précaution: cependant les purgatifs, dans ces cas, ne ſont pas tout-à-fait à rejetter.

Avant que de donner un purgatif, on fait attention à la ſaiſon. Il vaut mieux purger dans l'hiver, & émétiſer l'été; les purgatifs conviennent mieux

dans les pays froids, & les émétiques dans les pays chauds. On fait attention au tempérament, à l'âge, au ſexe, pour fixer la doſe : ſi on donne des réſineux, il faut les aſſocier avec des remedes capables de les étendre : on donne les purgatifs plutôt en potion, qu'en bols ; on a ſoin de les preſcrire ſous une forme agréable, de les aromatiſer : on prépare le malade, en diminuant chez lui la pléthore par la ſaignée & par la diete, par des délayants & quelques lavements ; il ne ſoupera point la veille, & il prendra le purgatif à jeun, autant que faire ſe pourra.

Quand le malade aura pris le purgatif, s'il eſt en bols, on lui donnera immédiatement après un verre de bouillon pour le délayer dans l'eſtomac. Il pourra dormir après, pourvu qu'il ne ſoit point trop couvert, de crainte qu'il ne devienne diaphorétique ou diurétique ; il évitera l'air froid qui pourroit cauſer une évacuation trop abondante ; à chaque fois qu'il ira à la ſelle, il boira un bouillon, ou autre infuſion convenable. Il faut ſe garder de manger, après avoir pris un purgatif.

Si le purgatif a bien opéré, ce que l'on connoît quand le malade ſe trouve mieux, alégre & léger, il ſuffit de lui donner quelques confortatifs, & un peu de thériaque au ſoir ; ſi l'excrétion a été trop abondante, on a recours aux aromatiques ; ſi elle continue trop long-temps, qu'il y ait ſuperpurgation avec angoiſſe, le ventre tuméfié, douleur aux hypochondres, le pouls concentré, on examine de quelle nature étoit le purgatif ; jamais les huiles ne produiſent ces accidents, reſte donc les ſels & les réſineux. Or, ſi le purgatif étoit un ſel, on donne force délayants & adouciſſants, ſi c'étoit un réſineux, rien n'eſt plus capable de le fixer, que les acides.

Les purgatifs ſont :

1°. *Les laxatifs.*

L'huile d'amandes douces.
de graine de lin.
d'olives.

Les bouillons gras.
Les décoctions de plantes émollientes.
Les raiſins ſecs, en décoction ſans pepins.
Les pruneaux.
Les fruits doux ou acides.

2°. *Les purgatifs minoratifs.*

Les racines de rhapontique.
de rhubarbe.
de jalap.
de polypode.
de patience.
de tithymale.
de cabaret.
de bryone.
de gratiole.
d'iris *noſtras*, ou de notre pays.
d'iris *germanica*, ou d'Allemagne.
de méchoacan.
de turbith végétal.
d'hermodactes.

Les feuilles de ſenné.
de chou.
d'épinars.
de gratiole.
de mercuriale.
de patience.

Les fleurs de pêchers.
de roſes pâles.
de violettes.

Les graines de carthame.
de cataputia.
de ricin.
de violette.

Les baies de nerprun.
de garou.

Les follicules de ſenné.
Les raiſins ſecs.
Les prunes.
Les ſébeſtes.
La caſſe.
Les tamarins.
Les myrobolans.
La coloquinte.

Les écorces de bourgene.
d'ieble.
de ſureau.

L'agaric de chêne.
La manne.
La ſcammonée.
L'aloës.
Les eaux thermales.
La crême de tartre.
Le ſel végétal.
Le ſel de Seignette.
Le ſel d'Epſom.
Le ſel de Glauber.
Le tartre vitriolé.
L'*aquila alba*, ou mercure doux.

3°. *Les purgatifs violents, ou mochliques.*

Les racines d'ellébore noir.
de cabaret.
de gratiole.

Les feuilles de lauréole & les baies.
Les fruits de nerprun; & ſon ſyrop.
La graine d'épurge.
La ſemence de *palma Chriſti*, ou ricin vulgaire.
Les grains de pignons d'Inde.
La gomme gutte.
La coloquinte.
Le tabac en lavement.
L'élatérium.
Le verre d'antimoine, & les autres préparations antimoniales.

DES VERMIFUGES.

Les vermifuges ou anthelmintiques agiſſent comme les purgatifs, en chaſſant dehors quelque corps étranger; c'eſt ce qui fait qu'ils ont de l'affinité avec les évacuants.

L'étymologie du mot anthelmintique vient de deux dictions grecques qui, jointes enſemble, ſignifient contre les vers : ces remedes font ſortir ces inſectes par le fondement.

Il peut ſe former des vers dans toutes les parties du corps, mais ſpécialement dans l'eſtomac & les inteſtins; il s'en rencontre dans les ulceres fétides. Ruiſch avance même qu'il a trouvé leurs dépouilles dans le tiſſu cellulaire des os.

Chaque eſpece d'animal a ſes vers propres; l'homme a les ſiens, qui different même ſuivant leur ſiege.

On en distingue de trois especes dans le corps humain, le strongle, l'ascaride & le tænia.

Les strongles sont les plus communs, sur-tout dans les enfants; ces sortes de vers sont longs, ronds, pointus à l'une & à l'autre de leurs extrémités, & ridés à leur surface.

Les ascarides sont plus petits, ils ressemblent à une aiguille; ils sont applatis, verdâtres, jaunâtres, pointus à l'une & à l'autre de leurs extrémités, & ridés également à leur surface : ils sont en bien plus grand nombre, & se trouvent dans bien plus d'endroits que les strongles; tantôt il s'en rencontre dans le méat auditif, tantôt dans le nez, tantôt dans les parties naturelles des femmes.

Le tænia tire son étymologie de la ressemblance qu'il a avec un ruban : il est noué d'espace en espace, & il semble que ce sont plusieurs vers accrochés les uns aux autres. On l'a nommé aussi vers solitaire, parcequ'on a cru qu'il étoit seul de son espece.

On voit encore divers autres descriptions de vers; par exemple, on lit dans les mémoires de l'Academie des Sciences qu'un homme, fatigué depuis long-temps des douleurs de colique, prit un remede violent qui lui fit rendre un vers si prodigieux, qu'après être sorti, il éleva de son propre mouvement sa tête à la hauteur de trois pieds.

Les vers causent des accidents fâcheux, des coliques; ils dérangent les digestions, empêchent la nutrition, conduisent au marasme; ils produisent quelquefois l'inflammation, soit de l'estomac, soit des intestins; ils peuvent percer les boyaux : ils engendrent aussi une glaire qui, passée dans la masse du sang, devient l'origine des apoplexies vermineuses.

Les vers ne doivent pas, comme le prétendoient les anciens, leur naiſſance au pur hazard ; ils viennent de germes qui ſont portés dans l'eſtomac avec les aliments, ou de quelque autre maniere ; puis, par la chaleur du lieu, ils s'y trouvent développés ; ce qui prouve ce ſyſtême, c'eſt qu'ils s'engendrent plutôt daus l'eſtomac des enfants, que dans celui des adultes, la chaleur étant plus modérée, que dans les adultes De plus, le lait dans les enfants fournit un mucilage propre à contenir les œufs de ces inſectes, de même que le ſperme de grenouille renferme leur germe.

Les vermifuges ſont de deux eſpeces ; les uns tuent les vers, en les faiſant ſortir ; les autres les font ſortir vivants.

Les premiers ſont encore de deux eſpeces, huileux ou mercuriels.

Pour expliquer l'action des huileux, il faut ſe repréſenter que les inſectes ont quantité de petits trous à la ſuperficie de leur corps, qui ſont autant de trachées par où ils reſpirent. Or, cela poſé, on comprend facilement que les huileux bouchent ces petits trous, interceptent leur reſpiration, & font périr ces animaux en les ſuffoquant : enfin la quantité des huiles que l'on donne, faiſant l'office des purgatifs, entraîne les inſectes dehors.

Boerhaave, à ce ſujet, rapporte qu'un homme, attaqué d'une colique, ayant inutilement tenté toutes ſortes de remedes, fut guéri par un lavement huileux.

Quand les vers ſont dans les gros boyaux, ils ſont empâtés, ſuffoqués par les matieres ſtercorales & entraînés avec elles.

A l'égard des mercuriels, pour qu'ils ſoient vermifuges, il ne faut point du tout les donner ſous une forme qui paſſe par les vaiſſeaux lactés,

comme la panacée mercurielle. C'eſt donc au mercure crud & au mercure doux qui n'aura point été trop de fois ſublimé, qu'il faut s'en tenir.

Le mercure, après l'or, étant le plus peſant de tous les métaux; & ſes molécules, à cauſe de leur fineſſe, s'inſinuant par-tout, il ſera facile à ce métal de pénétrer les pores de ces animaux, & de les tuer, puiſqu'il eſt capable même de détruire l'économie de nos nerfs.

Les vermifuges, qui font ſortir les vers vivants, ſont les purgatifs; les émétiques & les amers poſſedent ce degré par éminence.

Quant aux purgatifs & aux émétiques, par leur irritation, ils occaſionnent d'abondantes ſécrétions qui précipitent les vers; ils irritent même ces inſectes & les mettent mal à leur aiſe; enfin, par les contractions qu'excitent ces remedes, ils ſont toujours précipités en bas, & expulſés avec les matieres.

Pour les amers, d'un côté, ils fondent les glaires qui contiennent les œufs de ces animaux, & détruiſent leur principe; d'un autre côté, ils irritent ceux qui ſont éclos, les mettent mal à leur aiſe. D'ailleurs, rétabliſſant les digeſtions, les matieres ſtercorales prennent plus de conſiſtance, ce qui emporte & entraîne ces inſectes; comme chaque animal a ſon poiſon propre, les amers ſont peut-être celui des vers.

Les vers ne montent jamais dans l'eſtomac, tant qu'ils ſont entraînés par le torrent des matieres qui ſe précipitent en bas; s'ils montent, c'eſt après leur mort, ou après une longue diete.

On ne doit point regarder les acides, comme vermifuges, ils pourroient cependant tuer les vers; mais il faudroit les donner à trop forte doſe; de plus, ils entretiendroient la matiere viſqueuſe qui donne des entraves à leurs œufs.

Quant aux vertus ſecondaires des vermifuges qui tuent, ce ſont les mêmes que les vertus ſecondaires des purgatifs : les amers ſont toniques, ſtimulants, échauffants, d'où il eſt évident que leur uſage doit être modéré.

On emploie les anthelmintiques, quand il y a des vers ; mais, comme ils ne peuvent jamais nuire, on peut les donner ſur le moindre ſoupçon.

On applique auſſi des emplâtres, des liniments ſur le ventre, contre les vers, mais ces remedes ne produiſent pas grand effet.

Il eſt bon, quand on emploie les anthelmintique, de diminuer la réſiſtance vers l'anus ; c'eſt ce qui fait que certaines gens retirent quelques avantages des vapeurs de lait, qu'ils prennent dans l'idée que les vers aiment le lait.

Après l'effet du vermifuge, il ne faut point s'étonner de ne point voir de vers ; ſouvent ils ſont tellement fondus, qu'il eſt impoſſible d'en appercevoir : on eſt ſûr que le vermifuge a bien opéré, quand les accidents ceſſent, & que les déjections ſont remplies de quantité de glaires.

Les vermifuges ſont :
Le mercure crud.
Le mercure doux.
Les purgatifs.
Les émétiques.
Les amers.
L'ail.
L'oignon.
Les racines de chien-dent.
de fougere.
de fraxinelle.
de gentiane.
de gratiole.

de rhubarbe.

Les feuilles de grande abſinthe.
de petite abſinthe.
de chicorée ſauvage.
de petite centaurée.
de germandrée, on *chamædrys*.
de pourpier.
de *ſcordium*.
de gratiole.
d'aurône.
de fumeterre.
de ſantoline.
de ſabine.
de rhue.
de tanaiſie.

Les fleurs de pêchers.
de tanaiſie.
d'*ageratum*.

Les amandes ameres.
Les noyaux de pêches.
Le jus de limons.
de citrons.

L'écorce d'orange.
L'eſprit de vitriol.
Les vins acides.
L'agaric.
La ſemence contre les vers, barbotine, ou *ſemen contra*.
de pourpier.
de tanaiſie.
L'aloës.
La myrrhe.
Le *galbanum*.
La coralline.

L'ivoire.
Le ſel ammoniac.
L'huile de pétrole.
Le ſel gemme.

DES CARMINATIFS.

Les carminatifs entrent auſſi dans la claſſe des évacuants; ils chaſſent les vents par en haut & par en bas : leur étymologie vient de *carminare*, *chanter*, *réciter quelques vers*; parceque les coliques venteuſes étant ſouvent de peu de durée, elles ont ceſſé quelquefois au récit de quelques-uns de ces vers, comme par enchantement.

Nous prenons continuellement de l'air par la trachée-artere; il entre dans l'eſtomac avec la ſalive & avec les aliments, & cet air s'y développe par la fermentation commençante de la digeſtion.

Tant que rien ne l'arrête & qu'il n'eſt point raréfié, il ne cauſe jamais de colique; mais s'il vient à s'arrêter, il ſe raréfie par la chaleur du lieu, & cauſe beaucoup d'accidents, comme douleurs, à cauſe de ſon exceſſive dilatation. Il n'y a rien de ſurprenant en cela, puiſque la dilatation de l'orifice de la matrice cauſe tant de douleurs dans les accouchements.

Nous comprenons donc comment il peut ſe raréfier ſi exceſſivement par la chaleur, & comment il cauſe tant de douleurs; il s'agit ſeulement d'expliquer comment & par quelles cauſes il pourrra s'arrêter.

Ce qui contribue à l'arrêt de l'air dans les inteſtins eſt, 1°. la délicateſſe & la foibleſſe de ces viſceres. On voit par-là pourquoi ceux qui font uſage des relâchants, ſont ſi ſouvent tourmentés des vents. 2°. La preſſion du ventre peut auſſi en procurer l'arrêt; on en a la preuve chez ces jeunes

perſonnes du ſexe qui, après avoir mangé, ſe trouvent incommodées de vents; pour les ſoulager, il ſuffit de lâcher leur corps de baleine. 3°. S'il ſe trouve des mucilages, des glaires que les vents ne peuvent vaincre, il n'eſt pas beſoin pour cela qu'ils obſtruent le canal inteſtinal; mais il ſuffit que ſes parois en ſoient enduites. 4°. Si l'inteſtin eſt reſſerré par un ſpaſme, comme il arrive dans les hyſtériques & les hypochondriaques. 5°. S'il y a quelque portion d'inteſtin enflammée, ce qui eſt capable de diminuer conſidérablement ſon calibre, mais alors les carminatifs n'ont guere lieu.

Dans le cas de compreſſion, il ſuffit, comme nous l'avons déja dit, de lâcher; dans le cas de relâchement des inteſtins & des matieres viſqueuſes qui y ſont contenues, toute ſubſtance, qui abondera en huile ſubtile, volatile, reveillera le ton des inteſtins, & les matieres viſqueuſes ſe trouveront fondues; ce ſont là les carminatifs par excellence; telles ſont les quatre ſemences chaudes majeures, & toutes autres qui abonderont en huile légere, âcre & piquante.

Quelques médecins diſent que ces remedes chaſſent les vents, en en procurant d'autres: il eſt vrai qu'ils pourront raréfier l'air davantage; mais l'air, à force de s'étendre, vaincra l'obſtacle qu'il rencontre.

Les carminatifs acides s'emploient, quand la raréfaction de l'air provient d'une bile âcre, ou d'une indigeſtion qui paſſe par la fermentation putride, comme dans les grands mangeurs de viande.

Quand c'eſt le ſpaſme qui fait obſtacle aux vents, on a recours aux relâchants, aux calmants, aux antiſpaſmodiques, & même à l'*opium*.

Les vertus ſecondaires des carminatifs par excellence ſont d'être ſtimulants, échauffants, atténuants,

huants, inciſifs ; les narcotiques ſont calmants, & on les ordonne dans les vapeurs. Pour les carminatifs par excellence, on les preſcrit dans les relâchements de l'eſtomach & la colique venteuſe : pour les purgatifs, on les place très à-propos, quand les premieres voies ſont embarraſſées par des glaires, mais il faut prendre garde à la phlogoſe.

Dans la colique bilieuſe, dans la colique convulſive & dans la phlogoſe, les carminatifs par excellence feroient plus de mal que de bien.

Avant que d'en venir aux carminatifs, il faut bien conſtater le cas, ce qui demande de l'expérience, & les donner à une certaine doſe.

Dans le temps de l'opération de ces remedes, il eſt très à-propos de faire des frictions ſur le ventre avec des linges chauds, & de diminuer la réſiſtance vers l'anus.

Les carminatifs ſont :

Les quatre ſemences chaudes majeures :

anis
fenouil.
cumin.
carvi.

ce ſont les carminatifs par excellence.

Les racines d'angélique.
d'aunée.
de benoite.
de fraxinelle.
de gentiane.
d'iris d'Allemagne.
de valeriane.

L'acorus.
L'ail.
Le *calamus aromaticus.*

Le *coſtus arabicus*.
Le galanga.
Le gingembre.
Le nard des Indes.
La rhubarbe.
La ſerpentaire de Virginie.
La zédoaire.

Les feuilles d'abſinthe.
d'ambroiſie.
d'aurone.
de baſilic.
de caſſis.
de cerfeuil.
de chamédrys.
d'eſtragon.
de marum.
de marjolaine.
de méliſſe.
d'origan.
de pouillot.
de ſarriete.
de tanaiſie.
de thé.

Les fleurs d'oranges.
de ſauge.
de romarin.

Le ſafran.
Les baies de laurier.
de génievre.

L'écorce de citrons.
de limons.
d'oranges.
La noix muſcade, naturelle ou confite
Le poivre.

Le clou de girofle.
Les cubebes.
Le cardamome.
L'amome en grappe.
Le caffé.
La vanille.
Le cacao.

Les ſemences d'aché.
d'ammi.
d'aneth.
de coriandre.
de *daucus* de Crete.
de perſil.
de roquette.
de ſinapi.

Le quinquina.
La caſcarille.
Le *caſſia lignea*.
La canelle.
L'écorce de Winter.
Le cachou.
Le maſtic.
Les baumes naturels.
Le vin de Chypre
d'Eſpagne, &c.
L'eau-de vie.
Le chocolat.
La corne de cerf.

DES DIAPHORÉTIQUES.

Ces remedes prennent le nom de ſudorifiques, d'idrotiques, quand l'humeur, qu'ils évacuent, ſort ſous une forme ſenſible par les pores de la peau; mais quand elle eſt inſenſible, ils retiennent le nom de diaphorétiques.

L'humeur de l'insensible transpiration est claire, volatile, contient des esprits, des sels, des huiles grossieres & des soufres.

La sueur contient les mêmes principes que l'insensible transpiration, à la différence qu'ils sont plus grossiers, & ont moins de volatilité.

L'humeur de la transpiration est insensible, parcequ'étant volatile au point d'être plus légere que le volume d'air qui l'environne, la chaleur naturelle, avec le petit mouvement qui lui a été imprimé, suffit pour la faire évaporer à mesure qu'elle parvient à la superficie de la peau.

La sueur au contraire sort sous une forme sensible, parcequ'étant plus pesante que le volume d'air qui l'environne, à cause de sa grossiereté, ni la chaleur naturelle, ni le mouvement qui lui a été imprimé, ne suffisent pour la faire évaporer, à mesure qu'elle parvient à la peau.

Ces deux humeurs sortent par les mêmes excrétoires, quoi qu'en disent plusieurs anatomistes; & leur sensibilité dépend de la dilatation de ces excrétoires.

L'insensible transpiration est plus abondante, qu'on ne se l'imagineroit d'abord: Sanctorius a observé dans sa statique que de huit livres d'aliments, dans vingt-quatre heures il s'en dissipe cinq par cette excrétion. Cette expérience n'est cependant pas absolument exacte dans tous les pays, puisque cette évacuation varie, suivant les différents degrés de chaleur.

Cette théorie prouve que cette abondante évacuation débarrasse le sang de beaucoup d'impuretés, & que sa suppression est une source féconde de maladies: cette excrétion sert encore à entretenir la peau souple & mollette.

Suivant Hippocrate, les sueurs nocturnes, sans

cauſe manifeſte, marquent, ou que l'on a trop mangé, ou que l'on a beſoin d'être évacué.

La tranſpiration inſenſible augmente une fois chaque mois chez les hommes; ce ſont leurs regles, à moins qu'elle ne ſoit remplacée par une autre évacuation, comme cours de ventre, ou excrétion plus abondante de l'humeur bronchiale.

L'inſenſible tranſpiration, ſuivant ces principes, reſſemble aſſez à l'urine, à cela près que l'urine eſt moins ſpiritueuſe, & que ſes ſels ſont plus groſſiers; les principes de la ſueur, étant plus tenaces que ceux de l'urine, en approchent encore davantage.

On peut augmenter l'inſenſible tranſpiration de quatre manieres, 1°. en augmentant le *ſerum* de nos humeurs; cette excrétion alors ſera plus abondante, puiſqu'il ſe préſentera plus de globules ſéreux aux ſecrétoires: 2°. en diminuant la réſiſtance à la ſurface de la peau, les globules ſéreux trouveront moins d'obſtacles à leur iſſue: 3°. en augmentant la vîteſſe de nos humeurs dans un temps donné, il ſe préſentera plus de globules aux excrétoires; cependant ce mouvement doit être moderé, de crainte de la ſupprimer totalement, comme il arrive dans les fievres ardentes: 4°. en atténuant & ſubtiliſant nos humeurs, elles pourront alors paſſer par où elles n'auroient pu paſſer auparavant; ſi pluſieurs ou même toutes ces cauſes concourent enſemble, l'effet en ſera plus marqué.

Les diaphorétiques de la premiere claſſe ſont l'eau donnée ſeule, ou ce qui eſt mieux, chargée de quelques ſels, ou de quelques parties volatiles: l'eau agit toujours, pourvu qu'elle ſoit priſe aſſez abondamment; c'eſt un fort bon diaphorétique.

Les diaphorétiques de la ſeconde claſſe ſont les bains chauds, les bains de vapeurs, les frictions ſur

la peau, l'air raréfié autour du malade; ces remedes font que la tranſpiration trouve moins d'obſtacles du côté de la peau & du côté de l'atmoſphere.

Les diaphorétiques de la troiſieme claſſe ſont les ſpiritueux & l'exercice; ces remedes atténuent auſſi nos humeurs, mais ils augmentent ſpécialement le mouvement des liquides; ils font que, dans un temps donné, il aborde plus de globules à la peau.

Les diaphorétiques de la quatrieme claſſe ſont les alkalis volatils, les délayants, les molécules métalliques & le kermès minéral; ces remedes atténuent nos humeurs, & les rendent capables de pénétrer des pores qui leur étoient auparavant impénétrables.

Les vertus ſecondaires des diaphorétiques de la premiere claſſe ſont d'êtres relâchants, délayants, tempérants.

Les vertus ſecondaires des diaphorétiques de la ſeconde claſſe ſont comme celles de la premiere; mais ils ſont ſpécialement relâchants & tempérants.

Les vertus ſecondaires de la troiſieme claſſe & de la quatrieme ſont d'être ſtimulants, toniques, échauffants.

On pourroit mettre encore les acides au nombre des ſudorifiques; mais ils n'agiſſent que dans le cas d'une extrême vîteſſe de nos humeurs, comme dans les fievres ardentes, où les humeurs toutes confondues ſont trop groſſieres pour paſſer par les pores de la peau : dans ce cas, les acides bridents ce mouvement extraordinaire, les humeurs vont plus lentement, le *ſerum* a le temps de ſe ſéparer; c'eſt ainſi que les acides peuvent devenir ſudorifiques.

Les diaphorétiques conviennent en général dans les maladies chroniques, dans celles qui ſont produites par quelque impureté particuliere, comme dans la cacochymie, la vérole, le ſcorbut, les maladies cutanées, la gale, les dartres & autres. Boerhaave a guéri un lépreux par l'uſage des ſudorifiques ; il les plaçoit toujours avant les grands remedes dans le traitement des véroles.

Les ſudorifiques ont un merveilleux effet pour arrêter une excrétion trop abondante, comme dans une toux occaſionnée par le trop d'âcreté de l'humeur bronchiale.

Dans les maladies aiguës, on n'ordonne les ſudorifiques que quand la nature eſt diſpoſée à pouſſer par la diaphoreſe, parceque la ſueur eſt une excrétion contre nature, & que l'expérience nous apprend qu'il eſt impoſſible d'exciter la ſueur, ſi la nature n'y eſt diſpoſée.

Dans les fievres d'automne & les maladies aiguës, il faut ſaiſir le moment & le premier inſtant de la ſueur ; c'eſt le précepte d'Hippocrate, *il faut tendre où la nature tend.*

A la fin de chaque accès de fievre intermittente, il y a toujours une ſueur ; mais, comme elle n'eſt pas ſuffiſante pour évacuer toutes les crudités, & que ces crudités fourniſſent la matiere d'un nouvel accès, c'eſt ce qui fait que, dans ce cas, les ſudorifiques ſont des ſpécifiques.

Les ſudorifiques conviennent dans les fievres éruptives, la petite-vérole, la rougeole, la fievre pétéchiale, le pourpre blanc & rouge, la peſte, la fievre maligne, & ſpécialement les ſudorifiques de la premiere claſſe ; quand les eſprits languiſſent, que le malade eſt affoibli, on a recours aux ſudorifiques de la troiſieme & quatrieme claſſe ; on em-

ploie auſſi les mêmes ſudorifiques dans le cas de crudités.

Les ſudorifiques ſont contraires, quand la nature tente une criſe par une autre voie que la diaphoreſe, comme le dévoiement dans les fievres malignes : ils ſont contraires, ſur-tout ceux de la troiſieme & quatrieme claſſe, quand il y a tenſion dans quelque partie, chaleur exceſſive, des skirrhoſités ; dans les crachements de ſang & les pertes des femmes.

Avant que de donner les ſudorifiques de la premiere & de la ſeconde claſſe, il n'y a autre choſe à faire que de délayer ; mais, avant les ſudorifiques de la troiſieme & quatrieme claſſe, il faut détendre par les délayants & la ſaignée.

Pendant leur opération, on tiendra le malade dans un endroit tempéré, & on aura ſoin de le faire boire beaucoup.

On connoît qu'un ſudorifique a bien opéré, quand, après ſon uſage, le malade ſe ſent alerte & léger ; mais, s'il eſt peſant & accablé, il faut voir ſi l'on n'a point mis le ſang à ſec ; dans ce cas, on le feroit boire beaucoup ; ſi l'on avoit trop diminué la réſiſtance de la peau, on lui feroit prendre l'air ; ſi c'étoit un purgatif réſineux qui ſe fût porté à la peau, on auroit recours aux acides.

Les diaphorétiques & les ſudorifiques ſont :
L'eau pure, ou chargée de quelque ſel.
Les bains chauds.
Les bains de vapeur.
Les frictions.
L'air raréfié.
Les ſpiritueux.
L'exercice.

Les alkalis volatils.
Les délayants.
Les molécules métalliques.
Le kermès minéral.

Les racines d'angélique.
d'aunée.
de bardane.
de bénoite.
de biſtorte.
de carline.
de contrayerva.
de dompte venin.
de fenouil.
de fraxinelle.
de gentiane.
de gingembre.
d'impératoire.
de meum.
de pétaſite.
de reine des prés.
de ſalſepareille.
de ſcabieuſe.
de ſcorſonnere.
de valériane ſauvage.
de valériane des jardins.
de zédoaire.

Les feuilles d'aurone.
de bardane.
de bourrache.
de bugloſe.
de chardon bénit.
de cochléaria.
de creſſon.
de dictamne de Crete.
de fumeterre.

d'ivette.
de ménianthe.
d'origan.
de reine des prés.
de rue.
de ſauge.
de ſcabieuſe.
de ſcordium.
de véronique.
de verveine.

Les fleurs de coquelicot.
de mille-pertuis.
d'œillet.
de ſafran.
de ſcabieuſe.
de ſouci.
de ſureau.
de tilleul.
d'ulmaire.

Les ſemences de chardon bénit.
de chardon marie.
de navet.
de rue.

Les baies de genevrier.
de laurier.

Les bois : ſçavoir ;
Le buis.
La caſcarille.
Le *caſſia lignea*.
Le gaïac.
Le genevrier.
Le ſaſſafras.

L'écorce d'oranges.
de citrons.

L'ambre gris.
Le baume du Pérou.
Le camphre.
L'encens.
La myrrhe.
L'opium.
Le ſtorax.

Les ſubſtances animales : ſçavoir ;

Le crâne humain.
La couleuvre.
La vipere.
Le ſang de bouc préparé.
Les pinces d'écreviſſes de riviere.
Les pinces d'écreviſſes de mer.
La corne de cerf.
L'ivoire.
L'eſprit de fourmi.
L'eſprit & le ſel volatil d'urine.
Les eſprits tirés des différents animaux.
L'antimoine.
Les bézoards.
Le cinnabre.
L'eſprit de ſel ammoniac, & ſon ſel volatil.

DES DIURÉTIQUES.

On appelle diurétique tout remede qui évacue par la voie des urines, ſoit les urines mêmes, ou du pus, ou tout autre corps même ſolide, qui pourroit s'être arrêté dans ces endroits, comme la pierre, les ſables & les graviers. Ces remedes ont tant d'affinité avec les diaphorétiques, que ſouvent ils font la fonction les uns des autres.

L'urine eſt une humeur excrémentitielle, qui, dans l'état naturel, eſt d'un jaune orangé, aſſez claire ; elle donne une odeur forte, elle a un goût ſalé,

elle ſe pourrit aſſez facilement ; elle eſt aſſez analogue à la ſueur.

Elle eſt formée de la ſéroſité du ſang, d'un peu d'eſprits, d'une certaine quantité de ſels ; elle contient auſſi des huiles & des ſoufres groſſiers avec un peu de terre.

Cette excrétion eſt très utile, puiſqu'elle débarraſſe nos humeurs des matieres ſalines & acrimonieuſes qu'elles contiennent.

L'urine ſe filtre dans les reins, paſſe dans les ureteres, de-là dans la veſſie où elle ſéjourne un certain temps, juſqu'à ce qu'étant capable d'irriter les membranes de la veſſie, celle-ci vienne à ſe contracter, & à en produire l'expulſion.

On peut augmenter la ſecrétion de l'urine, comme celle de la tranſpiration inſenſible, en quatre manieres.

1°. En augmentant le *ſerum* de nos humeurs, ce qui s'opere de deux façons différentes ; premierement en faiſant boire beaucoup d'eau ; ſecondement en ralliant & en rapprochant les globules ſanguins ; le *ſerum* alors ſe ſépare, ce que l'on obtient toujours au moyen des acides.

2°. En diminuant la réſiſtance vers les reins ; le *ſerum*, toujours pouſſé avec le même force, y paſſera plus abondamment dans un temps donné.

3°. En augmentant les mouvements de la maſſe, il ſe préſentera davantage de globules ſéreux aux filtres des reins : ſi ce mouvement, imprimé aux humeurs, étoit violent, au lieu d'augmenter la ſecrétion de l'urine, il la ſupprimeroit totalement, comme on le voit arriver dans les fievres intermittentes & aiguës, où les urines ſont ordinairement crues.

4°. En atténuant & diviſant les humeurs de notre corps ; les globules, qui ne pouvoient paſſer

par les couloirs des reins, y passeront alors facilement.

Les diurétiques ont beaucoup d'affinité avec les apéritifs.

Il est à remarquer que les diurétiques n'agiront jamais d'une seule de ces manieres; & que, quand plusieurs concourront ensemble, l'effet sera plus marqué.

Il est d'usage, en pratique, de dire, on déterminera les humeurs aux reins, & l'on procurera un écoulement plus abondant d'urine.

Les diurétiques de la premiere classe sont l'eau donnée seule, ou chargée de quelques parties médicamenteuses; telles sont les eaux minérales ou autres infusions, ou les acides, comme je l'ai dit dans la seconde façon d'agir.

Les diurétiques de la seconde classe sont l'eau, les huiles & tous les relâchants; il y a aussi des topiques, les bains & les demi-bains, les lavements, dont l'effet est très marqué à cause de l'adossement du colon sur les reins; on fait aussi des embrocations sur le ventre, on applique des cataplasmes, & l'on fait des douches sur les lombes, mais je crois leur effet bien éloigné.

Les diurétiques de la troisieme classe & de la quatrieme sont les liqueurs spiritueuses, le vin blanc ou rouge, les eaux minérales, les liqueurs alkalines savoneuses, les aromatiques.

Tous ces remedes retablissent l'excrétion de l'urine dérangée, & chassent les corps étrangers des voies urinaires.

Trois causes peuvent détruire l'excrétion de l'urine; 1°. l'occlusion des conduits urinaires; 2°. leur paralysie; 3°. la matiere de l'urine déterminée par une autre voie.

1°. L'occlusion des conduits urinaires dépend,

ou d'une inflammation, ou de l'obſtruction d'une matiere viſqueuſe; dans le premier cas, on donne les relâchants, les légers atténuants, & l'on emploie tous les remedes capables de combattre les inflammations; dans le ſecond cas, on a recours aux fondants, aux ſtimulants & aux diurétiques chauds.

2°. Quand il y a paralyſie, on preſcrit les diurétiques atténuants & ſtimulants.

3°. Si l'urine eſt déterminée autre part, on travaille à lui faire réprendre ſon cours naturel.

Les praticiens diſtinguent les diurétiques en chauds & en froids; diviſion où je me conformerai dans la ſuite.

Les diurétiques chauds ſont ceux que nous avons mis dans la troiſieme & quatrieme claſſe; tels ſont les ſavons, les alkalis, les ſels acides volatils, les minéraux, les aromatiques.

Les diurétiques froids ſont de deux ſortes; premierement les coagulants, tels ſont les acides; ſecondement les adouciſſants & relâchants que nous avons renfermés dans la premiere & la ſeconde claſſe.

Ces remedes fondent quelquefois les graviers, les pierres des reins & de la veſſie; dans ce cas, on les appelle lithontriptiques. Il y a long-temps que l'on cherche ce remede véritable; il ſeroit à ſouhaiter qu'on eût réuſſi, le public en recevroit de grands avantages. Mademoiſelle Stéphens, en Angleterre, a donné un lithontriptique dont je parlerai par la ſuite.

Les lithontriptiques ſont ſavonneux & alkalis fixes: il y a quelques plantes qui agiſſent par ces principes; on a donné quelquefois l'eau de chaux, comme contenant des alkalis fixes; dire que ce ſont là les ſeuls lithontriptiques, je n'en ſçais rien.

Pour fondre une pierre, il faut écarter ſes molécules terreuſes; pour les écarter, il faut agir ſur l'intermede qui les unit. Cet intermede eſt mucilagineux ou ſulphureux : les acides en doſe ſuffiſante produiront un très bon effet, s'il eſt ſulphureux : s'il eſt mucilagineux, rien n'eſt meilleur que les ſavons.

J'ai fait, à cette intention, diverſes expériences ſur les noyaux de différents fruits, & ſur des bézoards.

Les vertus ſecondaires des diurétiques ſont les mêmes que les vertus ſecondaires des diaphorétiques.

On donne les diurétiques dans les maladies des reins; les chauds, dans l'obſtruction cauſée par des mucilages; les froids, quand c'eſt par inflammation; les lithontriptiques, quand il y a quelques ſables ou graviers; les ſtimulants dans la paralyſie. On donne auſſi les diurétiques dans les maladies où l'on a en vue de précipiter, par les urines, une acrimonie décidée de nos humeurs; mais alors les diaphorétiques auroient un meilleur effet. On preſcrit les diurétiques pour évacuer, par les urines, une humeur extravaſée; par exemple, les cantharides dont l'effet eſt très marqué dans les hydropiſies. On emploie les diurétiques pour rappeller une évacuation, ou en diminuer une trop abondante; mais alors les purgatifs ſeroient meilleurs : quelques-uns auſſi les emploient pour laver les ulceres de l'urethre.

Les diurétiques ſont contraires dans les ulceres des reins & de la veſſie, & en particulier les diurétiques chauds dans les inflammations des reins.

Avant que de donner les diurétiques, il n'y a point de précaution à prendre, ſinon de ſaigner, &

de laver, quand on a deſſein d'employer les diurétiques chauds.

Pendant que le remede agit, l'air doit être frais; il faut faire un peu d'exercice, ne ſe point tenir dans le lit, autrement il deviendroit diaphorétique.

Après qu'il a agi, on examine s'il n'a point excité une ſuperdiureſe; ſi ce cas étoit arrivé, on y remédiera facilement, en ſe rappellant la nature du diurétique.

Les diurétiques de la premiere claſſe ſont :
L'eau ſimple.
Les eaux minérales.
Les acides.

Ceux de la ſeconde claſſe ſont :
L'eau.
Les huiles.
Les relâchants.
Les bains.
Les demi-bains.
Les lavements.
Les embrocations ſur le ventre.
Les douches ſur les lombes.

Ceux de la troiſieme claſſe & de la quatrieme ſont :
Les liqueurs ſpiritueuſes.
Le vin { blanc. / rouge.
Les eaux minérales.
Les liqueurs alkalines ſavonneuſes.
Les aromatiques.

On a recours aux diurétiques dans les maladies aiguës, & dans les maladies chroniques, telles que la cachexie, la leucophlegmatie, les hydropiſies, &c.

Les

Les diurétiques convenables pour les premieres, ſont :

Les racines de chardon roland.
de chauſſe-trappe.
de chien-dent.
de guimauve.
de nénuphar.
de *pareira-brava*.
de regliſſe.
de roſeau.

Les feuilles d'*alleluia*.
de bourrache.
de fumeterre.
de laitue.
de langue de cerf ou ſcolopendre.
de méliſſe ſauvage.
de pariétaire.
de piſſenlit.
de ſauve-vie.
de ſaxifrage.
de turquette.

Les fleurs de bouillon-blanc.
de guimauve.
de mauve.
de mélilot.
de nénuphar.

Les ſemences froides majeures.
Les ſemences froides mineurs.
Les ſemences d'herbe aux puces.
de lin.
de *paliurus*.
de pavot.
de violettes.

Les fruits d'alkekenge.

Les amandes douces.
L'églantier.
Les pignons doux.
Les pois.
Les ſébeſtes.
Le jus de citrons.
de limons.

Le baume du Pérou.
La térébenthine ordinaire.
de Chio.

Le bois néphrétique.
Le blanc de baleine.
Le nitre.
Le ſavon.
Les écréviſſes de riviere.
Les grenouilles.
Le poulet.
Le veau.
Les eaux de frai de grenouille.
de laitue.
de lis.
de nénuphar.
de pariétaire
de turquette.

L'eau de goudron.
Le petit-lait.
Le mucilage de graine de lin.
de ſemences de *pſillium*.

L'huile d'amandes douces.
de lin.

Le baume de *Fitoraventi*.
Les ſyrops de guimauve.
de limons.
de nénuphar.

de pavot blanc.

Le remede de Mademoiſelle Stéphens.
L'huile de térébenthine.
La crême de tartre.
Le cryſtal minéral.

Les diurétiques convenables pour les ſecondes, leſquels ont plus d'activité, ſont:

Les racines d'ache.
d'arrête-bœuf.
d'aſperge.
de bryone.
de chardon roland.
de chauſſe-trappe.
de fenouil.
de filipendule.
de garance.
de gentiane.
de houx.
d'iris de Florence.
de perſil.
de raifort cultivé.
de raifort ſauvage.
de roſeau.
de ſcille.

L'ail.
Le *coſtus* d'Arabie.
Le gingembre.
Le nard des Indes.
L'oignon.
Le ſouchet long.
La vipérine.
La zédoaire.
Les feuilles d'alliaire.
d'aurone.
de calament.

de cerfeuil.
de houblon.
d'hyſſope.
de méliſſe ſauvage.
de menthe.
de ſabine.
de ſauve-vie.
de ſerpolet.
de ſcolopendre.
de tanéſie.
de turquette.

Les plantes vulnéraires.
capillaires.

La ſaxifrage.
Le thé.
Les fleurs de genet.
de mille pertuis.
de muguet.
de ſtœchas d'Arabie.
de verge dorée.

Les ſemences d'ancolie.
d'anis.
de bardane.
de carvi.
de cumin.
de *daucus* de Crete.
de genet.
de moutarde.

Les bais de genievre.
de laurier.

Le cardamome.
L'écorce d'ieble.
de ſureau.
de tamariſc.

Le tartre.
La ſoude.

Les cendres d'abſinthe.
de feves.
de genet.
de ſarment.

Les cloportes.
Les cantharides.

Les eaux de Balaruc.
de Cranſac.
de Dax.
de Forges.
de Paſſi.
de Plombieres.
de Spa.
de Vals.

Le nitre.
Le ſel cathartique amer.
L'antimoine.
Le fer.

L'eau de noix.
de genievre.

Le vin ſcillique.
L'oxymel ſcillique.
Le ſyrop des cinq racines.

Les poudres de cloportes.
de vers de terre.
de crapauds.

Les fécules de bryone.
d'iris *noſtras*.

L'extrait de genievre.
Les trochiſques d'agaric.
L'eſprit de genievre.

de ſuccin.
de nitre dulcifié.
de ſel dulcifié.
de ſoufre.
de genet.
de tamariſc.
de polychreſte.
de *duobus*.

Le tartre chalybé.
vitriolé.

La crême de tartre.
La terre foliée de tartre.
Le ſel volatil de ſuccin.

DES EXPECTORANTS.

Ces remedes évacuent, par la trachée artere, les matieres contenues dans le poûmon : on les nomme auſſi béchiques; mais ces derniers ne ſont qu'altérants.

A proprement parler, il n'eſt point de remede qui évacue ſpécialement les matieres contenues dans les poûmons, il n'y que la toux ſeule qui puiſſe les évacuer. En effet, avant que de touſſer, on fait une grande inſpiration, puis on ferme la glotte; l'air eſt balotté un certain temps dans le poûmon; allant & venant, il détache peu-à-peu quelques matieres; enfin, comme la toux ſe termine par une forte inſpiration, l'air ſortant avec rapidité, entraîne ces matieres. La toux opere cet effet d'expectorant dans les adultes, mais non chez les enfants, à cauſe de la délicateſſe de leur tempérament. La matiere de la toux vient de la tranſpiration pulmonaire épaiſſie, ou de l'humeur bronchiale & trachéale.

Il peut ſe faire qu'on touſſe, ſans rien expecto-

rer, cela dépendra, ou de l'épaiſſiſſement de ces matieres que l'air ne pourra détacher, ou de leur trop de fluidité que l'air réduira en mouſſe, & à travers laquelle il paſſera : les expectorants donc ne ſeront pas les mêmes dans le ſecond cas.

Dans le premier cas, il faut délayer, dans le ſecond, épaiſſir : d'où deux claſſes de remedes expectorants, ſçavoir, les chauds ou inciſifs, les froids ou adouciſſants.

On connoît que les matieres ſont trop épaiſſies dans le poûmon, quand le malade eſt gras, qu'il a le pouls plein, la voix rauque, & qu'il crache peu; c'eſt le contraire, quand il eſt d'un tempérament ſec, bilieux, que le pouls eſt élevé, qu'il eſt tourmenté de chaleur, qu'il n'a point de râle, & qu'il crache une matiere écumeuſe.

On donne les inciſifs en boiſſon, en maſticatoires, ou en fumigation, en potion, comme les infuſions de thé, d'hyſſope, les potions ſavonneuſes ou autres. Il peut ſe faire que leurs vapeurs ou quelques-unes de leurs particules ſubtiles pénetrent au travers de l'œſophage dans le poûmon : de plus, comme ils paſſent dans la maſſe du ſang, & qu'ils atténuent nos humeurs, la maſſe en général aura moins de conſiſtance, & en conſéquence l'humeur contenue dans le poûmon. Les maſticatoires étant acrimonieux, quelque partie peut être détachée, & être portée au poûmon; & la ſalive, qui en eſt imprégnée, paſſant dans les humeurs, peut leur communiquer une qualité inciſive. En vapeurs, on les emploie pour les phthiſies; mais en général, tous ces remedes ont très peu d'action.

Les adouciſſants ſont les huileux & les mucilagineux; on les preſcrit, quand il faut donner plus de conſiſtance, & diminuer l'acrimonie de la matiere qui irrite le poûmon; on les adminiſtre en

boiſſon ou en maſticatoires ; en boiſſon, ils paſſent dans nos humeurs, & peuvent les épaiſſir. Il eſt à remarquer que l'uſage trop continué de ces remedes, affoiblit & encraſſe l'eſtomac ; les maſticatoires agiſſent de même. Au reſte, ces remedes ont très peu d'action ſur le poûmon, & ils n'agiſſent que ſecondairement.

On les emploie dans l'aſthme phthiſie, les tubercules du poûmon ; mais, quand on ſe propoſe d'inciſer, je leur préférerois les remedes tirés du mercure & de l'antimoine ; les adouciſſants conviennent, quand il y a irritation, phlogoſe, & que nos humeurs ſont acrimonieuſes.

Dans les toux des enfants, un émétique eſt le meilleur expectorant ; & dans les toux ordinaires des adultes, il faut purger, uſer de diaphorétiques & de diurétiques.

Les expectorants n'ont aucune difficulté dans la toux convulſive ; avant que de les donner, il n'y a point de précaution à prendre. Pendant qu'un expectorant opere, il faut ſe tenir chaudement, faire un peu d'exercice, il n'y a point à craindre que leur effet ſoit trop conſidérable.

Les artériaques des anciens, qui, ſelon eux, avoient la vertu de nettoyer les bronches, ſont les béchiques dont je viens de parler. L'enrouement peut dépendre de la tenſion des fibres nerveuſes du poûmon, ou de la ténacité de la matiere contenue dans ce viſcere : quand cette matiere eſt trop épaiſſe, il faut donner les inciſifs ; en cas de tenſion, les adouciſſants.

C'eſt une erreur de croire que les thorachiques des anciens fortifient la poitrine ; les remedes, qui conviennent aux poitrines foibles, ſont ceux qui donnent un chyle tout préparé, comme le lait, &c.

Les expectorants ſont :

Les adouciſſants.
Les apéritifs.
Les atténuants.
Les cordiaux.
Les délayants.
Les inciſifs.
Les ſudorifiques.
Les racines d'*arum*.
d'angélique.
d'aunée.
d'impératoire.
d'iris de Florence.
de ſalſepareille.
de ſquine.

Le capillaire de Montpellier.
de Canada.

Le polytrich.
Le *ruta muraria*.
Le cétérac.
La véronique.
La bourrache.
La bugloſe.
La pulmonaire.
Le lierre terreſtre.
L'hyſſope.
Le marrhube blanc.
La camphrée.
La ſcille.
Le vélar, ou tortelle.

Les fleurs de pied de chat.
de tuſſilage.
de pavot rouge.

Les ſemences d'anis.
de chardon bénit.
du fenouil.

Le ſyrop de nicotiane.
Les fleurs de benjoin.
L'encens.
La gomme ammoniac.
La myrrhe.
Les baumes naturels.
Le ſuccin; ſon ſel volatil.
Les cloportes.
Les kermès minéral.
L'antimoine diaphorétique.
Les fleurs de ſoufre.

DES ERRHINES.

Les errhines ſont des remedes qui procurent une plus abondante ſecrétion de l'humeur naſale; ils ſont iritants, ou relâchants. Les irritants excitent l'éternuement; les relâchants agiſſent en détendant cette membrane, comme dans les cas d'inflammation.

L'éternuement commence par une grande inſpiration, il finit par une exſpiration pareille, où tous les muſcles de la machine ſont en jeu; alors l'air ſortant par la glotte, rencontre le voile du palais qui l'empêche de ſortir par la bouche; il trouve la foſſe naſale ouverte, il y paſſe avec rapidité; il donne des ſecouſſes à la membrane pituitaire, & entraîne dehors la matiere qui y eſt contenue.

Les errhines ou les ſternutatoires irritants agiſſent d'autant plus facilement, que les nerfs de la membrane pituitaire ſont preſque à nud; en conſéquence de la diſpoſition antérieure du cerveau,

l'irritation qu'ils reçoivent, ſe communique à tous les muſcles de la machine, d'où s'enſuit l'éternuement.

Les ſternutatoires ſont ſalins ou réſineux; on n'emploie point les ſalins, à cauſe de leur trop d'énergie; mais ſeulement les réſineux, la bétoine, le tabac, l'ellébore, les pyrethres & autres, on les donne en fumée ou en poudre.

Les anciens les mettoient en uſage plus que nous; nous avons tort, ils conviennent dans la goutte ſereine, la paralyſie, le hoquet, quand les narines ſont obſtruées, qu'il y a un abſcès en maturité. Hippocrate les employoit pour donner une ſecouſſe au poûmon dans le cas d'une vomique mûre; ils conviennent dans la manie, le déraiſonnement, pour prevenir des fluxions, des maux de tête, dans une apoplexie préſente.

Boerhaave dit que les errhines relâchants ſont très bons pour prévenir la péripneumonie; & il ajoute que, s'il pouvoit aſſez relâcher la membrane pituitaire, il guériroit toutes ſortes de phthiſies.

Les errhines ſont contraires dans les convulſions, les vapeurs, les épilepſies, dans les pertes, les crachements de ſang, les maux de tête violents, les maladies des yeux; & quand on craint l'apoplexie.

Leurs effets ſecondaires ſont d'être échauffants, irritants, atténuants, déſopilants.

Avant que de les donner, il y a peu de précautions à prendre; on déſemplit ſeulement les vaiſſeaux par quelques ſaignées : pendant leur effet, il n'y a rien à faire; s'il continuoit trop longtemps, il faudroit l'arrêter, en faiſant reſpirer du lait, des huiles, des bouillons gras, même des aigres.

Les errhines ſont :

Sternutatoires.

Les racines d'iris de notre pays.
d'iris de Florence.
d'ellébore blanc.
de muguet.

Les feuilles de baſilic.
de bétoine.
d'hyſſope.
de laurier roſe.
de majolaine, ou *nerium*.
de ſarriette.
de tabac.
de thym.

Les ſommités d'origan.
Les fleurs de lys des vallées.
Le gingembre.
Le poivre.
La pyrethre.
Le cabaret.
Les ſemences de creſſon alenois.
de moutarde.
de roquette.
de ſtaphiſaigre.

Le maron d'Inde.
Le jus de bétoine.
de creſſon d'eau.
de glaïeul.
de marjolaine.
de poirée.

L'euphorbe.
Le ſuc de concombre ſauvage.
L'arſénic.

Le ſublimé corroſif.
Les cantharides.

Errhines aſtringents.

L'eau alumineuſe.
ſtyptique.
Le ſuc d'ortie.
Le vinaigre.
Le bol.
Le gypſe.
Le maſtic.
Le ſang-dragon.

Errhines odorants.

La rhue.
L'*aſſa fœtida.*
Le vinaigre commun.
de rhue.
des quatre voleurs.
L'eau de méliſſe compoſée.
de la Reine de Hongrie.
La teinture de *caſtoréum.*
L'eſprit de ſel ammoniac ſimple.
de ſel ammoniac ſuccíné.
Le ſel d'Angleterre.
Le ſel volatil de corne de cerf.

Les ſuivants peuvent s'employer en parfum, & en fumigation.

Le benjoin.
L'encens.
Le ſuccin.
Le caffé.
Le chacril.
La pelure de pommes de reinettes.
Le pain.
Le papier.

Les plumes.
Le vieux cuir.
La poudre à tirer.
L'eau de roſes.
de fleurs d'orange.

L'huile de cannelle.
de girofle.

Le vinaigre.

DES SIALOGOGUES.

Ces remedes évacuent la ſalive : il n'y a rien de général à dire ſur leur maniere d'agir. Ils ſont de deux eſpéces ; les premiers agiſſent immédiatement ſur les membranes de la bouche ; les ſeconds, après avoir atténué nos humeurs.

Les premiers ſont des maſticatoires qui ſont doux ou âcres ; les doux ſont des cires, des bols qu'on donne à mâcher ; & les glandes de la bouche ſe trouvant plus comprimées par l'action des muſcles de cette partie, elles verſent plus abondamment la ſalive.

Les âcres ſont le gingembre, la racine de pyrethre : ces remedes, par leurs molécules âcres, irritent, titillent les membranes de la bouche, ; le mouvement du ſang y eſt accéléré ; il ſe préſente plus de molécules aux glandes ſalivaires, & en conſéquence l'excrétion eſt plus abondante.

Les ſialogogues, ainſi que les ſternutatoires, déchargent le cerveau : on donne les ſialogogues en fumigation, comme le tabac, la ſauge, ou bien en gargariſme, mais ce ne ſont pas alors de véritables ſialogogues.

Les ſialogogues, ou remedes qui procurent la ſalivation en agiſſant ſur nos humeurs, ſont les mercuriels ; il ſurvient encore des ſalivations dans

les obſtructions du bas-ventre, & les petites véroles confluentes.

Quelques-uns ont voulu expliquer l'effet du mercure, en diſant qu'étant porté à la tête contre ſon propre poids, il s'arrête dans les glandes ſalivaires; mais je leur dis que le mercure atténuant & diviſant généralement toute la maſſe de nos humeurs, ſon effet ne doit pas être marqué à la tête les plus qu'ailleurs; & c'eſt ce que je prouve en ce que le mercure en petite doſe devient purgatif, diaphorétique.

Pour moi, appuyé ſur ce principe, je ſoutiens que plus le mouvement eſt rapide dans un tuyau rempli de parties hétérogenes, plus les molécules les plus peſantes doivent lécher la ſurface du tuyau. Or le mercure, après l'or, eſt le plus peſant des métaux; les molécules mercurielles dans nos vaiſſeaux ſont les plus peſantes de nos humeurs; le mouvement eſt plus vif dans l'aorte au ſortir du cœur, que par-tout ailleurs; d'où je conclus que les molécules mercurielles doivent lécher les parois de l'artere, & paſſer, pour la plus grande partie, par les carotides, ſçavoir, près des $\frac{3}{4}$; d'où la tête recevra, proportion gardée, bien plus de molécules mercurielles.

Les ſialogogues conviennent dans les dérangements de la mémoire, où les eſprits ſont affaiſſés; les ulceres des yeux, les pituites exorbitantes, pour faire diverſion du poûmon: il faut cependant prendre garde que la ſalive eſt une humeur récrémentitielle. Le mercure convient dans la vérole, & eſt contraire dans les colliquations.

Avant que de donner les ſialogogues, il n'y a pas beaucoup de précautions à prendre, excepté quand on a deſſein d'adminiſtrer le mercure: il faut alors bien préparer ſon malade par la ſaignée, la

diete, les bains, les purgations, & en le faisant boire beaucoup, suivant la pratique de Boerhaave, jusqu'à ce qu'il soit enflé comme un balon.

Pendant qu'il opére, on y prend garde de près: il ne faut point que le malade dorme; &, après qu'il a opéré, on arrête le flux de bouche par des pugatifs, des diurétiques, des diaphoiétiques: les purgatifs doivent être doux, de crainte d'attirer une passion iliaque, ou une inflammation. Boerhaave a employé avec succès l'opium. Quand le flux de bouche s'arrête, on donne un gargarisme astringent, pour nettoyer & pour consolider les ulceres de la bouche.

Les sialogogues sont:
Le mercure & ses différentes préparations.

Les racines d'angélique.
d'impératoire.
d'iris de Florence.

Les feuilles de bétoine.
de bouillon blanc.
de sarriette.
de sauge.
de tabac.

La semence de moutarde.
de roquette.
de staphisaigre.

Le cardamome.
Le gingembre.
Le poivre.
La pyréthre.

DES VESSICATOIRES.

Les vesficatoires agissent sur la peau, en y faisant élever

élever des veſſies pleines d'eau ; on les nomme auſſi épiſpaſtiques, & ils ne different que du plus ou du moins avec les phénigmes ou rubéfiants.

Les veſſicatoires ſont des ſubſtances chargées de molécules âcres, volatiles ; ce qui nous oblige à le croire, c'eſt que les cantharides, qui ſont les meilleurs veſſicatoires, priſes intérieurement à certaine doſe, irritent & enflamment ſur-tout les voies urinaires : il en eſt de même du ſavon noir, de la moutarde, de l'euphorbe & des autres.

Leurs molécules actives doivent être très ténues, puiſqu'elles paſſent par l'épiderme, ſans le rompre.

On diſtingue deux ſortes d'épiſpaſtiques ; les uns operent indifféremment ſur le corps mort ou vivant, tels ſont le feu, l'eau bouillante, même les cauteres potentiels ; les autres n'ont d'action que ſur le corps vivant, tels ſont les cantharides, l'euphorbe, &c.

La raiſon de cette différence vient de ce que le feu contient en ſoi le principe du mouvement, au lieu que les veſſicatoires ont beſoin d'une action qui détermine leurs molécules à ſe mouvoir.

Si on approche d'un homme un fer rouge, la partie rougit ; il s'éleve au milieu une veſſie remplie d'eau ; parceque les molécules ignées agiſſant vivement, raréfient tout-à-coup les humeurs qui ſe portent à la peau, & qui étoient prêtes à ſortir, & dans le même temps, le feu criſpe les vaiſſeaux, leſquels, en ſe criſpant, expriment, avec impétuoſité, le liquide qu'ils contenoient ; ce liquide s'épanchant ainſi rapidement, rencontre les franges de l'épiderme qu'il attache avec les vaiſſeaux ; il les décole, il les renverſe, ce qui fait que les pores de l'épiderme ſont bouchés, & que l'eau des veſſies ne peut s'échapper ; l'épiderme ſe gonfle, parce-

qu'il eſt macéré & pénétré par le liquide raréfié.

Les veſſicatoires agiſſent de la même maniere que le feu ; il n'y a que du plus ou du moins : ſi l'épiderme n'eſt point gonflé, comme dans les brûlures, c'eſt que le liquide n'eſt pas ſi raréfié, & qu'il s'amaſſe peu-à-peu ; les veſſicatoires n'altérent point l'épiderme, parcequ'il ne vit pas de la même vie que la peau.

Les veſſies, cauſées par les veſſicatoires, différent des veſſies qui ſurviennent dans la gangrene, en ce que celles-ci ſont le pur effet de la pourriture & de la mortification ; au lieu que les veſſies dépendantes des veſſicatoires, ſont une preuve de mouvement vital encore exiſtant dans la partie.

Après que la cloche eſt formée, il ſe fait, par l'endroit, une ample excrétion de matiere ſéreuſe, par la même raiſon que la ſalivation, une fois commencée, continue.

L'effet des veſſicatoires ne ſe borne pas à la peau, il en paſſe quelques molécules dans les humeurs ; c'eſt de-là que vient la ſoif, l'élévation du pouls, la fievre, l'acrimonie d'urine, après l'application des veſſicatoires. Les anciens s'en ſervoient plus qu'on ne fait aujourd'hui : ils conviennent dans toute eſpece d'hydropiſie, mais ſpécialement dans la leucophlegmatie ; il faut les appliquer à forte doſe. On met en uſage les veſſicatoires, & encore mieux les cauteres pour détourner une fluxion, dans les douleurs de tête périodiques, la goute remontée, dans les maladies où il y affaiſſement, dans l'apoplexie ſéreuſe, la léthargie, les maladies comateuſes, dans les fievres malignes, la peſte, la petite-vérole, quand la tête ſe prend, que l'humeur a peine à ſe porter à la peau, dans la fauſſe péripneumonie.

Ils ſont contraires dans les tempéraments délicats, dans les inflammations, ſur-tout des voies urinaires.

Les veſſicatoires ſont toniques, échauffants, atténuants, cauſtiques.

Quand on a fait choix du veſſicatoire qu'on veut employer, on raſe la partie, où l'on a deſſein de l'appliquer, & on la frotte avec un linge chaud, juſqu'à ce qu'elle devienne rouge.

Lorſqu'il opere, le malade doit boire beaucoup pour éviter les affections des voies urinaires.

On le leve au bout de quatre ou cinq heures, ſuivant ſon énergie; on perce les cloches, & on les panſe différemment, ſuivant le deſſein que l'on a; par exemple, avec du cérat de Galien, ſi on veut le deſſécher bien vîte : mais, ſi l'on veut l'entretenir, on le panſe avec le *baſilicum*, ou l'ongent épiſpaſtique du *codex* de Paris.

Les veſſicatoires épiſpaſtiques, cathérétiques, ſont :

Les racines d'ariſtoloche ronde.
de garou.
d'iris.
de raifort ſauvage.
L'ail.
La pyrethre.
Les feuilles de chélidoine.
de dentelaire.
de garou.
de paſſerage.
de ſabine.
de tithymale.
La ſemence de moutarde.
de ſtaphiſaigre.

La cévadille.
Le poivre.
L'euphorbe.
La poix de Bourgogne.
Les mouches cantharides.
Les cendres de ſarment de vigne.
de ſoude.
de feuilles & de tiges de tabac.

Le borax.
La chaux.
L'ochre.
Le ſavon noir.
Le verd de gris.
Le vitriol bleu.
Le vitriol verd.
Le cautere actuel.
Le moxa.
L'alun calciné.
L'eau de chaux.
L'eau mercurielle.
L'eau phagédenique.
Les trochiques de minium.
Le ſparadrap eſcarrhotique.
L'eſprit de nitre.
de ſel.
de ſoufre.
de vitriol.

L'eau de Rabel.
Le beurre d'antimoine.
Le ſublimé corroſif.
La pierre à cautere.
La pierre infernale.

DES SPERMATOPÉES.

Ces remedes ſont ceux qui excitent une ſecré-

tion & une excrétion plus grande de la ſemence; ils portent à l'amour.

La ſemence dans l'homme ſe filtre dans les teſticules; elle eſt compoſée de deux parties, une mucilagineuſe & l'autre ſpiritueuſe.

La femme éjacule auſſi ſa ſemence dans l'acte vénérien; on a beaucoup imaginé de ſyſtême là deſſus : mais pour moi je crois, avec les anciens, que la ſemence de la femme eſt filtrée dans leurs ovaires qui ſont leurs véritables teſticules; je la crois compoſée, comme celle de l'homme, d'une partie mucilagineuſe & d'une ſpiritueuſe.

Les remedes qui procurent la ſemence, ſoit dans l'homme, ſoit dans la femme, ſeront ceux qui exciteront l'*aura ſeminalis*, ou la partie ſpiritueuſe.

Ces remedes agiſſent médiatement, ou immédiatement : médiatement, quand ils donnent au ſang plus de parties analogues aux eſprits animaux; tels ſont les réſines, les baumes, les aromatiques, tout ce qui favoriſe la digeſtion, tout ce qui fournit un chyle tout fait, comme le lait.

Ceux qui agiſſent immédiatement, ſont le bain froid, les ſubſtances volatiles qui titillent & picotent, les cataplaſmes de plantes aromatiques, les cantharides même priſes intérieurement.

Les vertus ſecondaires de ces remedes ſont faciles à déduire; ils ſont échauffants, toniques, corroborants, ſtimulants. On les donne dans le mariage ſeulement à des perſonnes qui ſont graſſes & pituiteuſes; quelquefois, dans le cas de pléthore : la ſaignée ſeule eſt un ſpermatopée.

Si on eſt conſulté par quelque jeune homme qui vienne ſe plaindre de ce qu'il a des érections involontaires & des pollutions nocturnes, ou par quelque fille qui vienne vous dire, *que le Diable lui paſſe*

par la cervelle, il faut prendre garde de leur gâter les organes de la digeſtion, en les ſurchargeant de rafraîchiſſants; le remede eſt pire que le mal.

Les ſpermatopées ſont :

Les aromatiques.
Les ſtomachiques.
Les baumes.
Les réſines.
Les cantharides.
Les fomentations chaudes.
Les bains.
L'huile de rhue.
L'ail.
Les oignons.
Les porreaux.

Les gommes aromatiques, telles que :
aloës.
ammoniac.
bdellium.
élémi.
galbanum.
myrrhe.
ſagapenum.
tacamahaca.

Les baumes de Copahu.
de la Mecque.
du Pérou.
de Tolu.

L'alun.
Le borax.
Le ſel marin.
Les ſels volatils & animaux.
Les ſavons.

Les huiles des animaux.
Le caſtoreum.
Les huiles végétales aromatiques.

DES GALACTOPHORES.

Ces remedes ſont ceux qui augmentent la ſecrétion du lait : or le lait eſt une humeur blanche, douce, ſans odeur ; elle conſerve cependant un peu celle des aliments dont elle eſt extraite. Le lait eſt filtré dans les mammelles pour la nourriture de l'enfant ; celui de la mere, propre en tous points, convient mieux par ſon analogie à l'enfant, que celui de toute autre femme étrangere.

Il eſt évident, par ce que nous venons de dire, que le lait eſt analogue au chyle ; & ce qui le prouve, c'eſt que, quand le chyle manque, le lait manque ; l'enfant eſt purgé, quand ſa nourrice a pris un purgatif. Martien, à ce ſujet, rapporte qu'un enfant penſa mourir, parceque ſa nourrice avoit pris un purgatif qui ne lui avoit fait aucun effet. Lower dit qu'ayant ouvert des animaux, quatre à cinq heures après la digeſtion, il a trouvé dans les vaiſſeaux le chyle encore imparfaitement mêlé au ſang.

Le lait peut manquer, ou par le défaut de matiere propre à le fournir, ou par les vices de l'organe ſecrétoire.

Dans le premier cas, ſuivant les principes que nous avons établis, c'eſt le chyle qu'il faut augmenter ; &, pour cet effet, les galactophores ſeront des remedes qui rétabliront les digeſtions, & donneront un chyle tout fait ; tels ſont les aliments de facile digeſtion, le lait même, les amers, les chairs des jeunes animaux. Cependant il eſt bon d'obſerver que, ſi une nourrice ne mangeoit que de la chair, elle perdroit ſon lait, parceque ces

matieres, paſſant facilement par la fermentation putride, détruiroient les digeſtions, & donneroient un chyle imparfait; mais leur uſage eſt très bon, étant combinés avec les végétaux.

Les mammelles peuvent pécher, ou parceque la papille n'eſt pas encore formée, ou parceque la mammelle eſt trop petite, ou parcequ'elle eſt engorgée.

Quant à la papille, on la forme en faiſant tirer la femme par une perſonne qui ait la ſuccion forte; quant à la petiteſſe des mammelles, on ne peut rien déterminer à ce ſujet; on agit comme quand la papille n'eſt pas encore bien formée; on fait des frictions; on y applique des cataplaſmes émollients, afin d'y déterminer le lait; cela eſt très néceſſaire pour prévenir quantité d'accidents qui arrivent aux femmes après leurs couches, quand le lait ne ſe porte pas aux mammelles.

Si les mammelles ſont obſtruées, que le lait ſoit grumelé dans les glandes, qu'elles ſoient éparſes & gonflées, les galactophores d'uſage alors ſont les réſolutifs, tant intérieurs qu'extérieurs. On fait auſſi tetter les femmes par une perſonne qui ait la ſuccion forte.

Suivant ce que nous venons de dire, il eſt facile de concevoir les cas où l'on doit ſe ſervir de tel ou tel galactophore; leur uſage n'eſt point à craindre, ils n'operent jamais trop d'effet.

Les galactophores ſont:

Les aliments de facile digeſtion.
Le lait.
Les amers.
Les ſtomachiques.
Les chairs des jeunes animaux.
La ſuccion.

Les ptiſanes épaiſſes faites avec l'orge & l'avoine cuites dans le lait.

Des panades compoſées avec le lait, le vin, la biere.

Des crêmes de riz & autres ſubſtances farineuſes.
Les émulſions des mêmes ſubſtances.
Les œufs frais.
La biere récente qui a peu fermenté.

DES EMMÉNAGOGUES.

Les emménagogues ſont ceux qui évacuent par les parties naturelles des femmes : or il ſe fait trois excrétions différentes par les mêmes parties ; 1°. celle des regles ; 2°. celle des lochies ; 3°. celle de l'enfant ou de tout autre corps étranger contenu dans la matrice.

Les remedes, qui procurent la ſortie de l'enfant, de l'arriere-faix & des autres corps étrangers, contenus dans la matrice, s'appellent ecboliques : les anciens attribuent cette vertu à quantité de remedes ; mais, à proprement parler, ils ne l'ont point. Il n'y auroit qu'un ſeul ecbolique, c'eſt l'émétique ; mais il ne nous eſt pas permis de l'employer dans ce cas : il n'y a donc que la main ſeule d'un habile accoucheur que l'on puiſſe regarder comme ecbolique ; ainſi nous n'en dirons pas davantage là deſſus.

Quant aux regles & aux vuidanges, le méchaniſme eſt le même dans ces deux excrétions ; quand donc nous aurons expliqué l'une, l'autre ſera expliquée.

Les regles ſont une excrétion ſanguine qui commence aux filles depuis douze ans juſqu'à dix huit, & finit de quarante à cinquante ans ; cela varie cependant, ainſi que leurs quantités, ſuivant

le climat, le tempérament, la façon de vivre, & l'exercice que l'on prend.

Les regles reconnoiſſent trois cauſes; 1°. la pléthore; 2°. la détermination de la pléthore à la matrice; 3°. la diſpoſition de la matrice même.

Quand les femmes viennent à un certain âge, elles ne conſument point tant de ſucs qu'à l'ordinaire pour leur accroiſſement, la digeſtion ſe fait mieux : il faut donc néceſſairement qu'il ſurvienne pléthore chez elles.

Cette pléthore eſt générale; mais, pour produire les regles, il faut qu'elle ſe détermine à la matrice : elle ſe fait par pluſieurs raiſons; premierement parceque chez elles, pour lors la matrice eſt ſans action; ſecondement à cauſe de la ſituation perpendiculaire.

Cette pléthore, déterminée à la matrice, exige encore une certaine diſpoſition de cet organe; & c'eſt ce qui ſe trouve dans la tortuoſité de ſes vaiſſeaux & la laxité de ce viſcere.

Il ſe fait de même, à un certain âge, une pléthore chez l'homme; mais toutes les mêmes conditions ne ſe rencontrant point chez lui, comme chez la femme, cette pléthore ſe diſſipe par différents excrétoires, tantôt par des ſueurs, tantôt par une ſécrétion d'urine plus abondante, tantôt par un dévoiement, tantôt par des hémorrhoïdes.

Les regles peuvent ne point venir ou manquer, ſoit par le défaut de pléthore, ſoit par le défaut de détermination de cette pléthore vers la matrice, ſoit par la mauvaiſe diſpoſition de la matrice même.

Les jeunes filles pâles, cachectiques, qui digerent mal, qui ont l'eſtomac dérangé, ne ſont point reglées par le défaut de pléthore; il faut donc leur retablir les digeſtions, leur donner des amers,

les nourrir d'aliments de bon ſuc qui portent un chyle tout préparé, leur faire faire un peu d'exercice; la pléthore viendra, & elles ſeront réglées.

Quant à celles qui perdent leurs regles pour avoir été épuiſées par des maladies, pour avoir été trop ſaignées, pour avoir eu des dévoiements opiniâtres, pour avoir ſouffert des pertes conſidérables, il faut qu'elles ſe nourriſſent bien, qu'elles attendent, ſans perdre patience; dans la ſuite les regles reviendront.

La pléthore ne ſe détermine point à la matrice, parceque les femmes ſont toujours nonchalantes & couchées; il faut alors leur faire faire de l'exercice; il y a encore pluſieurs autres moyens pour cela. On donne le ſafran, les remedes chauds, les atténuants, les ſtimulants. On diminue la réſiſtance par toutes ſortes de bains, les ſachets, la ſaignée du pied précédée de celle du bras, ſur-tout dans celles qui n'ont point encore été réglées: on peut même donner les raréfiants.

Quant au vice de la matrice, ſi elle eſt trop roide, on a recours aux relâchants, aux émollients, aux adouciſſants; les remedes chauds, dans ce cas, pourroient occaſionner des ſquirrhes; s'il y a des obſtructions, il faut les enlever par les remedes convenables.

Lorſque les femmes ne ſont point incommodées de la ſuppreſſion de leurs regles, elles n'ont point beſoin de remedes; ſi on les emploie, que ce ſoit avec beaucoup de ménagement, ſur-tout au commencement. On ne doit jamais commencer par les échauffants & les raréfiants.

On diſtingue deux ſortes de lochies, de rouges & de blanches: les rouges ne ſe ſuppriment jamais ſans inflammation; ainſi les remedes, dans ce cas, ſont ceux qui ſont propres à combattre les inflam-

mations : les lochies blanches ſont-elles ſupprimées ; il eſt très difficile de les rétablir ; mais on y ſupplée en évacuant, c'eſt le moyen le plus ſûr.

Il y a très peu de choſes à craindre de l'uſage des emménagogues placés à propos ; s'ils échauffent trop, on a recours aux relâchants & aux rafraîchiſſants.

Les emménagogues ſont :

Les atténuants.
Les apéritifs.
Les cordiaux.
Les diurétiques.
Les ſudorifiques.
Les purgatifs.
Les amers.
Les ſtomachiques.

Les racines d'ache.
d'angélique.
d'*anonis*.
d'ariſtoloche ronde.
d'aſperges.
de bardane.
de bénoite.
de carline.
de fraxinelle.
de garance.
de gentiane.
de choux.
d'impératoire.
d'iris de Florence.
de perſil.
de raifort.
de roſeau.
de valériane des jardins.

L'acorus.
Le coſtus d'Arabie.
Le galanga.
Le nard des Indes.
Le ſouchet long.
La zédoaire.

Les feuilles d'alliaine.
d'armoiſe.
d'aurône.
de baſilic.
de cataire, *ou* herbe au chat.
de centaurée (petite).
de cerfeuil.
de dictamne de Crete.
d'eupatoire.
de germandrée.
de marrhube blanc.
de matricaire.
de méliſſe.
de menthe.
de millepertuis.
d'origan.
de pouillot.
de rhue.
de ſabine.
de ſauge.
de ſaxifrage.
de ſclarée.
de ſcolopendre.
de tanaiſie.

Les fleurs de lavande.
de millepertuis.
de romarin.
de ſouci.
de ſtœchas d'Arabie.

Le ſafran.
Les ſemences d'ache.
d'ammi.
d'anis.
de cumin.
de fenouil.
de rhue.

L'avoine.
Les baies de genevrier.
de laurier.

Les pois chiches.
L'écorce d'orange.
L'amome en grappe.
Le cardamome.
Les clous de girofle.
Le macis.
La muſcade.
La cannelle.
Le *caſſia lignea.*

L'écorce de tamariſc.
de Winter.

Les baumes naturels.
L'aloës.
L'*aſſa fœtida.*
La bdellium.
Le camphre.
Le galbanum.
La gomme ammoniac.
La myrrhe.
La ſuie.
Le caſtoréum.
Les cloportes.
Le ſang de bouc préparé.
Les eaux d'Aix.

Les eaux de Balaruc.
de Boulogne.
de Cranſac.
de Forges.
de Paſſi.
de Plombieres.
de Provins.
de Spa.
de Vals.
de Vichi.

Le borax.
Le ſuccin.
Le ſel ammoniac.
Le fer.
La pierre hæmatite.

L'eau diſtillée d'armoiſe.
de bardane.
de méliſſe.
de menthe.
de fleurs d'orange.

Le ſyrop d'armoiſe.
de mercuriale.
de ſtœchas.
des cinq racines.

L'oxymel ſcillitique.
Le vin d'abſinthe.
Le ſafran de Mars.
L'extrait de Mars.
Le mithridat.
L'electuaire de baies de laurier.
La teinture d'abſinthe.
de caſtoreum.
de ſafran.
de myrrhe.

DES MÉDICAMENTS ALTÉRANTS.

Tous les évacuants, dont nous avons parlé, ſont altérants ; l'émétique même. En même-temps que le ton des vaiſſeaux eſt augmenté, les liquides ſont broyés davantage. Les altérants ſont en ſi grand nombre, qu'il eſt difficile de ſuivre une bonne méthode à leur égard ; &, ſi on ſuivoit celle des anciens, on n'en finiroit pas, & on auroit des idées très fauſſes.

DES ÉMOLLIENTS.

On peut rapporter aux émollients les remedes rafraîchiſſants, réſolutifs & anodyns.

Les émollients ſont ceux qui diminuent la dureté contre nature d'une partie.

Elle peut être produite par deux cauſes ; 1°. par la tenſion des fibres qui la compoſent ; 2°. par l'épaiſſiſſement des liquides arrêtés dans ces mêmes vaiſſeaux.

La dureté, occaſionnée par la rigidité des fibres, ſe rencontre dans les inflammations, où les humeurs contenues dans ces vaiſſaux, en conſequence du mouvement & du frottement qu'ils éprouvent, ſe trouvent raréfiées.

Celle qui eſt cauſée par l'épaiſſiſſement des humeurs, ſe trouve dans les loupes de toutes ſortes, dans les ſquirrhoſités, ainſi que dans les ſquirrhes parfaits ; ces différentes duretés, varient du plus au moins ; c'eſt la lymphe, en ce cas, qui eſt épaiſſie. En effet, rien n'eſt plus propre à prendre cette conſiſtance, que cette humeur ; puiſqu'évaporée ſur le feu, elle ſe durcit de même : les tablettes de bouillon ſe font de cette maniere.

Sur ces principes, tout corps, qui, en s'inſinuant entre les fibres, les relâchera, empêchera la raré-

faction

faction qu'éprouvent alors les liquides dans ces vaiſſeaux, à cauſe de leur tenſion, & qui pourra, par les parties mucilagineuſes, embarraſſer les âcres du ſang; un tel corps tiendra le premier rang parmi les émollients.

C'eſt ce qu'operent toutes les plantes émollientes, leſquelles contiennent un mucilage fin & délié avec beaucoup d'eau; leurs parties aqueuſes donc, s'inſinuant entre les molécules des fibres trop tendues, les relâcheront : ces fibres relâchées ſeront moins tendues; étant moins tendues, elles agiront moins ſur le liquide; ce liquide ſera moins raréfié, & le mucilage de ces plantes liera & embaraſſera les molécules âcres du ſang. Les huiles douces, végétales & animales, agiſſent ainſi en qualité d'émollients.

On les fait prendre par la bouche, & en lavement; ils portent le nom d'émollients, de relâchants, d'adouciſſants, d'incraſſants, d'anodyns : on les applique extérieurement en forme de cataplaſmes, que l'on renouvelle de quatre heures en quatre heures; en onguents que l'on change plus ſouvent, de crainte qu'ils ne deviennent rances; en embrocations, en douches, en fermentations, en bain, en demi-bain, en bain de vapeurs, en bain animal : ces derniers bains agiſſent ſpécialement en délayant les liquides, & relâchant les ſolides. Toutes ces ſortes d'émollients conviennent dans le cas d'inflammation, où il y a rigidité dans les fibres, & rareſcence dans les liquides.

Les émollients, dans la lymphe épaiſſie, comme dans les loupes, les ſquirrhoſités, les ſquirrhes parfaits, ſont les apéritifs & les atténuants; ces derniers ne doivent pas être employés ſeuls, de peur que, raréfiant les humeurs, ils n'occaſionnent ſuppuration, & ne donnent lieu au cancer : c'eſt

pour cela qu'on leur joint les émolliens, ou qu'on les donne par intervalle, les uns après les autres, ſuivant le cas.

C'eſt une mauvaiſe pratique, dans les tumeurs enkyſtées, ou dans les obſtructions formées, d'appliquer & de faire prendre long-temps les émolliens : ces tumeurs & ces obſtructions augmentent, parceque la lymphe s'épaiſſit, à meſure que l'on relâche les ſolides.

Les émolliens ſont :

Les adouciſſants.
Les anodyns.
Les incraſſants.
Les relâchants.

Les racines de guimauve.
de nénuphar.
de patience.

Les oignons de lys blanc.
de couronne impériale.

Les feuilles d'acanthe.
de bette.
de bouillon blanc.
de bourrache.
de guimauve.
de mauve.
de mercuriale.
d'orpin.
de pariétaire.
de poirée.
de ſeneçon.
de violette.

Les fleurs de bouillon blanc.
de camomille.

Les fleurs de mélilot.
de ſureau.

Les ſemences de fénugrec.
de lin.

Les farines de froment.
de lupin.
d'orge.
de ſeigle.

La mie de pain.
Les amandes douces.
Les figues.
Les pommes.
Les pignons doux.
L'huile d'olives.
Le marc de cette huile.
Le ſavon.
Le lait.
Le beurre.
La crême.
Le blanc de baleine.
La graiſſe } des animaux.
La moëlle }
Les bouillons de trippes.
Les animaux récemment tués.
La laine graſſe.
L'eau commune.
Les eaux d'Aix-la-Chapelle.
de Bareges.
de Bourbon-Lanci.
de Digne.
de Plombieres.

La boue des eaux de Saint-Amand.
des autres eaux thermales.

L'eau de frai de grenouilles.
de lys blanc.

Le mucilage des semences de coings.
de psyllium.

L'huile d'amandes douces.
de camomille.
de chanvre.
de laurier.
de lin.
de lys blanc.
des semences froides.
de petits chiens.
d'œufs.
de vers de terre.

Les fomentations.
Les demi-bains.
Les cataplasmes.
Les onguents.
Les emplâtres.

DES RAFRAÎCHISSANTS.

J'ai dit que les émollients ne different point des rafraîchissants, des résolutifs & des calmants; je le prouve encore par un exemple : dans le cas d'inflammation, accompagnée de rigidité dans la fibre, d'engorgement dans les vaisseaux avec chaleur & rarefcence dans les liquides, & douleur à cause du tiraillement des nerfs, les émollients feront rafraîchissants, en diminuant les frottements qu'éprouve le liquide; ce qui arrivera, lorsqu'ils auront relâché les solides, & embarrassé les âcres du sang. Ils seront résolutifs, parceque diminuant l'oscillation dans le voisinage, il se portera moins d'humeurs à la partie; & les fibres de cette partie auront plus lieu d'agir sur le liquide qu'ils contiennent. Ils seront anodyns, en ce qu'ayant relâché les fibres, elles approcheront moins de leur rupture.

On a regardé les acides comme rafraîchiſſants par excellence : les praticiens, dit-on, les emploient dans les fievres ardentes ; mais, dans ce cas, ils font également uſage des délayants, des lavements, des décoctions béchiques ; ce qui revient aux émollients : & de plus les acides agiſſent comme les émollients mucilagineux ; ceux-ci embarraſſent les âcres du ſang ; ceux-là les alkalis, & compoſent avec eux des ſels neutres, des ſavons qui paſſent par les urines, ou la tranſpiration. Les acides ne relâchent point les ſolides ; au contraire, à certaine doſe, ils les endurciſſent.

Les rafraîchiſſants ſont :

Les adouciſſants.
Les délayants.
Les incraſſants.
Les relâchants.
L'eau.
Les eaux minérales froides de Maine.
de Montfrin.
de Sainte-Reine.
de Vals.
de Veſoul.
Le bain.
Les racines de chicorée.
de chien-dent.
de conſoude.
de fraiſier.
d'ortie.
d'oſeille.
de nénuphar.
de patience ſauvage.
de piſſenlit.
Les feuilles d'*alleluia*.

Les feuilles de bourrache.
de chicorée.
d'endive.
de laitue.
d'oseille.
de pissenlit.
de pourpier.

Les fleurs de nénuphar.
de violette.

Les semences d'*agnus castus*.
froides majeures & mineures.
d'ortie.
d'oseille.

L'orge.
Le gruau.
Le riz.
Les fruits d'alkékenge.
d'églantier.
d'épine vinette.
de fraisier.

Les groseilles.
Les pommes de reinette.
Les tamarins.

Le suc de citrons.
de grenades.
de limons.
d'oranges.

La biere.
Le verjus.
Le vinaigre.
La gomme adraganth.
arabique.

Les bouillons d'agneau.
de grenouilles.

Les bouillons de limaçons.
de poulet.
de veau.
de tortue.

Le lait.
Le petit-lait.

Les eaux de bourrache.
de laitue.
de lys.
de nénuphar.

Les syrops d'épine vinette.
de grenades.
de groseilles.
de limons.
de myrte composé.
de nénuphar.
de violettes.

La gelée de groseilles.
La poudre tempérante.
L'esprit de nitre dulcifié.
de sel dulcifié.
de soufre.
de vitriol.

La crême de tartre.
Le crystal minéral.
Le tartre vitriolé.
Le sel de prunelle.
de nitre.

DES ANODYNS.

Ces remedes sont ceux qui calment la douleur : on en distingue de trois especes ; 1°. les parégoriques qui calment la douleur, sans engourdir, ni faire dormir ; 2°. les hypnotiques qui la calment, en procurant le sommeil ; 3°. les narcotiques qui

engourdiſſent, ou font dormir. Mais aujourd'hui on ne fait point de diſtinction entre ces deux dernieres claſſes, & l'on emploie indifféremment les hypnotiques ou narcotiques.

Les nerfs ſont les ſeuls parties de notre corps qui ſoient ſenſibles, puiſque ni les humeurs, ni les os, ni les cartilages ne le ſont point.

Plus la fibre approche de l'état de rupture, & plus ſon organiſation eſt ſur le point d'être détruite, plus auſſi la douleur eſt vive. Ainſi tant que la fibre ſubſiſte, ſans ſe rompre, la douleur continue; mais ſi-tôt qu'elle eſt rompue, elle ceſſe: quantité d'expériences le prouvent.

Or, pour que la douleur exiſte, il faut que le nerf ſoit dans ſon entier; qu'il communique avec le *ſenſorium commune*; & que le *ſenſorium* lui-même ſoit bien diſpoſé: donc, en général, on doit regarder comme *anodyn*, toute cauſe interne ou externe qui rompra la fibre, empêchera ſa communication avec le *ſenſorium commune*, & en changera la diſpoſition.

Les ſuppuratifs, la gangrene, la coupure d'un nerf, d'un tendon, ſont anodyns, en rompant; mais ce n'eſt pas l'intention du médecin d'agir ainſi.

Les relâchants, en diminuant la tenſion de la fibre, lui donneront plus de ſoupleſſe, & l'éloigneront davantage de l'état de rupture; ainſi ils ſeront anodyns. Donc, pour calmer la douleur, il faut humecter la fibre, la relâcher, appliquer des émolliens; c'eſt la claſſe des parégoriques.

Les narcotiques, ou ceux qui font dormir, empêchent la communication avec le *ſenſorium commune*, ou changent la diſpoſition de cet organe: mais ces deux choſes reviennent au même. Il eſt difficile de concevoir comment un grain d'opium peut opérer cet effet: d'abord il tend les fibres,

comme le pouls l'indique, après ſon uſage; &, s'il les relâche, ce n'eſt que *per conſequens*.

Pour moi, je crois que tous les narcotiques, par leur partie vireuſe volatile, ennemie de l'eſprit animal, agiſſent ſpécialement ſur les nerfs, & qu'ils ſuſpendent le cours des eſprits : alors les eſprits ne ſe portant plus à la partie, elle perd ſon ton, les fibres ſe relâchent, le ſommeil vient, & la douleur ceſſe.

Les parégoriques ſont les mêmes que les émolliens; les narcotiques ſont relâchants, calmants, & conviennent parfaitement pour appaiſer la douleur : en qualité de réſolutifs, on les emploie dans des pertes exceſſives, & pour arrêter la ſalivation trop abondante.

Il ne faut jamais donner les narcotiques dans les criſes, les excrétions naturelles, & quand le ventricule eſt plein.

On aſſocie les narcotiques avec les aromatiques dans le deſſein de les volatiliſer, & de les empêcher d'altérer ſi fortement l'eſprit animal.

Lorſqu'après l'uſage des narcotiques, il y a lenteur & engourdiſſement, on a recours aux acides & aux ſpiritueux.

Les anodyns ſont :

Les racines d'angélique.
d'iris de Florence.
de nénuphar.

Les feuilles d'ambroiſie.
de cynogloſſe.
d'ivette.
de laitue.

Les fleurs de bouillon blanc.
de coquelicot.

Les fleurs de lys.
de mélilot.
de nénuphar.
de primevere.
de safran.

Les semences d'anis.
d'aneth.
froides majeures.
de laitue.

Les têtes de pavot blanc.
Les baies de laurier.
La noix muscade.
L'écorce de simarouba.
L'*assa fœtida*.
Le camphre.
L'opium.
Le tacamahaca.
Le blanc de baleine.
Le castoreum.
Le borax.
Le nître.
Le succin.

L'eau distillée de coquelicot.
de laitue.
de lys.
de nénuphar.

Le syrop de coquelicot.
de karabé.
de nénuphar.
de pavot blanc.

Le laudanum.
Le diascordium.
La thériaque.
Les pilules de cynogloſſe.

Les pilules de Starkey.

Les trochiſques de karabé.
Le laudanum liquide de Sydenham.
La liqueur minérale anodyne d'Hofmann.
La teinture de ſafran.
Le cryſtal minéral.
Le tartre vitriolé.
Le ſel volatil de ſuccin.
Le ſel ſédatif de M. Homberg;

DES APÉRITIFS.

Les remedes apéritifs ſont ceux qui débouchent les vaiſſeaux, & enlevent les obſtructions. Or deux cauſes peuvent contribuer à boucher les vaiſſeaux; l'éréthiſme du vaiſſeau, ou l'épaiſſiſſement du fluide qui y paſſe. Lorſqu'un vaiſſeau eſt en éréthiſme, ſa capacité diminue, il eſt étranglé; le fluide n'y pouvant paſſer, eſt obligé de s'y arrêter; l'épaiſſement du fluide fait qu'il s'arrête dans les vaiſſeaux, ſans qu'ils ſoient étranglés: il ne s'y arrête pas moins quand même ils ſeroient relâchés, ce qui arrive très ſouvent. Le premier cas conſtitue les inflammations; le ſecond les obſtructions, les ſquirrhoſités.

Dans l'inflammation le ſang s'arrête, & ſa partie mucilagineuſe s'épaiſſit; dans les obſtructions, c'eſt ſa partie fibreuſe qui forme cette réſiſtance qu'on remarque ſi ſouvent dans les ſquirrhoſités; d'où il ſuit que, dans ces deux cas, les apéritifs doivent être différents. Ceux qui convienennt dans les obſtructions, retiennent le nom d'apéritifs premiers: ceux qui conviennent dans les inflammations, ſont les apéritifs ſecondaires.

Les apéritifs, dans les cas d'obſtruction, ſont les fondants & les atténuants: il faut en retran-

cher ceux qui dissipent la partie la plus fluide des humeurs & les relâchants Les premiers, tels que les esprits, rendroient peu-à-peu la tumeur toujours plus dure & difficile à résoudre : les relâchants, en diminuant toujours de plus en plus l'action des solides, donneroient lieu à l'obstruction d'augmenter : les véritables apéritifs donc, dans ce cas, sont les substances chargées de molécules pesantes & salines, comme l'antimoine, le fer, le mercure, les savons, les sels neutres. Les molécules de ces remedes s'insinuent entre celles de nos humeurs, les coupent, les incisent, diminuent leur coadhérence, & les rendent plus fluides. De plus, outre la fluidité rendue à ces humeurs, il faut secondairement donner le *momentum* nécessaire aux solides pour faire rentrer ces humeurs dans la voie de la circulation.

Dans le cas d'inflammation, les apéritifs sont, les relâchants huileux, l'eau, les mucilagineux : ces remedes détendent les fibres, enlevent l'étranglement ; & le fluide, arrêté pour lors, ne trouve plus d'obstacle à son cours.

Mais, comme je l'ai fait remarquer ci-dessus, la partie mucilagineuse du sang a pris un certain épaissement, il faut donc secondairement la délayer, & les remedes relâchants opéreront cet effet ; d'autant plus que cette humeur mucilagineuse est très miscible à l'eau, dont ces remedes abondent.

Voilà la différence qu'il y a entre les apéritifs premiers & les apéritifs secondaires : ceux-là agissent spécialement sur l'humeur fibreuse épaissie, & secondairement sur les solides pour leur donner le *momentum* nécessaire : ceux-ci, au contraire, agissent spécialement sur les solides pour enlever les étranglements ; & secondairement sur les humeurs pour délayer la partie mucilagineuse ; c'est ce qui fait que, dans ces cas, on donne des remedes un

peu plus que délayants, comme les décoctions de chien-dent chargées de nitre.

Dans le cas d'inflammation, la saignée est encore un très bon apéritif; elle enleve la pléthore, relâche les vaisseaux, & retablit la circulation.

Quelques-uns veulent encore que, dans le premier instant d'une inflammation, on donne, pour enlever l'obstruction, des diaphorétiques & des sudorifiques; c'est la pratique de pays septentrionaux. Il est vrai que ces remedes alors raréfiant les liquides & donnant du jeu aux solides, pourront enlever l'obstruction par la vélocité avec laquelle les fluides aborderont au vaisseau obstrué: mais ces remedes sont toujours douteux, d'autant plus qu'il est difficile de saisir immédiatement ce premier instant de l'inflammation: de plus, ils sont absolument à rejetter, lorsque le sujet est pléthorique.

Les apéritifs sont:

Les atténuants.
Les racines d'ache.
d'ancolie.
d'arrête-bœuf.
d'aunée.
de bénoite.
de bryone.
de cabaret.
de caprier.
de chardon-roland.
de chausse-trape.
de chien-dent.
de fenouil.
de garance.
de gentiane.
de houx (petit.)
d'impératoire.

Les racines d'iris d'Allemagne.
d'iris de notre pays.
d'orcanette.
de perſil.
de polypode.
de raifort.
de ſceau de Salomon.

L'acorus.
Le curcuma.
Le galanga.
Le gingembre.
La rhubarbe.
La zédoaire.

Les feuilles d'abſinthe, grande & petite.
d'aurone.
de beccabunga.
de berle.
de botrys.
des capillaires.
de *camphorata*, ou camphrée.
de caſſis.
de centaurée (petite.)
de chicorée.
de cochlearia.
de creſſon alenois.
de creſſon de fontaine.
de cuſcute, ou épithyme.
de dictame de Crête.
d'eupatoire.
de fumeterre.
de germandrée.
de gratiole.
de houblon.
d'hyſſope.
de marrube blanc.

Les feuilles de marum.
de menthe.
de ſantoline.
de ſarriette.
de ſauge.
de tanaiſie.
de verge d'or.

Les herbes vulneraires.

Les fleurs de mille-pertuis.
de romarin.
de ſtœchas d'Arabie.

Les ſemences d'ancolie.
de genet.
de moutarde.

Les fruits d'alkékenge.
Les baies de genievre.
L'écorce d'orange.
Les cloux de girofle.
Les cubebes.
Le bois de lentiſque.
L'écorce de frêne.
de tamariſc.

La cannelle.
La caſcarille.
L'écorce de Winter.
Les baumes naturels.
Le ſavon.
Le ſtorax calamite.
Le bdellium.
Le galbanum.
L'aloës.
Le lait de chevre.
Le petit-lait.
Les cloportes.

Les eaux de Balaruc.
de Cranſſac.
de Forges.
de Paſſi.
de Spa.
de Vals.
de Vichi.

Le nitre.
Le ſel ammoniac.
Le ſel cathartique amer.
L'antimoine.
Le fer.
La pierre hæmatite.

Les eaux de baies de genievre.
de chaux (*ſeconde.*)
de chicorée.
de noix.
de goudron.

La leſſive de cendres d'abſinthe.
de cendres de genet.

Le ſyrop des cinq racines.
de bétoine.
de chicorée ſimple.
de chicorée compoſée.
de cochléaria.
de mercuriale.
de fleurs de pêcher.

Le vin d'abſinthe.
Le ſafran de Mars.
L'extrait de Mars.
L'æthiops minéral.
L'extrait d'abſinthe.
d'aunée.
de genievre.

Les pilules de Bontius
scillitiques.
de Starkey.

La teinture de Mars tartarisé.
L'esprit de succin.
de clou de girofle.
de nitre dulcifié.
de Mindererus.

Le sel de genet.
de Glauber.
de Mars.
de Riviere.
de succin.
de tamarisc.
de tartre.
végétal.

Le tartre chalybé.
Le tartre vitriolé.
La crême de tartre.
La terre foliée de tartre.
Les fleurs martiales.
Les fleurs de sel ammoniac.
Le safran de Mars antimonié de Stahl.
La magnésie blanche.
Le kermès minéral.
L'antihectique de Potérius.
L'antimoine diaphorétique.

DES RÉSOLUTIFS.

Les résolutifs sont des remedes qui, appliqués à l'extérieur en forme de topiques, débouchent les vaisseaux, & enlevent les obstructions : or les vaisseaux à l'extérieur, comme à l'intérieur, peuvent être bouchés, ou en conséquence de l'é éthisme

du vaiſſeau, comme dans les tumeurs phlegmoneuſes, éréſipélateuſes; ou par l'épaiſſiſſement des humeurs, comme dans l'humeur appellée froide. Les réſolutifs donc, à l'exemple des apéritifs, ſeront de deux ſortes; ſçavoir, les réſolutifs premiers & les réſolutifs ſecondaires, & ne différeront des apéritifs qu'en ce que les réſolutifs, tant premiers que ſecondaires, doivent agir également, & ſur les ſolides & ſur les fluides.

Les réſolutifs doivent être chargés de molécules fines, déliées, volatiles, pour pénétrer le tiſſu de la peau: ces remedes ſont les plantes odorantes, les aromatiques, les amers; & non pas les farines, quantité d'autres plantes & les chaux métalliques, qui, tout au plus, ne peuvent être réſolutifs que ſecondairement.

Les apéritifs, à l'intérieur, ne favoriſent pas beaucoup l'action des réſolutifs; il en arrive, pour cela, trop peu à l'endroit obſtrué.

Les remedes, que les anciens appelloient *attrahentia*, ne different pas des apéritifs & des réſolutifs.

Je le prouve; ces remedes tirent une humeur d'un endroit, pour la tranſporter dans un autre. Or il faut commencer d'abord, pour l'atténuer, par la rendre capable de mouvement; ſecondement augmenter le *momentum* des ſolides, pour l'évacuer, de crainte qu'elle ne ſe jette ſur quelque viſcere: pour cela, on diminue la réſiſtance vers l'endroit où l'on veut l'appeller. Or tout ceci ne peut s'opérer que par des apéritifs & des réſolutifs: donc ces remedes ne different pas.

C'eſt ce qu'operent très bien les purgatifs, les diurétiques & les diaphorétiques, dans l'hydropiſie, dans la leucophlegmatie: d'abord, en qualité d'apéritifs, ils fondent, & rendent capable de mouvement,

l'humeur qui cauſoit ces tumeurs; puis, en qualité de réſolutifs, ils donnent le *momentum* néceſſaire aux ſolides pour l'évacuer.

Il faut encore rapporter aux apéritifs ces remedes que les anciens appelloient *ſplanchnica*; leſquels, ſelon eux, étoient deſtinés à fortifier les viſceres, en prévenant ou en enlevant les obſtructions; tels étoient les remedes nommés méſentériques, rénaux, hépatiques, ſpléniques. Il eſt bon de remarquer que les obſtructions de la rate ſont très rares, & très difficiles à enlever.

On prévient, & on enleve les obſtructions des viſceres par les apéritifs, en fondant l'humeur qui commençoit à s'épaiſſir, & en rétabliſſant les digeſtions.

Les réſolutifs ſont :

Les apéritifs.
Les inciſifs.
Les ſudorifiques.
Les vulnéraires.
Les racines d'ache.
de bardane.
de bryone.
de concombre ſauvage.
de lys.
de mors du diable.
de navet.
d'orcanette.
d'ortie.
de pain de pourceau.
de patience.
de raifort ſauvage.
de rave.
de ſceau de Salomon.
de ſceau de notre-Dame.

Les feuilles d'abſinthe.
d'aneth.
d'anis.
d'aurône.
de bardane.
de baſilic.
de belladona.
de cerfeuil.
de chelidoine.
de ciguë.
de concombre ſauvage.
d'eupatoire.
de fenouil.
d'herbe à Robert.
de houblon.
d'hyſſope.
d'ieble.
d'ivette.
de jacobée.
de laurier.
de lavande.
de méliſſe.
de menthe.
de mille-pertuis.

Les fleurs d'aneth.
de bouillon blanc.
de camomille.
d'ieble.
de mélilot.
de mille-pertuis.
de romarin.

Les roſes rouges.
Le ſafran.
Les ſemences d'aneth.
d'anis.

Les semences de carvi.
de coriandre.
de cumin.
de fenouil.

Les farines d'avoine.
d'ers.
de fenugrec.
de feves.
de froment.
de lin.
de lupin.
d'orge.
de pois.
de riz.
de seigle.

Les baies de genievre.
de laurier.

Les pignons doux.
Le poivre.
Le girofle.
Le marc de raisin.
Le vin.
La lie de vin.
L'huile de chanvre.
d'olives.
de noix.

La térébenthine.
Le baume de Copahu.
du Pérou.
de Tolu.

Le thorax calamite, ou en larmes.
liquide.

Le benjoin.

La bdellium.
La gomme ammoniac.
La gomme élemi.
L'*aſſa fœtida*.
Le galbanum.
La réſine tacamahaca.
Le camphre.
La poix de Bourgogne.
Le ſavon.
Le ſucre en fumigation.
Le leſſive de cendre de feves.
de cendres de ſarments de vignes.

Le ſel ammoniac.
L'utine humaine.
de vache.

La civette.
Les animaux ouverts vivants.
La laine graſſe.
Les eaux d'Aix-la-Chapelle.
de Bagneres.
de Balaruc.
de Bareges.
de Bourbon-l'Archambault.
de Dax.
de Digne.
de Plombieres.
du Mont-d'or.
de Vichi.

La boue des eaux de Cauterets.
de Bourbonne.
de Digne.
de Saint-Amand.
de Vichi.

La terre qui eſt ſous la meule des couteliers.

Le nid d'hirondelle.
Les fumigations faites avec le cinnabre.
le mercure.
le ſuccin, &c.

L'eau-de-vie.
L'eau vulnéraire.
La boule de Mars.

DES RÉPERCUSSIFS.

Ces remedes repouſſent à l'intérieur une humeur qui ſe portoit à l'extérieur. Cette définition fait connoître de quel danger ils ſont dans une main mal-habile, & combien peu d'avantages on en retire. En effet, ſi cette humeur ſe porte à la peau par ſa mauvaiſe qualité, n'y a-t-il pas lieu de craindre qu'elle ne faſſe des dépôts ſur quelqu'un des viſcères ?

On diſtingue de deux ſortes de répercuſſifs, de chauds & de froids : les uns & les autres ſont également dangereux en pratique ; ils n'attirent que trop ſouvent la gangrene. Je le prouve : 1°. les répercuſſifs chauds ſont, pour la plûpart, les réſolutifs les plus actifs : or de pareils remedes, appliqués ſur une partie, raréfient les humeurs qui y ſont arrêtées, contractent les ſolides : or, ſi le liquide étoit trop engorgé, les ſolides déja trop contractés, cette humeur ne pourra céder au premier inſtant, comme il eſt néceſſaire. Qu'arrivera-il donc ? Les ſolides, par leur trop de tenſion, & preſſés encore par l'énorme raréfaction du liquide, ſe caſſeront ; le liquide s'épanchera dans la partie ; il ſurviendra gangrene : accident qui arrivera néceſſairement, ſi, ſur une inflammation au dernier degré, on applique de l'eſprit-de-vin, ou autres remedes de pareille nature.

Pour qu'on pût appliquer les répercuſſifs chauds avec quelque ſureté, il faudroit que l'on pût connoître le peu de tenſion des ſolides, & que les humeurs conſervaſſent encore aſſez de fluidité, pour pouvoir être répercutés : mais la douleur & la chaleur, que nous avons pour ſeuls ſignes en ce cas, ne ſont d'aucune certitude; donc les répercuſſifs chauds ſont dangereux en pratique, & attirent ſouvent la gangrene.

Les répercuſſifs froids, ou les vrais répercuſſifs, ſont tous les corps froids; ils n'agiſſent que par leur froideur : il faut que le fluide conſerve une certaine fluidité; que le ſolide ſoit peu tendu. Alors le froid enlevant des molécules ignées, diminuant la raréfaction de l'humeur, & tendant ſubitement les ſolides, les humeurs, à cette tenſion ſubite, pourront céder, & être répercutées.

Mais il eſt difficile de connoître ce degré néceſſaire de liquidité dans le fluide, & de tenſion dans le ſolide : ce froid en ſuffoquant la chaleur vitale, & en tendant ſi fort le ſolide, exprimera dans les parties voiſines la partie la plus fluide des humeurs; elle y produira l'œdême; le plus groſſier reſtera dans la partie, la circulation y ſera totalement abolie, & la gangrene inévitable : donc les répercuſſifs, ſoit froids, ſoit chauds, ſont dangereux en pratique, & attirent la gangrene.

Les Répercuſſifs ſont :

Les réſolutifs.
Tous les corps froids.

Les racines de biſtorte.
de conſoude.
d'ortie.

Les racines de ſceau de Salomon.
de tormentille.

Les feuilles d'argentine.
de bourſe-à-berger.
de ciguë.
de *coronopus*, ou corne de cerf.
de joubarbe.
de lentille d'eau.
de mille-pertuis.
de morelle.
d'ortie.
d'oſeille.
de pied-de-lion.
de piloſelle.
de plantain.
de prêle.
de renouée.
de ronce.

Les roſes rouges.
Les balauſtes, ou fleurs de grenadier.
Les ſemences de coings.
de ſumac.

La farine de fèves.
L'écorce de grenades.
Les noix de cyprès.
de galle.

L'agaric ordinaire.
Le maſtic.
Le tacamahaca.
Le ſarcocolle.
L'oliban.
Le ſang-dragon.
Le ſuc d'acacia.
Le verjus.

Le vin rouge.
Le vinaigre.
L'oxycrat.
Le ſuc de citrons.
de limons.

Le petit-lait.
Le blanc d'œuf.
La limace.
L'eau froide.
La neige.
La glace.
L'encre à écrire.
L'alun.
Le nitre.
Le vitriol verd.
La pierre hæmatite.
La craie.
Le bol d'Arménie.
La céruſe.
Le gypſe.
La terre ſigillée.
La terre cimolée des couteliers.
L'eau de frai de grenouilles.
de plantain.
de roſes rouges.

Le ſuc de morelle.
d'oſeille.

Le vinaigre roſat.
de Saturne.

L'eau alumineuſe.
de Rabel.
ſtiptique.

DES ÉCHAUFFANTS.

On n'emploie guere ces remedes dans l'idée ſeule d'échauffer ; c'eſt plutôt pour en obtenir une autre utilité : ces remedes ſont ceux qui augmentent la chaleur.

On peut augmenter la chaleur dans un corps, en y faiſant paſſer un plus grand nombre de molécules ignées, ou en développant ſeulement celles qui y exiſtoient auparavant ; d'où il réſulte différentes façons d'échauffer.

La premiere eſt peu de choſe, peut-être parcequ'elle eſt trop commune : elle s'obſerve, quand, dans l'hiver, on s'approche du feu ou d'un poële. Les molécules ignées nous pénetrent, & augmentent le nombre de celles qui ſont en nous.

La ſeconde maniere d'échauffer eſt de développer les molécules exiſtantes auparavant ; ce qui s'obtient par le mouvement & le frottement.

Une preuve qu'il y a des molécules ignées chez nous, c'eſt que pluſieurs ſe ſont couchés en parfaite ſanté, & ont été trouvés le lendemain en cendres ; ce qui n'a pu arriver que par le développement des molécules ignées.

Les remedes, par leſquels elles ſe développent, ſont les toniques, les contractants, les ſtimulants ; ils donnent plus de ton aux ſolides, le fluide eſt chaſſé avec plus de force, ſes frottements ſont plus grands, d'où dépend la chaleur. On peut auſſi augmenter la chaleur en raréfiant le liquide, le ſolide demeurant dans ſon état ; parcequ'alors ſes molécules frotteront davantage les unes contre les autres. On met auſſi pour cet effet les frictions en uſage.

Les échauffants conviennent, quand il faut atténuer nos humeurs, rétablir les forces des vaiſ-

ſeaux : ſuivant le cas, on les nomme cardiaques, céphaliques, alexiteres.

Les cardiaques ſont tels, parcequ'ils augmentent le mouvement vital, en donnant plus de tenſion aux ſolides; puiſque les fluides, par eux-mêmes, n'ont nulle action.

Les céphaliques font du bien à la tête, en augmentant auſſi le mouvement vital, ou en fourniſſant plus de matiere analogue aux eſprits : les aromatiques ſont céphaliques.

Les alexiteres détruiſent les venins, ſoit en les évacuant, ou en les altérant : ces derniers ſont les adouciſſants & les inviſcants.

La thériaque & l'orvietan des anciens ſont alexiteres; parcequ'en échauffant & en atténuant les humeurs, ils procurent quelqu'excrétion, & la ſortie du venin. Il eſt néceſſaire qu'ils atténuent, puiſque les humeurs ſont coagulées ſecondairement par le venin; ce qui le prouve, c'eſt que l'on guérit, avec les eſprits volatils & les alkalis volatils, les piquures de l'aſpic.

Les échauffants ſont :

Les toniques.
Les ſtimulants.
Les cordiaux.
Les diurétiques chauds.
Les ſudorifiques.
Les contractants.

DES ASTRINGENTS, &c.

Ces remedes arrêtent une hémorrhagie, ou une excrétion trop abondante; c'eſt dans ces cas qu'on les emploie.

Une hémorrhagie ou une excrétion peut être trop

abondante, ou par la diſſolution de nos humeurs cauſée par quelque molécule acrimonieuſe qui y ſera contenue, ou par le relâchement de nos vaiſſeaux dans les diſſolutions, comme celles qui ſuivent la jauniſſe, le ſcorbut alkalin. Quoiqu'il y ait en même-temps acrimonie, on ne peut ſe ſervir pour l'embarraſſer, des incraſſants, à cauſe du relâchement imminent de ces vaiſſeaux, dans lequel ces incraſſants ſeroient contraires; c'eſt ce qui fait que, dans ces cas, on a recours aux acides.

Les évacuants conviennent auſſi dans certaines excrétions cauſées par acrimonie. Dans certaines dyſſenteries, par exemple, tous les aſtringents ſont inutiles; au lieu que l'émétique, l'ipécacuanha, font un bien infini, en évacuant cette acrimonie: les narcotiques ſoulagent auſſi dans ce cas, en ôtant la ſenſibilité des parties.

Dans les colliquations occaſionnées par le relâchement des vaiſſeaux, les humeurs ſont peu unies; elles ſe ſéparent, & s'échappent facilement, à cauſe du peu de réſiſtance qui s'y trouvent: dans ce cas, les toniques reſſerrent les vaiſſeaux, & diminuent le *ſerum*.

Les ſtiptiques, comme les acides, le vitriol & l'alun, reſſerrent en même temps les tuyaux, & épaiſſiſſent les fluides; d'où ils different des aſtringents qui agiſſent, ou ſur les ſolides, ou ſur les fluides.

Les STOMACHIQUES rétabliſſent les digeſtions; ils ſont en ſi grand nombre, & agiſſent ſi différemment, que, pour en donner une hiſtoire exacte, il faudroit parler de toutes les maladies de l'eſtomac.

En général, les AMERS ſont ſtomachiques; ils agiſſent, ou en ſtimulant & excitant des contrac-

tions plus vives ; ce qui ranime la chaleur, & augmente la sécrétion du suc gastrique ; ou en fondant, & détergeant les glaires mucilagineuses qui enduisent les parois internes de l'estomac, & lui ôtent la sensibilité : ces remedes sont la rhubarbe, l'absinthe, le quinquina, l'aloës, le *semen-contra*, &c.

Les amers ne conviennent pas dans le cas de la chaleur augmentée ; alors le petit-lait & les relâchants sont stomachiques : si l'on étoit tourmenté de rapports nidoreux & puants, les acides feroient un très grand bien ; ils reveilleroient alors les forces digestives. On associe souvent les amers avec les aromatiques, comme dans le cas de relâchement.

Les FÉBRIFUGES, de même que les stomachiques, sont en si grand nombre, qu'il faudroit faire l'histoire de toutes les fievres pour en donner la théorie : ces remedes guérissent les fievres intermittentes, ou chroniques. Ils ont deux façons d'agir : une générale propre aux amers, c'est-à-dire, de rétablir les digestions ; telles sont la rhubarbe, la petite-centaurée, le chamædrys : une particuliere inconnue pour nous, tel est le quinquina qui paroît combattre spécialement le venin fébrile.

Il en est à-peu-près de même des ANTIVÉNÉRIENS ; il agissent de deux façons, ou en produisant quelques évacuations, tels sont les sudorifiques ; ou sans en produire, tel est le mercure, dont l'action n'est jamais plus marquée, que quand on traite par extinction.

Il en est de même des ANTISCORBUTIQUES ; ils varient, suivant l'espece de scorbut : s'il est froid, les antiscorbutiques sont les atténuants, les diaphorétiques, les alkalins, &, sur la fin, les purgatifs & les amers : s'il est chaud ou alkalin, les antiscor-

butiques ſont les acides, le vinaigre, le ſuc de limon: s'il eſt muriatique, les antiſcorbutiques ſont les évacuants, les atténuants, les adouciſſants.

DES TOPIQUES.

On a beaucoup multiplié le nombre de ces remedes, & on leur a attribué des vertus, qui ſurement ne leur appartiennent pas, tels ſont les *ſarcotiques*, les *cicatriſants*, les *porotiques*, les *déterſifs*, les *eſcarotiques* & les *ſuppuratifs*.

Premierement il n'eſt point de remede proprement *ſarcotique*; point de topique qui puiſſe engendrer de chair: cette fonction eſt une génération continuée, & appartient à la nature. A l'intérieur ſeulement, on donnera des remedes pour détruire les vices des humeurs, & fournir un bon chyle d'où émanera un ſuc nourricier bien conditionné: à l'extérieur, il ſuffit d'enlever les obſtacles, qui ſont la compreſſion & le deſſéchement.

De même, point de *cicatriſants* proprement dits, c'eſt l'ouvrage de la nature de produire la cicatrice, comme d'engendrer des chairs. Il ſuffit d'enlever les vices intérieurs; & à l'extérieur, de détruire l'humidité.

Les *porotiques* ou remedes, qui produiſent le cal, n'ont point cette vertu; c'eſt encore l'ouvrage de la nature, l'expérience nous le confirme tous les jours. Il ſuffit que le ſuc nourricier ſoit bien conditionné; & de maintenir les os réduits.

Toute la vertu des *déterſifs*, des *mondificatifs*, des *eſcarrhotiques*, à l'extérieur, ſe borne à abſorber les humidités, & à laiſſer les vaiſſeaux à ſec; l'exemple eſt tiré de la pierre à cautere. Cet alkali fixe, appliqué ſur le bras, ou ailleurs, abſorbe l'humidité qui ſe trouve à la peau, laiſſe les vaiſ-

ſeaux à ſec ; ils ſe criſpent, la circulation y manque, l'eſcarrhe ſe forme.

Il n'y a point de *ſuppuratif* proprement dit ; la ſuppuration eſt l'ouvrage de la nature, puiſqu'on voit des ſuppurations formées dans des vaiſſeaux, ſans que leur tiſſu ſoit altéré : tout ce que peut donc faire le ſuppuratif, c'eſt de lever les obſtacles, & d'entretenir une chaleur convenable dans la partie.

DICTIONNAIRE
RAISONNÉ, UNIVERSEL
DE
MATIERE MÉDICALE.

A B E

ABEILLE, mouche à miel, avette ou apette. *Apis* ou *apes*, off. SCHROD. 354, DAL. 386. *Apis gregaria*, LINN. Faun. Suec. 1003. *Apis*, MOUFF. 2. MER. Europ. 19. ALDROV. Insect. 20. JONST. Insect. 1. CHARLET. Inf. 36. RAI. 240. *Apis domestica*, ou *vulgaris alvearium*, MER. Pin. 106. *Apis propriè dicta sive mellificans; melissa Græcis*, QUORUMDAM.

On lui a donné le nom d'*apis*, comme qui diroit *sans pieds*; parceque, quand on la tient par les aîles, elle cache ses pattes sous son ventre, afin de sauver son butin.

Il y en a de trois sortes dans une même ruche, sçavoir, 1°. les abeilles ordinaires, ouvrieres ou mulets; elles n'ont point de sexe : 2. les bourdons que M. de Réaumur nomme *faux-bourdons* : 3°. la reine, c'est celle qui est destinée pour la mul-

tiplication de l'eſpece. On peut l'appeller la *reine mere*, ou la *mere abeille*.

On diviſe le corps de l'abeille en tête, en poitrine ou corcelet, & en ventre ou corps.

On remarque à la tête des yeux à réſeau, placés ſur les côtés; deux antennes compoſées de pluſieurs pieces articulées; deux dents, ſerres ou mâchoires, qui forment une pince; & une trompe renfermée dans deux étuis d'une ſubſtance analogue à la corne ou à l'écaille, avec une grande bouche à la racine de la langue.

Le corcelet tient à la tête par un col très court; il porte quatre aîles en deſſus, & ſix jambes ou pattes en deſſous, dont les deux dernieres ſont plus longues que les autres : extérieurement, dans leur milieu que M. de Réaumur appelle la *palette triangulaire*, elles ont un enfoncement en forme de cuiller, bordé de poils un peu roides. La derniere partie de chaque jambe, qu'on pourroit appeller le *pied*, eſt compoſée de cinq articulations qui la mettent en état de faire la fonction de main, & terminée par une eſpece de petite broſſe.

Le corps proprement dit, ou le ventre, eſt uni au corcelet par une eſpece de filet, & compoſé de ſix anneaux écailleux. Tout le corps de l'abeille paroît très velu, même à la vue ſimple. Du reſte, les abeilles different peu entr'elles en grandeur & en couleur.

On diſtingue trois parties principales à l'intérieur : 1°. une véſicule groſſe comme un petit pois, lorſqu'elle eſt remplie de la liqueur miellée qui s'y ramaſſe, & tranſparente : 2°. un aiguillon ſitué à l'extrémité du corps de l'abeille, long d'environ deux lignes, aſſez gros vers ſa racine, & terminé en pointe fine : 3°. une autre veſſie remarquable par ſa tranſparence & par ſa ſolidité ob-

longue comme une olive, remplie d'une liqueur très claire, terminée par une eſpece de vaiſſeau excrétoire deſtiné à conduire le venin du réſervoir dans l'aiguillon qui, par le ſecours de quelques muſcles, entre & ſort avec beaucoup de viteſſe.

Le faux bourdon a des différences notables dans ſa ſtructure. Sans parler des yeux, des dents & de la trompe, qui ſont différents, le corcelet eſt plus velu que celui de l'abeille ordinaire; les anneaux du ventre ſont plus liſſes. Les poils des broſſes de ſes jambes poſtérieures ſont plus ſerrés & plus courts. Ordinairement ſon corps eſt plus gros & plus long; ſa tête eſt plus ronde & plus chargée de poils. En certains temps de l'année, il porte à ſon derriere deux cornes charnues auſſi longues que le tiers ou la moitié de ſon corps, & entre ces deux cornes un corps charnu qui s'éleve au deſſus du derriere, en ſe contournant en arc : il n'a point d'aiguillon.

La reine ou abeille-mere eſt plus longue, mais moins groſſe que le faux-bourdon. Ses aîles ſont très courtes, proportionnellement à la longueur du corps dont elles ne couvrent guere que la moitié. Sa trompe eſt beaucoup plus courte & plus déliée que celle de l'abeille ouvriere, mais plus longue & plus groſſe que celle du faux bourdon. Son corcelet eſt brun; les anneaux du ventre ſont d'un brun couleur de marron très foncé. Son derriere eſt armé d'un aiguillon qui ſurpaſſe de beaucoup en grandeur celui d'une abeille commune, mais qui, au lieu d'être droit, eſt un peu courbé vers le ventre. Il eſt en de même à proportion de la veſſie qui contient le venin. Elle n'a point de broſſes aux pieds. Elle a intérieurement deux ovaires, l'un à droite & l'autre à gauche : ils ſont très remplis d'œufs dans le temps de la ponte (puiſque,

dans l'eſpace de ſept à huit ſemaines, elle procure la naiſſance de dix à douze mille abeilles, ou plus) & vont ſe réunir en un canal commun.

Leur groſſeur eſt différente ſuivant les pays; en Moſcovie, dans la Ruſſie, il y en a de plus petites que les nôtres, qui habitent les troncs d'arbres. L'abeille porte, à ſon derriere, un aiguillon qui lui ſert de défenſe, mais le bourdon n'en a point; cet aiguillon eſt enveloppé d'une capſule dure & ſeche: l'abeille le lance dans la chair; &, quand il eſt enfoncé, il ſe décharge dans la plaie une liqueur. L'abeille, en le lançant, perd la vie; parcequ'il y a des eſpeces de barbes qui ſe rébrouſſent, quand elle veut le retirer, & elle eſt obligée de le laiſſer; ce qui lui fait une plaie à laquelle elle ne peut ſurvivre.

Il n'y a qu'une mere abeille par chaque ruche; c'eſt la reine de la colonie, elle ne marche jamais ſans cortege: ſi elle quitte, tout la ſuit; &, où elle ſe repoſe, toutes les mouches s'y fixent; ce ſont les mâles qui ſont ainſi attirés à la ſuivre par le plaiſir du coït. Pendant l'été les mâles ſont bien nourris, la femelle en eſt très bien careſſée; mais aux approches de l'hiver, les abeilles ouvrieres ſe défont des mâles, & il en échappe très peu.

Parmi les ouvrieres, chacune a ſon ouvrage, les unes ſont pour aller chercher le miel & la cire, les autres pour travailler à l'intérieur; celles qui vont picorer, ſortent & entrent continuellement; elles ne ſe perdent jamais de vue: quand elles ſont ſur des fleurs, elles font agir leur trompe avec une viteſſe extrême, ſucent le miel, & il va ſe rendre aux réſervoirs qu'elles ont à l'entrée du goſier: elles agitent en même temps leurs pieds; comme ils ſont velus, la matiere de la cire s'y attache par pelottons: quand elles ſont chargées, elles ſe rendent à la ruche.

Celles qui ſont deſtinées pour travailler à l'intérieur, pétriſſent la cire, en font de petites lames minces dont elles forment des alvéoles à ſix pans; enſorte qne tous les angles ſe rencontrent, & qu'elles menagent le terrein. C'eſt dans ces alvéoles que les mouches, qui viennent de la picorée, dépoſent le miel qu'elles ont ramaſſé; tout cet ouvrage eſt pour nourrir la famille.

Les anciens croyoient que les abeilles étoient engendrées de la chair pourrie du taureau & du lion; mais ils ſe ſont trompés, elles viennent d'un petit œuf que la reine dépoſe dans les alvéoles, & qui ſe développe peu-à-peu, & ſe change en abeille.

La piquure d'abeille eſt ſuivie d'ardeur, de rougeur, de tumeur à la partie, du genre des tumeurs inflammatoires. On a vu des animaux, même des hommes en périr : il eſt donc avantageux d'y porter remede. S'il n'y a que quelques piquures, il ſuffit de ne ſe point grater, & de détendre avec de l'oxycrat ou du frai de grenouilles; mais, quand elles ſont multipliées, que la fievre ſurvient, il faut traiter le malade, comme s'il étoit attaqué d'un grand éréſipele, le ſaigner, le mettre à la diete, lui donner des adouciſſants, des rafraîchiſſants, & le purger dans les premiers jours.

L'abeille abonde en huile & en ſel volatil. On la fait ſécher, on la pulvériſe; & on dit qu'à la doſe de demi-gros, elle eſt diaphorétique, fondante, diurétique. Je lui crois autant d'efficacité qu'aux cloportes, au ſcorpion & à la ſauterelle; quant à ce qu'on dit qu'elle fait croître & renaître les cheveux, étant mêlée dans quelque liniment, par exemple, de la graiſſe d'ours, je n'y ajoute pas grande foi.

Le miel ſe cueille au printemps ou en automne : les mouches, dans ces ſaiſons, l'amaſſent pour leur

proviſion, pendant l'hiver : on en diſtingue de deux ſortes, du blanc & du jaune.

Le blanc eſt doux, grainu, de ſaveur agréable; il ſe trouve dans les alvéoles, où les abeilles l'avoient dépoſé : pour l'avoir, on met les rayons ſur du bois, un vaſe deſſous, & il diſtille de lui même.

Le miel jaune ſe tire par expreſſion; & il differe du blanc, en ce qu'il ſe charge d'un peu de cire. On préfere le miel blanc pour l'intérieur, & le miel jaune pour l'extérieur & les lavements; il coûte moins, il eſt plus irritant.

On préfere, en France, le miel de Narbonne; parceque le Languedoc, d'où on nous l'apporte, eſt rempli d'herbes aromatiques, de romarin, &c. Les marchands, pour nous tromper, mettent dedans des branches de romarin pour lui en donner l'odeur; on s'en apperçoit aux feuilles qui y reſtent. Les payſans y battent auſſi de la farine, de l'amydon; ce que l'on connoît, en ce que le miel n'eſt pas également blanc par-tout; qu'il eſt glaireux & filandreux.

Pour employer le miel de Narbonne intérieurement, il faut le choiſir d'un blanc égal, grainu, d'une odeur douce, aromatique, gracieux au goût, & qu'il ſe fonde facilement dans la bouche; qu'il n'ait point fermenté, car en fermentant, il devient vineux; &, au lieu de donner un pectoral, on donneroit un verre de vin de Champagne. Pour éviter la fermentation, on a ſoin de le mettre dans le lieu le plus frais de la maiſon : quant au miel jaune, il eſt toujours bon pour l'uſage extérieur.

En général, le miel eſt adouciſſant, ami de l'eſtomac, lâche le ventre, tempere, rafraîchit & emporte les aigres. Nos peres ne vivoient preſque de miel & de fruits; beaucoup d'animaux l'aiment auſſi, mais c'eſt plutôt un ragoût qu'une nourri-

ture ; à la longue, il relâche l'eſtomac. Cependant il fait du bien aux poitrines délicates, & dans la phthiſie commençante, pourvu qu'on en uſe modérément ; il y a des perſonnes qui en mangeroient preſque toujours avec du pain. On dit qu'il fournit trop de bile ; en effet, il donne des matieres huileuſes.

Le miel, en pharmacie, ſert pour faire des bols, des confections, des électuaires, & pour exciter des fermentations ; en médecine, on l'emploie peu en ſubſtance, mais ſous la forme d'hydromel, d'oxymel ou de vin miellé. L'hydromel ſe fait avec de l'eau & du miel qu'on fait bouillir légerement, & qu'on écume : autrefois on l'a beaucoup vanté dans le rhume, la toux, la ſéchereſſe de poitrine, dans l'acrimonie, l'ardeur d'eſtomac, dans la phthiſie commençante, l'inflammation de poitrine, & même toutes ſortes d'inflammations : aujourd'hui on ſe ſert bien moins de miel depuis qu'on a connu le ſucre.

L'oxymel ſe fait avec un peu de miel, de vinaigre & d'eau ; il convient pour tempérer les ardeurs du ſang dans les fievres aiguës ; je lui préfere la limonade. Le vin miellé ſe fait avec du miel & du vin, il peut convenir pour nourrir les enfants ; mais j'eſtime mieux le lait, quoiqu'en diſe Vanhelmont.

A l'extérieur, le miel eſt bon pour mûrir les abſcès, adoucir des douleurs, réſoudre des inflammations ; mais aujourd'hui on préfere les cataplaſmes émollients & réſolutifs. Le miel jaune s'emploie dans les lavements, à la doſe de quatre onces, plus ou moins, ſuivant le cas. On dit qu'on peut tirer, du miel par la diſtillation, une liqueur qui eſt un poiſon : j'en ai vu un exemple dans un homme qui s'empoiſonna fort adroitement avec cette liqueur de miel qu'il avoit diſtillée plu-

ſieurs fois ; il eſt vrai qu'il y avoit ajouté de l'eau régale.

On diſtingue de deux ſortes de cire, la blanche & la jaune : la jaune eſt naturelle. Après avoir exprimé le miel, on fait fondre ce qui reſte dans de l'eau, on la laiſſe repoſer ; les féces ſe précipitent, & on a la cire jaune.

On emploie la cire jaune dans les emplâtres, les onguents, les cérats, les pommades, &c. plutôt pour leur donner une certaine conſiſtance, que pour quelque vertu. On s'en ſervoit beaucoup autrefois ; & on diſoit qu'étant choiſie grainue, légere, avec une odeur de miel, glutineuſe, elle étoit adouciſſante & fort réſolutive : je conviens qu'elle eſt un peu adouciſſante.

La cire blanche eſt la cire jaune qu'on fait fondre, & paſſer par jets dans de l'eau froide ; elle ſe met en petites lames, & on la met blanchir à la roſée dans des prairies ; elle ſe ſéche & devient caſſante ; elle eſt d'un grand uſage pour les bougies : en médecine, on la préfere à la jaune pour certaines compoſitions qui doivent être blanches ; je ne lui connois nulle propriété.

L'huile, tirée par la diſtillation de la cire, eſt fort adouciſſante & réſolutive, plus ténue & plus pénétrante qu'aucune huile.

La cire verte ſe fait avec de la cire, de la térébenthine & du verd de gris : en médecine, c'eſt un aſſez bon topique pour les cors des pieds. La cire rouge ſe fait avec de la cire, de la térébenthine & du vermillon ; elle n'a nul uſage recommandable.

La propolis eſt une eſpece de cire blanche caſſante, avec laquelle, les abeilles ferment leurs ruches : les anciens s'en ſervoient pour réſoudre & faire ſuppurer, mais elle a encore moins de vertu que la cire ordinaire.

ABHAL : fruit d'une eſpece de cyprès. Il eſt de couleur rouſſe, tirant ſur le noir, très connu dans les pays orientaux. Il paſſe pour un puiſſant emménagogue ; & pour ecbolique, c'eſt-à-dire, propre pour procurer l'expulſion du fœtus mort.

ABLAB, ou plutôt LABLAB. *Voyez* DOLICHOS.

ABRICOTIER : *Armeniaca malus* off. *Armeniaca fructu majori, nucleo amaro*, I. R. H. 623.

Cet arbre, qui vient d'Arménie, eſt aſſez connu. Il eſt plus petit que le poirier, plus haut que le pêcher ; ſon tronc eſt aſſez gros, ſon écorce noire. Ses feuilles ſont arrondies, terminées en pointes, dentelées ſur les bords. Au printemps, il pouſſe des fleurs avant les feuilles ; celles-là ſont en roſe, à cinq pétales. Le calyce eſt découpé en cinq parties. Le piſtil ſe change en un fruit charnu, ferme, & de couleur jaune. On l'appelle ABRICOT, déſigné en latin par les botaniſtes, ſous les noms de *mala armeniaca majora*, C. B. P. 442. *Armeniaca mala majora*, CAM. epitom. 146. J. B. 1. 167. *Chryſomala ; mala præcocia, præcoqua & bericoccia ;* de ce dernier eſt dérivé le mot *abricot.*

Ce fruit eſt peu nourriſſant, & convient aſſez aux perſonnes d'un tempérament chaud, ſec & bilieux, comme ſont les jeunes gens ; mais il ſe corrompt aiſément chez ceux qui ſont d'un tempérament pituiteux, froid & humide, & dont l'eſtomac eſt foible.

L'uſage immodéré de l'abricot fait enfler l'eſtomac ; il s'y corrompt bien-tôt, & excite des fievres, qui peuvent ſe guérir par l'émétique & les purgatifs.

Son amande eſt ſi amere qu'elle tue les vers. On en fait des émulſions, qu'on peut preſcrire utilement dans les fievres, comme inciſives. L'huile,

qu'on en tire par expreſſion, eſt eſtimée pour les hémorrhoïdes enflammées, & pour les douleurs d'oreilles. Suivant Matthioli, cette huile, bue à la doſe de cinq onces, avec une de vin de Malvoiſie, diſſout le calcul, & appaiſe la colique.

Le fruit de l'abricotier en plein vent eſt préférable à celui en eſpalier. Cet arbre ſe plaît plus dans les terreins ſecs & ſablonneux, que dans les gras & humides.

ABROTONE. *Voyez* AURONE.

ABRUS. *Voyez* GLYCINE.

ABSINTHE VULGAIRE. *Abſinthium latifolium*, DOD. pempt. 23. *Abſinthium vulgare majus*, J. B. 3. 168. *Abſinthium Romanum*, off. *Dioſcorid.* BAUH. Pin. 138. *Artemiſia foliis compoſitis multifidis, floribus ſubgloboſis pendulis, receptaculo pappoſo*, LIN. Fl. Suec. 670. *Artemiſia foliis incanis pinnatis, pinnis bilobis latioribus, floribus ex alis pendulis, in ſpicis heteromallis*, HALL. Helvet. p. 696.

Sa racine eſt fibreuſe, ligneuſe, d'une ſaveur aromatique agréable. Sa tige, qui s'éleve à deux ou trois coudées, eſt cannelée, ferme, ligneuſe, blanchâtre. Ses feuilles, qui ſont alternes, ſont portées ſur des queues oblongues, creuſées en forme de gouttiere, découpées profondément, blanchâtres, très ameres, & d'une forte odeur aromatique. Ses fleurs naiſſent aux ſommités des rameaux ſur des pédicules courts; elles ſortent des aiſſelles de quelques feuilles. Elles ſont à fleurons, ou compoſées de pluſieurs petites fleurs en forme de tuyaux, courts & diviſés au ſommet en cinq portions; ils ſont jaunes, & ſortent d'un calyce commun & écailleux. Cette eſpece differe des autres par ſes feuilles, ſes découpures plus profondes & ſon odeur forte mêlée d'amertume.

Elle ſe trouve ſur les chemins, & ſur les décombres des bâtimens; elle ſe cultive auſſi dans les jardins. Elle abonde en huile éthérée & en réſine. Son uſage eſt très étendu; elle eſt eſtimée pour ſes effets. Elle a la vertu d'échauffer, de fortifier, & de diſſoudre le ſang; ſon infuſion, mêlée au ſang, le diſſout, & lui donne une belle couleur rouge; SCHWENCKE, *Hæmatolog.* p. 184. Elle eſt utile dans les inflammations de l'eſtomac, dans les douleurs d'entrailles, dans l'ictere, dans le ſcorbut: une ſimple infuſion de cette plante dans de l'eau & du vin, ou dans de la biere, a guéri cette derniere maladie, dit EUGALENUS, *de ſcorb.* p. 83. C'eſt un puiſſant vermifuge & un antifébrile; COMMERC. LITTER. NOR. 1734, p. 225. AETIUS, *Cap.* 16, p. 177, dit qu'en en buvant ordinairement, on prévient la formation du calcul: M. LINNÆUS dit qu'avec ce remede ſimple il a guéri deux pierreux, en leur faiſant prendre tous les jours le matin pendant ſix ſemaines une cueillerée d'eſſence d'abſinthe, & la même doſe une fois la ſemaine pendant ſix mois; *Diſſert. de gener. calcul.* §. 40. On prétend qu'à cauſe de ſa qualité narcotique, elle eſt nuiſible à ceux qui ont le cerveau délicat, & qu'elle affecte les yeux; (BOYLE *de util. ſimpl. medic.* p. 115.) Mais cette vertu n'eſt aucunement dangereuſe; & Linnæus remarque dans l'endroit cité, qu'il n'en a jamais vu de mauvais effet, quoiqu'il ait ſouvent, & long-temps employé ſon eſſence. Extérieurement en fomentation, elle réſout les tumeurs, arrête la pourriture des ulceres, avec le vin & l'eau de mer; EPHEM. NAT. CUR. *dec.* j. *ann.* 2. *obſ.* 2. Les habitans de la Valachie, de la Moldavie & de la Hongrie, s'en ſervent pour rétablir leurs vins éventés & foibles; SCHEND. *Van-der* BOOK *app. ad* A. N. C. *vol.* j. D'après ces obſerva-

tions, Boerhaave avertit que ces vins font mal aux yeux; LINDERN. *de venen.* p. 547, dit : la bierre, où eſt entrée l'abſinthe, enivre, quoique Dioſcoride, *lib.* iij, *cap.* 26, ſoutienne que l'abſinthe diſſipe la crapule, ou les fumées du vin.

ABSINTHE PONTIQUE, ou petite abſinthe. *Abſinthium tenuifolium ſeu minus ſeu ponticum*, off. *Abſinthium ponticum tenuifolium incanum*, BAUH. Pin. 138. *Artemiſia foliis compoſitis multifidis, ſubtùs tomentoſis, floribus ſubrotundis nutantibus, receptaculo nudo*, LINN. H. Cliff. 404. *Abſinthium ponticum vulgare folio inferiùs albo*, J. B. 3. 175.

Ses racines ſont petites, nombreuſes, très fibreuſes & aromatiques; il s'en éleve pluſieurs tiges d'une coudée; elles ſont cylindriques, liſſes, verdâtres, ou d'un vert rougeâtre, ou purpurines. Ses feuilles ſont auſſi finement découpées que celles de l'aurone, mais elles ſont plus courtes, & ſes découpures plus régulieres. Un duvet blanchâtre & court les recouvre, particulierement à la partie inférieure. Ses fleurs, quoique plus petites & plus alongées que celles de la grande abſinthe, leur reſſemblent cependant; & ont une odeur plus forte que les feuilles. Elle ſe cultive dans les jardins.

Elle a la ſaveur & l'odeur de l'abſinthe vulgaire, mais plus douce; auſſi lui eſt-elle inférieure en vertus. Elle favoriſe la ſécrétion de la bile. Eugalenus, *de ſcorb.* p. 18, la vante contre les obſtructions des viſceres; & Baglivi, *oper. med.* p. 83, contre la jauniſſe.

ABSINTHE DES ALPES. *Abſinthium alpinum incanum*, C. 71 B. Prodrom. *Abſinthium ſeriphium montanum candidum*, SCHEUCHZ. *It.* p. 29. *Artemiſia ex alis florida, foliis petiolatis, palmatis, planis, ſericeis*, HALL. Helv. 695.

Cette eſpece a les feuilles petites, cotonneuſes, ſatinées, blanches; elles ſont diviſées en trois, & ſes diviſions ſont étroites; un duvet blanc recouvre les tiges.

Elle ſe trouve çà & là ſur les Alpes. Elle a un peu d'amertume, elle eſt aromatique; elle eſt en grande réputation parmi les habitans des Alpes. M. Haller dit que dans le canton de cette montagne vers Berne, on s'en ſert comme d'une véritable panacée contre les fievres intermittentes qui y regnent ſouvent; pour conſolider les plaies; pour exciter les regles fréquemment ſupprimées par le froid ſubit de ce pays.

Il y a encore pluſieurs autres eſpeces d'Absinthe dont on peut ſe ſervir également; on emploie les ſommités en infuſion dans du vin blanc, on en donne un verre au matin à jeun; cette boiſſon rétablit l'eſtomac & les digeſtions, tue les vers, fait revenir les regles, convient dans la chloroſe & les obſtructions. Quelques-uns en font un ſecret pour guérir la colique, ce remede eſt aſſez bon; mais il ſeroit dangereux s'il y avoit irritation ou phlogoſe; d'autres l'ont recommandé pour l'épilepſie, je ne l'ai jamais employé dans ce cas; & j'aimerois mieux avoir recours à l'æther, à l'huile animale de Dippel & de la valériane; il y en a qui font infuſer l'abſinthe dans du vin blanc ou du vinaigre ſpécialement, & la donnent dans les maladies malignes & épidémiques; ce remede peut avoir quelqu'efficacité, ſurtout à cauſe du vinaigre; enfin, il y a des médecins qui font un ſecret de l'abſinthe pour guérir les écrouelles; effectivement elle eſt très réſolutive, & l'on ne peut blâmer ſon uſage en cataplaſme dans ce cas. Le ſyrop d'abſinthe ſe donne à une once dans les cas où l'abſinthe convient; on en tire un eſprit, & on en fait une conſerve qui ſont très peu

employés. Le ſel d'abſinthe ſe donne depuis un ſcrupule juſqu'à un gros; il eſt fondant, il convient dans les obſtructions & les épaiſſiſſements de la lymphe.

ABSORBANTS; *abſorbentia medicamenta.* Le regne animal & le regne minéral fourniſſent beaucoup d'abſorbants; on en tire peu du végétal. Ceux de cette claſſe ſont les coraux, & quelques plantes preſque marines.

Malgré la vertu qu'on a attribuée aux abſorbants, il eſt certain qu'elle ne s'étend pas au-delà des premieres voies; puiſque, ſans avoir été diſſous par un acide, ils ne peuvent être portés dans les veines lactées & les autres vaiſſeaux abſorbants; d'ailleurs, devenus terreo-ſalins par la diſſolution qu'en a faite l'acide, ils ne ſont plus capables d'abſorber l'acide qu'on a intention de détruire; &, en ſe mêlant ſous la forme ſaline aux humeurs de la circulation, ils agacent ſimplement & très légerement les ſolides, dit Cartheuſer; ils réſolvent un peu les fluides épaiſſis, en les inciſant doucement, les détergent, & ont, par ce moyen, une vertu apéritive, diurétique, à la vérité très foible, diaphorétique & même en quelque façon légerement aſtringente; d'où il paroît qu'on eſt dans une très grande erreur d'imaginer que l'acide quelquefois diſperſé dans la maſſe du ſang & dans la lymphe, puiſſe être entraîné par ces ſubſtances anti-acides.

Mais dans quels cas ces remedes ſont ils utiles? C'eſt particulierement à ceux qui font leur nourriture ordinaire de laitage, de ſubſtances farineuſes, de fruits, de légumes, &c. & qui boivent abondamment des vins acides & auſteres, de vieille biere & de ſemblables boiſſons : ils conviennent auſſi aux enfants qui ſont encore à la mammelle. C'eſt une choſe démontrée, que le ſuccès qu'on peut

en eſpérer, regarde ſeulement les maladies produites par des venins cauſtiques, des minéraux aſtringents, ou par une grande quantité de ſaburre acide & âcre, dans les chaleurs d'eſtomac; par exemple, la boulimie, les rapports acides, les fievres intermittentes, les quotidiennes & quartes, les coliques de ventre des enfants, l'épilepſie des enfants dont la cauſe eſt dans l'eſtomac, les différents vomiſſements, la cardialgie, les diarrhées & les dyſenteries de toute eſpece, &c... Ils peuvent être encore de quelque ſecours dans les obſtructions des viſceres, la gravelle, la dyſurie, le ſcorbut, la goutte, le rhumatiſme, la coagulation du ſang, l'aſthme humide, &c... C'eſt cependant avec beaucoup de réſerve qu'il faut compter ſur toutes ces vertus; ils ſont même ordinairement nuiſibles, ſur-tout ſi l'on en uſe pendant long-temps, & en grande quantité. Auſſi Hoffman recommande-t-il de n'uſer qu'avec prudence des abſorbants. En effet, à l'ouverture des cadavres des enfants, on a remarqué que ceux qui en avoient fait un trop grand uſage, avoient l'eſtomac & les inteſtins grêles, enduits d'une croute de matiere preſque ſolide.

On ne preſcrit plus aujourd'hui les abſorbants qu'après avoir été plus ou moins empreints de ſuc de citron, de vinaigre diſtillé, ou de quelqu'autre liqueur acide végétale; on leur ôte par-là, ſinon entierement, du moins en partie, leur vertu anti-acide; ils agiſſent plus ſûrement dans des cas douteux, & deviennent, par ce moyen, réſolutifs, abſtergents & même diurétiques. Pour les adminiſtrer avec ſûreté, il faut rejetter les plus groſſiers, les plus durs, tels que les pierres qui ne peuvent ſe diſſoudre que par de puiſſants acides, & n'employer que les plus tendres, capables d'être promptement diſſous par des acides végétaux, ſans qu'il ſoit néceſſaire

de les mettre digérer dans un lieu chaud, comme les yeux d'écrevisses, les coquillages, &c.

Les absorbants, dit M. Vogel, ont quelque chose de terrestre alkalin, ou de salino-alkalin, soit en partie, soit en totalité. Quoi qu'il en soit, de même que les absorbants tempérent puissamment les humeurs acides qui sont hors du corps, lorsqu'on les mêle avec elles, ainsi ils paroissent opérer le même effet avec les humeurs de notre corps, lorsqu'elles sont devenues acrimonieuses. C'est pourquoi, s'ils sont purement terreux, ils corrigent les humeurs acides des premieres voies : s'ils sont salino-alkalins, en tout ou en partie, ils pénetrent dans la masse du sang, & non-seulement ils corrigent sa lenteur, mais excitent même quelques sécrétions séreuses. Bien que les absorbants purement terreux soient à peine capables de pénétrer les vaisseaux lactés, cependant comme une grande partie d'humeurs séreuses y aborde continuellement, & se porte dans le sang, ils peuvent agir un peu sur elles & les adoucir.

Ces remedes rafraîchissent un peu, en ce que recevant des particules salino-sulphureuses, ils en rompent l'activité qui provient de la chaleur augmentée ; ils emportent par conséquent l'humidité des solides, & accroissent la putridité de la bile. Si ce sont des substances brûlées ou fossiles, elles absorbent plus puissamment les humeurs ; si ce sont des substances animales, on leur reconnoît une légere qualité stimulante & résolutive, le feu leur ayant communiqué un caractere salino-alkalin. Quelques absorbants de la classe des animaux contiennent déja naturellement quelque chose de salin ; ceux-ci même, sans ustion, résolvent un peu les humeurs & irritent les fibres.

On met au nombre des principaux absorbants les coquillages,

coquillages, les pierres d'écrevisses, le cristal de roche préparé, la corne de cerf brûlée, les sels tirés de la cendre des plantes. On en peut faire des remedes extemporanées.

Les substances auxquelles on reconnoît encore cette propriété sont :

Les racines d'aristoloche.
d'aunée.
de bryone.
de gentiane.
La rhubarbe.
Les feuilles d'absinthe.
d'aurone.
de centaurée (petite.)
de chardon-bénit.
d'eupatoire.
de fumeterre.
de germandrée.
de tanésie.
Les fleurs de camomille.
de chausse-trappe.
La graine de carthame.
Les baies de genevrier.
de laurier.
La coloquinte.
La coralline.
Le corail.
L'os de seche.
Les pinces d'écrevisses.
Les écailles d'huiles, & celles des autres testacées.
Les coquilles d'œufs.
Le crâne humain.
L'ivoire.
Le sel de nitre.
Le sel gemme.
Le sel de Sedlitz.
Le sel cathartique amer.
La craie blanche.
La pierre hæmatite.
Le fer.
L'antimoine.
La poudre des pinces de crabe.
La magnésie blanche.

ABSTERGENTS, *Abstergentia medicamenta*. On donne ce nom aux remedes d'une nature savonneuse, capables de dissoudre les concrétions résineuses, & celles qui sont formées d'huile & de terre. Les substances alkalines terreuses deviennent quelquefois abstergentes.

ABUTILON. *Voyez* GUIMAUVE (FAUSSE.)

ACACALIS; on le nomme aussi *kirmersen*. Arbrisseau dont la fleur est papilionacée, & le fruit couvert d'une cosse, dit Ray. Elle est, dit-on, semblable au *siliqua sylvestris rotundifolia*, C. B.

Suivant Dioscoride, l'Acacalis est le fruit d'un

arbriſſeau d'Egypte; ce fruit eſt, en quelque façon, ſemblable au fruit du tamaris : ſon infuſion mêlée dans un collyre, éclaircit la vue. C'eſt un remede populaire à Conſtantinople pour les maladies des yeux. Sa coſſe eſt aſtringente. DALE.

ACACIA VRAI; c'eſt le ſuc exprimé des ſiliques pas encore mûres d'un grand arbre épineux qui fournit la gomme arabique. Il s'appelle *Acacia folio ſcorpioïdes leguminoſæ*, C. B. P. 392. *Acatia ſant & akakia*, PROSP. ALP. de pl. Ægypt. *Acacia vera*, SCHROD. 4. 6, RAII, hiſt. 1. 976. J. B. 1. 9. TOURN. Inſt. 605. BOERH. Ind. A. 2. 56. *Acacia vera*, CHAB. 92. *Acacia vera*, ſive *Spina ægyptiaca*, PARK. Theat. 1547. *Acacia Dioſcoridis*, GER. Emac. 1590. *Acacia vera ægyptiaca, ſiliquis ſinuoſis*, ſive *lupini*, BREYN. Prodr. 2. 2. *Acacia ægyptiaca*, COLUMN. in Rech. 866. *Acacia ægyptiaca foliis ſcorpioïdis leguminoſæ, ſiliquis albis, compreſſis, iſthmo interceptis, floribus luteis*, HERM. Cat. hort. Lugd. bat. 5. *Acacia ægyptia ſiliquis lupini, floribus luteis*, HERM. Parad. bat. prodr. 303. *Acacia vera*, ſeu *Spina ægyptiaca, foliis ſcorptioïdis leguminoſæ, floribus luteis, ſiliquis compreſſis lupini*, DOUGL. Ind. 2. *Acacia vera*, ſive *Spina ægyptiaca, ſubrotundis foliis, flore luteo, ſiliquâ brevi, paucioribus iſthmis glabris & cortice nigricantibus donata*, PLUK. Almag. 3. *Mizquitl*, ſeu *Acacia*, HERM. 59.

Le tronc a un pied d'épaiſſeur. Ses feuilles, qui ſont d'un verd obſcur, ſont doublement aîlées, compoſées de cinq paires de pétioles partiels, chacun deſquels porte plus de huit paires de folioles, ovales, entieres. Ses branches ſont rougeâtres, liſſes; à l'aiſſelle des fleurs, elles ont deux épines aiguës & peu éloignées. Ses fleurs, qui forment un épi preſque rond, & qui ſont d'un jaune couleur d'or, ſont monopétales, en tuyau grêle découpé en cinq

quartiers; les gouſſes, qui en proviennent, ſont longues d'environ cinq pouces, brunes ou rouſsâtres, applaties & diviſées par anneaux, entre chacun deſquels eſt renfermée une graine couleur de chataigne. Cet arbre s'éleve fort haut en Aſie, en Afrique & en Amérique; quand il a pris ici une certaine groſſeur, il fleurit à la vérité, mais n'y fructifie point.

On fait épaiſſir au feu le ſuc de ſes gouſſes vertes pilées, & on en forme de petites maſſes du poids de quelques onces; on nous les apporte enveloppées dans des veſſies. La couleur de ce ſuc eſt noirâtre, ſa ſaveur d'abord douçâtre, & enſuite auſtere, mais ſans laiſſer aucune impreſſion déſagréable: delà ſa vertu aſtringente & incraſſante; ce qui le fait employer pour les foibleſſes d'eſtomac, le vomiſſement & les flux de ventre depuis un demi-ſcrupule juſqu'à un ſcrupule; on le donne très bien en pilules, en électuaires, ou en bols. On l'ajoute dans les gargariſmes contre l'eſquinancie. Proſper Alpin nous apprend que les Egyptiens s'en ſervent contre la rougeur des yeux & leur inflammation. On lui ſubſtitue le ſuc des fruits du prunier ſauvage dont l'uſage, interne particulierement, eſt également peu ſûr. On lit, dans les *epiſt. med.* CRATON, que pour en avoir pris tous les jours, Ferdinand I enmourut.

Sa gomme découle des fentes du tronc & des rameaux, en larmes d'un jaune pâle. *Voyez* GOMME ARABIQUE.

ACACIA. Acacia de notre pays; prunellier; prunier ſauvage. *Prunus ſylveſtris*, C. B. Pin. 444. *Prunus ſpinoſa, foliis lanceolatis*, LINN. Fl. Suec. 397.

C'eſt un arbriſſeau épineux garni de beaucoup de branches. Sa racine eſt noire. Son écorce eſt cen-

drée. Ses feuilles, qui portent des dentelures à leur circonférence, ſont en forme de lance & d'un verd foncé : elles ont une ſaveur aſtringente. Ses fleurs, qui paroiſſent avant les feuilles, ſortent pluſieurs enſemble des tubercules des rameaux ; elles ont une belle couleur blanche, ſont tendres, ameres, un peu odorantes, en roſe & à cinq pétales, au milieu deſquels ſe trouvent des étamines blanches, garnies de ſommets d'un jaune de ſafran foncé : ils environnent un ſtylet verd plus long, qui s'éleve du calyce, & ſe change enſuite en un fruit, petit & ovalaire, moins gros que les ceriſes ordinaires, d'un verd de mer avant ſa maturité, & d'un bleu foncé, lorſqu'il eſt mûr.

Cet arbre croît dans les haies & les buiſſons, & fleurit au printemps.

Ses fleurs purgent parfaitement le ventre, & quelquefois même ſans tranchées, ſur-tout lorſqu'elles ſont nouvellement cueillies. Elles ont auſſi la vertu de purifier le ſang & de réſoudre ; elles conviennent par conſéquent & ſont bonnes dans les embarras des poûmons, dans la pleuréſie, & pour chaſſer les graviers des reins. La doſe eſt une poignée qu'on met infuſer dans de l'eau, du vin ou du lait.

Les fruits d'acacia ſont acido-auſteres ; ils ſont donc aſtringents & rafraîchiſſants. Ils donnent un vinaigre très fort, & un vin qui n'eſt pas déſagréable. Leur ſuc, exprimé & épaiſſi qu'on appelle *acacia noſtras & acacia germanica*, OFF. ſe ſubſtitue aujourd'hui au ſuc du vrai acacia.

Sa racine eſt diurétique & aſtringente, ce qui a donné lieu à M. SLOANE, *in ep. ad Rai.* & à Nebelius, A. N. C. *vol.* 5, *obſerv.* 116, d'obſerver que ſon écorce ſur-tout étoit efficace pour la guériſon des fievres intermittentes, en buvant une infuſion faite dans l'eau pure, ou dans égale par-

tie d'eau & de vin; mais Heucher, *diſſ. de calculo per adſtringentia pellendo*, & Kramer, *commerc. Nor.* 1735, p. 44, ont éprouvé, par beaucoup d'expériences, que ſa racine entiere infuſée dans du vin étoit un remede excellent contre les pierres des reins & de la veſſie, non ſeulement comme curatif, mais auſſi comme préſervatif. Matthioli, *p.* 267, dit qu'infuſée dans du vin, elle a guéri une carie provenante d'une cauſe vérolique.

On pele cette racine, dit Nebelius, *l. c.* & on la donne avec grand ſuccès en décoction contre les fievres intermittentes; on en fait ſa boiſſon ordinaire, & on en boit largement. Nébelius a éprouvé plus d'une fois ſes bons effets, & même dans du vin préparé; il avoit appris ce remede d'une femme qui rendit la ſanté à un malade que lui-même n'avoit pu guérir avec le quinquina, ni les autres médicaments tant vantés.

ACACIA du Sénégal. *Acacia ſpinis ternis.*

Cet arbre, qui eſt épineux, s'éleve à la hauteur de quinze à vingt pieds. Son écorce eſt griſe, ſon bois rouge, ſes feuilles d'un verd pâle en deſſous. Ses fleurs ſont en épi à cinq pétales rouges; il leur ſuccede des gouſſes longues, blanchâtres, contenant des graines de même couleur, rondes, applaties.

Il fleurit en été; il vient en Afraique, au Sénégal.

Ainſi que l'*Acacia vera*, il donne une gomme qui ſort d'elle-même de l'arbre, & qui a les mêmes vertus. *Voyez* GOMME DU SÉNÉGAL.

ACACIA COMMUN; grand acacia; acacia en arbre d'Amérique; faux acacia. *Acacia vulgaris*, off. *Pſeudo-acacia vulgaris*, Inſt. R. H. 649. *Arbor ſiliquoſa virginenſis, ſpinoſa, lotus noſtratibus dicta*, PARK. Theat. 1550. *Acacia Robini flore odorato*,

J. S. Elsh. Mentz, Ind. 3. *Robinia*, Linn. Gener. plant. 349. *Acacia arborea americana ; Acacia magna, flore quaſi mali aurantiæ odoratiſſimo ; Acacia falſa ; Acacia adulterina ſeu ſpuria.* Nonnullor.

Cet arbre vient de la Virginie & du Canada ; on le cultive dans nos jardins. On croit que ce fut par les ſoins de M. Robin que le premier apporté en France fut mis au jardin-royal des plantes à Paris. On lui a donné le nom d'*acacia Robini*. Sa racine eſt groſſe, longue, traçante, jaunâtre, d'une ſaveur douçâtre, preſque ſemblable à celle de la réglisſe. Sa tige, qui s'eleve fort haut, & devient d'une groſſeur conſidérable, ſe diviſe en pluſieurs branches. Ses feuilles ſont oblongues, & rangées par paires ſur une côte terminée par une ſeule feuille. Ses fleurs ſont belles, longues, légumineuſes ou papillionacées, diſpoſées en épi, d'une odeur douce & agréable. A ces fleurs, ſuccedent des gouſſes applaties, un peu longues, liſſes, qui contiennent quelques ſemences en forme de reins.

Ses fleurs paſſent pour anti-hyſtériques ; on en tire une eau par la diſtillation, qui ſe preſcrit à la doſe de quatre ou ſix onces dans les potions & les juleps appropriés contre les vapeurs. M. Lémery dit qu'elles ſont encore émollientes, laxatives, apéritives & réſolutives ; que ſa racine eſt pectorale, & qu'on pourroit appeller cet arbre la réglisſe en arbre, *glycyrrhiza arboreſcens*, ne différant de de la réglisſe qu'en ce que celle-ci eſt une herbe, & l'acacia un arbre. M. Robin dit que ſes feuilles bouillies & exprimées, purgent comme le ſenné. Elles ſont auſſi recommandées pour fortifier & rafraîchir ; mais données dans la dyſſenterie, bien loin d'y être utile, ce prétendu remede cauſe de grandes douleurs & beaucoup de vents.

ACAÏA. *Voyez* Prunes de Monbain.

ACAJOU. *Acajaiba*, MARCGR. 94, *Pomifera, ſeu potiùs prunifera indica, nuce reniformi, ſummo pomo increſcente*, cajous *dicta*, RAII. hiſt. *Cajum*, PARK. J. B. *Arbor acajou, vulgò* cajou, PISON. M. Arom. 193. *Acajou*, THEVET Franciæ antarct. 120. I. R. H. *Anacardium occidentale* cajous *dictum, oſſiculo renis leporis figurâ*, HERMAN. H. L. B. 36. *Anacardium occidentale*, JONST. Dendrol. 156. *Anacardii alia ſpecies*, C. B. P. 512.

Cet arbre, dit le P. Plumier, eſt preſque de la grandeur de notre pommier, fort branchu & garni de beaucoup de feuilles, couvert d'une écorce ridée & cendrée. Ses feuilles ſont arrondies, longues d'environ cinq pouces, & larges de trois, liſſes, fermes; d'un verd gai deſſous & deſſus. Au ſommet des rameaux, naiſſent pluſieurs pédicules chargés de petites fleurs diſpoſées en maniere de paraſol; le calyce eſt partagé en cinq parties : la fleur, qui eſt en forme d'entonnoir, eſt compoſée de cinq pétales longs, pointus, en partie rougeâtres & en partie verdâtres, rabattus en dehors & plus longs que le calyce, & de dix étamines déliées de la longueur des pétales. Le fruit eſt charnu, en forme de poire, plus gros qu'un œuf d'oie, ou au moins d'égale groſſeur, couvert d'une écorce mince. Sa ſubſtance intérieure eſt blanche, contient beaucoup de ſuc un peu acerbe. Il tient à un pédicule d un pouce de long : au ſommet, eſt un noyau en forme de rein, long d'environ un pouce & demi, liſſe en deſſus & d'un verd obſcur & cendré.

On exprime un ſuc de ce fruit qui, par la fermentation, devient vineux & enivrant : il eſt diurétique.

L'écorce de ſon noyau eſt épaiſſe, & comme à deux lames entre leſquelles ſe trouve une huile très cauſtique & d'un jaune foncé; laquelle, appli-

quée extérieurement, enleve, dit-on, le feu volage, les dartres, la galle, & fait mourir les petits vers.

ACANTHE. *Voyez* BRANC-URSINE.

ACAPATHI, ou ACAPALTI. *Voyez* POIVRE & IVA.

ACARIZOBA. *Voyez* HYDROCOTYLE.

ACERBES & AUSTERES; ce ſont des ſubſtances d'une ſaveur aigre, accompagnée d'aſtringence, telle qu'on l'obſerve dans les fruits qui ne ſont pas encore mûrs. Le regne minéral & le regne végétal en fourniſſent.

Les effets généraux des ſubſtances acerbes, dans le corps des animaux, dit Cartheuſer, ſe reduiſent à quelque coagulation des fluides, & à une forte conſtriction des ſolides; d'où l'on voit manifeſtement pourquoi ces ſortes de remedes peuvent retrécir les vaiſſeaux, lorſqu'ils ſont trop dilatés, ou même encore les boucher quelquefois entierement, modérer & épaiſſir légerement les fluides, ou trop fins ou trop en mouvement, & les remettre, par ce moyen, dans leur état naturel. Il faut obſerver que leur opération devient encore plus douce, & qu'ils deviennent de très bons fortifiants, lorſqu'on les mêle en doſe convenable aux inciſifs amers & aux inciſifs ſalins. On peut donc les employer avec modération, & cependant avec précaution; 1°. dans les maladies cauſées par le relâchement des ſolides, telles que les fievres intermittentes, particulierement les fievres quartes, la cachexie, les chûtes du vagin, de la matrice, de l'inteſtin *rectum*, le relachement de la luette, la dyſurie cauſée par l'atonie des reins, les hernies, la foibleſſe des ligaments à la ſuite des luxations: 2°. dans les grandes hémorrhagies occaſionnées par l'orgaſme du ſang, ſa trop grande fineſſe & le relâchement ou la rupture de quelques vaiſſeaux;

3°. dans les écoulements séreux præternaturels, après avoir cependant corrigé à propos, & évacué suffisamment les matieres corrompues, malignes & morbifiques, tels que le vomissement, le *cholera morbus*, la diarrhée, la lienterie, la passion cœliaque, le diabetès, les flueurs blanches, l'incontinence d'urine, la gonorrhée simple, l'ophthalmie séreuse des vieillards, &c. 4°. enfin dans les maladies de solution de continuité, comme les plaies, les ulceres, les hernies, les fractures, &c. On ne doit cependant les employer qu'avec beaucoup de précaution, particulierement ceux qui ont beaucoup de force.

ACESCENTS; *Acescentia medicamenta.* On donne ce nom aux aliments, aux liqueurs & aux médicaments qui ont une saveur approchante de l'acide, & qui, à un degré de chaleur modéré, peuvent le devenir. Ils sont d'un usage très salutaire dans les maladies qui disposent les humeurs à la putréfaction, & qui les alkalisent, & dans celles qui sont accompagnées de chaleur brûlante & d'une soif extrême.

Comme toutes les humeurs de notre corps, par une suite naturelle du mouvement continuel dont elles sont agitées, tendent à la putréfaction alkaline; la nature en a arrêté les progrès, en donnant une qualité légerement acide à la plus grande partie des productions de la terre que nous employons pour notre nourriture. On la découvre aisément dans les oranges, les coings, les cerises mûres & presque toutes les especes de prunes, les mûres, le raisin, les fraises, &c.: elle est encore bien marquée dans le petit-lait bien dépuré.

ACHARISTON; c'est-à-dire, trop précieux pour être prodigué. C'est l'épithete magnifique donnée à un grand nombre d'antidotes & de collyres dont

on trouve la deſcription dans les anciens médecins. Aëtius fait mention de deux ſortes de collyres auxquels il ajoute cette épithéte, & qui tous deux ſont aſtringents. Galien la donne auſſi à deux collyres du même genre; l'un eſt le collyre *acharistion* ſec de Philoxene; l'autre que les médecins d'Egypte emploient utilement contre les fluxions inflammatoires des yeux, ſur-tout ſi le malade eſt d'une conſtitution robuſte. On trouve dans Celſe la deſcription d'un *acharistion*, qu'il appelle *Theodoti collyrium, ſive acharistum*: & d'un autre *acharistion*, dans Marcellus qu'on attribue à Antiochus.

C'eſt auſſi le nom d'un antidote décrit par Aëtius, & par Marcellus, qui conſeille de ſe faire payer du malade, auſſi-tôt après qu'il aura pris ce remede: car pluſieurs, dit-il, ont payé leur médecin d'ingratitude, après avoir été promptement guéris: ce qui a fait donner à cet antidote le nom d'*acharistion*, c'eſt-à-dire, ſans reconnoiſſance.

ACHE. *Apium vulgare; Apium paluſtre; Paludapium; Eleoſelinum*, off. *Apium paluſtre* & *Apium*, off. C. B. P. 154. *Apium vulgare ingratius*, J. B. 3. 2. 100. *Eleoſelinum*, Dodon. Pempt. 695. *Apium foliis caulinis cuneiformibus*, Linn. Flor. ſuec. 248.

Sa racine eſt épaiſſe, blanchâtre, droite, fibrée, d'une ſaveur déſagreable, âcre & un peu amere, d'une odeur forte, aromatique. Les feuilles de la plantes ſont nombreuſes, rougeâtres, cannelées, découpées, & comme compoſées de deux ou trois paires de petites feuilles rangées ſur une côte qui ſe termine par une feuille impaire. Ses fleurs, qui ſortent, ou des aiſſelles des branches, ou de l'extrémité des rameaux, ſont petites & diſpoſées en parafol, & en roſe, compoſées de cinq pétales blancs. Son fruit contient de petites graines plates d'un côté, convexes de l'autre, ſtriées, griſâtres, âcres, un peu ameres & aromatiques.

Cette plante croît dans les lieux marécageux & humides ; elle ſe cultive dans les jardins.

Sa racine eſt une des cinq racines apéritives. Elle eſt diurétique & bonne contre les obſtructions des viſceres. Elles réſout le ſang grumelé, & le lait coagulé. Son ſuc, bu à la doſe de quelques onces, eſt fébrifuge, & a la vertu de raffermir les dents chancelantes des ſcorbutiques ; il eſt apéritif, fondant, expectorant.

Ses feuilles peuvent entrer dans les bouillons & apozemes apéritifs, mais elles y ſont cependant peu employées.

Ses ſemences contiennent une huile légerement âcre, mais d'une ſaveur & d'une odeur agréable. Elles enlevent les obſtructions, pouſſent l'urine, excitent l'écoulement des regles, guériſſent les inflammations. Elles ſont du nombre des quatre ſemences chaudes mineures.

ACHE DE MONTAGNE. *Voyez* LIVÊCHE.

ACHILLÉE. *Achillea montana*, DALECH. Lugd. TAB. *Achillea montana, artemiſiæ tenuifoliæ facie.* LOB. icon. *Chryſanthemum alpinum, & ſcherianum jacobææ affine*, J. B. *Jacobæa foliis ferulaceis, flore minore*, TOURNEF. *Chryſanthemum alpinum incanum, foliis abrotani multifidis*, C. B.

Eſpece de jacobée, de la racine de laquelle s'éleve beaucoup de feuilles menues, droites, ſemblables à celles de l'aurone mâle, vertes ; ſi on les écraſe entre les doigts, elles donnent une odeur déſagréable ; elles ont d'ailleurs une ſaveur amere peu gracieuſe. Les tiges, qui montent à la hauteur d'un pied, ſont entourées de folioles, & ont à leurs ſommets des fleurs radiées, plus amples que celles de la camomille vulgaire : elles ſont de couleur jaune, inodores, enfermées dans un calyce tubulé, fendu & diviſé en pluſieurs quartiers. Ses

ſemences ſont oblongues & garnies d'aigrettes. Sa racine, qui trace beaucoup, eſt noirâtre & fibrée.

Elle croît ſur les montagnes. On recommande l'uſage de ſes feuilles & de ſes fleurs en infuſion pour l'aſthme & les affections du poûmon.

ACHIOTL; Urucu, Roucou. *Orleana*, off. *Orleana, ſeu Orellana folliculis lappaceis*, HERM. Catal. hort. lugd. bat. 464, PLUCK. Almag. 292, Phytol. 209, f. 4. *Orleana ſeu Orellana, ſive Urucu*, Parad. bat. prod. 357. *Urucu*, PISON. Cat. Jamaïc. 150. hiſt. 2. 52. *Urucu* Braſilienſibus MARCGR. 61. *Daburi*, CLUS. exot. 73. *Achiotl ſeu medicina tingendo apta*, HERN. 74. *Arbor mexicana fructu caſtaneæ coccifera*, C. B. pin. 419. RAII, hiſt. 2. 1771. JONST. dendrol. 119. *Bixa*, OVIED. J. B. 1. 440. *Mitella americana, maxima, tinctoria*, TOURNEF. inſtit. 242. BOERH. ind. A. 208. *Arbor finium regundorum*, SCALIG. *Arnotto*, DALE.

Cet arbre eſt de huit à neuf pieds de haut; ſes feuilles reſſemblent à celles du pêcher, après leſquelles naiſſent des gouſſes qui approchent fort de l'écale de nos châtaignes : elles ſont garnies tout autour de petites épines ou pointes. Elles renferment une petite graine rouge.

Il croît, dans la nouvelle Eſpagne & dans le Bréſil; on le cultive dans les iſles de l'Amérique, où on en tire beaucoup d'avantages.

On fait avec ſes graines une préparation, qu'on nomme *roucou*. Pour cela on les briſe dans un mortier ou ſur une pierre; réduites en poudre, on les jette dans des vaiſſeaux pleins d'eau. On paſſe enſuite la liqueur par un crible, afin d'en ſéparer les parties les plus groſſieres : on fait ſécher ce qui eſt reſté ſur le crible, & on a une eſpece d'amydon. La pâte de roucou doit être choiſie ſéche, & d'une odeur de violette; elle eſt apportée ſous la forme de petits pains.

Elle ſert dans la teinture; les Indiens la font entrer dans la compoſition du chocolat pour lui donner de la couleur.

Hernandez aſſure que le roucou eſt rafraîchaiſſant & aſtringent; que la décoction de ce fruit appaiſe l'ardeur de la fievre, & modere la ſoif. On l'emploie avec ſuccès dans les juleps rafraîchiſſants, & pour arrêter les cours de ventre & la dyſſenterie. Lémeri dit qu'il eſt ſtomachique & diurétique. On le donne depuis un ſcrupule juſqu'à un gros.

ACIDES. De toutes les ſubſtances ſalines, les acides ſont les plus ſimples. Ils tirent leur nom de leur ſaveur qui eſt véritablement acide ou aigre. On ſçait qu'ils ont la propriété de changer en rouge la couleur bleue du ſyrop de violettes, & la teinture de tourneſol. On les diſtingue en acides minéraux, acides végétaux & acides animaux.

Ce ſont des corroſifs & de véritables poiſons, pris intérieurement à forte doſe, d'une once par exemple, lorſqu'ils ſont très concentrés. Pour remédier à leurs effets pernicieux, on met en uſage les ſubſtances alkalines, ſalines ou terreuſes, les huiles, les ſavons, l'eau, le lait, les mucilages, en grande quantité & ſans perdre de temps.

On en tire cependant beaucoup d'utilité en médecine, ſi on les donne à petite doſe étendus dans beaucoup de liquide, & unis avec quelque adouciſſant, qui tempere leur âcreté. Alors ils ſont rafraîchiſſants, apéritifs, ils appaiſent l'ardeur de la ſoif, & adouciſſent l'âcreté de la bile. Ils ſont convenables dans la diſpoſition alkaleſcente des humeurs, dans les fievres putrides inflammatoires. Il paroît, dit un habile medecin & chymiſte, que toute leur action s'exerce dans les premieres voies; attendu que l'effet de la digeſtion eſt de les amortir, en les combinant avec les parties terreuſes & hui-

leuſes des aliments & des ſucs qui ſervent à la digeſtion, pour les convertir en matieres animales : ils ſeroient de vrais poiſons, s'ils paſſoient juſque dans les vaiſſeaux ſanguins avec leur acidité, du moins avec leur acidité toute entiere : ils coaguleroient le ſang, & feroient une trop grande irritation ſur les parties nerveuſes & ſenſibles. Malpighi a fait mourir un chien en injectant dans ſes veines une quantité d'acide nitreux qui ne lui auroit fait aucun mal, s'il l'eût avalée. Les acides employés extérieurement ont les mêmes vertus que pour l'intérieur.

Les *acides animaux* ſont tirés du beurre, des graiſſes, du ſang, des fourmis, des mouches, &c.

Les *acides minéraux* ſont tirés des ſubſtances alumineuſes, des argiles, des bitumes, des ſélénites, des ſoufres, des vitriols, &c.

Les *acides végétaux* ſont tous ceux qui ſe tirent des plantes ; comme le ſuc des fruits aigres, le vinaigre, le cryſtal de tartre, &c. *Voyez* auſſi *Introd.* p. 9.

ACIDE MARIN. *Voyez* ESPRIT DE SEL.

ACIDE NITREUX. *Voyez* NITRE.

ACIDE UNIVERSEL OU VITRIOLIQ. *V.* VITRIOL.

ACIDULES ; aigrelettes. *Acidulæ.* On a donné ce nom aux eaux minérales froides qui contiennent un eſprit éthérée élaſtique, pour les diſtinguer des thermales qui ſont des eaux chaudes. *Voyez* EAUX.

ACIER. *Voyez* FER.

ACMELLE ; *acmella*, off. *Akmella ; Ahamella*, HERM. muſ. zeylan. 17. *Chryſanthemum bidens zeylanicum* acmella *dictum ;* BREYN. diſſert. botan. 12. *Chryſanthemum bidens*, ſeu *bidens zeylanicum, flore luteo, lamii folio*, acmella *dictum*, ejuſdem 20. *Cannabina*, aut *bidens urticæ folio, indica, lithontriptica*, D. HOTTON. act. phil. Lond. n°. 257, p. 365. *Senecio Indiæ orientalis ocymi majoris*

folio profundè crenato, PLUK. almag. 343 phytog. 315. *Ceratocephalus ballotes foliis*, acmella *dictus*, act. Reg. Par. ann. 1720. 326. *Acmella*, *Achmella & Admella*, DALE. *Verbesina foliis oppositis lanceolato-ovatis, petiolatis, serratis, pedunculis unifloris, dichotomiæ caulis*, LINN. Fl. zeyl. 309.

La racine de cette plante, dit Breyn, est blanche & fibreuse : sa tige est presque quarrée, haute d'environ un pied, & divisée en plusieurs branches; elle est couverte de feuilles posées par paires, semblables à celles de l'ortie morte, mais plus longues & plus pointues.

De l'extrémité des tiges, sortent des fleurs composées d'un grand nombre de petites fleurs jaunes radiées, qui, par leur union, forment une tête soutenue par un calyce fait de cinq feuilles. Ses semences sont d'un gris obscur, longues & lisses, excepté celles du sommet : elles sont armées d'une double barbe qui les rend fourchues.

Elle croît en l'isle de Ceylan dans la mer des Indes.

Cette plante, qui est amere & balsamique, a été apportée en 1690 à la société royale de Londres, & vantée pour les graviers des reins & de la vessie, & pour la néphrétique; on en boit l'infusion. E. N. C. *Dec.* iij. *ann.* 7 & 8. *Observ.* 21. & SEBA, *Thesaur.* j. p. 19, 20. Ant. Fel. Fantinus, ayant éprouvé ses effets, a observé cependant qu'elle ne dissolvoit point les pierres formées & endurcies, mais qu'elle pouvoit empêcher leur concrétion, en dissolvant les glaires sablonneuses qui y donnent lieu.

Il remarque encore que les difficultés d'uriner augmenterent dans un homme pendant tout le temps qu'il fit usage de cette plante, au point qu'il fut obligé de le suspendre durant quelques jours, & de prescrire les émollients : *Comment.* BONON. I. p. 167. Mais SCHEND. *van der* BECK assure qu'il en a tou-

jours eu de bons effets ; il ajoute, A. N. C. *app.* p. 119, qu'il a guéri une hydropisie commençante, en faisant continuer long-temps l'usage de cette plante. M. Linnæus, dans sa matiere médicale, pense que la *sigesbeckia*, qu'on trouve abondamment dans les jardins des environs de Gottingue & dans les étuves, peut s'employer en place de l'acmelle : & Nebelius lui donne pour succédanée la *verbesina germanica.*

ACONIT BLEU ; tue-loup, napel, coqueluchon, capuchon, capuce de moine, madriettes. *Napellus verus*, off. *Aconitum cœruleum seu napellus primus*, C. B. P. 183. Inst. R. H. 425. *Aconitum foliorum laciniis linearibus supernè latioribus linea exaratis*, Linn. Hort. Cliff. 214. *Napellus*, Dodon. pempt. 44. *Napellus verus cœruleus.* Germ. 823. *Napellus verus flore cœruleo*, Park. parad. 215. *Napellus vulgaris*, Lobel. icon. 679. *Aconitum cœruleum*, seu *Napellus cum cœsiis muscis*, Thal. *Aconiti altera species cœruleo flore*, Gesn. hort. *Cucullus monachi ; Vulparia ; Luparia nigra*, seu *lupi radix*, Herbariorum

La racine de l'aconit ou napel est de la grosseur d'un petit navet, noire en dehors, blanche en dedans. Ses tiges s'élevent à la hauteur de trois pieds & même plus ; elles sont rondes, lisses, remplies de moëlle, garnies de feuilles amples, presque rondes, attachées à de longues queues, profondément découpées & très pointues. Du haut des tiges, naissent des fleurs en épi, portées sur un pédicule long, composées de cinq pétales inégaux dont le supérieur est creusé en façon de casque ou de coqueluchon de moine. A ses fleurs succedent des fruits à gaînes membraneuses, au nombre de trois, quatre, ou cinq, lisses, oblongues, dans lesquelles sont contenues plusieurs semences menues, noires dans leur maturité, anguleuses, ridées.

Cette

Cette plante vient naturellement sur les Alpes, dans la Forêt noire, en Siberie & dans les pays de montagnes.

Quoiqu'on ait dit que cette plante, appliquée en forme de vesicatoire, fût bonne dans la peste, & qu'on l'ait vantée encore pour certaines maladies de la peau, & pour les fievres intermittentes, il est constant que son usage est dangereux, & qu'elle doit être rayée du nombre des médicaments. Nous ne la mettons ici que pour indiquer les remedes qu'il faudroit employer à l'égard de ceux qui auroient pris de ce poison. On donneroit sans perdre de temps un vomitif suivi d'une boisson abondante de lait & de beurre bouillis ensemble; & ensuite quelques bols de thériaque, d'orvietan ou de mithridat : on pourroit y joindre les sels volatils de vipere, de corne de cerf & de sel ammoniac, tant pour fortifier l'estomac fatigué par l'effet du poison & du vomissement, que pour chasser par la transpiration les parties nuisibles qui pourroient s'être introduites dans la masse du sang.

ACONIT SALUTAIRE; anthore, *ou* maclou. *Aconitum salutiferum* seu *anthora*, C. B. Pin. 184. TOURNEF. Inst. 425. *Antithora flore luteo aconiti*, J. B. 3. 360. RAII, hist. 1. 705. *Anthora zedoaria*; *Aconitum salutiferum*, TABERN. MONT. *Aconitum salutiferum luteum tenuifolium*, sive *anthora*, Hist. Oxon. 3. 463. *Algieduar* ou *zedoaria*, AVIC.

La hauteur de cette plante n'excede guere une coudée : sur une tige unique, anguleuse, ferme & légerement velue, naissent des feuilles alternes assez semblables à celles de l'aconit ou napel, mais d'un verd plus foncé & plus finement découpées, blanchâtres en dessous. Sa fleur sort de l'extrémité des petites branches en maniere d'épi; elle est jaunâtre, composée de cinq petales inégaux, ce qui lui donne

la figure d'un casque ; son odeur n'est point désagréable. Sa racine est composée de deux ou trois tubercules, tantôt longs, tantôt ronds, de couleur brune en dessus, & blanche en dedans ; ils ont une saveur âcre & amere.

La racine d'anthore ou d'aconit salutaire n'est pas seulement l'antidote contre le poison de l'aconit ou tue-loup, mais encore de tous les autres poisons. Elle est estimée dans les fievres malignes, le pourpre & la peste. Elle est encore bonne contre les vers, & pour appaiser les tranchées. Son amertume & son âcreté sont cause qu'on ne la prescrit que sous la forme de bol, depuis un scrupule jusqu'à un gros.

ACORUS. On a long-temps disputé pour sçavoir ce que c'étoit que l'acorus des Grecs. Anguillara & Matthioli ont levé toutes les difficultés. Trois racines portent aujourd'hui ce nom.

1°. Le vrai acorus.

2°. L'acorus des Indes ou d'Asie.

3°. Le faux acorus.

Le premier est ainsi désigné, *Acorus verus, officinis falsò. Calamus aromaticus*, GÉRARD. Ακορον, DIOSC. & GALEN. *Acorus verus*, seu *calamus aromaticus*, off. C. B. P. *Calamus aromaticus vulgaris ;* multis *acorum*, J. B. *Acorum legitimum*, RUPP. Flor. Jen. 261. *Typha aromatica clavâ rugosâ*, Hist. Oxon. 3. 246.

Sa racine est longue, genouillée, de la grosseur du doigt, un peu applatie ; blanche-verdâtre extérieurement, lorsqu'elle est récente ; rousâtre, lorsqu'elle est séche ; blanche intérieurement ; spongieuse, d'un goût âcre, amer, aromatique, d'une odeur agréable & aromatique. De cette racine s'élevent des feuilles à la hauteur de deux pieds environ, semblables à celles d'iris ; étroites, applaties, pointues, d'un verd agréable, lisses, âcres,

aromatiques, un peu ameres; odorantes, lorſqu'on les froiſſe entre les doigts.

Ses fleurs ſont ſans petales; elles ſont compoſées de ſix étamines diſpoſées en épis ſerrés; entre ces étamines naiſſent des embryons environnés de petites feuilles applaties en écailles.

Cette plante croît dans les endroits humides & le long des ruiſſeaux. Elle ſe trouve en Lithuanie, en Tartarie, en Flandre, en Angleterre. Selon Dioſcoride, elle eſt échauffante, diurétique; elle calme les douleurs de côté, de la poitrine, du foie; elle réſout les duretés de la rate, appaiſe les tranchées, la dyſurie; remédie à la morſure des ſerpents. Elle eſt eſtimée comme ſtomachique, carminative, déſobſtruante, calmante, emménagogue, cordiale & alexitère. Elle ſe donne en ſubſtance depuis douze grains, juſqu'à demi-gros, & en infuſion juſqu'à deux gros.

Le ſecond eſt connu ſous les noms d'*Acorus indicus* vel *aſiaticus*, off. *Acorus verus*, ſeu *calamus aromaticus radice tenuiore*, HERMAN. Catal. h. Lugd. bat. *Calamus aromaticus*, GARZ. *Te-hian-pon*, Sinenſ. *Capitatinga*; aliis *Jacarecatinga* acori ſpecies, PISON. 241. *Va-embu*, Hort. malab. II. 99. tab. *Vazabu*; *vazumbo*, *ceylanens.* HERM. muſ. zelan. 56. Glayeul aromatique d'Aſie.

Sa racine, ſemblable à la précédente, eſt cependant un peu plus menue, d'une odeur plus agréable; d'un goût amer, agréable, aromatique, & qui picote la langue. Elle croît dans les Indes orientales & occidentales. Elle eſt inciſive, & ſpécialement alexipharmaque.

Le troiſieme eſt une plante nommée *Iris paluſtris lutea*, TAB. *Acorus adulterinus*; *pſeudo-acorus*; *Gladiolus luteus*, off. *Acorus adulterinus*, C. B. Pin. 34. *Iris corollis imberbibus*, *petalis interioribus*

ſtigmate minoribus, foliis enſiformibus, LINN. Fl. ſuec. *Acorus paluſtris*, ſive *pſeudo-iris*, & *iris lutea paluſtris*, PARK. Theat. 1219. *Acorus noſtras paluſtris. Acorum falſum*, CAMER. epiſt. 6.

Elle croît dans les marais. Elle eſt aſſez aſtringente, dit Schulz, puiſque des tranches ou rouelles de cette racine tenues ſur la langue, arrêtent les hémorrhagies chez les perſonnes dont le genre nerveux eſt ſenſible. Priſe intérieurement en poudre, ou infuſée dans du vin, elle corrige la flaccidité de l'eſtomac, & les ſymptômes ſcorbutiques. Dodonée dit qu'elle arrête les dyſſenteries & les autres flux de ventre, les pertes & les autres hémorrhagies.

ACOUSTIQUES; *acouſtica medicamenta*. On donne ce nom aux remedes qui guériſſent la ſurdité. *Voyez* OTALGIQUES.

ACRES; ſubſtances qui ont quelque choſe de mordicant & de corroſif : à l'exception des cantharides, elles ſont preſque toutes tirées du regne végétal. Lorſqu'elles ſont fraîches, elles répandent des vapeurs très ſubtiles, ſur-tout quand on les ratiſſe ou qu'on les pile : ces vapeurs excitent dans les yeux & dans les narines une certaine démangeaiſon & un prurit douloureux, immédiatement ſuivi de larmoiement involontaire, d'un écoulement conſidérable de mucus par les narines, & ſouvent d'éternuement. De plus, pour peu qu'on les mâche, elles impriment ſur la langue une ſaveur âcre, ſubtile, très pénétrante & piquante, ou pure, ou mêlée d'aromatique, d'amer ou de douceâtre. Enfin, ſi on les pulvériſe & qu'on les prenne par le nez, ce ſont de puiſſants ſternutatoires & ptarmiques; & même, ſi on les applique ſur un endroit tendre de la peau, ils y occaſionnent de la démangeaiſon, du prurit & de la rougeur. Lorſ-

qu'elles ſont fortes, elles y font élever de petites veſſies remplies de lymphe, & occaſionnent une grande cuiſſon.

Les propriétés des âcres ſont, dit-on, d'être apéritifs, réſolutifs, atténuants. Ils peuvent être utiles dans les maladies qui proviennent de l'atonie des ſolides ou de leur action languiſſante, mais encore de l'inertie des humeurs, de leur viſcoſité & de la lenteur de leur circulation; de ſtagnation, d'obſtruction des vaiſſeaux, des ſécrétions ou excrétions diminuées ou ſupprimées; par exemple, dans les affections ſoporeuſes, l'apoplexie pituiteuſe, la paralyſie, &c. On les met au nombre des aphrodiſiaques, des ſtimulants, des veſſicatoires, des errhines. Quelles que ſoient les vertus qu'on leur attribue, il faut les bannir de l'uſage de la médecine comme médicaments internes, ou au moins ne les adminiſtrer qu'avec beaucoup de prudence, & à petite doſe.

ACTION *des médicaments en général*, *Voyez* Introd. p. 28.

ADIANTHE. *Voyez* CAPILLAIRE.

ADOUCISSANTS. *Voyez* Introduct. pag. 49.

ADRAGANTH (gomme) *gummi tragacantha*. Subſtance gommeuſe ſéche, néanmoins un peu filante, à demi tranſparente, tantôt réunie en grumeaux, tantôt en filaments longs, quarrés, différemment entrelacés, vermiculaires, d'une couleur blanchâtre, rouſsâtre ou noirâtre, ſans aucune odeur, d'un goût inert & viſqueux. On doit la choiſir pure, blanche, vermiculaire, & rejetter celle qui eſt ſale, rouſsâtre & noirâtre.

Cette gomme découle d'elle-même, ou par l'inciſion que l'on fait au tronc & aux branches d'une plante nommée, par les botaniſtes, *Aſtragalus aculeatus fructicoſus maſſilienſis* tragacantha *dictus*,

PLUKN. almag. 60. *Tragacantha*, C. B. Pin. 388. *Tragacantha vera*, PARK. theat. 995. *Tragacantha* ſive *ſpina hirci*, GER. 1147. *Aſtragalus caudice arboreſcente, petiolis ſpineſcentibus*, LINN. Spec. plant. 762. Barbe renard, ou épine de bouc.

Les racines de l'épine de bouc ſont brunes & enfoncées profondément en terre; il en pouſſe des tiges épaiſſes d'un pouce, de deux ou trois pieds de longueur, d'une ſubſtance ſpongieuſe. Elles ſont revêtues d'une écorce brune, ridée & d'une ligne d'épaiſſeur. De ces tiges partent beaucoup de rameaux hériſſés d'épines, dénués de feuilles inférieurement; mais bien garnis ſupérieurement de ſept à huit paires de feuilles arrondies, terminées en pointe mouſſe, blanches, molles. A l'extrémité des rameaux & de l'aiſſelle des côtes feuillées, ſortent des fleurs légumineuſes, légerement purpurines, dont l'étendart, plus long que les autres parties, eſt arrondi, un peu échancré & panaché de lignes blanches.

Cette plante croît dans les provinces méridionales de France & d'Italie; mais elle ne donne ſa gomme que dans les pays orientaux. Il y en a abondamment dans l'iſle de Crete. M. Tournefort en a trouvé une grande quantité dans les vallées du mont Ida; il en découloit beaucoup de ſuc gommeux. On a long-temps cru qu'il découloit de ſa racine : on eſt aujourd'hui détrompé.

Cette gomme a beaucoup de rapport avec la gomme arabique, par ſa nature, ſes qualités & ſon uſage, excepté qu'elle contient plus d'acide, de terre & moins d'huile, & qu'elle eſt par conſéquent moins viſqueuſe. Elle s'enfle beaucoup, lorſqu'on la fait macérer dans l'eau, & ſe change en un mucus denſe & épais qui ne peut preſque ſe diſſoudre, quelque grande quantité d'eau que l'on verſe deſſus.

La gomme adraganth eſt un remede auſſi doux qu'efficace dans toutes les maladies accompagnées de la rupture des vaiſſeaux capillaires. Priſe à la doſe de quatre ou ſix grains dans du lait ou de l'eau, elle eſt excellente dans le piſſement de ſang : on en délaie deux grains dans de l'eau, pour les inflammations & les aſpérités des yeux Elle eſt adouciſſante, propre pour épaiſſir la lymphe & diminuer ſon acrimonie; de-là vient qu'on l'emploie pour l'enrouement & la toux, pour la ſtrangurie, l'acrimonie & l'ardeur d'urine.

ÆGAGROPILE. Eſpece de bézoard du chamois. *Voyez* BÉZOARD OU CHAMOIS.

ÆTHER VITRIOLIQUE. C'eſt une huile très volatile, d'une odeur très pénétrante, très froide au toucher; mais qui cependant s'enflamme fort aiſément : elle brûle dans l'eau comme le camphre. Elle eſt antiſpaſmodique & anodyne : on la donne dans la cardialgie, les douleurs de colique, le hoquet, dans les convulſions des enfants, dans les accès vaporeux, à la doſe de ſix ou huit gouttes qu'on verſe ſur un morceau de ſucre; on peut auſſi le prendre dans du vin, de l'eau de fleurs d'orange, &c. On s'en ſert comme topique ſédatif dans les violents maux de tête, en appliquant ſur le front du coton ou du linge ſur lequel on en aura verſé quinze ou vingt gouttes.

Voyez encore ce qui eſt dit de l'æther, article VITRIOL.

ÆTHIOPS ANTIMONIAL. *Voyez* ANTIMOINE.

ÆTHIOPS MINÉRAL. *Voyez* MERCURE.

AGALLOCHUM; bois d'aloës. ξυλαλόη Græcorum recent. *Hoad; agalugi; agalugen, agalluchum, arabum. Agallochum; xyloaloës; lignum aloës*, off. *Lignum aquilæ; lignum paradiſi; lignum ſanctæ cru-*

cis, quorumdam. *Sinkoo*, *vulgò Japonum kaworiki*, id eſt, *lignum* ſeu *arbor fragrans*, Siamenſibus *Kiſſina*, Latinis *arbor aquilæ & aloës dicta, cujus fragrans lignum appellatur agallochum*, KŒMPF. Amœn. exot. 903.

Nous n'avons aucune deſcription exacte, dit M. Geoffroi, de l'arbre dont on tire l'agallochum. Un autre auteur dit que c'eſt un arbre des Indes, ſemblable au thuya, (arbre de vie.)

Ce bois eſt parſemé de petites taches, réſineux, odorant, d'un goût amer & aſtringent.

Lorſqu'on le mâche ou qu'on ſe lave la bouche avec ſa décoction, il paroît doux au goût, dit Dioſcoride; étant réduit en poudre, il ſert dans les parfums, on l'emploie dans les fumigations au lieu d'encens. Sa racine, priſe au poids d'une dragme, détruit l'excès d'humidité, remedie à la foibleſſe & à la chaleur de l'eſtomac. Priſe dans l'eau, elle appaiſe les tranchées, les douleurs de côté & du foie, & arrête les dyſſenteries. La ſaveur de l'agallochum, dit M. Vogel, eſt amere & un peu âcre. Il eſt vénéneux, enivrant, anthelmintique.

Gaſpard Bauhin diſtingue de trois ſortes de bois d'aloës ou d'agallochum.

1°. *Agallochum præſtantiſſimum*, C. B. *Calambac*, Indorum; *Kenam*, Cochinchinenſium; *Sukkiang*, Sinenſium, DALE pharm. *Sokio*, G. CAMELLI, RAII, hiſt.

Il eſt uni, réſineux, preſqu'auſſi mou que la cire ou le maſtic, cédant ſous l'ongle & ſous la dent, ſe fondant ſur les charbons ardents comme de la réſine, & répandant une odeur très ſuave. Il eſt d'une ſaveur un peu amere & aromatique.

2. *Agallochum*, off. C. B. P. *Lignum aloës vulgare*, off. *Tehin-Hiang.*, ſinenſium, DALE, pharm. *Thimhio*, G. CAMELLI, RAII, hiſt. *Pao de aquila* des Portugais.

On l'apporte en morceaux de différentes groſſeurs, ſolides, compactes, peſants, de couleur rouge-brun, mêlés de lignes noirâtres, percés de trous & comme cariés; ces trous ſont remplis d'une réſine rougeâtre & odorante, de la couleur du bois ou de noir pourpré.

Quant à ſa ſaveur, elle a quelque choſe d'âcre, d'amer & d'aromatique; mais ſon odeur eſt très agréable. Ce bois, mis ſur les charbons ardents ou ſur un fer rouge, répand une liqueur réſineuſe qui forme des bulles, & donne une fumée douce & un peu acide.

Il croît dans l'iſle de Sumatra, & principalement dans la Cochinchine. Il eſt plus commun dans les boutiques, que le calambac qui eſt rare à cauſe de ſa cherté.

3°. *Agallocum ſylveſtre*, C. B. P. *Calambour* vel *calambouc*, off. *Agallochum*, ſeu *lignum aloës mexicanum*, G. CAMELLI, RAII, hiſt.

Cette eſpece a plus de poroſité, de légereté, moins de réſine, que l'agallochum des boutiques. Il eſt de couleur brune verdâtre, d'une odeur agréable & odorante qui approche de celle du bois d'aloës; ſa ſaveur eſt amere.

Il ſe tire des iſles de Timor & de Solor; mais on en fait peu d'uſage en médecine : il n'eſt guere employé que dans les arts.

AGARIC. *Agaricus*, ſive *fungus* laricis, C. B. Pin. 375. TOURNEF. inſt. 562. *Agaricus ex larice*, PARK. 249. *Agaricum*, J. B. 1 268. *Boletus abiei laricis dictæ*, LINN. mat. med. 497.

Excroiſſance fongueuſe qui ſe forme ſur le tronc & les branches, non-ſeulement du vieux larix ou méleze, d'où la térébenthine a ceſſé de couler, mais auſſi du jeune qui n'en a pas encore donné. Cet arbre croît en abondance dans les forêts de la

Tartarie, ſur-tout de la Sibérie. Bernard Valentin dit qu'il faut à l'agaric un an pour parvenir à ſa groſſeur. On le détache, ſi-tôt qu'il commence à ſe ſécher & à ſe fendre. On en ôte ſoigneuſement la pellicule extérieure, puis on l'enleve de l'arbre pour l'expoſer au ſoleil pendant deux ou trois ſemaines, ſuivant le temps qu'il fait, afin qu'il blanchiſſe. On le bat enſuite à coups de marteau de bois ou avec des bâtons, pour en faire diſparoître toutes les fentes. Il peut ſe conſerver pendant pluſieurs années, dans un lieu ſec : s'il s'y forme des vers, il faut en enlever les débris.

On le choiſit blanchâtre, léger, mou, friable ; imprimant ſur la langue d'abord une ſaveur douce, & enſuite amere avec âcreté. Il lâche & purge doucement le ventre, & chaſſe les vers ; on en fait bouillir depuis un gros juſqu'à ſix dans de l'eau ſimple ou du moût en ſubſtance, on en preſcrit depuis demi-gros juſqu'à un gros & demi. Comme altérant, on en mêle dix ou douze grains avec les ſtomachiques. On le regarde comme ſpécifique dans les maux de tête, le vertige ſtomacal, les affections ſoporeuſes, l'apoplexie pituiteuſe, l'aſthme humide & ſtomachal, les affections hyſtériques, la goutte invétérée. On donne les trochiſques d'agaric depuis demi-gros juſqu'à un gros. Il contient une réſine qui, dans l'alambic, paſſe avec l'eſprit de vin, & ſe donne dans la même intention depuis huit grains juſqu'à un demi-ſcrupule.

AGARIC. Excroiſſance fongueuſe qui naît ſur le chêne, le hêtre, le frêne, le ſapin, le bouleau, le noyer. Il eſt décrit par les botaniſtes, ſous les noms d'*Agaricus pedis equini facie*, TOURNEF. Inſt. rei herb. 562. *Fungus durus* ſive *igniarius*, PARK. 1323. *Fungus in caudicibus naſcens, unguis equini figurâ*, C. B. Pin. 372. *Fungi arborei ad*

ellychnia, J. B. 3. 840. Amadouvier, parceque ce *fungus* ſert à faire de l'amadoue.

On a fort vanté ſa vertu ſpécifique pour arrêter les hémorrhagies qui ſuivent l'ouverture des arteres. On a beaucoup parlé de cette découverte il y a quelques années; les obſervations, qui ſembloient prouver ſa vertu aſtringente, ſe ſont multipliées à l'envi. Il paroît aujourd'hui que ce n'eſt pas par une propriété intrinſeque qu'il arrête le ſang; mais qu'il fait ſeulement l'office de bouchon, en s'appliquant exactement à l'orifice des vaiſſeaux ouverts.

Quoi qu'il en ſoit, cet uſage de l'agaric vient de M. Broſſard, chirurgien de la Châtre en Berri, qui le propoſa à l'Académie de Chirurgie en 1750. Il prétend que l'agaric, crû ſur les vieux chênes qui ont été ébranlés, eſt le meilleur; & conſeille de le cueillir dans les mois d'Août & de Septembre. Pour l'employer, on emporte avec un couteau l'écorce blanche & dure, juſqu'à la ſubſtance fongueuſe qui prête ſous le doigt comme une peau de chamois; on ſépare encore cette ſubſtance de la partie fiſtuleuſe & très dure qui fait la baſe de l'agaric; on en fait des morceaux plus ou moins grands que l'on bat avec un marteau pour l'amollir, au point d'être aiſément dépecés avec les doigts.

AGARIC MINÉRAL. *Voyez* MARNE.

AGATE. *Achates, ſilex fragmentis hinc convexis, indè concavis, ſubdiaphanis*, LINN. Syſt. nat. *Achates*, off. *Lapis jaſpis achates antiquorum, agata vulgò dictus*, CUP. hort. cat. ſupp. 2. 44. *Achates*, MER. Pin. 209.

Cette pierre précieuſe porte le nom d'une ancienne riviere de Sicile, ſur les bords de laquelle on a trouvé la premiere.

Il y a beaucoup de variétés, à raiſon de ſes cou-

leurs, & des figures qu'elle repréſente; ce qui lui a fait donner différents noms. On a appellé *phaſſachates* celle qui repréſente un pigeon : *kerachates*, quand c'eſt une tête de cerf : *dendrachates*, quand c'eſt un arbre : on la déſigne encore ſous les noms de *ſardachates*, *corallachates*, *hæmachates*, *leucachates*, *anthacathes*, *pardalion*, *leontion* & *leontideiran*.

Les plus belles & les plus eſtimées viennent des Indes orientales; les plus communes, d'Allemagne, de Bohême, &c. Il s'en trouve d'aſſez groſſes pour en faire des vaſes ornés de figures.

Les anciens attribuoient à l'agathe de grandes vertus. Aëtius donne la deſcription d'une compoſition nommé *diachaton*, qu'il vante comme un remede contre la morſure des animaux venimeux, & comme ayant la propriété de réſoudre les tumeurs ſcrophuleuſes, de mûrir, d'ouvrir, & de faire ſuppurer les abſcès. Dale dit que l'agate, tenue dans la bouche, appaiſe la ſoif excitée par l'ardeur de la fievre. On la croyoit auſſi cordiale.

Mais ces belles propriétés ſont imaginaires; elle eſt ſeulement alkaline & abſorbante, comme le corail.

AGATY, *Hort. Mal.* L'arbre des battus, Gajati. Æſchynomene à grande fleur. *Thuria; Thuri*, Amb. *Galegæ affinis*, RAY. *Sesban affinis*, BREYN. COMMEL. *Æſchinomene grandiflora*, L. Repr. RUMPH. j. t. 76. RHEEDE, j. t. 51.

Les tiges de cet arbre ſont ſimples ou rarement branchues; il porte des fleurs blanchâtres, de la groſſeur d'un œuf de poule & nullement proportionnées avec les autres parties de la plante; ſon calyce eſt verd : les gouſſes, qui ſuccedent à la fleur, ſont longues & étroites : quant aux feuilles, elles ſont triplement aîlées, alternes, compoſées d'un

pétiole commun, ſur lequel naiſſent trois à quatre paires de pétioles partiels oppoſés, & un pétiole terminale; les uns & les autres ſoutenant chacun trois à cinq paires de folioles & une impaire; les folioles ſont courtes, ovales, obtuſes : ſon écorce eſt ridée & remplie d'un ſuc viſqueux.

Il eſt aſſez commun dans l'Inde, où l'on croit qu'il a été apporté de l'iſle de Java. Il ne s'éleve guere qu'à trois pieds, ſans groſſir beaucoup; ſa fleur paroît en Juillet.

Les Indiens en font cuire les feuilles comme celles des herbes potageres, & les mêlent avec elles. Les gouſſes nouvelles leur ſervent auſſi d'aliment. On emploie comme médicament toutes les parties de l'agaty. Les feuilles appliquées extérieurement ſont réſolutives, maturatives, calmantes. Comme elles ſont excellentes pour les contuſions, on a nommé la plante *arbre des battus*. On donne la décoction & le ſuc exprimé dans les fievres, les chaleurs internes, les coliques; l'une & l'autre purgent les humeurs bilieuſes & pituiteuſes, ſont propres contre la goutte, la paralyſie, & les aphthes, en gargariſme. On met en uſage la décoction de l'écorce comme vomitive & dans la petite vérole. Les fleurs s'emploient contre les catarrhes, & comme aphrodiſiaques. *Dict. du jard.*

AGGLUTINATIFS. *Agglutinantia; glutinantia.* On donne ce nom à des remedes ou emplâtres capables de procurer la réunion des parties diviſées ou ſéparées. Ils ſont compoſés de parties balſamiques, tenaces, viſqueuſes. On les met en uſage pour réunir les levres d'une plaie, ſans avoir recours à la ſuture : ce ſont principalement les emplâtres d'André de la Croix, de poix de Bourgogne, &c. ſtyptique de Crollius, de diachylon, &c.

Le taffetas gommé d'Angleterre eſt auſſi une eſpece d'emplâtre agglutinatif.

Dans les plaies profondes, on recommande d'ouvrir ces emplâtres en deux ou trois endroits, afin que, par ces ouvertures, on puiſſe voir ſi les levres de la plaie ſont bien réunies, & y introduire les médicaments néceſſaires. Quand on emploie ce moyen, on dit qu'on a fait une *ſuture ſéche*.

AGNEAU. *Voyez* MOUTON.

AGNUS CASTUS. *Vitex*, off. *Agnus caſtus*, hort. monſp. 7. CHAB. 63. HERMAN. hort. Lugd. Bat. 11. MILLER. catal. 124. *Agnus folio non ſerrato*, J. B. 1. 205. RAY, hiſt. 2. 1696. *Vitex*, *Agnus caſtus*, RAND, ind. 94. *Vitex*, RIVIN. RUPP. Flor. jen. 201. *Vitex* ſive *Agnus caſtus*, GER. 1201. Emac. 1387. *Vitex folio anguſto*, PARK. theat. 1437. *Vitex foliis anguſtioribus, cannabis modo diſpoſitis*, C. B. Pin. 475. TOURN. inſt. 603. élem. bot. 475. BOERH. ind. alt. 2. 222. DALE. *Silix amerina*, MATTH. *Eleagnon*, THEOP. LOBELII, adverſ. icon. 138. *Vitex*, LINN. hort. clif. 327.

Cet arbriſſeau, qui reſſemble beaucoup au ſaule, pouſſe un grand nombre de branches pliantes, & difficiles à rompre; elles portent des feuilles diſpoſées en main ouverte, longues, étroites & pointues ſur une ſeule queue, ſemblables à celles du chanvre, mais moins dentelées, d'un verd foncé par deſſus, & blanchâtres par deſſous. De l'extrémité des branches, ſortent des fleurs en épi de couleur de pourpre mêlé de blanc, d'une ſeule piece, découpées irrégulierement en cinq parties, qui leur donne l'apparence d'un caſque ou de levres; elles approchent aſſez des fleurs de lavande. Ses ſemences ſont rondes, petites, d'un gris tirant ſur le noir, d'un goût âcre & aſtringent.

Cet arbriſſeau croît naturellemen en Grece & en Italie.

Les feuilles, les fleurs & la ſemence, paſſent pour hépatiques, ſpléniques, carminatifs, emménagogues. Les ſemences, dit M. Vogel, contiennent quelque choſe d'âcre & de chaud. On en met un gros dans du vin, qu'on boit pour appaiſer l'ardeur vénérienne, la paſſion hyſtérique, la gonorrhée, pour diſſoudre le lait caillé, & provoquer les régles; avec de l'eau, elles remédient aux fiſſures de l'anus. Mais Dioſcoride obſerve qu'elles affectent le cerveau, & cauſent l'aſſoupiſſement. On a long-temps regardé l'*agnus caſtus* comme ayant la propriété de calmer les déſirs amoureux, mais on ne croît plus aujourd'hui qu'elle ait une vertu ſi efficace.

AHOUAI. *Theveti*, *Cluſii*, PARK. *Arbor americana, foliis pomi, fructu triangulo.* C. B. *Aiioai. Haouvai. Ahouai nerii folio*, PLUM. & TOURNEF. *Ahouai yccotli*, HERNAND. 443. *Cerbera.*

Ses feuilles ſont ſemblables au laurier-roſe des Indes à feuilles étroites. Ses fleurs ſont jaunes, d'une ſeule piece, plus grandes que celles du laurier-roſe, mais ſemblables. Son fruit a la figure d'une poire, dont le noyau triangulaire ſe trouve intérieurement partagé en deux loges, dans chacune deſquelles eſt une amande; ſi l'une avorte, l'autre prend la place des deux : le noyau bien ſec s'ouvre par ſa baſe qui eſt fort large, & l'amande tombe aiſément. Ce fruit eſt un poiſon dangereux.

En faiſant des inciſions à l'écorce de cet arbre, il en ſort une liqueur laiteuſe, d'une odeur d'ail très déſagréable.

Le pere Labat appelle *noix de ſerpent* le noyau du fruit de l'ahouai, à cauſe de la propriété qu'on

lui attribue, dit-il, de guérir les morſures du ſerpent à ſonnettes. M. de Juſſieu, ſur de bonnes raiſons, doute de cette vertu.

Voici ce que M. Fermin dit de l'Ahouai, dans ſon hiſt. naturelle de la Hollande équinoxiale. » Ahouai eſt un fruit de la groſſeur d'une châ- » taine; il croît à un arbre, grand comme un » poirier dont l'écorce eſt blanche, très piquante » & remplie de ſuc; ſa feuille eſt longue de deux » ou trois pouces, large de deux. Les Indiens » cultivent cet arbre uniquement pour en avoir » les noyaux du fruit, dont ils font une eſpece » de grelots pour leur danſe. On prétend que ce » fruit eſt un poiſon. «

AGRIPAUME. *Cardiaca*, off. C. B. 3. 320. RAII, hiſt. 1. 571. PARK. theat. 40. TOURN. inſt. 186. élem. bot. 155. *Cardiaca lycopus Ruellii*, CHAB. 437. *Marrubium cardiaca dictum*, hiſt. oxon. 3. 378. *Marrubium cardiaca dictum, fortè primum Theophraſti*, C. B. Pin. 187. 230. La matricaire, DALE. *Leonurus foliis caulinis lanceolatis trilobis*, LINN. Flor. ſuec. 496. *Cardiaca foliis trilobatis*, HALLER, helv. 639.

Pluſieurs fibres, qui ſortent d'une eſpece de tête, compoſent la racine de cette plante. Ses tiges, qui s'élevent de deux à trois pieds, ſont nombreuſes, quarrées, dures, épaiſſes, d'un rouge foncé ou noir. De longues queues ſupportent des feuilles veinées, ridées & revêtues d'un duvet très fin & preſqu'imperceptible; les inférieures, dont la couleur eſt verte-pâle, ſont arrondies, diviſées profondément en trois grandes lanieres, dentelées ſur les bords; celles des tiges ſont d'un vert plus foncé, entieres, plus étroites, plus pointues, & à une ſeule dentelure de chaque côté. Une ſeule piece forme les calyces qui ſont durs, diviſés en cinq

cinq petites épines, roides, piquantes : ils ſont très nombreux & ſans pédicules, naiſſent de l'aiſſelle des feuilles, embraſſent les tiges en maniere d'anneaux, & ſoutiennent des fleurs purpurines, couvertes d'un duvet blanc, petites, d'une ſeule piece, en gueule, dont la levre ſupérieure eſt en gouttiere, & beaucoup plus longue que l'inférieure qui eſt diviſée en trois parties. Du calyce ſort un piſtil, de la forme d'un clou avec quatre embryons qui deviennent de petites graines oblongues, de couleur de châtaigne, liſſes, anguleuſes.

Elle croît dans les mauvaiſes terres, ſur les bords des chemins & le long des murailles : elle fleurit en Juin. Toutes ſes parties ſont d'uſage en médecine.

On l'a nommée *cardiaca*, cardiaque, parcequ'elle ſoulage dans les défaillances & dans les déſordres de l'eſtomac, dont l'orifice ſupérieur eſt appellé *cardia*. Schroder la regarde comme ſalutaire dans les diſtenſions des hypochondres & dans les maux d'eſtomac des enfants. Boerhaave diſoit qu'elle étoit ſudorifique ; & qu'après en avoir fait uſage, il s'élevoit de toute l'habitude du corps une fumée amere ; que par conſéquent elle étoit utile, lorſque la pituite eſt trop viſqueuſe. Elle eſt ſtimulante, inciſive, réſolutive, apéritive, diurétique, emménagogue, ecbolique, ſplénique.

Elle eſt employée par les maréchaux dans les maladies des beſtiaux ; & Ray dit qu'elle fut d'une grande utilité dans le temps que la mortalité étoit ſur les chevaux en Anglererre.

AIGLE ROYAL. *Aquila*, off. DALE, pharm. 428. LÉMERY, 60. MER. Pin. 170. *Aquila germana*, GESN. de avib. 149. *Aquila regalis*, SCHWENCK. aviar. ſileſ. 214. *Aquila Geſneri*, ſive *chryſaëtos Aquila*, JONST. de avib. 2. *Aquila ſtellaris*, *chry-*

ſaëtos, Bélon. des oiſ. 89. *Chryſaëtos*, Aldrov. ornithol. 1. 110. Charlet. exerc. 70. *Aquila fulva* ſeu *aurea*, Willugb. ornit. 27. Raii, ſynopſ. meth. ad. 6. *Falco ceratura, pedibus lanatis, corpore rufo*, Linn. Faun. Suec. 56. *Aquila Jovis maxima, vera*, ſeu *genuina, generoſiſſima, nobilis*. Quorumdam.

C'eſt un grand oiſeau de proie, qui a trois pieds neuf pouces de long, depuis le bout du bec juſqu'au boutde la queue; & juſqu'au bout des ſerres, quatre empans & demi; huit de largeur, les aîles étendues. Son bec, qui eſt de couleur de corne, eſt long d'une palme un pouce; ſa courbure, ſeule, qui eſt noire, déborde d'un pouce la mâchoire inférieure; la peau, qui environne la racine du bec, eſt jaune. Il a l'œil grand, l'iris eſt d'un verd clair, entremêlé de feu; la prunelle d'un noir foncé. Les plumes du col ſont roides, tannées; celles des aîles & de la queue, d'autant plus brunes qu'elles ſont grandes; le reſte du plumage eſt d'un brun, tanné ou châtain, avec des taches blanches, ſemées çà & là, enſorte qu'il y en a peu au dos, & beaucoup au ventre; les jambes ſont revêtues, juſqu'aux pieds, de plumes, de couleur tannée.

L'aigle royal habite les plus hautes montagnes de toutes les parties du monde; on en trouve en Suiſſe, ſur les Alpes, les Pyrénées, &c. Il vit de tous les animaux qu'il peut ſaiſir & enlever. La femelle ne pond que deux œufs.

On lit, dans les *Ephémérides d'Allemagne, cent.* j & ij, p. 437, une obſervation du docteur Thomaſius ſur les vertus du fiel de l'aigle; il éclaircit la vue, & emporta les taches de la cornée dans un vieillard octogénaire, qui s'en ſervit durant quelque temps : dans de l'eau d'eufraiſe, on délayoit un peu de fiel, & on en faiſoit couler quelques gouttes dans les yeux.

Suivant le même Thomaſius, la graiſſe de l'aigle eſt émolliente & réſolutive : en liniment, elle eſt bonne pour les foulures de nerfs, les luxations, & pour calmer les douleurs de la goutte : elle fortifie les nerfs, diſſipe les tumeurs qui accompagnent les luxations, appaiſe toutes les ſortes de douleurs : il l'a employée avec ſuccès pour les engelures ulcérées, pour calmer les démangeaiſons, & cicatriſer promptement les ulceres.

On attribue aux excréments de l'aigle une vertu inciſive & pénétrante; mêlés avec le miel roſat, on les applique, en forme de cataplaſme, dans l'eſquinancie; unis au miel commun, on en fait un liniment pour emporter les taches des yeux; en fumigation, ils ſont bons contre les vapeurs & la ſuppreſſion des regles; mais il ne faut pas les employer, s'il y a inflammation, ou diſpoſition à l'inflammation : ce remede eſt trop actif, il augmenteroit le mal.

AIGREMOINE. *Agrimonia*, off. *Eupatorium*, off. Inſt. rei herb. 301. *Agrimonia*, ſeu *Eupatorium*, J. B. 2. 398. *Eupatorium verum*, ſive *Agrimonia*, C. B. 321. *Agrimonia*, ſive *Eupatorium*, Dodon. pemp. 28. *Eupatorium* Græcorum. *Agrimonia*, off. Lobel. icon. 692. *Eupatorium vulgare*, Trag. 514. *Agrimonia foliis pinnatis, fructibus hiſpidis*, Linn. hort. clif. 179.

La racine de l'aigremoine eſt groſſe, fibreuſe, noirâtre, d'une ſaveur aſtringente. Sa tige, qui eſt velue, branchue, s'éleve à deux ou trois pieds; elle eſt garnie de feuilles alternes, longues, découpées & par paires, très vertes, velues, hériſſées, oblongues, veinées, crénelées; elles ont une ſaveur un peu âcre & un peu aſtringente. Ses fleurs, qui ſont en roſe, & compoſées de cinq pétales, ont une odeur ſuave, & naiſſent à l'extrémité des ra-

meaux ; leur calyce, qui eſt épineux, eſt diviſé en cinq quartiers ; il ſe change en un fruit arrondi, hériſſé de piquants ſupérieurement, liſſe inférieurement, dans lequel il y a deux graines oblongues.

Cette plante croît ſur les bords des champs & dans les prairies.

Elle eſt inciſive, déterſive, & convient, dit Fernel, dans les maladies occaſionnées par des obſtructions, dans toutes ſortes d'hémorrhagies, les flux de ventre, l'incontinence d'urine pendant la nuit, dans les ulceres ; on donne l'infuſion de ſes feuilles, ou les feuilles mêmes en ſubſtance, mais réduites en poudre. M. Chomel dit avoir guéri une ulcere de la veſſie, en y en injectant l'infuſion. Lentilius, *Iatrom.* la fait prendre en poudre pour les flueurs blanches ; mais il recommande d'en continuer long-temps l'uſage. La décoction de l'aigremoine eſt d'un uſage ordinaire en gargariſme. Cette plante entre encore dans les bouillons dépuratoires ; à l'extérieur, elle eſt vulnéraire & réſolutive ; on la met dans les cataplaſmes pour fondre les tumeurs.

AGRIOTTES, ou Griottes. *Voyez* CERISIER ou CERISES.

AIGUILLE *ou* Peigne de Venus ; Aiguille à Berger. *Pecten Veneris*, off. *Scandix ſemine roſtrato vulgaris*, C. B. P. 152. Inſtit. rei herb. 326. *Scandix vulgaris*, ſive *Pecten Veneris*, PARK. *Pecten Veneris vulgi*, ſeu *Scandix ſylveſtris*, CLUS. hiſt. *Scandix ſeminibus roſtro longiſſimo extenſis*, LINN. hort. clif. *Scandix arvenſis ; herba ſcanaria ; Acus paſtoris ; Acula campeſtris.* Quorumdam.

La racine de cette plante eſt ſimple, blanche, fibreuſe ; ſa ſaveur eſt un peu âcre. Les tiges, qui s'en élevent de la hauteur d'un pied, ſont grêles,

velues, rameuſes, un peu cannelées, vertes au haut, rougeâtres au bas. Ses feuilles, qui, par leurs découpures fines, reſſemblent aſſez à celles de la coriandre, ſont portées ſur des queues longuettes, & ont une ſaveur douçâtre un peu âcre. Aux ſommités des tiges ou des rameaux, naiſſent de petites fleurs en paraſol ou en ombelle, à cinq pétales, taillés en cœur & diſpoſés en fleurs de lys, & à cinq étamines capillaires dont les ſommets ſont arrondis. Le fruit, qui leur ſuccede, contient deux graines fort allongées, ſemblables à des aiguilles, convexes, & ſillonnées d'un côté, & applaties de l'autre.

L'aiguille de Vénus fleurit en Mai & en Juin : elle eſt très commune ; & croît dans les champs, dans les bleds & dans les vignes.

Elle eſt recommandée par Dioſcoride & Galien pour fondre le cacul des reins & de la veſſie. Cuite dans du vin avec du beurre & du perſil, & appliquée chaude ſur la région du pubis, elle provoque, dit Matthioli, l'écoulement des urines dans les enfants. Suivant pluſieurs auteurs, l'aiguille de Vénus, pilée avec la mauve & appliquée en cataplaſme, facilite la ſortie des corps étrangers introduits dans les chairs. M. Lémeri lui attribue toutes ces vertus.

AIL. *Allium vulgare*, off. J. B. 2. 54. *Allium ſativum*, C. B. Pin. 37. Tournef. inſt. 385. *Allium hortenſe*, Fuch. *Allium*, Dod. prompt. 682. *Allium ſativum multifidum*, Cord. hiſt. *Allium caule planifolio, radice compoſita, ſtaminibus tricuſpidatis*, Linn. hort. upſ. 76. *Allium ſtaminibus alternè trifidis, foliis gramineis capite bulbifero, radicibus in unum congruentibus*, Hall. all. 5.

L'ail, dont les bulbes ſont connues de tout le monde, eſt de la claſſe des herbes à fleur réguliere,

liliacée, compoſée de ſix pétales, & dont le piſtil devient le fruit, ſelon M. Tournefort. Sa racine eſt compoſée de filets déliés, au deſſus deſquels ſe forme une bulbe ou oignon couvert de membranes fort minces, blanches, tirant ſur le purpurin, & compoſée de pluſieurs tubercules ou caïeux enveloppés ſéparément, mais joints enſemble par la racine; cette bulbe eſt d'une ſaveur fort âcre & d'une odeur très forte. Ses feuilles ſont vertes, oblongues, pleines & applaties comme celle du chiendent, & différentes de celles de l'oignon qui ſont fiſtuleuſes. Du milieu des feuilles, s'éleve de la hauteur d'un pied une tige haute, ſans nœuds, creuſe, liſſe, terminée par une tête pointue, enveloppée d'une membrane blanche; cette membrane s'ouvre, & laiſſe paroître des fleurs en lys, diſpoſées en bouquets, & compoſées chacune de ſix pétales blanchâtres. Le milieu de la fleur eſt occupé par un piſtil qui devient un fruit arrondi, de la groſſeur d'un pois, de couleur purpurine en dehors & blanche en dedans, ayant l'odeur & la ſaveur de la bulbe: ce fruit eſt diviſé en trois loges qui contiennent des graines rondes & noirâtres.

L'ail, qu'on cultive dans les potagers, fleurit en été.

Ce genre de plante, diſent d'autres botaniſtes, a ſes fleurs hermaphrodites, en ombelles, enveloppées dans un ſpathe commun, arrondi, membraneux, qui tombe quand il eſt ſec; la corolle compoſée de ſix pétales oblongs, concaves, droits ou ouverts en étoile; ſix étamines en alêne qui ſont ſouvent de la longueur des pétales, avec des ſommets oblongs, droits; les pétales portés au deſſous de l'ovaire ſur le réceptacle, & les étamines ſur les pétales; un ſtyle ſimple; un ſtigmate pointu, porté ſur l'ovaire; celui-ci court, preſqu'à trois

côtés obtus, ayant, ſur les côtés ou angles, un léger ſillon; une capſule courte, large, à trois lobes, trois loges & trois parties ou battans qui s'ouvrent de haut en bas, & renferment chacun pluſieurs graines anguleuſes, arrondies. Pluſieurs eſpeces de ce genre ont trois étamines plus larges & à trois pointes, placées alternativement entre les autres, & le ſommet du milieu fendu en deux. Quelques eſpeces, à la place des fleurs, portent des bulbes qui ſervent à multiplier la plante, en les mettant en terre : les feuilles de l'ail ſont ſucculentes; les racines ſont compoſées de bulbes, formées de tuniques qui ſe recouvrent, & de chevelus.

La bulbe eſt un excellent alexipharmaque, auſſi eſt elle appellée la *Thériaque des payſans*. On recommande d'en tenir dans ſa bouche ou d'en porter ſur ſoi en temps de peſte & dans les épidémies contagieuſes. On prétend que les matelots ne prennent point la contagion tant qu'ils ne manquent point d'ail, & qu'elle ſe communique au contraire à eux promptement dès qu'ils en ſont privés. Son uſage cependant ne convient pas à tout le monde; dans certains tempéraments il excite une chaleur ardente, affecte la tête & produit des hémorrhagies : extérieurement il tue les vers; c'eſt encore comme réſolutif qu'on le fait appliquer ſur les parties attaquées de goutte. On en a vu de bons ſuccès contre les écrouelles rebelles. On l'écraſe ſur la brûlure faite avec le moxa pour hâter la ſuppuration. Bien des gens prétendent que c'eſt un bon fébrifuge, lorſqu'après l'avoir écraſé, on l'applique aux deux poignets : cette prétention ne paroît pas être bien conſtatée. La doſe eſt une petite gouſſe dans ſept ou huit onces de vin blanc, ou trois gouſſes dans une pinte de lait.

L'ail, dit M. Vogel, a une ſaveur & une odeur

ſingulieres connues de tout le monde, qu'il doit à une huile ſubtile éthérée. Ses vertus ſont grandes & multipliées. Il eſt échauffant, inciſif, apéritif; & par conſéquent ſtomachique, diurétique, ſudorifique & alexipharmaque: ce qui l'a fait nommer par Galien, [*meth. med.* xij.] la *thériaque des payſans*; vanter pour l'hydropiſie par Sydenham *opp. p.* 633. & par Cohauſen A. N. C. *vol.* iv. *obſ.* 105; contre les douleurs de colique par Borelli, *cent.* iv. *obſ.* 12; contre l'aſthme pituiteux par Mead, *monit. pract. p.* 64; contre les fievres hectiques par Riedlin, *lin. med. obſ.* 11; contre les vers par Baglivi, p. 696 & par d'autres; contre le ſcorbut par Laurenberg, p. 22; contre le calcul enfin [par Lobb *exper.* 98. A. N. C. *vol.* ij, p. 438. *Commerc. nor. ann.* 1739, p. 7. 220,] lequel ſe diſſout par ſon ſuc. L'ail n'eſt pas moins ſalutaire à l'extérieur: récemment broyé & mis ſur la peau, il y excite de la rougeur & même des veſſies ſur les perſonnes délicates; ce qui prouve ſon utilité dans la paralyſie, pour effacer les verrues, Wedel. *diſſert.* §. 68. & dans les douleurs de tête en l'appliquant aux pieds, *Comm. norimb.* 1734, p. 27. L'odeur ſeule de l'ail qu'on a mangé fait tourner le lait.

Ail Serpentin, *ou* Ail Victorial, *ou* faux Nard. *Allium alpinum*, victorialis *mas*, Tabern. p. 487. *Allium montanum, latifolium maculatum*, C. B. Pin. 74. Tourn. *Victorialis longa*, Clus. *Ophioſcorodon*, Lobel. *Allium anguinum*, Matth. Lugd. Port. *Allium caule plani umbellifero, umbellâ globoſâ, filamentis ſimplicibus, corollâ longioribus*, Linn. mat. med. 163. *Allium, radice oblongâ, obductâ reticulo*, Haller. Helv. 298.

Cette eſpece d'ail, obſervée dans les montagnes de Suiſſe & d'Italie où elle croît, a les feuilles radicales en petit nombre, longues d'un demi-

pied, larges d'environ ſix lignes & en fer de pique ; mais dans les bonnes terres, ou cultivée dans les jardins, ſes feuilles ſont ovales, obtuſes, larges de trois ou quatre pouces, longues d'un pied, & la tige eſt de la groſſeur du doigt : elle a les fleurs en ombelle arrondie ; les pétales d'un verd blanchâtre ; les étamines plus longues que la corolle & en fer de pique ; la racine longue, conique, entourée d'un réſeau de fibres & avec beaucoup de chevelus ; la tige eſt quelquefois tachée.

Quant à ſes vertus médicinales, l'ail ſerpentin poſſede les mêmes que l'ail commun. Les habitants des montagnes l'appliquent ſur le bas-ventre pour faire ceſſer les coliques : & ce remede a du ſuccès dans les tranchées des femmes groſſes ; ils croient même qu'il ſuffit de le porter en amulete pour être guéri ou préſervé de ces maux : M. Haller dit qu'il en a vu quelquefois de bons effets. Il a été fameux pour les enchantements. Comme on croit qu'il peut ſervir de ſuccédanée au *ſpica nardi*, on lui a donné en françois le nom de *faux nard*.

AIMANT. *Magnes*, off. *Heracleus lapis*. *Magnathis*, Avic. *Calamita*, Rhazis, Italorum. *Lapis Magnes*, Matth. 1384. *Ferrum attractorium*, Linn. Syſt. nat. p. 176. *Ferrum mineraliſatum, minerâ ferrum trahente ac repellente & polos mundi oſtendente*, Wall. miner. p. 338.

Cette ſubſtance, que l'on retire ordinairement des mines de fer, eſt compacte, noirâtre, un peu bleue ou tirant ſur le roux.

L'aimant préparé a les vertus du fer, & étoit autrefois employé dans les cas où les préparations martiales ſont indiquées. Dioſcoride & Galien l'ont vanté ; mais d'autres lui ont attribué une

qualité vénéneuſe & deſtructive, dont M. Geoffroi ne convient pas. Quelques-uns ont cru ridiculement qu'il pouvoit attirer le fer introduit dans quelques parties du corps.

Quant à l'extérieur il deſſéche, reſſerre & affermit. Il entre dans l'emplâtre nommé *main de Dieu*, dans l'emplâtre noir, dans l'emplâtre divin & dans l'emplâtre ſtyptique de Charas. Schroder dit qu'il arrête les hémorrhagies, & que calciné il chaſſe les humeurs groſſieres & atrabilaires.

AIMANT CHARNEL, *ou* Aimant blanc, *ou* Calamite blanche. *Magnes albus*, MONT. exot. 13. *Magnes candidus*, KENTM. 14.

C'eſt le nom que les Italiens donnent à une pierre blanche qu'ils croient attirer la chair comme l'aimant attire le fer : elle eſt parſemée de taches, & ſe colle fortement à la langue. C'eſt une eſpece de marne de rocher qu'on trouve quelquefois dans les mines avec l'aimant. On lui attribue des vertus aphrodiſiaques ſurprenantes, mais qui ſont également frivoles & ſuperſtitieuſes. Monti cependant avance qu'elle eſt déterſive, aſtringente, antiarthritique, antiſcorbutique & apéritive.

AIMANT ARSENICAL. *Voyez* ARSENIC.

AIR. Voyez dans l'Introduction ce qui a été dit de l'air comme principe des corps & comme agent des chymiſtes, pag. 7.

L'air, conſidéré ici comme remede, eſt une ſubſtance pure ; mais nous ne le reſpirons jamais tel, il ſe trouve toujours mêlé avec quelque ſubſtance hétérogêne. Il eſt chargé d'exhalaiſons aqueuſes & de vapeurs, des molécules qui s'exhalent de la tranſpiration des végétaux ; cette tranſpiration contient toujours quelques ſels & une huile legére, mais en très petite quantité ; c'eſt elle qui ſe trouve condenſée & qui forme

la roſée au ſoir & au matin. On voit encore aujourd'hui quelques charlatans en faire un ſpécifique pour quantité de maladies, ſous prétexte qu'elle contient l'eſprit recteur des plantes : prétention ridicule.

L'air contient encore des vapeurs minérales ; on les nomme exhalaiſons, telles ſont les molécules métalliques, arſénicales & ſulphureuſes, mais ſpécialement ſulphureuſes, car les autres molécules ſont peſantes & ont beſoin d'être volatiliſées pour s'élever dans l'air ; elles lui donnent rarement de mauvaiſes qualités, excepté les vapeurs ſulphureuſes qui peuvent le rendre nuiſible en lui faiſant perdre ſon reſſort.

Mais il n'en eſt pas de même de l'alkali volatil qui s'évapore des animaux qui ſe pourriſſent ; de toutes les parties hétérogênes de l'air, c'eſt la plus contagieuſe. Il n'eſt point étonnant que les pays couverts & infectés de cadavres ſoient ſujets à la peſte ; le levain de cette maladie n'eſt ſans doute autre choſe qu'un alkali volatil huileux : ce qui le prouve ce ſont les peſtes qu'on a vû ravager certaines contrées après une bataille.

Paré dit, que du temps des Calviniſtes on jetta quantité de ſoldats dans un puits qu'on ferma : au bout de quelque temps on l'ouvrit, il en ſortit une vapeur ſi contagieuſe qu'elle cauſa la peſte. Donc de toutes les exhalaiſons, la putride eſt la plus méchante, & la plus propre à donner naiſſance aux épidémies & aux maladies peſtilentielles.

Pour déterminer la pureté de l'air, il faut avoir égard aux différentes exhalaiſons & au vent où un pays eſt le plus expoſé ; par exemple l'air le plus pur eſt celui qu'on reſpire dans un endroit où il n'y a que des ſables ou des eaux pures, peu d'habi-

tants, à moins que quelque vent n'y apporte des exhalaiſons contagieuſes d'ailleurs.

Au contraire s'il y a des eaux bourbeuſes dans un pays, quantité d'habitants, beaucoup de végétaux, d'animaux, quantité d'excréments comme de fumier & autres immondices, les exhalaiſons qui s'éléveront de tous ces corps, gâteront l'air & le rendront contagieux.

Quant au vent, il mérite de l'attention; par exemple, ſi au nord d'un pays, quelque bien ſitué qu'il ſoit, il y a quantité de fumiers, plâtres, charognes, des eaux bourbeuſes, & que le vent tienne long-temps au nord, ce pays ſera très mal ſain.

De tous ces principes il ſuit que l'air de la campagne eſt plus pur, plus ſalubre que celui des grandes villes telles que Paris, à cauſe du nombre des habitants, des cloaques & de la petiteſſe du fleuve qui la traverſe; auſſi ſes habitants ſont-ils pâles, foibles, délicats, les filles œdématiées, ſujettes aux pâles couleurs, tandis que les habitants de la campagne ſont fermes & robuſtes.

On emploie l'air comme remede pour rétablir les poitrines foibles, délicates, qui ſont ſorties de parents phthiſiques; pour cela il faut les mettre dans un air libre, pur, vif, cependant point trop élevé, cela pourroit leur occaſionner des crachements de ſang; on choiſit les lieux où l'on cultive les plantes, & il ne faut point qu'il y ait de forêts, de marais; ils ne doivent jamais habiter les villes, la campagne leur eſt plus ſalutaire; en effet on y voit rarement de phthiſiques comme dans les villes; il ne faut point les mettre dans un endroit où il y ait beaucoup de monde comme dans les hôpitaux.

Dans les villes la meilleure partie des enfants ſont rachitiques : pour les guérir il faut les envoyer à la campagne ; le ſuccès eſt certain ſi le rachitis n'eſt point porté au plus haut dégré ; c'eſt l'air le plus ſain pour les maladies de langueur où les fibres ſont dans l'atonie. Il l'eſt également pour les filles qui ont les pâles couleurs, la peau fine, délicate, & les jambes enflées, pour les ulcéres & maladies du poulmon, pour les convaleſcents.

AIRELLE; Myrtille, raiſin de bois, bluets, morets, mûres de ronces. *Myrtillus*, off. *Vitis idæa foliis oblongis crenatis, fructu nigricante*, C. B. P. 470. Inſt. rei h. 608. *Vitis idæa anguloſa*, J. B. 1. 520. Raii hiſt. 1488. *Vaccinia nigra*, Dodon. Pempt. 768. Lob. Ger. *Vitis idæa*, ſeu *Myrtillus primus*, Tabern. Icon. 1078. *Vaccinia nigra vulgaris*, Park. *Vitis idæa vulgaris baccis nigris*, Clus. hiſt. *Radix idæa fructu nigro*, Anguill. *Bagolæ primum genus*, Cæsalp. 210. *Vaccinia nigra majora*, Frank. Spec. 38. *Myrtillus niger minor*, Rudb. hort. 77. *Myrtillus minor baccis nigris*, Till. ab. 47. *Vaccinium caule angulato, foliis ovatis ſerratis deciduis*, Linn. hort. cliff. 148. *Vaccinium foliis obverſè ovatis perennantibus*, Linn. Flor. ſuec. *Vitis idæa nigra*, ſeu *Vaccinium nigrum ; Myrtus nemoralis*, ſive *montana ; Myrtus terreſtris*, ſeu *pumila*, vel *humilis ; Chamæ-myrſine ; Myrtillus vulgaris Germanorum fructu nigro ; Uva urſi*, vel *urſina*, ſeu *vulpina*, Quorumdam.

La racine de l'airelle eſt menue, ligneuſe, dure, ſouvent rempante ſous terre. Il s'en éleve un petit arbriſſeau à la hauteur d'un pied ou d'un pied & demi, qui jette des rameaux grêles, anguleux, fléxibles, revêtus d'une écorce verte. Ses feuilles ſont oblongues, auſſi grandes que celles du buis,

mais moins épaiſſes, liſſes, vertes, légérement dentelées ſur les bords, d'une ſaveur aſtringente. Ses fleurs, qui ſont d'une ſeule piece en grelots, naiſſent des aiſſelles des feuilles; elles ſont rondes, portées ſur des pédicules courts & d'un blanc rougeâtre. Ses baies (ou fruits) ſont rondes, groſſes comme un grain de genievre, molles, ſucculentes, d'une ſaveur aſtringente, de couleur noirâtre ou de bleu foncé. Ses ſemences ſont d'un rouge-pâle, & menues.

Cette plante ſe trouve par-tout, dans les bois, dans les terres incultes, ſur les montagnes, dans les champs, dans les vallées humides. Elle pouſſe des fleurs en Mai, & donne ſes fruits en Juillet.

Les baies de cet arbriſſeau ſont d'uſage intérieurement & extérieurement: elles ſont aſtringentes & fortifiantes. Elles s'emploient rarement en ſubſtance. On en tire le ſuc qu'on fait épaiſſir en conſiſtance de ſyrop épais, auquel on ajoute un peu de ſucre: on le nomme *rob*. Il eſt recommandé dans les cours de ventre & pour tempérer l'efferveſcence de la bile. On fait auſſi ſécher ces baies qu'on ordonne en poudre pour la dyſſenterie, depuis un gros juſqu'à deux. Garidel fait mention d'une huile qui ſe tire par expreſſion des baies d'airelle, laquelle eſt recherchée par les filles qui veulent en impoſer ſur la conſervation de leur virginité.

Les baies de l'airelle, dit M. Vogel, contiennent un ſuc légérement acide, mais agréable; auſſi ſont elles très utiles dans les fievres & pour appaiſer l'ardeur de la bile. Confites elles ſe ſervent ſur les tables.

ALATERNE. *Alaternus*, off. CHAB. 43. PARK. Parad. 603. *Alaternus ſecundus* CLUS. J. B. 1. 542. *Alaternus major & minor*, RAII hiſt. 2 1608.

PARK. Theat. 1445. *Spina Burgi Monſpelienſium*, ejuſdem. *Alaternus Plinii & humilior*, GER. 1212. Emac. 1998. *Alaternus*, ſive *Philica elatior & humilior*, C. B. Pin. 476. PLUK. Almag. 12. *Alaternus primus Cluſii & minori folio*, TOURN. Inſt. 595. BOERH. Ind. A. 2. 213. *Alaternus prior & altera*, CLUS. hiſt. 56. Elem. botan. 468. *Philica elatior & humilior.* JONST. Dendrol. 261.

Cet arbriſſeau s'éleve à la hauteur du troêne; ſon tronc eſt revêtu d'une écorce noire preſque ſemblable à celle du cerifier; quant à l'intérieur il eſt d'un jaune pâle. Ses feuilles tiennent de celles du phillyrea; mais celles de l'alaterne ſont diſpoſées alternativement, au lieu que celles de celui-ci ſont deux à deux. Ses fleurs qui ſont petites ſont en entonnoir, découpées en étoile à cinq pointes : elles ſont blanches & odorantes. Ses baies ſont de la groſſeur de celles du ſureau, en grappes, noires, molles, ſucculentes. Ses racines tracent beaucoup.

Boerhaave dit que cette plante eſt déterſive, rafraichiſſante, aſtringente : on en preſcrit l'infuſion en gargariſme pour les inflammations de la bouche & l'eſquinancie. Ses baies, dit Dale, ſont modérément aſtringentes.

ALATERNE. *Caſſina*, off. C. B. Pin. 170. *Herba Caſſiana famem ſitimque retardans*, J. B. 3. 631. CHAB. 655. *Caſſine vera Floridanorum, arbuſcula baccifera alaterni fermè facie, foliis alternatim ſitis, tetrapyrene.* PLUK. Mant. 40. Phytog. tab. 376. F. 2. *Apalachine* ſive *Caſſine*, Ind. med. 11. *Alaternoïdes africana lauri ſerratæ folio*, COMM. Rar. exot. 1. 61. DALE.

Cet arbriſſeau, dit Dale, croît dans la Caroline. Ses feuilles ont environ un pouce de long & deux de large; elles reſſemblent à celles du

ſené ; elles ſont noirâtres, lorſqu'elles ſont ſéches ; luiſantes par deſſus, mais plus vertes par deſſous quand elles ſont ſur l'arbre, ſans odeur & d'une ſaveur un peu aromatique.

Il paſſe pour être un excellent remede dans la petite vérole ; il appaiſe la fermentation exceſſive du ſang, ſans oppoſer un trop grand obſtacle à l'éruption. Il hâte l'expectoration, garantit les poumons & préſerve la tête & la gorge du venin de la petite vérole.

ALATERNE. *Perigua*, off. MARL. obſ. mont. exot. 8. *Caſſine vera perquam ſimilis arbuſculæ phillyrea foliis antagoniſtis ex provincia carolinenſi*, PLUK. Mant. 40. Phytog. 381. f. 3.

Quelques botaniſtes mettent cet arbriſſeau, qui vient à la Caroline, dans la claſſe des alaternes. Les fragments de ſes feuilles deſſéchées, dit Dale, & la poudre de ſes tiges ſont d'uſage en médecine.

Il purge quelquefois, excite le vomiſſement ou facilite la tranſpiration inſenſible, agiſſant toujours ſuivant les vues de la nature. Il paſſe pour ſpécifique contre le diabétes ; & Marloe cite un grand nombre de perſonnes qu'il a guéries de cette maladie par ſon moyen. Ses feuilles en infuſion ſont bonnes pour la colique néphrétique.

C'eſt peut-être la plante dont Du Biſcay donne la deſcription dans ſon voyage de Rio de la Plata, ſous le nom de *Plante du Paraguay* ; plante dont les habitants ſe ſervent comme d'un préſervatif contre les vapeurs qui s'élevent des mines, & pour exciter le vomiſſement dans l'occaſion.

ALBATRE. *Alàbaſtrum* & *Alabaſtritis*, off. MER. Pin. 211. WORM. 42. *Alabaſtrum*, ALDROV. muſ. metall. 748. KENTM. 54. CHARLET. foſſ. 18. *Alabaſtrites*, ſeu *Alabaſtrum*, BOERH. 490. *Lapis Alabaſtrites*

MATTH. 1386. *Alabaſtrites*, SCHRODER. 345. *Gypſum particulis minimis punctulis nitens, polituram admittens*, WALL. miner. p. 68.

L'albâtre eſt une eſpece de marbre encore imparfait : ce qui fait qu'il a moins de dureté. Quoi qu'il ſoit le plus ordinairement blanc, on en voit cependant de pluſieurs couleurs.

Il eſt très peu d'uſage en médecine, bien qu'on lui ait attribué beaucoup de propriétés différentes : il entre dans l'onguent *alabaſtrum* qui eſt propre pour ramollir & adoucir les duretés, dans les opiats pour les dents & dans la compoſition des fards.

On a dit qu'il étoit bon pour arrêter les flux de ventre & pour les douleurs d'eſtomac ; on prétend encore que par ſa vertu alkaline, il abſorbe l'acrimonie qui tombe ſur les gencives dans le ſcorbut.

ALBUM GRÆCUM. *Voyez* CHIEN.

ALCALI. *Voyez* ALKALI.

ALCANNA *vera. Liguſtrum ægyptiacum latifolium*, C. B. Pin. 476. *Alhenna*, ſeu *Henna Arabum*, WALTH. Hort. 3. t. 4. *Lawſonia ramis inermibus*, LINN. Fl. Zeyl. 135. *Cyprus* Græcorum.

Arbre ſauvage qui croît dans l'Inde, dans l'Egypte & dans la Syrie.

ALCANNA *ſpuria. Anchuſa puniceis floribus*, C. B. Pin. 255. *Lithoſpermum villoſum, caulibus erectis ſimpliciſſimis*, LINN. Mat. med. 58.

Elle croît en Languedoc.

La racine de cette derniere eſpece, dit M. Vogel, ſe trouve dans nos boutiques ; & la premiere, preſque jamais. L'une & l'autre ſont rouges & communiquent cette couleur : ce qui fait qu'on l'emploie pour colorer les baumes de vie & les onguents. Elle eſt d'une ſaveur un peu aſtringente.

On en fait principalement uſage dans les chûtes, pour réſoudre le ſang coagulé. Les os des animaux qui en ont mangé, ſe tuméfient conſidérablement.

ALCÉE *ou* MAUVE SAUVAGE. *Alcea*, Dioſc off. Tabern. Icon. 771. *Alcea vulgaris*, J. B. 2. 953. Dodon. Pempt. 656. Raii hiſt. 1. 604. Synops. 3. 252. *Alcea vulgaris major*, C. B. Pin. 316. *Alcea vulgaris*, ſive *Malva verbenacea*, Park. Theatr. 301. *Alcea vulgaris*, Mer. Pin. 3. *Alcea vulgaris major flore ex rubro roſeo*, Tourn. Inſtit. 57. Boerh. Ind. A. 270. Hiſt. Oxon. 2. 527. *Malva verbenacea*, Ger. 785. Dale.

Sa racine eſt blanchâtre, oblongue, ligneuſe. Il s'en éleve un grand nombre de tiges cylindriques, hautes d'une coudée ou d'une coudée & demie, remplies de moëlle, un peu velues. Les feuilles naiſſent de la racine & entourent la partie inférieure de la tige : elles ſont arrondies avec des découpures ſur les bords & portées ſur de longues queues ; celles de la tige qui ſont alternes ont des queues qui diminuent de longueur en approchant des ſommets ; elles ont auſſi des découpures plus profondes ; elles ſont d'un vert foncé, velues principalement en deſſous. De l'aiſſelle des feuilles, pouſſent des fleurs ſolitaires, monopétales partagées en cinq quartiers, ſemblables à celles de la mauve, tantôt blanches, tantôt incarnates ou purpurines. Ses ſemences reſſemblent auſſi à celles de la mauve. Les découpures des feuilles font diſtinguer cette plante de la mauve & de la guimauve.

Elle croît dans les haies, & fleurit aux mois de Mai & de Juin, & pendant la plus grande partie de l'été.

Dioſcoride dit que ſes racines infuſées dans du vin ou de l'eau guériſſent la dyſſenterie &

conviennent dans les ruptures des vaiſſeaux internes. Paul d'Ægine lui donne la même vertu, & ajoûte qu'elle eſt bonne dans les ulcérations des inteſtins. Suivant Lèmery elle eſt adouciſſante, émolliente, aſtringente. Le ſuc des racines d'alcée, dit M. Geoffroi, eſt moins gluant & moins viſqueux que celui des racines de mauve; leurs vertus ſont les mêmes, mais celles de l'alcée ſont plus foibles. On vante encore beaucoup leur décoction dans les dyſſenteries épidémiques.

Alcée Indienne. *Bamia moſchata*, off. *Alcea*, ſeu *Bamia moſchata ægyptiaca*, Breyn. Prod. 1. 2. *Alcea ægyptia moſchata*, Park. Theat. 301. *Alcea ægyptiaca villoſa*, C. B. Pin. 317. Raii Hiſt. 2. 1066. *Bamia*, *Belmuſcus*, Chab. 302. *Althæa ægyptiaca moſchata* Abelmoch *dicta*, Hiſt. oxon. 2. 533. *Abel moſch vulgò*, Herm. Hort. lugd. bat. 25. *Moſch*, id eſt, *Bamia moſchata*, Alp. exot. 197. *Ketmia ægyptiaca ſemine moſchato*, Tourn. Inſtit. 100. Boerh. Ind. A. 272.

Elle croît en Egypte.

La fleur de cette plante eſt large & à cinq pétales. Ses ſemences, qui reſſemblent à de petits reins, ſont d'un blanc ſale; elles répandent une odeur fort agréable & qui approche du muſc. Les Egyptiens les font ſécher & les réduiſent enſuite en une poudre qu'ils mêlent dans leur café, perſuadés que par cette addition le café acquiert la vertu de fortifier la tête & l'eſtomac, & de ranimer le courage. Dale dit qu'elles ſont bonnes en fumigations.

ALCHIMILLE. *Voyez* Pied de Lion.

ALEXIPHARMAQUES *ou* ALEXITERES. Les anciens donnoient ces noms aux remedes dont la vertu principale étoit de repouſſer ou de prévenir les mauvais effets des poiſons pris intérieu-

rement. Aujourd'hui par ces termes on entend des remedes propres à chaſſer par les pores de la peau, ſous la forme de ſueur, le poiſon qui trouble les fonctions des eſprits animaux, & qu'on a cru être la cauſe des maladies aiguës. Ces remedes adminiſtrés par une main malhabile, ſont très dangereux à cauſe de leur activité.

Leur effet, dit un célebre profeſſeur, pris intérieurement, eſt de relever tout-à-coup les forces abattues, de rechauffer le corps & de ranimer la circulation. Ils agiſſent en augmentant & en réveillant l'action & la réaction des ſolides & des fluides du corps humain; ils donnent de la tenſion aux fibres nerveuſes & rendent le cours du ſang beaucoup plus libre. Ils agacent les fibres & leur font promptement reprendre leur élaſticité, tandis qu'ils diviſent en même temps & atténuent les fluides; la circulation pour lors ſe fait beaucoup mieux, la chaleur naturelle augmente, la paleur du viſage ſe diſſipe, les membres prennent de la vigueur & les fonctions ſe rétabliſſent.

L'action des alexipharmaques eſt ſi prompte, qu'il eſt naturel de penſer que leurs parties médicamenteuſes ſont très fines & très volatiles; ainſi elles pénetrent avec une facilité & une rapidité ſurprenantes les membranes de l'eſtomac, les parois des vaiſſeaux, & elles s'inſinuent ſans peine dans les voies de la circulation. Les plantes alexiteres répandent une odeur forte & pénétrante, lorſqu'on les froiſſe entre les doigts; & par la diſtillation elles fourniſſent beaucoup de parties ſpiritueuſes & volatiles; il n'eſt donc pas étonnant que leur effet ſoit de peu de durée, la viſcoſité du ſang en émouſſe bientôt l'action. L'odeur ſeule de ces plantes produit ſouvent les mêmes effets que la plante priſe intérieurement en décoction, en in-

fuſion ou en ſubſtance ; elle prévient les ſyncopes & fait revenir ceux y qui ſont déja tombés, parceque les parties volatiles de ces plantes agiſſent immédiatement ſur les parties nerveuſes de la membrane pituitaire ; & par la ſympathie qu'ont les nerfs olfactifs avec ceux qui ſe diſtribuent aux muſcles de la poitrine, l'impreſſion ſe communique bientôt d'un nerf à l'autre. Les eſprits animaux coulent en plus grande quantité & avec plus de viteſſe dans ces deux ſortes de nerfs & réveillent leur action : ce qui rétablit promptement la liberté de la reſpiration & de la circulation.

On aſſocie les alexiteres aux purgatifs & aux vomitifs, lorſqu'il ſe préſente quelqu'indication qui demande que l'on évacue, ou que l'on ſoutienne en même temps les forces affoiblies du malade : on les joint aux ſudorifiques pour en aider l'action, parcequ'il y a entr'eux beaucoup d'analogie, ce qui fait qu'ils agiſſent de même, excepté que les ſudorifiques ſe ſoutiennent plus long-temps.

Les alexiteres détruiſent les effets des morſures venimeuſes & des poiſons coagulants, parcequ'ils détruiſent la coagulation du ſang ; c'eſt cette vertu qui leur a fait donner par les anciens les noms d'*alexipharmaques* & d'*alexiteres*.

On les ordonne dans les ſyncopes qui proviennent du ſang épaiſſi, dans les fievres malignes, dans l'affection mélancholique ; lorſque les forces ſont abattues ; que le pouls eſt lent, bas & languiſſant ; & enfin lorſque le mouvement du ſang ou des autres liqueurs eſt ralenti. Au contraire ils ne conviennent point lorſque le ſang eſt trop raréfié, quoique les forces ſoient très abattues ; par conſéquent ils ne ſçauroient être employés

dans les inflammations des viſceres, dans le *cholera morbus*, & lorſqu'il ſe fait quelqu'évacuation critique, parceque l'on doit craindre d'agiter & d'exalter des liqueurs qui ont déja trop de mouvement.

Les alexipharmaques ſont :

Les racines d'acorus.
d'angélique.
d'anthore.
d'aunée.
de bardane.
de carline.
de contrayerva.
de dompte-venin.
de doronic.
de fraxinelle ou dictame blanc.
de gentiane.
d'herbe à Paris.
d'impératoire.
de meum.
de nard.
de pétaſites, ou d'herbe aux teigneux.
de reine des prés.
de ſcorſonere.
de ſerpentaire de Virginie.
de ſuccife.

L'ail.
Le galanga.
Le gingembre.
Le ſeneka.
Le ſouchet.
La zédoaire.
Les feuilles de chamarras, ou ſcordium.
de chardon bénit.
de dictame de Créte.

Les feuilles de germandrée.
de lierre.
de marum.
de [illegible].
de népéta.
de reine des prés.
de rhue.
de ſantoline.
de ſauge.
de ſcabieuſe.
de ſerpolet.

Les fleurs d'herbe à Paris.
de galega.
de ſouci.
de ſureau.

Les baies de génievre.
L'écorce d'orange.
Les ſemences d'ammi.
de bardane.
de carvi.
de chardon bénit.
de perſil de Macédoine.
de ſéſéli de montagne.

L'amome.
Les clous de girofle.
Le macis.
La noix.
Le *caſſia lignea*.
L'écorce de citrons.
de limons.
Le camphre.
La gomme lacque.

Le bon vin vieux.
Le vin d'Alicante.
La corne de cerf.
L'ivoire.
Le bézoard.
Le muſc.
Les eaux diſtillées de bardane.
de chardon bénit.
de noix.
de ſcabieuſe.
de ſcorſonere.
Le ſyrop d'œillet.
de ſtœchas.
La poudre de Palmarius.
de pinces d'écreviſſes de mer.
de vipere.
La confection alkermès.
L'opiat de Salomon.
L'orvietan.
La thériaque.
L'eau thériacale.
L'eſprit de corne de cerf.
de genievre.
de ſel ammoniac (volatil.)
de vipere.
Les gouttes d'Angleterre.
Le lilium de Paracelſe.
L'huile de girofle.
Le ſel d'Angleterre.
Le ſel volatil de corne de cerf.
de vipere.

ALGUE. Genre de plante qui naît dans les eaux, & dont il y a beaucoup d'eſpeces. La plûpart pouſſent des feuilles ſemblables à celles du gramen; d'autres des filaments qui reſſemblent à des cheveux : mais les parties de la fructification ſont encore peu connues dans le plus grand nombre; & toutes ſont d'une nature & d'une ſtructure particulieres.

Toutes les eſpeces d'algue paſſent pour rafraichiſſantes; on en fait des cataplaſmes très efficaces pour la goutte & les inflammations.

ALGUE COMMUNE, Φυκὸς θαλασσίον, DIOSCOR. *Alga anguſtifolia vitriariorum*, C. B. 364. J. B. 3. 794. RAII, Hiſt. 1. 75. TOURN. *Fucus marinus*, ſive *Alga marina graminea*, PARK. 1291. Hiſt. oxon. 3. 647. RAII Synop. 7. DALE. *Fucus marinus primus*, ANG. *Alga marina*, LOB. Icon.

Ses feuilles, dit M. Lémery, ſont longues d'environ deux ou trois pieds, molles, faciles à rompre, d'un vert obſcur, étroites, les unes plus, les autres moins : elle ſe trouve abondamment

ſur le bord de la Méditerranée. Les payſans la font ſécher & en tirent un fort bon fumier pour les terres ; les verriers & les parfumeurs en enveloppent leurs bouteilles : on en fait auſſi du verre comme avec le kali.

Elle eſt apéritive, vulnéraire & deſſiccative : on dit, ajoute M. Lémery, qu'elle tue les puces & les punaiſes.

ALGUE PORTE-SUCRE. *Alga ſaccharifera Iſlandica. Fucus edulis. Fucus ſaccharinus*, L.

Cette eſpece a la tige cylindrique très courte, la feuille fort grande, preſque ſimple ou ſinueuſe, & en lame tranchante des deux côtés & plus épaiſſe au milieu.

Elle croît dans la mer d'Iſlande. Elle tient aux rochers par des racines, leſquelles donnent de nouvelles feuilles en la place de celles qui ont été arrachées. Lorſque la mer les a pouſſées ſur le rivage & qu'elles y ont ſéjourné quelque temps, elles ſe couvrent d'une pouſſiere farineuſe que les naturels du pays recueillent avec ſoin & qu'ils mêlent avec leurs aliments au lieu de ſucre. Ils ramaſſent auſſi ces feuilles & les font macérer dans de l'eau de pluie ou de fontaine ; elles donnent alors ce ſucre qui eſt très doux au goût. Les brebis ſont fort avides de ces feuilles, & celles qui en mangent deviennent extrémement graſſes. Sibbald dit qu'en Ecoſſe on les mange en ſalade.

ALHAGI. *Agul & Almagi Arabibus, planta ſpinoſa mannam recipiens*, J. B. *Geniſta-Spartium ſpinoſum foliis polygoni*, C. B. 394. *Spinoſum Syriacum*, PARK. *Alhagi Maurorum*, RAUVOLF. Hiſt. Lugd. 94.

C'eſt un arbriſſeau qui s'éleve à la hauteur d'un pied & demi & plus. Sa racine qui eſt médiocre-

ment longue & brune, donne de petites tiges droites, blanchâtres, molles; il en part alternativement de tous côtés de petites branches, hériſſées d'épines longues d'un pouce, très pointues & pliantes, au bas deſquelles eſt une feuille ovalaire. Ses fleurs ſont légumineuſes, légérement purpurines; leur étendard ou pétale ſupérieur eſt un peu réfléchi en dehors: chaque fleur ſort du milieu d'une épine verte; il lui ſuccéde une gouſſe écarlate pâle qui s'ouvre en deux; entre chaque étranglement ſe trouve une graine rouge de la forme d'un rein.

L'alhagi vient en Arménie, en Géorgie, en Perſe, en Egypte & dans quelques iſles de l'Archipel: toute la plante eſt d'une ſaveur aſtringente.

Ses feuilles ſont deſſiccatives & chaudes. Les peuples chez leſquels cette plante naît ſe ſervent de ſes fleurs comme de purgatif. On en fait bouillir une poignée dans de l'eau.

Les feuilles & les branches de cet arbriſſeau, dit M. Tournefort, ſe couvrent dans les grandes chaleurs de l'été d'une liqueur graſſe & onctueuſe qui a à-peu-près la conſiſtance du miel; la fraicheur de la nuit la condenſe & la réduit en forme de grains. Ce ſont ces grains auxquels on donne le nom de *manne d'Alhagi*, & que les naturels du pays appellent *Trangebin* ou *Trunſchibin* ou *Trungibin*, & les Arabes *Tereniabin*. On la recueille principalement aux environs de Tauris ville de Perſe, où on la réduit en pains aſſez gros & d'une couleur jaune foncée. Les grains les plus gros, qui ſont chargés de pouſſiere & de parcelles de feuilles deſſéchées, ſont les moins eſtimés; on leur préfére les plus petits, qui cependant pour la bonté, ſont au-deſſous de la manne

de Calabre. On en met fondre trois onces dans une infusion de feuilles de séné que l'on fait prendre aux malades pour les purger.

M. Tournefort pense que c'est la même chose que le *Téréniabin* de Sérapion & d'Avicenne, lesquels ont écrit que cette manne tomboit du ciel comme une rosée sur certains arbrisseaux chargés d'épines.

ALISIER *ou* Sorbier torminal ; Tormigne ; Anier *ou* Aigrettier. *Sorbus torminalis*, off. *Mespilus apii folio sylvestris non spinosa*, sive *Sorbus torminalis*, C. B. 454. Raii, hist. 1457. *Sorbus torminalis & Cratægus Theophrasti*, J. B. 1. 63. *Sorbus torminalis*, Dodon. Pempt. 803. Ger. Tabern. Lonicer. Cæsalp. Gesn. *Sorbus torminalis*, sive *vulgaris*, Park. *Cratægus folio laciniato*, Inst. rei herb. 633. *Sorbus sylvestris*, sive *torminalis Matthioli*, Lugd. hist. *Sorbus torminalis folio aceris, vitis*, aut *populi albæ*, Lobel. *Cratægus foliis ovatis inæqualiter serratis*, Linn. Hort. cliff. 187. *Sorbus torminalis* Plinii, & herbariorum *vulgò*, Hypomelides *fortè* Palladii, Quorumdam.

De sa racine qui est ferme, grosse, & qui s'enfonce profondément dans la terre, s'éleve un arbre à la hauteur du poirier ; l'écorce du tronc est blanche, celle des branches est brune, rougeâtre ou tirant sur le jaune ; par les feuilles il ressemble à l'obier, elles sont cependant plus pointues & plus finement dentelées sur les bords, lisses, attachées à des pédicules un peu velus, d'une saveur légérement astringente. Ses fleurs sont à cinq pétales & en ombelle. Ses fruits sont semblables à ceux de l'épine blanche, de couleur jaunâtre, d'une saveur d'abord austere, puis acidule & assez agréable quand ils molliſſent ; ils renferment quelques

pepins ſemblables à ceux de la poire, mais plus petits, preſque triangulaires, un peu châtains, remplis d'une moëlle blanche.

Cet arbre vient par-tout; dans les lieux incultes, dans les pierres, dans les terreins gras, dans les forêts; ſa fleur paroît en Mai, & ſon fruit en Automne.

Ce fruit, qu'on appelle *aliſe*, poſſéde les mêmes vertus que le fruit du ſorbier cultivé. Il eſt même plus rafraichiſſant ſuivant Rai, quoiqu'auſſi aſtringent: on donne la préférence aux aliſes qui paſſent pour ſpécifiques dans les diarrhées & les dyſſenteries cauſées pour avoir trop mangé de fruits cruds; on exprime pour cela le ſuc qu'on fait épaiſſir en conſiſtance de rob, & qu'on preſcrit à la doſe de demi-once. Pour le rendre plus agréable, on le laiſſe ſur le feu juſqu'à ce qu'il ſoit en conſiſtance de cotignac & on y ajoute du ſucre. On a prétendu que les aliſes donnoient la colique & des tranchées: cela n'arrive point lorſqu'on les mange bien mûres.

ALKALI *ou* ALCALI. A proprement parler c'eſt le ſel tiré par élixiviation de la cendre d'une plante nommée en arabe *kali* & *ſoude* en françois: ce ſel fermente avec les liqueurs acides; & parceque d'autres ſels produiſent le même effet, on leur a donné le même nom; & celui de *ſubſtances alkalines* à tous les corps terreux qui font effervescence avec les acides.

Les ſels alkalis ſe diviſent en *fixes* ou *lixiviels*, & en *volatils* ou *urineux*.

Les ALKALIS FIXES font ſentir ſur la langue une ſaveur âcre, brûlante, que l'on peut beaucoup mieux & plus exactement connoître en les goûtant, que par tout ce qu'on en pourroit dire. Ils ſe diſſolvent très facilement dans l'eau, lors

même qu'on les a dépouillés de toute leur humidité par une calcination violente, & que par ce moyen ils ſont devenus très ſecs & très altérés. Ils s'imbibent ſur le champ de l'eau qui nage dans l'air ſous la forme de vapeurs & ſe réſolvent enfin en une liqueur aqueuſe & graſſe au toucher : une once de tartre très ſec, par exemple, ſuivant l'obſervation de Boerhaave, peut ſucceſſivement abſorber & pomper, de l'air, environ trois onces d'eau.

Malgré cette facilité qu'ils ont de ſe diſſoudre, étant expoſés à l'humidité de l'air, ils ne laiſſent pas que d'être très fixes ſur le feu ; il n'y a que le plus violent qui puiſſe les mettre en fuſion. Du reſte ils font effervefcence avec toutes ſortes d'acides ; ce mouvement paſſé, il réſulte de cette combinaiſon un ſel moyen qui ſe cryſtalliſe facilement. Les alkalis donnent une couleur verte au ſyrop de violette, & font prendre une couleur purpurine à la teinture aqueuſe très rouge de bois du Bréſil. Ils précipitent le mercure ſublimé, diſſout dans de l'eau ſimple, ſous la forme d'une chaux orangée. Ils réſolvent & étendent les corps ſulphureux bitumineux, ou au moins ils en facilitent beaucoup la diſſolution. Si on les unit à des menſtrues appropriés, ils ſe réuniſſent avec les huiles éthérées en une maſſe grumeuſe & en forme de ſavon ; & ils produiſent, avec les onctueux & les graiſſes des animaux, des ſavons parfaits.

Les alkalis fixes ſont compoſés de terre ſoluble, d'un ſel acide, & d'un peu de matiere inflammable, tantôt plus fixe, tantôt plus épaiſſe, huileuſe & onctueuſe, très étroitement unie aux autres principes au moyen d'un feu violent ; la terre prédomine dans leur compoſition.

Les ſels alkalis fixes, tant liquides que ſecs, donnés en quantité convenable, aiguillonnent légérement les parties ſolides du corps, détruiſent puiſſamment toutes ſortes d'acides, ſur-tout ceux des premieres voies. Comme le ſavon, ils détergent les impuretés acides & pituiteuſes des premieres voies. Ils corrigent la viſcoſité & l'inertie de la bile en l'atténuant. Ils diſſolvent le ſang, la lymphe & les autres humeurs qui péchent par leur épaiſſeur & leur mucoſité, & leur rendent leur premiere fluidité : ainſi ils doivent ouvrir les conduits & les vaiſſeaux de tout genre, bouchés & obſtrués pat des matieres viſqueuſes & ténaces, ou acides & tartareuſes. Ils facilitent les excrétions ſur-tout à travers les reins & par les pores de la peau. A ces effets doivent par conſéquent ſuccéder de près l'exaltation de la couleur purpurine du ſang, une plus grande production du ſel urineux & une augmentation conſidérable de chaleur.

Ces propriétés des alkalis fixes les ont fait employer en médecine. Ils ſont d'un ſecours prompt & ſûr contre les poiſons cauſtiques minéraux ; dans les maladies de l'eſtomac & des inteſtins, produites par une grande quantité de ſaburre pituiteuſe, & même lorſqu'on en uſe avec prudence dans le commencement des fievres quotidiennes & quartes. Ils détruiſent les viſcoſités & l'inertie de la bile, & quelquefois même la cachexie hyſtérique qui en réſulte. Ils produiſent auſſi d'excellents effets dans la cachexie pituiteuſe, l'aſthme, l'obſtruction du foie, de la rate, des reins, de la matrice, toutes les fois que ces maladies proviennent d'une ſemblable matiere acide-muqueuſe-tartareuſe, ou de l'épaiſſiſſement du ſang, ou de la coagulation de la lymphe : ils ſont encore d'un

bon ſecours dans la cachexie ordinaire, la leucophlegmatie, la néphrétique pituiteuſe, & autres maladies ſemblables.

Lorſqu'on les met en uſage à propos, modérément & avec circonſpection, on en retire de très grands avantages. Si l'on en abuſe au contraire, il peut en réſulter de très fâcheux accidents; car alors ils détruiſent l'appétit, portent le déſordre dans les liqueurs, diſpoſent à une diſſolution putride. Il faut s'en abſtenir dans les cas d'inflammations, dans les fievres ardentes, dans la jauniſſe, dans les hémorrhagies.

Les ALKALIS VOLATILS OU URINEUX ſe diſtingent des alkalis fixes, non-ſeulement par la ſubtilité, la mobilité & la volatilité de leurs parties, mais encore par d'autres propriétés, & par quelques effets particuliers; car, bien que les alkalis volatils, ainſi que les fixes, faſſent efferveſcence avec un acide quelconque, néanmoins ils ne forment jamais avec lui un ſel ſalé, commun, relativement plus fixe; mais ils dégénerent en un ſel ammoniacal qui devient volatil, lorſqu'on l'expoſe à un feu violent; & le précipité qu'ils donnent, lorſqu'on les verſe ſur la diſſolution de mercure ſublimé, eſt blanc, au lieu d'être rouge. Outre cela, ils rendent bleue la diſſolution de cuivre; ils raréfient les huileux & les ſulphureux inflammables ſubtils, plus que les alkalis fixes; ils donnent au ſang une couleur bien plus vive, ils l'agitent fortement, de même que les autres humeurs, & le diſſolvent en l'agitant.

Les ſels alkalis volatils, ou urineux, ont les mêmes principes que les fixes, excepté que ces principes ſont plus ſubtils, & qu'il entre dans leur compoſition une plus grande quantité de la ſubſtance graſſe, huileuſe & inflammable. Les alkalis volatils ne

ſe trouvent que dans le regne animal, & ils entrent dans la compoſition du ſang & de la partie gélatineuſe, de maniere cependant, qu'ils y ſont intimement enveloppés par les parties graſſes & huileuſes, & forment, avec un certain acide ſubtil, un ſel ammoniacal très tendre, qui peut ſe diſſoudre & ſe détruire par une diſtillation ſéche, à un feu violent.

Ils agiſſent de quatre façons différentes ſur les animaux vivants.

1°. En éteignant l'acide coagulant, ſoit qu'il ſe trouve dans les premieres voies, ou dans les recoins les plus éloignés du corps.

2°. En irritant très fort les ſolides nerveux, membraneux.

3°. En raréfiant les principes huileux inflammables du ſang.

4°. Ils agitent le ſang & les autres humeurs, en diſſolvant, par cette agitation violente, les fluides épaiſſis & muqueux.

En effet, ces remedes étant compoſés de molécules très ſubtiles, très mobiles, volatiles, & ayant par conſéquent un mouvement inteſtin aſſez prompt qui s'augmente de plus en plus à la chaleur, il ne peut ſe faire que ces remedes dans le corps ne ſe raréfient ſur le champ, & que, réſouts en parties très ſubtiles, ils ne pénétrent à travers tous les vaiſſeaux même les plus petits; qu'ils n'entraînent avec eux tous les corps qu'ils rencontrent dans un mouvement violent; ou au moins qu'ils ne tâchent de les y entraîner.

Les alkalis volatils doivent donc être regardés, non-ſeulement comme des répercuſſifs & des ſudorifiques très puiſſants, mais encore comme échauffants, carminatifs & ſtimulants à un grand degré; on peut donc les preſcrire en potion, avec

beaucoup de ſuccès, dans les maladies froides qui dépendent de la trop grande humidité des ſolides, du relâchement & de l'engourdiſſement de la force contractile, ou même du caractere viſqueux, muqueux, acide & tartareux des humeurs, de l'abondance de la partie ſéreuſe, & de la dégradation des parties ſalines inflammables; telles ſont la coqueluche, la céphalalgie rhumatiſmale & catarrheuſe, les affections ſoporeuſes, l'apoplexie pituiteuſe, la fievre catarrhale bénigne, le bourdonnement & le tintement des oreilles, accompagné d'épanchement de la matiere cérumineuſe muqueuſe, la leipothymie, la ſyncope, les maladies pituiteuſes du goſier & des poûmons, (par exemple, l'enrouement, la toux, l'aſthme) la colique, la cardialgie venteuſe, les affections pſoriques humides, la cachexie, l'anaſarque, l'œdême des pieds, & autres maladies de cette eſpece qui doivent être traitées avec les antiacides.

Pris intérieurement, les alkalis volatils ſont, non-ſeulement d'un grand ſecours dans différentes maladies, mais on les applique encore extérieurement avec beaucoup de ſuccès pour diſcuter, exciter & fortifier, ſoit comme liniments, ſoit en les injectant, ou de toute autre façon dans les inflammations ſéreuſes, les tumeurs froides des glandes, la foibleſſe & le relâchement des membranes & des ligaments; la leipothymie, la ſyncope, l'apoplexie, les affections ſoporeuſes, la douleur de tête, les affections froides rhumatiſmales, la cachexie, l'anaſarque, l'œdême des pieds & des mains, la cardialgie, la colique venteuſe, la paralyſie, l'épilepſie, la mélancholie, &c. lorſque ces maladies proviennent de cauſes froides.

Mais, comme ils agiſſent avec beaucoup d'activité, on ne doit les faire prendre intérieurement qu'avec

qu'avec beaucoup de circonſpection, en petite doſe, & noyés dans une grande quantité d'eau; en effet, le ſel volatil ſec d'urine, ou de ſel ammoniac, appliqué à la peau chaude d'un homme en ſanté, & couvert ſur le champ d'un emplâtre de poix pour l'empêcher de s'exhaler, fait en très peu de temps un eſcarre, cauſe une inflammation conſidérable, & des douleurs énormes. On voit par là quel effet on doit attendre d'un tel remede donné mal-à-propos, & en trop grande doſe, puiſqu'il pénetre dans les recoins les plus intérieurs du corps; & que, mis dans un plus grand mouvement par la chaleur, il commence à lancer ſes pointes dans les ſolides élaſtiques, ſenſibles, très tendres, nerveux & membraneux.

Ainſi l'uſage intérieur des alkalis volatils doit être proſcrit pour les perſonnes d'un tempérament ſec, bilieux, cholérique, pléthorique, dans les pays chauds, pendant l'été, & dans toutes les maladies qui reconnoiſſent pour cauſe principale l'abondance & l'orgaſme du ſang, la trop grande chaleur, & l'ébullition de la bile, ou la ſéchereſſe des ſolides, leur reſſerrement ſpaſmodique, leur trop grand mouvement oſcillatoire, telles que ſont les fievres continues.

ALKEKENGE; Coqueret; Coquerelle. *Alkekengi; Halicacabum; Solanum veſicarium*, off. *Alkekengi*, off. TOURN. Inſt. 151 Elem. bot. 126. BOERH. Ind. A. 2. 66. DILL. Catal. giſſ. 83. *Alkekengi Tourneſortii*, RUPP. Flor. jen. 38. *Solanum veſicarium*, C. B. Pin. 166. *Solanum veſicarium vulgatius repens, fructu & veſicâ rubrâ*, Hiſt. oxon. 3. 526. *Solanum halicacabum vulgare*, J. B. 3. 609. CHABR. 522. RAII, Hiſt. 1. 681. *Halicacabum*, GER. 271 Emac. 342. *Solanum veſicarium*, DODON. Pempt. 454. *Solanum veſicarium*, ſive *Alkekengi*,

PARK. Parad. 532. *Halicacabum*, RIVIN. *Halicacabum*, ſive *Alkekengi vulgare*, PARK. Theat. 462. *Saxifraga rubra & quarta*, BRUNSFELS. *Veſicaria*, CORD. *Phyſalis caula ſimplici, radice annua, foliis integerrimis geminatis, floribus ſolitariis*, LINN. Hort clif. 62. *Alkekengi foliis cordatis, calyce rubente*, HALL. Helvet. 506.

Ses racines ſont genouillées; il en part pluſieurs fibres grêles. Ses tiges, qui ſont légerement velues & rougeâtres, s'élevent d'un pied & demi. De chaque nœud, naiſſent deux à deux des feuilles ſoutenues par de longues queues; elles reſſemblent à celles de la morelle; elles ſont cependant plus grandes & ſans crénelures. Ses fleurs ſont monopétales, découpées en cinq quartiers, blanchâtres, garnies de ſommets de même couleur. Le calyce, qui eſt en forme de cloche, devient une veſſie rouge dans laquelle eſt un fruit charnu, mou, gros comme une ceriſe, d'un goût d'abord un peu acide, enſuite fort amer; il contient nombre de graines plates, rondes, jaunâtres.

Cette plante, qui vient dans les buiſſons, dans les vignes, fleurit en été.

En général les fruits d'alkékenge ſont diurétiques & adouciſſants.

Ils donnent, dit Boerhaave, un ſuc vineux & très pénétrant, ainſi que le ſuc de citron; ce qui le rend convenable dans les fievres ardentes. Séchés & mis en poudre, leur infuſion, dans du vin, ſera un excellent diurétique; elle relâchera même le ventre. Une demi-once de ce fruit ſéché & broyé, priſe avec du ſucre comme le thé ou le café, débarraſſera les reins, diſſoudra le ſang coagulé, ſoulagera dans la jauniſſe, la ſtrangurie & l'hydropiſie. Les vapeurs des ſemences d'alkékenge, reçues par la bouche, feront ſortir les vers qui peuvent être renfermés dans une dent creuſe.

On pile cinq ou ſix de ces fruits dans une émulſion, dit M. Geoffroi, que l'on fait boire dans le bain pour la ſuppreſſion d'urine & la colique néphrétique.

Les baies d'alkékenge, dit M. Vogel, peuvent ſe manger comme les autres fruits; elles ſont un peu acides & un peu ameres; elles ont quelque choſe d'anodyn, ainſi que toutes les plantes du genre des *ſolanum*; leur principale vertu conſiſte à calmer les douleurs des reins, & à faire couler les urines. On les mange dans ce deſſein, on en boit le ſuc exprimé, ou on les met macérer dans du vin. Buchwald, *p.* 17, recommande ce vin dans l'hæmoptyſie, ou crachement de ſang.

Son ſuc dépuré s'ordonne à la doſe d'une once. On faiſoit autrefois beaucoup d'uſage des trochiſques d'alkékenge, qu'Hoffman préconiſe encore comme un très excellent remede, *Med. ſyſt. tom. IV, p. ij, pag.* 369.

ALLELUIA. *Voyez* PAIN A COUCOU.

ALLIAIRE. *Alliaria*, off. *Heſperis allium redolens*, MOR. Hiſt. 252. TOURN. Inſt. rei herb. 222. Elem. bot. 190. BOERH. Ind. A. 2. 17. DILL. Catal. giſſ. 51. RAII, Synop. 3. 293. Hiſt. oxon. 2. 252. *Alliaria*, MATTH. 843. TABERN. 1144. J. B. 2. 883. GER. 650. Emac. 794. PARK. Theatr. 112. MER. Pin. 4. *Heſperis ſeparia allium redolens*, BUXB. 155. DALE. *Eryſimum foliis cordatis*, LINN. Fl. ſuec. 558. *Siſymbrium foliis cordatis retuſis*, HALL. Helv. 153.

Sa racine, qui a une odeur d'ail, eſt menue, blanchâtre, ligneuſe. Ses tiges s'élevent juſqu'à trois pieds; elles ſont grêles, cannelées, cylindriques, un peu velues. Ses feuilles ſont d'un verd pâle, liſſes, crénelées tout au tour, portées ſur de longues queues, placées alternativement ſans au-

cun ordre : elles ont une ſaveur & une odeur d'ail. Ses fleurs naiſſent à l'extrémité des tiges & des rameaux ; elles ſont en croix à quatre pétales blancs, & nombreuſes ; il leur ſuccéde une gouſſe longue, ronde, à deux loges remplies de graines noires.

Cette plante, qui fleurit au printemps, vient à l'ombre, dans les buiſſons, dans les bois, ſur le bord des foſſés.

L'alliaire eſt fort amere, ſent l'ail, & donne la couleur rougeâtre au papier bleu ; ce qui prouve qu'elle contient un ſel ſemblable au ſel ammoniac, envelopé dans beaucoup de ſoufre. Bouillie dans du vin, elle paſſe pour alexitère. On prétend que ſa décoction eſt utile aux aſthmatiques. Elle paſſe encore pour antiſpaſmodique. Hildanus en exprimoit le ſuc, qu'il vantoit comme un excellent remede dans les ulceres ſordides, & dans la gangrene. Il y a des médecins qui révoquent en doute cette vertu.

Lorſque les vaches ont mangé l'alliaire, dit M. Vogel, leur lait a une ſaveur d'ail. Schulzius penſe qu'on peut s'en ſervir, au défaut du ſcordium.

ALOES ; *Aloë & ſuccus Aloës*, off. Ἀλόη, Dioſc. *Laber & Cebur* Arabum.

C'eſt un ſuc concret, réſineux-gommeux, dur, fragile, d'une ſaveur forte, amere, nauſéabonde, d'une odeur déſagréable : dans les morceaux entiers, ſa couleur paroît, tantôt d'un brun rougeâtre, tantôt abſolument brun ; dans les morceaux caſſés & écraſés, elle eſt jaune.

Les anciens diſtinguoient deux ſortes d'aloës ; on en diſtingue aujourd'hui de trois ſortes.

1°. L'Aloës ſoccotrin.

2°. L'Aloës hépatique.

3°. L'Aloës caballin.

I. Le meilleur aloës eſt le *ſoccotrin*. Il vient en

gâteaux ou en morceaux, de l'iſle de Soccotra, voiſine de l'Arabie. Il eſt plus pur & plus beau que les autres eſpeces; on l'apporte ordinairement en gâteaux ou en morceaux, enfermés dans des veſſies, ou des peaux.

La plante dont on le tire s'appelle *Aloë ſoccotorina anguſtifolia, ſpinoſa, flore purpureo*, Breyn. Prodr. 2°. 2. 12. Hort. amſtel. rarior. j. 91. Commel. Prælud. bot. 40. *Aloë Indiæ orientalis ſerrata*, ſive *Soccotorina vera, floribus phœniceis*, Hort. Beaum. *Aloë americana, ananæ folio, floribus ſuavè-rubentibus*, Pluk. Phyt. tab. 240. fig. 4. *Aloe americana ſerrata, floribus coccineis*, Parad. bat. prodr. 306.

La racine de l'aloës eſt tubéreuſe, & couverte d'une écorce cendrée. Ses feuilles ſont épaiſſes, ſucculentes, étroites, d'un verd foncé, longues d'un pied & demi, terminées en pointes, garnies d'épines pâles & tendres. Il ſort du milieu de ces feuilles une tige qui croît à la hauteur d'un pied & demi; elle porte à ſa partie ſupérieure beaucoup de petites feuilles écailleuſes, & un grand nombre de fleurs diſpoſées en épi; elles ſont liliacées, monopétales en tuyau, découpées en ſix quartiers, purpurines, garnies de ſix étamines attachées non pas à la fleur, mais à la baſe du piſtil. Il leur ſuccede des fruits triangulaires, partagés en trois loges remplies de graines.

Elle fleurit en été.

II. On a donné le nom d'*Aloës hépatique*, à la ſeconde eſpece, parcequ'il reſſemble beaucoup en couleur au foie des animaux. Il vient ordinairement des iſles de l'Amérique. Il eſt inférieur au précédent, dont il n'a ni la pureté ni la tranſparence : l'odeur en eſt plus déſagréable, & ſa couleur preſque noire.

On le retire d'une plante désignée sous les noms d'*Aloës vulgaris*, C. B. Pin 286. Raii, Hist. 2. 1195. Hist. oxon. 2. 414. Tourn. Inst. 366. Elem. bot. 294. Boerh. Ind. A. 2. 128. Herm. hort. Lugd. bat. 16. *Aloe Dioscoridis*, Sloane, Catal. jam. 15. *Aloe vera vulgaris*, Munt. Aloïdar. 17. *Aloe vulgaris*, sive *Sempervivum marinum*, Ger. Emac. Park. Theat. 149. *Caraguata Brasilienſibus*, Marcg. 57. *Caraguata tertia*, Pison. *Kadanacu* ou *Catevala*, Hort. malab. ij, *p.* 7, tab. 3.

Sa racine a deux pouces d'épaisseur, & un pied de longueur; elle est garnie de fibres un peu jaunâtres. Les feuilles, qui en naissent, sont disposées en rond, très épaisses, larges, longues d'environ un pied & demi, dentelées, chargées de quelques épines, & terminées en pointe : la substance intérieure de ces feuilles, qui sont charnues, est douçâtre, gluante, gélatineuse, transparente; elle est parsemée de vaisseaux qui répandent un suc jaune & fort amer. Leur écorce donne un suc semblable. La tige, qui se divise en deux ou trois, s'éleve à trois pieds de hauteur; les fleurs, formant une longue série, sont pendantes, monopétales, en tuyau, divisées en six quartiers, jaunâtres, avec des lignes d'un verd pâle. Il leur succede un fruit triangulaire à trois loges remplies de graines plates.

Elle fleurit en été, & croît dans les Indes orientales & occidentales.

III. L'*Aloës caballin* est comme les feces ramassées au fond du vase, & fournies par le suc déposé de l'aloës soccotrin & hépatique. On le voit en effet plein d'ordures, de sable, de petites pierres, &c. Il est de mauvaise odeur & d'un goût désagréable. Il n'est guere en usage que pour les chevaux : raison sans doute pour laquelle on l'a nommé *roſſ-aloë*, c'est-à-dire, *aloës caballin*.

Maniere de recueillir & de préparer le ſuc d'aloës en Aſie, en Afrique & en Europe.

1°. Dans pluſieurs contrées de l'Afrique & à Soccotra, on travaille vers le mois de Mai à faire le ſuc d'aloës. On prépare pour l'ordinaire trois eſpeces de ſuc d'aloës qui ſe retirent des mêmes plantes, mais different l'un de l'autre par le degré de pureté. On fait d'abord des inciſions aux feuilles des aloës, tandis qu'elles ſont ſur la tige; il en découle un ſuc, que la chaleur du ſoleil épaiſſit à ſa ſortie de la feuille; ce qui forme de groſſes larmes, ou des maſſes de la figure d'une figue. Voilà l'aloës le plus fin, le plus pur, celui qu'on appelloit autrefois l'*aloës ſoccotrin;* non pas qu'il ne s'en prépare de tel que dans l'iſle de Soccotra, mais probablement par corruption du mot grec συκωτον, *ſucoton*, (c'eſt à-dire de la forme d'une figue) que les Grecs avoient donné à ce ſuc qu'on leur apportoit en larmes; & cette forme eſt la même que celle d'une figue. Après cette récolte, on détache les feuilles de la plante avec un couteau, ou en les arrachant, & on y fait de profondes inciſions, & des trous qui les traverſent; le ſuc, qui en ſort, s'épaiſſit au ſoleil, & prend le nom d'*aloës hépatique*, qu'il doit ou à ſa couleur ou à ſon efficacité dans les maladies du foie. Lorſqu'il ne coule plus de ſuc de ces feuilles, on les coupe par morceaux, on les hache; & ces morceaux s'expriment avec les mains, ou au moyen de machines. Ce ſuc, épaiſſi comme le précédent, eſt le moins pur; on le nomme *aloës caballin*, parcequ'il ſert dans les maladies des chevaux.

2°. Aux Indes orientales, voici comme ſe prépare le ſuc d'aloës. On arrache les feuilles du tronc & de la racine; &, en les preſſant douce-

ment avec la main, on en fait ſortir le ſuc, qu'on laiſſe dépoſer pendant douze ou quinze heures, après quoi, on ſépare la liqueur la plus fluide & la plus claire, qui ſurnage le ſédiment, en la puiſant avec des coquilles; & ce ſuc s'expoſe au ſoleil juſqu'à ce qu'il ait acquis de la conſiſtance, ce qui forme l'aloës ſucotrin : on laiſſe le reſte de la liqueur en repos durant deux ou trois jours, au bout deſquels on enleve, de la même maniere que ci-deſſus, le fluide qui ſurnage, pour en faire l'aloës hépatique, & le ſédiment épaiſſi eſt l'aloës caballin. On retire encore de ces feuilles un peu d'aloës, en les coupant par petits morceaux, les pliant & les laiſſant juſqu'à vingt-cinq jours dans un vaſe cylindrique; il s'en éleve une écume qu'on jette; la partie ſupérieure de la liqueur, étant enlevée avec précaution, & ſéchée au ſoleil, peut ſe vendre comme aloës hépatique, & on fait ſécher la lie pour avoir l'aloës caballin.

3°. Les habitants de Morvédro, ville d'Eſpagne au royaume de Valence, cultivent ſur le terrein où étoit Sagonte, & aux environs, l'aloës commun ou vrai, qui y profite & ſe multiplie beaucoup. Vers le mois d'Octobre, on coupe les feuilles de l'aloës, on les met ſur des tamis; le ſuc, qui ſort de ces feuilles ſans qu'on les preſſe, forme l'aloës qui ſe vend pour le ſuccotrin, quand il eſt beau. Lorſque les feuilles ne rendent plus, on leur fait de profondes inciſions, on les perce d'outre en outre, & on les preſſe fortement avec les mains ou de toute autre maniere; &, dans le ſuc exprimé, on prend la liqueur la plus pure qui eſt à la ſurface, après qu'on a écumé, pour faire l'aloës hépatique. Le réſidu, ou le moins pur, ſert à faire l'aloës caballin : ces ſucs ſe ſéchent au ſoleil.

Ce ſont les aloës naturaliſés près de Morvédro,

qui fourniſſent toute l'Eſpagne de ſuc d'aloës.

4°. A la Jamaïque où l'aloës commun eſt naturaliſé, on le cultive avec ſuccès dans les terreins ſecs & ſablonneux, où il pouſſe fort peu d'autres végétaux, & il réuſſit par-tout où il y a aſſez de terre, pour que ſes racines en ſoient à demi couvertes. Il ſe multiplie au moyen des rejettons ou pouſſes qui ſortent ſéparément au bas du tronc des vieux pieds d'aloës. On détache ces rejettons, on les plante, & on a ſoin de ne pas laiſſer venir autour du plant, des herbes qui l'empêcheroient de profiter.

Lorſque les aloës ont atteint leur état de perfection, & qu'on a les commodités néceſſaires pour en tirer profit, on ſe tranſporte aux lieux où ils ſont, muni de larges vaiſſeaux de bois, comme des cuves ou baquets, & de couteaux, & on emporte les feuilles les plus grandes, ou qui paroiſſent renfermer le plus de ſuc, en les coupant le plus près du tronc qu'il eſt poſſible : on les jette auſſi tôt dans les baquets, & on les range l'une à côté de l'autre dans une ſituation perpendiculaire, afin que tout le ſuc fluide, contenu dans la feuille, puiſſe s'écouler par le côté qui eſt coupé. Lorſqu'on juge que tout le ſuc eſt à peu-près ſorti des feuilles, on les prend une à une, & on les preſſe fortement avec la main pour faire deſcendre ce qui peut être reſté de ce ſuc, c'eſt-à-dire, la portion la moins fluide, ou celle qui ſe trouvoit dans des vaiſſeaux moins ouverts. La liqueur tombe dans des vaiſſeanx profonds, à fond plat, & on la laiſſe ſécher au ſoleil, juſqu'à ce qu'elle ait acquis la conſiſtance convenable. Le ſuc, que l'on retire de cette maniere, s'appelle communément *aloës ſucotrin*, c'eſt le plus clair, le plus tranſparent, auſſi-bien que le plus eſtimé & le plus cher.

La maniere de préparer l'aloës commun n'eſt pas ſi longue, & ne demande pas tant de ſoin; la voici : On ôte toutes les feuilles de l'aloës avec le couteau; on les coupe par morceaux, & on les jette dans des baquets, où elles reſtent juſqu'à ce que le ſuc fluide en ſoit écoulé; enſuite on les preſſe avec les mains, pour forcer le plus épais à ſortir : on mêle un peu d'eau avec cette liqueur, dans la proportion d'environ une pinte pour dix pintes de ſuc; on verſe ce mêlange dans de grandes chaudieres deſtinées à cet uſage, & on le fait bouillir, juſqu'à ce qu'il ait acquis la conſiſtance convenable; & ce degré ſe reconnoît, en dégouttant de temps en temps ſur une aſſiette, une petite quantité de la liqueur, & en obſervant le dégré d'épaiſſiſſement qu'elle reçoit, lorſqu'elle eſt refroidie : on le reconnoît auſſi au tact & à l'œil, quand on a un peu d'expérience dans cette opération. Lorſque la liqueur eſt au degré de conſiſtance convenable, on la verſe dans de larges vaiſſeaux où elle ſe réfroidit; &, dès qu'elle a l'épaiſſiſſement néceſſaire, on la met dans des citrouilles ou dans de petits barils qui, pour l'ordinaire, contiennent environ vingt chopines. C'eſt l'aloës hépatique. *Dict. du jard.*

Vertus de l'aloës, & ſon uſage.

L'aloës eſt purgatif, ſudorifique; il fortifie l'eſtomac & les viſceres, tue les vers, eſt antiſeptique, atténue, & diviſe les humeurs & le ſang, excite les regles, les hémorrhoïdes, les lochies, la ſortie du fœtus & de l'arriere-faix. Il faut l'ordonner avec beaucoup de précaution aux femmes groſſes, aux gens pléthoriques, maigres, bilieux, hectiques, dans les fievres bilieuſes, ardentes, continues, dans les ébullitions, aux per-

ſonnes ſujettes aux convulſions, & aux hémorrhoïdes; il peut être fort utile dans la cachexie, l'ictere chronique, les flueurs blanches, l'obſtruction des vaiſſeaux utérins, la fievre quarte, l'ophthalmie ſéreuſe, & dans toutes les maladies cauſées par le relâchement des ſolides. On le donne en pilules ou en eſſence, depuis cinq grains juſqu'à quinze. Dans l'ophthalmie humide, on s'en ſert en collyre; il entre dans les lavements déterſifs, relâchants, anthelminthiques. On en ſaupoudre même les ulceres putrides, mais la teinture eſt préférable dans ces cas. Il ſert principalement pour embaumer les cadavres.

On a cru, pendant très long-temps, dit M. Vogel, que les trois eſpeces d'aloës, *ſuccotrin*, *hépatique*, *caballin*, venoient d'une ſeule & même plante, & qu'elles ne différoient que par le plus ou le moins de pureté : on eſt mieux inſtruit aujourd'hui. On peut tirer l'aloës hépatique & le ſuccotrin de la même eſpece de plante; elles ne different que par le pays où elles naiſſent; l'aloës caballin eſt produit par une eſpece particuliere. Ce dernier eſt très noir & impur; l'hépatique eſt plus pur; mais le plus pur eſt le ſuccotrin, lequel pourtant n'eſt pas meilleur que l'hépatique. Leur ſaveur eſt très amere, & leur odeur nauſéabonde. C'eſt un purgatif très innocent & très bon, pris à la doſe de deux grains, mêlé avec un ſel moyen. Il fortifie l'eſtomac; c'eſt dans cette vue que les anciens l'uniſſoient à tous les purgatifs, afin que ce viſcere n'en fût pas incommodé; *Celſ. l.* ij, *cap.* 12. Il enleve les obſtructions des viſceres; & ſon uſage fréquent ouvre les hémorrhoïdes ſupprimées, il chaſſe auſſi les vers. Extérieurement il eſt balſamique & vulnéraire; en poudre & en ſubſtance, il eſt bon pour les plaies & les ulceres. Il arrête les hémor-

rhagies. On en ſouffle avec ſuccès dans les yeux pour l'épiphore ou larmoiement. C'eſt une des ſubſtances la plus propre pour embaumer les corps. Les plus anciens médecins croyoient qu'il prolongeoit la vie. Le caballin, à cauſe de ſes impuretés, n'eſt employé que dans la médecine vétérinaire. Il y en a qui préferent l'aloës ſuccotrin à l'hépatique, quand on a deſſein de purger : *Boulduc, mémoires de l'Acad.* 1708 ; mais *Fiſcher, tract. de Senio*, p. 175, établit le contraire. Sa vertu purgative réſide principalement dans ſa vertu gommeuſe, qu'on a coutume de ſéparer de la réſineuſe par différents menſtrues, tels que l'eau froide, les ſucs de diverſes plantes, ou d'autres manieres. C'eſt cet aloës gommeux que demande & que loue beaucoup Stahl, & d'autres médecins d'après lui. Le bas peuple & les payſans, pour ſe purger, mangent l'aloës crud, à la doſe environ de demi-gros.

ALOES (Bois d'). *Voyez* AGALLOCHUM.

ALOSE. *Aloſa*, off. JONST. 27. *Thriſſa*, RONDEL. de piſc. 220. *Clupea*, ſeu *Aloſa*, BELLON. de aquat. 309. *Clupea apice maxillæ ſuperioris bifido, maculis nigris utrinque*, ARTEDI Ichth. gen. 7. Synopſ. 15. Spec. 34.

Les principales parties extérieures de ce poiſſon, ſuivant Artedi, ſont ſemblables à celles du hareng, pour la figure : mais l'aloſe eſt plus large & plus applatie ſur les côtés ; elle eſt bien plus grande, puiſqu'elle croît juſqu'à un pied & demi en longueur, & qu'elle a quatre pouces environ de largeur. L'iris des yeux eſt argentée, la prunelle noirâtre, le dos mêlé de bleu, de verd & d'argenté, tout le reſte du corps eſt argenté, couvert de grandes écailles minces ; elle porte une rangée de petites dents à la mâchoire ſupérieure ſeulement,

les narines à égale distance du bout du bec & des yeux, six nageoires, deux au défaut des ouïes, deux petites au ventre, une longue après l'anus, toutes blanchâtres; une au milieu du dos qui est brune, la queue fourchue.

L'alose est un poisson de mer écailleux, dont la forme est un ovale allongé; au printemps elles entrent par troupes dans les rivieres & y remontent fort avant; elles retournent à la mer en été; elles sont ovipares.

Ce poisson bien frais sert d'aliments, mais il n'est bon que quand il a remonté les rivieres.

On fait usage en médecine d'un os pierreux de la tête qui passe pour apéritif, propre contre la pierre & la gravelle, & un bon absorbant contre les acides des premieres voies, parcequ'il est alkali. On le donne à la dose d'un demi scrupule jusqu'à un gros. On prétend encore que l'estomac desséché & réduit en poudre, pris intérieurement, fortifie l'estomac.

ALOUETTE ORDINAIRE *ou* commune. *Alauda*, off. MER. Pin. 176. *Alauda vulgaris*, WILLUGGB. ornith. 149. *Alauda rectricibus extimis duabus extrorsum longitudinaliter albis, intermediis interiori latere ferrugineis*, LINN.

C'est un petit oiseau des plaines, gros à peu près comme un moineau, mais plus allongé & qui ne se perche jamais. Sa couleur en général est un gris roux-clair; il a le bec supérieur noirâtre, l'inférieur plus clair, les narines rondes; il a au col une portion de collier & une bande qui vient du col à l'aile: l'une & l'autre sont brunes; le col & l'estomac parsemés de taches longuettes, de plus grandes sur le dos & à la queue, dont la derniere plume de chaque côté est blanche; les jambes & les pieds bruns, les

ongles noirs, dans le mâle l'ongle du doigt de derriere eſt très long.

L'alouette fait ſon nid dans les bleds, ſe nourrit de graines ſauvages, & multiplie beaucoup.

Sa chair eſt de bon goût & facile à digérer; elle eſt plus graſſe & plus délicate en automne.

On peut employer, dit-on, comme médicament, le ſang de l'alouette : il fait couler l'urine : il appaiſe les coliques venteuſes & néphrétiques. On en mêle un gros, ou un gros & demi, dans un verre de vin chaud qu'on boit le matin à jeun pendant pluſieurs jours de ſuite : d'autres ſe ſont trouvés ſoulagés des vents par l'uſage ſeul du bouillon d'alouette. Pline aſſure que le même mal a été guéri avec la poudre d'alouette calcinée avec les plumes, priſe le matin à jeun à la doſe d'une demi-once, dans un verre d'eau chaude.

ALSINE. *Voyez* MORGELINE.

ALTÉRANTS; *Alterantia medicamenta.*

On donne ce nom aux remedes qui retabliſſent les fonctions de l'économie animale ſans produire d'évacuation ſenſible. Ils doivent avoir par conſéquent la vertu de corriger l'acrimonie qui domine dans les premieres voies ou dans les liqueurs, ou de réſoudre les amas qui ſe forment dans les vaiſſeaux ſanguins, afin que ces matieres étrangeres puiſſent être expulſées par la tranſpiration ou par quelqu'autre évacuation inſenſible. Or, comme ces matieres qu'il faut corriger peuvent être de nature différente, il s'enſuit qu'il doit y avoir pluſieurs eſpeces d'altérants. En effet, nos liqueurs qui, dans l'état de ſanté, ſont tempérées, douces, balſamiques, prennent dans l'état de maladie une nature ſaline, âcre & corroſive,

ou une intempérie chaude, ſubtile, ſulphureuſe, ou deviennent trop viſqueuſes, tenaces & épaiſſes, ou très âcres & très corroſives. Pour corriger ces quatre qualités vicieuſes, il faut quatre ſortes d'altérants. Ceux qui ſont propres à abſorber & émouſſer l'acide ſe nomment *abſorbants*; *tempérants* ceux qui ſervent à calmer & à reprimer le bouillonnement des liqueurs & l'intempérie bilieuſe; *inciſifs*, ceux qui diviſent & diſſolvent les humeurs viſqueuſes & épaiſſes; *adouciſſants*, ceux qui enveloppent & embarraſſent l'acrimonie brûlante & corroſive.

Quoique l'action des altérants ſe paſſe toute entiere dans le torrent général de la circulation, il y en a cependant que l'on eſtime plus ſpécifiques 1°. pour certaines maladies, tels ſont les fébrifuges, les anti-vénériens, les anti-ſcorbutiques, &c..... 2°. pour certaines parties ſpécialement affectées, tels ſont les céphaliques, les cordiaux, les hépatiques, les ſpléniques, les ſtomachiques, &c.....

ALUINE. *Voyez* ABSYNTHE.

ALUMEN TINCTUM. *Voyez* VITRIOL.

ALUN; Eſt un ſel blanc cryſtallin, qui ſe fond facilement ſur le feu & ſe bourſoufle; il a une ſaveur âcre, ſtyptique, ſes cryſtaux forment une pyramide priſmatique à ſix faces; ſçavoir, trois grandes, & trois petites qui ne ſont que les angles taillés; on l'appelle en latin *alumen*, je crois, parcequ'il réfléchit la lumiere; peut-être auſſi que le mot *alumen* vient d'un mot grec qui ſignifie *ſalſugo* ou ſaumur.

Les anciens ont reconnu beaucoup d'eſpeces d'alun, ils l'ont diſtingué d'abord en alun naturel & en artificiel qui doit ſon être à l'art.

L'alun naturel n'eſt plus aujourd'hui d'uſage;

Les anciens diviſoient encore l'alun naturel en alun liquide & en alun ſolide, ils ont fait peu de cas du liquide, mais ils ont beaucoup eſtimé le ſolide & ils en ont diſtingué deux eſpeces : l'une qu'ils appelloient σχιστὸν ou *alumen ſciſſile* ; c'eſt une terre qui fleurit à l'air & donne de petites lames de couleur un peu verte : cet alun eſt très rare ; l'autre, c'eſt l'alun de plume qui ſe trouve dans l'Iſle de Candie, dans l'iſle de Rhodes, dans toutes les iſles de la Méditerranée, dans les montagnes d'Eſpagne ; cet alun s'éleve de la terre en petites barbes de plume : c'étoit celui que les anciens eſtimoient le plus ; on lui a donné auſſi le nom d'*alumen amiantum* ; ils le diſoient bon en gargariſmes dans les inflammations, pour les maladies de la peau & pour ôter la ſueur des pieds & des aiſſelles : mais cet alun eſt rare ; c'eſt pourquoi on ne s'en ſert gueres, & l'alun artificiel vaut autant ; de plus, on peut lui ſubſtituer l'amiante ; du temps même de Dioſcoride, on lui ſubſtituoit celle-ci : cependant il y a beaucoup de différence entre l'amiante & l'alun. L'alun eſt ſoluble dans l'eau, l'amiante ne peut s'y diſſoudre ; l'alun a une ſaveur ſtyptique, aſtringente & déſagréable, l'amiante n'a aucune ſaveur ; l'alun ſe fond & ſe bourſoufle ſur le feu, & le feu ne peut altérer l'amiante, auſſi les mouchoirs que l'on fait avec l'amiante dans certains pays, ſe jettent au feu pour les blanchir quand ils ſont ſales, le feu conſomme la craſſe ſans altérer le mouchoir.

L'alun artificiel ſe tire de certaines pyrites qui ſe trouvent en Italie, en Angleterre & en Suede : cependant il n'y a preſque point de pays dont on ne puiſſe tirer de l'alun.

L'alun d'Italie ſe tire de deux endroits. Le premier

premier s'appelle alun de Rome, parcequ'il ſe tire des environs de cette ville, c'eſt le plus eſtimé; il a une petite couleur de roſe parcequ'il contient une petite quantité de terre martiale. Pour l'avoir, on caſſe les pyrites, on les calcine douze ou treize heures, puis on en fait de grands tas qu'on expoſe à l'air: tous les jours on les arroſe deux ou trois fois avec de l'eau pendant quarante jours. Au bout de ce temps la pierre ſe fend, ſe gerſe; on les prend alors, on les met dans de l'eau chaude, on en fait une leſſive, on la filtre, on la fait évaporer juſqu'à un certain degré, puis on la met cryſtalliſer dans des vaiſſeaux de bois: ordinairement en huit jours la cryſtalliſation eſt faite.

L'autre ſe tire d'un endroit d'Italie appellé *Solphatara*; aujourd'hui c'eſt un abyſme, autrefois c'étoit un volcan. Aux environs de cet endroit, l'alun fleurit de lui-même à la ſurface de la terre, les habitants n'ont la peine que de le ramaſſer; mais comme il contient une certaine quantité de terre, ils le leſſivent dans de l'eau; la terre ſe précipite; ils tranſportent cette eau dans des vaiſſeaux de plomb qui ſont enfoncés dans la terre & l'évaporation ſe fait d'elle-même, puis ils le mettent cryſtalliſer. Cet alun n'a pas la couleur de roſe de celui de Rome.

En Angleterre on tire l'alun d'une pyrite ſulphureuſe de couleur d'ardoiſe: on en fait des tas, on y met le feu, il brûle comme le ſoufre; on prend enſuite ces pierres, on les met long-temps macérer dans l'eau, laquelle ſe charge de l'alun, on la filtre, puis on y jette une leſſive d'alga marina & de l'urine croupie; on la fait évaporer & on la met cryſtalliſer; on prend ces cryſtaux, on les fait fondre & on les verſe dans

des vaiſſeaux de différente grandeur ; alors l'alun ſe trouve en maſſe & c'eſt l'alun de roche ou l'alun glacial, qui eſt le plus eſtimé en France.

La leſſive d'alga marina & l'urine croupie ſont utiles, parceque les pyrites contiennent beaucoup de vitriol dont on auroit peine à priver l'alun ; c'eſt pourquoi on prend le parti de le détruire en lui préſentant un alkali fixe & un alkali volatil ; car alors, ſuivant la loi des affinités, l'acide vitriolique quitte ſa baſe métallique & vient s'unir aux alkalis. On demandera peut-être pourquoi le vitriol ſe décompoſe d'abord, & pourquoi l'alun ne ſe décompoſe pas auſſi, puiſque ſon acide eſt un acide vitriolique. Le vitriol doit ſe décompoſer ſur-le-champ, tandis que l'alun reſte entier, parceque l'acide vitriolique a moins d'affinité avec les terres métalliques qu'avec les terres abſorbantes : l'alun ne ſe décompoſe pas, parcequ'on ne met pas aſſez d'alkali fixe & d'alkali volatil, mais ſi on en mettoit aſſez, l'alun ſe décompoſeroit auſſi.

En Suede, on tire, des mêmes pyrites, du ſoufre, du vitriol & de l'alun : cette pyrite eſt jaune & cuivreuſe. D'abord, pour avoir le ſoufre, ils caſſent les pyrites, les pulvériſent, les mettent dans une retorte, & diſtillent : l'acide vitriolique ſe combine avec le phlogiſtique, & une terre bitumineuſe, & ſe ſublime ſous la forme du ſoufre. Quand il ne ſe ſublime plus de ſoufre, ils prennent le réſidu de la diſtillation, ils en font une leſſive, & en tirent le vitriol. Sur ce qui reſte, ils jettent une diſſolution alkaline pour détruire ce qu'il pourroit y avoir encore de vitriol ; ils évaporent, mettent cryſtalliſer, & obtiennent l'alun. Cet alun eſt très beau, il eſt blanc ; mais nous ne nous en ſervons pas en France.

L'alun ſe fond d'abord ſur le feu, parcequ'il

prend beaucoup d'eau dans ſa cryſtalliſation ; & cette eau, venant à s'échauffer, le diſſout : puis il ſe bourſoufle, & ſe calcine. Il a une ſaveur âcre, ſtyptique, aſtringente ; il rougit les teintures des végétaux, preuve que l'acide vitriolique domine ſur la terre crétacée, & qu'il y en a plus qu'il n'en faut pour former un ſel parfaitement neutre. Ce ſel eſt formé de l'acide vitriolique & d'une terre crétacée ; la diſtillation prouve l'exiſtence de l'acide vitriolique, puiſqu'on en retire cet acide par la diſtillation ; il eſt cependant un peu plus foible que l'acide vitriolique : de plus, ſi on verſe une diſſolution d'alun ſur une diſſolution d'alkali du tartre, il en réſulte un tartre vitriolé ; or il n'y a que l'acide vitriolique qui puiſſe, avec l'alkali du tartre, faire un tartre vitriolé. Enfin, ſi on jette l'eau-mere du ſel marin ſur de l'alun, on obtient le ſel de Glauber : or il n'y a que l'acide vitriolique qui puiſſe, avec la baſe du ſel marin, faire le ſel de Glauber ; donc l'acide vitriolique entre dans la compoſition de l'alun ; ſa baſe, dans l'alun, eſt une terre crétacée ; je le prouve : en effet, ce n'eſt pas un alkali fixe ; il ſe fait un précipité qui eſt une véritable terre crétacée. Mais, me dira-t-on, après la diſtillation de l'alun, ce qui reſte dans la cornue n'eſt pas une terre crétacée, cette maſſe ſe cryſtalliſe encore. Cela eſt vrai ; parceque c'eſt encore un véritable alun, puiſque le feu nud n'eſt pas ſuffiſant pour chaſſer entierement l'acide vitriolique de la terre crétacée.

Les cryſtaux de l'alun ſont en pyramide, à ſix pans, comme je l'ai dit ci-deſſus : il faut remarquer que tous les ſels, où entre l'acide vitriolique, ſe forment à pans. Tout alun eſt bon ; cependant, quoi qu'on en diſe, on préfere l'alun de roche à celui de Rome ; parceque ſa couleur marque qu'il contient des parties hétérogenes.

L'alun, à l'intérieur, eſt ſtyptique, aſtringent & rafraîchiſſant, mais ſon uſage n'eſt point ſûr; il eſt ſujet à donner des angoiſſes d'eſtomac, des épreintes : auſſi faut-il de la précaution pour l'employer, & le donner à très petite doſe, comme un demi-ſcrupule ou un ſcrupule. C'eſt un grand remede dans les excrétions augmentées, comme flueurs blanches, diarrhées où il n'y a point de phlogoſe, vieilles gonorrhées, hémorrhagies, excepté celles du poûmon, les pertes des femmes; mais il eſt plus ſûr de le marier avec le ſang de dragon : c'étoit la fameuſe *poudre d'Helvetius*, dont un médecin écoſſois, a beaucoup fait d'éloges; voici la compoſition.

Alun, *quatre onces.*
Sang de dragon, *deux onces.*

Faites fondre l'alun; quand il ſera fondu, jettez-y, à différentes repriſes, le ſang de dragon, & mêlez exactement. Avant que cette maſſe ſoit refroidie, formez-en des bols d'un ſcrupule, ou d'un demi-gros. Je m'en ſuis ſervi avec ſuccès ſur la fin des vieilles gonorrhées, dans des flueurs blanches, & des pertes cruelles des femmes : on la donne d'abord dans ces cas, à la doſe d'un demi-gros, puis, d'heure en heure, un ſcrupule; mais remarquez qu'il convient d'avoir ſaigné le malade auparavant, de le ſaigner même après; & qu'il faut avoir adminiſtré les remedes généraux, ſuivant la maladie. On la vante auſſi dans les vomiſſements immodérés; & Herman l'eſtime fort dans la fievre quarte : au reſte dans ces derniers cas, je ne m'en ſuis point ſervi, & je préférerois le quinquina dans la fievre quarte.

A l'extérieur, l'alun eſt très bon dans les bleſſures, les maladies de la peau : Hippocrate & Galien

le mettoient dans les gargarismes. Dissout dans de l'esprit de vin avec du camphre, il est très bon pour bassiner de vieux ulceres scorbutiques; dans le commencement des ophthalmies, Riviere vante beaucoup le collyre fait avec l'alun & le blanc d'œuf. Quand on l'emploie dans les maladies de la peau, comme dartres & galles, il faut user de précaution comme auparavant. Quand il est calciné, les chirurgiens s'en servent, comme d'un très bon escarrhotique, pour consumer les chairs baveuses des vieux ulceres : quelques-uns même alors le donnent intérieurement, mais je les trouve bien hardis.

L'*eau d'alun*, qui remonte avant l'acide dans la distillation de l'alun, contient très peu d'acide; on pourroit s'en servir pour étancher la soif dans les fievres ardentes malignes : quelques-uns recommandent d'en bassiner les érésipeles.

L'*Esprit d'alun*, ou acide d'alun, est un pur acide vitriolique, il en a toutes les propriétés; mais il est très peu employé.

AMADOU. } *Voyez* AGARIC.
AMADOUVIER. }

AMANDES. *Voyez* AMANDIER.

AMANDIER DOUX; *Amygdalus sativa*; *Amygdalus dulcis*, off. *Amygdalus sativa, fructu majori*, C. B. Pin. 441. Inst. rei herb. 627. *Amygdalus dulcis*, J. B. *Nux græca*, CORD. *Amygdalus foliis petiolatis, serraturis infimis glandulosis*, LINN.

Ses racines sont fortes. Son tronc est inégal, raboteux, dur, roussâtre. Ses feuilles, qui sont semblables à celles du pêcher, sont crenelées & pointues. Ses fleurs sont en rose, à cinq pétales, blanches ou purpurines : elles viennent au printemps avant les feuilles; le calyce, qui est d'une seule piece, est découpé en cinq parties. Le pistil

ſe change en un fruit verd, oblong, applati & revêtu d'une peau charnue, ſous laquelle eſt un noyau aſſez dur, lequel renferme une amande blanche, couverte d'une pellicule rouſſe, huileuſe & agréable au goût.

On diſtingue deux ſortes d'amandiers doux : 1°. celui dont le fruit eſt plus petit que le précédent, & déſigné ſous le nom de *Amygdalus ſativa fructu minori*, C. B. Pin. 441. Tourn. Inſt. rei herb. 627.

2°. Celui dont la coque du fruit eſt plus fragile, & qui a une petite odeur de violette : c'eſt l'*Amygdalus dulcis, putamine molliori*, C. B. Pin. 442. Tourn. Inſt. rei herb. 727.

L'amandier ſe cultive dans les jardins ; dans les pays chauds ; dans le royaume de Tripoli ; dans diverſes contrées de l'Italie, de l'Eſpagne, de l'Allemagne & de la France.

Les amandes douces donnent une nourriture groſſiere ; les perſonnes, dont l'eſtomac eſt délicat, doivent s'en abſtenir : quand on en mange, il faut être attentif à les broyer long-temps, avant que de les avaler. On les pile dans un mortier ; &, verſant de temps en temps une décoction d'orge & autre liqueur, on en prépare des émulſions, leſquelles ſont convenables dans les fievres ardentes, dans les ardeurs d'urine, dans les inflammations des reins & de la veſſie, & en général toutes les fois qu'il s'agit de tempérer l'effervescence des humeurs.

On en tire par expreſſion une huile très adouciſſante, laxative, calmante, relâchante : mais on doit ſe ſouvenir que les huileux en général ne conviennent point, lorſque la fievre eſt violente. On preſcrit l'huile d'amandes douces, depuis une once juſqu'à quatre ou huit onces. On l'unit ſouvent

avec différents syrops, suivant le but qu'on se propose, comme de capillaire, de guimauve, de chicorée composé de rhubarbe, de limons.

A l'extérieur, elle est résolutive, adouciſſante, émolliente, relâchante.

Amandier amer ; *Amygdalus amara*, off. C. B. Pin. 441. J. B. 1. 174. Tourn. Inſt. rei herb. 627.

Il reſſemble parfaitement au précédent ; il n'en différe que par ſes fruits qui ſont amers.

On tire auſſi une huile des amandes ameres, laquelle paſſe également pour inciſive, déterſive, apéritive ; & de plus pour diurétique & vermifuge : mais on en fait rarement uſage intérieurement à cauſe de ſon amertume. Elle eſt préférée à l'huile d'amandes douces pour l'extérieur, comme plus réſolutive, plus émolliente, plus relâchante. On la dit très efficace contre la ſurdité, pourvu que cette incommodité ne vienne pas de relâchement ; on en imbibe un peu de coton qu'on inſere dans l'oreille. On prétend encore qu'elle a la vertu d'enlever les taches du viſage cauſées par le ſoleil ; & que, mêlée avec de l'huile d'œufs, elle empêche d'être marqué de la petite-vérole.

Les amandes douces & ameres, dit M. Vogel, contiennent une huile graſſe qui, tirée de ces dernieres, eſt amere ; & fort douce, tirée des premieres. L'une & l'autre temperent les humeurs âcres, calment les douleurs & les convulſions, excitent l'urine, lâchent le ventre : les ameres cependant ſont beaucoup plus anodynes, & plus diurétiques que les douces ; mais celles-ci ſont plus nourriſſantes. Dioſcoride dit que les amandes ameres empêchent l'ivreſſe : néanmoins Stenzelius, *diſſ. de anod. virt. ven.* p. 35, a remarqué deux fois que, dans quelques-uns bien loin d'empêcher l'ivreſſe, elles l'ex-

citoient promptement; & qu'au lieu du ſoulagement qu'ils en eſpéroient, elles occaſionnoient des nauſées, le vomiſſement, la cardialgie, la colique & d'autres ſymptomes très graves. Si les renards, les chiens, les chats & les oiſeaux, en ont mangé avec leur nourriture, ils ſont attaqués, dit M. Duhamel, de convulſions mortelles qu'on fait ceſſer avec les amandes douces. Celles-ci ſont la baſe des émulſions; pour leur donner une ſaveur plus agréable, on y ajoute des amandes ameres. Au reſte, pour l'extérieur, l'huile d'amandes ameres ſoulage la douleur de tête, ſi on en oint le front ou les tempes avec le vinaigre roſat: introduite chaude dans les oreilles elle remédie au bourdonnement & au tintement; elle guérit même la ſurdité qui provient de l'épaiſſiſſement du cérumen. Enfin les anciens ont obſervé qu'en en frottant les taches du viſage, elles s'évanouiſſent; & que, mêlée avec du miel, c'eſt un bon remede contre les ulceres putrides, les ulceres rongeants & la morſure des chiens.

AMARANTHE. Paſſe-velours; Fleur de jalouſie. *Amaranthus, flos amoris*, off. TOURN. Inſt. 234. *Blitum maximum*, ſive *Amaranthus major, ſemine albo*, J. B. 2. 968.

Cette plante s'éleve à la hauteur de deux pieds, & même davantage: ſes tiges ſont cannelées, épaiſſes & branchues, garnies de feuilles larges, unies, terminées en pointes, d'un verd gai, & quelquefois purpurin. Des extrémités des tiges, ſortent des fleurs de couleur d'écarlate, diſpoſées en épi. Il leur ſuccede un fruit membraneux, rond, qui s'ouvre en deux; il renferme de petites graines preſque rondes, unies, noires, luiſantes. Sa racine, comme celle de la bette, eſt groſſe, ſuccu-lente, d'un rouge pâle.

On la cultive dans les jardins; elle fleurit aux mois de Juillet & d'Août.

Cette plante eſt deſſiccative, ſelon Miller, rafraîchiſſante, & modérément aſtringente; Léméri dit qu'elle eſt humectante, rafraîchiſſante, agglutinative, propre pour arrêter ou modérer les pertes de ſang, priſe en décoction. Elle convient auſſi dans les maladies de la peau. Elle eſt peu d'uſage cependant en médecine. Dioſcoride rapporte que, ſi l'on en met dans les gardes-robes, elle préſerve les habits des teignes.

AMBAÏBA; *Braſilienſibus, Marcgravii*, PISON. RAY, hiſt.

Cet arbre, dit Ray, eſt extrêmement haut, preſqu'à plomb, ſans branche ordinairement; &, lorſqu'il en a, elles ſortent ſeulement du ſommet. L'écorce extérieure, qui eſt très mince, reſſemble à celle du figuier; l'intérieure eſt épaiſſe, verte & gluante. Le bois eſt blanc comme celui du bouleau. Le tronc eſt d'une groſſeur médiocre, & abſolument creux depuis la racine juſqu'au haut de la cime : la cavité du ſommet renferme une moëlle blanche, graſſe & ſucculente dont les Négres ſe ſervent pour guérir leurs bleſſures.

Ses fleurs, portées ſur un pédicule fort court, ſortent de la partie ſupérieure du tronc; elles ſont pendantes, & au nombre de quatre ou cinq; elles ſont cylindriques. Il leur ſuccede des amandes bonnes à manger, loſqu'on a ôté la coſſe.

Cet arbre croît en peu de temps à une hauteur conſidérable; il ſe trouve rarement dans les bois, mais dans les campagnes cultivées.

On tire, par expreſſion des ſommités de l'ambaïba, un ſuc qui ſert à guérir les ulceres récents, & même invétérés. Ses feuilles ſont déterſives & calmantes. Le ſuc de ſes jets eſt rafraîchiſſant &

astringent; on l'emploie pour arrêter les regles immodérées & les écoulements involontaires de la semence. Pison assure, d'après sa propre observation, qu'il est très salutaire aux femmes dont les lochies coulent trop abondamment, si on en applique sur le nombril en forme d'épitheme.

AMBALAM; arbre des Indes aussi nommé *Mangæ affinis, flore parvo stellato, nucleo majore osseo.*

La racine de cet arbre est longue & fibreuse. Son tronc peut à peine être embrassé par un homme; son bois est lisse & poli, & couvert d'une écorce épaisse. Les feuilles sont accompagnées de deux paires de feuilles fort petites, qui sont d'une forme ronde, oblongue, presque deux fois aussi longues que larges, & terminées en pointes, d'un tissu serré, douces, lisses, luisantes des deux côtés, vertes en dessus, d'un verd plus pâle par dessous. Les fleurs, qui sont blanches & petites, ressemblent à des étoiles; elles sont composées de cinq ou six pétales minces & pointus. Dans le milieu de la fleur, est un petit ovaire jaune qui renferme le fruit futur : cet ovaire est entouré de dix ou douze étamines, petites, déliées, blanches & jaunes à leur sommet. Le fruit, qui pend en forme de grappe, est de figure ronde oblongue, dur, d'un verd vif, lorsqu'il approche de sa maturité, jaune ensuite, d'une odeur & d'une saveur acide fort agréable; on en mange la pulpe ou amande.

Sa racine, employée en forme de pessaire, excite les regles. On donne, pour la dyssenterie, dans du petit lait, son écorce en poudre : son suc, mêlé avec du riz, a la même vertu. La décoction du bois est efficace dans la gonorrhée; & son fruit, pilé & mêlé avec le suc exprimé des feuilles, appaise les douleurs d'oreilles.

AMBARE. *Arbor indica, foliis juglandis, fructu nucis magnitudine*, C. B. *Ambare indica*, Garc. Acost. Trag. Cast. Dur.

Cet arbre, qui croît dans les Indes, eſt grand & gros. Ses feuilles ſont de la grandeur de celles du noyer, mais d'un verd plus clair, parſemées de beaucoup de veines. Ses fleurs ſont petites & blanches. Son fruit eſt de la groſſeur d'une noix; avant ſa maturité, il eſt verd, d'une odeur forte, & d'une ſaveur âpre. Il devient jaune en mûriſſant, & acquiert une odeur agréable & une ſaveur aigrelette; il contient une eſpece de moëlle; on le confit avec du ſel & du vinaigre. Lémery dit qu'il excite l'appétit, & qu'il précipite la bile.

AMBELA des Turcs & des Perſans. *Arbor exotica, fructu racemoſo*, charamaïs *dicta*, C. B. *Charamei Acoſtæ, folio pyri*, J. B.

L'ambela, que les Indiens nomment *charamei*, eſt auſſi grand que le nefflier, dit Parkinſon; ſes feuilles reſſemblent à celles du poirier, & ſon fruit approche de la noiſette, mais il eſt terminé par pluſieurs angles; quant à ſa ſaveur, elle imite celle du verjus, quoique plus agréable. On le confit encore verd, & lorſqu'il eſt mûr; il excite l'appétit.

Les Indiens font bouillir ſon bois avec le ſantal, & en donnent la décoction contre les fievres. L'écorce de la racine, qui donne du lait, eſt employée pour évacuer par haut & par bas les aſthmatiques: ſi la purgation eſt trop abondante, ils ont recours à une décoction de riz aigrie.

AMBRE GRIS; *Ambar*, ou *Ampar*, Aetii. *Ambarum cineraceum*, ſeu *griſeum*; *Ambra griſea*, off.

L'ambre gris, que l'on a regardé comme appartenant, tantôt au regne végétal, tantôt au regne animal, doit enfin être fixé pour toujours dans la

classe des minéraux. L'analyse, qu'on en a faite, a démontré que c'étoit un vrai bitume qui fournit les mêmes principes que le succin, quoique dans une proportion différente. Cependant ce n'est que d'après ces principes & ses propriétés, qu'on le range dans cette classe, car on n'est pas encore bien certain sur son origine. On n'en connoît pas de véritablement fossile; celui qu'on nous apporte, vient de la mer des Indes, vers les Moluques, sur laquelle il nage.

Suivant Cartheuser, l'ambre, strictement dit, ne differe du succin que par l'espece, & non par le genre. C'est un corps opaque, léger, sec & fragile, néanmoins un peu gras au toucher, qui se liquefie facilement au feu, presque tout inflammable, qui s'amollit comme la cire dans la main échauffée, rarement poli, mais plus ordinairement inégal, d'une odeur très suave, sans goût singulier, d'une couleur ou blanche ou grise ou jaunâtre, cendrée-noirâtre, fauve, noire & mêlangée. On regarde comme le meilleur, l'ambre gris, sur-tout le cannelé, qui a des taches blanchâtres, jaunâtres ou noirâtres; le noir & le parfaitement blanc sont moins estimés. On y trouve quelquefois des becs d'oiseaux, des arrêtes de poissons & d'autres corps hétérogenes.

On apporte l'ambre principalement de l'Inde orientale, où les pêcheurs, les matelots & d'autres, le tirent de la mer sur laquelle on le voit nager par intervalle, sur-tout après de grandes tempêtes, principalement le long du Promontoire Comorin, sur les côtes d'Ethiopie & du Japon, & autour des isles Sumatra, Bornéo, Saint-Laurent, l'isle Maurice & la plûpart des Moluques. On en trouve quelquefois sur le rivage & dans les cavernes. Ces morceaux s'élevent peu-à-peu du fond de

la mer, après avoir été emportés avec violence de leur mine ſouterreine, ſur-tout lorſque les eaux ſont fortement agitées; d'autres paroiſſent depuis long-temps endurcis dans leur matrice; d'autres traverſent l'eau encore un peu mous, comme le font voir les corps étrangers dont ils ſe chargent. On dit que l'orca, animal marin, de la famille des cétacées, avale très ſouvent des morceaux d'ambre qui flottent ſur l'eau; qu'il les vomit ordinairement, ou les rend par les ſelles : c'eſt ce qui a fait croire à pluſieurs, bien que ſans raiſon ſuffiſante, que l'ambre ſe formoit dans le follicule, ou une certaine véſicule de l'eſtomac de ces poiſſons. Du reſte, l'ambre, qu'avale l'orca, & qu'elle rejette de nouveau, ou qu'on tire des entrailles de ce poiſſon, après l'avoir tué, eſt bien inférieur à toutes les autres eſpeces d'ambre, parcequ'il a une odeur plus foible, mêlée d'une odeur fétide étrangere; il eſt d'ailleurs d'une tiſſure plus rare & plus friable. Ceux qui amaſſent l'ambre, le falſifient ſouvent, en y mêlant différents corps; ou ils en compoſent de faux avec de la poix, de la cire, de la réſine, du ſtorax, du labdanum, du benjoin, du ſuccin, du muſc, du bois d'aloës. Le meilleur indice, dit Kœmpfer, qu'on puiſſe avoir de ſa bonté, c'eſt d'en jetter quelques grains ſur un fer chaud; l'odeur, qui s'en exhale, le fait connoître; & le peu de cendre, qu'il laiſſe, annonce qu'il eſt bon.

Suivant l'analyſe chymique, les principes de l'ambre & du ſuccin ſont les mêmes, il y a néanmoins quelque différence à faire ſur la proportion; & toute comparaiſon faite, il entre dans la compoſition de l'ambre gris une grande quantité d'huile, & une moins grande quantité de terre.

Lorſqu'on fait digérer l'ambre avec de l'eau

ſimple, ou qu'on l'y fait bouillir, il commence à s'en liquéfier quelque partie, comme de la réſine; mais il ne peut ſe diſſoudre, il ne fait que communiquer une odeur agréable à l'eau. Il ne ſe diſſout jamais entierement dans l'eſprit de vin même le mieux rectifié, tant ſimple que tartariſé, en l'y faiſant ſimplement digérer doucement; & il s'en extrait ſeulement la petite portion qui donne au menſtrue de l'odeur, & une ſaveur foible balſamique; mais, ſi, après avoir mis le tout dans une cucurbite, on le fait cuire ou bouillir pendant long-temps, & qu'on emploie en outre un menſtrue un peu huileux, l'ambre ſe diſſout preſqu'entierement, & donne une teinture fort active.

Tout ce qu'on vient de dire prouve aſſez que l'ambre, pris en ſubſtance, ne ſe diſſout jamais entierement dans l'eſtomac; qu'à la vérité, il s'en extrait quelques parties ſubtiles, mais beaucoup plus que du ſuccin; que par conſéquent ſon activité médicale dépend uniquement de ces particules plus tendres, qui ont été ſéparées & extraites. Elles ſont en effet ſi déliées, ſi tendres, ſi mobiles, qu'elles paſſent facilement dans le ſang, l'agitent doucement de même que le fluide nerveux, le raréfient, raniment la circulation, & peuvent en conſéquence déployer quelques vertus modérées, nervines, céphaliques, cardiaques, analeptiques, aphrodiſiaques & d'autres qu'on a coutume d'attribuer à l'ambre. Il mérite, dans ce cas, d'être préféré au ſuccin. Il faut pourtant prendre garde de ne pas étendre ſes vertus, comme cela n'arrive que trop ordinairement, au-delà de leur terme. On le preſcrit très rarement en ſubſtance, & on l'ajoute ſimplement aux autres médicaments compoſés, en doſe coupée, plûtôt pour augmenter ou pour donner une odeur agréable, que par rapport à ſes ver-

tus. La teinture eſt d'un uſage plus fréquent, & produit auſſi un plus grand effet, ſur-tout ſi elle eſt plus empreinte de particules diſſoutes ou extraites.

Cependant voici comment M. Vogel s'exprime ſur les propriétés médicinales de l'ambre : il tient ſans contredit le premier rang parmi les remedes corroborants, & capables de fortifier le ſyſtême nerveux affoibli ; ainſi c'eſt un excellent céphalique : on l'emploie avec ſuccès contre le vertige, l'apoplexie, le ſyncope ; il rétablit la mémoire diminuée. Suivant Hoffman, *med. ſyſt. t. IV. p. iij. pag.* 21. Il n'y a point de plus puiſſant corroboratif ni de meilleur ſédatif que l'ambre dans toutes les maladies convulſives. On le donne depuis un grain juſqu'à trois. On le fait entrer dans différentes préparations à cauſe de ſon odeur agréable.

AMBRE JAUNE. *Voyez* SUCCIN.

AMBRE NOIR. *Voyez* LABDANUM.

AMBRETTE, *ou* Graine muſquée. *Alcea ægyptiaca villoſa*, C. B. Pin. 317. *Ketmia ægyptiaca ſemine moſchato*, TOURNEF. *Abelmoſch*, ſeu *Moſc Arabum*, VESLING. RAII hiſt. *Hibiſcus foliis peltato-cordatis, ſeptemangularibus, ſerratis, hiſpidis*, LINN.

Cette plante, qui croît dans l'Aſie, dans l'Amérique & en Egypte, s'éleve peu, à moins qu'elle ne ſoit ſoutenue par quelqu'arbriſſeau ; ſa tige eſt ronde, tendre, velue. Ses feuilles reſſemblent beaucoup à celles de la guimauve ; elles ſont profondément découpées & portées ſur de longues queues velues. Sa fleur, dont le calyce eſt évaſé, eſt compoſée de cinq pétales arrondis à leur extrémité, d'un jaune doré, mais dont le fond eſt d'un rouge pourpre-foncé ; le piſtil devient un

fruit assez gros, pyramidal, à cinq angles, divisé en plusieurs loges où sont contenues des semences en forme de rein, applaties des deux côtés, d'un gris cendré.

Ce sont ces semences que les Egyptiens appellent *Mosch* ou *Abelmosch*, c'est-à-dire, *graine de musc* ou *graine musquée*. Après l'avoir recueillie & fait sécher, on la conserve dans des boëtes bien fermées : exposée à l'air elle perdroit son odeur qui est très forte, mais suave, & semblable à celle du musc.

Elle fortifie la tête & l'estomac, dit M. Vogel, & prise en poudre elle favorise les éruptions cutanées, soit qu'elles se fassent difficilement ou qu'elles soient rentrées. On lit dans M. Lémery que les Egyptiens s'en servent intérieurement pour fortifier le cœur, l'estomac, le cerveau, pour exciter la semence, qu'elle donne bonne odeur à la bouche quand on la mache; mais qu'elle n'est pas propre pour ceux qui sont sujets aux vapeurs.

AMBROSIE. *Voyez* Botrys.

AMERS. *Amara medicamenta.* En général ils sont sans odeur, ou d'une odeur balsamique. Les premiers tiennent, pour ainsi dire, le milieu entre les austeres & les aromatiques, en ce qu'ils paroissent composés de parties plus subtiles que les austeres, & plus grossieres au contraire que les aromatiques. Les seconds contiennent un principe actif, mêlé d'amer & d'aromatique ou de balsamique.

Les extraits amers ne perdent rien de leur force par la distillation ou l'évaporation ouverte : ils peuvent conserver très long-temps leur activité.

Les amers odoriférants, balsamiques, different un peu des amers anodyns.

La plûpart des substances ameres sont résineuses gommeuses, dit Cartheuser, & quoique le plus

plus grand nombre contiennent moins de parties réſineuſes que de parties gommeuſes.

Les amers tirés du regne végétal contiennent ſouvent une eſpece de ſel neutre répandu dans leur ſuc nourricier, qui dans les uns approche davantage de la nature d'un ſel nitreux très tendre, & ſe trouve dans les autres de la nature du ſel ordinaire ou marin. On le tire très bien de l'abſinthe, par exemple, & des autres plantes ameres, lorſqu'on les a dépouillées auparavant de leurs parties réſineuſes par le moyen de l'eſprit de vin bien rectifié.

Les amers, & les mixtes qui en approchent, cadrent aſſez avec les aromatiques & les auſteres foibles mêlés en proportion convenable, par rapport à leur maniere d'opérer & à leurs vertus; ils ſont néanmoins bien plus fixes que les aromatiques, & ils produiſent par conſéquent leur effet bien plus lentement dans la maſſe du ſang. Comme ils ſe réſolvent difficilement, ou plutôt comme ils ne peuvent s'exhaler ſi tout le principe actif eſt fixe, ils doivent reſter plus long-temps dans l'eſtomac & les inteſtins, où ils produiſent de bons effets, mais différents; car ils fortifient l'eſtomac, facilitent la digeſtion, atténuent les mucoſités, & ils détergent comme le ſavon; ils corrigent les crudités acides pituiteuſes & putrides; ils redonnent, à la bile viſqueuſe & inerte, ſa premiere fluidité; ils tuent les vers & détruiſent leur nid.

Dès qu'ils ſont bien diſſous, ils arrivent dans le ſang, ſe diſperſent inſenſiblement dans les vaiſſeaux; & par leur chaleur douce & un certain ſtimulus, ils rendent les contractions des ſolides plus vives & plus fortes; & augmentant par ce moyen la circulation du ſang, ils augmentent la chaleur, diſſolvent & atténuent toutes les

humeurs, fortifient les ſolides, levent les obſtructions, excitent toutes les ſécrétions & excrétions, particulierement par les pores de la peau & les voies urinaires ; & par conſéquent purifient les humeurs, réſiſtent à la pourriture & conſolident les plaies & les ulceres ; de ſorte qu'on peut les regarder, à juſte titre, comme des médicaments actifs, toniques, réſolutifs, déterſifs, mondificatifs, antiputrides, ſtomachiques, carminatifs, antifébriles, apéritifs, diurétiques, diaphorétiques ou vulnéraires.

D'après ce qui vient d'être dit, on doit les regarder comme plus particulierement appropriés dans toutes les maladies cauſées par le relâchement & l'atonie des ſolides, par l'épaiſſiſſement des fluides, par les mucoſités & autres impuretés; tels ſont les défauts de digeſtion & d'appétit, les vents, les coliques de ventre & autres affections produites par des vers dans les inteſtins, les fievres intermittentes, la cachexie ſimple, la jauniſſe, l'enflure des mains, la leucophlegmatie, les obſtructions opiniâtres des viſceres, l'aſthme pituiteux, l'apoplexie ſéreuſe, les affections catarrhales, les affections pſoriques, c'eſt-à-dire, galleuſes & dartreuſes; les rhumatiſmes froids, goutteux, ſcorbutiques ; la diarrhée pituiteuſe, le vomiſſement; la ſuppreſſion ou le défaut des regles, des lochies, du flux hémorrhoïdal, d'urine; la pierre, les flueurs blanches, la gonorrhée virulente, différentes plaies & ulceres, &c. Il faut cependant ne les employer qu'avec beaucoup de circonſpection dans les maladies qui proviennent de trop de chaleur ; par exemple, lorſque la bile eſt trop échauffée, le ſang trop raréfié, trop agité, trop bouillant, de même que dans la ſéchereſſe, la criſpation & le trop grand reſſerrement des fibres.

ils s'emploient intérieurement avec beaucoup de succès, & sont fort salutaires en infusion & en décoction, soit dans l'eau, ou dans l'esprit de vin, de même que leurs essences ou leurs extraits. On ne doit attendre aucun secours de leurs eaux distillées & de leurs esprits, à moins qu'ils ne soient en même temps aromatiques & balsamiques, & qu'ils ne contiennent une huile éthérée & un principe spiritueux. Intérieurement on les emploie dans les emplâtres, les onguents, les décoctions, les infusions & autres préparations vulnéraires, antiputrides, confortatives, anthelmintiques, &c.

Les amers sont principalement :

Les racines d'angélique de Bohême.
de chicorée sauvage.
de fraxinelle.
de gentiane (grande.)
d'impératoire.
de scille.
de trefle d'eau.
de valériane.
Le quinquina.
La rhubarbe.
Les sommités d'absinthe.
de centaurée (petite.)
de chamædrys, ou petit chêne.
de fumeterre.
de verveine.
Les semences de chardon bénit.
de chardon marie.

AMIANTE. *Voyez* ALUN.

AMMI. *Ammi vulgare*, off. *Ammi vulgare majus, foliis latioribus, semine minùs odorato*, J. B. tom. iij, part. ij, p. 27. *Sison foliolis subcapillaribus*, LINN.

Cette plante, dit Miller, croît à la hauteur de deux ou trois pieds : elle pousse des tiges droites, rondes & cannelées, d'où sortent des feuilles longues & aîlées qui entourent la tige par tout le pied, composées de trois petites divisions d'aigrettes longues, étroites & crénelées. Au sommet des

tiges, naiſſent de petites fleurs en ombelle, compoſées chacune de cinq feuilles, dont deux ou trois ſont ordinairement plus grandes que les autres. Sa ſemence eſt petite, cannelée, cendrée-jaunâtre, amere, âcre & très pénétrante.

Cette plante croît dans les pays chauds; on la trouve dans la Pouille en Italie dans les lieux champêtres. Elle ſe cultive dans quelques endroits. Elle fleurit en été, elle n'eſt point vivace : on ne fait uſage en médecine que de ſa graine. Elle imprime ſur la langue une ſaveur aromatique âcre. Les vertus, qu'on lui a reconnues, ſont d'augmenter la chaleur, de chaſſer les vents, de pouſſer l'urine, de favoriſer l'écoulement des regles, de fortifier d'une maniere ſpécifique la matrice, & de remédier à la ſtérilité. C'eſt une des quatre ſemences chaudes mineures. Elle entre dans différentes préparations officinales.

AMMI DE CRETE; cumin d'Ethiopie. *Ammi creticum*, GER. *Ammi parvum foliis fœniculis*, C. B. Pin. *Fœniculum ammium origani odore*; TOURNEF.

Cette plante, dit Miller, eſt plus petite que la précédente; ſes feuilles ſont plus étroites & plus découpées; ſes fleurs blanches en ombelle; ſa graine fort ſemblable à celle de la premiere, mais plus petite, d'une odeur & d'un goût aromatique plus agréable, approchant de l'origan.

La ſemence de l'ammi de Crete, dit Cartheuſer, ne differe pas beaucoup de la précédente, quant à ſa forme extérieure; mais par ſa couleur qui eſt d'un rouge-brun, par ſon odeur plus pénétrante, par ſa ſaveur aromatique beaucoup plus âcre.

La plante, d'où on la recueille, naît principalement, à ce qu'on croit, dans l'iſle de Crete ou Candie, en Syrie, en Egypte, en Ethiopie; elle eſt apportée d'Alexandrie en Europe.

Quoique pluſieurs auteurs préferent la ſemence de cette derniere à la vulgaire, il ne paroît pas qu'on en faſſe en France beaucoup d'uſage.

En Allemagne, où on lui donne la préférence, on y eſt déterminé, à cauſe de la meilleure qualité de ſes principes huileux-eſſentiels, & réſineux-gommeux. On la preſcrit très bien en poudre, depuis quelques grains, juſqu'à un ſcrupule; on la preſcrit auſſi dans une infuſion vineuſe, depuis un demi-ſcrupule juſqu'à un demi-gros, & même juſqu'à un gros. C'eſt un remede diſcuſſif, échauffant, fortifiant, carminatif, ſtomachique, utérin. Ainſi il peut convenir dans les maux cauſés par de mauvaiſes digeſtions, dans les affections venteuſes, les tranchées, la tympanite, le vertige ſtomachal, les obſtructions du foie & de la rate, les flueurs blanches, les douleurs après l'accouchement, la ſuppreſſion des vuidanges, &c. Mais ſes vertus contre la ſtérilité ſont-elles bien prouvées?

AMMONIAC, (gomme.) *Gummi ammoniacum*, off. *Gutta hammoniaca.* Ἀμμωνιακὸν θυμίαμα, GALENI.

C'eſt un concret réſineux-gommeux, jaunâtre en dehors, blanchâtre en dedans, d'une odeur balſamique déſagréable, d'une ſaveur réſineuſe un peu âcre & un peu amere nauſéeuſe. Elle s'étend facilement ſous les doigts ſans ſe briſer, & elle y devient plus blanche; jettée ſur les charbons ardents, elle s'enflamme; elle ſe diſſout dans le vinaigre ou dans l'eau chaude.

Les marchands apportent cette gomme d'Egypte & des déſerts d'Afrique, & ſur-tout du trajet de la Libye cyrénaïque & des environs du fameux temple de Jupiter Ammon, où on dit qu'elle découle des inciſions que l'on fait à une eſpece de férule qui eſt nommée par Dioſcoride ἀγασυλλὶς, *aga-*

ſyllus, & dont les botaniſtes ne nous ont pas encore donné une deſcription exacte. M. Vogel dit qu'elle vient auſſi des Indes orientales.

La gomme ammoniac eſt compoſée de parties réſineuſes & gommeuſes; dans les morceaux les moins précieux, on trouve fort ſouvent des ſemences qui reſſemblent à celles d'aneth, de petits grains de ſable & autres impuretés; la portion gommeuſe y eſt en plus grande quantité que la réſineuſe, elle a cependant un peu moins de vertu que la derniere.

On met cette gomme au nombre des plus doux inciſifs, des béchiques adouciſſants & inciſifs, des vulnéraires, des réſolutifs, des antihyſtériques & des emménagogues. On la regarde comme ſpécifique dans les obſtructions du foie, de la rate, du méſentere, de la matrice, des reins & de la veſſie; dans la cachexie ictérique, dans les fievres intermittentes, l'hydropiſie, la néphrétique cauſée par des glaires & des graviers, la toux, l'aſthme, la goute ſereine, les flueurs blanches, la gonorrhée virulente & les ulceres des parties internes. On la fait prendre en pilules, depuis quelques grains juſqu'à un ſcrupule, & même en infuſion avec de l'eau ſimple ou quelqu'eau diſtillée. Elle eſt auſſi un peu eccoprotique ou purgative, à une certaine doſe. On la fait entrer très ordinairement, avec beaucoup de ſuccès, dans les emplâtres émollients, réſolutifs & maturatifs; appliquée ſur les cors des pieds, ſur d'autres excroiſſances & des tumeurs endurcies, elle les amollit.

AMMONIAC (Sel) Ce ſel eſt rangé au nombre des ſubſtances minérales; cependant, comme on le verra par la ſuite, il participe davantage du regne animal. On l'appelle *ſal ammoniacum*, *ſal*

armoniacum, à cauſe du temple de Jupiter Ammon, parceque diſoit-on, on ramaſſoit ce ſel ſur les ſables de la Libye aux environs de ce temple où le territoire eſt aſſez gras, & on diſoit que c'étoit l'urine des chameaux condenſée ; mais cela eſt faux : ſûrement les anciens n'ont pas connu ce ſel. D'autres ont dit que tous ces noms étoient dérivés du mot grec ἄμμος qui ſignifie *arena* ; ainſi ils entendoient, par *ſal ammoniacum*, un ſel de ſable, toujours dans l'idée qu'on le ramaſſoit ſur les ſables de la Libye. On l'appelloit *ſal armeniacum*, parcequ'on en apportoit d'Arménie ; *ſal cyrenaïcum*, parcequ'on en tiroit aux environs de Cyrêne. Les alchimiſtes l'ont déſigné ſous le nom de *ſal ſolare*, ſel ſolaire, parcequ'en le mêlant avec du nitre on en tiroit une eau régale capable de diſſoudre l'or ; & ils l'ont auſſi appellé *fuligo alba philoſophorum*, parcequ'il ſe ſublime & qu'on le tire ſpécialement de la ſuie.

On a diſtingué deux eſpeces de ſel ammoniac, l'un naturel & l'autre artificiel. Le naturel, a-t-on dit, ſe trouve à la ſurface des pierres dont on couvre en certains pays certains puits ſulphureux. Mais ce prétendu ſel ammoniac n'eſt qu'un ſel gemme ſublimé par la chaleur des feux ſoûterreins ; c'eſt ce qui en a impoſé à Frédéric Hoffman : le goût ſeul le prouve, ainſi que les principes qu'on tire de ce ſel par l'analyſe ; donc ce prétendu ſel ammoniac naturel n'exiſte nulle part.

Le ſel ammoniac doit donc ſon origine à l'art. Sa compoſition a été long-temps ignorée : on auroit même encore aujourd'hui quelque choſe à déſirer là deſſus. Les Vénitiens avoient ce commerce, & on croyoit qu'ils le préparoient avec de la ſuie, de l'urine croupie & du ſel marin ; on diſoit qu'ils faiſoient fondre ces matieres enſemble & ſubli-

moient le sel ammoniac : il y a en ceci quelque chose de vrai. Aujourd'hui on sçait que ce sel se tire de l'Inde & d'Egypte. Celui d'Egypte a été long-temps le plus usité en France ; c'étoit les Marseillois qui le fourniſſoient ; mais dans le temps de la peste de Marseille on eût recours aux Hollandois pour en avoir ; ils donnerent de celui qui vient de l'Inde, & on reconnut alors qu'il étoit plus pur que celui d'Egypte. On les distingue l'un d'avec l'autre, en ce que celui d'Egypte est en gâteaux & assez épais au milieu, & diminue vers les bords : ils pesent six à sept livres. Celui de l'Inde est en pains coniques dont la pointe est coupée, & on y remarque quelques trous : ils pesent quatorze à quinze livres, même seize livres.

Le Maire a écrit qu'en Egypte on brûle des especes de mottes faites avec la paille & les excréments des animaux. Les Egyptiens ramassent la suie qui en résulte, ils la mêlent avec de l'urine & du sel marin. Pott ne croit pas que le sel marin y entre ; je suis de son avis ; je le ferai voir dans la suite. Le Maire continue & dit qu'ils en rempliſſent des balons extrémement grands à quatre doigts du goulot Ces balons, qui contiennent ordinairement quarante livres de cette matiere, sont de verre, & se terminent par un col qui a sept à huit pouces de longueur. Ils les enduiſent de lut, ils les placent dans des fours : chaque four contient seize balons ; la voûte est percée d'autant de trous pour laiſſer passer le col du balon ; ils le bouchent exactement avec un lut. Chaque laboratoire contient neuf fours. Quand tout est ainsi préparé, ils allument le feu avec des mottes. Il s'éleve d'abord un phlegme qu'on perd : le second jour le sel commence à se sublimer, ils

continuent le feu ſix jours & ſix nuits ; au bout de ce temps ils caſſent un peu de lut pour voir ſi le ſel eſt beau ; ils laiſſent refroidir les vaiſſeaux ; & ils tirent de chaque bouteille un gâteau peſant ſix à ſept livres, ce qui, pour un ſeul laboratoire, eſt évalué pendant une année à vingt-quatre millions de livres de ſel ammoniac.

Dans l'Inde les pains peſent quatorze à quinze livres ; ce travail s'y fait donc plus en grand. Chaque vaiſſeau doit contenir au moins quatre-vingt-dix ou cent livres de matiere : mais il ſeroit difficile d'avoir des vaiſſeaux de cette grandeur ; ainſi je crois que les Indiens ont des cornues tubulées où ils verſent de la matiere de temps en temps & la ſubliment à repriſes ; la figure conique de leurs pains prouve que leurs vaiſſeaux ont cette figure : ce qui fait que les fuliginoſités ſe ramaſſent à la pointe dont on les ſépare ; & ainſi ce ſel eſt plus pur que celui d'Egypte. Quand il commence à ſe ſublimer ils percent avec une verge de fer le concret à quatre à cinq endroits pour permettre toujours aux fuliginoſités de ſe ramaſſer à la pointe.

Le ſel ammoniac nous vient par les Hollandois ou les Marſeillois. Sa ſaveur eſt âcre, piquante, urineuſe : il ſe fond facilement dans l'eau, il ſe cryſtalliſe de même ; ſes cryſtaux ſont en barbe de plumes, ils ſe volatiliſent très aiſément ſur le feu. Si on mêle ce ſel avec de l'eau, il la rafraîchit puiſſamment en peu de temps ; & on peut l'en retirer aſſez facilement par la cryſtalliſation. Avec un acide il fermente fortement ; la fermentation eſt froide & les vapeurs extrêmement chaudes.

Ce ſel eſt compoſé d'un alkali volatil urineux, d'un peu d'acide marin, & il contient très peu

d'eau. Par la distillation on tire du sel ammoniac un esprit volatil urineux qui teint en verd les teintures bleues des végétaux, & qui fermente violemment avec les acides développés. Cet esprit trouble la dissolution de sublimé corrosif & lui donne la couleur blanche comme font les alkalis volatils. Après cet esprit volatil urineux, il monte un acide avec lequel l'on peut faire du sel marin, en le combinant avec sa base; donc le sel ammoniac est formé d'un alkali volatil urineux & de l'acide marin.

Mais ces principes sont dans une proportion bien différente dans le sel ammoniac. M. Tournefort dit que de quinze onces de sel ammoniac, il a tiré treize onces d'alkali volatil, & seulement deux onces d'acide marin; M. Geoffroy va plus loin; il dit que de seize onces de sel ammoniac, il a tiré treize onces d'alkali volatil, deux onces d'esprit volatil, & une once d'acide marin; d'où en supposant que dans l'esprit volatil il y ait une once d'eau, on peut conclure qu'une livre de sel ammoniac contient quatorze onces d'alkali volatil, une once d'eau & une once d'acide marin.

Comme donc l'acide marin par proportion est peu de chose en comparaison de l'alkali volatil, il n'est pas étonnant que ce sel se sublime si facilement sur le feu, puisque l'acide y est en trop petite quantité pour retenir l'alkali volatil & le rendre fixe. Ces principes ne sont pas bien unis dans le sel ammoniac, car quoiqu'il verdisse d'abord les teintures bleues des végétaux, à la longue il les rougit; preuve donc qu'il se décompose, & que l'acide marin se trouve dégagé de sa base.

Pour revenir à la préparation du sel ammoniac, où l'on emploie, dit-on, le sel marin, il faudroit

que l'acide marin, pour former le ſel ammoniac, quittât ſa baſe qui eſt un alkali fixe, & allât ſe joindre à un alkali volatil : mais cela eſt impoſſible ainſi que l'a avancé Pott ; car ſuivant la loi des affinités nous ſçavons que les acides ont plus d'affinité avec les alkalis fixes, qu'avec les alkalis volatils ; donc dans ce procédé le ſel marin ne ſe décompoſeroit jamais, & l'on ne pourroit obtenir de ſel ammoniac. Il y a bien plus d'apparence qu'ils emploient, au lieu de ſel marin, l'eau mere de ſel ; car, dans l'eau-mere du ſel marin, l'acide marin eſt uni ſeulement à une terre bolaire ; or, tout acide a plus d'affinité avec les alkalis volatils qu'avec les terres bolaires ; ainſi l'acide marin, dans ce procédé, quittera facilement la terre bolaire & s'unira avec l'alkali volatil pour former le ſel ammoniac ; donc on emploie l'eau-mere du ſel marin & non pas le ſel marin.

On préfére le ſel ammoniac des Indes à celui d'Egypte pour les arts ; mais en médecine cela nous eſt égal, car nous n'employons jamais le ſel ammoniac ſans l'avoir purifié. Pour faire cette purification, on le diſſout dans de l'eau, on la filtre, puis on l'évapore juſqu'à un certain degré & on met cryſtalliſer. Quelques-uns veulent le ſublimer dans un vaiſſeau ſublimatoire ; mais je préfére la premiere maniere. Quand on emploie le ſel ammoniac purifié, il faut avoir ſoin de le donner à moindre doſe que le non purifié. On diſtingue le ſel ammoniac de tous les autres ſels, & par ſa ſaveur urineuſe, & par ſes cryſtaux qui ſont en barbe de plume & très volatils.

Le ſel ammoniac eſt ſtimulant, apéritif, fondant, diſcuſſif, & poſſede toutes ces vertus à un très haut degré ; en conſéquence il eſt diurétique,

diaphorétique, cordial, échauffant. On l'emploie ſeul ou avec d'autres drogues Quand on l'emploie ſeul, la doſe eſt de quinze, de vingt-quatre grains, ou d'un demi-gros : quelques-uns mêmes dans les relâchements exceſſifs le donnent à un gros ; quand on l'ordonne avec quelques autres drogues, il faut que la doſe en ſoit moindre, par ex. dix, quinze ou vingt quatre grains dans un bol fébrifuge.

Comme inciſif, apéritif & fondant, on le preſcrit avec ſuccès dans toutes les obſtructions du bas-ventre, du foie, de la rate, ſpécialement dans celles du méſentere chez les enfants : on en fait des eaux minérales, en en mettant un ſcrupule ſur un chopine d'eau ; elles font un très grand bien quand les premieres voies ſont farcies de glaires, & que l'appétit eſt dérangé. Dans les fievres intermittentes, ſpécialement les fievres quartes, il eſt d'un uſage très avantageux ; on l'emploie alors ſeul, ou on en met trente à quarante grains dans des potions fébrifuges qu'on donne à quelques heures de diſtance, & qu'on partage en deux doſes. Il convient dans le ſcorbut muriatique. Comme ſtimulant on le preſcrit pour réveiller le ton de l'eſtomac quand l'appétit eſt perdu. On le donne dans les inflammations de poitrine pour faire ſuer ou procurer l'expectoration : mais ce ne doit être qu'après que l'éréthiſme eſt paſſé ; on le mêle même dans ces maladies avec un grain de kermès. Il eſt avantageux dans la paralyſie & les relâchements des fibres : comme diurétique, il opére de bons ſuccès dans la cachexie & l'hydropiſie.

A l'extérieur les maréchaux nous ont montré les premiers qu'il convenoit dans les maladies des

yeux, comme l'*albugo*, & lorsqu'il commence à se former une taie dessus ; voici le collyre détersif du codex qui est très bon dans ces cas.

Aquæ calcis percolatæ. ℔. j.
Dissolve salis ammoniaci depurati. drach. j.

Laissez la liqueur en repos pendant la nuit ; mettez-la dans une bouteille & la gardez pour l'usage.

En qualité de stimulant on sature de l'eau de sel ammoniac, & on en bassine fort avantageusement les parties œdématiées. On peut mêler le sel ammoniac dans des cataplasmes de pulpes d'herbes résolutives pour détruire les nodus qui restent de la goutte, pour résoudre des rhumatismes : dans ce cas j'ai employé pour la même intention & avec succès, la suie au lieu de sel ammoniac. On se sert de ce sel pour la paralysie de la langue : on en met un peu sur la langue que l'on garde un moment sans la remuer pour lui donner le temps de s'insérer. On le mêle avec les remedes fondants & résolutifs, pour résoudre & fondre les loupes & les squirrhosités. Ce sel est un très grand préservatif dans la gangrene : dans cette vue on en sature de l'eau-de-vie camphrée où l'on met un gros d'esprit volatil ammoniac sur une demi-livre d'esprit de vin alkoolisé : j'ai éprouvé que rien n'est meilleur pour ranimer les parties mortifiées.

On tire du sel ammoniac *le sel & l'esprit volatil*, on en fait *l'eau de Luce*, *le sel febrifuge de Sylvius*, *le tartre vitriolé ammoniacal*, *l'esprit volatil aromatique*, & *l'esprit volatil aromatique huileux*.

Nous allons parler de chacune de ces préparations en particulier.

Pour tirer l'*eſprit volatil du ſel ammoniac*, il faut mêler le ſel ammoniac avec quelque ſubſtance qui ait plus d'affinité avec l'acide marin qui entre dans la compoſition du ſel ammoniac, que n'en a l'alkali volatil avec cet acide : dans cette intention, on prend une partie de ſel ammoniac, trois parties de chaux, on en remplit la moitié d'une cornue, on y met un peu d'eau, on adapte un récipient très grand; on la met au feu de ſable très doux, & on ne lutte point les vaiſſeaux que les premieres vapeurs ne ſoient diſſipées, de crainte d'en occaſionner la fracture.

La réuſſite de cette opération conſiſte en ce que les alkalis fixes ont plus d'affinité avec les acides que n'en ont les alkalis volatils; ainſi la chaux, participant du genre de l'alkali fixe, eſt employée ici avec ſuccès; car, ſuivant la loi des affinités, l'acide marin, qui eſt uni à un alkali volatil dans le ſel ammoniac, quitte cet alkali volatil, s'unit à la chaux; & l'alkali volatil, demeuré libre, s'éleve très facilement à la moindre chaleur. On peut donc, ſuivant ce principe, ſe ſervir de l'alkali fixe, ſpécialement du tartre; & alors on ſe contenteroit de mettre parties égales d'alkali fixe du tartre, & de ſel ammoniac : on en comprend facilement les raiſons. On pourroit auſſi, ſuivant la même loi, ſe ſervir du phlogiſtique pour décompoſer le ſel ammoniac, puiſqu'il a plus d'affinité avec les acides que l'alkali volatil.

Il eſt à remarquer qu'on pourroit auſſi décompoſer le ſel ammoniac avec les terres abſorbantes, en en tirant l'eſprit, & avec les terres métalliques, quoique cela aille contre la loi des affinités, c'eſt-à-dire, quoique l'alkali volatil ait plus d'affinité avec les acides que les terres abſorbantes & métalliques : il me ſemble que la raiſon de ce phénomene eſt que

les terres abſorbantes & métalliques, étant extrêmement fixes, ne peuvent s'élever à force de feu; l'alkali volatil, au contraire, eſt diſpoſé à ſe ſublimer à la moindre chaleur; l'acide, qui eſt uni à cet alkali, eſt auſſi un peu fixe, & demande un certain degré de feu pour être enlevé. Or, dans cette opération, comme on emploie un degré de feu extrêmement foible, l'alkali volatil ſe ſublime; l'acide le quitte, vu que le feu n'eſt pas aſſez fort pour le ſublimer, & s'unit aux terres abſorbantes & métalliques; cette décompoſition du ſel ammoniac avec les terres abſorbantes & métalliques ſe fait ſeulement à l'aide du feu, & jamais ſans lui: donc c'eſt le feu qui la favoriſe, & non pas que les terres abſorbantes & métalliques aient plus d'affinité avec les acides qu'avec les alkalis volatils.

Dans la diſtillation de l'eſprit volatil ammoniac, on donne un degré de feu extrêmement modéré, parceque, s'il étoit plus fort, il ſe ſublimeroit d'autres matieres confuſément: on prend un grand balon, & on ne lutte qu'après que les premieres vapeurs ſont diſſipées, pour éviter la fracture des vaiſſeaux, tant les expanſions de ces vapeurs ſpiritueuſes ſont grandes: on y ajoute un peu d'eau pour mettre les acides en jeu; car, ſans eau, il ne ſe feroit point de décompoſition, le ſel ammoniac ſe ſublimeroit plutôt en entier. Dans cette intention, au lieu d'eau, on voit qu'on peut employer la chaux éteinte à l'air.

L'eſprit volatil ammoniac a une odeur fort piquante; il frappe le nez avec force; il ſe diſſipe à l'air très facilement; il fermente avec les acides, & la fermentation eſt chaude. Il réſulte de cette fermentation, des ſels ammoniacaux différents, ſuivant l'eſpece d'acide qu'on a employée. La vo-

latilité de cet esprit est si grande, qu'il faut, pour le conserver, des vaisseaux de verre fermés avec un bouchon usé à l'émeri; & qu'il est même encore nécessaire de lutter par dessus.

Cet esprit est un grand remede dans la médecine. Il est stimulant, fondant, apéritif à un très haut degré, & en conséquence un peu astringent & échauffant. On l'emploie, soit en le faisant flairer, soit à l'intérieur, soit à l'extérieur, & avec succès.

On le fait flairer dans la léthargie, l'apoplexie, la syncope; il donne une secousse qui est capable de remettre la machine en jeu; on le fait aussi flairer dans les vapeurs hystériques & hypocondriaques; mais il est plus à propos, dans ces cas, de l'employer aromatisé.

On donne cet esprit volatil à l'intérieur, pour détruire les aigres des premieres voies, & fondre les obstructions du mésentere qui se seroient formées en conséquence; pour rappeller l'appétit & rétablir les digestions. Il est bon pour détruire les acides de la masse de nos humeurs; alors il se combine avec eux; il en résulte des sels ammoniacaux qui se portent aux reins; il devient diurétique & apéritif. Il peut convenir dans les fievres intermittentes, & spécialement dans la quarte pour atténuer les humeurs, & chasser la matiere morbifique: on le donne aussi pour procurer la sueur, dans les fievres malignes continues; mais il faut auparavant que la nature ait tenté cette excrétion. En un mot, cet esprit est un très bon fondant dans les obstructions. Sa dose est de cinq à six gouttes dans quelque liqueur appropriée; mais il faut observer que son usage peut devenir dangereux, si on le continuoit trop long-temps; il pourroit mettre les humeurs en dissolution, occasionner quelqu'in-

flammation

flammation des premieres voies ou des reins, procurer quelques hémorrhagies. C'eſt un ſpécifique dans la morſure des bêtes venimeuſes, dont l'effet eſt de coaguler nos humeurs; tel eſt la morſure de la vipere. Son uſage eſt contraire aux tempéraments foibles dont l'eſtomac eſt deſſéché.

A l'extérieur ſon uſage n'eſt pas moins recommandable qu'à l'intérieur, & même encore davantage. C'eſt un remede excellent pour baſſiner les ulceres fœtides qui répandent une odeur aigre. Un gros ſur une chopine d'eſprit de vin camphré, forme un parfait défenſif contre la gangrene; il la détruit & l'empêche de gagner.

Ce qui reſte dans l'alambic, après la diſtillation de l'eſprit volatil ammoniac, eſt une baſe ſaline : ſi l'on s'eſt ſervi de la chaux, cette maſſe attire facilement l'humidité de l'air & tombe en *deliquium* d'elle-même; elle porte alors le nom d'*huile de chaux*. On ne ſe ſert point à l'intérieur de la maſſe ſaline, ni de l'huile de chaux; ſa cauſticité eſt trop grande : on peut ſeulement l'employer à l'extérieur pour cautériſer & détruire les chairs baveuſes, putrides, même pour arrêter la gangrene. Quelques-uns mêlent cette huile avec quelques réſolutifs pour fondre & réſoudre des loupes & des nodus goutteux.

Si on s'eſt ſervi, pour la diſtillation, de l'alkali fixe du tartre, ce qui reſte n'eſt autre choſe que cet alkali fixe uni avec l'acide marin, & par conſéquent un véritable *ſel fébrifuge de Sylvius* : pour l'avoir pur, il ſuffit de leſſiver cette maſſe, de la filtrer, de l'évaporer & de la cryſtalliſer. Sylvius appelloit ce ſel, ſon *ſel digeſtif & fébrifuge*. On le peut employer dans les apozêmes fébrifuges, ſtomachiques, & pour tirer la teinture des purgatifs :

au reſte, ce ſel differe peu du ſel marin; ce n'eſt au fond qu'un ſel marin régénéré, & il eſt très peu uſité à-préſent.

Si on verſe ſur le ſel de Sylvius de l'huile de vitriol, ou quelque ſubſtance qui contienne de l'acide vitriolique, l'acide vitriolique étant plus fort que l'acide marin, il chaſſe celui-ci de ſa baſe, & l'oblige de s'exhaler en vapeur : il réſulte de l'union de l'alkali fixe du tartre avec l'acide vitriolique un véritable tartre vitriolé, auquel on a donné improprement le nom de *tartre vitriolé ammoniacal*, puiſqu'il ne contient rien d'ammoniacal.

L'*eau de luce* eſt une compoſition allemande qui a été long-temps un ſecret : on en diſtingue de trois ſortes, une qui eſt claire, & qui nous vient de Lille; une qui eſt laiteuſe, & qui eſt encore un grand ſecret parmi les apothicaires actuellement; & une autre d'une très belle couleur bleue. En général, pour faire l'eau de luce, on prend quelques gouttes d'huile de ſuccin; on les met dans un mortier; on verſe deſſus peu-à-peu de l'eſprit de vin alkoolisé; & on triture bien, puis on verſe de l'eſprit volatil de ſel ammoniac : on met le mêlange en digeſtion pendant quelques jours, puis l'on diſtille, & l'on a l'eau de luce allemande. Pour l'eau de luce laiteuſe, il n'eſt point néceſſaire de diſtiller, elle ne dépend que du mêlange intime des liqueurs. Quant à l'eau de luce bleue, il ſuffit d'ajouter à l'eau de luce allemande un peu de diſſolution de cuivre : au reſte, la bonté de cette eau ne dépend point de ſa couleur. On la garde dans des flacons bien bouchés.

L'eau de luce n'eſt autre choſe qu'un eſprit volatil ammoniac ſuccinė, d'où il réſulte un ſavon volatil : en effet, dans cette compoſition, il entre

n alkali volatil avec une huile æthérée ; donc ce oit être un ſavon volatil, puiſqu'avec des alkalis ixes & des huiles graſſes, on forme des ſavons ixes.

L'odeur de l'eau de luce eſt plus gracieuſe que elle de l'eſprit volatil ammoniac ; elle frappe l'o- lorat aſſez vivement, mais elle laiſſe une impreſ- ion plus douce. Elle a les mêmes vertus que l'eſ- rit volatil ammoniac, mais à un moindre degré. Elle convient dans les mêmes cas ; il eſt plus ſûr de a faire flairer aux vaporeux & hypochondriaques, que l'eſprit volatil ammoniac, parcequ'elle cauſe un branlement moins vif ; il eſt plus ſage de l'employer our l'intérieur que l'eſprit volatil ſeul, car elle ne auſe pas les mêmes accidents ; elle n'échauffe pas ant, & on n'eſt pas ſi expoſé à l'inflammation de eſtomac ou les reins. L'eſprit volatil ammoniac ur, à cauſe de ſa douceur, eſt préférable pour uſage externe.

L'*eſprit volatil ammoniac aromatique* ſe fait ainſi : n mêle l'eſprit volatil ammoniac pur avec de l'hui- e de géroſle & de l'eſprit de vin, d'anis, ou de muſcade, & on diſtille ; ce n'eſt qu'un eſprit vo- atil dulcifié & aromatiſé. Il convient ſpéciale- ment pour les vaporeux : au reſte, cette compo- ition varie ſuivant les cas ; par exemple, on pré- ere l'huile de ſuccin & de fleurs d'orange pour les apeurs. Quand on a deſſein de rétablir l'eſtomac & de détruire les vers, on emploie les huiles eſſen- ielles ameres, telle que celle d'abſinthe.

L'*eſprit volatil aromatique huileux* eſt une com- poſition d'imagination : on prend de l'eſprit vola- atil ammoniac, de l'écorce de citron, de la can- nelle, du macis, des cloux de géroſle, de l'eau de cannelle orgée & de l'eau de fleurs d'orange ; on met

digérer pendant ſix jours, puis on diſtille, & on a un eſprit volatil aromatique huileux, d'une odeur fort pénétrante & agréable : il eſt peu employé. J'aimerois autant l'eau de luce ; & l'eſprit volatil aromatique ammoniac eſt préférable : au reſte, toutes ces compoſitions ont les vertus de l'eſprit volatil ammoniac à un moindre degré.

On tire, du ſel ammoniac, un *ſel volatil concret*. On fait ſécher du ſel ammoniac & de l'alkali fixe du tartre, obſervant toujours qu'il reſte un peu d'humidité dans ce dernier ; on en remplit la moitié d'une cornue ; on la place au bain de ſable ; on donne un feu modéré, & il s'éleve un ſel volatil qui s'attache au bec de la cornue, & au haut du récipient.

Dans cette opération, il faut avoir ſoin d'employer des vaiſſeaux qui aient de grandes embouchures, autrement ce ſel boucheroit le bec de la cornue, & occaſionneroit la fracture des vaiſſeaux. On emploie l'alkali fixe du tartre, parceque les alkalis fixes ayant plus d'affinité avec les acides que les alkalis volatils, l'alkali fixe du tartre dans cette occaſion doit facilement décompoſer le ſel ammoniac.

Ce ſel volatil, ainſi ſublimé, eſt aſſez huileux ; &, pour le priver de ſon huile, on réitere ce procédé, afin de le rectifier ; mais il eſt bon d'obſerver qu'à force de le rectifier ainſi, on le décompoſeroit plutôt que de le priver entierement de ſon huile ; car les alkalis volatils ne tiennent leur volatilité que de cette huile, ainſi elle leur eſt eſſentielle : la preuve que j'en donne, c'eſt qu'avec une huile & un alkali fixe, on peut faire un alkali volatil ; & cela arrive dans le premier procédé de cette opération où l'on obtient plus de ſel volatil,

que l'on n'a employé de ſel ammoniac, parceque l'huile, qu'a perdue ce ſel volatil, s'eſt unie à l'alkali fixe du tartre, & l'a volatiliſé.

Ce ſel, qu'on obtient ainſi ſous une forme concrete, eſt une pure curioſité; puiſque, pour l'employer, il faut le mettre ſous une forme liquide; il eſt par conſéquent égal d'ordonner l'eſprit volatil ammoniac qui contient ce ſel diſſout dans du phlegme, & il ſuffit d'en doubler la doſe : s'il a quelqu'utilité, c'eſt pour les vaporeux qui en portent toujours dans des flacons; &, au cas qu'ils vinſſent à les caſſer, ils ne perdroient point ce ſel, comme ils perdroient l'eau.

AMOME, en grappe. *Amomum racemoſum*, off.

C'eſt un fruit qui a été connu des anciens Grecs, mais qui eſt enſuite demeuré caché pendant pluſieurs ſiecles. Perſonne n'a encore décrit la plante qui le produit. Quelques-uns croient, dit M. Geoffroy, que c'eſt le premier *elettari* décrit dans l'*hortus malabar*. Mais le fruit de l'élettari paroît être au-deſſous des pétales de la fleur, & en avoir été le calyce; les grains d'amome au contraire ſont contenus entre les pétales de la fleur ou les feuilles du calyce, & viennent par conſéquent du piſtil de la fleur.

L'amome eſt compoſé de huit ou dix grains ou follicules diſpoſés en grappe, de couleur blanchâtre, fragile, contenant des grains purpurins, preſque quarrés, d'une ſaveur âcre, d'une odeur très forte, approchant de celle du camphre. On nous l'apporte des grandes Indes.

L'amome inciſe, digere, réſiſte au venin, chaſſe les vents, fortifie l'eſtomac, excite l'appétit, donne de la vigueur & provoque les regles. Quoique le plus ſouvent il entre dans des compoſitions officinales,

on peut cependant le preſcrire en ſubſtance depuis dix grains juſqu'à un demi-gros ou le double, en infuſion.

AMOME (faux) *ou* Siſon. *Voyez AMMI VULGARE.*

AMPHIBIES. *Voyez* ANIMAL (regne).

AMULETTES, *Amuleta.* La matiere des amulettes, chez les anciens & chez le peuple ignorant encore aujourd'hui, étoit tirée des pierres, des métaux, des ſimples, des animaux, & de toutes les ſubſtances naturelles & artificielles. On gravoit ſur les pierres ou ſur les métaux & ſur le bois, dit M. le Clerc, des caracteres, des figures ou des mots qui devoient être diſpoſés en un certain ordre, auſſi bien que ceux que l'on écrivoit ſur du papier. On portoit les amulettes pendus au col avec un fil de lin. Quelquefois ſans rien écrire & ſans tracer aucune figure ſur ces ſubſtances, on les préparoit avec mille cérémonies ſuperſtitieuſes, leſquelles s'obſervoient auſſi dans leur application; on avoit encore ſoin d'obſerver ſi les aſtres étoient favorablement diſpoſés: ces eſpeces d'amulette, dont la vertu dépendoit principalement de l'influence des aſtres, ont été nommés par les Arabes *taliſmans*, c'eſt-à-dire, images.

On faiſoit des amulettes de toutes ſortes de formes, & on les attachoit à toutes les parties du corps. Quelques-uns reſſembloient à une piece de monnoie qu'on perçoit pour les pendre au col avec un fil ou ruban; d'autres étoient faits en anneaux, pour être mis aux doigts ou ailleurs; d'autres comme des braſſelets ou des colliers qu'on portoit aux bras & autour du cou, ou comme des couronnes dont on entouroit la tête.

On peut joindre aux amulettes tous les autres remedes ſuperſtitieux, d'un très grand uſage chez les anciens, & auxquels ils ajoûtoient beaucoup de foi. Il y avoit, par exemple, certains ſimples que l'on ne cueilloit, que l'on ne préparoit, & que l'on n'appliquoit point ſans certaines pratiques, qui d'elles-mêmes ne pouvoient point faciliter l'effet du remede, ni augmenter ſa vertu; en un mot, qui ſembloient tout-à-fait indifférentes, mais ſans leſquelles on prétendoit néanmoins que le remede étoit inutile. Les livres des anciens médecins contiennent pluſieurs deſcriptions de ſemblables remedes qui ſont encore pratiqués aujourd'hui par des empiriques, par de bonnes femmes, & par des gens ſottement crédules. Si nous étions dans un ſiecle moins éclairé & qu'on crut encore aux noueurs d'éguillette, nous rapporterions les ſoins, les attentions, les cérémonies, qu'on a conſeillé pour cueillir une plante, & préparer le malade à être délivré de ſon infortune.

Remarquons auſſi qu'il y avoit encore des amulettes où les charmes ni la ſuperſtition n'avoient point de part, quoique perſonne ne pût rendre raiſon des effets qu'on leur attribuoit, ni de la maniere dont ils agiſſoient. Cette eſpece d'amulette eſt encore aujourd'hui approuvée par divers médecins, quoique d'autres avec raiſon ne veuillent pas y ajouter foi; tels ſont l'ambre jaune porté au cou, le priape de renard, des fils trempés dans certaines liqueurs ou dans le ſang des animaux, &c.....

Le mot d'*amulette* ſignifie remede qui éloigne ou diſſipe : on connoit les *phylacteres* en uſage chez les Juifs; c'en étoit une ſorte : il s'en trouve peut-être encore parmi les chrétiens. On croyoit

que ces remedes étoient des préſervatifs, non-ſeulement contre les maladies provenantes de cauſe naturelle, mais contre les charmes ou les enchantements qui pouvoient être faits dans la vue de nuire.

AMYDON, *Amylum.* Tout le monde connoît l'amydon, & ſçait qu'on le tire du bled, ſans le ſecours de la meule, d'où lui vient ſon nom qui eſt grec. Cette préparation, dit Pline, a été inventée dans l'iſle de Chio.

En médecine il paſſe pour pectoral, rafraîchiſſant & incraſſant; il arrête le crachement de ſang & adoucit l'âcreté de ſa ſéroſité. Auſſi entre-t-il dans la poudre *diatragacanthi frigidi*, & dans pluſieurs autres compoſitions pectorales & rafraîchiſſantes. Dioſcoride dit qu'il eſt bon dans les fluxions des yeux, contre les ulcères & les puſtules. Suivant Oribaze, la boiſſon préparée avec l'amydon eſt bonne dans les fievres qui ſont accompagnées de la diarrhée; on en mettra, ajoute t-il, dix dragmes ſur quatre pintes & demie d'eau, & on les fera bouillir enſemble. Simon Pauli aſſure qu'il a ſouvent arrêté des ſaignements de nez très conſidérables par l'application d'un cataplaſme d'amydon, auquel on ajoutoit le bol d'Arménie & le blanc d'œuf; il l'appliquoit ſur la ſuture coronale juſqu'au bas du front. Les empiriques ont beaucoup vanté l'amydon cuit avec du lait, contre la diarrhée qui ſurvient avec la fievre ou après l'accouchement. Clutton annonce comme un excellent remede la décoction d'amydon employée en forme de lavement dans la diarrhée; & conſeille, lorſque les ſelles ſont ſanglantes & les inteſtins extrémement relâchés, de faire cette décoction fort épaiſſe, & de mettre ſur quatre onces une once de brandevin.

ANACARDE, *Anacardium*, off. *Baladar*, Serap. *Anacardium orientale*, Jonst. Dendrol. *Arbor indica, fructu conoïde, cortice pulvinato, nucleum unicum nullo ossiculo tectum claudente*, Raii Histor. *Œpata*, Rheed. *Avicennia* Linn.

Cet arbre, qui est grand, beau & droit, s'éleve de soixante pieds & en a seize de circonférence: il jette au loin ses branches. Une écorce cendrée couvre son bois qui est blanchâtre. Sa racine est fibrée, rougeâtre, garnie d'une écorce rousse, sans odeur, mucilagineuse, & d'une saveur un peu salée. Ses feuilles, qui ont quelquefois trois coudées d'étendue, sont longues & ovalaires, épaisses, nombreuses, rudes, luisantes, vertes en dessus, un peu cendrées en dessous. Ses fleurs sont petites, ramassées en grappe, blanchâtres, taillées en étoile, soutenues par un calyce verd, découpé en cinq quartiers. Il leur succéde des fruits allongés, plus petits qu'un œuf de poule, d'une saveur acerbe ayant à leur sommet un noyau de la forme d'un cœur, verd dans le commencement, rougeâtre par la suite, & enfin noirâtre, long d'environ un pouce, terminé en une pointe mousse; il renferme sous une double enveloppe fort dure une espece d'amande d'un goût agréable: dans la duplicature de cette enveloppe est un suc mielleux, âcre & brûlant, placé dans les petits creux d'une substance fongueuse.

Les anciens ne connoissoient point les anacardes; ils sont apportés des Indes Orientales; les habitants du pays en mangent; ils ont le goût de la pistache & de la chataigne lorsqu'ils sont récents.

Leur saveur, dit M. Vogel, est douçâtre & agréable, & leur couleur d'un noir brillant. Leur

noyau eſt blanchâtre & revêtu d'une double écorce; cette duplicature, lorſqu'il eſt récent, contient un ſuc mielleux, âcre & cauſtique, dans lequel réſide la principale vertu qu'on lui reconnoit en médecine. M. Linnæus, *mat. med.* 42. convient que les écales de ce fruit ſont cauſtiques; mais il dit que le ſuc mielleux vient d'un autre arbre de même nom, mais dont le caractére eſt tout à fait différent du premier; il appelle anacarde occidental le fruit de celui-ci, & anacarde oriental le fruit de l'autre. L'anacarde échauffe & diviſe les humeurs tenaces: ce qui a déterminé les Arabes à le recommander ſpécialement dans les maladies du cerveau & des nerfs, provenantes de cauſes froides, & comme un vrai ſpécifique pour rétablir la mémoire affoiblie & guérir la paralyſie de la langue & des autres parties. C'eſt dans cette intention qu'on a vanté autrefois la confection anacardine, décorée du beau nom de confection des ſages, mais appellée par C. Hoffman la confection des fous, parceque ſon uſage inconſidérée & fréquent a fait perdre la mémoire à un grand nombre de perſonnes & les a rendues furieuſes. Les anciens aſſurent que les anacardes excitent la fievre. Les Indiens font cuire les ſiliques récentes & les mangent, ainſi que les noyaux, après les avoir ſéparés de l'écorce par le moyen du feu; quant au ſuc mielleux & cauſtique ils s'en ſervent pour brûler les excroiſſances fongueuſes qui s'élevent ſur les plaies & les ulcéres, & pour guérir les dents creuſes & cariées. Ils les emploient auſſi pour détruire les condylomes, les verrues, les dartres vives, & même les écrouelles.

ANALEPTIQUES, *Analeptica medicamenta.* On entend par *analeptiques* les remedes propres

à rétablir les forces diminuées ou abattues. Ainſi on peut mettre dans cette claſſe les balſamiques, les aromatiques, les amers & les aſtringents. Mais dans quelles circonſtances faut-il les employer ? Ce n'eſt pas lorſque la foibleſſe eſt produite pour une maladie particuliere, qu'il eſt néceſſaire de combattre auparavant ; mais lorſque l'abattement des forces vient de l'atonie des parties ſolides à la ſuite de longues maladies, après des travaux exceſſifs de corps & d'eſprit & continués trop long-temps, des veilles immodérées, de grandes évacuations.

Il ne faut point s'imaginer cependant, dit Hoffman, qu'on procurera un rétabliſſement des forces véritable & conſtant par l'uſage des médicaments qui animent la circulation des eſprits & donnent du reſſort aux ſolides : car il y a beaucoup de maladies & ſur-tout des fébriles convulſives où la force & la puiſſance motrice du cœur, des artères & des membranes nerveuſes eſt dans un haut degré, quoique les forces naturelles ſoient languiſſantes & très foibles. La véritable vigueur des forces naturelles dépend donc plutôt pour la très grande partie de la converſion des aliments ſolides & liquides convenables, en ſang & en liqueurs bien conditionnées, où il ſe forme de rechef un fluide qui, ſe ſéparant dans le cerveau, entre dans les muſcles & les membranes nerveuſes par le moyen des nerfs, de qui dépend principalement la vigueur & la fermeté du corps & de toutes ſes parties.

Les nourritures de bon ſuc ſont donc les meilleurs analeptiques ; tels ſont les bouillons gélatineux de viande, de chapons, des os & de leurs moëlles, tirés par la coction dans de l'eau avec

un peu de vin, quelques grains de citron, un peu de sel, de macis & de girofle en poudre, dans un vaisseaux fermé : ceux qui se font avec du pain, de l'eau, du vin & des œufs : la décoction de chocolat dans l'eau ou le lait, le lait d'ânesse, l'eau distillée de gros pain avec des écorces de citron ; & sur-tout le bon vin vieux du Rhin & celui de Hongrie. Il ne faut point employer ces secours alimenteux & nourrissants, pour rétablir les forces pendant la maladie, & lorsque toute la masse du sang & des liqueurs est remplie d'impuretés ; mais dans le déclin des maladies, dans la convalescence, & lorsque les passions de l'ame, de longues veilles, les travaux & fatigues de l'esprit & du corps, ou de grandes hémorrhagies, les ont abattues ou détruites. Il faut même dans ces circonstances user d'un grand ménagement, parceque ces aliments passent promptement dans le sang & qu'ils en augmentent la quantité.

ANANAS. *Ananas, ananasa, Brasilienſibus* nana, *Hiſpaniolam habitantibus* jayama, *Hiſpanis* pinas *dictus.* Ind. orient. part. 6. *Carduus braſilianus, foliis aloës,* C. B.

Sa racine, suivant M. de Jussieu, est composée de plusieurs grosses fibres brunes ; elle pousse de son collet plusieurs feuilles semblables à celles du roseau, longues de deux à trois pieds, de couleur verd gai, quelquefois lavé de pourpre, fermes, creusées en gouttiere, & dentelées de dents aiguës, courtes & roides. Du centre de ses feuilles, s'éleve une tige haute de deux pieds, de la grosseur du doigt, quelquefois d'un pouce de diametre, ferme, cassante, & garnie de quelques feuilles pareilles à celles du bas, mais plus petites. Cette tige

ſoutient, à ſon ſommet, une roſe formée de pluſieurs feuilles très courtes & pointues, de couleur de feu ou de ceriſe, & qui cachent le fruit qui dans la ſuite groſſit peu-à-peu, prend quelque temps après la forme d'une pomme de pin, & enfin ſe trouve chargé de pluſieurs fleurs bleuâtres d'une ſeule piece, à trois pointes, & longues d'un demi-pouce : elles ſont ſoutenues chacune par un embryon qui eſt triangulaire, & qui reſſemble à l'écaille d'une pomme de pin. Cet embryon devient auſſi ferme que la chair du citron, jaunâtre en dehors, blanchâtre en dedans, d'une odeur & d'un goût très agréable, pareil à ceux du meilleur melon, & de l'abricot le plus exquis, donnant un jus aigrelet qui rafraîchit beaucoup. Les ſemences, qu'il renferme, ſont de moitié plus petites que celles d'une lentille, applaties & rouſsâtres. Ces embryons ſont étroitement unis enſemble, & ſont creuſés légerement à l'endroit où poſoit la fleur. Le ſommet de ce fruit eſt garni d'un paquet de feuilles colorées, qui, étant mis en terre, pouſſe & produit une nouvelle plante.

Il y a pluſieurs eſpeces d'ananas qui ont été apportés des Indes orientales, d'où ils ont été tranſplantés en Amérique : on les cultive dans ces deux contrées.

Le vin d'ananas, dit Lémery, eſt propre pour fortifier le cœur, pour réveiller les eſprits; il arrête les nauſées, il excite l'urine. Les femmes enceintes doivent s'en abſtenir, car il les feroit avorter.

J'ai ſouvent, avec les ananas, (dit M. Chevalier, médecin de Paris, en parlant des plantes de Saint-Domingue,) fait de la limonade pour les fievres ardentes & même malignes. On le coupe par

tranches que l'on met dans l'eau avec un peu de ſucre. Je crois qu'il eſt preférable au citron du pays qui eſt fort âcre.

ANCOLIE *ou* Gants de Notre-Dame. *Aquilegia; Aquileia; Aquilina*, off. *Aquilegia ſylveſtris*, C. B. Pin. 144. Inſt. rei herb. 428. *Aquilegia nectariis incurvis*, LINN. *Aquilegia foliis rotundè lobatis*, HALLER. helv. 310.

Sa racine eſt groſſe comme le pouce, blanchâtre, profondément enfoncée en terre, fibreuſe; elle eſt vivace & ſa ſaveur douçâtre. Ses feuilles ſont trois à trois, ſemblables à celles de la grande chélidoine, cependant un peu plus rondes, découpées tout autour, d'un verd de mer en deſſous, d'un verd foncé en deſſus avec une légere teinture de bleu, portées ſur des queues longues & roides. Sa tige, qui s'éleve d'un pied & demi, eſt grêle, rougeâtre & un peu velue. Ses rameaux portent chacun une fleur bleue ou rougeâtre, irréguliere, à pluſieurs pétales. Le piſtil devient un fruit compoſé de quatre ou cinq gaînes droites, membraneuſes, diſpoſées en maniere de tête à une ſeule cavité; elles s'ouvrent par le milieu, & contiennent de petites ſemences ovalaires, noires, luiſantes, qui renferment une petite amande huileuſe.

L'ancolie croît naturellement dans les bois; en la cultivant, elle donne des fleurs de couleur différente. On ſe ſert, en médecine, de ſa racine, de ſes feuilles, de ſes fleurs, & ſur tout de ſa graine.

La ſaveur des fleurs, (ce qu'il faut entendre de celles qui ſont bleues) dit M. Vogel, eſt très agréable & fort douce. Eyſel, *diſſert.* en recommande l'uſage avec les feuilles dans les affections ſcorbutiques de la bouche & des gencives. Elles

adouciſſent & temperent les humeurs âcres; le même Eyſel s'eſt ſervi avec grand ſuccès de ſon ſuc dans la fievre hectique avec toux. Les Eſpagnols, dans la vue de prévenir la formation du calcul, mâchent de l'ancolie tous les jours, le matin, dès qu'ils ſont levés. Linnæus, *mat. med.* 272, croit qu'elle a une qualité un peu vénéneuſe, fondé ſans doute ſur le caractere de cette plante, mais l'expérience ne l'a point démontré. Quant à ſa ſemence, dit M. Vogel, elle eſt noire, très liſſe, & d'ailleurs légerement mucilagineuſe avec un peu d'âcreté. On l'emploie ordinairement pour faciliter l'éruption de la petite-vérole & de la rougeole; on la preſcrit en émulſion ou en poudre, de deux heures en deux heures, à la doſe de demi-gros pour un adulte. On la recommande contre l'ictere, & pour hâter l'accouchement.

ANE. *Aſinus*, off. *Equus caudâ extremo ſetoſâ*, Linn.

On diſtingue aiſément au premier coup d'œil, dit M. Daubenton, l'âne, du cheval; on ne confond jamais ces animaux, quand même on en verroit deux qui ſeroient préciſément de la même taille & de la même couleur: cependant, lorſque l'on conſidere en détail les différentes parties extérieures du corps de l'âne, & qu'on les compare à celles du cheval, on trouve dans la plûpart de ces parties tant de rapports & une reſſemblance ſi parfaite, qu'on eſt ſurpris que leur enſemble paroiſſe ſenſiblement différent de l'enſemble des parties du cheval: & de même, ſi l'on vient à ouvrir le corps de l'âne, à développer ſes entrailles & à dépouiller ſon ſquelete, on croit reconnoître toutes les parties intérieures du cheval. Si l'on ne regarde qu'au dedans de ces deux animaux, plus on les

obſerve, plus on les compare l'un à l'autre, plus on eſt tenté de les prendre pour des individus de la même eſpece; & même les différences, que l'on trouve entre quelques-unes des parties de l'extérieur, ne prouveroient rien de contraire; car les caracteres ſpécifiques, que l'on attribue communément à l'âne, & qui conſiſtent en ce qu'il a les oreilles & la queue plus longues, & la criniere plus courte que le cheval, & en ce que ſa queue n'eſt garnie de crins qu'à l'extrémité, ne ſont pas des caracteres eſſentiels, puiſque nous trouvons toutes ces différences portées au plus haut point dans différentes races d'autres animaux.

Les dénominations des parties extérieures du corps du cheval appartiennent de droit à celles de l'âne : puiſqu'il eſt compoſé des mêmes parties que le cheval. Cependant il faut remarquer que l'âne n'a point de châtaignes dans les jambes de derriere, mais il y en a des veſtiges ſur les jambes de devant qui ſont placés à peu près dans le même endroit, que les châtaignes du cheval : ces veſtiges ſont marqués par une peau noire & dégarnie de poil, ſans qu'il paroiſſe aucune matiere de corne; ont voit auſſi ſur la partie inférieure & poſtérieure des boulets de chaque jambe, un petit diſque de peau noire & ſans corne, qui ſemblent repréſenter la trace des ergots du cheval.

La couleur la plus commune dans les ânes eſt le gris de ſouris; il y en auſſi de gris luiſant, & de gris mêlé de taches obſcures. Les oreilles ſont bordées de noir, & pour ainſi dire tachées de cette couleur ſur la baſe au dehors & à la pointe; le reſte eſt d'un gris mêlé de roux. Il y a une longue raie noire qui s'étend depuis le toupet tout le long de la criniere; elle paſſe ſur le garrot, & ſuit la colonne vertébrale

vertébrale dans toute ſa longueur, & le tronçon de la queue juſqu'à l'extrémité : une autre bande de la même couleur traverſe la raie ſur le garrot, & deſcend de chaque côté à peu près juſqu'au milieu des épaules; la partie antérieure de la raie eſt ſur les crins du milieu du toupet & de la criniere leſquels ſont noirs; la face antérieure de la queue eſt de cette même couleur. Dans preſque tous les ânes, le dedans des oreilles, le canal, le goſier, le poitrail, le ventre, les flancs & la face intérieure des bras & des cuiſſes, ſont blancs; ou ſi ces parties ne ſont pas blanches, elles ont au moins une teinte de blanc ſale ou de couleur moins foncée que le reſte du corps. La plûpart des ânes ont auſſi un cercle blanc ou blanchâtre autour des yeux, & le bord extérieur de ce cercle eſt le plus ſouvent d'une couleur rouſsâtre, qui ſe délaie & s'étend peu-à-peu à meſure qu'elle s'éloigne du cercle blanc.

En comparant l'âne au cheval pour la figure & pour le port, on reconnoît que l'âne a la tête plus groſſe à proportion du corps que le cheval, les oreilles beaucoup plus allongées, le front & les tempes garnis d'un poil plus long, les yeux moins ſaillants & la paupiere inférieure plus applatie, la levre ſupérieure plus pointue & pour ainſi dire pendante, l'encolure plus épaiſſe, le garrot moins élevé, & le poitrail plus étroit & preſque confondu avec le goſier; le dos eſt convexe : en général l'épine eſt ſaillante dans toute ſon étendue juſqu'à la queue; les hanches ſont plus hautes que le garrot; la croupe eſt plate & avalée; enfin la queue eſt dégarnie de crin depuis ſon origine environ juſqu'aux trois quarts de ſa longueur. Au reſte, l'âne eſt très reſſemblant au cheval, ſur-tout pour les jambes de devant; car, par celles de derriere,

la plûpart des ânes paroiſſent *crochus*, ou *jarretés* ou *clos du derriere*.

Une groſſe tête, un front & des tempes chargés de poils longs & touffus, des yeux éloignés l'un de l'autre & enfoncés, & un muſeau renflé vers ſon extrémité, donnent à l'âne un air de ſtupidité & d'imbécillité, au lieu de l'air de douceur & de docilité qui paroît dans le cheval.

Après avoir développé l'intérieur, on eſt étonné de la grande reſſemblance qui ſe trouve entre l'organiſation & la conſtitution de l'âne & celles du cheval. C'eſt ce qui fait dire à M. de Buffon, qu'à conſidérer l'âne avec des yeux attentifs, & dans un aſſez grand détail, il paroît n'être qu'un cheval dégénéré. Mais, comme la nature ne contient que des individus, l'âne eſt un âne, & n'eſt point un cheval dégénéré, un cheval à queue nue; il n'eſt ni étranger ni intrus, ni bâtard; il a, comme tous les autres animaux, ſa famille, ſon eſpece & ſon rang. Comme le cheval, il eſt trois ou quatre ans à croître, & comme lui, il vit auſſi vingt-cinq ou trente ans: mais en général ſa ſanté eſt bien plus ferme que celle du cheval; & il n'eſt pas ſujet à beaucoup près à un auſſi grand nombre de maladies. On ne peut guere douter que tous les ânes ne ſoient originaires des climats chauds; Ariſtote aſſure qu'il n'y en avoit point de ſon temps en Scythie, ni dans les autres pays ſeptentrionaux qui avoiſinent la Scythie, ni même dans les Gaules dont le climat, dit-il, ne laiſſe pas d'être froid; & il ajoute que le climat froid, ou les empêche de produire, ou les fait dégénérer; & que c'eſt par cette derniere raiſon que, dans l'Illyrie, la Thrace & l'Epire, ils ſont petits & foibles: ils ſont encore tels en France, quoiqu'ils y ſoient déja aſſez anciennement naturaliſés.

La chair de l'âne domeſtique n'eſt pas d'uſage en aliment; elle eſt de mauvais goût, & ſe digere difficilement; mais celle de l'ânon eſt aſſez tendre & n'eſt pas déſagréable.

Les parties de l'âne qu'on emploie en médecine, ſont : l'ongle du pied, l'urine, la fiente, le ſang d'ânon, & le lait d'âneſſe.

Comme l'ongle du pied de l'âne contient beaucoup de ſel volatil, il convient dans les maladies du cerveau, les maladies ſpaſmodiques, les convulſions, l'épilepſie : il ſe ſubſtitue au pied d'élan, & ſe prépare de même, c'eſt-à-dire, qu'on le réduit en poudre, ou qu'on le calcine en blancheur; ſa doſe eſt depuis un ſcrupule juſqu'à un gros, qu'on fait prendre au malade pendant trente ou quarante jours dans une eau céphalique : il eſt encore employé pour les engelures & les gerſures de la peau; en le brûlant & en faiſant recevoir ſa vapeur, il calme les accès vaporeux.

Dale dit que l'urine d'âne eſt un remede ſouverain dans les maladies des reins; qu'appliqué extérieurement elle guérit la gratelle; qu'elle efface les verrues, & détruit les calloſités; qu'elle eſt utile dans l'atrophie, la paralyſie & les douleurs de la goute.

Sa fiente s'emploie comme aſtringent, pour arrêter les hémorrhagies. Celle du mois de Mars eſt, dit on, préférable; on la fait ſécher, & on la réduit en poudre; on en met infuſer deux gros dans une boiſſon aſtringente, qu'on paſſe à travers un linge, ou on en ordonne un gros en ſubſtance. On en fait même un ſyrop pour que le remede ſoit moins déſagréable & moins dégoutant. Voici un moyen donné par Ettmuler pour arrêter l'hémorrhagie du nez : on péſera ſix onces de fiente d'âne

& autant de mouſſe de chêne, on fera ſécher le tout au ſoleil ou au four, pour le réduire plus aiſément en poudre; on la reſpire comme du tabac. Les vapeurs de la fiente brûlées opérent le même effet.

Toute la vertu du ſang d'ânon conſiſte dans le ſel volatil qu'il contient abondamment; il paſſe pour ſpécifique dans le délire, la mélancholie & la manie. C'eſt au printemps qu'on recueille ce ſang; on ſaigne l'animal derriere l'oreille, on reçoit au ſortir de la veine le ſang ſur du linge blanc qu'on laiſſe ſécher au ſoleil ou au four; dans le beſoin, on fait infuſer environ trois pouces de cette toile en longueur & deux en largeur, dans ſix onces de décoction chaude de mouron à fleurs rouges, ou de ſommités de mille-pertuis; la toile retirée, on diviſe la liqueur en trois doſes, entre leſquelles on met ſix heures d'intervalles, obſervant que le malade ſoit bien couvert en attendant la ſueur qui doit ſurvenir. Ce remede peut ſe réitérer deux ou trois jours; mais ſon uſage doit avoir été préparé par les remedes généraux. On a donné avec ſuccès, dit Hoffmann, (*med. ſyſtem. tom.* iv, *part.* iv, *pag.* 218,) le ſang d'âne dans l'eau de méliſſe & du vinaigre aux maniaques, ſur-tout à ceux qui ſont devenus tels à la ſuite d'une autre maladie, *A. N. C. vol.* viij, *app. p.* 1.

Quant au lait d'âneſſe d'un ſi grand uſage en médecine, *voyez* LAIT D'ANESSE.

On a dit que la chair d'âne étoit très bonne pour la phthiſie & la lepre; les Chinois préparent avec la peau d'ânon & le mercure un remede pour la phthiſie; on l'a éprouvé à Paris ſans ſuccès.

On ne croit plus que les teſticules d'âne ſoient un ſpermatopée.

ANÉMONE ; *Anemone*. Genre de plante à fleur en roſe, ſuivant Tournefort, compoſée de pluſieurs pétales diſpoſés en rond ; du milieu, s'eleve un piſtil qui devient un fruit oblong, à l'axe duquel ſont attachées pluſieurs ſemences enveloppées d'une coiffe le plus ſouvent lanugineuſe.

Voici la deſcription qu'en donne Lémery : l'anémone pouſſe de ſa racine des feuilles preſque rondes ſemblables à celles du cyclamen, ou à celles de la mauve, ou à celles du géranium, ou à celles de la ſanicle ; larges dans certaines eſpeces, petites dans d'autres ; découpées, les unes profondément, les autres plus légerement ; toutes attachées à des queues : il s'éleve, du milieu de ſes feuilles, de petites tiges nues juſqu'à environ leur moitié, garnies en cet endroit de trois feuilles diſpoſées en collet. Ces tiges ſoutiennent en leur ſommet chacune une belle fleur, large, ronde, à pluſieurs pétales diſpoſés en roſe, ſimple ou double, jaune ou blanche, ou purpurine, ou incarnate, ou bleue, ou rouge, ou violette, ou diverſifiée de pluſieurs couleurs, ornée quelquefois d'une touffe qu'on appelle vulgairement la pluche. Quand la fleur eſt paſſée, il paroît un fruit le plus ſouvent oblong, renfermant pluſieurs ſemences couvertes d'une coiffe ordinairement cotoneuſe : ſa racine eſt tubéreuſe ou noueuſe garnie de fibres.

Cette plante, qui ſe cultive dans les jardins, a une très grande quantité d'eſpeces & de variétés ; l'anémone ſauvage croît dans des lieux élevés & montagneux.

Les anciens ont dit que les anémones étoient excellentes dans les douleurs de tête & les inflammations : ils les employoient auſſi dans les maladies de la matrice ; ils les donnoient pour faire venir

le lait aux nourrices; il les faiſoient prendre en infuſion, ou les appliquoient avec un morceau de laine ſur les parties naturelles des femmes, pour provoquer les régles. Leurs racines mâchées excitent la ſalive, & procurent l'excrétion des phlegmes, & entretiennent les dents ſaines. Leur décoction eſt bonne auſſi contre les inflammations des yeux. M. Lémery leur attribue ces mêmes vertus, puiſqu'il dit qu'elles ſont déterſives, apéritives, inciſives, vulnéraires, deſſiccatives; qu'on les emploie dans les errhines, dans les collyres, pour les ulceres des yeux; mais il ajoute qu'on ne s'en ſert guere qu'extérieurement

ANETH. *Anethum*, off. *Anethum hortenſe*, C. B. P. 147. Tourn. Inſt. rei herb. *Anethum fructu compreſſo*, Linn.

Sa racine eſt grêle, unique, blanche, fibrée. Sa tige, qui s'éleve d'un pied & demi, eſt ferme & branchue. Elle reſſemble au fenouil par ſes feuilles, leſquelles cependant ſont plus petites, verdâtres, d'une odeur forte. Ses fleurs ſont en roſe, & naiſſent à l'extrémité de la tige, en paraſol; elles ſont compoſées de cinq pétales jaunes. Le calyce devient un fruit qui renferme deux graines d'un jaune pâle, olivaires, applaties, à trois cannelures.

L'aneth ſe cultive dans les jardins, & fleurit en été. Quoique ſon odeur ſoit un peu forte, elle eſt cependant agréable & ſuave. Il eſt ſtomachique & carminative, vertus qu'il doit à une huile éthérée qu'il contient. Les feuilles récentes ſont préférables à celles qui ſont ſéchées. On fait cuire les ſommités dans de l'huile d'olives, on ſe ſert avec ſuccès de cette décoction dans les clyſteres & les injections. L'aneth aide auſſi à la digeſtion, guérit

le hoquet, arrête le vomiſſement; excite les urines, les regles, & augmente la ſécrétion du lait dans les nourrices. A l'extérieur, il eſt réſolutif & maturatif.

Sa ſemence abonde en une huile éthérée âcre, dans laquelle conſiſte ſa vertu anodyne, carminative & ſtomachique. On l'ordonne juſqu'à un gros. C'eſt une des quatre ſemences carminatives majeures. Pilées & appliquées ſur le front & les tempes des enfants, elles leur procurent le ſommeil.

On tire de toute la plante une eau qui poſſede les mêmes vertus, mais plus foibles.

ANGÉLIQUE. *Angelica ſativa*, C. B. Pin. 155. *Imperatoria ſativa*, TOURNEF. *Radix Spiritûs-Sancti agyrtarum*, C. HOFFM. *Angelica foliorum impari lobato*, LINN.

Sa racine eſt groſſe de trois doigts; elle a beaucoup de fibres; elle eſt noire & ridée à l'extérieur, blanche intérieurement, molle, pleine de ſuc, âcre, amere, & répandant une odeur aromatique très agréable. Sa tige eſt haute de plus de deux coudées, creuſe & branchue. Ses feuilles ſont grandes ſemblables à celles de l'ache des marais, mais plus aiguës. Ses fleurs ſont en ombelle, blanches, à cinq pétales diſpoſés en roſe. Le calyce devient un fruit compoſé de deux graines oblongues, cannelées, environnées d'un aîle petite & comme feuillée.

Cette plante croît ſur les Alpes, ſur les Pyrénées, en Bohême; elle ſe cultive dans les jardins.

Toute la plante eſt aromatique, dit M. Vogel; elle contient une réſine gommeuſe âcre, & une huile ſubtile. Sa racine échauffe, fortifie, inciſe & diviſe puiſſamment la pituite; ce qui l'a fait regarder comme très propre & très ſalutaire dans

toutes les maladies qui proviennent de ſon épaiſſiſſement, ſur-tout dans l'aſthme, la toux humide, la colique venteuſe, les fievres intermittentes & les affections cachectiques. C'eſt avec raiſon que H. Grube l'a miſe parmi les ſecrets de médecine qui doivent être publiés. Les Lappons en font uſage comme d'un remede infaillible contre les tranchées & l'anorexie. On la met auſſi au nombre des maſticatoires. On lui attribue encore d'autres vertus, ainſi qu'à ſes ſemences, comme d'être alexipharmaques, d'exciter l'urine, & de favoriſer l'écoulement des regles & des lochies : elle entre dans preſque toutes les compoſitions alexiteres. On confit ſa racine, dont on mange pour corriger la puanteur de la bouche. On calme la douleur cauſée par une dent cariée, en y inſérant un peu de coton imbibé d'eſſence de racine d'angélique.

ANGUILLE. *Anguilla*, off. *Anguilla omnium auctorum*, ἔγχελυς *Græcis*, Raii. *Muræna unicolor, maxillâ inferiore longiore*, Artedi. Linn.

L'anguille a la tête petite à proportion du corps, antérieurement applatie, plus arrondie poſtérieurement; le corps long, un peu applati ſur les côtés, principalement depuis l'anus juſqu'à la queue, gliſſant, couvert d'écailles très fines & preſqu'imperceptibles; la mâchoire inférieure plus allongée que la ſupérieure. Ses yeux, placés aux côtés de la tête, ſont petits, ronds, couverts d'une peau aſſez épaiſſe & peu tranſparente; l'iris eſt obſcurément rougeâtre, & la prunelle petite, ronde, noirâtre. Les mâchoires, tant l'inférieure que la ſupérieure, ſont armées de pluſieurs rangées de petites dents. Les narines, près du bout du bec; deux petites ouïes; trois nageoires, dont deux petites près de la tête en deſſous & une au dos,

laquelle commençant vers le tiers de ſa longueur, tourne autour de l'extrémité poſtérieure, & finit près de l'anus qui eſt environ au milieu du corps. Tout le deſſus du corps & les nageoires ſont d'un brun noirâtre; le ventre eſt jaune-blanchâtre. Ce poiſſon eſt vivipare.

L'anguille ſe trouve indifféremment dans les eaux vives, & les eaux dormantes; elle nage preſque toujours au fond de l'eau où elle trouve ſa nourriture.

Sa chair eſt tendre, molle & d'un goût agréable; mais elle eſt de difficile digeſtion. Les perſonnes, qui ont l'eſtomac délicat, doivent s'en abſtenir, ainſi que ceux qui ſont attaqués de la goutte & de la pierre, & ceux qui ont des obſtructions.

Vanhelmont dit que pluſieurs regardent le foie de l'anguille comme ſpécifique dans les accouchements difficiles pour hâter l'expulſion du fœtus, ou celle de quelque portion du placenta reſtée dans la matrice : on le fait ſécher, & on le donne en poudre, à la doſe d'un demi-gros, ou d'un gros dans du vin ou du bouillon. Sa peau, réduite en mucilage, a les vertus de la colle de poiſſon, c'eſt-à-dire, qu'elle eſt émolliente & réſolutive; ſéchée & miſe en poudre, & bue dans du vin ou autre liqueur convenable, elle eſt très diurétique : on recommande, contre les douleurs de la goutte, la peau récente d'une anguille comme un excellent remede, en l'appliquant au-deſſus du genou en forme de jarretiere. De toutes les graiſſes, celle de ce poiſſon eſt la plus fondante, émolliente & adouciſſante; on la vante contre la ſurdité & les maux d'oreilles.

ANHIMA. *Aquila aquatica cornuta*, Hiſt. nat. France équin. *Kamichy inſularibus.* JONSTON. Sui-

vant ce naturaliſte, c'eſt un oiſeau de rapine & aquatique du Bréſil, plus grand qu'un cygne. Sa tête n'eſt pas plus groſſe que celle d'un coq; ſon bec eſt noir & recourbé vers le bout; ſes yeux ſon beaux, de couleur d'or, entourés d'un cercle noir, ayant la prunelle noire; il s'éleve deſſus ſa tête vers le haut du bec, une corne groſſe comme une des plus groſſes cordes à violon, & longue de plus de deux doigts, courbée en ſon extrémité, ronde & blanche comme un os, entourée de petites plumes très courtes, blanches & noires : ſon col eſt long de plus de ſept doigts, & ſon corps de preſque un pied & demi; ſes aîles ſont grandes & de différentes couleurs, dit Ray, *ſynopſ. meth. av. pag.* 96. Son goſier & la partie ſupérieure du col ſont noirs; le bas & la poitrine ſont couverts de plumes blanches, noires & cendrées. Il a le bas du ventre blanc; le dos & les côtés avec la queue & les aîles, ſont noirs, excepté les extrémités. Sa queue eſt longue de dix doigts, & large comme celle de l'oie; ſes pieds ont chacun quatre doigts armés d'ongles; ſa voix eſt forte, criant *vi hu, vi hu.* On ne le trouve jamais ſeul. La femelle eſt toujours accompagnée du mâle; &, quand l'un des deux meurt, l'autre le ſuit de près. Cette deſcription eſt celle de la femelle; le mâle eſt une fois plus gros; celle-la fait ſon nid de boue, en forme de four, dans des troncs d'arbre & ſur la terre.

La corne de cet oiſeau, dit Lémery, eſt regardée comme un bon remede pour réſiſter au venin, pour les ſuffocations de la matrice & pour hâter l'accouchement. On la met infuſer douze heures dans du vin qu'on fait boire à la femme en travail.

ANIL. *Anil*, Acost. Garz. *Nil* ou *Anil*, Cam. *Agnil* Indorum. *Annil* ſive *Indigo*, *Gali* ſive *Nil*, *herba roriſmarini facie*, Linsc. 4. part. Ind. orient.

Plante du Bréſil qui a environ deux pieds de haut, dit Pomet, reſſemblant au romarin, garnie de feuilles rondes, d'un verd tirant ſur le brun par deſſus, & argenté par deſſous & aſſez épaiſſes; ſes fleurs ſont ſemblables à celles des pois, de couleur rougeâtre; elles ſe changent en une gouſſe longue & recourbée en forme de faucille, laquelle renferme une petite ſemence de couleur olive, & ſemblable à celles des raves.

Toute la plante a un goût piquant & amer. On en tire l'inde & l'indigo.

L'inde eſt une fécule que l'on extrait des ſeules feuilles de l'anil, par le moyen de l'eau & de l'huile d'olives : il ſert pour la teinture.

L'indigo eſt auſſi une fécule tirée de l'anil, il ne differe de l'inde, qu'en ce qu'il eſt fait de toute la plante, c'eſt-à-dire, des tiges & des feuilles; il n'eſt employé que pour la teinture.

Lémery dit que cette plante eſt vulnéraire; qu'elle déterge & mondifie les vieux ulceres, étant appliquée deſſus en poudre; que l'on s'en ſert auſſi en frontal pour les douleurs de tête.

On lit, dans les *mémoires de l'Académie ann.* 1718, que ſa racine, miſe en décoction, eſt propre contre la colique néphrétique; que ſes feuilles, pilées & macérées dans de l'eau, & appliquées ſur le ventre, operent un merveilleux effet dans la ſuppreſſion d'urine; & qu'elles ſoulagent les douleurs de tête, lorſqu'on s'en ſert en forme de cataplaſme.

ANIMAL (regne.) *Animale regnum.* Les phyſiciens ont fait, des corps naturels, trois claſſes,

connues ſous le nom de REGNE MINÉRAL, REGNE VÉGÉTAL, REGNE ANIMAL. *Lapides creſcunt;* (dit M. Linnæus) *vegetabilia creſcunt & vivunt; animalia creſcunt, vivunt & ſentiunt.*

Les animaux, dit M. de Buffon, ſont beaucoup plus répandus que les végétaux : les uns habitent la ſurface, les autres l'intérieur de la terre; ceux-ci vivent au fond des mers; ceux-là les parcourent à une hauteur médiocre. Il y en a dans l'air, dans l'intérieur des plantes, dans le corps de l'homme & des autres animaux, dans les liqueurs même, & dans les pierres, que l'on découvre à la faveur du microſcope. Ainſi le mot animal ne paroît pas ſeulement appartenir aux quadrupedes & aux autres bêtes qui paroiſſent avoir de l'intelligence & de la volonté, qui ſont plus compoſés de chair & de ſang, qui ont des ſexes & la faculté de ſe produire, qui cherchent & prennent leur nourriture, mais encore à des êtres qui paroiſſent n'avoir aucune intelligence, aucune volonté, aucun mouvement progreſſif, & qui n'ont de l'animal que la faculté de ſe produire. Un inſecte, en ce ſens, doit être moins animal qu'un chien; une huitre eſt encore moins animal qu'un inſecte; une ortie de mer, ou un polype d'eau douce l'eſt encore moins qu'une huitre; &, comme la nature va par nuances ſenſibles, nous devons trouver des êtres qui ſont encore moins animaux qu'une ortie de mer ou un polype.

On diviſe le REGNE ANIMAL en ſix claſſes.

1°. Les quadrupedes.
2°. Les oiſeaux.
3°. Les amphibies.
4°. Les poiſſons.
5°. Les inſectes.
6°. Les reptiles.

L'homme doit occuper, ſans contredit, la pre-

miere place dans ce regne ; *voyez* le mot HOMME où il ſera parlé des différentes parties qui entrent dans l'uſage médicinal.

I. Les quadrupedes ſont des animaux vivipares, couverts de poils, & qui marchent ſur quatre pieds.

II. Les oiſeaux ſont en très grand nombre : les naturaliſtes en ont fait un infinité de claſſes. Cet animal, qui peut ſe ſoutenir dans l'air, eſt cependant terreſtre, puiſqu'il mange à terre, & y couche ; ou ce qui revient preſqu'au même, ſur une branche d'arbre. C'eſt une choſe très curieuſe d'examiner la façon dont ils reſpirent, leurs doubles poûmons, l'induſtrie avec laquelle ils conſtruiſent leurs nids. Ainſi que parmi les quadrupedes, il y a des oiſeaux qui fourniſſent des aliments ; d'autres des aliments & des médicaments ; d'autres ne fourniſſent ni l'un ni l'autre.

III. Les amphibies vivent également dans l'eau & ſur la terre ; ils ſont cependant plus ſouvent dans l'eau, ils y font leurs petits qui au commencement ſont de véritables poiſſons, & par la ſuite deviennent amphibies. On ne connoît pas encore bien la ſtructure du cœur de ces animaux qui fait qu'ils peuvent reſpirer, ou ne pas reſpirer : il faut qu'il y ait une organiſation particuliere, une communication d'une oreillette à l'autre, & peut-être une ſeule oreillette.

IV. Les poiſſons ſont des animaux qui vivent dans l'eau, ils n'ont point de reſpiration ; apparemment que chez eux l'organiſation du cœur eſt comme dans le fœtus ; ils ſont fort ſtupides, furieux, gourmands, n'ont point d'extrémités pour la plûpart ; ils ont le toucher peu ſenſible ; ils varient beaucoup en grandeur.

Les naturaliſtes les ont diviſés en poiſſons de riviere & de mer; les poiſſons de mer, en écailleux & non écailleux; les premiers, en ceux qui ont des écailles proprement dites, ou des coquilles; les derniers, en ceux à coquille double & ceux à coquille ſimple.

Les aliments tirés des poiſſons ſont en grand nombre, de facile digeſtion, fourniſſant peu de ſucs; mais ils ſont ſujets à ſe rancir, ſur-tout dans les eſtomacs chauds.

V. Les inſectes ſont des animaux compoſés de pluſieurs ſegments; on leur a ſans doute donné ce nom, à cauſe des coupures qu'ils ont en grand nombre, & qui ſéparent les parties les unes des autres, leſquelles ne paroiſſent unies enſemble que par un filet; cette claſſe eſt très nombreuſe & très variée.

VI. On appelle reptiles tous les animaux qui rampent, tels ſont les ſerpents, les couleuvres, les viperes, &c. Il y a de petits animaux qui ont le corps, ou du moins quelque partie du corps capables d'un mouvement de contraction & d'extenſion; de ſorte que ce corps, ou cette partie du corps, peut occuper plus ou moins d'eſpace à volonté; ils n'ont ni antennes, ni pieds, ni ſtigmates : on leur a donné le nom de *vers*.

On ne trouvera dans cet ouvrage, chacun en ſon rang, que les animaux dont on tire avantage pour la guériſon des maladies.

ANIMÉ (gomme.) Quelques auteurs ont confondu mal-à-propos la gomme animé avec le copal : ce ſont cependant deux ſubſtances bien différentes.

On en diſtingue de deux ſortes, l'une orientale & l'autre occidentale.

L'ANIMÉ D'ORIENT ou d'Ethiopie, *Aniimum* &

Animum des Portugais, qu'on a tort d'appeller *gomme*, eſt une réſine tranſparente, en gros morceaux de différente couleur, tantôt blancs, tantôt rouſſâtres, tantôt bruns & ſemblables en quelque façon à la myrrhe; quand on la brûle, elle répand une odeur agréable. Elle ſe trouve rarement dans les boutiques aujourd'hui, ſans doute parcequ'ils eſt plus aiſé d'avoir celle d'occident qu'on lui ſubſtitue.

L'ANIMÉ D'OCCIDENT, Animé occidental, réſine de Courbaril; *Joticacica & Jetaïcica, Braſilienſibus*, eſt une réſine blanche, qui tire un peu ſur la couleur de l'encens ou d'un blanc citrin; tranſparente, plus huileuſe que la réſine copal, & qui n'eſt pas ſi blanche ni ſi luiſante que l'orientale; d'une odeur très ſuave & très agréable, & ſe conſumant facilement ſur les charbons ardents.

Cette réſine, qu'on apporte du Bréſil, des iſles de l'Amérique & d'Eſpagne, découle d'un arbre nommé *Arbor ſiliquoſa ex Virginia, lobo fuſco, ſcabro*, C. B. Pin. 404. *Jetaïba*, PISON. 122. MARCG. 101. *Arbor Braſilienſis ſiliquoſa & gummifera, gummi anime ſimili, lobus ex Wingandecaow*, J. B. 1. 2. 436. *Courbaril bifolia, flore pyramidato*, PLUMM. n. pl. am. gen. 49. Cet arbre eſt un des plus élévés de l'Amérique; il eſt couvert d'une écorce épaiſſe, raboteuſe, ridée & de couleur de châtaigne, tirant ſur le noir; le bois intérieurement eſt dur, & preſque rougeâtre. Ses branches, qui s'étendent au loin, portent des feuilles fort ſemblables à celles du laurier, pointues à leur ſommet, arrondies à leur baſe, d'un verd gai, luiſantes, paroiſſant percées comme celles du millepertuis, ou plutôt tranſparentes, en les obſervant à la lumiere; d'une ſaveur un peu acerbe. Ses

fleurs, qui ſortent du ſommet des petites branches, ſon papillonnacées, tirant ſur le pourpre, ramaſſées en pyramide. Leur piſtil devient un fruit, ou une gouſſe longue d'environ un pied, large de deux pouces; le dedans eſt rempli de fibres parſemées d'une farine jaunâtre, douce & aſſez agréable au goût: entre ces fibres ſont plongées & renfermées quatre ou cinq graines fort ſemblables à des pignons doux, mais quatre fois plus grandes, couvertes d'une petite peau d'un brun clair.

De cet arbre aſſez commun dans les iſles de l'Amérique, découle une larme ou réſine tranſparente, qui ſe diſſout entierement dans l'eſprit de vin bien rectifié, ſi on en excepte peu de recréments terreux; les menſtrues aqueux n'en peuvent tirer que peu de choſe. La diſſolution jaune ſpiritueuſe a une odeur balſamique, douce, & ſe trouve d'un goût mêlé d'âcre, légerement amer & balſamique. L'infuſion dans l'eau eſt d'un jaune pâle; &, quoiqu'elle ait l'odeur ſpécifique de l'animé, elle ne contient que quelques particules huileuſes ſpiritueuſes qui ſe ſont ſéparées dans la digeſtion. Il s'y trouve peu d'huile ſubſtancielle éthérée; par conſéquent on n'en tire pas, à moins qu'on n'en faſſe diſtiller une grande quantité à la fois.

On ne l'emploie que rarement, ou pour mieux dire, jamais intérieurement, parcequ'elle ne peut ſe diſſoudre dans l'eſtomac; on s'en ſert donc ſimplement dans des remedes extérieurs, comme en fumigations, dans les maſſes odorantes, les onguents, les baumes, les emplâtres qui ont une vertu fortifiante, nervine, céphalique, anti-catarrhale & vulnéraire; d'autres fois, on la mêle aux eſpeces qui entrent pour les fumigations utérines contre la ſtérilité, les flueurs blanches, & la ſuppreſſion chronique

nique des regles. Son uſage extérieur, dans les rhumatiſmes provenants de cauſe froide, eſt utile ſous la forme d'emplâtres, ou en parfum. Elle convient encore dans la paralyſie des membres, & dans la léſion des parties nerveuſes & tendineuſes, dans la goute, les luxations.

ANINGA IBA; PISONIS & MARCG. *Arbor braſilienſis aquatica, folio nymphææ, fructu reticulato, pulpa alba humida.* ARUM *de Plumier.*

Cette plante, dit Ray, croît dans l'eau à la hauteur de cinq à ſix pieds, & ne pouſſe qu'une ſeule tige fort caſſante, diviſée par des eſpeces de nœuds, de couleur de cendre comme celle du coudrier. De ſes extrémités, ſortent des feuilles larges, épaiſſes & liſſes, d'un beau verd, de la même figure à peu près que celles du nénuphar ou de la ſagittale, garnies d'une côte très ſaillante d'où partent des fibres tranſverſales. Chaque feuille eſt portée ſur ſon pédicule plein de ſuc, d'environ un pied de long. D'entre les aiſſelles des feuilles, ſort une fleur grande, concave, compoſée d'une ſeule feuille d'un jaune pâle, avec un piſtil jaune dans le milieu; il lui ſuccede un chaton qui ſe change en un fruit de la figure & de la groſſeur d'un œuf d'autruche, verd & plein d'une pulpe blanche & humide, qui acquiert, lorſqu'elle eſt mûre & ſéche, une ſaveur farineuſe. On s'en nourrit, dans le Bréſil, en temps de famine; mais elle eſt dangereuſe, lorſqu'on en uſe avec excès, parcequ'étant auſſi froide & auſſi venteuſe que le champignon de la mauvaiſe eſpece, elle peut cauſer la ſuffocation.

ANINGA, *ſimpliciter dicta*, J. PISONIS. Cette autre eſpece croît dans le même endroit & à la même hauteur que la précédente, dit Ray. Elle pouſſe auſſi une tige qui en jette pluſieurs autres

épaiſſes, liſſes & rouſsâtres, pareilles à celles du platane, d'où ſortent des feuilles grandes, oblongues, parſemées d'un grand nombre de nervures. Elle ne donne qu'une ſeule fleur blanche qui ſe change en un fruit extraordinaire qui eſt d'abord verd, enſuite de couleur cendrée tirant ſur le jaune, oblong, épais, compacte, couvert d'une eſpece de grain. Les naturels du pays en uſent au défaut d'autre nourriture.

Ces deux eſpeces d'aninga ont une racine bulbeuſe dont on fait plus d'uſage en médecine, que des feuilles & des fruits. Comme elle eſt compoſée de parties extrêmement ſubtiles, & propres pour les obſtructions, les naturels de pays, de même que les Portugais, l'emploient à différents uſages. On en met dans les fomentations contre les tumeurs & les obſtructions des reins & des hypochondres. L'huile, qu'on en tire par expreſſion, paſſe pour être très ſalutaire dans les mêmes maladies, & l'on s'en ſert au défaut de celle de nénuphar & de caprier. Une fomentation chaude, faite avec la décoction de la racine dans de l'urine, renouvellée pluſieurs fois, appaiſe les douleurs de la goute, ſoit qu'elles ſoient récentes ou invétérées.

ANINGA-PERI, *Piſon.* Plante qui croît abondamment dans les bois, & qui porte une fleur blanche à laquelle ſuccedent de petites grappes ſemblables aux baies de ſureau, mais d'une couleur azur tirant ſur le noir. Ses feuilles ſont cotonneuſes, de figure ovale, d'un verd ſale, fort agréables à la vue, douces au toucher, ayant la même odeur que l'ortie, parſemées d'un grand nombre de nervures épaiſſes.

Ses feuilles broyées ou pulvériſées guériſſent les ulceres récents & invétérés.

ANIS. *Aniſum vulgare*, off. *Cuminum dulce* Quo-

rundam. *Apium aniſum dictum*, TOURNEF. Inſt. rei herb. 385. *Aniſum foliis radicalibus ſimplicibus*, LINN.

Sa racine eſt menue, fibrée, blanche. Sa tige, qui s'éleve d'un pied & demi, eſt cannelée, creuſe & branchue. Les feuilles inférieures ſont arrondies, d'un verd gai, diviſées en trois : les ſupérieures ſont très découpées; elles ont une odeur forte. Ses fleurs ſont en paraſol, jaunes, compoſées de cinq pétales échancrés. Le calyce devient un fruit oblong, ovoïde, qui contient deux graines menues, convexes, cannelées, d'un verd griſâtre; d'une odeur & d'une ſaveur douce & très ſuave, mêlée d'une acrimonie agréable.

Cette plante, qui fleurit en été, eſt une plante indigene d'Egypte & de Syrie. Elle ſe cultive principalement en France dans la Touraine, en Allemagne dans la Turinge, dans la Saxe & dans le territoire de Bamberg; on eſtime ſur-tout celle qui vient dans l'iſle de Malte. On fait rarement uſage en médecine de ſes feuilles, jamais de la racine, mais beaucoup de la ſemence.

La ſemence d'anis, dit M. Vogel, contient une très grande quantité d'huile volatile & douce, qui ſe condenſe au froid. C'eſt de-là qu'elle tire les vertus de fortifier l'eſtomac, de diſſiper les vents, d'inciſer le mucus des poûmons, de faciliter l'expectoration, d'aiguiſer la vue, d'agmenter la ſécrétion du lait, de réſoudre les tumeurs qui viennent à la ſuite des contuſions, ou par hazard. Elle provoque les urines & les regles; mélée avec les purgatifs, elle en tempere la force, & prévient les tranchées qu'ils peuvent occaſionner. On la prend en poudre depuis un ſcrupule juſqu'à un gros, ſeule, ou mêlée avec du ſucre, ou en infuſion dans du vin, de l'eau-de-vie ou de l'eau ſimple.

C'eſt une des quatre ſemences chaudes majeures.

Une feuille de papier pliée en quatre qu'on a imbibée d'eau diſtillée d'anis, & qu'on applique ſur la foſſette du cœur ou creux de l'eſtomac, appaiſe le hoquet, A. N. C. *vol.* ij, *obſ.* 195. Je dois au hazard, continue M. Vogel, la découverte d'une propriété de ſon huile diſtillée; c'eſt qu'elle fait mourir les pigeons, ſi on leur en met quelques gouttes dans le bec, & qu'on leur en frotte la tête. Cette huile eſt ſi ſubtile, dit M. Geoffroi, que l'on en découvre l'odeur dans le lait que l'on tire aux femelles, auſſi-tôt qu'elles ont mangé de l'anis.

Anis de la chine; Anis de Sibérie; Anis étoilé; ſemence de badian. *Aniſum indicum ſtellatum*, badian *dictum*, off. *Aniſum peregrinum*, C. B. Pin. 159. *Aniſum Philippinarum inſularum*, Clus. *Zingi fructus ſtellatus, ſive Aniſum indicum*, J. B. *Fœniculum ſinenſe*, F. Rhed. *Cardamomum ſiberienſe*, Paul Amman.

Tels ſont les noms d'un fruit que porte un arbre d'Aſie déſigné ſous ce nom : *Euonymo affinis Philippinarum inſularum, aniſum ſpirans, nuculas in capſulis ſtelliformiter congeſtis proferens*, Pluck. Almag. *Panſipanſi*, G. Camelli. *Badianifera*, Linn.

Pluſieurs auteurs s'accordent à dire que le genre & le caractere de cet arbre ne ſont pas encore bien connus : on en trouve cependant une figure dans un ouvrage qui a pour titre : *Weinmanni Phytanthozoïconographia*, faſc. iv, N°. 138. Ratisbon. *in-fol.* 4 vol. 1737-1745.

Suivant quelques-uns, ſon tronc eſt gros & branchu, & s'éleve à la hauteur de plus de dix

pieds. De ſes branches, ſortent des côtes feuillées longues d'une coudée, ou plutôt des feuilles compoſées d'onze, de treize, & de quinze feuilles alternes rarement crénelées, pointues, larges d'un pouce & demi, & longues de plus d'une palme. Ses fleurs, dit-on, ſont à ſeize pétales en double rang; mais, au rapport de Camelli, elles ſont en forme de grappes, de la grandeur de celles du poivre, & paroiſſent comme un amas blanchâtre de pluſieurs chatons.

Il leur ſuccede des fruits qui repréſentent la figure d'une étoile, & qui ſont compoſés de ſix, de ſept, ou d'un plus grand nombre de capſules réunies à un centre commun, en maniere de rayon: elles ſont triangulaires, longues de cinq, de huit ou de dix lignes, larges de trois, de quatre ou de cinq, un peu applaties, unies enſemble par leur baſe. Ces capſules ont deux écorces; une extérieure dure, raboteuſe, jaunâtre ou couleur de rouille de fer; l'autre intérieure, preſque oſſeuſe, liſſe & luiſante: elles s'ouvrent en deux panneaux par le dos, lorſqu'elles ſont ſéches & vieilles; & laiſſent ſortir chacune un ſeul noyau, liſſe, luiſant, applati, de deux ou de trois lignes de longueur & d'une de largeur, & de la couleur de graine de lin. Sous une coque mince & fragile, ce noyau renferme une amande blanchâtre, graſſe, douce, agréable au goût, & d'une ſaveur qui tient le milieu entre l'anis & le fenouil, mais plus vive: la capſule néanmoins a le goût du fenouil & un peu d'acidité & une odeur ſemblable, mais plus pénétrante.

L'anis étoilé nous vient de la Tartarie, de la Chine & des iſles Philippines.

On fait plus de cas en médecine des capſules, que des noyaux qu'elles renferment ou des ſemen-

ces mêmes, parcequ'elles ont bien plus d'activité. Cartheuſer dit que les ſemences rendent plus d'huile eſſentielle dans la diſtillation humide, que les capſules ſéminales; & que celles-ci au contraire renferment une ſubſtance âcre & réſineuſe. Mais Newmann aſſure que les ſemences contiennent une beaucoup plus grande quantité d'huile éthérée que les capſules.

L'anis de la Chine a les mêmes vertus que l'anis ordinaire & le fenouil, mais ſes effets ſont plus vifs. On le preſcrit en poudre, depuis quelques grains juſqu'à un demi-ſcrupule; on l'ajoute, mais a plus grande doſe dans les infuſions vineuſes théïformes.

Les Chinois le mâchent après le repas, pour avoir l'haleine plus agréable, pour empêcher l'effet de la contagion, pour fortifier l'eſtomac & pour aider la digeſtion; ils en font uſage auſſi pour prévenir la formation du calcul, ou s'en délivrer, quand il eſt formé. Pluſieurs le mêlent avec le thé, & le caffé & d'autres liqueurs, pour les rendre plus agréables. Il eſt encore fort bon pour diſſiper les vents.

ANODYNS. *Voyez* Introd. *pag.* 135.

ANTACIDES, *ou* ANTIACIDES. *Antiacida medicamenta.* Remedes qui corrigent l'acidité des humeurs, ou qui y réſiſtent; ce ſont auſſi ceux qui s'oppoſent aux mauvais effets des poiſons acides. Cette vertu appartient aux abſorbants. *Voyez* ce mot.

ANTALE; *Antalium; Antale; Tubulus marinus*, Rondel. Petit coquillage fait en tuyau, plus long & plus gros que le dentale, mais qui lui reſſemble d'ailleurs à tous égards, excepté que ſes cannelures ſont ſeulement plus profondes, & verdâtres pour la plûpart. Il ſurpaſſe rarement la lon-

gueur du doigt; ce qui a fait croire que c'étoit le *dactylus* de Pline; & il contient pareillement une eſpece de ver marin. Il ſe trouve ſur les rochers & au fond de la mer.

Il contient un peu de ſel volatil; il eſt alkali, propre pour abſorber & adoucir les acides, & pour guérir les devoiements qui viennent de cette cauſe. Réduit en poudre fine, on le prend à la doſe d'un ſcrupule, le matin à jeun dans un verre d'eau commune, ou bien on la mêle avec les autres poudres abſorbantes, pour remplir les mêmes indications. Elle eſt auſſi quelquefois employée extérieurement comme deſſiccative. Mais, comme ce coquillage n'eſt pas commun, & que d'ailleurs les yeux d'écreviſſes & les coquilles d'huitres font le même effet, & même plus puiſſamment, on s'en ſert fort peu; & on le trouve plus dans les cabinets d'hiſtoire naturelle, que dans les boutiques d'apothicaires.

ANTALGIQUES. *Antalgica medicamenta.* Remedes qui appaiſent ou font ceſſer les douleurs. *Voyez* ANODYNS. Introd. *p.* 135.

ANTAPHRODISIAQUES. *Antaphrodiſiaca*, ou *Antaphroditica medicamenta.* Remedes qui éteignent la vivacité des deſirs amoureux. On en a vanté pluſieurs comme ſpécifiques, pour opérer cet effet: ce ſont particulierement les rafraîchiſſants; mais en les adminiſtrant trop long temps, ils peuvent affoiblir & ruiner l'eſtomac. Heureuſement les médecins ne ſont pas ſouvent dans le cas d'être appellés pour éteindre les feux de l'amour; mais lorſqu'ils le ſont, ils preſcrivent un régime adouciſſant, la privation des liqueurs fortes & ſpiritueuſes, des aliments chauds, des viandes trop ſucculentes, des mets de haut goût; ils défendent l'uſage du chocolat, du café, &c. Le travail, l'exercice, la converſation des perſonnes honnêtes,

l'étude, ſont des moyens dont on doit eſpérer beaucoup d'avantages.

ANTARTHRITIQUES; *Antarthritica medicamenta.* Remedes contre la goute. Quelle foule de recettes ne trouve t-on pas dans les livres contre cette cruelle maladie? Les charlatans, les coureurs de foire, les femmelettes de leur côté, en vantent d'infaillibles, de bizarres, de ſuperſtitieux. Les médecins plus éclairés ſont peut être moins conſultés pour cette maladie que pour toute autre, excepté dans les cas graves. Ainſi on ne guérit point, parcequ'on ne le veut point; on trouve qu'il eſt bien dur de ſe priver de vin, de café & des plaiſirs de l'amour; de ſe réduire à l'uſage du lait pour toute nourriture, ou à la diete végétale: moyens employés pluſieurs fois avec ſuccès, & preſque les ſeuls ſur leſquels on ait droit de compter.

ANTASTHMATIQUES; *Antaſthmatica medicamenta.* Remedes contre l'aſthme; ce ſont principalement les inciſifs, tels que les fleurs de ſoufre & celles du benjoin, le ſoufre lavé, le baume de ſoufre aniſé, la véronique en ptiſane, l'hydromel, l'oxymel ſcillitique, le ſyrop de nicotiane.

ANTÉMÉTIQUES; *Antemetica medicamenta.* Remedes contre le vomiſſement exceſſif, ſoit qu'il ſoit l'effet d'un vice interne quelconque, ou de l'émétique. Dans le premier cas, l'émétique eſt quelquefois très utile; les laxatifs & les lavements ſtimulants ſont très avantageux; il convient auſſi d'employer les délayants & les rafraîchiſſants, tels que le petit-lait, la limonade légere, l'eau rendue aigrelette par l'eſprit de vitriol ou de ſoufre, l'eau de poulet; on ſoulage encore par les calmants.

Dans le ſecond cas, on arrête le vomiſſement, en faiſant avaler au malade, (dit Boerhaave) quelqu'huile douce, avec des opiats, des acides gra-

cieux & des corroboratifs, ou pris intérieurement, ou appliqués extérieurement. Les hypnotiques, les aſſoupiſſants, conviennent auſſi dans ce cas, de même que les abſorbants, la crême de tartre, le ſuc de limon qui a fermenté, le vin chaud où l'on a mis du ſucre & de la cannelle, la thériaque, le diaſcordium. Cet effet a été même opéré par l'odeur ſeule du vinaigre ou d'un citron.

ANTÉPHIALTIQUES; *Antephialtica medicamenta.* Les Grecs ont nommé *ephialtes* la maladie que nous appellons *incube* ou *cochemar;* on a déſigné, par *antéphialtiques*, les remedes qui peuvent y apporter du ſoulagement. Il convient d'abord d'être ſobre, & d'éviter de ſe coucher ſur le dos; on a quelquefois recours à la ſaignée & aux émétiques, & toujours aux purgatifs. Quand on a fait précéder ces moyens de curation, on met enſuite en uſage les délayants, les tempérants, les apéritifs, les ſtomachiques amers, abſorbants & fortifiants, les céphaliques, les antiſpaſmodiques. On a vanté & on vante encore, contre le cochemar, la bétoine, la fumeterre, la méliſſe, le romarin, la ſauge, le ſtœchas; la racine & les ſemences de pivoine, l'aloës, le ſuccin, les martiaux, le tartre vitriolé, les eaux minérales.

ANTHIA; eſpéce de poiſſon différemment décrit par Ariſtote, Rondelet, Aldrovande. Ce dernier prétend que ſon fiel eſt bon contre les exanthemes & efflorescences, de la peau; & ſa graiſſe contre les tumeurs & les abſcès.

ANTHYPNOTIQUES; *Anthypnotica medicamenta.* Remedes contre le ſommeil exceſſif & non naturel. Comme il paroît que cet état eſt l'effet de la pléthore, de la lenteur de la circulation & de l'épaiſſiſſement des humeurs, on voit que la ſaignée, les délayants aqueux, les inciſifs, & une diete hu-

mectante & légere, ſont alors ce qu'il convient.

ANTHYPOCHONDRIAQUES; *Anthypochondriaca medicamenta.* Remedes contre l'affection hypochondriaque. Pour indiquer quels ils ſont, il faudroit faire l'hiſtoire de cette maladie, & en tracer le traitement. Ce ſeroit nous écarter trop de notre objet : cependant nous indiquons l'hellébore noir la ſcolopendre, l'hépatique, les capillaires, le ſenné, le ſafran de mars apéritif, le tartre vitriolé, le ſel ſédatif.

ANTHYSTÉRIQUES, ou ſimplément HYSTÉRIQUES; *Anthyſterica medicamenta.* Remedes contre les vapeurs Dans les accès de cette maladie, on met en uſage le caſtoréum, le camphre, l'*aſſa fœtida*, l'huile de ſuccin, le ſel ſédatif, l'eau de fleurs d'oranges, l'eau de méliſſe, les odeurs fétides, telles que celles de papier brûlé, des plumes, de la corne, du cuir ; l'eau de luce, les gouttes & le ſel d'Angleterre.

ANTIAPOPLECTIQUES; *Antiapoplectica medicamenta.* Remedes contre l'apoplexie. Dans le moment de l'invaſion ou attaque, ce ſont l'eau de méliſſe compoſée, l'eau impériale, le vin émétique, l'eſprit volatil de viperes, le ſel ammoniac.

ANTIASTHMATIQUES. *Voyez* ANTASTHMATIQUES.

ANTIDOTE; *Antidotum.* Les anciens médecins ont donné ce nom aux remedes qui émouſſoient tellement la force des poiſons, qu'ils ne pouvoient plus nuire. Les plus fameux antidotes ſont la thériaque & celui qui porte le nom de Mithridate. Ces deux, ainſi que tous ceux qui ont été inventés depuis, étoient compoſés d'un très grand nombre d'ingrédients, dont les propriétés étoient ſouvent oppoſées : on les a changés depuis, mais les drogues y ſont encore trop multipliées. Les

écrits des médecins ſont remplis de mille compoſitions de cette nature; pluſieurs de ces ouvrages portent le nom d'*Antidotaire*, *Antidotarium*. Les antidotes, comme on voit, ſont des alexipharmaques ou alexiteres compoſés. *Voyez* ces mots.

ANTIDYSENTÉRIQUES; *Antidyſenterica medicamenta*. Remedes propres contre la dyſenterie, au nombre deſquels on peut mettre l'ipécacuanha, la rhubarbe, le rhapontic, le corail préparé, le ſuccin, la terre ſigillée, le bol d'Arménie, la terre douce de vitriol, le riz, la crême de riz, la gelée de corne de cerf, la teinture de roſes de Provins, la grande conſoude, la conſerve de cynorrhodon, le ſyrop magiſtral cathartique aſtringent, le ſyrop diacode, le diaſcordium, le laudanum, le ſyrop de karabé ou ſuccin.

ANTIÉPILEPTIQUES; *Antiepileptica medicamenta*. Remedes qui guériſſent l'épilepſie ou mal caduc. Il y a peu de maladies pour leſquelles on ait inventé tant de ſpécifiques; mais l'uſage, qu'on en a fait, a démontré leur inefficacité. Ils peuvent cependant être utiles, lorſqu'ils ſont adminiſtrés par un médecin intelligent, après avoir fait précéder la ſaignée du pied ou de la jugulaire, l'émétique, les purgatifs, les délayants, les tempérants, les humectants. Les antiépileptiques tant vantés, mais qui ont opéré ſeuls ſi peu de guériſons, ſont, comme on ſçait, la pivoine, la valériane ſauvage, le gui de chêne, celui de coudrier, le quinquina, le cinabre d'antimoine, la poudre de guttete, le pied d'élan, le crâne humain, l'uſnée, l'*ens veneris*, la liqueur de corne de cerf ſuccinée, les ſels volatils tirés des animaux.

ANTIFÉBRILES. *Voyez* FÉBRIFUGES.

ANTIHECTIQUES; *Antihectica medicamenta*. Remedes contre la fievre hectique ou la phthiſie.

Ce ſont les béchiques, les farineux, les adouciſſants, &c. le cétérach, la pulmonaire, les fleurs de tuſſilage, les jujubes, les dattes, le lait, les bouillons de tortue, &c.

ANTIHECTIQUE de la Poterie. *Voyez* ÉTAIN.

ANTIHYDROPIQUES; *Antihydropica medicamenta.* Remedes contre l'hydropyſie. Ce ſont les émétiques, les purgatifs hydragogues, les diurétiques, les hépatiques, les apéritifs; enſuite les martiaux, les amers, les ſtomachiques, les eaux minérales.

ANTIHYPOCHONDRIAQUES. *Voyez* ANTHYPOCHONDRIAQUES.

ANTIHYSTÉRIQUES. *Voyez* ANTHYSTÉRIQUES.

ANTILOÏMIQUES; *Antiloïmica medicamenta.* Remedes contre la peſte. Les antidotes des anciens, les alexipharmaques, parmi les compoſés; parmi les ſimples, les baies de lierre, l'ail, le rob de genievre, &c.

ANTIMÉLANCHOLIQUES; *Antimelancholica medicamenta.* Remedes contre la mélancholie. Ce ſont les humectants, les délayants, les tempérants, tels ſont l'eau ſimple, les chicoracées, la fumeterre, la patience; le lait d'âneſſe ou de chevre, le petit-lait, les eaux minérales froides; ce ſont auſſi les apéritifs, les nitreux, les martiaux, les antiſcorbutiques, les céphaliques, les antiſpaſmodiques, les calmants, les lavements & les bains.

ANTIMOINE eſt une ſubſtance demi-métallique, fragile, friable, de couleur de plomb, diſpoſée en aiguilles longues & brillantes, fort volatile, & qui ſe fond à un degré de feu aſſez modéré. On l'appelle en latin *antimonium* de deux mots qui ſignifient contre les *moines*, parceque, dit-on, ils en ont reſſenti de mauvais effets; d'autres diſent qu'on lui a donné ce nom, parceque l'antimoine

n'eſt jamais ſeul dans ſa mine. On l'appelle *ſtibium* de στίβω, *præſervare*, *defendere*; les alchymiſtes l'ont appellé *marcaſſita ſaturnina*, *Saturnus philoſophorum*, parceque la couleur de l'antimoine eſt ſemblable à celle du plomb : *Proteus*, à cauſe des différentes formes que peut prendre l'antimoine; *ens ſolare*, *radix metallorum*, parcequ'ils croyoient que l'antimoine contenoit le phlogiſtique de l'or; *lupus metallorum*, parcequ'il dévore tous les métaux : il n'y a que l'or qui lui réſiſte.

L'antimoine ſe trouve dans preſque tous les pays de l'Europe, mais ſpécialement en Hongrie, en France; il y en a auſſi une mine en Italie qui a ceci de particulier, qu'elle ſe fond auſſi facilement que le ſoufre. L'antimoine de Hongrie étoit autrefois préféré, il a les aiguilles plus fines; mais à préſent on eſtime autant l'antimoine du Poitou; les aiguilles ſont plus larges, mais elles ſont plus brillantes: ſuivant la diſtinction de Pline, ce ſeroit l'antimoine femelle, & celui de Hongrie l'antimoine mâle. L'antimoine, qui ſe trouve dans ſa mine ſous ſa forme naturelle, s'appelle *antimoine vierge*, *antimoine crud*; il a l'air de fer mal poli : autrefois on le préféroit à celui qu'on prépare; mais on eſt revenu de cette erreur, & l'on ſçait que l'antimoine rafiné eſt plus pur que l'antimoine vierge. D'autrefois l'antimoine dans ſa mine eſt mêlé avec différentes ſubſtances qui lui donnent différentes couleurs: en Hongrie, il eſt chargé d'une efflorescence jaune que les chymiſtes ont pris pour un ſoufre ſolaire; le plus ſouvent l'antimoine eſt mêlé avec une eſpece de terre qu'on appelle *gambe*. Pour l'en ſéparer, on prend la mine, on la concaſſe, on la met dans des eſpeces de pots aſſez larges, dont le fond eſt percé de pluſieurs trous; on adapte le couvercle, on le lute; on ajuſte au fond un vaiſ-

ſeau en figure de cône, on le lute, & on fait du feu autour de ces vaiſſeaux, l'antimoine ſe fond, abandonne la gambe, paſſe par les petits trous, & diſtille *per deſcenſum* dans le vaiſſeau qui eſt au deſſous; c'eſt là l'antimoine rafiné, on l'appelle auſſi *antimoine crud;* mais c'eſt improprement, puiſqu'il a paſſé par le feu.

L'antimoine eſt une ſubſtance demi-métallique qui reſſemble aux métaux par le brillant, l'opacité & la peſanteur; mais elle en differe, en ce qu'elle eſt ſéche, caſſante & point du tout malléable; elle ſe fond facilement, elle abonde en ſoufre, & a la propriété ſinguliere d'attaquer tous les métaux, excepté l'or.

L'antimoine eſt un combiné de ſoufre naturel, avec une terre métallique qu'on appelle *régule*, qui, privée du ſoufre naturel, contient un phlogiſtique particulier, & ainſi a la forme métallique.

Si l'on met de l'antimoine dans un creuſet, il s'éleve une flamme bleuâtre & des vapeurs abſolument ſulphureuſes : l'antimoine projetté dans un creuſet avec le nitre, détonne violemment; ſi on ſublime de l'antimoine avec du ſublimé-corroſif, on obtient un cinabre d'antimoine; ſi on le fait bouillir dans une leſſive alkaline, il ſe fait un *hepar ſulphuris*, dont on peut précipiter le ſoufre, en verſant ſur la diſſolution quelqu'acide Or tous ces phénomenes ne pourroient arriver, ſi l'antimoine ne contenoit pas de ſoufre naturel; il y eſt même en très grande quantité, & très peu uni au régule.

Le *régule d'antimoine* eſt brillant, ſemblable au biſmuth : quand il eſt fondu, & qu'on le laiſſe refroidir dans un culot, il ſe forme à ſa ſurface une étoile : il a le peſant, le brillant & l'opacité des métaux, mais il en differe, en ce qu'il eſt friable, &

n'a aucune ductilité. Ce qui prouve qu'il contient lui-même un phlogiſtique particulier, c'eſt qu'on le calcine ſur le feu, & qu'on en fait le diaphorétique minéral : ſi on augmente la chaleur, on le vitrifie, & ce verre a la couleur d'hyacinthe; on peut révivifier ce verre en régule, en lui rendant le phlogiſtique qu'on lui a enlevé par le feu, mais on ne peut jamais révivifier du régule en antimoine.

L'antimoine s'unit au fer, à l'étain, au cuivre & à l'argent, mais jamais au mercure; cependant M. Malouin dit avoir fait l'æthiops antimonial. Pour ſe ſervir en médecine de l'antimoine, on choiſit l'antimoine rafiné du Poitou : avant que de s'en ſervir, on le fait ſécher, & on le porphyriſe.

L'antimoine en ſubſtance a été regardé comme un bon apéritif, un fondant, un doux ſtimulant, un ſtomachique; & s'il ſe trouve des acides dans les premieres voies, il devient émétique, mais il faut que l'acide s'y trouve en aſſez grande quantité. Parmi les anciens, Dioſcoride eſt un des premiers qui ait parlé de l'antimoine comme remede; il l'a dit aſtringent à l'extérieur, bon pour cicatriſer & deſſécher les vieux ulceres; il l'a recommandé dans les maladies des yeux. On lit dans Hippocrate qu'on faiſoit rougir l'antimoine, puis qu'on l'éteignoit dans du lait de femme, enſuite on le faiſoit ſécher, on le réduiſoit en poudre; puis avec de l'eau de pluie, on en formoit des paſtilles, mais on ne voit pas qu'Hippocrate s'en ſoit jamais ſervi.

Il y a environ cent ans qu'il s'éleva une grande diſpute au ſujet des vertus de l'antimoine; elle fut agitée par toute l'Europe, & ſpécialement dans la faculté de médecine de Paris; les uns prétendoient que c'étoit un poiſon, Gui Patin étoit à leur tête; &, ſans conſulter, ni la phyſique, ni la chymie, ils traitoient inconſidérément de charlatans tous

ceux qui employoient l'antimoine ſous quelque forme que ce fût : ſans ceſſe on voyoit ſortir de ſes mains des libelles diffamatoires contre des médecins qui ne le méritoient pas. Enfin la Faculté s'aſſembla ; elle proſcrivit l'antimoine de la médecine ; un arrêt du Parlement confirma cette déciſion, & l'antimoine demeura dans l'oubli. Cependant quelques médecins s'en ſervoient ; mais il fallut, pour le faire revivre, que Louis XIV tombât malade en campagne ; la Reine y étoit, la maladie du Roi parut très dangereuſe, les médecins de la Cour n'en prédiſoient rien de bon ; on appella donc un vieux médecin des environs du lieu, &, quand il eut vu le Roi, & connu ſa maladie, il raſſura toute la Cour, & ſpécialement la Reine, avec une ſimplicité charmante : il dit qu'il répondoit de la vie du Roi ; il lui donna le tartre ſtibié, il vomit conſidérablement, & fut guéri. Un ſuccès auſſi heureux, ſur une tête auſſi diſtinguée, ne manqua pas de donner de la réputation à l'antimoine.

L'antimoine aujourd'hui eſt généralement employé ; il n'y a point de remede moins dangereux, on n'en a jamais vu de mauvais effets, & on peut en prendre deux ou trois onces ſans ſe trouver aucunement incommodé ; rien n'eſt meilleur que l'antimoine pour engraiſſer les cochons, détruire leur lepre, leur ladrerie ; il guérit parfaitement la gale des chiens & de tous les autres animaux : les maréchaux s'en ſervent avec un grand avantage dans les maladies des chevaux.

Je penſe cependant que l'antimoine ſous ſa forme naturelle ne paſſe point dans nos vaiſſeaux, & qu'il ne fait ni bien ni mal à l'intérieur, à moins qu'il ne ſoit falſifié par les acides qui pourroient ſe trouver dans les premieres voies. Cependant on ne peut rien décider au juſte. Beccher le recommande

dans

dans les rhumatiſmes, toutes ſortes de fievres lentes, hectiques, & le maraſme.

Kunckel, chymiſte, en décide après l'expérience; il ſe trouva réduit dans un maraſme au dernier degré; il prit des *morſuli reſtaurantes*, (tablettes reſtaurantes,) dont l'antimoine faiſoit la baſe, il fut guéri. Il a bien voulu donner au public cette compoſition, dont il a recommandé l'uſage dans la fievre hectique, l'atrophie, le maraſme, les fievres rébelles : on s'en ſert généralement en Allemagne & en Angleterre; pour moi je les ai employées, j'en ai vu du bien, mais les malades n'ont point guéri. Au reſte, il faut s'en tenir à l'expérience, & rejetter ce mauvais ſuccès ſur l'inconſtance de nos François. Voici la recette des *morſuli Kunckeli*.

℞ *Pinæorum, piſtachiarum, amygdalarum dulcium*, ãã. . . . . dragm. jß.
Cardamomi minoris. . . . . dragm. ß.
Cinnamomi . . . . . dragm. j.
Stibii præparati . . . . . dragm. iij ß.
Saccari albi, aquâ roſarum ſoluti . . une. iv.
Fiant ex arte morſuli quarum doſis erit dragm. j. *ſingulo quoquè die per diuturnum tempus exhibendâ.*

Il y a quantité de préparations d'antimoine, dont la plûpart ont été inventées par les alchymiſtes, & qui ne menent à rien du tout. Avant le douzieme ſiecle, elles étoient toutes inconnues; Baſile Valentin alors fut le premier qui les mit en uſage : elles reſterent quelque temps ſans ſectateurs; enfin vint Paracelſe, & après lui ſes diſciples qui ont achevé de les mettre au grand jour.

En général, toutes les préparations d'antimoine consistent à unir l'antimoine, ou aux acides végétaux, ou aux acides minéraux, ou enfin à priver l'antimoine de son soufre commun. Avec des acides végétaux, il devient un très bon émétique, ou au moins un purgatif; avec les acides minéraux, c'est un excellent diaphorétique; enfin, si on le prive de son soufre naturel, il devient émétique à un très haut degré, & purgatif.

Il paroît extrêmement difficile, pour ne pas dire impossible, de donner des raisons bonnes & valables de ces phénomenes : pour moi voici ce qui m'a paru le plus vraisemblable. L'antimoine contient naturellement un sel âcre, stimulant, capable d'irriter l'estomac : or tant qu'il est combiné avec son soufre, ce soufre, par sa partie grasse & onctueuse, embarrasse ce sel, émousse ses pointes, & l'empêche de se développer dans l'estomac : or, si vous ôtez ce soufre à l'antimoine, le sel demeurera libre, se développera dans l'estomac, & procurera le vomissement, ou purgera simplement, s'il attend, pour se développer, qu'il soit passé dans les intestins. Ce que j'avance est si vrai que, si on verse des huiles, de l'esprit de vin, sur de l'antimoine privé de ce soufre, ces matieres par leurs parties huileuses font l'office du soufre naturel de l'antimoine; je veux dire qu'elles embarrassent ces sels de l'antimoine, & les empêchent de se développer dans les premieres voies.

Quant à la vertu émétique & purgative de l'antimoine combiné avec les acides végétaux, voici comme je l'explique : ces acides végétaux sont très légers, salsifient l'antimoine; ce sel devient très dissoluble dans l'eau, & en conséquence de ces propriétés, ces sels ne sont pas plutôt descendus dans l'estomac, qu'ils se développent, agacent ce

viſcere, procurent le vomiſſement; s'ils attendent à ſe développer dans les inteſtins, ſoit parcequ'ils ſont embarraſſés par quelque matiere graſſe, ſoit parceque les acides ſeront en petite quantité, il eſt facile de concevoir que l'antimoine alors ſera ſimplement purgatif.

Uni avec des acides minéraux, l'antimoine eſt ſudorifique; cela vient de la peſanteur & de la fixité de ces acides, & de la façon dont ils lient & embarraſſent les molécules antimoniales : ces circonſtances font que les ſels, formés de l'union de ces acides avec l'antimoine, ne ſe développent ni dans l'eſtomac ni dans les inteſtins; ils paſſent dans les ſecondes voies, c'eſt alors qu'ils commencent à ſe dégager, & ſe mêler à nos humeurs; ils les diviſent & les atténuent, & les pouſſent par la tranſpiration. Si ces explications ne ſont point abſolument vraies, du moins elles ne ſont point contradictoires aux effets de ſes préparations.

Je ne parlerai point des préparations d'antimoine qui ne ſont point d'uſage, ou j'en parlerai fort ſuccinctement. Je vais donner à préſent celle de l'*hepar antimonii*, du *crocus metallorum*, du *verre d'antimoine*, du *tartre ſtibié* & du *régule*.

L'*hepar antimonii* eſt une ſubſtance à demi-vitrifiée, d'un rouge foncé, qui ſe met facilement en poudre, & qui n'eſt point du tout malléable. Il ſe fait en projettant dans un creuſet mis entre les charbons, égale quantité d'antimoine & de nitre réduits en poudre : dans ce procédé, l'acide du nitre ſe dégage de ſa baſe alkaline, s'unit au ſoufre de l'antimoine, détonne; & l'alkali du nitre, qui reſte, facilite avec lui la fuſion de l'antimoine privé de ſon ſoufre. Il faut remarquer que l'antimoine eſt à demi-vitrifié, parceque le nitre n'étoit pas en aſſez grande quantité pour priver l'antimoine de

tout ſon ſoufre, & le calciner entierement.

Suivant ce principe, ſi on met deux parties de nitre ſur une d'antimoine, la détonation eſt plus vive; ce dernier perd davantage de ſon phlogiſtique, cependant il n'en eſt pas abſolument privé, il reſte au fond du creuſet ſous la forme d'une poudre jaune; cette préparation n'eſt point d'uſage.

Mais, ſi l'on met trois parties de nitre ſur une d'antimoine, la détonation ſera parfaite; celui-ci perdra tout ſon phlogiſtique, & il reſtera au fond du creuſet abſolument calciné ſous la forme d'une poudre griſe : c'eſt la *chaux d'antimoine*, le *régule calciné*, le *diaphorétique minéral.*

L'*hepar antimonii*, ſans autre préparation, n'eſt guere d'uſage en médecine; il émétiſe trop vivement; il n'eſt pas ſûr de s'en ſervir : ce qui eſt étonnant, c'eſt qu'il ſoit un ſi violent émétique dans le corps humain, & qu'il n'ait nulle action ſur les beſtiaux, comme les chevaux & les bœufs: on peut le leur faire prendre, ſans crainte, à une once; il guérit leurs dartres, & les autres maladies qui attaquent leur peau. A l'extérieur, on l'a recommandé dans les maladies des yeux, comme l'*albugo* & la cataracte; mais on s'en ſert peu, & ſon uſage n'eſt pas ſûr.

Pour préparer le *crocus metallorum*, on pulvériſe le foie d'antimoine, on le lave quatre à cinq fois, les lotions l'adouciſſent : à l'intérieur, il eſt émétique, mais moins que le foie d'antimoine; on peut le donner juſqu'à quatre grains, mais on ne le donne guere en ſubſtance.

On prend une once de crocus en poudre, on verſe deſſus une livre de vin nouveau un peu acide, on met digérer, c'eſt le *vin émétique* qu'on ordonne trouble; on ne l'emploie guere par la bouche : on n'eſt jamais ſûr de ſon effet, parceque le vin

qu'on a employé, peut être plus ou moins acide, & être chargé de plus ou moins de particules régulines ; mais on le donne ſpécialement en lavement, à une once ou deux. On dit qu'à l'extérieur, il eſt bon pour les maladies des yeux, & il y a des oculiſtes qui en font un ſecret.

Pour faire le *tartre ſtibié* ou le *tartre émétique*, on prend trois parties d'*hepar antimonii*, une partie de cryſtaux de tartre; on les fait bouillir enſemble pendant neuf ou dix heures; on décante la liqueur, on la fait évaporer ; puis on la met dans un lieu frais, il ſe dépoſe une matiere blanche, c'eſt le tartre-ſtibié. Dans cette opération, l'acide du tartre s'eſt combiné avec la partie réguline de l'antimoine.

Cette préparation eſt une des meilleures qu'on ait de l'antimoine; elle eſt fort uſitée, & ſpécialement en France. Il y a des apothicaires qui la préparent différemment les uns des autres, ce qui fait qu'il y en a qui agit auſſi vivement à trois grains, que d'autre à ſept. Ainſi, quand on l'ordonne, il faut toujours s'informer à l'apothicaire, de la doſe de ſon émétique; car il faut l'ordonner à une doſe juſte : trop ou trop peu ſeroit également nuiſible ; on doit toujours avoir l'attention de le preſcrire en lavage. Cette préparation n'a ni goût ni odeur; elle agit ſans donner d'angoiſſes, & ſans cauſer ces abattements des membres que produiſent les autres vomitifs; enfin c'eſt, ſelon moi, un des meilleurs vomitifs qu'on puiſſe employer. Si on en diſſout un grain dans une médecine purgative, il augmente admirablement la vertu des purgatifs : on peut donner l'émétique comme altérant, à la doſe d'un demi-grain ſur une chopine d'apozême; cela eſt utile dans quantité de maladies aiguës. Nous ſçavons que les fievres malignes peſtilentielles, la pe-

tite-vérole, la rougeole, ſe jugent aſſez communément par un cours-de-ventre; ainſi dans ces maladies, quand une fois le ventre eſt ouvert, il eſt fort avantageux de mettre tous les jours un grain d'émétique dans la ptiſanne du malade : on entretient par-là le ventre ouvert. Cette pratique convient auſſi dans les inflammations de poitrine; après qu'on a détendu & relâché, le ventre eſt entretenu ouvert; & ce qui paſſe dans la maſſe de nos humeurs, les atténue, & facilite l'expectoration. Il faut abſolument éviter l'émétique dans toutes les inflammations des premieres voies & du bas-ventre.

Pour faire le *verre d'antimoine*, on prend de l'antimoine, on le calcine dans une terrine non verniſſée; il s'éleve des vapeurs qu'il faut éviter, elles ſont abſolument & extrêmement contraires à la poitrine. Quand la matiere eſt calcinée, on la met dans un creuſet; on donne un feu de fuſion, elle ſe fond; &, quand elle eſt fondue, on la verſe ſur un marbre où elle ſe congele : c'eſt le verre d'antimoine qui eſt couleur d'hyacinthe.

Le verre d'antimoine eſt un ſi puiſſant vomitif, qu'on en redoute l'uſage à l'intérieur; on croit que cette action lui vient de l'acide végétal qu'il trouve dans les premieres voies, & avec qui il ſe combine. Un roi de Pologne eſt mort pour avoir pris ſeize grains de verre d'antimoine.

On pulvériſe le verre d'antimoine, on le lave dans l'eſprit-de-vin, & l'on fait brûler cet eſprit deſſus; on réitere ce procédé trois ou quatre fois, & l'on a un très bon remede que l'on peut donner, depuis douze juſqu'à trente grains. C'eſt un bon purgatif légerement altérant. On peut auſſi préparer ce remede, en faiſant digérer le verre d'antimoine en poudre dans de l'eſprit-de-vin pendant

douze heures, puis évaporer jusqu'à siccité; on s'en sert peu ici. Huxham dit qu'après avoir cherché long-temps à tirer un remede sûr de l'antimoine, il n'en a point trouvé de meilleur, que le verre d'antimoine infusé dans du vin blanc; qu'à trente gouttes, c'est un diaphorétique très sûr; si on double la dose, c'est un purgatif admirable; si on augmente encore, il devient un très bon vomitif. En qualité d'altérant & de diaphorétique, il en recommande spécialement l'usage dans les fievres malignes putrides, dans la petite-vérole, la rougeole, dans les fievres aiguës inflammatoires, après qu'on a calmé l'éréthisme, détendu les fibres & délayé les humeurs: dans les fievres intermittentes, quand les sueurs se présentent: il ajoute, que, si on continue de donner ce remede, il n'y a point de fievre intermittente qui lui résiste, & qui ne cesse sans retour. Ces effets sont surprenants, cependant Huxham est trop bon observateur, pour qu'on ne s'en rapporte pas à ce qu'il dit.

Pour faire le *régule d'antimoine*, on prend de l'antimoine en poudre, du nitre un peu moins que d'antimoine, & du tartre crud; on met le tout dans un creuset, le soufre de l'antimoine se dissipe avec l'acide nitreux; l'alkali fixe du nitre, qui reste, facilite la fusion de la matiere; quand elle est fondue, on la verse dans un cône de fer fait exprès, qui est chaud & frotté de suif; quand la matiere est en fusion dans ce cône, on frappe aux côtés, pour que le régule se précipite au fond, & que les scories occupent la surface: la matiere étant refroidie, on sépare le régule d'avec les scories. Le régule d'antimoine est un demi-métal qui contient son phlogistique propre: il n'est point d'usage en médecine; on en fait des gobelets où l'on met du vin infuser au soir pour le matin, alors il est émétique;

mais ſon uſage n'eſt pas ſûr, parcequ'on ne ſçait pas la quantité d'acide que contient le vin; car c'eſt cet acide du vin qui détache quelques particules régulines, & ainſi ce vin ſera plus ou moins émétique, ſuivant qu'il contiendra plus ou moins d'acide, qui détachera plus ou moins de particules régulines.

On prend les ſcories qu'on a ſéparées du régule, on les fait bouillir pendant neuf à dix heures dans de l'eau; quand l'eau eſt colorée, on la décante de deſſus les feces, & l'on verſe dans cette eau quelqu'acide, il ſe précipite auſſi-tôt une poudre jaune foncée, c'eſt le *ſoufre doré* d'antimoine que les alchymiſtes, à cauſe de la couleur, ont regardé comme le phlogiſtique de l'or.

Pour ſçavoir ce qui ſe paſſe dans cette opération, il faut d'abord connoître les matieres qu'on met bouillir dans l'eau: ces matieres ſont les ſcories de l'antimoine; ces ſcories ne ſont qu'un compoſé de l'alkali fixe du nitre, du ſoufre de l'antimoine, dont une partie a été retenue par la fixité de cet alkali; il y a auſſi un peu de tartre. Or que doit-il arriver dans l'ébullition d'une pareille matiere? Cela eſt très facile à comprendre; l'alkali fixe du nitre, mis en jeu par le principe aqueux, ſe combine avec le ſoufre de l'antimoine, le rend ſoluble dans l'eau, le ſépare auſſi du peu de terre qui peut s'y trouver; & voilà un véritable *hepar ſulphuris* formé. Que doit-il arriver, quand on verſe quelqu'acide ſur cet *hepar* diſſout dans de l'eau? Le voici: tous les acides quelconques ſont plus forts que l'eſprit ſulphureux volatil; ces acides donc s'emparent de l'alkali fixe qui tenoit le ſoufre en diſſolution dans l'eau, le ſoufre en eſt chaſſé, & abandonné à lui-même; comme le ſoufre n'eſt aucunement diſſoluble dans l'eau tant qu'il eſt ſeul,

il ſe précipite ſous la forme de cette poudre dont on a la deſcription.

Ce ſoufre doré d'antimoine ne differe point du ſoufre ordinaire ; il doit ſes vertus à quelques molécules régulines qu'il avoit entraînées avec lui. C'eſt à un valet-de-chambre nommé *La Ligerie*, qu'il doit en partie ſa naiſſance ; il le communiqua à un frere chartreux qui en fit l'épreuve ſur un de ſes freres, & il a paſſé long-temps ſous le nom de poudre des chartreux. Dans ſon origine, il a occaſionné beaucoup de diſputes : Hecquet eſt un de ceux qui l'a combattu avec le plus de chaleur. Ce ſoufre doré avec la panacée mercurielle fait le remede de Poulemer dont j'ai déja parlé. On lui a donné beaucoup de vertus, mais il eſt aſſez incertain dans ſes effets, quelquefois même nuiſible ; c'eſt ce qui fait qu'on a cherché un autre procédé pour le ſéparer : le voici.

On prend également les ſcories du régule d'antimoine, on les met bouillir dans de l'eau, & on ajoute le double de nitre fixé du poids des ſcories, on fait bouillir comme ci-deſſus ; & ce qui s'eſt paſſé dans le premier procédé, ſe paſſe dans celui ci, à la différence que le produit eſt plus grand, puiſqu'on a augmenté l'alkali fixe ; on décante la liqueur, & au lieu de précipiter le ſoufre comme la premiere fois avec un acide, on met la liqueur dans un lieu frais où il ſe dépoſe de lui-même. Telle eſt la ſeconde façon de préparer le ſoufre doré d'antimoine, qu'on appelle ſpécialement *kermès minéral*, à cauſe de ſa reſſemblance aux grains de kermès. Il eſt plus doux, & ſon uſage plus sûr que dans la premiere préparation.

Pour employer le kermès, il faut le choiſir bien préparé, de couleur de maron, & que, mis ſur la langue, on n'y trouve ni terre ni ſable.

Le kermès minéral eſt une panacée univerſelle qui convient dans tous les cas où il faut fondre & atténuer les humeurs. Il eſt diaphorétique, altérant, diurétique; on dit qu'il ſuit la nature dans ſes mouvements, c'eſt-à-dire, qu'il eſt vomitif, purgatif ou ſudorifique, ſuivant que la nature eſt diſpoſée à pouſſer par quelqu'une de ces excrétions. Cela eſt en quelque façon vrai, je m'explique: ſi un malade a quelques acides & ſaburre dans l'eſtomac, le kermès s'y combine & devient vomitif; ſi ces acides ſont dans les inteſtins, il eſt facile de voir qu'il ſera purgatif; & s'il n'en trouve ni dans l'eſtomac ni dans les inteſtins, il paſſe dans nos humeurs, les atténue, & pouſſe par la tranſpiration. Malgré, toutes ces vertus, je ne trouve pas ſon uſage sûr dans tous les cas; par exemple, la ſueur ſe manifeſte chez un malade, on lui donne le kermès pour la ſoutenir; qu'arrive-t-il? Comme dans les maladies les digeſtions ſont viciées, il y aura des acides végétaux dans l'eſtomac, le kermès deviendra vomitif; ainſi au lieu de faciliter la ſueur, elle eſt entierement ſupprimée: dans ces cas douteux, je donnerai donc la préférence au remede de Huxham ſur ſa parole.

Le kermès convient dans les maladies inflammatoires, comme pulmonie, pleuréſie, péripneumonie, & la fauſſe pleuréſie ſpécialement, quand on a déſempli les vaiſſeaux, détendu les fibres, délayé les humeurs; alors il atténue la lymphe, facilite le crachement, & procure autant d'avantages ſpécialement dans la fauſſe pleuréſie, que la ſaignée trop multipliée y fait de mal. On ne le preſcrit pas à forte doſe, de crainte qu'il ne devienne émétique; mais on en met un demi-grain à la fois dans la ptiſane du malade, & on réitere quatre fois par jour: ſi on en donne un grain, on ne réitere que trois fois.

Il convient dans les maladies longues, jauniſſe, ſquirrhe, tumeurs lymphatiques, obſtructions du bas ventre : Huxham & Schroder le recommandent dans les fievres intermittentes ; pour moi je les fais entrer à petite doſe dans mes opiats fébrifuges, quand je ſoupçonne les viſceres engorgés. Il eſt bon dans la cachexie, les pâles couleurs, la ſuppreſſion des regles, & dans les métaſtaſes de l'extérieur à l'intérieur.

Les *fleurs d'antimoine* ſont une préparation moins en uſage que le kermès. Pour les faire, on met fondre dans un creuſet à grand feu de l'antimoine ; il s'éleve quantité de vapeurs, on les ramaſſe : ce ſont les fleurs d'antimoine. Si, au lieu d'antimoine, on emploie le régule martial, les fleurs ſont diſpoſées en belles aiguilles très blanches : on les appelle *neige d'antimoine*. Si on veut hâter la ſublimation de ces fleurs, on y ajoute du ſel ammoniac ; puis, pour les ſéparer du ſel ammoniac, on les lave : le ſel ammoniac ſe diſſout dans l'eau, & les fleurs d'antimoine ne s'y diſſolvent pas : on les a regardées comme émétiques, diaphorétiques. La doſe eſt de trois à quatre grains, mais c'eſt un très petit remede, & très infidele.

Pour avoir le *beurre d'antimoine*, on ſe ſert du régule d'antimoine ; &, ſi on veut en même temps faire le cinabre d'antimoine, on emploie l'antimoine ; par exemple, prenez une partie d'antimoine crud pulveriſé, deux parties du ſublimé corroſif, mettez dans une retorte, dont le bec ſoit fort large, adaptez un récipient, & diſtillez au fourneau de reverbere : d'abord il paſſe dans le récipent une matiere glaciale : c'eſt le beurre d'antimoine que les alchymiſtes ont appellé le *ſang envenimé des deux dragons ;* quand vous verrez paroître des vapeurs rougeâtres, il faut changer de récipient, en adapter un

autre, & augmenter le feu; il paſſe dans le récipient une partie du mercure coulant, & en même temps, il s'attache au haut des vaiſſeaux un véritable cinabre.

L'antimoine, que l'on emploie dans cette opération, contient du ſoufre & du régule: le ſublimé corroſif eſt un compoſé de mercure & d'acide marin: l'acide marin a plus d'affinité avec le régule d'antimoine qu'avec le mercure, & il n'en a pas avec le ſoufre: le mercure a plus d'affinité avec le ſoufre qu'avec l'acide marin. Or voici ce qui ſe paſſe dans cette opération: l'acide marin quitte le mercure, s'empare du régule d'antimoine; &, après en avoir chaſſé le ſoufre, il ſe ſublime avec lui ſous la forme de beurre d'antimoine: le mercure reſte ſeul avec le ſoufre de l'antimoine, ſe combine avec lui, & forme un véritable cinabre; car le cinabre n'eſt qu'une union du mercure, & du ſoufre. Si, au lieu d'antimoine, on avoit employé le régule, on n'auroit que le beurre d'antimoine, & point de cinabre, puiſqu'il n'y auroit point de ſoufre pour ſe combiner avec le mercure. On demandera peut-être pourquoi dans ce procédé tout le mercure ne ſe combine pas avec le ſoufre, pourquoi il en paſſe une partie ſous ſa forme naturelle dans le récipient: je réponds que cela arrive, à cauſe de l'extrême volatilité du mercure, qui ne lui donne pas le temps de ſe combiner avec le ſoufre; d'ailleurs le ſoufre de l'antimoine n'eſt pas en aſſez grande quantité.

Le beurre d'antimoine s'humecte à l'air, & ſe réſout en une liqueur qu'on appelle *huile d'antimoine* qui a toutes les mêmes propriétés que le beurre, c'eſt-à dire, que c'eſt un puiſſant cauſtique. On ne ſe ſert du beurre qu'à l'extérieur, encore ſa cauſticité eſt-elle ſi grande, que les chirurgiens en

redoutent l'uſage. L'huile d'antimoine eſt encore moins sûre ; car, à cauſe de ſa fluidité, on ne peut pas toujours mettre à couvert de ſon action les parties qu'on voudroit conſerver ; cependant il faut obſerver que le beurre d'antimoine fait eſcare ſur le champ, & arrête les proprès de la gangrene.

Le *cinabre d'antimoine* a été beaucoup exalté, on l'a recommandé dans les maladies des nerfs, mais il n'a point d'autre vertu que le cinabre artificiel, qui n'en poſſede aucune.

La poudre d *algaroth*, autrement dite *mercure-de-vie*, (fort improprement cependant, car cette préparation ne contient point de mercure,) n'eſt que de l'antimoine, comme on va le voir. On diſſout le beurre d'antimoine dans de l'eau ; l'acide marin, qui forme le beurre d'antimoine par ſon union avec le régule d'antimoine, a plus d'affinité avec l'eau, ainſi que les autres acides, qu'avec le régule d'antimoine ; ainſi il lâche ce régule qui ſe précipite en poudre au fond de la diſſolution. Telle eſt la poudre d'algaroth qui, comme on voit, n'eſt qu'un régule d'antimoine diviſé, uni peut-être à quelqu'acide.

La poudre d'algaroth eſt un émétique & un purgatif des plus violents, quelquefois ſudorifique. On ne s'en ſert que très peu en France, & on lui préfere avec raiſon le tartre émétique.

Pour faire la *panacée antimoniale*, on prend une partie de beurre d'antimoine, deux parties de criſtaux de tartre, & on les fait bouillir enſemble dans de l'eau : après l'ébullition, on jette dedans de l'huile de tartre par défaillance, il ſe précipite auſſi-tôt une poudre qu'on fait ſécher ; puis on la met à la cave, où elle ſe réſout en liqueur : c'eſt la panacée antimoniale.

Qu'eſt-ce que c'eſt que cette opération ? Quels

ſont les phénomenes de l'opération ? D'abord on met du beurre d'antimoine bouillir avec des cryſtaux de tartre : voilà deux acides ; l'un végétal, qui ſont les cryſtaux de tartre ; l'autre acide & minéral, c'eſt l'acide marin qui, par ſon union avec le régule d'antimoine, forme le beurre d'antimoine : or, dans cette opération, on cherche à ſubſtituer l'acide végétal à la place de l'acide marin, & on voit qu'il faut néceſſairement un autre intermede ; car l'acide végétal n'eſt pas capable de chaſſer de lui même l'acide marin de ſa baſe : mais en ajoutant l'huile de tartre par défaillance, on ajoute un alkali fixe. Or tous les acides ont plus d'affinité avec les alkalis fixes, qu'avec les ſubſtances métalliques : or l'acide marin, étant le plus fort acide qui ſe trouve dans cette diſſolution, s'empare de cette alkali fixe, & quitte le régule d'antimoine ; en même temps l'acide végétal, qui eſt libre, s'empare de ce régule, & ſe précipite avec lui, comme je l'ai dit.

Cette préparation n'eſt donc qu'une union de l'acide végétal avec le régule d'antimoine, & elle ne differe point du tartre émétique. On peut l'employer dans les mêmes cas ; toute la différence qu'il y a, c'eſt qu'on la donne à plus forte doſe. Cette préparation eſt fort uſitée en Allemagne, mais on s'en ſert peu ici.

Pour faire le *bézoard minéral*, on diſſout le beurre d'antimoine dans de l'eau, on verſe deſſus de l'acide nitreux ; cet acide étant plus fort que l'acide marin, le chaſſe de ſa baſe réguline, & il s'en empare. On fait évaporer juſqu'à ſiccité ; on a une poudre qu'on lave pluſieurs fois : c'eſt le bézoard minéral qui eſt un très petit remede. On le dit diaphorétique à la doſe d'un demi-gros.

Le *diaphorétique minéral* eſt de l'antimoine totalement privé de ſon phlogiſtique : c'eſt une pure

chaux. On la lave quatre à cinq fois, & on forme des trochiſques qu'on dit fondants & apéritifs : mais c'eſt ſeulement un abſorbant.

Il y a quantité de teintures d'antimoine qui ſont de petits remedes qu'on ne connoît pas ici.

M. Malouin a fait l'*æthiops antimonial* qui conſiſte à unir le mercure & l'antimoine; ce qui n'eſt pas facile, car le mercure n'a aucune affinité avec l'antimoine. Ce remede a pris bien du crédit dans les pays étrangers, mais on ne s'en ſert point ici.

M. Malouin y a procédé à froid, & ſur le feu.

Pour le faire à froid, il prend, par exemple, une once d'antimoine en poudre, il la met dans un mortier, il triture bien, il y verſe peu à-peu une once de mercure revivifié du cinabre, & en dix heures il eſt éteint : s'il y avoit mis le mercure tout d'un coup, il auroit fallu triturer du moins deux jours. Je crois que, dans ce procédé, le mercure s'éteint par la même raiſon qu'on parvient à l'éteindre ſeul à force de le triturer.

Pour procéder par le feu, il prend un creuſet graiſſé de ſuif, il y met de l'antimoine concaſſé, & le fait fondre; quand il eſt fondu, il y verſe en forme de pluie du mercure au travers d'une peau de chamois; il brouille bien les matieres en même temps : il faut prendre garde que l'antimoine ne ſoit trop chaud; car le mercure, à cauſe de ſa volatilité, ſe diſſiperoit; &, s'il étoit trop froid, il y auroit auſſi des inconvénients : ainſi c'eſt l'uſage qui apprend ce point précis. La matiere étant refroidie, on la met chauffer dans un mortier, & on la réduit en poudre exactement fine.

Ce remede eſt beaucoup uſité à Londres : les médecins d'Edimbourg en font des éloges pour la teigne. M. Malouin dit que c'eſt un fondant conve-

nable dans toutes les maladies cutanées, la gale & les dartres, le ſcorbut invétéré & les écrouelles ; il ajoute qu'après avoir préparé ſon malade, il en donne d'abord un grain; il augmente tous les jours d'un grain, juſqu'à ce qu'il ſoit parvenu à trente ou quarante; puis il diminue toujours d'un grain de la même façon, pour revenir à la premiere doſe.

ANTINÉPHRITIQUES; *Antinephritica remedia.* Remedes contre les maladies des reins; telles que la colique néphrétique, la pierre, la gravelle. Dans le paroxyſme de la néphrétique, on fait uſage des relâchants, des adouciſſants, des calmants; des ſaignées dont le nombre doit être reglé ſuivant l'âge, l'état du pouls & l'atrocité des douleurs; du petit-lait, de l'eau de poulet, de graine de lin, de riz, de fleurs de mauve; de l'huile d'amandes douces, du blanc de baleine, des émulſions avec la graine de pavot; du ſyrop de violettes, de nénuphar : on tire un grand avantage des hypnotiques; tels que le ſyrop diacode, les gouttes anodynes, les pilules de cynogloſſe, le ſyrop de karabé. Dans ce cas, c'eſt-à-dire, dans le paroxyſme, les diurétiques ſont dangereux. Les retours peuvent être prévenus par l'uſage du *pareira-brava*, du bois néphrétique, de la pariétaire, de l'herniaire, de la racine d'aunée, de celle de calcitrapa, du nitre, du baume du Pérou, de la térébenthine. On prétend qu'il n'y a point de meilleur remede que les pilules de Mademoiſelle Stéphens, lorſqu'il y a gravier ou pierre, & qu'on peut les donner pendant le paroxyſme. Quant aux prophylactiques, ils conſiſtent dans la diete, les eaux d'Aix-la-Chapelle, de Bagnols, de Balaruc, de Bareges & autres, tant minérales chaudes, que froides; les bains, les demi-bains.

ANTIPARALYTIQUES; *Antiparalytica remedia.* Remedes contre la paralyſie. Après les remedes

medes généraux qui ſont dans certains cas, la ſaignée, les émétiques, les purgatifs, les clyſteres âcres, ſtimulants, aromatiques; ceux dont l'uſage eſt le plus recommandé, ſont les apéritifs, les fortifiants, les céphaliques, les ſudorifiques: on choiſit par préférence, la ſauge, le ſtœchas, la méliſſe, les fleurs de ſouci, la camphrée, les baies de genievre, le gaïac, l'aloës, les écreviſſes, les cloportes, les viperes, le ſuccin, les martiaux, le bézoard minéral, l'antimoine diaphorétique, l'*aquila alba*, la térébenthine de Chio, celle de Veniſe. Mais les meilleurs remedes ſont les eaux minérales chaudes, tant en bouillon, qu'en bain, ou en douches; les plus uſitées ſont celles d'Aix-de-Chapelle, de Bagneres, de Balaruc, de Bareges, de Bourbon-l'Archambault, de Bourbon-Lancy, de Bourbonne, de Digne, du Mont-d'or, de Plombieres. On a eu des ſuccès de l'application des animaux vivants ou nouvellement tués; des liniments avec l'huile de pétrole, de laurier, de fourmis, avec l'onguent martiatum; des fomentations aromatiques & ſpiritueuſes; des frictions ſéches, ou faites avec l'eſprit-de-vin camphré & autres liqueurs ſpiritueuſes; des flagellations avec des orties; des ſinapiſmes, des véſicatoires, du ſéton, des cauteres, des bains aromatiques & de vapeurs, du bain de ſable & de marc de raiſin. On regarde encore comme un excellent topique, les feuilles d'ieble paſſées au four, dont on enveloppe les parties affectées.

ANTIPESTILENTIELS. *Voyez* ANTILOIMIQUES.

ANTIPHTHISIQUES; *Antiphthiſica remedia.* Remedes contre la phthiſie ou conſomption. *Voyez* ANTIHECTIQUES.

ANTIPLEURÉTIQUES; *Antipleuretica remedia.* Remedes contre la pleuréſie. Cette maladie

étant aiguë, ſon traitement doit être dirigé par le médecin.

ANTIPODAGRIQUES; *Antipodagrica medicamenta.* Remedes contre la goute des pieds en particulier, mais auſſi contre la goute des mains, &c.

Dans le paroxyſme, tout le traitement ſe borne à la diete la plus ſévere, & à quelques topiques adouciſſants & relâchants; il faut bien ſe garder d'employer alors la ſaignée, les purgatifs ou les narcotiques. Quant aux topiques, ce ſont les fleurs de ſureau ou de camomille, & les cataplaſmes de mie de pain & de lait. Au commencement de l'attaque, les Chinois appliquent le moxa; Hippocrate ſe ſervoit du lin; cette eſpece de cautere actuel a été très recommandé, & peut avoir de l'utilité, ainſi que les veſſicatoires.

Pour prévenir le retour de la goute, la diete blanche eſt le moyen le plus aſſuré; on peut faire uſage du ſavon, des frictions, de l'exercice; ſe précautionner contre le froid & l'humidité; avoir recours aux amers, aux ſtomachiques-fortifiants, aux ſudorifiques; tels que le quinquina, la germandrée, le chamæpitys, l'épithyme, la thériaque, les préparations antimoniales : les eaux thermales, tant en boiſſon, qu'en douches & en bain; le bain de marc de raiſin, l'application de l'eſprit-de-ſel, avec l'huile de térébenthine, *voyez* auſſi ANTARTHRITIQUES.

ANTIPUTRIDES. *Voyez* ANTISEPTIQUES.

ANTIPYIQUES; *Antipyica medicamenta.* Remedes pour ſupprimer, ou pour diminuer au moins la ſuppuration. On peut rapporter à cette claſſe, dit Boerhaave, ceux qui évacuent par quelques-uns des couloirs naturels la matiere qui auroit perpétué la ſuppuration, ou ceux qui, ſans procurer d'évacuation ſenſible, en diminuent la quantité : tels ſont en

général les apéritifs, les délayants, les légers évacuants, les altérants, & en particulier les fleurs de ſoufre, la racine de dompte-venin, le tartre vitriolé, ou le ſel polychreſte de Glaſer, le cryſtal minéral, le nitre antimonié, ſur-tout ſi on y ajoute quelques grains de cinabre, & qu'on en continue l'uſage pendant quelque temps. On s'en ſert quelquefois avec ſuccès, lorſque, pour prévenir une ſuppuration trop abondante, on veut diſſiper une partie de la matiere morbifique.

ANTIPYRÉTIQUES ; *Antipyretica medicamenta.* Remedes contre la fievre : *voyez* FÉBRIFUGES.

ANTIPYROTIQUES ; *Antipyrotica medicamenta.* Remedes contre la brûlure.

Les répercuſſifs, les adouciſſants, les réſolutifs & les digeſtifs ſont les topiques les plus employés contre la brûlure ; mais ils ne conviennent, ni à tous les degrés, ni à tous les temps : le vin tiede, l'eau-de-vie ſimple ou camphrée ſont preſque les ſeuls qu'on applique indifféremment à toute ſorte de brûlure. On peut arrêter les progrès de la brûlure légere ou ſuperficielle, en trempant ſur le champ la partie dans l'eau froide ; en y appliquant de la boue, le blanc d'œuf, le vinaigre, l'encre, &c. On a réuſſi par la méthode contraire, c'eſt-à-dire, en expoſant pluſieurs fois la partie brûlée au feu le plus vif qu'on puiſſe ſupporter ; en y appliquant de l'eau de-vie camphrée, de l'eau de la reine de Hongrie & autres liqueurs ſpiritueuſes ; de l'oignon pilé ſeul ou mêlé avec le ſel & le ſavon. Les topiques, dont on tire encore avantage, ſont les adouciſſants, tels que le pompholyx, l'onguent nutritum, l'onguent populeum, le cérat de Galien.

Il ne faut point employer les répercuſſifs, ni les réſolutifs dans les brûlures qui ont pénétré la peau,

mais les relâchants, les adouciſſants, les digeſtifs, tels que l'émulſion commune, le cataplaſme de mie de pain & autres cataplaſmes émollients, l'onguent baſilicum, le nutritum, le cérat de Galien, l'huile roſat, celle de lys, d'œuf, &c. On y ajoute de l'opium, lorſque les douleurs ſont violentes. Les ſaignées, dans ce cas, ſont néceſſaires, ainſi que les délayants & les autres remedes internes qui conviennent à l'inflammation & à la fievre.

Dans les brûlures profondes qui pénétrent quelquefois juſqu'aux os, il faut ſouvent avoir recours aux ſcarifications, auxquelles on unit l'application des relâchants, des calmants & des digeſtifs, tels qu'ils ont été énoncés ci-deſſus; on y ajoute le ſtyrax, l'eſprit de vin camphré & les autres antiputrides.

ANTISCORBUTIQUES; *Antiſcorbutica remedia.* Remedes contre le ſcorbut.

Avant que d'entrer en matiere, il eſt bon d'obſerver que le ſcorbut eſt de trois eſpeces : 1°. *acide* ou *froid* : 2°. *chaud* ou *alkalin* : 3°. *muriatique*, lequel participe des deux autres.

Le premier eſt ordinaire dans les climats froids, particulierement dans ce pays. Il doit ſon origine à l'épaiſſiſſement des humeurs, & à leur ſtagnation, & en conſéquence à leur corruption; ainſi la corroſion des gencives, dans ce ſcorbut, ne dépend pas de la cauſe, c'eſt plutôt un effet de la maladie même; je veux dire que le ſang, à force de ſtagner, ſe corrompt, devient corroſif, & détruit le tiſſu de nos parties.

Le ſcorbut alkalin ou chaud dépend au contraire d'une fonte totale des humeurs qui tendent à l'alkaleſcence, d'où proviennent toutes les hémorrhagies ſi ordinaires dans ce cas : ainſi il eſt facile de penſer que les antiſcorbutiques, dans un cas, ſont

contraires, & recommandables dans l'autre ; par exemple, ceux qui conviennent dans le ſcorbut froid, augmenteroient la fonte & l'alkaleſcence dans le chaud, & *vice versâ;* auſſi tous les auteurs de botanique ſe ſont-ils fort trompés dans la claſſe des antiſcorbutiques. Rien donc de plus ridicule que de trouver, dans les auteurs, le limon, le citron, l'orange, le berberis & autres plantes de cette eſpece au même rang que le creſſon, le raifort ſauvage ; quel *qui pro quo?* Cela n'eſt-il pas capable d'occaſionner, ſi l'on n'eſt point parfaitement inſtruit de la matiere médicale, bien des fautes graves ? Un jeune homme ne peut-il pas prendre le limon pour le cochléaria, le cochléaria pour le limon ? Car il eſt tout naturel de penſer que les remedes, que l'on trouve rangés dans le même ordre, peuvent ſe ſubſtituer les uns aux autres : pour éviter, autant qu'il ſera poſſible cette confuſion, je me renfermerai à indiquer les plantes qui conviennent dans le ſcorbut froid.

Cette claſſe eſt très naturelle ; en effet, toutes ces plantes que j'appelle *antiſcorbutiques*, à l'exception du beccabunga & quelques autres qui conviendroient plutôt dans la claſſe des rafraîchiſſantes, que dans celle-ci ; toutes ces plantes, dis-je, ont une parfaite analogie entr'elles : 1°. par rapport à leur genre ; auſſi tous les botaniſtes les ont-ils miſes au rang des cruciferes : 2°. par rapport au lieu où elles croiſſent, c'eſt ſur le bord des eaux. Leur odeur eſt la même ; elle eſt vireuſe, ſemblable à l'odeur de moutarde. On a cru d'abord qu'elle dépendoit d'un alkali volatil ; le contraire eſt prouvé, mais nous n'en ſçavons pas davantage : on n'a pu parvenir encore à découvrir parfaitement l'origine de ce principe vireux : on ſçait ſeulement qu'il eſt très ſtimulant, fondant, atténuant ; qu'il ré-

veille les forces de l'eſtomac, & ranime les eſprits. Toutes ces plantes ont les mêmes vertus ; elles ſont antiſcorbutiques, ſtimulantes, fondantes, apéritives, ſtomachiques, diurétiques, conviennent dans les obſtructions de tous les viſceres du bas ventre, du foie, & la jauniſſe : ſi on les donne à forte doſe, elles ſont purgatives ; en qualité de ſtimulantes, elles donnent le ton néceſſaire aux fibres, réveillent la machine & les eſprits, portent du liquide dans le ſang, le ſoumettent à l'action des vaiſſeaux, l'empêchent de ſtagner, de ſe corrompre ; & c'eſt par-là que ces plantes ſont antiſcorbutiques, & poſſedent toutes leurs autres vertus. En partant de ce principe, on voit qu'elles ne ſont pas antiſcorbutiques dans ce genre, & que tous les apéritifs, diurétiques, ſudorifiques, emménagogues, les amers, les aromatiques, peuvent devenir par la même raiſon antiſcorbutiques. Toutes ces plantes antiſcorbutiques ſont dépuratoires ; elles procurent des excrétions, ſoit par les ſueurs ou les urines : à l'extérieur, elles ſont réſolutives, ſtimulantes, conviennent dans les œdêmes provenus de relâchement, dans la paralyſie qui doit ſa naiſſance au ſcorbut ; on les emploie dans la goute, les rhumatiſmes, les maladies ſoporeuſes où la machine eſt affaiſſée, dans toutes les maladies cutanées qui dépendent de quelque crudité qu'il faut aſſimiler ; ce qu'on obtient parfaitement par les antiſcorbutiques, puiſque c'eſt leur nature d'augmenter le ton des ſolides.

Les plantes antiſcorbutiques ſe reſſemblent auſſi en ce que, autant elles ſont toutes de bien, adminiſtrées à petite doſe, & continuées peu de temps, autant elles ſont de mal, données à forte doſe, & continuées trop long-temps : alors elles échauffent, diſpoſent les premieres voies à la phlogoſe, jettent

le malade dans le marasme, & nuisent singuliérement à la poitrine. On les donne toutes de la même maniere en infusion : en décoction, on ne doit pas les donner, comme c'est assez l'ordinaire ; car l'ébullition dissipe les principes de ces plantes : on en prescrit le suc exprimé, depuis une once jusqu'à trois onces, & c'est la meilleure méthode ; leur eau distillée doit être tirée, après que la plante a fermenté ; il en est de même de l'esprit : la dose de l'eau est, depuis demi-once jusqu'à une once ; celle de l'esprit de 30 à 40 gouttes. Après la distillation, si on fait évaporer ce qui reste, on a l'extrait qui n'a nulle efficacité. Je préfere, à toutes ces préparations, l'infusion ou le suc dépuré de ces plantes : le syrop spécialement. Le syrop de la pharmacopée de Paris est assez bon ; il faut qu'il ait une odeur forte & le goût du cresson ; sa dose est depuis demi-once jusqu'à une once.

Les plantes antiscorbutiques, dont nous avons voulu parler, sont le beccabunga, le cresson, le cochléaria, le raifort sauvage, la patience aquatique, le tréfle d'eau, la capucine, la berle, la nummulaire, la roquette, la passerage, le curcuma, la cannelle blanche, la gomme laque, le galanga.

Les plantes, que l'expérience a fait connoître spécifiques pour le scorbut, dit un célebre professeur, rempliſſent effectivement les vues que l'on se propose, qui sont de corriger l'état des fluides, d'atténuer la partie grossiere du sang, de lever les embarras qui le font croupir, de donner plus de liaison à ses principes, de procurer un mêlange plus exact à ses parties ; & enfin d'édulcorer & d'adoucir la lymphe salsugineuse & âcre.

Les unes sont diurétiques chaudes, apéritives, d'un goût piquant & amer ; les autres d'un goût

aigrelet & acide ; enfin d'autres aſtringentes & balſamiques. Les diurétiques chaudes & apéritives ſont en état de diviſer les molécules groſſieres du ſang, de lever les embarras des viſceres, de rétablir la liberté de la circulation en procurant une ſécrétion d'urine conſidérable ; il ſe fait, pour ainſi dire, une leſſive du ſang. Les ſels modifiés par l'action des diurétiques chaudes, ſe laiſſent entraîner dans la ſéroſité du ſang, & enfilent les vaiſſeaux des reins. C'eſt cette propriété qui les a fait regarder comme capables de purifier le ſang ; & ſouvent, ſans cette indication, elles ſont miſes en uſage.

Les antiſcorbutiques, d'un goût aigrelet acide, rapprochent les principes du ſang trop dégagés, donnent lieu à un mêlange plus exact de ſes parties, & plus de reſſort aux parties ſolides qui ſont affoiblies.

Enfin les aſtringentes balſamiques corrigent les impreſſions que la lymphe ſalſugineuſe & âcre a pu faire, adouciſſent & enveloppent ce qui pourroit reſter des ſels développés en état de nuire, & donnent aux fluides une conſiſtance plus uniforme.

Quoi qu'il en ſoit de ce qui a été obſervé plus haut, il nous a paru néceſſaire d'indiquer ici les différents antiſcorbutiques employés en médecine. Ce ſont :

Les racines d'ache.
d'angélique.
d'aunée.
de bardane.
de celeri.
d'impératoire.
d'oſeille.
de patience ſauvage.
Les racines de perſil.
de raifort cultivé.
de raifort ſauvage.
L'ail.
Le curcuma.
Le gingembre.
La pyrethre.
La rhubarbe.

Les feuilles d'*alleluia*.
d'alliaire.
de beccabunga.
de berle.
de capucine.
de cochléaria.
de cerfeuil.
de creſſon de fontaine.
d'épithyme ou cuſcute.
d'eſtragon.
de houblon.
d'hyſſope.
d'ortie.
d'oſeille.
de patience.
de perſil.
de pourpier.
de roquette.
de ſcordium.
de vélar.
Les jeunes pouſſes de pin.
de ſapin.
Les graines de moutarde.
de roquette.
Les fruits d'épine-vinette.
Les fraiſes.
Les tamarins.
Les baies de génievre.
Le ſuc de citron.
de limon.
d'oranges.
de pêche.
L'écorce de Winter.
Le bois de gaïac.
La gomme lacque.
L'antimoine.
L'eau de cochléaria.
de creſſon de fontaine.
de fumeterre.
de génievre.
de goudron.
de Mouret.
Le ſyrop antiſcorbutique.
de cochléaria.
de limons.
L'extrait de cochléaria.
de fumeterre.
de genievre.
L'eſprit de cochléaria.
La réſine de gaïac.
L'antihectique de Potérius.
L'antimoine diaphorétique.
Voyez auſſi INTRODUCTION. p. 158.

ANTISEPTIQUES, *ou* Antiputrides; *Antiſeptica*, ou *antiputrida medicamenta*. Remedes contre la pourriture. On peut lire ſur les ſubſtances antiputrides, ce qu'a écrit M. Pringle, & les obſervations qu'il a faites : on peut conſulter auſſi un ouvrage qui a pour titre, *Eſſai ſur la putréfaction*; un autre de M. Macbridge, &c.

Les antiputrides ſont diviſés en deux claſſes; les internes & les externes.

Les premiers ſont principalement les acides végétaux & minéraux, auxquels tous les praticiens reconnoiſſent une vertu antiſeptique qui ſe con-

ſerve même après avoir paſſé dans l'eſtomac & les inteſtins.

Les antiputrides ou antiſeptiques externes ſont ceux qui remédient à la putréfaction commençante, ou déja déclarée dans les plaies & les ulceres; putréfaction qui eſt annoncée par la mauvaiſe odeur qu'ils répandent, par la ſanie & le pus ichoreux qui en ſort. Ils s'oppoſent auſſi à la gangrene & à ſes progrès. On met de ce nombre :

Les racines d'ariſtoloche ronde.
de gentiane.
d'iris de Florence.
Le *calamus aromaticus*.
Le ſouchet.
La zédoaire.
Les feuilles d'abſinthe.
d'alliaire.
d'aurone.
de camomille.
d'hyſſope.
d'ivette.
de méliſſe.
de menthe.
de mille-feuille.
de rhue.
de romarin.
de ſcordium.
Les fleurs de lavande.
de mille-pertuis.
d'oranges.
de romarin.
Les roſes rouges.
Les ſemences d'anis.
de fenouil.
L'écorce d'orange.
Les clous de girofle.
La cannelle.
Le quinquina.
Les baumes naturels.
Le bon vin.
L'aloës.
Le camphre.
La myrrhe.
Le ſtorac.
Le ſel ammoniac.
Le ſel marin.
Le nitre.
La neige.
La glace.
L'eau-de-vie camphrée.
L'eſprit de vin ſimple ou camphré.
Le baume de Fioraventi.
du Commandeur.
L'huile de mille-pertuis.
La teinture de myrrhe.
d'aloës.
de girofles.
L'onguent ægyptiac.
L'onguent de ſtyrac.
L'eſprit de ſel.
de ſoufre.
de ſel ammoniac.
L'eſſence de Rabel.
L'huile de cannelle.
de térébenthine.
de myrrhe par défaillance.
de camphre.

ANTISPASMODIQUES ; *Antiſpaſmodica medicamenta.* Remedes contre les ſpaſmes ou convulſions. Les antihyſtériques & les antiépileptiques ſont de vrais antiſpaſmodiques. Mais, comme les convulſions ſont ou momentanées ou périodiques ; qu'elles reconnoiſſent différentes cauſes, tant externes qu'internes ; qu'elles dépendent de la conformation, qu'elles viennent de naiſſance, ou qu'elles ſont occaſionnées par les paſſions de l'ame ; on ſent que les remedes, qui conviennent dans tel cas, ne conviennent pas dans tel autre ; que ceux qui ſont utiles dans l'accès, n'ont pas le même avantage dans d'autres circonſtances ; & que par conſéquent le traitement doit être dirigé, & les remedes indiqués par le medecin.

ANTITHORA, *ou* Anthora ; *voyez* ACONIT SALUTAIRE.

ANTIVÉNÉRIENS ; *Antivenerea medicamenta.* Remedes contre les maladies vénériennes. Ils ſont bien différents de ceux qui ſont déſignés ſous le nom d'*antaphrodiſiaques*, p. 327 ; terme qui paroît ſignifier la même choſe, mais auquel l'uſage a donné un autre ſens.

Avant que de faire l'énumération des ſubſtances qu'on a crues capables de détruire le virus vérolique, il eſt à propos de préſenter le tableau ſuccinct des ſymptomes qui annoncent la préſence de cette honteuſe maladie, dont cependant on ne rougit plus aujourd'hui, tant eſt grande la corruption de nos mœurs.

On ſçait qu'elle eſt contagieuſe, & qu'elle eſt le plus ſouvent la ſuite d'un commerce impur. Elle ſe manifeſte par des ſignes très variés, très opiniâtres, & qui ne cédent point à l'efficacité des remedes ordinaires. Les ſymptomes les plus communs ſont la gonorrhée, les bubons, les crêtes, les

rhagades, les fics, l'alopécie (ou chûte des poils,) les puſtules, les douleurs rhumatiſmales qui fatiguent plus la nuit que le jour, des inſomnies, des exoſtoſes, la carie. Pluſieurs de ces ſymptomes ſont équivoques, il faut l'aveu du malade; & dans certains cas, une grande habitude, & beaucoup de ſagacité pour connoître cette maladie. Il eſt certain qu'elle doit ſon origine à un commerce impur; & que c'eſt par la voie des parties naturelles de l'un & de l'autre ſexe, que le virus ſe communique le plus ſouvent.

Pour découvrir l'action des antivénériens, dit un très célébre profeſſeur, il eſt néceſſaire de connoître quelle eſt la nature de ce virus, comment il agit; ſi c'eſt ſur le ſang ou ſur la lymphe; quels ſont les vrais ſymptomes, & les parties où il fait ſes terribles impreſſions.

Le virus vérolique s'échappe des pores du ſujet infecté; il a, pour véhicule, la matiere de la tranſpiration, il pénetre les pores pour s'engager dans les vaiſſeaux les plus petits du corps humain; ce que l'on ne peut attribuer qu'à la fineſſe & à la petiteſſe infinie des corpuſcules véroliques. Lorſqu'ils ſont engagés une fois dans les voies de la circulation, ils circulent impunément avec le ſang, ſans faire ſur lui aucune impreſſion, & l'interſtice des globules ſanguins eſt une voie aſſez large pour lui; car le ſang des perſonnes infectées du virus vérolique, eſt vermeil; il n'a point changé de condition; les ſécrétions, les fonctions ſe font à l'ordinaire. On croiroit à l'embonpoint & à la couleur du viſage des vérolés, qu'ils n'ont aucune incommodité; ils n'ont point de fievre; &, s'ils ſont attaqués de maladies aiguës ou autres dépendantes de la conſtitution du ſang, les ſymptomes de la vérole ne ſont point un obſtacle à leur guériſon. On

en vient à bout par les moyens ordinaires ; & on ne change point pour cela la nature du virus vénérien qui reſte dans toute ſa force. Enfin, ſi l'on examine la nature des ſymptomes véroliques, on ſe perſuadera encore davantage que c'eſt la lymphe qui ſeule eſt altérée ; car les douleurs aiguës, que les vérolés reſſentent, ont pour ſiege le tiſſu le plus ſerré des parties du corps humain ; telles que les glandes lymphatiques, les muſcles, les membranes, le périoſte : or c'eſt du tiſſu des vaiſſeaux blancs qui n'admettent que la lymphe la plus tenue, que ces parties ſont formées entiérement. Il faut donc que la lymphe ait de la peine à circuler dans les petits vaiſſeaux ; qu'elle s'y arrête, qu'elle s'y accumule ; qu'elle forme des obſtructions dans les glandes, qui gênent les fibres muſculaires ; que, par la diſtention des fibres du périoſte, elle produiſe des douleurs inſupportables : ſi elle s'engorge dans les vaiſſeaux qui portent la nourriture au corps de l'os, elle s'y accumule ; elle ſouleve peu-à-peu les différentes lames : plus l'embarras augmente, plus ces lames s'écartent ; & à meſure qu'elles s'écartent, la ſurface des os devient inégale & raboteuſe, l'os augmente de volume, & prend un accroiſſement irrégulier ; ce qui eſt connu ſous le nom d'*exoſtoſe*. Lorſque la lymphe s'eſt accumulée à un certain point par ſon ſéjour, elle ſe corrompt, les fibres de l'os ſe rompent, elle s'extravaſe, & en corrode la ſubſtance ; ainſi il y aura carie. Les autres ſymptomes dépendent de même du mauvais caractere de la lymphe ; ce ſont d'autres parties qui prennent un accroiſſement irrégulier, comme les crêtes, les porreaux : or c'eſt la lymphe qui répare les parties qui ont ſouffert ſolution de continuité ; c'eſt elle qui fournit un ſuc nourricier qui doit faire pulluler les chairs, & conduire les plaies & les ulceres

à cicatrice. Faut-il donc s'étonner ſi les plaies & les ulceres, qui arrivent aux vérolés, ſont opiniâtres; ſi la génération des nouvelles chairs eſt imparfaite; ſi les chairs ſont fongueuſes & calleuſes; ſi la cicatrice eſt impoſſible, & ſi les ulceres dégénerent en fiſtules.

Venons à préſent à ce qui peut altérer la qualité de la lymphe, & en quoi conſiſte cette altération. Nous avons vu que les corpuſcules véroliques étoient d'une extrême fineſſe; ils peuvent donc être entraînés avec la lymphe, juſqu'aux dernieres voies de la circulation; mais, quoique d'une extrême fineſſe, il s'en faut de beaucoup qu'ils ſoient auſſi ſouples & auſſi fins que les globules lymphatiques, pour pouvoir pénétrer aiſément & enfiler les ouvertures des derniers vaiſſeaux lymphatiques; il s'y arrêtent, & en interrompent le cours; ils forment autant de digues qui s'oppoſent à ſon paſſage; la lymphe aborde continuellement; & ne pouvant plus forcer ces obſtacles, diſtend les vaiſſeaux, s'épaiſſit par ſon ſéjour; les vaiſſeaux voiſins s'engorgent, l'embarras croît auſſi de plus en plus, les ſymptomes ſe multiplient. Leur volume & leur différence dépendront de la grandeur & du ſiege de l'embarras: il faut donc, pour détruire le ſiege de l'humeur vérolique, & pour rémédier à ſes déſordres, des médicaments du genre des apéritifs. Les plantes apéritives ordinaires n'ont aucun ſuccès, parceque leurs molécules ſont trop groſſieres pour parvenir juſqu'au ſiege des concrétions véroliques; elles viennent bien à bout de lever les obſtructions cauſées par un ſang épais, viſqueux & groſſier: les véroliques ne reconnoiſſent pas cette cauſe, elles ſont d'un tout autre genre. Il faut des apéritifs extrêmement fins, développés & aſſez durs; avec ces qualités, ils ſont en état,

lorſqu'ils ſeront diſſous, & mis en mouvement par la contraction des vaiſſeaux, de délayer la lymphe, de pénétrer les dernieres voies de la circulation, de rompre & de diſſoudre les concrétions véroliques, d'enlever les embarras & les obſtructions des derniers vaiſſeaux lymphatiques, d'y rétablir la liberté de la circulation, & de diſſiper ainſi les impreſſions du virus vérolique.

Les plantes antivénériennes ne ſont pas auſſi efficaces que le mercure; elles ne réuſſiſſent ordinairement, que quand le mal n'a pas eu le temps de faire de grands progrès; on peut cependant encore les employer comme des ſecours utiles, lorſque le virus vérolique s'eſt engagé dans la maſſe du ſang, & que le mal eſt invétéré.

Les antivénériens ſont :

Le ſafran.
Le buis.
Le génievre.
Le lychnis *quæ behen album.*
Le *ſmilax aſpera.*
La ſalſepareille, *ſalſaparilla.*
La ſalſepareille du Canada, *aralia humilior.*
L'*agnus caſtus.*
L'aigremoine.
L'aunée.
Le ſaſſafras.
Le gaïac.
Le mercure & ſes préparations; ſçavoir:

L'*aquila alba*, ou mercure doux.
La panacée mercurielle.
Le cinnabre.
L'æthiops minéral.
Le ſublimé.
Les emplâtres mercuriels.

APALACHINE. *Voyez* CASSINE.

APÉRITIFS. *Voyez* Introduction, *pag.* 139.

APETTE. *Voyez* ABEILLE.

APHRODISIAQUES; *Aphrodiſiaca medicamenta.* On a donné ce nom aux remedes qu'on a cru capables d'exciter aux plaiſirs de l'amour, & par conſéquent de détruire la ſtérilité : par oppoſition, on a nommé *antiaphodiſiaques* ceux qui peuvent étein-

dre ou amortir les feux de l'amour; on auroit pu les nommer *antivénériens*, mais ce dernier terme eſt employé pour ſignifier les remedes qui guériſſent la vérole.

Comme cette froideur, qu'il faut combattre, vient de différentes cauſes; qu'elle peut être naturelle ou occaſionnée par l'épuiſement; les remedes échauffants, qui compoſent cette claſſe, nuiroient ſouvent plus qu'ils ne ſeroient utiles : il faut donc s'adreſſer à un médecin expérimenté & prudent. Au reſte, les aphrodiſiaques ſont les mêmes que les SPERMATOPÉES, dont il a été parlé, INTROD. *pag.* 116 *& ſuiv.*

APINEL. Racine qui naît dans quelques iſles de l'Amérique. Les Sauvages la nomment *yabacani*, & les Francois racine *apinel*, du nom d'un capitaine de cavalerie qui y a ſervi, & qui l'apporta le premier en Europe.

Elle a une ſi grande vertu contre les ſerpents, qu'il ſuffit, pour les tuer, de leur en préſenter un morceau dans la gueule au bout d'un bâton : qu'on en mâche, qu'on en frotte les mains & les pieds, non-ſeulement on fait fuir le ſerpent, mais on le prend ſans péril, on en fait ce qu'on veut. Jamais il n'approchera d'une chambre où il y en aura un morceau. Ce ſont-là des faits atteſtés par M. de Hauterive. Cette même racine, ſi utile à la conſervation des hommes, ſeroit auſſi utile leur propagation, ſi la propagation avoit beſoin de ces ſecours forcés, que l'on n'emploie guere dans les vues ſérieuſes de la nature. *Hiſt. de l'Acad.* ann. 1714.

APOCYN. *Voyez* SUCRE D'EGYPTE.

APOPHLEGMATISANTS; ou Apophlegmatiſme; *Apophlegmatiſmus.* Remede qui a la vertu d'attirer la pituite de la tête, & de l'évacuer par la bouche. Les apophlegmatiſants ſe tiennent long-tems

long-temps dans la bouche, & se mâchent, afin d'exprimer beaucoup de sérosité des glandes salivaires. On les fait de simples chauds & âcres, qui, en irritant la langue, le palais & les vaisseaux excréteurs de la salive, font aborder les esprits animaux vers les glandes salivaires, & excitent une abondante sécrétion de salive par laquelle le sang est déchargé de la sérosité surabondante. Ces remedes sont utiles dans toutes les affections du cerveau causées par une humeur séreuse qui se sépare du sang pendant sa circulation, & se dépose dans le cerveau, ou dans les membranes qui enveloppent ce viscere ou le crâne; comme dans la migraine, l'apoplexie, l'épilepsie, la paralysie, la cataracte, l'ophthalmie opiniâtre, la surdité & autres affections de la tête.

Les apoplhegmatisants se prescrivent, ou sous la forme liquide, ou sous la forme solide.

Les liquides se font avec la décoction de marjolaine, de sauge, de bétoine, d'hyssope, de pyrethre, d'iris de Florence, &c. On les fait avec une livre de liqueur; on y met une once des racines qui sont moins âcres, & trois onces de celles qui le sont beaucoup. On les garde plus long-temps dans la bouche que les gargarismes.

Les apophlegmatisants se prescrivent rarement sous la forme liquide; ils sont plus d'usage sous la forme séche & solide. Ce sont ceux-ci qui, parcequ'ils se mâchent, portent spécialement le nom de MASTIGATOIRES. *Voyez* ce mot.

Les errhines, qui agissent sur la membrane pituitaire, & procurent une plus grande sécrétion de la mucosité des narines, ou en faisant éternuer, ou sans faire éternuer; les errhines, dis-je, sont une espece d'apophlegmatisants, *voyez* ERRHINES, *Introduct. p.* 106 *& suiv.*

De ce nombre ſont encore les SIALOGOGUES, *voyez* ce mot. *Introd.* p. 110.

Tous ces remedes agiſſent ſur-tout par des molécules âcres, mordicantes, ſubtiles, volatiles, qui s'attachent aux membranes, & les irritent; qui pénetrent même les vaiſſeaux, atténuent le ſang, & augmentent la circulation : ainſi, dans un temps donné, il aborde plus de matieres aux ſécrétoires : cependant les remedes, qu'on tire par les narines, ne reſtent pas aſſez de temps ſur la membrane pituitaire pour pénétrer les vaiſſeaux.

APOPLECTIQUES; *Apoplectica medicamenta. Voyez* ANTIAPOPLECTIQUES.

APOZEME; *Apozema.* C'eſt une décoction faite de différents ſimples, édulcorée enſuite, ou avec du ſucre, ou avec un ſyrop approprié. L'apozeme eſt une vraie ptiſane; il en differe ſeulement en ce qu'il ſe charge de plus de parties extractives, & qu'il eſt aiguiſé avec quelques ſels convenables à l'état du malade; on le rend plus ou moins purgatif; il eſt plus actif, & a quelque choſe de plus dégoûtant que la ptiſane. On le fait prendre par verrées, de deux heures en deux heures; ou toutes les quatre heures; ou de ſix heures en ſix heures.

Pour l'apozeme, on preſcrit les racines, au poids d'une once; les écorces & les bois, au poids d'une demi-once; la doſe des feuilles eſt d'une poignée ou deux; celle des ſommités, d'une pincée; les ſemences chaudes, au poids de deux gros; les ſemences froides adouciſſantes, au poids de demi-once; les fuits doux & les pommes, au nombre d'un ou deux; les fruits acides & d'une bonne groſſeur, comme les citrons, s'ordonnent à la moitié ou au quart; les médiocres, comme les prunes, au nombre de trois paires; les petits, comme les raiſins, au poids de deux gros ou une demi-once;

les fleurs, à la doſe d'une pincée; les aromats, qu'on laiſſe ſeulement infuſer ſans les faire bouillir, ſe preſcrivent au poids de vingt grains.

AQUA STIPTYCA. Voyez VITRIOL.

AQUA VITRIOLI. Voyez VITRIOL.

AQUEUX; *Aquoſa medicamenta.* On donne le nom d'*aqueux* aux ſubſtances qui ſont inſipides, mais qui contiennent beaucoup d'eau; qui humectent, amolliſſent, relâchent les ſolides, délayent les fluides, levent les obſtructions. Ces propriétés indiquent aſſez de quelle claſſe ſont ces ſubſtances.

AQUILA ALBA, ou MERCURE DOUX, *voyez* MERCURE.

ARAIGNÉE, autrefois ARAGNÉE, ARAIGNE, ÉRAIGNE, IRAIGNE, YRAIGNE; *Aranea; Araneus domeſticus; Araneus retiarius in feneſtris degens.*

Perſonne n'ignore qu'il y a pluſieurs eſpeces d'araignées, décrites par les naturaliſtes. En ſuivant notre plan, il ſuffira de faire connoître l'eſpece la plus commune; l'*araignée des maiſons*, dont on peut tirer partie pour l'uſage de la médecine.

Elle eſt de grandeur médiocre, velue, jaunâtre, ou d'un brun pâle, tachetée. La partie antérieure du corps eſt dure, écailleuſe, tranſparente; elle eſt formée de la tête & de la poitrine. La partie poſtérieure, qui eſt revêtue d'une peau ſouple, ſe nomme le *ventre.* Ces deux parties ſont unies par un étranglement ou anneau fort petit. L'inſecte a huit pattes attachées à la poitrine ou corſelet; leſquelles ont chacune quatre articulations, & ſont armées de deux grands oncles crochus, également articulés. Les dernieres jambes ſont les plus longues de toutes; enſuite les premieres; puis les ſecondes; la troiſieme paire eſt la plus courte. Sa tête eſt garnie de deux eſpeces de bras qui lui ſer-

vent comme de mains pour contenir ſa proie, & la préſenter en tous ſens à ſa bouche; celle-ci eſt placée au-deſſous de deux pinces qu'elle ouvre & ferme comme font les écreviſſes; leur extrémité eſt armée d'un ongle crochu, grand & articulé. L'araignée a, au front, huit yeux, petits, mais aſſez apparents, noirâtres. Son dos eſt marqué en deſſus d'un double rang de taches jaunâtres avec de petites lignes obſcures. Son ventre eſt plein, preſque également gros dans toute ſon étendue. L'anus eſt entouré de ſix mammelons larges vers leur baſe, pointus à leur extrémité, chacun garni d'une bande muſculeuſe, qui ſert à en exprimer la liqueur gluante qui, en ſe ſéchant, devient une ſoie dont les fils réunis forment un réſeau capables d'arrêter d'autres inſectes dont elle ſe nourrit.

Ces mammelons peuvent fournir aſſez de liqueur pour fabriquer deux ou trois toiles; lorſqu'elle eſt épuiſée, la ſeule reſſouce de l'araignée eſt de s'établir ſur une toile abandonnée, ou de s'en emparer de force; autrement elle eſt dans la dure néceſſité de mourir de faim, ne pouvant vivre ſans toile. Elle change de peau tous les ans, elle vit long-temps. L'araignée femelle eſt bien plus grande que le mâle; ſes jambes ſont plus longues, plus flexibles, plus habiles au mouvement, & à ourdir la toile : elle eſt ovipare.

On connoît les eſſais de M. Bon & de M. de Réaumur ſur l'uſage œconomique que l'on peut faire de la ſoie des araignées; mais ceci n'eſt pas de notre objet. Nous ne nous y arrêtons pas, afin de parler des vertus médicinales qu'on attribue à l'inſecte & à la toile qu'il a filée.

Le continuateur de M. Geoffroi dit que, pour la guériſon des fievres intermittentes, & particu-

lierement la fievre quarte, on applique ſur le poignet une groſſe araignée qu'on a écraſée. D'autres préferent la toile, & en prennent de la groſſeur d'un œuf de poule qu'ils mêlent avec parties égales de ſuie de cheminée, & y ajoutent un peu de ſel commun, & ce qu'il faut de vinaigre pour faire un cataplaſme qui s'applique ſur les deux poignets du malade : on réitere ce remede deux ou trois fois. Cet emplâtre ou cataplaſme eſt de Strobelgerber. Liſter, dans ſon traité *de araneis*, annonce bien d'autres propriétés dans ces inſectes. Quant à la toile, elle eſt vulnéraire-aſtringente, conſolidante; ainſi elle arrête le ſang des plaies récentes; auſſi le peuple en fait-il, dans ces cas, un uſage fréquent. On l'emploie encore dans la colique venteuſe, & dans les pertes utérines, en la mêlant avec du vinaigre; & on l'applique ſur le nombril, en forme de cataplaſme.

ARBOUSIER, *ou* Fraiſier en arbre. *Unedo*, ſive *Arbutus*, off. *Arbutus folio ſerrato*, C. B. Pin. *Comarus Theophraſti*, J. B. *Memœcylon* Græcis : *Ceraſus marina* Calabris : *Fragorum arbor*, vel *Fragum arboreum*; Quorumdam.

La racine de l'arbouſier eſt aſſez groſſe & ligneuſe, dure; il s'en éleve un arbriſſeau dont le tronc eſt revêtu d'une écorce rude, & qui jette un grand nombre de branches rouſsâtres. Elles ſont garnies de feuilles oblongues, un peu larges, preſque ſemblables à celles du laurier, épaiſſes, liſſes, toujours vertes, avec de légeres découpures ſur les bords. Ses fleurs ſont d'une ſeule piece, en grelot à cinq pointes, blanches, fort ſemblables à celles du muguet, diſpoſées en grappe, d'une odeur agréable, & garnies de dix étamines. Elles ſe changent en des fruits preſque ſemblables aux fraiſes, mais plus gros, charnus, d'un beau rouge dans leur maturité, d'un

goût un peu auſtere. On les nomme *arboux* : ils ſont diviſés, en cinq loges, dans leſquelles ſont contenues pluſieurs ſemences menues, oblongues, oſſeuſes.

Cet arbriſſeau, qui fleurit aux mois de Juillet & d'Août, croît en Italie, en Eſpagne, en Languedoc, en Provence, aux lieux montagneux, dans les bois parmi les brouſſailles. Les merles & les grives ſont friands de ſon fruit qui eſt fort long-temps à mûrir. Dans l'iſle de Candie & dans les vallées du mont Athos, dit Belon, l'arbouſier égale en hauteur les plus grands arbres, & ſon fruit eſt gros comme une petite pomme; ſa couleur eſt d'un rouge noirâtre, plus mou, & d'un goût plus agréable que celui de l'arbouſier ordinaire.

Cet arbriſſeau eſt peu employé en médecine, quoique ſes feuilles, ſon écorce & ſon fruit, aient une qualité aſtringente; en décoction, ils peuvent convenir dans les flux de ventre. Suivant Amatus Luſitanus, l'eau diſtillée des fleurs & des feuilles, eſt bonne contre la peſte, ſi l'on en fait uſage au commencement de la maladie.

ARBRE DE CORAIL; *Corallo-dendron.* Ses feuilles ont ordinairement trois lobes; ſes fleurs ſont légumineuſes; leur étendard eſt long & enſiforme. Aux fleurs ſuccedent des gouſſes à deux panneaux & noueuſes, qui contiennent pluſieurs ſemences en forme de reins.

M. Chevalier dit que cet arbre eſt devenu fort commun à Saint-Domingue, depuis qu'il l'a multiplié; qu'il vient de graine & de bouture; qu'il croît environ de ſix lignes en vingt-quatre heures; enſorte qu'en moins de deux ans, il a des branches qui ont plus de dix pieds de haut.

Les feuilles de cet arbre, dit Ray, pulvériſées & bouillies avec la noix d'Inde, lorſqu'elle eſt

mûre ou avec le cacao, consument les bubons vénériens, & calment les douleurs des os. Broyées & appliquées sur les tempes, elles guérissent la céphalalgie. Son écorce, broyée dans du vinaigre, ou l'amande de son fruit dépouillée de sa pellicule rouge, & avalée, appaise les douleurs de ventre des femmes. Le suc de ses feuilles, pris dans une infusion de riz, arrête le flux de ventre. Ses feuilles, cuites, battues avec de l'huile, guérissent le psora ou la gale.

Il y a à Saint-Domingue, dit encore M. Chevalier, un autre arbrisseau qui vient dans les haies, dont les fleurs sont assez semblables à celles du chevrefeuille; on l'appelle aussi ARBRE DE CORAIL; on fait avec ses feuilles des bains estimés pour la gale.

ARBRE DES BATTUS. *Voyez* AGATY.

ARCANE CORALLIN. *Voyez* MERCURE.

ARCANSON, *ou* BRAI SEC. *Voyez* TÉRÉBENTHINE.

ARGENT. Après l'or, l'argent est le plus précieux des métaux : il est blanc, sonore, moins pesant que l'or; il ne s'altere point au feu; son véritable dissolvant est l'esprit de nitre. Le mot argent vient du mot latin *argentum*, & *argentum* vient du grec ἄργυρος. Les alchymistes, à cause de l'analogie de sa couleur, & de ce qu'il est le second des métaux, l'ont appellé *luna*.

On distingue de deux sortes d'argent; le vierge qui est pûr au sortir de la terre; & l'autre qui a besoin d'un travail particulier pour être purifié. L'argent vierge se trouve entre des rochers & des pierres, où il se présente de différentes manieres; tantôt ce sont des blocs informes, tantôt ce sont des végétations admirables : on trouve même de ces végétations dans les mines. Au rapport de Vormius, on trouva, dans les mines du nord, un bloc d'argent

vierge pesant cent cinquante-trois marcs ; cet argent se trouve aussi en paillettes & en grenailles : au reste, cette espece est rare. L'argent, le plus communément, se tire des mines ; & il y en a presque dans tous les pays, en France, en Angleterre, en Amérique, en Afrique ; mais les plus riches sont celles du Potosi : celles de France ne sont point exploitées à cause de leur peu de valeur ; en Angleterre on en exploite quelques-unes, mais presque tout l'argent de l'Europe vient du Potosi, d'où les Espagnols l'aportent à Cadix. Ces mines sont très difficiles à exploiter ; les ouvriers y ont beaucoup de fatigue, & vivent fort peu de temps, à cause des différents alliages qui se trouvent avec l'argent ; car tantôt il est combiné avec de l'or, tantôt avec du cuivre, du fer, du plomb, de l'étain, souvent même avec des matieres arsénicales ; &, pour l'avoir pur, il faut le séparer de toutes ces matieres. Il y a différents moyens de faire cette séparation, suivant la nature des substances métalliques avec lesquels il est combiné, qui lui donnent différentes couleurs : en effet, il est tantôt blanc, pâle, rouge, pourpré, tantôt il ressemble à de la terre.

Quand il est mêlé avec l'or, on fait d'abord brûler la mine, pour la débarrasser des matieres sulphureuses, puis on emploie le départ pour le tirer d'avec l'or ; pour cela, il faut que l'argent soit le triple du poids de l'or, & alors on verse de l'eau forte bien pure ; car, si elle contenoit quelque peu d'acide marin ou vitriolique, elle participeroit de la nature de l'eau régale, & pourroit attaquer les deux métaux indistinctement ; mais, quand l'eau forte est bien pure, elle dissout l'argent, & ne mord point sur l'or ; ainsi il tombe en poudre au fond de la dissolution ; on l'en sépare, on le fait

fondre, en y ajoutant du borax, & on a de véritable or. Pour avoir l'argent qui eſt tenu en diſſolution, on le précipite, en jettant dedans quelque corps avec qui l'acide nitreux ait plus d'affinité qu'il n'en a avec l'argent, par exemple, du cuivre, ou du fer; l'eau forte s'empare de ces métaux, quitte l'argent, & celui-ci ſe précipite au fond ſous la forme d'une poudre blanche qu'il ſuffit de faire fondre avec du borax pour avoir de véritable argent.

Pour ſéparer l'argent des autres métaux, il y a encore différents autres procédés: la coupelle, par exemple, qui eſt une opération par laquelle on vitrifie les métaux qui ſont alliés avec lui; & l'argent reſte pur au fond du creuſet, parcequ'il n'eſt nullement vitrifiable. Mais, comme il y a des métaux qui ſont difficiles à être vitrifiés, & qui le ſont encore davantage étant unis aux métaux inaltérables, il arrive qu'on eſt obligé d'y ajouter du plomb qui a la propriété de hâter la fuſion & la vitrification des autres métaux. Au Potoſi, l'argent eſt mêlé avec beaucoup de matieres ſulphureuſes & arſénicales: pour l'en ſéparer, on fait brûler la mine, & on y jette de la limaille de fer; alors une partie du ſoufre ſe diſſipe, & l'autre ſe combine avec le fer avec qui le ſoufre a beaucoup d'affinité, puis on pulvériſe la mine, & on y ajoute du mercure; celui-ci ne s'allie jamais avec le fer; & le ſoufre a plus d'affinité avec le fer qu'avec le mercure, ainſi le mercure ne s'allie qu'avec l'argent. On fait paſſer après par une peau de chamois, & il y paſſe ſous la forme d'une poudre noire qui n'eſt que du mercure avec de l'argent; on expoſe cette poudre ſur le feu: le mercure, à cauſe de ſa volatilité, ſe diſſipe, l'argent reſte pur.

L'argent eſt blanc, peſant environ la moitié moins

que l'or, très ſonore; on n'a encore pu parvenir à le priver de ſon phlogiſtique; c'eſt pour cette raiſon qu'on n'a encore pu en faire l'analyſe, ni par conſéquent en connoître les principes. Il y a apparence qu'il eſt, comme les autres métaux, compoſé d'une terre vitreſcible unie au phlogiſtique; &, à cauſe de l'analogie qu'il a avec l'étain, on a cru que ſa terre vitreſcible, de même que celle de l'étain, étoit de cryſtal de roche. Ce métal eſt extrêmement aigre; &, pour le travailler, on eſt obligé d'y ajouter une certaine quantité de cuivre: ainſi, dans les ouvrages d'argent, on ne trouve point d'argent de douze deniers, qui eſt le plus pur; il eſt malléable juſqu'à un certain point.

On choiſit l'argent en feuilles pour l'uſage de la médecine. On lui a attribué beaucoup de vertus, comme d'être céphalique, tonique, aſtringent, apéritif, déſobſtruant: pour moi, j'aſſure qu'il ſort du corps comme il y eſt entré, qu'il ne paſſe nullement dans la maſſe des humeurs; mais, s'il n'a nulle vertu, on peut le retrancher en toute ſureté, de toutes les compoſitions. J'eſtime autant des pilules roulées dans la poudre de réglisſe, que des pilules enveloppées d'une feuille d'argent. A l'extérieur, on l'a dit bon pour les tumeurs, pour adoucir & rafraîchir: toutes ces vertus ſont imaginaires.

Les *cryſtaux de lune*, le *vitriol lunaire*, l'*hydragogum lunare*, les *cryſtaux d'argent*, ſe font en évaporant, & en cryſtalliſant une diſſolution d'argent faite par l'eſprit de nitre; on ramaſſe les cryſtaux, on les lave, on les diſſout dans de l'eau; on les fait évaporer & cryſtalliſer de nouveau; on réitére ce procédé deux ou trois fois, afin de le priver un peu de ſa cauſticité. On prétend que ces cryſtaux ſont purgatifs, & apéritifs. On les or-

donne à la doſe de ſix ou ſept grains ; mais ce remede eſt trop cauſtique ; il donne des tranchées, des douleurs, des reſſerrements d'eſtomac ; il excite des inflammations des premieres voies, d'où je concluds qu'on ne doit point s'en ſervir.

La *pierre infernale* ſe fait en évaporant juſqu'à ſiccité une diſſolution d'argent faite avec de l'eſprit de nitre : on pouſſe le feu, la matiere entre en fuſion ; on la verſe dans des lingotieres faites exprès. C'eſt un très grand remede pour conſommer les chairs baveuſes, mollaſſes des ulceres, avancer leurs cicatrices ; elle raffermit les chairs, & ne s'oppoſe point à la régénération des bonnes. On peut s'en ſervir pour ouvrir des abſcès, pour guérir des fiſtules à l'anus, ou des *ſinus fiſtuleux ;* elle détruit parfaitement bien les calloſités ; en un mot, je la préfere à tous les autres cauſtiques : les douleurs, qu'elle excite, ſont moins vives & moins durables ; & je crois que c'eſt le ſecret de ceux qui traitent les fiſtules par les cauſtiques : quelques-uns ont propoſé d'en donner à l'intérieur un demi-grain dans un grand délayant ; cela mérite de l'attention : au reſte, Boerhaave a bien donné le ſublimé corroſif, qui eſt un cauſtique bien plus fort ; je ne conſeille cependant pas de s'en ſervir. *

Quoique l'eſprit de nitre ſoit le diſſolvant de l'argent ; cependant l'argent a plus d'affinité avec l'acide vitriolique & marin, qu'avec l'acide nitreux ; par exemple, ſi, ſur une diſſolution d'argent faite par l'eſprit de nitre, on verſe de l'acide marin, l'argent s'unit avec lui ; ils ſe précipitent enſemble,

---

* Les expériences réitérées & les cures multipliées, opérées dans les cas les plus graves, ne permettent plus de douter de l'efficacité du ſublimé, & doivent raſſurer ſur ſon uſage intérieur, lorſqu'il eſt adminiſtré par un médecin prudent.

& font la *lune cornée*, & l'argent devient volatil; ce qui fait qu'on a peine à le ravoir.

La *teinture d'argent* ſe fait, en précipitant de l'argent diſſous par l'eſprit de nitre, en y ajoutant quelque ſubſtance qui ait plus d'affinité avec cet acide, que n'en a l'argent. On prend ce précipité, on verſe deſſus vingt parties d'eſprit de vin, & une partie d'eſprit volatil de ſel ammoniac, & on met en digeſtion. On a beaucoup vanté ce remede; ce n'eſt qu'un ſel ammoniac dulcifié : je crois cette préparation bien inutile; elle ne ſe charge nullement de l'argent.

ARGENT (VIF.) *Voyez* MERCURE.

ARGENTINE; *Argentina; Potentilla; & Anſerina*, off. *Potentilla foliis pinnatis, caule repente*, LINNÆUS. *Potentilla repens, ſcapo nudo unifloro, pinnis plurimis confertis, minoribus intermiſtis*, HALL.

Sa racine eſt noirâtre, tantôt ſimple, tantôt fibreuſe; aſtringente. Ses feuilles ſont conjuguées, ſemblables à celles de l'aigremoine, compoſées de pluſieurs grands lobes obtus, & dentelées profondément vers les bords, vertes par deſſus, garnies par deſſous d'un duvet argentin. De l'aiſſelle des feuilles, ſortent des fleurs, portées ſur de longs pédicules velus, & compoſées de cinq pétales jaunes. Le calyce, qui eſt d'une ſeule piece, eſt diviſé en cinq parties. Le piſtil devient une tête ſphérique qui porte de petites ſemences jaunâtres, arrondies, ſemblables à celles du pavot.

On trouve cette plante ſur les chemins, ſur le bord des ruiſſeaux & dans les lieux humides.

Toute la plante a un goût d'herbe un peu ſalé & ſtyptique; ſon ſuc rougit le papier bleu; d'où il eſt clair, dit M. Geoffroi, qu'elle eſt compoſée d'un ſel ammoniac, & un peu alumineux

ou vitriolique, uni avec une huile épaisse.

Cette plante est vulnéraire, dit M. Vogel; sa décoction, faite avec de l'eau ou du vin, arrête les hémorrhagies & les autres excrétions trop abondantes. Son suc arrête le saignement de nez; on y trempe une compresse qu'on applique sur le front. Timée, E. N. C. *Déc.* 2, *ann.* 6, *pag.* 113, le recommande comme un spécifique contre le calcul des reins. Tournefort l'employoit pour les flueurs blanches, dans les bouillons d'écrevisses. Son eau distillée est très bonne pour toucher les aphthes des enfants; les femmes s'en servent comme de cosmétique, c'est-à-dire, pour effacer les taches de rousseur & de hâle.

L'argentine mériteroit d'être plus employée; car, outre les vertus qui viennent d'être énoncées, son infusion, sa décoction, son suc, forment un excellent remede dans les maladies chroniques, dans les fievres intermittenttes, dans les obstructions, & pour retablir l'estomac.

ARGILLE, *ou* terre argilleuse. *Voyez* TERRE.

ARISTOLOCHE CLÉMATITE. *Aristolochia clematitis recta*, C. B. Pin. *Aristolochia clematitis vulgaris*, J. B. *Aristolochia caule erecto simplicissimo, foliis cordatis petiolatis, floribus lateralibus confertis*, LINN.

La racine de cette plante, qui trace beaucoup, s'enfonce profondément dans la terre, & se multiplie extrêmement; elle pousse des tiges sarmenteuses à la hauteur d'un pied & demi, plus élevées que dans les autres especes, plus fermes, cylindriques, cannelées. Les feuilles sont aussi plus grandes, veinées, d'un verd-pâle, soutenues par des pédicules plus longs, mais elles sont de la même figure que celles de l'aristoloche longue. De l'aisselle des feuilles, sortent plusieurs petites fleurs,

tandis que, dans les autres eſpeces, elles ſont ſolitaires, preſque ſemblables à celles de l'ariſtoloche longue, jaunâtres. Le piſtil devient un fruit qui reſſemble à celui de l'ariſtoloche longue, mais plus gros; ſes ſemences ont auſſi plus de groſſeur.

Cette eſpece croît abondamment dans le Languedoc, auprès de Montpellier, d'où l'on apporte la racine ſéche; elle eſt fibreuſe, menue ou de médiocre groſſeur, brune, jaunâtre en dedans, d'une odeur plus forte que celle des autres eſpeces, d'un goût amer.

ARISTOLOCHE LONGUE. *Ariſtolochia longa*, off. Αριστολοχία μάκρα δακτυλίτις, DIOSC & GALENI. *Ariſtolochia caule infirmo ramoſo, foliis cordatis, integerrimis, longè petiolatis, floribus ſolitariis*, SAUVAG. Monſpel. *Ariſtolochia foliis cordatis petiolatis, integerrimis, obtuſiuſculis, caule infirmo, floribus ſolitariis*, LINN.

De ſa racine, qui eſt longue, pouſſent à la hauteur d'un pied & demi, des tiges quadrangulaires, diviſées en pluſieurs rameaux couchés à terre. Ses feuilles, qui ſont plus petites que celles de l'ariſtoche ronde, ont plus de fermeté, d'un verd clair, & portées ſur un pédicule plus long. Sa fleur eſt d'une ſeule piece en tuyau, coupée en forme de languette, d'un verd blanchâtre, intérieurement garnie de poils, ainſi que les fleurs des autres eſpeces. Il leur ſuccede un fruit de la figure d'une poire; il s'ouvre, quand il eſt mûr, & laiſſe appercevoir des ſemences larges, rouſſes & brunes.

Elle croît en Languedoc & en Provence, d'où nous vient ſa racine ſéchée; laquelle eſt longue, de la groſſeur du pouce, & quelquefois même de la groſſeur du bras, & longue d'un pied; ridée, brune en dehors, jaunâtre en dedans; d'un goût & d'une odeur ſemblables à celles de l'ariſtoloche ronde, mais moins forts.

ARISTOLOCHE (PETITE.) *Ariſtolochia tenuis*, vel *Piſtolochia*, off. *Ariſtolochia polyrrhizos*, PLIN.

De ſa racine, qui eſt fibreuſe & menue, s'élevent, à la hauteur d'environ neuf pouces, pluſieurs petites tiges menues, anguleuſes, cannelées. Ses feuilles reſſemblent à celles de l'ariſtoloche longue, mais elles ſont moins grandes, plus ridées, & ondées ſur leurs bords. Comme les fleurs de l'ariſtoloche ronde, celles de cette eſpece ſont d'une ſeule piece, irrégulieres, en tuyau, à languette, mais plus petites, quelquefois de couleur noire, & ſouvent d'un jaune herbacé. Son fruit plus petit que celui de l'ariſtoloche ronde, lui reſſemble; quand il eſt mûr, il s'entrouvre par la partie poſtérieure, & laiſſe appercevoir des ſemences noirâtres, applaties, larges comme dans l'ariſtoloche ronde.

Elle croît en Languedoc, d'où l'on apporte ſa racine ſéche; elle eſt compoſée de pluſieurs fibres menues, longues, attachées à un tronc commun; elle eſt jaunâtre, & d'un goût âcre & amer.

ARISTOLOCHE RONDE. *Ariſtolochia rotunda flore ex purpura nigro*, C. B. Pin. Αριστολοχία στρογγύλη, DIOSC. & GAL. *Ariſtolochia foliis cordatis ſubſeſſilibus obtuſis, caule infirmo, floribus ſolitariis*, LINN.

Sa racine, qui eſt tubéreuſe, pouſſe pluſieurs tiges ſarmenteuſes, à la hauteur d'un pied & demi, elles ſont garnies de feuilles alternes, veinées, arrondies à oreillons. De l'aiſſelle de ces feuilles, ſortent des fleurs d'une ſeule feuille, irrégulieres en tuyau, dont l'extrémité eſt coupée en forme de languette; de couleur de pourpre tirant vers le noir. Son piſtil devient un fruit arrondi, membraneux, diviſé en ſix loges qui contiennent des ſemences noirâtres, applaties, larges, poſées les unes

ſur les autres en forme de pile, ſéparées par quelques membranes & par une matiere ſpongieuſe blanche interpoſée entre chaque graine; ce qu'elle a de commun avec les autres eſpeces d'ariſtoloche.

On apporte du Languedoc & de la Provence cette racine ſéche : elle eſt tubéreuſe, ſolide, épaiſſe de trois pouces, arrondie, ridée, fibrée, brune en dehors, jaunâtre en dedans, couverte d'une écorce épaiſſe. Elle eſt âcre, aromatique, & laiſſe ſur la langue une amertume déſagréable.

Les racines de toutes ces eſpeces d'ariſtoloche contiennent beaucoup d'huile & de terre. On retire de leurs cendres un ſel fixe qui rend trouble & laiteuſe la ſolution de ſublimé corroſif. Leur ſuc teint en rouge le papier bleu.

En général toutes les ariſtoloches ſont céphaliques, pectorales, hyſtériques, vulnéraires, alexipharmaques, réſolutives, apéritives. L'ariſtoloche clématite & la petite ſont rarement employées.

Les deux, qui ſont le plus en uſage, ſont la ronde & la longue. La premiere a auſſi la préférence ſur la ſeconde : on la recommande dans les catarrhes, les maladies de poitrine qui viennent d'épaiſſiſſement, dans les vents, les douleurs de coliques, les obſtructions de la rate & de la matrice; elle excite les regles, & fait couler les lochies. L'ariſtoloche longue entre dans les lotions pour les plaies, les ulceres ſordides, la gale, les maladies de la peau ; on l'introduit même dans l'anus pour déterger les fiſtules.

Il ne faut pas donner intérieurement, ſans précaution, ces remedes aux femmes groſſes; elles cauſeroient l'avortememnt.

Pluſieurs médecins vantent l'ariſtoloche, non-ſeulement pour guérir la goutte, mais auſſi pour

la prévenir. On la donne en poudre à la doſe d'un gros; une plus forte exciteroit le vomiſſement. Boerhaave avertit que ſon uſage continué affoiblit l'eſtomac, & même tout le corps.

ARMOISE; herbe de la ſaint Jean. *Artemiſia vulgaris*, off. *Artemiſia, mater herbarum*, Lob. icon. 754. *Artemiſia foliis planis, ſemi-pinnatis, pinnis rariter dentatis, floribus erectis, densè ſpicatis*, Hall. Helv. *Artemiſia foliis pinnatifidis planis laciniatis, floribus erectis*, Linn.

De ſa racine qui eſt rampante, groſſe comme le doigt, fibreuſe, s'élevent, à la hauteur de trois pieds, des tiges de la groſſeur du doigt, cylindriques, cannelées, un peu velues, fermes, roides, branchues : elles ſont garnies de feuilles alternes, découpées, comme celles de l'abſinthe, juſqu'à la côte, d'un verd foncé en deſſus, blanchâtres en deſſous; ce qui la diſtingue de l'abſinthe. Ses fleurs naiſſent en grand nombre au ſommet des rameaux; elles ſont diſpoſées en épi, & forment une longue ſuite; elles ſont petites, compoſées de pluſieurs fleurons purpurins, découpés en cinq parties, portés chacun ſur un embryon, & renfermés dans un calyce écailleux; parmi ces fleurons, on trouve des embryons nuds, ſurmontés d'un filet fourchu, leſquels ſe changent auſſi bien que les fleurons en une graine ſemblable à celle de l'abſinthe; l'odeur des fleurs eſt aromatique, agréable & moins forte que celle de l'abſinthe.

L'armoiſe naît ſur le bord des foſſés, ſur les chemins, le long des ruiſſeaux. Toutes ſes parties ſont d'uſage.

Les principes, dont elle eſt compoſée, ſont un ſel eſſentiel ammoniacal, uni avec beaucoup de

ſoufre groſſier & beaucoup de terre. Elle change en rouge le papier bleu.

L'armoiſe porte le nom de la *reine Artémiſe* qui la premiere, dit-on, l'employa dans les maladies des femmes. Ses ſommités ſe donnent en infuſion dans du vin blanc, par exemple, une poignée par chopine; on fait prendre un verre de ce vin au matin à jeun, pour rétablir les regles, dans les pâles couleurs, la jauniſſe; pour remettre l'eſtomac dérangé, rétablir les digeſtions, dans les vapeurs hyſtériques & hypochondriaques: on fait auſſi cette infuſion dans de l'eau, quand les lochies ſont difficiles, pour éviter quelque dépôt laiteux. Dans tous ces cas, l'armoiſe eſt un bon remede; je lui préfere cependant le ſafran. Elle entre dans les lavements avec la matricaire pour les vapeurs & autres maladies des femmes. Quelques uns l'ont recommandée pour la poitrine, mais elle n'eſt point d'uſage. On prépare avec l'armoiſe un ſyrop, un eſprit & un ſel. Le ſyrop ſe preſcrit à une once dans tous les cas où l'infuſion d'armoiſe eſt indiquée. L'eſprit ſe donne rarement: pour le ſel, on lui ſubſtitue celui d'abſinthe. A l'extérieur, l'armoiſe eſt un très grand réſolutif. Il eſt bon d'obſerver que toutes les plantes ameres, aromatiques, poſſedent cette vertu préférablement aux plantes dites réſolutives. L'armoiſe eſt très bonne en cataplaſme ſur des tumeurs, dans la fin des inflammations, & pour réſoudre des ſquirrhes.

Cleyer, E. N. C. *dec.* ij, *ann.* 4, *obſ.* dit que le duvet, qui ſe trouve ſur les feuilles & les tiges de l'armoiſe, eſt le moxa des Chinois M. Cartheuſer dit qu'on le prepare avec les feuilles d'armoiſe deſſéchées pendant long-temps On ſçait que c'eſt une matiere qui s'enflamme aiſément, & qui

fait l'office de cautere actuel chez les Chinois pour la guériſon de preſque toutes les maladies, mais ſur-tout de la goute. *Voyez* MOXA.

ARNICA. *Voyez* DORONIC.

AROMATIQUES; *Aromatica medicamenta.* Ils ſont pour la plûpart tirés du regne végétal; il s'en trouve peu dans les deux autres regnes.

En général, les plantes aromatiques répandent une odeur ſuave, douce & agréable. Les auteurs, qui ont écrit ſur la botanique, en on fait différentes claſſes, comme céphaliques, réſolutives, ſtomachiques, alexiteres, cordiales, emménagogues; mais, comme toutes ont les mêmes vertus, s'emploient de la même maniere, & peuvent ſe ſubſtituer les unes aux autres, il paroît à propos de les renfermer dans une même claſſe qu'on peut appeller celle des céphaliques, en ce qu'elles ſont amies du cerveau, pourvu qu'on ne confonde point le nom de céphaliques avec celui d'antiſpaſmodiques; car c'eſt une choſe étonnante de voir dans les auteurs botaniſtes, le mouron, la pivoine, le caille-lait, placés à la ſuite de l'origan & de la méliſſe dans la claſſe des céphaliques : en effet, l'origan eſt céphalique, par exemple, parcequ'il ranime la machine, retablit le cours des eſprits, donne de la tenſion aux fibres; le caille-lait au contraire calme les eſprits, appaiſe les mouvements déréglés; & enfin je crois qu'il eſt bien plus à propos de mettre cette derniere plante dans la claſſe des antiſpaſmodiques, que dans celle des céphaliques.

Cette claſſe d'aromatiques ou céphaliques eſt fondée ſur la nature même, en voici la preuve : tous les auteurs, quelque ſyſtême qu'ils aient pris, ont renfermé toutes ces plantes dans la même claſſe, tant leur rapport eſt grand : en effet, elles ont à-peu-près les mêmes tiges, creuſes, quarrées;

elles ſont toutes annuelles. Leurs feuilles ſont oppoſées, elles embraſſent la tige ; il naît de leur aiſſelle un pédicule à fleurons, ou une petite tige ; ces feuilles ſont arrondies à quelque choſe près, dentelées légerement, la ſurface plus ou moins grainue : dans preſque toutes ces plantes, les fleurs ſont en tuyau retréci, ſoutenu par un calyce qui l'embraſſe, diviſé en cinq parties ; la levre inférieure du tuyau ſe rabaiſſe, ſouvent s'élargit : elles ont preſque toutes même nombre d'étamines ; le bout du piſtil paſſe les fleurs, leſquelles, ainſi que les feuilles & les tiges, ont une odeur aromatique. Elles ſe reſſemblent encore par la culture ; elles viennent toutes dans les pays chauds, aiment les montagnes & les lieux arides ; il y en a très peu d'aquatiques. Elles croiſſent toutes dans le même temps, donnent des fruits à-peu-près ſemblables ; non-ſeulement toutes ont les propriétés communes qui viennent d'être rapportées, mais encore elles ſont toutes aromatiques, ont une odeur ſuave & agréable ; elles ſont ameres, quand on les mâche, & elles donnent une huile eſſentielle, d'où dépendent les vertus de ces plantes. De plus, elles ont toutes les mêmes vertus, c'eſt-à-dire, céphaliques, nervines, irritantes, pénétrantes ; elles excitent le cours des eſprits ; elles conviennent dans les maux de tête, d'oreille, des yeux, & autres produits par le relâchement ; elles ſont propres pour ranimer dans la paralyſie, pour atténuer la lymphe qui bouche les vaiſſeaux ; elles ſont bonnes dans l'œdême, l'hydropiſie, les tremblements de membres, & toutes maladies provenantes de relâchement ; elles ſont ſtomachiques, vermifuges, aſtringentes ; elles rétabliſſent l'eſtomac relâché, froid, ſont utiles dans les dévoiements & les dyſſenteries ; elles ſont apéritives, emménagogues, parceque leur huile

eſſentielle atténue le ſang; mais il faut remarquer que leur uſage continué eſt ſujet à criſper les vaiſſeaux, & à les enflammer.

A l'extérieur, elles ſont ſtimulantes, réſolutives, propres à raffermir les fibres; mais elles ſont abſolument contraires, quand les fibres ſont en éréthiſme, les eſprits en mouvement, dans toutes les fievres inflammatoires, quand il y a roideur aux nerfs, dans les vaporeux & hypochondriaques, quand la lymphe eſt épaiſſie au point d'occaſionner bientôt une inflammation: dans tous ces cas, ces plantes diſſipent le plus fluide, & épaiſſiſſent ce qui reſte. Leurs huiles eſſentielles à l'intérieur échauffent trop l'eſtomac, l'enflamment, ou le diſpoſent à la phlogoſe; ſi on les donne, il faut toujours les mêler avec quelques aqueux pour modérer leur énergie, & les preſcrire à petite doſe; à l'extérieur, cette huile eſt très tonique, & réſolutive. Ce qui prouve que toutes ces plantes ont les mêmes propriétés, c'eſt que tous les auteurs de pharmacie les ont réunies pour en former la poudre céphalique; toutes entrent dans le vin aromatique dont les chirurgiens font tant d'uſage à l'extérieur dans les relachements, l'œdême, l'hydrocele des enfants, leurs deſcentes, pour baſſiner des plaies & ulceres, fortifier des membres; elles entrent preſque toutes dans les anciennes préparations cordiales & alexiteres, preſque toutes ſervent à la cuiſine. Ce ſont de fines herbes dont ont fait des ſauces & des ragoûts, d'auſſi bon goût qu'avec les aromats qui nous viennent du pays étranger. Ces plantes s'ordonnent plutôt ſéches que vertes, parceque, dans ce dernier cas, leur huile eſſentielle eſt noyée dans du phlegme qui diminue leur vertu; au lieu que le phlegme eſt diſſipé, quand elles ſont ſéches, & l'huile eſſentielle eſt plus rapprochée. Il ne faut

pas les faire ſécher, dans un lieu humide; ni au four, ni au ſoleil; dans un lieu humide, elles ſe pourriroient; au four ou au ſoleil, la chaleur diſſiperoit leur huile eſſentielle; mais on les enferme dans des cornets de papier, & on les fait ſécher à l'ombre, puis on les garde dans des boîtes bien fermées : on les ordonne toujours en infuſion, ſans ébullition; car l'ébullition diſſiperoit leurs parties eſſentielles : on en met infuſer deux pincées ſur une pinte d'eau comme du thé, & on fait boire largement au malade; on peut les donner en poudre à la doſe d'un gros ou d'un gros & demi. Si on les met dans des apozêmes ou bouillons, il faut que ce ſoit ſur la fin, excepté quelques-unes qui on beſoin d'ébullition pour débarraſſer leurs principes.

Les plantes aromatiques indigenes ſont :

Le baſilic.
Le calament
Le dyctame de Crete.
l'hyſſope.
La lavande.
La marjolaine.
Le marum.
La méliſſe.
Les menthes.
Le pouliot.
Le romarin.
La ſauge.
Le ſerpolet.
Le ſtœchas.

Les ſubſtances aromatiques étrangeres ou exotiques viennent toutes de l'Inde orientale; elles ont une odeur plus pénétrante que celles de ce pays-ci, auſſi elles ſont plus mordantes, toniques, ſtimulantes; elles excitent davantage le cours des eſprits animaux : on les emploie plus communément auſſi, non-ſeulement dans la cuiſine, mais encore dans les parfums, tablettes, ſachets céphaliques, poudres odorantes, dans les confitures & liqueurs. Les anciens Grecs les avoient connues pour la plûpart, mais ils ignoroient, & leur hiſtoire naturelle, & la façon de s'en ſervir.

Les plantes aromatiques exotiques ſont :

La cannelle.
La cannelle giroflée.
Le clou de girofle.
Le *contrayerva*.
Les cubebes.
Le macis.
Le poivre de la Jamaïque.
Le ſpicanard.

ARRÊTE-BŒUF. *Voyez* BUGRANDE.

ARROCHE ; trois plantes de ce nom ſont d'uſage en médecine ; ſçavoir, la blanche, la rouge & la puante.

I°. ARROCHE BLANCHE, ou Belle-dame, ou Bonne-dame, ou Follette ; *Atriplex alba*, off. *Atriplex hortenſis alba, ſive pallidè virens*, C. B. Pin.

Sa racine eſt droite, longue de pluſieurs pouces ; fibreuſe, annuelle : il s'en éleve une tige haute & droite, cylindrique vers le bas, anguleuſe vers le haut, branchue. Ses feuilles ſont plus petites que celles de la blette (*blitum*,) plus liſſes, plus molles, triangulaires, & comme aîlées vers leurs queues, un peu ondées ſur leur bord, couvertes d'une légere farine ; d'une couleur verte tirant ſur le jaune-pâle, d'un goût fade. Ses fleurs naiſſent en grand nombre au haut de la tige & des rameaux ; elles ſont ſans pétales, compoſées de pluſieurs étamines, garnies de ſommets jaunâtres ou verdâtres ; elles ſortent d'un calyce à cinq feuilles, avec un piſtil qui ſe change en une ſeule ſemence, arrondie, applatie, brune, enveloppée dans une capſule feuillée. Quand cette graine eſt récente, ſa ſaveur eſt déſagréable.

II. ARROCHE ROUGE ; *Atriplex rubra*, off. *Atriplex hortenſis rubra*, C. B. Pin. *Atriplex ſativa altera, folio & flore purpureo livens*, LOB. Icon. 253.

Cette eſpece ne differe de la précédente, que par ſa couleur de ſang, ou de pourpre ſale dont elle eſt toute teinte.

Ces deux arroches, qui ſe cultivent dans les potagers, ſont annuelles; mais leur graine ſeule ſuffit, ſans être recueillie, pour en donner de nouvelles au printemps ſuivant.

Les principes de l'arroche blanche ſont un ſel eſſentiel ſalé, ammoniacal & nitreux.

Quoique ces deux arroches ſoient d'uſage en cuiſine, elles nourriſſent peu, & demandent d'être bien aſſaiſonnées, pour ne pas incommoder l'eſtomac.

Elles ſont émollientes, carminatives, tempérantes, adouciſſantes, anodynes, relâchantes. Elles conviennent pour corriger l'âcreté des humeurs, appaiſer l'effervescence de la bile, calmer les inflammations, adoucir les douleurs de la goute, relâcher la tenſion des parties, lâcher le ventre, procurer le ſommeil dans les fievres ardentes & les délires.

La graine d'arroche blanche, à la doſe d'un gros, purge par haut & par bas. On la dit ſpécialement utile dans le rhachitis.

III°. ARROCHE PUANTE; *Atriplex fœtida, vulvaria*, off. *Chenopodium fœtidum*, Inſt. rei herb. *Atriplex puſilla, olida, hircina*, Vulvaria *vocata, garum olens*, LOBEL. *Chenopodium foliis integerrimis rhombeo-ovatis*, LINN. *Chenopodium fœtidum, foliis farinoſis, glaucis, obtusè rhomboïdeis*, HALL. Helv.

D'une racine menue & fibrée, ſortent des tiges branchues, rampantes, garnies de feuilles arrondies, terminées en une pointe mouſſe, ne différant de celles de l'arroche blanche, que parce qu'elles ſont plus petites, revêtues d'une pouſſiere farineuſe & blanchâtre, d'une odeur puante. Ses fleurs naiſſent au ſommet des rameaux; elles ſont petites, ſans pétales, compoſées de pluſieurs éta-

mines; le calyce eſt diviſé en cinq parties, il prend la figure d'une étoile, & contient une ſeule ſemence noirâtre, liſſe, applatie.

L'arroche puante croît le long des chemins, dans les maſures & décombres, dans les lieux incultes.

Ses principes ſont un ſel eſſentiel ammoniacal. Toute la plante a une odeur de bouc, dit M. Vogel, & paſſe pour un puiſſant aphrodiſiaque. Son odeur calme les accès hyſtériques; l'infuſion, ainſi que la teinture & la décoction de ſes feuilles, ſont employées contre les vapeurs hyſtériques. On dit encore que ſes ſemences ſont bonnes contre la jauniſſe.

ARSENIC. L'arſenic n'a été connu, ni des Arabes, ni des Grecs; il ſe tire d'une ſubſtance métallique dure, comme l'antimoine. On appelle cette ſubſtance *cobalt;* elle ſe trouve dans les mines de Goſlar : c'eſt un ſi puiſſant poiſon, que ſa vapeur ronge la peau des mains & des pieds des mineurs.

Pour tirer l'arſenic du cobalt, on a des fourneaux faits exprès, qui conduiſent la fumée dans des tuyaux extrêmement longs; on brûle le cobalt dans ces fourneaux, l'arſenic ſe ſublime, & s'attache dans les tuyaux, comme la ſuie dans nos cheminées; on fait paſſer du monde de ſix mois en ſix mois dans ces tuyaux pour les ramonner, comme on fait nos tuyaux de cheminées; tel eſt l'arſenic : on le ſublime une ſeconde fois, & il eſt plus blanc.

Si on ſublime de l'arſenic avec des fleurs de ſoufre, on fait l'arſenic jaune qui n'eſt point d'uſage en médecine : ſi on y ajoute une matiere cuivreuſe, c'eſt l'arſenic rouge, on ne s'en ſert point non plus.

L'arſenic prend feu avec difficulté, il répand en

brûlant des vapeurs ſulphureuſes, & une odeur d'ail, ſa ſaveur eſt cauſtique ; il ſe diſſout en partie dans l'eau, & il y a apparence qu'il eſt formé d'une ſubſtance mercurielle, de ſoufre & de l'acide univerſel ; ſi on fait fondre l'arſenic dans un creuſet avec de l'alkali fixe, ſi on verſe la matiere en fuſion dans un cône préparé exprès, après avoir procédé ſelon l'art, on aura un régule d'arſenic, qui eſt infiniment moins cauſtique que l'arſenic. Si on diſſout dans de l'eau les ſcories qui reſtent de ce procédé, que l'on verſe ſur la diſſolution un acide, on aura un précipité une fois plus cauſtique que l'arſenic ; quand on a ſublimé l'arſenic, il reſte au fond du vaiſſeau une matiere rouſſe, claire, qui paroît être un métal en petite quantité.

L'arſenic eſt blanc, cryſtallin, ſe fond en partie dans l'eau ; c'eſt un poiſon dont on ne devroit pas ſe ſervir à l'intérieur, non plus que de ſes préparations, comme M. Geoffroi l'a obſervé ; à l'extérieur, ſon uſage n'eſt pas plus ſûr.

Le *magnes arſenicalis* ſe prépare ainſi : on fait fondre enſemble, dans une cucurbite de verre, égale partie d'antimoine pulvériſé, de ſoufre & d'arſenic. On a vanté ce remede, on lui a donné une vertu attractive, on l'a appliqué ſur les bubons vénériens & peſtilentiels, mais c'eſt ſeulement un petit réſolutif, & un doux cauſtique dont on peut ſe ſervir pour conſommer des glandes écrouelleuſes ; comme il peut être réſorbé dans la maſſe du ſang, ſon uſage eſt à craindre.

ARSENICALES (SUBSTANCES.) Ces ſubſtances tiennent le milieu entre les bitumes, le ſoufre & les demi-métaux ; elles brûlent comme le ſoufre ; elles ſont indiſſolubles dans l'eau ; les huiles les diſſolvent ; elles ſe ſubliment, ſans ſe

décompoſer : il reſte au fond du vaiſſeau une eſpece de matiere métallique : d'où l'on peut conclure que toute ſubſtance arſenicale eſt un compoſé de ſoufre, de bitume & de quelque métal.

On diſtingue trois eſpeces d'arſenic ; le premier eſt l'arſenic blanc ou cryſtallin ; le ſecond le réalgar ; le troiſieme l'orpiment. Les anciens n'ont point connu notre premiere eſpece d'arſenic ; Dioſcoride & les Arabes en ont décrit un jaune qui eſt notre orpin ou orpiment ; ils en ont décrit une ſeconde eſpece, que Dioſcoride appelloit *arſenic rouge* : cette eſpece nous eſt inconnue. Dioſcoride en a décrit une troiſieme, ſous le nom de *ſandaraque* ; c'eſt notre réalgar. Les Arabes donnoient le nom de ſandaraque à la gomme de genievre ; ainſi il ne faut pas confondre enſemble la ſandaraque des Arabes, & la ſandaraque de Dioſcoride.

ARTICHAUT ; *Cinara hortenſis*, off. *Cinara hortenſis foliis non aculeatis*, C. B. Pin. 383. *Carduus*, ſive *Scolymus ſativus non ſpinoſus*, J. B.

Sa racine eſt ferme & épaiſſe, ſes feuilles ſont longues, larges, découpées, couvertes en deſſous ſpécialement d'un duvet blanchâtre, ſans épines. Sa tige, qui s'éleve d'un pied & demi, eſt cannelée, cotonneuſe ; au ſommet des rameaux, eſt une tête verte, formée de pluſieurs écailles couchées les unes ſur les autres, dont la baſe eſt bonne à manger, & que tout le monde connoît ſous le nom d'*artichaut* ; en groſſiſſant, les écailles s'écartent, & il ſort du milieu une fleur compoſée de pluſieurs fleurons, d'une couleur de pourpre bleuâtre, diviſés en cinq parties, & portés ſur des embryons qui deviennent une ſemence oblongue, un peu renverſée, & garnie d'aigrettes.

Le placenta des ſemences, qui eſt charnu & bon à manger, ſe nomme *cul d'artichaut.*

Il y a une autre eſpece d'artichaut qui ne differe du premier, qu'en ce que les angles de ſes feuilles ſont armés d'épines roides, ainſi que les écailles de ſon calyce. Les botaniſtes le nomment ARTICHAUT ÉPINEUX, ou *Cardons; Cinara ſpinoſa cujus pediculi eſitantur*, C. B. Pin. 383. *Scolymus aculeatus*, TABERN. icon. *Cardones*, CÆSALP.

Ces deux eſpeces ſe cultivent dans les jardins potagers.

L'analyſe a appris que les culs d'artichaut contenoient un ſel eſſentiel tartareux, mêlé à beaucoup de terre aſtringente & d'huile douceâtre; & que les cardons contenoient beaucoup de phlegme, & de ſel volatil urineux, avec un peu d'huile & de terre, & très peu d'acide.

Les artichauts donnent une nourriture très légere, produiſent un ſuc groſſier, & cauſent des vents : ce dernier effet a induit à penſer qu'ils portoient à l'amour. Pluſieurs médecins diſent qu'ils ſont apéritifs, ainſi que les cardons; qu'ils enlevent les obſtructions; qu'ils ſont diurétiques; & que leur uſage eſt convenable à ceux qui ſont attaqués de la gravelle, & qui rendent des urines bourbeuſes & en petite quantité. Suivant M. Lémery, l'artichaut eſt cordial, apéritif, ſudorifique, reſtaurant, & propre pour purifier le ſang. Les racines d'artichaut, dit M. Geoffroi, excitent fortement les urines; on peut les employer dans les décoctions & les bouillons diurétiques : quelques-uns en preſcrivent la décoction en lavement, pour purifier les urines.

ASARUM. *Voyez* CABARET.

ASPERGE; *Aſparagus ſativus*, off. *Aſparagus ſativa*, C. B. Pin.

Ses racines ſont nombreuſes, attachées à une eſpece de tête, cylindriques, charnues, blanchâtres; elles donnent au printemps des pouſſes longues, tendres, cylindriques, vertes, bonnes à manger, qu'on ſert ſur toutes les tables, ſous le nom d'*aſperges*; ces pouſſes, ſi on les laiſſe croître, montent à la hauteur de trois pieds & plus; elles ſe partagent en pluſieurs rameaux ou verges qui ſe garniſſent de feuilles molles, vertes, chevelues. Ses fleurs, qui ſont d'un verd pâle, ſont à ſix pétales, diſpoſés en roſe : le piſtil devient une baie molle, de figure ronde, rougeâtre, douçâtre, groſſe comme un pois; elle contient deux ou trois ſemences fort dures, noires, creuſées dans leur milieu.

Cette plante ſe cultive dans les champs, & ſurtout dans les potagers : ſes pouſſes contiennent beaucoup de ſel ammoniacal nitreux, plus developpé que dans ſes racines.

On emploie ſes pouſſes, ſes racines & ſes baies : les pouſſes d'abord ſont un aliment fort recherché & très ſain; elles favoriſent l'excrétion des urines, les rendent troubles & de mauvaiſe odeur : cependant le trop d'uſage en eſt à craindre; on a vu s'enſuivre le piſſement de ſang & le diabetes. On ne les ordonne pas proprement comme remede, mais ſeulement comme aliment médicamenteux. Les racines ſont bien plus employées, elles entrent dans les bouillons & apozêmes apéritifs; elles excitent les urines, débaraſſent les reins des glaires & des graviers; elles conviennent dans les maladies chroniques, les obſtructions, la jauniſſe, les pâles couleurs, l'hydropiſie, la cachexie, la leucophlegmatie; en un mot, dans toutes les maladies qui viennent à *ſerosâ colluvie*. Les racines d'aſperge inciſent les humeurs, & pouſſent auſſi par la dia-

phoreſe ; quelques-uns prétendent que ces racines en poudre, à la doſe de deux ſcrupules dans une liqueur convenable, ſont capables de fondre les carnoſités ; mais c'eſt un remede auquel j'ai peu de foi : deux gros de cette poudre, infuſée dans du vin blanc, ſont utiles dans la néphrétique, mais il faut avoir ſaigné, & même baigné auparavant le malade ; car, s'il y avoit fievre & éréthiſme, ce remede ſeroit contre-indiqué. Les baies ſont fort dégoutantes, & en conſéquence peu employées.

La racine d'aſperge eſt une des cinq racines apéritives. En décoction, elle leve doucement les obſtructions du foie & des reins. On la preſcrit depuis demi-once juſqu'à une once pour chaque livre de liqueur.

ASPERGE SAUVAGE ; *Aſparagus ſylveſtris*, off. *Aſparagus ſylveſtris tenuiſſimo folio*, C. B. Pin.

Cette eſpece ne differe de la premiere, qu'en ce qu'elle eſt plus petite. Ses vertus ſont les mêmes, mais à un plus haut degré ; auſſi pluſieurs médecins lui donnent-ils la préférence.

ASPIC, ou Spic, ou Nard commun ; *voyez* LAVANDE MALE.

ASSA DULCIS. Voyez BENJOIN.

ASSA FŒTIDA ; Merde au diable des Européens ; Manger des dieux des Aſiatiques. *Aſſa fœtida*, off. Σιλφιον. DIOSC. & THEOPH. Οπὸς HIPPOCR. Οπὸς μηδικὸς ; Οπὸς παρθικὸς ; Οπὸς κυρηναϊκὸς, nonnullorum. *Laſer*, & *Laſerpitium*, PLIN. & LATIN. *Althit*, AVIC. *Hiing*, PERSAR. & INDOR. *Stercus diaboli*, nonnullor.

C'eſt un ſuc concret, réſineux, gommeux, d'une médiocre ténacité, d'un blanc jaunâtre ou rouſsâtre, ou un peu brun, quelquefois même noirâtre, d'une odeur déſagréable, qui approche de l'ail ou du porreau, d'une ſaveur âcre, un peu amere, & nauſéeuſe.

Les anciens ont connu ce ſuc dont ils ſe ſervoient pour certaines maladies, & comme aſſaiſonnement. Les modernes ont long-temps diſputé ſur l'eſpece de plante dont on le tiroit, juſqu'à ce que Kœmpfer vint diſſiper les doutes & les erreurs, d'après ſes propres obſervations en Perſe où il voyagea, & où il s'arrêta en 1684 & en 1685. L'envie de connoître cette plante, lui fit entreprendre, avec beaucoup de fatigues, une route de quarante à cinquante milles; il en donna une deſcription exacte dans l'ouvrage *in*-4° qu'il publia en 1712 à Lemgow, ſous ce titre : *Amœnitatum exoticarum politico-phyſico-medicarum faſciculi quinque*, &c.

Voici l'hiſtoire qu'en fait ce botaniſte célebre, qui la déſigne ſous cette phraſe : *Hingiſeh Perſis, Umbellifera leviſtico affinis, foliis inſtar pœoniæ ramoſis, caule pleno maximo, ſemine foliaceo, nudo, ſolitario, brancæ-urſinæ* vel *paſtinacæ ſimili, radice aſſam fœtidam fundente*, Faſc. 30. 535. [Elle eſt apellée par M. Linnæus : *Ferula foliis alternatim ſinuatis obtuſis*].

La racine de cette plante dure pluſieurs années; elle eſt grande, peſante, noire en dehors; liſſe, lorſqu'elle eſt dans une terre limoneuſe; raboteuſe & en quelque façon ridée, quand elle eſt dans le ſable; ſimple aſſez ſouvent comme la racine de panais; ordinairement partagée en deux, ou en un plus grand nombre de branches un peu au-deſſous de ſon collet qui ſort de terre; & qui, comme la queue de pourceau, eſt garni de fibrilles droites, ſemblables à des crins roides, & d'un roux brun. La racine eſt revêtue d'une écorce charnue, remplie de ſuc, aiſée à enlever dans le moment que la racine ſort de terre, liſſe & humide en dedans. La ſubſtance de cette racine eſt peſante, ſolide

comme celle de la rave, très blanche, remplie d'un ſuc gras, très blanc, fort féride, & qui ſaiſit vivement l'odorat d'une odeur de porreau; c'eſt ce ſuc épaiſſi que les Européens appellent *aſſa fœtida*, & les Perſans *hiing*, & quelquefois indifféremment *hinſigeh* du nom de la plante. Sur la fin de l'automne, cette racine, à proportion de ſa groſſeur, pouſſe ſix à ſept feuilles & même davantage, leſquelles ſont dans leur vigueur durant l'hyver, & ſe ſéchent au milieu du printemps. Cette feuille eſt branchue, plate, de la longueur d'une coudée, de la figure le plus ſouvent d'une feuille de pivoine; de la même ſubſtance, de la même couleur, & auſſi liſſe que celle de la livêche; ayant la même odeur que le ſuc, mais plus foible; d'un goût amer, âcre, aromatique & puant. La tige, qui s'éleve, eſt ſimple, droite, cylindrique, liſſe, verte, longue de ſix pieds, & même de ſix pieds & demi, & au-delà, groſſe de ſept ou huit pouces par le bas; diminuant inſenſiblement, & ſe terminant en un petit nombre de rameaux qui portent des fleurs en paraſol, comme les plantes férulacées, petites, pâles, blanches; Kœmpfer, qui ne les a point vues, croit qu'elles ſont à cinq pétales. Ses ſemences ſont applaties, d'un roux-brun, olivaires, ſemblables à celles de la berce, ou du panais des jardins, mais plus grandes & plus noires; elles ont une légere odeur de porreau, & une ſaveur amere déſagréable.

Cette plante naît dans deux endroits de la Perſe; dans les champs & les montagnes qui ſont autour de la ville de Héraat dans le Coraſan; & ſur le ſommet des montagnes de la province de Laar, leſquelles s'étendent depuis le fleuve Cuur, juſqu'à la ville de Congo, le long du Golfe Perſique. On dit que la racine de cette plante vit fort long-temps,

& même autant que les hommes ; auſſi parvient-elle quelquefois à une groſſeur extraordinaire.

L'*aſſa fœtida*, ou ſuc de l'hinſigeh, découle de l'inciſion faite à la racine. Il eſt bon de ſçavoir comment ſe fait la récolte des racines & du ſuc ; c'eſt en quatre opérations : voici ce que Kœmpfer en rapporte.

I°. Vers la mi-Avril, temps où les feuilles de l'hinſigeh deviennent pâles, s'affoibliſſent, & ſont ſur le point de ſécher, ceux qui veulent en faire la récolte, montent en troupe ſur le ſommet des montagnes : ils ſe chargent chacun d'un certain canton, ſouvent fort éloignés les uns des autres. Quatre ou cinq hommes en ſociété ramaſſent ordinairement enſemble deux mille pieds de cette plante. L'émulation les anime, ils travaillent avec joie. Munis d'un hoyau, ils commencent par creuſer la terre qui environne la plante, & la découvrent un peu : ils emportent les queues des feuilles ; enlevent les fibres entortillées autour du collet de la racine, leſquelles reſſemblent à une chevelure hériſſée ; la racine alors paroît comme un crâne ridé. Après l'avoir recouverte de terre, ils forment avec des feuilles qu'ils ont arrachées, ou avec d'autres herbes, de petits fagots ; ils les mettent ſur la racine avec une pierre par deſſus, de peur qu'ils ne ſoient emportés par le vent qui eſt ſouvent furieux ſur ces montagnes. Cette précaution eſt néceſſaire pour garantir des rayons du ſoleil la racine qui ſe pourrit en un jour, ſi elle en a été frappée. Cette premiere opération, qui demande ordinairement trois jours, étant faite, les ouvriers abandonnent les montagnes, & retournent chez eux.

II°. Trente ou quarante jours après, les ouvriers regagnent les montagnes, & chacun retourne

à ſon canton, pour retirer le fruit de leur premier travail. Ils portent avec eux un couteau bien tranchant pour couper la racine; une ſpatule de fer de la groſſeur du poing, & d'une bonne largeur, pour enlever la larme; un petit vaſe ſuſpendu à leur ceinture pour recevoir la liqueur; & deux corbeilles pour y mettre le ſuc recueilli, & l'emporter à leur maiſon. Ils font deux claſſes de racines déja préparées, afin d'y travailler alternativement de deux jours l'un; car il faut vingt-quatre heures, ſoit pour qu'une racine, dont on a tiré le ſuc, en fourniſſe de nouveau, ſoit pour épaiſſir celui qui en eſt déja ſorti.

Arrivés ſur les montagnes, les ouvriers découvrent leurs racines, & en coupent tranverſalement le ſommet; c'eſt ſur ce diſque que s'amaſſe la liqueur, ſans être expoſée à s'écouler, & deux jours après on la recueille: pour la garantir de l'ardeur du ſoleil, ils la recouvrent, mais de maniere que le fagot d'herbes ne touche pas le diſque; il abſorberoit le ſuc qui s'y rend. Ils vont le lendemain faire la même opération dans un autre canton. Le troiſieme jour, ils retournent au premier endroit, mettent la racine à découvert, & emportent avec leur ſpatule la liqueur amaſſée ſur le diſque, & en empliſſent le vaſe ſuſpendu à leur ceinture. Alors, après avoir écarté la terre qui environne la racine, ils coupent la ſuperficie du diſque qui eſt ſéche; ils en enlevent le moins qu'ils peuvent, & à peine de l'épaiſſeur d'une paille d'avoine; car il ſuffit que la ſuperficie extérieure ſéche, qui bouche les pores, ſoit emportée, pour que le ſuc s'amaſſe de nouveau ſur le diſque.

De temps en temps les ouvriers vuident leurs petits vaſes dans de plus grands, ou dépoſent ce ſuc ſur des feuilles à terre, afin qu'il ſe durciſſe mieux

au ſoleil. Ils vont enſuite, c'eſt à-dire, le quatrieme jour, au ſecond endroit préparé. Ils coupent alternativement les racines trois fois; mais n'en recueillent le ſuc que deux fois. Ils emportent cette récolte chez eux, & laiſſent les racines pendant huit ou dix jours, ſans y toucher. La quantité de ſuc, que peut amaſſer une ſociété de quatre ou cinq hommes, eſt de cinquante livres: le ſuc de cette premiere récolte eſt le moins eſtimé.

III°. Au bout de huit ou dix jours, ils vont faire une nouvelle récolte, en commençant par les racines de la premiere claſſe. Ils ſe comportent comme il vient d'être dit pour la premiere; & ſe retirent, après avoir coupé trois fois les racines, & recueilli le ſuc deux fois.

IV°. Trois jours après, ils retournent aux racines qu'ils coupent trois fois; & enfin les laiſſent expoſées à l'air, & aux rayons du ſoleil, ce qui les fait bientôt mourir. Cependant, ſi la plante avoit plus de vingt ans, comme ces racines ſeroient fort conſidérables, on feroit encore quelques coupes, afin d'épuiſer le ſuc.

L'*aſſa fœtida* contient beaucoup de ſoufre fétide, beaucoup de ſel acide, un peu de ſel volatil urineux & un peu de terre.

Garzias dit qu'il n'y a point de ſimple plus employé dans toutes les Indes, que l'*aſſa fœtida*, ſoit comme médicament, ſoit comme aſſaiſonnement; les Benjans, ou Banianes ſur-tout, en mêlent ordinairement dans leurs potages, & dans les légumes dont ils font leur nourriture Ils en frottent leur chauderon; c'eſt l'unique aſſaiſonnement de tous leurs mets: ſi ceci n'eſt pas une fable, dit un critique, il faut de deux choſes l'une; ou que l'*aſſa fœtida* de l'Inde ne ſente point mauvais,

comme celui de Perſe ; ou que les Indiens aient un goſier de fer. Il leur ſert encore comme remede contre le dégoût, pour fortifier l'eſtomac, pour chaſſer les vents, & s'exciter à l'amour. Ce ſont les Banianes qui en ont fait connoître l'uſage aux habitants de Laar dans les coliques venteuſes & l'hydropiſie, ſur-tout dans la tympanite. Cependant, dit Kœmpfer, les médecins de Perſe en font peu d'uſage, à cauſe de la délicateſſe & du goût de la nation.

L'*aſſa fœtida* n'eſt pas fréquemment employé en Europe. Il eſt très diſcuſſif ; & ſa vertu déterſive & antiſpaſmodique eſt aſſez conſidérable pour le rendre ſpécifique dans les coliques venteuſes, la paſſion hyſtérique, la ſtérilité, la ſuppreſſion des regles, l'hydropiſie aſcite & la tympanite, l'aſthme pituiteux, l'obſtruction du foie, de la rate, du méſentere, l'épilepſie & les autres convulſions. Outre cela, il pouſſe le fœtus & l'arriere faix, tue les vers, excite à l'amour, fait pouſſer la petite-vérole & les autres éruptions, pourvu qu'on s'en ſerve avec précaution & à petite doſe. On le preſcrit depuis deux ou trois grains juſqu'à un ſcrupule, & même un gros. Dans l'aſthme, on en fait prendre dans un œuf cuit mollement ; elle eſt regardée comme excellente contre l'effet de l'opium & des autres narcotiques. *Chr. Conr.* ERNDL la vante dans l'aſſoupiſſement qui eſt la ſuite de l'apoplexie. A l'extérieur, on la met en emplâtre ſur le nombril, ſur la vulve entre deux linges, ou l'on en fait recevoir la vapeur dans les accès hyſtériques. Diſſoute dans du vinaigre, on l'emploie avec ſuccès dans l'ozêne & dans le panaris.

C'eſt la panacée des chevaux pour leſquels, mêlée avec du vin & de l'ail, elle eſt un puiſſant ſudorifique.

ASSOUPISSANTS; *Medicamenta ſoporem inducentia.* Remedes qui provoquent le ſommeil, qui calment les irritations, & qui appaiſent les douleurs. On les appelle autrement NARCOTIQUES, HYPNOTIQUES, PARÉGORIQUES, ANODYNS, SOMNIFERES, ETOURDISSANTS.

Pour découvrir la maniere dont ils agiſſent intérieurement, dit un ſçavant médecin, il eſt néceſſaire d'expliquer en quoi conſiſte le ſommeil, & ce qui produit la douleur.

Le ſommeil n'eſt autre choſe que la ceſſation du ſentiment & du mouvement volontaire. La veille, ou l'exercice actuel des fonctions animales ou naturelles, ſuppoſe des organes en état de recevoir les impreſſions des objets extérieurs pour les tranſmettre au cerveau. C'eſt de la tenſion des nerfs, du cours régulier & non interrompu des eſprits animaux, que dépendent la ſenſibilité & le mouvement. Il y aura donc dans le ſommeil une interruption du cours ordinaire des eſprits animaux, & un défaut de tenſion dans les parties nerveuſes. La douleur n'eſt occaſionnée que par le tiraillement des fibres nerveuſes. Si les narcotiques procurent le ſommeil & calment les douleurs, c'eſt donc en interrompant le cours ordinaire des eſprits animaux, & en diminuant la tenſion qui occaſionnoit le ſentiment douloureux; la ſecrétion des eſprits animaux diminue, ſi les vaiſſeaux ſécrétoires ſont comprimés, ou ſi la matiere de cette ſécrétion manque, ou eſt embarraſſée dans la maſſe du ſang. Enfin la tenſion des parties nerveuſes & des fibres ceſſe, lorſqu'elles ſont comprimées, ou lorſqu'elles ſont abreuvées par quelque ſéroſité qui pénetre leur tiſſu. Voyons ſi les aſſoupiſſants ou les narcotiques peuvent produire quelques-uns de ces effets.

L'action des aſſoupiſſants eſt une eſpece d'i-

vreſſe, & ne differe pas de l'effet qui ſuit l'excès des liqueurs ſpiritueuſes. Ils abondent auſſi en parties ſpiritueuſes très volatiles, & en parties viſqueuſes. Les parties viſqueuſes retiennent, & empêchent l'évaporation des volatiles.

Pris intérieurement, les aſſoupiſſants ſe diſſolvent peu-à-peu, pénetrent les voies de la circulation; pour lors leurs parties ſpiritueuſes & volatiles ſe dégagent avec promptitude; elles agitent la maſſe du ſang, en accélérant le mouvement, en atténuant & diviſant les globules, & les raréfient à la faveur de la rapidité du mouvement du ſang. Les parties viſqueuſes ſont entraînées dans les derniers vaiſſeaux capillaires ſanguins, où le ſang ſe meut naturellement avec lenteur. Cette lenteur donne lieu aux parties viſqueuſes de rallier les globules du ſang, & d'embarraſſer la matiere des ſécrétions, ce qui diminue encore le mouvement du ſang dans ces vaiſſeaux capillaires. Le ſang y circulant plus lentement, il faut que la maſſe compenſe la perte de la vélocité; ainſi le volume du ſang y doit augmenter, la capacité des vaiſſeaux s'élargir, les parois ſe dilater & ſe diſtendre; mais les vaiſſeaux capillaires diſtendus compriment néceſſairement les vaiſſeaux voiſins, & les vaiſſeaux ſécrétoires qui en prennent origine.

Nous avons vu que les ſécrétions ſont interrompues, ſi les vaiſſeaux ſont comprimés, & ſi la matiere des ſécrétions eſt embarraſſée dans la maſſe du ſang; l'un & l'autre arrive dans l'opération des narcotiques; il ne faut donc pas s'étonner ſi les ſécrétions ſont diminuées & ſuſpendues.

Le cerveau, qui eſt d'une ſubſtance très molle, ſe reſſentira auſſi de la diſtenſion générale des vaiſſeaux capillaires; il ſouffrira une compreſſion qui s'étendra ſur l'origine & les cordons des nerfs, puiſ-

que les vaiſſeaux ſanguins accompagnent & pénetrent même la ſubſtance des nerfs ; c'eſt donc par la compreſſion du cerveau & celle de l'origine des nerfs, que les narcotiques ou aſſoupiſſants procurent le ſommeil, & calment les douleurs : ce qui s'accorde avec l'expérience qui nous démontre que le nerf comprimé perd ſa tenſion ; que la partie dans laquelle il ſe répand, ou s'épanouit, ou devient inſenſible & incapable de tout mouvement.

Dans la premiere action des narcotiques, le corps paroît plus léger, l'eſprit eſt actif & gai, la couleur du viſage eſt vermeille, le pouls s'éleve. Il eſt aiſé de rendre raiſon de tous ces effets. Les narcotiques diviſent & atténuent le ſang ; il circule avec plus de facilité. La vivacité d'eſprit dépend de la tenſion des fibres du cerveau ou de la ſubſtance médullaire, ou de la facilité qu'elles ont à produire leurs vibrations. Or, dans ces cas, les eſprits animaux ſont fort dégagés, ils s'y portent avec plus de vélocité ; ainſi les opérations de l'ame ſont plus promptes, parceque les organes du corps ſe trouvent dans la diſpoſition néceſſaire. La couleur vermeille du viſage & l'élévation du pouls dépendent de la fluidité du ſang & des vives oſcillations des ſolides.

Nous avons dit que les parties ſpiritueuſes des narcotiques diviſoient les globules du ſang, & hâtoient la circulation. Peu-à-peu cette grande vivacité s'éteint, l'eſprit s'appéſantit, le corps tombe dans l'accablement, les membres s'engourdiſſent, la reſpiration eſt un peu laborieuſe, le pouls devient lent, plein & mou. Cette liaiſon & cet enchaînement de ſymptomes dépendent de la lenteur du mouvement du ſang dans les vaiſſeaux capillaires, & de la compreſſion que ces vaiſſeaux diſ-

tendus ſont ſur les vaiſſeaux ſécrétoires & ſur les nerfs Il ſuffit de faire réflexion que les ſécrétions ſont arrêtées; que le volume des fluides eſt augmenté; & qu'en même temps les fibres, faute de ſuc nerveux, ſont relâchées pour ſentir la cauſe de ces effets, & celle de l'état du pouls de ceux qui ont pris des narcotiques.

L'action des aſſoupiſſants s'affoiblit inſenſiblement, la liberté du mouvement du ſang ſe rétablit dans les vaiſſeaux capillaires, les malades ſe réveillent peu-à-peu & comme par degré; il leur reſte même, après leur ſommeil, un engourdiſſement & un étonnement, à cauſe que les parties viſqueuſes & narcotiques ne ſont pas ſuffiſamment altérées; & que les vaiſſeaux capillaires, portés au-delà de leur ton, ont de la peine à réprendre leur état naturel.

Enfin la ſueur ſe manifeſte ſouvent dans l'action des narcotiques, parceque le ſang eſt diviſé, & comme diſſous; la partie lymphatique & ſéreuſe eſt plus dégagée; les ſécrétions ordinaires ſont ſuſpendues; les vaiſſeaux ſécrétoires de la peau ſont à l'abri de la compreſſion des vaiſſeaux capillaires ſanguins; le tiſſu de la peau eſt relâché, faute de ſuc nerveux: ainſi les pores ſont ouverts, la ſueur doit par conſéquent ſe manifeſter; c'eſt la ſeule ſécrétion ſur laquelle les narcotiques n'ont point de priſe. Auſſi, pour aider l'action d'un ſudorifique, on y joint celle d'un narcotique.

L'effet des aſſoupiſſants doit obliger ceux qui en veulent faire uſage, à les employer avec beaucoup de prudence & de ménagement: prudence pour diſtinguer les cas; ménagement pour la doſe; parceque, ſi l'embarras du ſang dans les plus petits vaiſſeaux ſanguins, & ſi la compreſſion du cerveau & des nerfs ſont portés à un degré conſidérable,

cet état ne differe pas de celui de l'apoplexie & des affections ſoporeuſes; maladies qui ſont non-ſeulement dangereuſes, mais même ſouvent mortelles. On doit donc bien prendre garde d'ordonner les narcotiques aux perſonnes pléthoriques & d'un tempérament ſanguin, dans les affections ſoporeuſes, dans les fluxions de poitrine, de crainte de ſupprimer l'expectoration, & encore moins pour arrêter les évacuations critiques. Il faut de plus s'abſtenir des narcotiques, lorſque l'eſtomac & les premieres voies regorgent de matieres crues & mal digérées. L'abus des narcotiques eſt ordinairement ſuivi d'hydropiſie, de tremblement, d'engourdiſſement, de perte de mémoire & de ſtupidité.

Néanmoins ils ſont très bien indiqués dans les cas de douleurs aiguës, de veilles immodérées, d'hémorrhagie, de devoiement, de dyſenterie & de vomiſſement, ſur-tout lorſqu'on a fait précéder les remedes généraux. Les narcotiques ſervent encore pour diminuer & arrêter les ſécrétions & les évacuations ordinaires devenues trop abondantes. *Voyez* ANODYNS, Introd. *pag.* 135 *& ſuiv.*

ASTRINGENTS. On appelle aſtringent toute ſubſtance capable d'arrêter les excrétions contre nature & les excrétions naturelles augmentées; par exemple, les hémorrhagies, l'hæmoptyſie, crachements & vomiſſements de ſang, le ſaignement de nez, les regles & les hémorrhoïdes immodérées, les devoiements, les dyſenteries & les ſueurs trop abondantes. Ces remedes agiſſent, ou ſur les ſolides, en les relâchant, les criſpant & diminuant le calibre du vaiſſeau par où l'excrétion ſe fait; ou ſur les fluides, en les épaiſſiſſant, les condenſant, de maniere que leurs molécules augmentées ne peuvent plus paſſer par l'ouverture de l'excrétoire: les anciens cependant n'avoient pas fait attention à

cette ſeconde action; & ils nommoient ſeulement aſtringents ceux qui agiſſoient ſur les ſolides.

Mais les derniers auteurs, qui ont traité de la matiere médicale, ont mis au rang des aſtringents, & les mucilagineux & les acides, avec d'autant plus de raiſon, que les mucilagineux donnent de la conſiſtance aux fluides; & que les acides rallient leurs globules, bridents leurs ſoufres trop exaltés; ainſi leurs molécules devenant plus groſſes, il eſt conſtant qu'elles ne paſſeront plus par où elles paſſoient auparavant: de plus, les acides ne ſe bornent pas à l'action ſeule d'épaiſſir les humeurs, ils relevent encore le ton des ſolides; ils les agacent, ils les titillent; ils engagent donc leurs parois à ſe rapprocher, & conſtamment leur calibre diminue. On a déja parlé de ces ſortes de plantes, venons à préſent aux aſtringentes proprement dites.

Les aſtringentes, proprement dites, ont un principe ſalin & terreux qui donne dans la bouche une ſaveur âpre & acerbe; c'eſt ce qui fait qu'on a la langue & le palais ſi rudes, après avoir mâché des fruits avant leur maturité; quelques uns même, lorſqu'ils ſont mûrs: ce principe ſalin & terreux porte d'abord ſon action ſur les ſolides, les criſpe & les reſſerre; & perſonne ne niera qu'il épaiſſit auſſi les fluides.

Les aſtringents conviennent généralement dans toutes les excrétions contre nature; par exemple, dans les hémorrhagies, les vomiſſements & crachements de ſang, les ſaignements de nez, les dévoiements, les dyſenteries & les excrétions naturelles augmentées, comme les regles immodérées, des hémorrhoïdes trop abondantes, des urines, des ſueurs trop copieuſes, une ſalivation trop forte, ſur la fin des chaudepiſſes, les flueurs blanches des femmes, dans l'excrétion trop abondante

de ſemence ; mais il faut obſerver que, dans tous ces cas, les acides minéraux ont plus d'efficacité que les plantes aſtringentes.

On ordonne les plantes aſtringentes en décoction dans des apozêmes & bouillons ; mais il faut que les premieres voies ſoient bien conſtituées, encore en peu de temps les dérangent-elles conſidérablement ; on les donne en lavements ; à l'extérieur, on en fait des bains, des fomentations ; on les applique en cataplaſme ; on en compoſe le vin aromatique aſtringent pour fortifier des parties œdématiées des membres paralytiques où le ſentiment s'éteint.

Pour employer les aſtringentes, ſoit dans les excrétions contre nature, ou les excrétions naturelles augmentées, il ne faut pas les adminiſtrer, ſitôt que l'excrétion commence ; &, ſi l'on s'y trouve malheureuſement obligé par l'intenſité de la maladie, il ne faut pas négliger la ſaignée pour prévenir les accidents de l'aſtriction ; tels ſont la pléthore, les engorgements dont quantité de perſonnes ſe trouvent attaquées, pour avoir arrêté trop ſubitement quelqu'excrétion. Enfin les aſtringents ſont contraires dans les évacuations critiques ; ainſi il faut attentivement diſtinguer celles-ci, d'avec celles qui ſont ſymptomatiques, pour ne pas négliger, ſans raiſon, un remede utile, ou en donner imprudemment un très contraire ; telle eſt la ſueur critique qui défend toute ſaignée ; au lieu qu'on peut, avec toute ſureté, la pratiquer dans les ſueurs ſymptomatiques.

Les aſtringents ſont :

Les racines de bénoite.
de biſtorte.
de conſoude (grande.)
Les racines de filipendule.
de fraiſier.
d'orcanette.
de plantain.

Les racines de patience sauvage.
de quinte feuille.
de reine des prés.
de renouée.
de rhapontic.
de sang-dragon.
de tormentille.
Les feuilles d'amaranthe.
d'argentine.
de bourse à berger ou tabouret.
de corne de cerf, *coronopus*.
d'euphraise.
de mille-feuille.
de nummulaire.
d'ortie.
de patience sauvage.
de persicaire douce.
de pied de lion.
de piloselle.
de pimprenelle.
de pirole.
de plantain.
de prêle.
de quinte-feuille.
de reine des prés.
de renouée.
de sang-dragon.
de sanicle.
de *sophia chirurgorum*.
de verveine.
de vigne.
Les fleurs de roses rouges ou roses de Provins.
de grenades ou balaustes.
Les fruits d'airelle.
de cornouiller.
de cynorrhodon.
Les fruits de cyprès.
d'épine vinette.
de groseiller.
de nesfles.
de sorbier.
de sumac.
Les pepins de raisins.
Les semences de myrte.
d'oseille.
de patience.
de tabouret.
de talictron.
L'écorce de chêne.
La noix de galle.
Toutes les mousses.
La pulmonaire de chêne.
La graine de coings.
de *sophia chirurgorum*.
La bédéguar ou excroissance fongueuse de l'églantier.
La lycoperdon ou vesce de loup.
Le quinquina.
Le bois du lentisque.
Le gui de chêne.
Le vinaigre.
Le suc d'acacia.
Le cachou.
L'hypocyste.
La corne de cerf.
L'os de séche.
Les pierres d'écrevisses de riviere.
Les eaux d'Aix-la-Chapelle.
de Bareges.
de Bonnes.
de Bourbon.
de Coterets.
de Forges.
de Passy.
de Spa.
Le succin.
Le fer.

La pierre hæmatite.
La craie blanche.
Le bol d'Arménie.
La terre ſigillée.
Les eaux diſtillées de plantain.
de renouée.
de roſes rouges.
de conſoude.
Le ſyrop de coings.
de grenades.
de groſeilles.
magiſtral aſtringent.
de myrte.
de roſes ſéches.
Les coquilles d'œufs calcinées.
L'ivoire.
La boule de mars.
La conſerve de cynorrhodon.
de roſes rouges.
Les trochiſques de karabé.
L'eſprit de nitre dulcifié.
de ſoufre.
de vitriol.
L'eau de Rabel.
ſtyptique.
Le ſel de mars de Riviere.
Le ſafran de mars aſtringent.
Le ſafran de mars antimonié de Stahl.

Il y a encore des aſtringents externes, qu'on appelle RÉPERCUSSIFS, *voyez* ce mot.

ATTÉNUANTS; *Attenuantia medicamenta. Voyez* INCISIFS.

ATTIRANTS; ATTRACTIFS; *Attrahentia medicamenta*; ἑλκτικὰ & ἑπισπαστικὰ, *Græcis*.

Ces remedes irritent tellement, qu'appliqués à l'extérieur, le ſang & la ſéroſité ſe portent abondamment à la peau; de ſorte que le premier la rougit & l'enflamme, & que l'autre fait lever la cuticule en forme de veſſie, ſous laquelle il s'amaſſe; ce qui arrive par le relâchement des vaiſſeaux, cauſé par ces remedes. En effet, ils facilitent l'extravaſion, ou la ſortie du ſang par les parois latérales des vaiſſeaux, qui, en s'ouvrant ou ſe dilatant, compriment la peau & la font rougir. *Voyez* EPISPASTIQUES ou VESSICATOIRES.

AUBÉPINE. *Voyez* EPINEBLANCHE.

AUBERGINE. *V.* MÉLONGENE *ou* MAÏENNE.

AUBIER, ou plutôt OBIER. *Voyez* ce mot.

AUBIFOIN. *Voyer* BLUET.

AUBOUR, *ou* Ébène des Alpes, *ou* faux Ebêne. *Laburnum, arbor trifolia, anagyridi ſimilis*, J. B.

Cytiſus foliolis ovato-oblongis, racemis ſimplicibus pendulis, LINN.

Cet arbre reſſemble à l'anagyris, mais ſans en avoir la puanteur; il s'éleve à dix pieds; ſon tronc n'eſt pas fort gros, mais ſon bois eſt fort dur; ſes rameaux, dit Lémery, qui s'étendent, ſont revêtus d'une écorce verte; ſes feuilles ſont diſpoſées trois à trois, elles ſont pointues, grandes, vertes par deſſus, ſans duvet, d'un verd pâle en deſſous, ſoutenues par un pédicule rond, vélu, petit. Ses fleurs, ſemblables à celles du petit genêt, ſont jaunes. A ces fleurs ſuccédent des gouſſes ſemblables à celles des pois, dans leſquelles ſont contenues des ſemences de la groſſeur des haricots.

Cet arbre croît dans les bois des montagnes; ſes feuilles ſont digeſtives, réſolutives, emménagogues, propres pour l'aſthme. Boccone dit que ſes feuilles ſont vulnéraires, ſi on en met dans les plaies en forme de tente. Suivant Matthioli, ſes ſemences ſont extrêmement émétiques.

AUNE. *Alnus*, off. *Alnus rotundifolia glutinoſa viridis*, C. B. Pin. *Betula pedunculis ramoſis*, LINN.

Cet arbre, dont le tronc revêtu eſt d'une écorce noirâtre & raboteuſe, eſt grand, droit & de médiocre groſſeur; ſon bois léger, rougeâtre. L'écorce de ſes branches eſt grisâtre en dehors, jaunâtre en dedans, amere, un peu aſtringente, & d'une ſaveur déſagréable. Ses feuilles, qui ſont larges, reſſemblent beaucoup à celles du coudrier, mais elles ſont plus arrondies; elles ſont luiſantes, vertes, viſqueuſes. Il ſort du ſommet des branches pluſieurs chatons verts d'abord, rougeâtres enſuite; compoſés de pluſieurs pelotons de fleurs attachées à un pivot, & compoſées chacune de pluſieurs étamines; ces fleurs, dont le calyce eſt découpé en

quatre quartiers, ſont ſtériles. Ses fruits paroiſſent dans des endroits ſéparés des chatons; ces fruits ſont de petits cônes, gros comme une noiſette, verts d'abord, rouſsâtres en mûriſſant, qui enſuite s'ouvrent en pluſieurs paquets d'écailles, d'où ſortent des filets de couleur de pourpre, partagés en deux, portés ſur des embryons; ils deviennent de petites ſemences rougeâtres, applaties, qui renferment une amande blanche.

Cet arbre croît dans des lieux humides & marécageux.

Les feuilles, ainſi que l'arbre entier, dit M. Vogel, donnent un ſuc aſtringent, ſemblable à celui du chêne; c'eſt pourquoi elles conviennent dans les décoctions aſtringentes, mais on s'en ſert rarement. Schulz dit qu'elles ſont même quelquefois anodynes; & qu'on les applique avec beaucoup de ſuccès ſur les ulceres des jambes, ſur les cauteres, quand il y a prurit & inflammation. On lit (*in* E. N. C.) que ces mêmes feuilles, appliquées ſeules à la plante des pieds, avoient fait ceſſer une affection ſpaſmodique cauſée par le poiſon Mais il ne paroît pas vraiſemblable que, dans des ſachets, elles excitent la ſueur, comme ledit Pierre Borel, (*cent.* j obſ. 31,) ou en ſe couchant deſſus, en en faiſant une eſpece de matelas, comme le dit Welſchius (*Mictom.* 62.)

L'écorce de l'aune, étant auſſi aſtringente, eſt bonne contre l'hydropiſie, dit Lang. (*Op.* l. p. 478,) & contre les fievres intermittentes, dit Fabregou.

AUNÉE, ou Enule campane. *Enula campana; Helenium; Inula*, off. *Aſter omnium maximus, helenium dictus*, Inſt. rei herb. *Inula foliis ovatis, ſubtùs tomentoſis, calycum ſquamis ovatis*, Linn. *Aſter foliis amplexicaulibus, ex ovatis acuminatis, orâ ſerratâ, flore ampliſſimo luteo.* Hall.

Sa racine, qui eſt diviſée en pluſieurs branches, eſt charnue, brune en dehors, blanche en dedans; d'une ſaveur âcre, un peu amere & aromatique, quand elle eſt récente; mais ſéche, elle exhale une odeur agréable & douce. Ses feuilles ſont longues, larges, blanchâtres en deſſous, pointues aux deux extrémités. Sa tige eſt haute, droite, lanugineuſe. Ses fleurs ſont radiées, de couleur d'or. Ses ſemences ſont longues, étroites, garnies d'aigrettes.

Elle croît dans les lieux humides. On ne ſe ſert en médecine que de ſa racine, que l'on tire de terre en automne, & même aux mois d'Avril & de Mai.

La racine d'aunée eſt inciſive, atténuante, expectorante, très fondante & apéritive; on la choiſit fraîche & odorante; & on la donne pour les maladies du poûmon, en ſubſtance. On la met en poudre, & on la mêle aux opiats inciſifs; mais, le plus ſouvent, on l'emploie en infuſion dans le vin blanc, ou dans l'eau; par exemple, une once ſur une chopine de vin blanc, ou ſur une pinte d'eau; & on fait boire de ces infuſions dans toutes les maladies chroniques. A l'extérieur, elle eſt réſolutive; on peut l'appliquer ſur toutes ſortes de tumeurs & l'œdême. Elle eſt d'uſage pour faire paſſer la gale. La conſerve d'*enula campana* eſt la pulpe mêlée avec du ſucre; elle ſert à incorporer d'autres médicaments : le ſyrop d'aunée n'eſt plus d'uſage.

Cette racine, dit M. Vogel, a une vertu aromatique; & fournit, quand elle eſt récente, une huile éthérée. C'eſt à juſte titre qu'on vante ſon infuſion ou ſon eſſence pour la toux, l'aſthme, la ſuppreſſion des regles & des lochies, pour le tremblement, celui ſur-tout qui eſt occaſionné par le mercure,

mercure, pour les vers, la paralysie & la foiblesse de l'estomac. Catierius (*obs.* 2.) & Baeumler observent qu'en buvant l'infusion pendant quelques semaines on se délivre du calcul : elle provoque la sueur. On a cru qu'une maladie exanthématique fort rare étoit causée par la décoction de racine d'aunée préparée avec de la biere, (A. N. C. *vol.* j. *obs.* 234.) Le vin d'aunée, qui se fait avec le moût qu'on fait cuire, remédie à la foiblesse de l'estomac, dissipe les vents & les flatuosités, & facilite la digestion. Extérieurement l'aunée est un rubéfiant ou phœnigme ; mise en poudre & unie avec le sain-doux, elle sert à faire des frictions pour chasser la gale ; on peut y ajouter quelquefois une partie de mercure. Schulz dit qu'en jettant de cette poudre sur des charbons ardents, on vient à bout de chasser les puces & les mouches.

AURONE MALE. *Abrotanum mas*, off. *Abrotanum mas anguſtifolium majus*, C. B. Pin. 136. *Artemisia foliis ramosissimis setaceis, caule erecto fruticoso*, Linn.

De sa racine, qui est ligneuse & un peu fibreuse, s'élevent plusieurs tiges sarmenteuses à la hauteur de trois ou quatre pieds, dures, remplies d'une moëlle, blanches, rougeâtres, cannelées. Ses feuilles sont portées sur de longues queues ; elles sont finement découpées ; celles du bas des tiges ont plus de découpures, celles d'en bas en ont moins : elles sont blanchâtres, d'un odeur forte, d'une saveur amere & âcre. Ses fleurs, dont le nombre est grand le long des rameaux, sont de couleur jaune, & ressemblent à celles de l'absinthe. Ses semences, qui ressemblent aussi à celles de l'absinthe, sont seulement plus petites.

Cette plante est plus ou moins amere, suivant le lieu où elle croît, la saison & la culture. Elle se

trouve ordinairement sur les montagnes. En France elle se cultive dans les jardins.

Les principes de l'aurone mâle sont beaucoup de sel essentiel amer, aromatique, & de sel ammoniac.

Cette plante se fait reconnoître, dit M. Vogel, par une odeur qui approche de celle du camphre, & qui est aromatique, & par une saveur amere; elle a les mêmes vertus que l'absinthe : elle releve les forces de l'estomac affoibli, dissipe les vents : son infusion excite les regles; elle tue les vers. Elle a une vertu singuliere dans les excrétions immodérées, comme flueurs blanches, devoiements, vieilles gonorrhées; c'est avec raison qu'Ettmuler la préfere à l'absinthe. Sa décoction à l'extérieur guérit l'alopécie ou chute des poils, la teigne & les achores; les chirurgiens s'en servent fréquemment en épitheme pour arrêter les progrès de la gangrene. Son eau distillée est diurétique.

Aurone femelle, *ou* Santoline, *ou* Petit Cyprès, *ou* Garderobe. *Abrotanum femina, Santolina, Chamæcyparissus*, off. *Abrotanum femina, foliis teretibus*, C. B. Pin.

Sa racine, qui est épaisse, dure, ligneuse, pousse des tiges qui s'élevent de près de deux pieds; elles sont grêles, revêtues d'un duvet blanchâtre; elles jettent plusieurs branches entourées de feuilles menues, finement découpées, blanchâtres, odorantes, d'une saveur âcre, mais amere & aromatique. Sur chacun de ses rameaux, est une fleur jaune à fleurons, semblable à celle de l'aurone mâle & de l'absinthe; mais plus grande. Ses semences sont sans aigrettes, brunes, rayées, oblongues.

On la trouve dans les champs & dans les vignes, en Italie, en Provence.

Elle a les mêmes vertus que l'aurone mâle; mais comme elle contient plus de sel volatil urineux, plus d'huile épaisse, & moins d'huile essentielle, on l'estime plus convenable dans les affections vaporeuses des femmes. Bouillie dans du lait, on la fait aisément prendre aux enfants pour tuer les vers lombricaux, dont ils sont tourmentés.

On lui a donné le nom de *garde-robe*, parcequ'on a reconnu à ses feuilles la propriété de faire mourir les teignes, si on en met parmi les habits.

AUSTERES. *Voyez* ACERBES.

AUTRUCHE; & Cerf-oiseau. *Struthio*, off. *Struthiocamelus*, ALDROV. WILLUGB. *Stuthius arabicus*, Nonnullorum.

C'est le plus grand de tous les oiseaux. Quand son col est levé, sa tête est à sept pieds de terre; le col a trois pieds de long.

Son bec est de couleur de corne; sa tête & son bec sont assez applatis, & ressemblent assez bien à la tête & au bec de l'oie. L'œil est grand, l'iris couleur de noisette. La tête & le col n'ont qu'un duvet & quelques poils parsemés. Ce duvet devient plus épais vers le milieu du col; il continue ainsi jusqu'aux cuisses. Ces parties ont un œil gris roux; le dos & l'aîle sont mêlangés de plumes grises, noires & blanches, les extrêmités des aîles sont noires, la queue est noire. Elle n'a point de plumes sous les aîles, ni aux cuisses, lesquelles tirent sur la couleur de chair. Les jambes sont de couleur de corne, deux doigts aux pieds, dont l'extérieur est sans ongle.

L'autruche se trouve communément dans les déserts de l'Afrique. Ses deux aîles sont fortes, mais trop courtes pour l'élever de terre; elles lui servent seulement de voiles ou de rames, pour fendre ou pour pousser l'air; ce qui donne une grande

vîteſſe à ſa courſe. Elle fait ſa nourriture de tout ce qu'elle rencontre indifféremment. Elle pond des œufs prodigieuſement gros ; ils peſent juſqu'à quinze livres, dit-on; leur écaille eſt dure & ſolide ; on en fait des vaſes, dont on ſe ſert comme nous nous ſervons de ceux de porcelaine. On a longtemps cru que l'autruche les cachoit dans le ſable, ſans les couver, où ils reſtoient juſqu'à ce que, ſuffiſamment échauffés par la chaleur du ſoleil, les petits vinſſent à éclore. Mais M. KOLBE, qui a réſidé pendant neuf à dix ans au Cap de Bonne eſpérance, & uniquement pour y faire des obſervations, dit qu'il a eu pluſieurs fois occaſion de s'aſſurer que l'autruche mâle & ſa femelle ſe chargent alternativement du ſoin de couver les œufs qui ſont ſur le ſable; il ajoute que les petits ne ſçauroient marcher que quelques jours après celui où ils ſont nés ; & que, juſqu'à ce qu'ils ſoient en état d'aller chercher de la nourriture, le pere & la mere leur apportent de l'herbe. M. Adanſon, qui a demeuré au Sénégal, atteſte qu'il eſt très certain que les autruches couvent leurs œufs au Sénégal, mais ſeulement pendant la nuit.

Bélon dit que les habitants de la Libye mangent la chair de cet oiſeau ; mais ils conviennent qu'elle ſe digere difficilement. Les œufs paſſent pour être d'un aſſez bon goût, & même nourriſſants.

Quant à l'uſage qu'on peut faire des parties de l'autruche en médecine, voici ce qu'on en rapporte. La graiſſe eſt émolliente & réſolutive ; vertu qu'elle partage avec pluſieurs autres graiſſes animales : elle fortifie les parties nerveuſes ; appliquée ſur la région des reins en liniment, elle appaiſe les douleurs néphrétiques. Comme les coquilles de tous les œufs, celles des œufs d'autruche, ſéchées & réduites en poudre ſubtile, ſont

dentifriques & abſorbantes ; elles paſſent auſſi pour diurétiques, & bonnes contre le calcul des reins & de la veſſie, on en preſcrit la poudre à la doſe d'un demi-gros. La vertu ſtomachique qu'on attribue à la membrane intérieure de l'eſtomac d'autruche, ſéchée & pulvériſée ; cette vertu, dis-je, eſt elle bien prouvée ?

AVELINE. *Voyez* NOISETTIER.

AVETTE. *Voyez* ABEILLE.

AVOCATIER. *Perſea*, CLUSII rar. plant. hiſt. l. j. c. 2.

Cet arbre, dont nous donnons la figure, dit ce botaniſte célebre, eſt rare. Je n'en ai vu qu'un dans le royaume de Valence, au monaſtere de la Sainte-Vierge, ſurnommé *de Jeſu*, à un mille de Valence; on diſoit qu'il avoit été apporté d'Amérique.

Il eſt ſemblable au poirier, ſes rameaux s'étendent au loin, & ſont toujours verts ; ſes petites branches ſont d'un vert pâle. Ses feuilles reſſemblent à celles du laurier à larges feuilles, elles ſont vertes ſupérieurement, cendrées inférieurement, fermes, ayant quelques nervures obliques, une odeur & une ſaveur remarquables, & laiſſant ſur la langue une impreſſion aſtringente & mordicante. Ses fleurs ſont approchantes de celles du laurier, nombreuſes, par faiſceaux, pâles, compoſées de ſix folioles. Son fruit reſſemble d'abord à une prune, mais avec le temps il s'allonge en forme de poire ; il eſt noir & d'une ſaveur agréable; il contient un noyau en forme de cœur, d'un goût qui approche de celui de la châtaigne ou de l'amande douce. Je l'ai vu en fleur au printemps ; Jean Plaça, médecin & profeſſeur à Valence, qui me le faiſoit voir, au lieu que j'ai dit, m'apprit que ſon fruit mûriſſoit en automne ; & que les habitants le nommoient *mamay* ; quoique les Eſpagnols, qui ont décrit l'Amérique,

donnent ce nom à un autre arbre différent de celui-ci. Mais plusieurs années après, j'ai sçu de Simon de Tovar, sçavant médecin espagnol, qui, parmi d'autres arbres étrangers, cultivoit celui-ci dans un jardin bien entretenu; j'ai sçu, dis-je, qu'il ne s'appelloit pas *mamay*, mais *aguacate*. [C'est de-là sans doute que, par un léger changement, & eu égard peut-être à la prononciation de ce mot, on a fait celui d'*avocatier*, sous lequel il est connu à Saint-Domingue.]

Mais, continue Clusius, *(de l'Ecluse)* examinons si c'est le *persea* des anciens.

Théophraste, *l. IV, hist. pl. c. 2*, fait ainsi la description du *persea*. En Egypte se trouve un autre arbre nommé *persea*, il est grand, beau; très semblable par ses feuilles, ses fleurs, ses rameaux & son port, au poirier, avec cette différence que le persea conserve son feuillage, & que le poirier s'en dépouille. Il porte beaucoup de fruits, lesquels mûrissent en tout temps; de nouveaux succedent aux anciens. Le vrai temps de leur maturité est lorsque les vents étésiens soufflent; alors on cueille ceux qui sont moins mûrs, & on les serre. Ce fuit est de la grosseur d'une poire, oblong comme une amande, de couleur herbacée, contenant une noix (ou noyau) comme la prune, mais beaucoup plus petite & plus molle. La chair de ce fruit est douce, agréable, facile à digérer; & ne fait aucun mal à ceux qui en ont mangé beaucoup. Les racines du persea sont très longues, très épaisses, très nombreuses; son bois est fort, beau, noir, comme celui du lotos; on en fait des statues, des tables & d'autres ouvrages.

Pline le décrit presque de la même maniere & en mêmes termes, *(l. xiij, c. 9)* sous le nom de *persica arbor*, en transposant néanmoins les mots;

mais, (*l. xv, c. 13*), il ne ſuit plus cette deſcription. *Perſicæ arbores*, (dit-il) ces arbres n'ont été apportés que fort tard & avec difficulté, ne produiſant point de fruit dans l'iſle de Rhode, où ils avoient d'abord été tranſportés d'Egypte. Il eſt faux que leurs fruits ſoient un poiſon chez les Perſes, & que les Rois de ce pays, dans le deſſein de nuire aux Egyptiens, aient fait tranſporter ces arbres dans cette terre, où ils ſe ſont adoucis, & ont perdu leur mauvaiſe qualité : tel eſt ce que les plus exacts hiſtoriens rapportent du perſea qui eſt abſolument différent, qui reſſemble à des prunes qui rougiſſent, & qui ne ſe plaît que dans l'Orient. D'autres ſçavants ſoutiennent qu'il n'a pas été tranſporté de Perſe pour nuire aux Egyptiens, mais qu'il fut planté à Memphis par Perſée; raiſon pour laquelle Alexandre voulut que ſes feuilles ſerviſſent à couronner les victorieux, par honneur pour un de ſes ancêtres. Or le perſea eſt toujours garni de feuillages & de fruits.

Ce paſſage réfute évidemment le ſentiment de ceux qui ſoutiennent avec opiniâtreté que le perſea eſt la même choſe que le *malus perſica*, (le pêcher), ſans m'appuyer de leur hiſtoire qui eſt bien différente.

Strabon fait mention du perſea; il dit auſſi qu'il conſerve toujours une cime verte; que ſon fruit eſt de la groſſeur de la poire, de figure oblongue; &, comme l'amande, enveloppé d'une écale & d'une peau épaiſſe.

Galien, (l. ij. *de aliment.*) dit qu'il a vu un perſea à Alexandrie; & en parle en d'autres endroits.

Tous s'accordent à dire qu'il conſerve ſes feuilles vertes; que ſon fruit eſt oblong & enveloppé, comme l'amande, d'une peau épaiſſe & d'une écale. L'arbre, dont je donne la figure, continue Cluſius,

reſte toujours vert; mais, par ſes feuilles & ſes fleurs, il reſſemble plus au laurier qu'au poirier: ſon fruit eſt auſſi oblong, mais plus ſemblable aux prunes oblongues, (comme le dit Pline,) qu'aux amandes, & d'une couleur noire, ſelon le rapport de Plaça, & non herbacée.

Ainſi, quoique l'arbre, que je décris, ait quelques-uns des caracteres du perſea de Théophraſte, il me paroît cependant avoir plus de rapport à celui de Pline, ou à celui que Plutarque dit croître dans l'Egypte, & être conſacré à Iſis, parcequ'il porte un fruit qui approche de la forme d'un cœur, & des feuilles approchantes de celle de la langue. Mais, ſans prononcer à cet égard d'une maniere déciſive, il me ſuffit d'avoir fait connoître mon ſentiment. Cependant j'ai vu avec étonnement, que, ſans avoir attentivement examiné la deſcription du perſea, quelques botaniſtes n'avoient pas héſité d'ajouter dans leurs ouvrages, à côté de la figure que nous avons donnée, au lieu du fruit du perſea, celle du *cuci* *, dépouillé de ſon ſupport (*pulvinus*); lequel *cuci*, abſolument oſſeux, nous a été autrefois donné au lieu du fruit du bdellium; ce qui a pu les engager à cette addition, c'eſt qu'il a en quelque ſorte la forme d'une poire, ou celle d'un cœur. Mais le cuci entier, conſervé même pendant pluſieurs années & abſolument ſec, eſt plus gros que le poing, & reſſemble mieux à une groſſe pêche, qu'à une poire & une prune. Théophraste, *l. IV. hiſt. c.* 2, & Pline, *l. xiij, c.* 9, en font l'hiſtoire un peu après avoir donné la deſcription du perſea: ni l'un ni l'autre cependant ne diſent que le fruit

* C'eſt ainſi qu'on nomme le fruit d'une eſpece de palmier des Indes orientales & d'Egypte, appellé *cuciophera* ou *cuciopheron*.

du perſea ſoit ſemblable à la poire, mais qu'il l'égale en groſſeur.

Perſonne que je ſache, avant moi, n'avoit fait cette obſervation, ni donné la figure de cet arbre.

Dioſcoride dit que le fruit du perſea eſt bon à manger, & qu'il eſt utile à l'eſtomac; il ajoute que ſes feuilles, ſéchées, réduites en poudre très fine, arrêtent les hémorrhagies des plaies, ſi on en ſaupoudre la partie.

Suivant M. Chevalier, docteur-régent de la faculté de médecine de Paris, qui a été médecin du Roi à Saint-Domingue, & qui a fait des obſervations ſur les plantes de cette iſle: » l'*Avocatier* eſt » un arbre fruitier qui croît fort haut, qui s'étend » peu. Ses fruits ſont gros comme une poire de » virgouleuſe, oblongs, d'un verd qui jaunit un » peu en mûriſſant. Il pend à l'extrémité des bran» ches par une queue longue comme la moitié du » doigt, le noyau eſt fort gros, rond & extrême» ment amer; on n'en fait aucun uſage. Il eſt cou» vert d'une chair blanche, tirant ſur le jaune, » qui a la conſiſtance de beurre frais, dur, & il » en a preſque le goût. On le mange avec du ſel » & du poivre. Communément les nouveau-dé» barqués ne le trouvent pas bon d'abord; mais ils » s'y accoutument aiſément, & en mangent avec » plaiſir.

» Minguet aſſure que ce fruit eſt bon pour le » flux de ſang: je ne l'ai point éprouvé.

» On ſe ſert aujourd'hui de ſes bourgeons en in» fuſion, pour rétablir l'écoulement des regles, & » dans les ſuppreſſions qui arrivent après les cou» ches. On s'en ſert auſſi après les chûtes & les » contuſions, pour diſſoudre le ſang caillé. M. Le-

» poupée Des Portes les ordonne dans les pti-» sanes apéritives & emménagogues «.

Quoi qu'il en ſoit, ajoute Cluſius, le *mamay*, décrit par les Hiſtoriens Eſpagnols, eſt un bel arbre, toujours vert auſſi; comme le noyer, il a une cime large, mais haute; laquelle, ainſi que celle du cyprès, ſe termine en une eſpece de pyramide; ſes feuilles ſont plus longues que larges, ſon bois eſt fongueux, ſon fruit eſt long & grand; ſa chair paroît ſemblable à celle du coing, mais elle a le goût de la preſſe (*perſici mali duracini*:) au dedans ſont trois ou quatre oſſelets, quelquefois davantage, leſquels ſont amers. [*Voyez* auſſi M. Sloane.]

AVOINE BLANCHE. *Avena alba*, off. *Avena vulgaris, ſeu alba*, C. B. Pin.

Ses racines ſont menues & nombreuſes. Ses chalumeaux ou tiges ſortent de gaînes ſemblables à celles du chiendent; elles ont quatre ou cinq nœuds; elles s'élevent de quatre pieds & plus. Par ſes feuilles, elle reſſemble au chiendent. Une pannicule épaiſſe eſt au ſommet de ſa tige, avec des fleurs ſans pétales; elles ſont compoſées chacune de pluſieurs étamines blanchâtres Le piſtil devient une graine oblongue, blanchâtre, pointue, farineuſe, renfermée dans les écailles du calyce.

L'avoine ſe ſeme par-tout dans les champs.

Les principes de l'avoine ſont un ſel ammoniacal enveloppé dans beaucoup d'huile.

On connoît aſſez l'uſage de l'avoine, tant pour la nourriture ordinaire des animaux, que pour celle de l'homme dans certains cantons, & en temps de diſette.

En la faiſant bouillir doucement avec de l'eau ſimple, juſqu'à ce qu'elle ſoit crevée, il ne s'en détache qu'une ſubſtance mucilagineuſe tendre, qui eſt

la plus groſſiere. Elle communique, à ſon menſtrue, une vertu adouciſſante, tempérante & rafraîchiſſante : ainſi on en fait des ptiſanes & des décoctions qui ſont d'un bon ſecours dans un grand nombre de maladies, ſur-tout dans les fievres continues, dans les inflammations, les hémorrhagies exceſſives, les rhumatiſmes, les affections ſpaſmodiques & arthritiques, le ſcorbut, la manie, l'obſtruction des viſceres, la pierre, la dyſenterie, la toux, l'aſthme. Le gruau d'avoine, qui eſt l'avoine pelée, convient aux poitrines foibles, quand l'eſtomac n'eſt pas trop relâché; on en met une cuillerée dans du bouillon ou du lait.

Pour l'extérieur, on la fait ſuer, & on l'applique ſur le côté dans la pleuréſie; ce qui ne peut faire aucun mal. Sa farine en cataplaſme eſt deſſiccative. Cuite avec du beurre, elle eſt bonne pour deſſécher la gale de la tête.

AVOINE NOIRE. *Avena nigra*, off. *Avena ſylveſtrior, nigra, tenuiorque*, CÆSALP. 177. *Avena calycibus diſpermis, ſeminibus lævibus*, LINN.

Cette eſpece differe peu de la précédente. Son tuyau eſt plus gros, ſa feuille plus noire; ſa graine, qui eſt auſſi plus noire, eſt plus maigre, plus longue, plus velue; ſa paille eſt encore plus noire.

Elle eſt bonne, dit M. Vogel, & comme aliment, & comme médicament. Elle eſt diurétique, abſtergente, tempérante & diurétique. A l'extérieur, ſi, après l'avoir un peu torréfiée, on l'enferme dans un ſachet, & on l'applique chaude ſur les parties affectées, elle calme les douleurs hyſtériques, celles de colique, de pleuréſie & de rhumatiſme. Elle fait la baſe de la ptiſane de Lower.

AXONGE; *Axongia*. *Voyez* GRAISSE.

AXUNGIA LUNÆ; terre ſigillée, blanche, d'Allemagne; *Voyez* TERRE.

AXUNGIA SOLIS; Terre ſigillée, jaune, d'Allemagne; *voyez* TERRE.

AZYME; Αζυμος; *Azymus panis*. Pain ſans levain. Cette eſpece de pain, dont la pâte n'a point fermenté, n'eſt point d'uſage aujourd'hui parmi nous. Les Juifs autrefois, & aujourd'hui même encore, n'en mangent point d'autre, pendant leur pâque. Ce pain en général eſt de difficile digeſtion, & engendre des crudités dans l'eſtomac. On a dit qu'il pouvoit cependant être utile, lorſque ce viſcere eſt farci d'acides.

Le pain ſans levain, connu ſous le nom de *pain à chanter*, ne ſert en médecine que pour envelopper certains médicaments qu'on doit avaler ſans mâcher; mais qui, pendant le court trajet qu'ils ont à faire dans la bouche, y laiſſeroient une impreſſion déſagréable, capable d'en dégoûter.

BAC

BACINET. *Voyez* RENONCULE.

BADIAN, *ou* Badiane (ſemence de) *voyez* ANIS DE LA CHINE.

BAGUENAUDIER, ou SENNÉ BÂTARD. *Colutea veſicaria*, C. B. Pin. 399. *Pſeudo-ſenna*, ſive *Senna europæa*, BOERH. hiſt plant. 468. *Senna pauperum*, ejuſd. *Senna Mauritanorum*, RUEL. 194. *Colutea foliis obversè cordatis, caule arboreo*, LINN.

Arbriſſeau dont le bois eſt creux en dedans, preſque comme le ſureau, mais plus dur, & ſans moëlle; il eſt couvert d'une double écorce cendrée extérieurement, & verte intérieurement; ſes feuilles, au nombre de neuf ou onze, ſont longues, aîlées, attachées à une même côte, preſque

ſemblables à celles du ſenné, mais plus vertes, rondes & creuſes à leur extrémité, d'une ſaveur amere. Ses fleurs naiſſent en bottes aux ſommets des jeunes pouſſes; elles ſont jaunes, légumineuſes : il leur ſuccede des gouſſes ou follicules membraneuſes, enflées comme une veſſie, luiſantes, ordinairement rouſsâtres, quelque peu applaties par deſſus, & tranchantes par deſſous, terminées par un appendice crochu, & remplies de ſemences jaunes avant leur maturité, puis noirâtres; elles ſont en forme de rein, & ont une ſaveur approchante de celle des pois ou feves.

Cette plante croît ſans culture dans pluſieurs endroits d'Italie; on la cultive dans les jardins.

Ses feuilles & ſes follicules donnent beaucoup d'huile & de ſel eſſentiel.

Les feuilles du ſenné bâtard, & ſur-tout ſes ſemences, dit Miller, purgent par haut & par bas avec beaucoup de violence; ainſi on ne doit les donner qu'à des perſonnes robuſtes, & qu'avec de bons correctifs.

Ses feuilles & ſes follicules, dit Geſner, *ep.* p. 92., ont, comme le ſenné, une vertu purgative, mais plus foible; puiſque, ſelon Garidel, il doit y en entrer une once dans une décoction. Les payſans, en pluſieurs endroits, s'en ſervent pour ſe purger.

Elle eſt peu d'uſage en médecine.

BAIN; *Balneum.* Le bain eſt un remede externe qu'on preſcrit pour rafraîchir, humecter, adoucir, dans les douleurs des viſceres, dans la mélancholie, la maladie hypochondriaque, la manie, la fievre lente, la toux incommode & rebelle, la gale, l'éléphantiaſis, ſur la fin des gonorrhées virulentes, dans la dyſurie, la colique, la néphrétique, la ſuppreſſion d'urine, l'ileum, dans le ſquirrhe de la

rate & du foie. Il convient dans tous les cas où il eſt néceſſaire de modérer le mouvement du ſang, d'éteindre l'ardeur des viſceres, de délayer & d'adoucir les humeurs âcres, de réprimer l'impétuoſité des eſprits, de corriger la roideur des parties, leur rigidité, d'en enlever la malpropreté, d'amollir les ſquirrhes du bas-ventre. Il eſt utile auſſi pour rendre plus fluides & plus douces les humeurs que le virus vérolique a infectées, & préparer le malade aux frictions mercurielles.

Il eſt bon d'obſerver que, dans la manie, le malade doit être dans le bain juſqu'au cou; & pendant le temps qu'il y reſte, il faut lui arroſer toute la tête, & particulierement le ſommet, de l'eau du bain, afin d'arrêter l'impétuoſité & l'efferveſcence déſordonnée des eſprits. Il ne faut ordonner l'uſage du bain, qu'après les remedes généraux, c'eſt-à-dire, la ſaignée, la purgation & autres remedes rafraîchiſſants & apéritifs, s'il eſt néceſſaire, de peur que les mauvais ſucs trop abondants dans le ſang ne mettent les humeurs en mouvement & en efferveſcence, ſur-tout ſi elles ſont déliées & en grande quantité; car, par le bain, elles ſont délayées & retenues, les pores de la peau étant bouchées par l'application des particules aqueuſes; & parcequ'elles ſont volatiles & ſaturées d'un ſel âcre, elles augmentent le mouvement de la maſſe du ſang, & allument la fievre: c'eſt ce qui fait que le bain ne convient point dans les fievres continues, quoique ce ſoit le cas d'employer les rafraîchiſſants; parceque la tranſpiration étant empêchée, la fievre devient plus ardente: pour la même raiſon, le bain réuſſit rarement à l'égard de ceux chez qui le ſang & les viſceres ſont brûlants & en efferveſcence; il occaſionneroit une fievre continue & intermittente,

On voit par-là qu'il faut être prudent à en preſcrire l'uſage.

Dans le bain, proprement dit, tout le corps eſt plongé dans l'eau juſqu'au cou : dans le *demi-bain*, il y eſt ſeulement juſqu'au cartilage xiphoïde ; &, lorſque les cuiſſes ou les jambes ſont œdématiées ou ulcérées, on les fait tenir hors de la baignoire, couvertes de linges ou de flannelles.

Pendant l'uſage du bain, on donne aux malades, dans la baignoire, un bouillon rafraîchiſſant, ou du petit lait, ou de la crême d'orge ; mais les crêmes d'orge doivent ſe preſcrire rarement dans le bain, à cauſe de leur nature viſqueuſe & épaiſſe ; & parceque conſéquemment, en épaiſſiſſant trop le levain de l'eſtomac, elles s'épaiſſiſſent dans ce viſcere, & produiſent des crudités.

Le bain eſt ſouvent ordonné deux fois le jour, dans la mélancholie, l'atrabile, dans les ardeurs violentes des hypochondres, dans la néphrétique, dans la douleur de colique, & pour la préparation aux frictions mercurielles ; pendant ſon uſage, on fait prendre au malade un bouillon ou du petit-lait.

Le demi-bain eſt d'uſage dans les maladies de la poitrine, comme la phthiſie, l'aſthme & les toux opiniâtres, pour ceux qui ne peuvent ſoutenir le bain ; car, en arrêtant la tranſpiration, les poûmons s'enflamment, & s'engorgent, & ſont fatigués par l'oppreſſion & la toux.

Le demi bain convient dans la colique bilieuſe, dans la paſſion iliaque, la néphrétique, la ſuppreſſion d'urine, & dans les affections des reins & de la veſſie : il ſuffit, dans ce cas, d'amollir les viſceres du bas-ventre, & de tempérer l'ardeur du ſang, & de calmer les douleurs des parties.

Quelquefois on preſcrit un bain compoſé avec

des herbes émollientes & rafraîchiſſantes, pour amollir & rafraîchir, comme dans le ſquirrhe du foie, de la rate, du méſentere, de la matrice; on emploie, pour le faire, des racines, des feuilles, des ſemences, des fleurs & des fruits. On met quatre livres des racines; trois bottes des feuilles; trois livres des ſemences; quatre livres des fruits; ſix poignées des fleurs.

Voici la compoſition d'un bain émollient dans le ſquirrhe du foie & de la rate.

On prend des racines de guimauve & de lys, de chacune trois livres : des feuilles de mauve, de pariétaire & de branc-urſine, de chacune demi-botte : des ſemences de lin, de fœnugrec enfermées dans un nouet, de chacune une livre & demie : des amandes douces pélées, pilées, & enfermées dans un nouet, trois livres. On fait cuire le tout convenablement pour un demi-bain que le malade prendra une fois par jour, le matin pendant huit ou neuf jours.

On preſcrit rarement ce mêlange de ſimples dans les demi-bains; on ſe contente d'une décoction de racines de guimauve & de feuilles de mauve, de violette, de pariétaire.

Pour la néphrétique & les douleurs de colique bilieuſe, on ordonne fort ſouvent un bain compoſé avec cinq parties d huile, mais on n'en obtient aucun avantage; car l'huile, à cauſe de ſa viſcoſité & de ſon épaiſſeur, ne ſçauroit pénétrer les parties internes; au contraire, elle s'applique à la peau, & empêche la tranſpiration. On retire plus d'utilité d'un bain préparé d'eau ſimple, laquelle adoucit les parties internes, & calme plus puiſſamment la force des douleurs.

Quelquefois on prépare un bain d'oxycrat, dans les douleurs exceſſives des viſceres. Il y en a qui en

en preſcrivent faits de lait, ſur-tout aux femmes, pour adoucir la peau, & pour appaiſer les démangeaiſons incommodes; d'autres, de ſang de taureau pour la gale & l'éléphantiaſis, mais ſans aucun ſuccès : car la vertu du ſang, s'il en a pour guérir ces maladies, ſe diſſipe avec ſes parties volatiles, dès qu'il eſt ſorti des veines de l'animal.

En général, le bain & le demi-bain conviennent dans toutes les affections produites par une humeur chaude & âcre, dans les douleurs du bas-ventre, des hémorrhoïdes, & des règles qui veulent paroître; ce qui arrive fort ſouvent aux filles & aux femmes dont la matrice eſt obſtruée; elles reſſentent quelques jours avant le retour des regles, des tranchées cruelles, c'eſt alors qu'il faut qu'elles ſe mettent dans un bain émollient juſqu'au nombril.

La matiere des bains eſt non-ſeulement l'eau douce, mais encore l'eau de mer & les eaux thermales, pour la goute & le rhumatiſme, après que les douleurs ſe ſont relâchées, & que la tenſion & la rougeur ſont appaiſées; dans la vue de diſcuter la matiere épaiſſe qui s'eſt amaſſée dans les parties, & pour favoriſer, par la ſueur, la ſortie de celle qui eſt en ſtagnation dans les veines. Si les douleurs occupent pluſieurs membres, tant des parties ſupérieures, qu'inférieures, & qu'elles ſe ſoient emparées de toute l'habitude du corps, il faut avoir recours à un bain entier : ſi les douleurs n'attaquent qu'une partie, un demi-bain ſuffit; ou un bain particulier pour la partie malade, comme le bras, la jambe, &c.

Lorſque le ſang & les viſceres ſont dans une grande ardeur, il faut être très circonſpect à preſcrire l'uſage d'un bain entier, de peur d'augmenter le bouillonnement des humeurs; nous conſeillons plutôt un bain particulier ou le demi-bain, de peur

que le corps ne ſoit trop fortement comprimé, & qu'il ne s'évapore une trop grande quantité de ſéroſité : ainſi, dans ce cas, on met le malade dans un bain tiede plutôt que chaud ; &, pendant qu'il y eſt, on lui donne un bouillon de poulet où l'on a fait cuire des herbes rafraîchiſſantes.

On preſcrit le bain d'eaux thermales, non-ſeulement pour la goute & le rhumatiſme, mais pour le tremblement, la paralyſie & l'engourdiſſement des membres, & pour toutes les foibleſſes des articulations, pour les ulceres invétérées, & pour la roideur & les contractions des membres.

L'arroſement ſur la tête, connu ſous le nom de *douche*, convient dans toutes les affections de la tête, tant externes, qu'internes, celles ſur-tout qui proviennent d'une humeur ſéreuſe. Les douches ſont bonnes pour l'apoplexie, après l'invaſion, pour l'épilepſie, la paralyſie, les catarrhes, les douleurs de dents, la ſurdité, l'ouie dure, dans les ſenſations incommodes du froid, dans l'ophthalmie opiniâtre, & accompagnée de taies ſur les yeux, dans le larmoiement, la goute ſereine récente, la teigne, les douleurs du cou, &c.

On les fait ainſi : pendant ſix ou huit jours, on arroſe la tête, avec des eaux thermales, une fois ou deux par jour, durant un quart d'heure ou environ ; & enſuite on eſſuie la tête avec des linges chauds.

Les eaux thermales, avec leſquelles on fait des lotions ou des injections, ſont auſſi utiles pour deſſécher les ulceres les plus ſordides : elles ſont encore avantageuſes pour fortifier les membres qui ont été luxés ou fracturés, en les y plongeant pendant quelques jours.

Les douches ne ſont pas ſeulement convenables dans les affections de la tête, elles le ſont auſſi

dans les maladies des autres parties, lorſque la trop grande ardeur actuelle du ſang empêche de preſcrire le bain ; ainſi on les fait ſouvent ſur les omoplates, ſur le dos, &c. tourmentés par des douleurs aiguës.

Il y a quelques eaux minérales chaudes où l'on provoque la ſueur, non-ſeulement par le bain, mais encore par des étuves dans leſquelles, au moyen de la vapeur ſeule de l'eau, on excite une ſueur qui occupe toute l'habitude du corps; on entre dans l'étuve au ſortir du bain. On en trouve une de cette ſorte dans un bourg d'Auvergne nommé *Bagnols*.

Il y a des étuves ſéches dans un autre bourg nommé *Cranſac*, dans leſquelles la ſueur eſt excitée par la chaleur d'une terre échauffée par une mine ſouterreine de charbon de terre : elles ne conviennent ni aux corps maigres, ni aux tempéraments chauds, parcequ'elles allument trop fortement les humeurs.

On preſcrit rarement le bain des eaux acidules ; cependant celles de la Fontange dans les Cévennes auprès du village de Guiſſac, ſont d'uſage en bain pour la guériſon de la gale.

On ſe ſert auſſi, pour amollir & humecter les membres deſſéchés & retirés, d'un bain de l'eau qui a ſervi à préparer la cire, ſouvent même avec un heureux ſuccès, pourvu qu'on plonge la partie dans l'eau un peu chaude, dans laquelle on a fait fondre la cire avant que de l'expoſer au ſoleil pour y blanchir; on continue ce bain pendant neuf ou dix jours, une fois ou deux par jour, ſuivant que le mal eſt, ou récent, ou ancien. On a recours à ce moyen au printemps, en été ou au commencement de l'automne, mais plus ordinairement au printemps.

On met encore en uſage, en automne, le marc de raiſin pour emporter les reſtes du rhumatiſme, de la goute, & des autres fluxions qui attaquent les membres; dans les cas d'engourdiſſement & de foibleſſe, on ne met jamais dans le marc de raiſin, ni la tête, ni le col, ni la poitrine, ni le bas-ventre; on exciteroit trop de mouvement & de chaleur dans le ſang & dans les viſceres.

On emploie auſſi, dans les mêmes cas, le marc encore tiede des olives ſorti de deſſous le preſſoir.

Voyez encore les articles BŒUF, EAU, FOURMIS.

BALAUSTES; fleurs d'une eſpece de grenadier. *Voyez* GRENADIER-BALAUSTIER.

BALEINE ordinaire, *ou* grande BALEINE. *Balæna*, off. *Balæna vulgò dicta*, ſive *Myſticetus* (μυσίκητος) *Ariſtotelis*, *Muſculus Plinii*, GESNER. *Cete*, CLUSII. *Catodon fiſtula in cervice*, ARTEDI.

Voici la deſcription qu'en donne M. Anderſon, dans un ouvrage traduit de l'allemand par M. Sellius, ſous ce titre : *Hiſtoire naturelle de l'Iſlande & du Groënland, du détroit de Davis & d'autres pays ſitués ſous le nord*, Paris, 1750, 2 *vol. in*-12.

On compte juſqu'à quinze eſpeces différentes de baleines, qu'en pourroit diviſer en baleines à tuyaux ou en baleines à narines, & en baleines à dents; la diviſion la plus naturelle & la plus reconnoiſſable eſt en baleines à dos uni, & en baleines à dos raboteux. La grande baleine du Groënland, autrement connue ſous le nom de *ſangdhual*, eſt appellée par les Iſlandois *ſlettbakr*, & par les autres habitants de nord *ſlittbakker*, qui veut dire *dos plat* ou *dos uni*, parceque ſon dos eſt abſolu-

ment uni ſans aucune nageoire. Ce poiſſon, pour lequel ſe font proprement toutes les expéditions de la pêche, eſt gros & lourd, & la tête ſeule fait un tiers de ſa maſſe. Il parvient juſqu'à 60 & 70 pieds de long. Sa groſſeur énorme fait qu'il ne ſe riſque guere d'approcher des côtes : un inſtinct ſalutaire lui fait appréhender les bas fonds, & le retient dans les abyſmes inacceſſibles vers le Spitzberg, & ſous le pole du nord. Les nageoires de côté ont cinq à ſix pieds de long. La queue, qui eſt couchée horizontalement, mais un peu recourbée vers le haut aux deux extrémités, en faiſant à-peu-près la figure de deux demi-lunes, a trois ou quatre braſſes de large; & ſes coups ſont terribles, lorſque le poiſſon eſt couché de côté. La peau eſt unie & noire, & en certains endroits marbrée de blanc & de jaune, particulierement ſur les nageoires & ſur la queue. Le ventre eſt blanc. Le poiſſon avance par le moyen de la queue qui lui ſert d'une eſpece de grande rame; & il eſt étonnant de voir avec combien de vîteſſe cette maſſe énorme & peſante fend les flots de la mer. Il ne ſe ſert des nageoires que pour tourner dans l'eau; mais la femelle en fait auſſi uſage, lorſqu'elle eſt en fuite, pour entraîner ſes petits, en les entrelaçant entre les aîles ſaillantes de leur queue. La premiere peau ou l'épiderme, qui n'eſt pas plus épaiſſe que du gros papier ou du parchemin, étant ôtée, on découvre la véritable peau du poiſſon, laquelle eſt de l'épaiſſeur d'un doigt, & qui couvre immédiatement la graiſſe. Celle-ci a huit ou dix pouces d'épaiſſeur; & eſt d'un beau jaune, quand le poiſſon ſe porte bien. La chair, qui ſuccede à la graiſſe, eſt maigre & fort rouge. La machoire d'en haut eſt garnie des deux côtés de barbes qui s'ajuſtent obliquement dans celles d'en bas,

comme dans un fourreau, & qui embraſſent, pour ainſi dire, la langue des deux côtés. Ces barbes ſont garnies du côté de leur tranchant de pluſieurs appendices qui ſervent en partie à garantir les levres & la langue contre les coupants des barbes, & en partie à prendre, & à contenir, comme dans un filet, les inſectes que le poiſſon attire pour ſa nourriture; & qu'il écraſe entre les feuilles de ſes barbes, juſqu'à ce qu'il puiſſe les avaler. Les barbes ſont rangées dans la mâchoire, comme des tuyaux d'orgue; les plus petites devant & derriere, & les plus grandes au milieu. Ces dernieres ont ſix ou huit pieds & davantage de longueur. La langue eſt preſque entiérement attachée, & n'eſt proprement qu'un gros morceau de graiſſe dont on peut remplir pluſieurs tonneaux. Les yeux ne ſont pas plus grands que ceux d'un bœuf; & leur cryſtallin ſéché n'excede pas la groſſeur d'un gros pois. Ils ſont placés ſur le derriere de la tête où elle eſt le plus large, & d'où elle commence à ſe retrécir, auſſi bien que le corps. C'étoit en effet la place la plus convenable aux yeux de ce poiſſon, pour le mettre en état de voir également en avant & en arriere; & ils ſont principalement poſtés de la ſorte, afin qu'ils puiſſent voir perpendiculairement au-deſſus d'eux: ce qui ſemble convenir le plus à leur beſoin journalier. Ils ont un inſtinct naturel & convenable à leur ſureté, qui eſt de ſe tenir volontiers caché ſous les glaces; & comme, d'un autre côté, ils ne ſçauroient vivre long-temps ſans reſpirer, ils cherchent au-deſſus d'eux des endroits où la lumiere traverſe la glace, & où par conſéquent celle-ci eſt la plus mince. Ils font en ces endroits des efforts; & quoiqu'elle y ait ſouvent deux où trois pieds d'épaiſſeur, il la rompent avec la tête pour reſpirer un nouvel air.

Sans cette adreſſe, ils ſeroient dans la néceſſité de ſortir chaque fois des glaces, & de s'expoſer aux pourſuites de leurs ennemis. Les yeux de la baleine, ſont contre l'économie animale de tous les autres poiſſons, garnis de paupieres & de ſourcils, comme ceux des animaux terreſtres. Elle a l'ouie extrêmement fine, & s'apperçoit de fort loin du danger qui la menace. Il ſemble que la nature lui ait donné exprès cet avantage ſur les autres poiſſons, vu qu'elle ſe multiplie ſi peu, pour l'avertir à temps des pieges continuels que lui tendent les hommes, & certains monſtres de mer. Il eſt vrai qu'on n'apperçoit en dehors aucun veſtige d'oreille, ni de lobes, qui d'ailleurs l'auroient embarraſſée en nageant, & rendue ſujette à pluſieurs accidents; mais auſſi-tôt qu'on ôte l'épiderme de la tête, on découvre derriere l'oreille & un peu plus bas, une tache noire; &, dans ce même endroit, un certain conduit par lequel le ſon pénetre ſans doute juſqu'au tympan. C'eſt par ce conduit que les marins introduiſent leurs crochets juſqu'environ quatre pieds de profondeur, où ils rencontrent la coquille qui eſt un os ſervant à l'ouie, & qu'ils nomment *oreille de baleine*. Ces os ſont communément appellés dans les apothicaireries *lapides tiburonis*, ou *lapides manati*; & on les vend ſous ce nom, ſur-tout dans les villes de Province. On devroit faire attention à la grande différence qu'il y a entre ces animaux. Le tiburon eſt un vrai poiſſon nommé *loup marin*, ou *le grand chien de mer*. Le manati ou lamentin eſt un amphibie quadrupede dont on voit la deſcription dans le voyage aux iſles de l'Amérique du pere Labat. Les os de baleine, dont il eſt ici queſtion, n'ont pas la moindre reſſemblance avec ce qu'on appelle *pierres de poiſſon*; & l'on n'au-

roit qu'à conſulter les pêcheurs du Groënland, pour s'inſtruire d'où ces os viennent. Ceci prouve entr'autres la grande incertitude & l'obſcurité qui regnent juſqu'à préſent dans la matiere médicale. Ils arrachent ces os ſans peine, quoiqu'ordinairement endommagés, aux poiſſons morts & à moitié pourris, & les vendent aux apothicaires ou droguiſtes. Quand le poiſſon eſt frais tué, ces os tiennent trop bien, & il eſt impoſſible de les emporter. Il ne m'a pas été poſſible, juſqu'à préſent, de m'inſtruire davantage ſur les autres parties, & principalement ſur la ſtructure intérieure de la tête de ces animaux. Les anatomiſtes ne viſitent guere ces contrées; & c'eſt pour cette même raiſon que je ne ſçaurois rien dire de poſitif ſur les parties intérieures du corps & ſur les inteſtins, excepté une particularité que j'ai appriſe de nos pêcheurs du Groënland; & qui, à ce que je crois, n'a encore été remarquée par perſonne. La baleine a un gros inteſtin fort large, que nos pêcheurs appellent *boyau principal*, qui, ſuivant leur rapport, deſcend du fond de la gueule bien avant dans le corps; mais ils ne ſçavent déterminer ni ſa longueur, ni ſa vraie ſituation, attendu qu'ils ouvrent fort rarement ces poiſſons, & qu'ils ne ſe ſoucient point du tout de leurs entrailles. Cet inteſtin a des parois fort épaiſſes, & eſt ſi large qu'un homme y paſſeroit ſans difficulté. En ayant tiré un morceau hors du poiſſon, on n'y a trouvé aucun veſtige, ni de nourriture, ni d'excréments, comme l'on en voit dans les boyaux ordinaires, & rien autre autre choſe qu'un peu de glaires telles qu'on en trouve dans l'eſtomac. Un peu de temps après que le poiſſon eſt mort, il s'éleve beaucoup dans l'eau; & les pêcheurs, pour le rabaiſſer à une hauteur plus convenable à leurs travaux, enfoncent

une lance du côté de la nageoire, en tâchant de percer le gros inteſtin dont je viens de parler. Il en ſort auſſi-tôt une grande quantité d'air, & le poiſſon ſe baiſſe beaucoup dans l'eau. Je ne ſçaurois m'empêcher de regarder cet inteſtin comme un grand magaſin d'air que ce poiſſon porte avec lui; & par le moyen duquel il ſe rend plus léger, ou plus peſant; & deſcend ou monte dans l'eau, ſelon qu'il l'ouvre ou le comprime; & qui par conſéquent lui ſert au même uſage que la bouteille d'air dans les autres poiſſons. Je ſuis d'autant plus confirmé dans cette idée, que j'ai découvert dans nos poiſſons, appellés en Allemand *dorſch*, (eſpece de morue mouchetée, dite *muſchebout* ou *léopard*,) un pareil inteſtin à air attaché au dos, & continuant depuis le fond de la gueule, juſqu'au-delà de l'anus, qui ſert ſans contredit au même effet.

Les marins, en rencontrant un de ces poiſſons mort dont la putréfaction a fait crever le corps, voient quelquefois l'endroit des inteſtins. Ils diſent même que les boyaux de ce poiſſon ſont compoſés de neuf tuniques différentes, qu'on peut ôter les unes après les autres; & qu'elles ſont toutes ſéparées par un peu de graiſſe: mais on ne ſçauroit ſe fier à des gens ſi peu en état de faire des obſervations exactes. Il y en a qui recherchent les excréments de la baleine, leſquels reſſemblent aſſez au vermillon un peu humecté; ils n'ont rien de répugnant pour l'odeur; ils teignent d'un joli rouge, & cette couleur eſt aſſez durable ſur la toile.

Quant aux parties génitales, le mâle a une verge de ſix pieds de long, & cette longueur paroît aſſez proportionnée à la groſſeur du ventre. Elle a en bas ſept ou huit pouces de diametre, & ſe ter-

mine en pointe d'environ un pouce d'épaiſſeur. Le poiſſon la porte ordinairement au-dedans du corps, où elle eſt cachée comme dans un fourreau, dont l'orifice eſt garni & fermé par des muſcles qui forment une eſpece de ſphincter pour garantir la verge contre tout accident de dehors. La partie naturelle de la femelle eſt faite comme dans les quadrupedes, & ordinairement fermée. Il y a de chaque côté une mammelle qui ſe ſerre naturellement contre le ventre; mais que la mere, quand elle a des petits, peut pouſſer en dehors juſqu'à ſix ou huit pouces de long, & juſqu'à dix ou douze en diametre pour les faire tetter. L'accouplement, ſuivant le rapport unanime de nos pêcheurs du Groënland, ſe fait de telle ſorte que les deux poiſſons ſe laiſſent tomber perpendiculairement ſur leurs queues. Ils s'approchent en ſe tenant ſuſpendus droits dans l'eau, & ſe ſerrent l'un contre l'autre avec leurs nageoires. M. Dudley, dans les *Tranſactions philoſophiques*, parle d'une autre façon de s'accoupler, qu'on doit peut-être entendre d'une eſpece de baleine différente de celle du Groënland. La femelle, dit-il, ſe jette ſur le dos, & replie ſa queue; le mâle ſe met ſur elle, & auſſi-tôt elle l'embraſſe & le ſerre avec ſes nageoires. Elles ne s'accouplent, ſelon cet auteur, que tous les deux ans. La mere porte ſon fruit pendant neuf ou dix mois; elle eſt alors la plus graſſe, principalement vers le temps qu'elle doit mettre bas. On prétend qu'un embryon de dix-ſept pouces eſt déja tout-à-fait formé & blanc; mais le fruit, étant à ſa maturité, eſt noir, & a environ dix pied de long. La baleine ne porte ordinairement qu'un petit, & rarement deux. Quand la mere donne à tetter à ſon petit, elle ſe jette de côté ſur la ſurface de la mer, & le petit s'attache à la mammelle. Son lait eſt

comme le lait d'une vache. Elle a, de ſon petit, un ſoin particulier; elle l'emporte par-tout avec elle, étant pourſuivie, en le ſerrant étroitement entre ſes nageoires. Elle ne le quitte pas même étant bleſſée; & l'on remarque alors que, quand même elle ſe plonge au fond de l'eau où elle pourroit reſter pendant plus d'une demi-heure ſans revenir prendre l'air, elle remonte beaucoup plutôt, malgré le danger qui la menace, parcequ'elle ſçait que ſon petit ne peut pas reſter ſi long-temps ſous l'eau ſans reſpirer. Les petits tettent pendant un an; & les Anglois les appellent alors *shortheads*, c'eſt-à-dire, *courtes-têtes*. Ils ſont extrêmement gras, & donnent cinquante tonneaux de graiſſe. Les meres au contraire ſont alors fort maigres. Lorſqu'ils ont deux ans, ont les appelle *ſtunts*, c'eſt-à-dire, *bêtes*, parcequ'ils ſont comme hébêtés, après avoir quitté la mammelle. Ils ne donnent pour lors que vingt-quatre à vingt-huit tonneaux de graiſſe. Après ce temps, on les appelle *ſculfiſch*; & on ne ſçait plus leur âge, que par la longueur de leur barbe.

Chaque eſpece de baleine s'accouple en particulier entr'elles, & ne ſe mêle jamais avec les autres. Au reſte, elles ſe tiennent toujours enſemble, quoique de différentes ſortes, & voyagent par grandes troupes. On eſt ſurpris, avec raiſon, qu'un certain inſecte, & quelques poiſſons aſſez petits, ſoient la ſeule nourriture, & ſuffiſent non-ſeulement pour la raſſaſier, mais encore pour l'engraiſſer au-delà de ce que l'on voit dans les autres animaux. Je n'ai pu me procurer de ces inſectes; mais, dit M. Bullen dans ſon Journal du voyage du Groënland, ce ſont de petits vers qui flottent par pelottons dans la mer; ils ſont noirs & de la groſſeur d'un gros pois ou d'une petite fêve; ils ſont

conformés en rond comme les limaçons, ayant de petites aîles d'une ſtructure admirable, & ſi ſubtiles qu'on ne ſçauroit les prendre avec les doigts. On les appelle *Walfiſch-Aás*, c'eſt-à-dire, amorce ou nourriture des baleines. Ils ont le même goût que les moules crues. Leur odeur reſſemble à celle du ſucre brut, & elle reſte long-temps aux doigts. La baleine ſucce ces vers en grande quantité, ou les moud entre ſes barbes qui en ſont toujours garnies. C'eſt dans le Groënland & dans les autres mers plus élevées vers le pôle, que la Providence a apprêté la nourriture convenable à ces énormes animaux, qui d'ailleurs ne pourroient pas vivre dans des climats plus chauds, où leur dos, qui n'eſt qu'une maſſe continue de graiſſe, ſe fondroit inévitablement aux rayons du ſoleil. Les nageoires des autres poiſſons ſont compoſées d'arrêtes jointes les unes aux autres par des pellicules fort minces Les baleines ont à leur place des os articulés, figurés comme ceux de la main & des doigts de l'homme, revêtus de muſcles & de beaucoup de chair tendineuſe, & enfin couverts d'une peau épaiſſe, & ſemblable à celle qui enveloppe le reſte du corps. Ces os paſſent communément dans les cabinets de curioſités naturelles pour des os de main d'hommes marins. C'eſt en ceci que le Créateur a marqué ſur-tout un ſoin particulier pour ces énormes animaux. Les nageoires ordinaires auroient été beaucoup trop foibles pour faire tourner ces maſſes épaiſſes & roides, pour réſiſter au poids du corps en plongeant, & pour éviter la chûte.

Pêche de la baleine.

De toutes les pêches qui ſe font dans l'océan & dans la méditerranée, la plus difficile ſans contre-

dit & la plus périlleuſe, eſt la pêche des baleines, dit M. Deſlandes, *Recueil de différents traités de phyſique & d'hiſtoire naturelle.* Les Baſques & ſurtout ceux qui habitent le pays de Labour, ſont les premiers qui l'aient entrepriſe, malgre l'âpreté des mers du nord & les montagnes de glaces au travers deſquelles il falloit paſſer.

Les Baſques ſont encore les premiers qui aient enhardi, aux différents détails de cette pêche, les peuples maritimes de l'Europe, & principalement les Hollandois qui en font un des plus importants objets de leur commerce, & y appliquent trois à quatre cents navires, & environ deux à trois mille matelots : ce qui leur produit des ſommes conſidérables; car ils fourniſſent ſeuls, ou preſque ſeuls, toute l'Europe d'huile & de fanons de baleine. Cependant les Baſques ont comme abandonné cette pêche qui leur étoit devenue infructueuſe, parce-qu'ayant préféré, pour la faire, le détroit de Davis aux côtes du Groënland, ils avoient trouvé, les trois dernieres années qu'ils y avoient été, ce détroit très dépourvu de baleines; ce qui leur avoit cauſé des dommages conſidérables : d'ailleurs la guerre de 1744 étant ſurvenue, il n'y eut dans le Royaume preſque plus de commerce, tant intérieur & de proche en proche, que maritime & plus éloigné.

Les Baſques y envoyoient dans le temps favorable environ trente navires de deux cents cinquante tonneaux, armés de cinquante hommes tous de choix, avec quelques mouſſes. On mettoit, dans chacun de ces bâtiments, des vivres pour ſix mois, conſiſtant en biſcuits, vin, cidre, eau, légumes & ſardines ſalées. On y embarquoit encore cinq ou ſix chaloupes qui ne devoient prendre la mer, que dans le lieu de la pêche, avec les divers uſtenſiles qui y ſont néceſſaires. Quand le

bâtiment eſt arrivé dans le lieu où ſe fait le paſſage des baleines, on commence par y bâtir un fourneau deſtiné à fondre la graiſſe, & à la convertir en huile : ce qui mérite une ſcrupuleuſe attention. Le bâtiment ſe tient toujours à la voile ; & l'on ſuſpend à ſes côtés les chaloupes armées de leurs avirons. Un matelot attentif eſt en védette au haut du mat de hune ; & dès qu'il apperçoit une baleine, il crie en langue baſque, *balia, balia.* L'équipage ſe diſperſe auſſi-tôt dans les chaloupes, & court la rame à la main après la baleine apperçue. Celui qui doit lancer le harpon, ſe met en avant de la chaloupe, & court de grands riſques, parceque la baleine, ayant été bleſſée, donne de grands coups de queue & de nageoires, qui tuent ſouvent le harponier ; & renverſe la chaloupe, trop foible pour lui réſiſter, quand on l'a harponnée : or l'adreſſe conſiſte à le faire dans l'endroit le plus ſenſible ; & lorſque cette opération eſt faite, la baleine prend la fuite, & plonge dans la mer. On file alors les funins mis bout à bout, & la chaloupe ſuit. D'ordinaire l'animal revient ſur l'eau pour reſpirer, & rejetter une partie de ſon ſang. La chaloupe s'en approche au plus vîte, & l'on tâche de le tuer à coups de lances & de dards, avec la précaution d'éviter ſa queue & ſes nageoires, qui feroient de mortelles bleſſures. Les autres chaloupes ſuivent celle qui eſt attachée à la baleine, pour la remorquer. Le bâtiment, toujours à la voile, la ſuit auſſi, tant afin de ne point perdre ſes chaloupes de vue, qu'afin d'être à portée de mettre à bord la baleine harponnée.

Quand elle eſt morte, & qu'elle va par malheur au fond, avant que d'être amarrée au côté du bâtiment, on coupe les funins, pour empêcher qu'elle n'entraîne les chaloupes avec elle. Cette manœuvre

eſt abſolument néceſſaire, quoiqu'on perde ſans retour la baleine avec tout ce qui y eſt attaché. Pour prévenir de pareils accidents, on la ſuſpend par des funins, dès qu'on s'apperçoit qu'elle eſt morte; & on la conduit à un des côtés du bâtiment auquel on l'attache avec de groſſes chaînes de fer pour la tenir ſur l'eau. Les charpentiers auſſi-tôt ſe mettent deſſus avec des bottes qui ont des crampons de fer aux ſemelles, de crainte de gliſſer; de plus ils tiennent au bâtiment par une corde qui les lie au travers du corps. Ils tirent alors leurs couteaux qui ſont à manche de bois & faits exprès; & à meſure qu'ils enlevent le lard de la baleine ſuſpendue, on le porte dans le bâtiment; & on le met dans la chaudiere, après l'avoir réduit en petits morceaux, afin qu'il ſoit plus promptement fondu. Deux hommes le remuent ſans ceſſe avec de longues pelles de fer qui hâtent ſa diſſolution. Le premier feu eſt de bois. On ſe ſert auſſi du lard même, qui a rendu la plus grande partie de ſon huile, & qui fait un feu très ardent. Après qu'on a tourné & retourné la baleine, pour en ôter tout le lard, on en retire les barbes ou fanons cachés dans ſa gueule, & qui ne ſont pas au dehors comme pluſieurs l'ont dit. L'équipage de chaque bâtiment a la moitié du produit de l'huile; & le capitaine & le pilote, avec les charpentiers, ont encore, par deſſus les autres, une gratification ſur le produit des barbes ou fanons.

Les Hollandois ne ſe ſont pas encore hazardés à fondre, dans leurs navires, le lard des baleines qu'ils prennent; & cela à cauſe des accidents du feu qu'ils appréhendent avec juſte raiſon. Ils le portent avec eux en barriques, pour le faire fondre au retour dans leur pays : mais les Baſques ſe montrent beaucoup plus hardis; & cette hardieſſe eſt

récompenſée par le profit qu'ils font, & qui eſt communement triple de celui des Hollandois ; trois barriques de lard ne leur produiſent au plus à le fondre qu'une barrique d'huile.

Les Baſques, dans les commencements, faiſoient la pêche dans la mer glaciale, & le long des côtes du Groënland où les baleines, qu'on appelle de *grande baie*, ſont plus longues & plus groſſes, que dans les autres mers. L'huile en eſt auſſi plus pure, & les fanons de meilleure qualité, ſur-tout plus polis : mais les navires y courent de très grands riſques, à cauſe des glaces qui viennent ſouvent s'y attacher, & les font périr ſans reſſource. Les Hollandois l'éprouvent tous les ans de la maniere du monde la plus triſte ; & quelques-uns de leurs navires, arrêtés par les glaces, y reſtent ſans ſecours, & ne peuvent plus s'en débarraſſer.

Les côtes du Groënland ayant inſenſiblement rebuté les Baſques, ils allerent faire leur pêche en pleine mer, vers l'iſle de Finlande, dans l'endroit nommé *Sarde*, & au milieu de pluſieurs bas-fonds. Les baleines y ſont plus petites qu'en Groënland ; mais plus adroites, & plus difficiles à harponner, parcequ'elles plongent alternativement, & reviennent ſur l'eau. Les Baſques encore rebuttés, quitterent ce parage ; & ils établirent leur pêche dans le détroit de Davis, vers l'iſle Inſéo, ſouvent environnée de glaces, mais peu épaiſſes. Ils y trouverent les deux eſpeces de baleine, qui ſont connues ; celle de grande baie, & celle de Sarde.

Uſage des parties de la baleine.

Nous voyons à Paris de deux ſortes d'huile de baleine, dont la meilleure eſt celle que nous appellons

pellons *huile* de grande baie, qui eſt faite par les François tout auſſi-tôt qu'ils ont tiré le lard de la baleine : delà vient que les huiles françoiſes ne ſentent pas ſi mauvais, que celles qui ſont faites en Hollande, parceque les Hollandois ne font pas leurs huiles auſſi-tôt qu'ils ont tiré le lard de la baleine, comme on l'a dit ci-deſſus. Ainſi l'on doit préférer les huiles françoiſes à celles de Hollande ; ce qui ſe pourra connoître, en ce que les huiles de Hollande ſont extrêmement rouges & puantes, cependant bien claires, & fort peu garnies de feces.

L'huile ſert, tant pour donner aux cuirs les divers apprêts, que pour délayer les matieres qui doivent être employées dans la carêne des vaiſſeaux ; pour préparer les laines de certaines draperies, & pour façonner le ſavon. On en fait uſage dans la peinture & dans la médecine. Elle eſt ſur-tout d'un uſage infini dans tout le nord, pour éclairer ſans frais les nuits qui y ſont fort longues.

A l'égard des fanons, leur uſage s'étend à une infinité de choſes utiles : pluſieurs arts & métiers en ont continuellement beſoin. C'eſt de ces fanons en barbes, ou coupées en fleches, que ſe fait la prétendue côte de baleine, ou ces lames fortes & pliantes, qu'on vend chez les marchands, ſous le nom de *baleine* ; & dont on fait un grand uſage pour les corps de femmes & d'enfants ; eſpece de cuiraſſe, plus dangereuſe qu'utile, & dont les médecins ont démontré les abus & les inconvénients ; mais la coutume & le préjugé ont été plus forts, que leurs avis ſalutaires.

Ettmuler & quelques autres médecins diſent que le priape de la baleine eſt très bon contre les flueurs blanches & la dyſenterie : M. Vogel

ajoute, & contre l'impuiſſance, *ad impotentiam virilem.* On le fait prendre rapé, depuis un demi-gros juſqu'à un gros, dans une liqueur appropriée : on le recommande encore pour la pleuréſie. Suivant SCHRODER, la graiſſe de baleine eſt un excellent topique contre la gale ; quant à l'huile, on la croit émolliente & réſolutive.

BALEINE (PETITE) *ou* Cachalot. *Cetus*, off. *Cete*, JONST. de piſc. *Balena minor. Catodon fiſtula in cervice*, ARTEDI. *Cetus dentatus*, CHARLET, 167.

Il y a, dit M. Anderſon, *pag.* 116, des baleines qui ont la mâchoire d'en bas toute garnie de dents, mais qui n'ont point, ou que très peu, de dents mâchelieres dans celle d'en haut : tel eſt le *cachalot* *. Il y en a qui ont de groſſes dents un peu arrondies & plates par en haut ; d'autres les ont minces & recourbées en forme de faucille. De ceux qui ont de groſſes dents, les unes les ont baſſes ; & les autres, hautes. Cette ſorte de baleine eſt d'autant plus remarquable, qu'elle porte deux précieux médicaments, dont l'un eſt l'*ambre gris* **, & l'autre le *blanc de baleine.* On

* Ce nom vient originairement des Biſcayens qui ont été les premiers & les meilleurs pêcheurs de baleines. Les Hollandois l'appellent *Cazilot* (ou *Bazilot*) ou *Potfiſch*, autrement *Pot-walfiſch ;* quelques-uns *Nord-caper*, parceque ces poiſſons ſe trouvent en ſi grande quantité auprès du Cap du nord qui eſt le promontoire le plus ſeptentrional de la Norwege qu'on les y voit paſſer par centaines : c'eſt auſſi en cet endroit qu'on a pris les premiers cachalots. Les Baſques le nomment *Cachalot* ou *Byaris.*

** L'ambre gris n'eſt point une ſubſtance animale ; ainſi ce n'eſt pas une production formée dans le cachalot. On ne doute plus qu'il ne faille la placer dans la claſſe des minéraux ; ſi donc il s'en trouve une ſi grande quantité dans le cachalot, c'eſt que l'animal l'aura avalée, comme l'Orca, poiſſon de la famille des cétacées, en avale. Ceci ſuffit pour prévenir que le corps du cachalot n'eſt point la matrice de l'ambre gris. *Voyez* AMBRE GRIS.

ne voit dans le détroit de Davis & aux environs du Spitzberg, que l'espece à petites dents, basses & applaties. Elle a la tête fort grosse, deux nageoires longues à côté, une sorte de petit aîleron qui s'éleve au dos, & une queue large de douze à quinze pieds. SIBBALD l'appelle *Balæna macrocephala tripennis, quæ in mandibula inferiore dentes habet minùs inflexos & in planum desinentes* : cette espece voyage par troupe.

Un capitaine de vaisseau m'a assuré, continue M. Anderson, qu'il avoit vu arriver un jour, du côté du Groënland, une grande troupe de pareils poissons, à la tête de laquelle il y en avoit un de plus cent pieds de long, qui paroissoit être le roi; & qui, à l'aspect du vaisseau, avoit fait un bruit si terrible en soufflant l'eau, que ce bruit avoit été comme celui des cloches; & si pénétrant, que le vaisseau en avoit tremblé pendant quelque temps; qu'à ce signal, toute la troupe s'étoit sauvée avec précipitation.

Ces poissons se trouvent encore plus abondamment au Cap du nord & sur les côtes de la Finmarchie; mais on n'en prend pas souvent, parce qu'ils sont fort sauvages, & difficiles à tirer, n'ayant qu'un ou deux endroits au-dessus de la nageoire où le harpon puisse pénétrer. D'ailleurs leur graisse, étant fort tendineuse, ne donne pas beaucoup d'huile. Cette espece de baleine n'est, ni si grosse, ni si pesante, que celle du Groënland; & par conséquent elle est plus agile: elle peut aussi rester plus long-temps sous l'eau. Au reste elle est plus roide & plus forte en os; ce qui fait qu'elle ne frappe pas si souvent, ni si fort avec la queue, que l'autre. Il y en a de deux especes qui, selon le rapport de nos marins, se ressemblent parfaitement par la figure du corps & par les dents; mais qui different entr'elles, en ce

que les unes ſont verdâtres, & ont un crâne ou couvercle dur & oſſeux par deſſus le cerveau : les autres ſont griſes ſur le dos, & blanches ſous le ventre ; leur cerveau n'eſt couvert que d'une forte membrane épaiſſe d'un doigt.

Un de nos capitaines hambourgeois, qui prit en 1727 un cachalot de cette derniere eſpece, rapporte qu'il n'avoit qu'un trou ou tuyau au-devant de la tête par où il ſouffloit l'eau ; qu'il avoit par deſſus le muſeau plus de deux pieds de graiſſe, pendant qu'au haut de la tête, il n'en avoit que l'épaiſſeur de trois doigts qui couvroit immédiatement la groſſe membrane du cerveau ; que celui-ci étoit diſtribué par vingt-huit cellules qui s'ouvroient & ſe vuidoient ſucceſſivement les unes après les autres ; que le blanc de baleine, qu'il contenoit, étoit blanc, & tranſparent comme l'eau-de vie, mais qu'il ſe coaguloit comme des pelotons de neige, auſſi-tôt qu'on l'avoit tiré ; que toute la graiſſe de poiſſon étoit grenue de ce même blanc ; & qu'en pluſieurs endroits, il y avoit des cavités qui en étoient remplies ; que le poiſſon avoit au bas du dos trois boſſes, la premiere élevée de 18 pouces, la deuxieme de ſix, & la troiſieme de trois ; que, pour ſe plonger, il ſe couchoit toujours ſur le côté droit, & ſe laiſſoit couler à fond dans cette attitude. J'avois d'abord penſé que ce n'étoit que les jeunes poiſſons qui avoient une membrane ſur le cerveau ; & que celle-ci ſe durciſſoit avec les années, & devenoit à la fin un crâne oſſeux : mais le capitaine, qui avoit pris ce dernier poiſſon, m'a aſſuré qu'il avoit toute ſa croiſſance, étant de ſoixante pieds de long, pendant qu'un autre de l'eſpece verdâtre avec un crâne oſſeux, pris en même temps par un vaiſſeau hollandois auprès de lui, n'en avoit que quarante.

Il a tiré auſſi de ſon poiſſon au moins trente-ſix tonneaux de graiſſe. Il remarque encore que ſon cachalot, ayant la gueule fermée, avoit une langue fort épaiſſe; mais qu'en l'ouvrant, la langue ſe retiroit tellement, qu'il n'en avoit plus du tout. Ce capitaine m'apporta une dent de devant, & une autre de derriere de ſon poiſſon.

Un capitaine hollandois prit, il n'y a pas long-temps, un poiſſon de cette même eſpece, proche du Cap du nord; & j'ajouterai ici quelques remarques tirées de ſa relation, pour compléter, autant qu'il eſt poſſible, l'hiſtoire des cachalots. La tête, dit-il, fait la moitié du poiſſon; & ſa figure eſt ſinguliere, reſſemblante preſque à la croſſe d'un fuſil. Il n'a qu'un trou ou tuyau au haut du nez pour rejetter l'eau, & ſur le dos une boſſe qui reſſemble à une nageoire. (Ce capitaine n'a peut-être pas fait attention aux deux autres plus baſſes & allongées qui tirent vers la queue.) Dans la mâchoire d'en haut, il y a de chaque côté trois ou quatre dents mâchelieres; le reſte eſt garni de creux ou eſpece de fourreaux dans leſquels s'ajuſtent les dents de la mâchoire inférieure : celle-ci en eſt toute garnie; les plus grandes ſont devant, les plus petites ſont derriere; & la dent arrachée a la figure d'un gros concombre.

Quand à la tête, après avoir enlevé la peau qui en revêt le haut, on trouve la graiſſe de l'épaiſſeur d'une main; & au-deſſus de celle-ci, une membrane épaiſſe & fort nerveuſe, qui ſert de crâne. Celle-ci eſt ſuivie d'une ſeconde ſéparation d'une texture pareille de gros nerfs, & épaiſſe d'environ quatre doigts, qui s'étend depuis le muſeau par toute la tête juſqu'à la nuque, & qui la ſépare par le haut en deux parties. La premiere chambre, qui eſt entre ces deux membranes, &

que les Hollandois appellent *klapmutz*, qui veut dire bonnet, renferme le cerveau le plus précieux, que je crois pouvoir appeller *cerebellum* ou *cervelet*, & dont on prépare le meilleur *blanc de baleine*. Les parois des cellules, dans cette chambre, ſont formées d'une matiere qui reſſemble à un gros crêpe; & le capitaine a tiré ſept petits tonneaux de cette précieuſe huile de cerveau. Elle étoit fort claire & blanche; & étant verſée ſur l'eau, elle ſe coaguloit comme du fromage: mais, quand on l'en ôtoit, elle redevenoit auſſi fluide qu'auparavant. Au deſſous de cette chambre, on découvre l'autre qui repoſe ſur le palais de la gueule; & qui, ſelon la groſſeur du poiſſon, a depuis quatre juſqu'à ſept pieds & demi de haut. Elle eſt de même remplie de cerveau ſpermatique, que j'appelle en cet endroit *cerebrum*. Il eſt diſtribué comme le miel dans une ruche par petites cellules, dont les parois reſſemblent à la pellicule intérieur d'un œuf. A meſure qu'on vuide le cerveau de cette chambre, elle ſe remplie de nouveau ſperme qui y eſt conduit de tout le corps par une groſſe veine; & l'on en tire ſouvent de cette façon, juſqu'à onze petits tonneaux. Toutes les cellules des deux chambres ſont revêtues & formées par de petites pellicules ſubtiles; mais leurs pores tranſmettent continuellement les influences du cerveau ſur les yeux, les oreilles & autres parties. Il y a, outre cela, ce gros vaiſſeau dont je viens de parler, qui, proche de la tête, eſt de la groſſeur de la cuiſſe d'un homme; & qui s'étend delà, le long de l'épine du dos juſqu'à la queue, où ſa groſſeur n'eſt plus que d'un doigt.

On doit prendre garde à ce vaiſſeau, lorſqu'on coupe la graiſſe de ce poiſſon, parceque le ſperme s'en iroit, ſi l'on y faiſoit la moindre ouverture. Cette

veine ſpermatique eſt le principe de la force étonnante de cette eſpece de poiſſon; il en ſort pluſieurs centaines de petits vaiſſeaux qui conduiſent le ſuc du cerveau par tout le corps, & qui rendent ſa chair & ſa graiſſe ſpermatiques, juſqu'à l'huile même qu'on en prépare. (Un capitaine de vaiſſeau, fort curieux & très croyable, m'a aſſuré qu'il avoit vu & touché lui-même dans un de ces poiſſons ouverts, pluſieurs petits ſacs membraneux remplis de ce ſperme, & répandus ça & là dans la maſſe de la chair). La langue eſt petite à proportion du poiſſon; mais ſa gueule eſt terrible, & un bœuf y paſſeroit à l'aiſe. On a même trouvé, dans l'eſtomac d'un de ces monſtres, des arrêtes & des carcaſſes à moitié digérées de poiſſons de ſept pieds & davantage de long. Nos pêcheurs ont tiré, d'un cachalot, juſqu'à quarante tonneaux de graiſſe. Sa chair, qui eſt fort dure, eſt formée de gros filaments, & entrelaſſée de quantité de nerfs & de tendons fort gros & fort roides. Il n'y a même que fort peu d'endroits où le harpon puiſſe entrer dans la chair. Je dois remarquer ici, contre le ſentiment de certains naturaliſtes, que les femelles de ce poiſſon ont le cerveau ſpermatique, auſſi-bien que les mâles, comme il convient en effet, ſelon l'ordre de la nature. Le cerveau eſt néceſſaire à l'un & à l'autre ſexe, & nous ne voyons dans aucune créature que leur différence ſe caractériſe par le cerveau.

Pour m'aſſurer, dit encore M. Anderſon, ſi le cerveau huileux du cachalot ſe diſtribuoit en effet par tout le corps, juſqu'au point de le rendre tout entier ſpermatique, je choiſis quelques morceaux de chair de l'extrémité de la queue, que je fis traiter ſelon l'art; & l'on en tira de bon blanc de baleine, quoiqu'en très petite quantité. Le reſte de la maſſe,

que les marins appellent *griesen*, c'eſt-à-dire, les feces glutineuſes qui reſtent, après avoir fait bouillir la graiſſe, donna de la colle excellente.

Le *blanc de baleine* contient beaucoup d'huile, & un peu de ſel volatil. Voici la maniere dont on le prépare à Baïonne & à Saint-Jean de Luz, qui ſont les endroits d'où on nous l'envoie ordinairement. On prend la cervelle du cachalot, on la fait fondre ſur un petit feu, on la verſe enſuite dans des moules faits exprès. Lorſqu'elle eſt refroidie, & que ſon huile eſt égouttée, on la refond une ſeconde fois; & on recommence encore à la fondre, juſqu'à ce qu'elle ſoit bien purifiée & bien blanche. Alors, avec un couteau fait exprès, on la coupe, pour la réduire en écailles.

Le meilleur blanc de baleine eſt celui qui eſt en belles écailles blanches, & tranſparentes, d'une odeur ſauvagine, ſe fondant facilement dans l'huile, & non dans l'eau, & dans lequel on n'a point mis de cire blanche; ce qui n'arrive que trop ſouvent. Cette falcification ſe reconnoîtra, tant par ſon odeur, que parcequ'alors il eſt extrêmement menu, & d'un blanc mat. Pour garder le blanc de baleine, on le mettra dans des vaiſſeaux de verre bien bouchés, afin d'empêcher l'air d'y pénétrer; autrement il jauniroit & ranciroit. Il eſt bon de remarquer que, quoiqu'il ſoit bien choiſi, ſi on le garde long-temps, il jaunit, devient rançe, & perd ſa bonne qualité.

Le blanc de baleine eſt adouciſſant, calmant, anodyn; d'autres veulent qu'il ſoit auſſi apéritif & réſolutif. C'eſt une huile légere, qu'on peut ordonner, quand l'eſtomac eſt rempli d'âcretés, comme dans les coliques, dyſenteries, inflammations de bas-ventre, de poitrine & toux ſéche: elle convient dans la phthiſie, le crachement de

ſang. On l'ordonne avec ſuccès dans la néphrétique, dans l'âcreté des urines, quand on a fait trop d'uſage des cantharides, ou d'autres drogues irritantes : quant à ſa vertu inciſive & apéritive, je n'y ai pas de foi. Le blanc de baleine n'opere rien dans l'aſthme & les engorgements du poûmon, quoique Baglivi l'ait recommandé pour l'aſthme humide, & dans le catarrhe ſuffoquant. On l'ordonne, non pas dans l'eau, mais en ſubſtance, mêlé avec du ſucre, des fleurs de ſoufre, &c. à la doſe d'un ſcrupule, ou un gros, ſans rien craindre ; ou bien on en fait des loochs avec de l'huile d'amandes douces, des jaunes d'œufs, &c. A l'extérieur, on le fait entrer dans des liniments pour les tumeurs du ſein, les engorgements de lait : il adoucit la peau ; on a eu tort de le croire ſpermatopée. Celui que l'on trouve ſur le rivage eſt impur.

Autre eſpece de baleine appellée NARHWAL, ou LICORNE DE MER. *Monoceros*, ſive *Unicornu*, off. *Cetus marinus* Narwal *dictus*. *Balænæ decimum genus* Narwal *dictum*. *Monodon*, ARTEDI, & LINN.

Le narhwal ou narwal (*monodous*) communément appellé *monoceros* ou *licorne de mer*, & par les Groënlandois *touwack*, eſt, dit M. Anderſon, une eſpece de baleine qui n'a qu'une ſeule dent ; car il a été prouvé par d'autres avant moi que la dent, qui avance, de ce poiſſon, n'eſt point une corne, mais une véritable dent. Pour s'en convaincre davantage, on n'a qu'à faire attention à la reſſemblance qu'il y a entre ces dents & celles des cachalots & des vaches marines, avec les dents des éléphants, & principalement de l'animal appellé *babi-ronſa*, (dont les deux dents ſortent de la mâchoire d'en haut, & ſe recourbent en arriere, en imitant parfaitement des cornes : cet animal ſe ſuſpend la nuit par

ſes dents à une branche fort élevée d'un arbre, pour dormir en ſureté, & à l'abri des tigres & des autres animaux ſauvages.)

Le narwal, qui eſt ſans contredit du genre des baleines, a les nageoires & la queue comme elles; des tuyaux ou trous pour reſpirer, ſituées derriere le col; tout le corps enveloppé d'une couche de graiſſe; il eſt auſſi vivipare comme elles. Un capitaine de vaiſſeau, qui a fait pluſieurs voyages dans le détroit de Davis, m'a aſſuré que la licorne avoit le corps mince; & que ſa figure reſſembloit beaucoup à celle de l'eſturgeon, ſinon que ſa tête étoit moins pointue. La peau en eſt unie & noirâtre; dans d'autres, griſâtre, ſelon le rapport de Martens; le ventre blanc: elle n'a que deux nageoires, & ſon dos eſt uni: elle n'a pas beaucoup de graiſſe; l'huile, qui en vient, eſt plus délayée, & ne ſent pas ſi mauvais que celle de la baleine ordinaire. Un de ces poiſſons de quarante pieds de long, ayant une dent de ſept pieds, n'avoit donné qu'un tonneau & demi de graiſſe.

Je fus enfin aſſez heureux, continue M. Anderſon, pour m'emparer d'une licorne entiere, qu'on amena à Hambourg dans un bateau en Février 1736. Ce poiſſon étoit entré dans l'Elbe par une marée; & s'étoit laiſſé échouer au reflux ſur la côte, où s'étant furieuſement débattu, il étoit mort dans le ſable. Il étoit plus gros que long, & avoit la tête tronquée à-peu-près comme le côté d'une malle de voyage. La corne ou dent ſortoit du côté gauche. Il avoit deux petites nageoires & une queue fort large, couchée horizontalement ſur l'eau. La peau étoit blanche comme la neige, & marquetée d'une infinité de taches noires, même dans ſon épaiſſeur qui étoit conſidérable, comme je l'ai obſervé en y mettant le couteau. Le ventre

étoit entiérement blanc & luisant par-tout, doux au toucher comme le velours. Toute sa longueur, depuis le bord du museau jusqu'à l'extrémité de la queue, étoit de dix pieds & demi, mesure de Paris, qui font onze pieds huit pouces d'Hambourg. La corne, ou plutôt la dent, sortant de la tête, avoit cinq pieds quatre pouces, mesure de Paris. Chaque nageoire n'avoit que neuf pouces de long, & environ deux mains de large. La largeur de la queue horizontale étoit de trois pieds deux pouces & demi. La dent, qui étoit entortillée, sortoit à gauche de la mâchoire d'en haut au-dessus de la levre. Le côté droit du museau étoit fermé, & tout-à-fait couvert de la peau qui y étoit entiere, & sous laquelle on ne sentoit pas la moindre cavité dans l'os de la tête. Le museau étoit fort bas, & la levre de dessous mince & courte. La gueule même étoit très petite, & son ouverture n'excédoit pas la largeur d'une main. Il n'y avoit aucun vestige de dents. Les bords du museau étoient un peu durs & raboteux. La langue étoit de la largeur de la gueule. Au haut de la tête, étoit un trou ou tuyau doublé, pour ainsi dire, de chair, & garni d'une soupape qui s'ouvre & se referme, selon le besoin, & par où le poisson rejette l'eau, en expirant l'air. Les yeux étoient aussi au bas de la tête, & ne s'élevoient pas au-dessous du museau. Leur ouverture étoit très petite, & ils étoient garnis d'une espece de paupiere. Ce poisson étoit un mâle; mais la verge ne sortoit pas du corps.

M. Linnæus dit que ce poisson habite dans la mer atlantique; & il observe, à cette occasion, qu'il n'y a point dans la nature de licorne à quatre pieds, vu que la corne de licorne, que les anciens avoient prise pour la corne d'un quadrupede, n'est

autre choſe que la dent du *narwal* : ce nom a été donné à ce poiſſon par les Iſlandois, parcequ'il ſe nourrit de charogne, (en leur langue *nar.*)

Beaucoup de médecins autrefois ont regardé la dent de narwal comme alexipharmaque, antiſpaſmodique & antiépileptique; mais aujourd'hui on ne lui reconnoît preſque point d'autres vertus, que celles qui eſt dans l'ivoire & la corne de cerf. Cependant Werlhofius & Bartholin ont éprouvé aſſez ſouvent ſes bons effets pour la guériſon des fievres intermittentes non rebelles.

BALSAMINE JAUNE; Balſamine ſauvage ou des bois; Merveille à fleurs jaunes; Herbe impatiente; *Noli me tangere. Impatiens herba*, ſive *Noli me tangere*, off. *Balſamina lutea*, ſive *Noli me tangere*, C. B. Pin. 306. *Impatiens pedunculis (ſolitariis) multifloris, foliis ovatis, geniculis caulinis tumentibus*, Linn.

D'une racine fibreuſe & qui s'enfonce peu, s'éleve une tige de la hauteur d'un pied & demi; elle eſt luiſante, rameuſe, genouillée, & empreinte d'un ſuc inſipide. Comme celles de la mercuriale, ſes feuilles ſont alternes; elles ſont plus larges, plus grandes, découpées ſur leurs bords, d'un beau vert, ſucculentes. Il ſort des aiſſelles des feuilles, des pédicules longs, panchés vers la terre, partagés en pluſieurs rameaux, d'où pendent de petites fleurs à quatre feuilles inégales, jaunes, avec des étamines blanchâtres. Elles ſe changent en fruits longs, menus, noueux, d'un blanc verdâtre, rayé de lignes vertes; ils s'ouvrent en mûriſſant, étant agité par le vent, ou par le moindre attouchement; & en ſe tortillant, ils lancent, par une eſpece de reſſort, des graines oblongues, brunes ou rouſsâtres, ou cendrées. Cette élaſticité lui a fait donner le nom de *noli me tangere.*

Cette plante, qui fleurit en Juin & eſt annuelle, vient dans les décombres, le long des ruiſſeaux, & dans les bois.

Comme elle contient un principe d'acrimonie, DODONÉE a dit qu'elle étoit vénéneuſe, & qu'elle nuiſoit conſidérablement, lorſqu'on l'employoit au lieu de la mercuriale. Cependant GESNER, *epiſt.* p. 21. 109, dit que ſes feuilles appliquées à l'extérieur excitoit puiſſamment l'urine; ce qui a engagé CRATON à la recommander contre les douleurs néphrétiques, *epiſt.* l. 5, p. 233. BUCHWALD la regarde comme vulnéraire; & prétend qu'on peut l'appliquer ſur les hémorrhoïdes, & ſur les plaies des parties nerveuſes. Suivant d'autres, pilée & appliquée ſur de vieux ulceres, elle les déterge, & les fait cicatriſer.

BALSAMINE MALE. *Voyez* POMME DE MERVEILLE.

BALSAMIQUES; *Balſamica medicamenta.* Les chymiſtes & les phyſiciens ont remarqué quelque différence entre ce qui eſt d'une ſaveur aromatique, & ce qui n'en a qu'une balſamique. La *balſamique* eſt pure, ſimple, un peu plus douce, & cauſe en quelque façon des nauſées. L'*aromatique* ſemble compoſée de quelque choſe d'âcre & de balſamique; c'eſt ce qui la fait trouver bien plus forte & plus brûlante: d'ailleurs l'aromatique eſt moins fréquemment, que la balſamique, parfaitement pure & ſeule; il n'eſt pas rare de la trouver mêlée de quelque choſe de douçâtre, ou d'un peu auſtere, tirant ſur l'amer, & même quelquefois fort amer.

Les balſamiques & les aromatiques ont tous plus ou moins d'odeur, & rempliſſent par conſéquent l'air, qui les environne, de particules odoriférantes qu'ils exhalent. Cependant, ſuivant que l'air, qui les environne, eſt plus ou moins chaud,

cette transpiration que cause certainement le mouvement intestin continuel, qui a lieu dans ces mixtes, augmente ou diminue, & même devient presqu'insensible dans la suite; ce qui ne laisse pas de leur ôter assez considérablement de leurs vertus médicinales; d'où il suit assez naturellement que l'activité des balsamiques & des aromatiques frais, est toujours plus grande; & qu'il n'en ont presqu'aucune, dès que leurs particules odorantes se sont exhalées. Telle est aussi la raison pour laquelle la décoction que l'on en fait dans des vaisseaux ouverts, a bien moins de vertus que l'infusion, parceque les particules les plus subtiles & les meilleures se dissipent.

Le regne animal & le regne minéral fournissent peu de balsamiques; & ceux qu'ils donnent, sont fort simples: le regne végétal au contraire, outre qu'il produit une grande quantité de balsamiques, donne aussi des aromatiques sans nombre.

Il se trouve, dans toutes ces substances, un principe spiritueux, très tendre, très mobile, fort odoriférant, d'une nature saline, huileuse, inflammable; une huile essentielle éthérée, & une certaine substance fixe ou résineuse ou gommeuse, ou gommeuse résineuse, ou résineuse gommeuse, d'une saveur douçâtre dans les unes, purement aromatique & balsamique dans d'autres; dans quelques-unes enfin un peu austere, un peu amere, & même amere.

C'est en partie du principe volatil huileux spiritueux, & en partie du fixe gommeux résineux, ou résineux gommeux, que les simples balsamiques & aromatiques tiennent leur activité médicinale. Ce dernier, lorsqu'on l'a pris, est chassé très facilement par la chaleur douce de l'estomac, se change en exhalaisons très tendres & très mobiles; le suc

gaſtrique, la chaleur & le mouvement périſtaltique de l'eſtomac, diſſolvent le premier, l'extraient & le ſéparent de la portion terreuſe recrémentitielle.

La partie huileuſe ſpiritueuſe, une fois diſſoute, produit un effet remarquable dans l'eſtomac, tant en diſſolvant, qu'en atténuant ce qui y eſt enfermé, qu'en animant, pour ainſi dire, & en excitant ſes tuniques mêmes : il n'y reſte cependant pas long-temps, ni dans les inteſtins; mais il enfile bientôt, à cauſe de ſa grande ſubtilité & de ſa mobilité, les veines lactées & les autres vaiſſeaux inhalants & abſorbants lymphatiques veineux, & ſe mêle aux autres humeurs de la circulation : quand il y eſt parvenu, il eſt briſé de plus en plus par la chaleur & le mouvement inteſtin triturant, diviſé en molécules très petites; & ſe diſperſe dans tous les recoins de la machine : en paſſant à travers les vaiſſeaux, il cauſe un peu d'ardeur ſur les parois nerveuſes, membraneuſes & muſculaires des canaux; il les irrite, entraîne dans un plus grand mouvement les globules ſanguins & les particules de toutes les autres humeurs, étend les principes ſalins-huileux-inflammables du ſang, donne plus de vigueur à l'influx des liqueurs ſur les fibres motrices des ſolides, augmente la matiere qui porte la chaleur, excite ainſi & fortifie, de différentes manieres, la force contractile & la contraction actuelle de tout le genre nerveux, la violente circulation des humeurs qui en dépend, la plus grande fluidité & la chaleur. Ainſi il doit ſe faire ſur le champ quelque deſſéchement dans les ſolides, une plus grande tranſpiration; la ſueur s'enſuivra par conſéquent, de même qu'une plus grande ſécrétion dans tous les organes.

Delà vient que ces ſubſtances ſont nervines, céphaliques, cordiales, pectorales, carminatives;

ſtomachiques anthelmintiques, utérines, aphrodiſiaques, &c. Quoique telles ſoient les vertus communes des balſamiques & des aromatiques, elles ſont cependant plus marquées dans quelques-uns, & plus propres à d'autres.

Les balſamiques produiſent de bons effets dans toutes les maladies dont les principales cauſes peuvent ſe rapporter à la foibleſſe; au relâchement & à la trop grande humidité des parties ſolides; de même qu'au défaut du liquide nerveux; à l'affoibliſſement de la chaleur naturelle; à la viſcoſité, l'inertie & l'impureté du ſang & des autres humeurs; à la contraction languiſſante des ſolides; à la circulation ralentie des humeurs; à la diminution ou à la ſuppreſſion entiere des excrétions. Ils ne ſont pas moins utiles à l'extérieur comme diſcuſſifs & fortifiants : on en forme des ſachets, des épithemes, des cucuphes, qu'on applique dans les foibleſſes de tête ou de mémoire, dans la paralyſie des membres, dans les affections œdémateuſes, dans la foibleſſe des ligaments & dans leurs relâchements, &c.

Mais ces remedes, employés inconſidérément, peuvent devenir très nuiſibles, pour ceux qui ſont d'un tempérament bilieux, cholérique & pléthorique; lorſqu'il y a tenſion, ſéchereſſe, reſſerrement, inflammation; lorſque le ſang eſt dans un grand degré d'effervescence. *Voyez* auſſi AROMATIQUES & l'article des BAUMES.

BAMBU; Bambou; Bamboé, ou Mambu. *Arundo mambu*, PISON. Mant. arom. 185. *Arundo arbor in qua humor lacteus gignitur qui* tabaxir *Avicennæ & Arabibus dicitur*, C. B. Pin. 18. *Ily*, Hort. malab. 1. 16.

Eſpece de roſeau en arbre, dit Piſon, dont les racines ſont genouillées & fibrées, deſquelles s'élevent

levent des tiges hautes, cylindriques, revêtues d'une écorce verte, & environnées de nœuds fort durs ; ces nœuds donnent naiſſance à de nouveaux rameaux & à des rejettons creux, également noueux, & armés à l'endroit des nœuds d'épines roides & oblongues : ces rameaux ne pouſſent que quand les tiges ſont crûes à la hauteur de dix ou quinze pieds.

Ces tiges, encore récentes, ſont d'un verd ſombre, preſque ſolides, pleines d'une moëlle légere, ſpongieuſe, que les Indiens ſuccent volontiers, à cauſe de ſa ſaveur agréable ; anciennes, ces tiges ſont d'un blanc jaunâtre, luiſantes, creuſes en dedans, & enduites d'une eſpece de chaux : ce changement arrive, parceque la liqueur, contenue dans les tiges, ſortant peu-à-peu, elle ſe coagule ſouvent près des nœuds par l'ardeur du ſoleil, & ſe durcit : elle perd alors ſa douceur naturelle, & prend une ſaveur un peu aſtringente, ſemblable à celle de l'ivoire brûlé. Tel eſt ce que les habitants du pays nomment *ſacar mambu*, & Garcias & Acoſta *tabaxir*. Plus ce ſuc eſt blanc & léger, plus il eſt eſtimé ; s'il eſt inégal & de couleur cendrée, on en fait peu de cas.

Quant aux feuilles du bambu, elles ſortent des nœuds ; elles ſont vertes, longues d'un empan, larges d'un doigt près de la queue, laquelle eſt fort couverte, plus étroites vers la pointe, cannelées & rudes ſur leurs bords. Les fleurs ſont des épis écailleux, ſemblables à celles du froment, plus petites cependant, poſées en grand nombre ſur les petits nœuds des tiges : elles ſont à étamines, & pendantes à des filaments très menus.

Les jeunes tiges, qui ſont les plus ſucculentes & les plus ſavoureuſes, ajoute encore Piſon, ſont auſſi les plus eſtimées aux Indes, tant par les étran-

gers, que par les habitants. C'eſt le principal ingrédient d'une compoſition appellée *achar*, qu'on apporte en Europe, & que les gens d'un goût fin eſtiment être d'une ſaveur extrêmement flatteuſe. J'en ai moi-même mangé plus d'une once, dit le même auteur; elle m'a fait plaiſir.

Quoique tous ces roſeaux ſoient remplis, dans le commencement, d'une liqueur agréable, cependant elle ne ſe trouve pas dans tous les roſeaux, ni dans toutes ſortes de terres; mais elle eſt plus ou moins abondante, ſelon la force du ſoleil & la nature du terroir. Or, quoique le prix de ce ſuc varie, ſelon la fertilité de l'année, Piſon néanmoins rapporte qu'on le vend toujours dans l'Arabie & dans la Perſe, au poids de l'or ou de l'argent. Les Indiens s'en ſervent pour les bleſſures faites aux teſticules & au pénil. On le dit auſſi très bon dans les affections cholériques, & dans la dyſenterie. On lit, dans Garcias, qu'il eſt bon pour appaiſer les chaleurs, ſoit internes, ſoit externes, & dans les fievres, & les dyſenteries bilieuſes, mais ſur-tout dans les fluxions bilieuſes, la ſtrangurie & l'urine ſanguinolente. La décoction des feuilles & de l'écorce priſe en boiſſon, nétoie les plaies, du ſang qui y étoit reſté. Il eſt bon auſſi aux femmes accouchées, pour déterger l'utérus. Lorſqu'on coupe ces roſeaux, & qu'on les brûle, ils font des cendres extrêmement propres à fertiliſer les terres. Lorſqu'on les a mis au feu, ils crevent avec un grand bruit, qu'on prendroit pour une décharge de mouſqueterie, parceque l'air, qui eſt renfermé entre chaque jointure, venant à être raréfié par la chaleur, & ſe trouvant trop comprimé, il rompt les parois de toutes parts, & s'ouvre un paſſage par la force.

Cette eſpece de roſeau croît ſur le ſable au bord de la mer.

BANANIER. Il y en a deux eſpeces, qui ne different guere que par leurs fruits. Le fruit de l'un s'appelle *banane*; & le fruit de l'autre *figue-banane*.

Le premier, (*Muſa, fructu cucumerino, longiori*, BOERHAAVE, Ind. A. 2. 171. *Ficus indica racemoſa, foliis & fructu ampliſſimis*, Muſa *Arabibus dicta*, PLUKN. Almag. 145. *Palma humilis, longis latiſque foliis*, C. B. *Poma Paradiſi*, LUD. ROM. *Bala*, Hort. Mal.) n'eſt autre choſe, dit M. Chevalier, médecin de Paris, que pluſieurs feuilles roulées les unes ſur les autres, qui forment une eſpece de tronc, toujours tendre, toujours verd, de la groſſeur du corps d'un homme ordinaire, & qui croît juſqu'à la hauteur de ſix ou ſept pieds. Si on doit l'appeller arbre ou plante, je le laiſſe à décider aux botaniſtes de profeſſion.

Sa racine eſt une groſſe bulbe blanche, qui produit pluſieurs caïeux, qui, avec le temps, pouſſent des rejettons autour du tronc.

Voici ſa maniere de croître.

Il ſort d'abord de terre deux feuilles roulées, qui s'élargiſſent pour faire place à deux autres, qui viennent du centre : ces ſecondes font place à une troiſieme paire; la troiſieme à une quatrieme, & ainſi des autres Ces feuilles s'appliquent fortement les unes contre les autres de preſque toute leur longueur, qui peut être d'un pied & demi ou de deux pieds : enſuite leurs pointes, qui ſe recourbent vers la terre, ſe ſéchent, & tombent.

Quand le bananier eſt arrivé à la hauteur que nous avons dit, des feuilles, d'un beau verd, ſortent abſolument hors du centre, & s'étendent en l'air, preſque toutes en lignes directes, peu écartées les unes des autres. Comme elles ſont fort peſantes, à cauſe de leur longueur, qui eſt au moins

de cinq ou ſix pieds, & de leur largeur qui en a deux ou environ, elles penchent un peu vers la terre : elles y tomberoient en peu de temps, ſi elles n'étoient pas ſoutenues par une groſſe queue, ronde d'un côté & plate de l'autre, qui regne en diminuant juſqu'au bout de la feuille, & diſtribue des nervures pour la ſoutenir. Malgré ce ſecours, elles ſont fort faciles à déchirer; & pour peu que le vent ſoit fort, il les ſépare en une infinité de bandelettes, de la largeur d'un pouce. Il ne faut que neuf mois au bananier pour faire ſa crue : alors, du milieu de ſes feuilles, on voit naître une groſſe & forte tige ligneuſe, longue de de trois ou quatre pieds, qui ſe termine en un gros bouton oblong, approchant de la figure conique, de couleur de gris de lin. Cette tige eſt diſtinguée de diſtance en diſtance, par des eſpeces d'anneaux environnés de petits boutons : ce ſont les embryons des fruits qui y ſont collés; à meſure qu'ils groſſiſſent, on apperçoit un pédicule ligneux, auquel ils ſont attachés quatre ou cinq enſemble.

Chaque anneau porte pluſieurs de ces pédicules, en ſorte que la tige eſt toute couverte de ces fruits; longs d'un demi-pied, de la groſſeur du bras d'un enfant de cinq ou ſix ans, relevés de trois coins, couverts d'une peau verte qui devient jaune; & qui s'élevent facilement de toute ſa longueur en trois parties, quand le fruit eſt mûr.

Il en vient communément cinquante *, ſoixante, ou même davantage, ſur la tige qui, ainſi chargée, s'appelle un *régime*.

---

* Lémery dit deux cents; c'eſt trop : le P. Labat, depuis trente juſqu'à cinquante; ce n'eſt pas aſſez.

Ces fruits ſont fort bons. Leur chair eſt jaune & & ferme comme la poire de virgouleuſe ; leur centre, dans toute ſa longueur, eſt garni de petites graines tendres, attachées à de petits filets : on les mange avec le fruit.

Ce fruit ſe mange crud ; en compottes ; bouilli avec du bœuf ſalé ; frit, coupé en tranches minces de toute ſa longueur ; boucanné, c'eſt à-dire, cuit ſur le gril, ou ſur les charbons. C'eſt une fort bonne nourriture, & un grand ſecours, quand le pain manque, comme il arrive ſouvent en temps de guerre. On plante l'oignon de bananier, ou ſes rejettons, avec les caïeux dont ils ſont ſortis, le long des canaux qui conduiſent l'eau dans les habitations.

Voici les qualités que Minguet attribue au bananier.

» L'eau du corps, ou du tronc, eſt bonne pour » le cours de ventre, pour nettoyer les yeux chaſ- » ſieux : l'eau du bouton, pour déterger les ulce- » res : l'écorce du fruit verd, réduite en charbons » ou pulvériſée, guérit les ulceres & les *crables.* * «

Voici ce que Proſper Alpin dit de ſes vertus. Ce fruit eſt d'une ſubſtance molle, viſqueuſe, graſſe & douce, extrêmement agréable à ceux qui y ſont accoutumés, & fort nourriſſant : mais il charge l'eſtomac ; il ſe digere difficilement, & engendre un ſuc épais & viſqueux qui obſtrue les viſceres, & ſur-tout le foie ; ce qui le rend propre pour la toux & pour l'aſthme qui proviennent de chaleur. Les Egyptiens en font une décoction dont ils ſe ſervent pour adoucir la toux qui eſt cauſée par une fluxion d'humeurs chaudes, pour les in-

* Ce ſont des fentes qui viennent ſous la plante des pieds des Negres.

flammations de la plevre, des poûmons & des reins, & pour la dyſurie. Il excite la ſemence, ſoit qu'on le mange crud ou cuit.

Les auteurs du *Jardin de Malabar* aſſurent que ſa racine, écraſée & bouillie dans du lait, eſt bonne pour abattre les vertiges; que ſon eau, mêlée avec du ſucre, eſt excellente pour appaiſer la chaleur brûlante des reins & les douleurs excitées par l'urine âcre, & pour ſoulager ceux qui ont trop fait d'uſage du mercure. La moëlle de l'arbre ou la ſubſtance médullaire blanchâtre qui porte le fruit, étant écraſée & priſe avec du miel, eſt bonne pour les affections des yeux : le beurre, dans lequel on fait frire des rouelles du fruit, produit le même effet. Le ſuc, qui diſtille par les inciſions qu'on fait à ſa racine, eſt très aſtringent.

BANANIER qui porte la figue-banane. C'eſt, ſans doute, celui qui eſt nommé, *Muſa caudice maculato, fructu recto, rotundo, breviore, odorato*, SLOANE, 192.

Toute la différence qu'on peut remarquer entre ces deux eſpeces d'arbre, avant qu'ils portent leurs fruits, c'eſt que le bananier, proprement dit, a le tronc verd; & que celui du bananier-figuier tire un peu ſur le gris de lin. Mais le fruit, nommé *figue-banane*, eſt fort différent de la banane : il eſt plus court, moins gros & moins droit. La ſubſtance, cuite de quelque façon que ce ſoit, eſt plus fondante, & a un autre goût. Elle ne ſe mange guere autrement, que rotie ſur la braiſe, avec du ſucre, en tourte ou en beignets : elle approche du goût de la pomme de reinette.

Minguet appelle cette eſpece de bananier, *bananier muſqué*; il dit qu'une ſeule *grappe*, (c'eſt-à-dire, une tige ou régime,) porte quelquefois plus de cent fruits, & il a raiſon.

On a donné au bananier en général le nom de *pommier de Paradis* & *de figuier d'Adam*, parceque quelques théologiens croient que ſon fruit eſt le fruit défendu : (mais c'eſt peut-être mal deviner), & que nos premiers parents ſe couvrirent de ſa feuille ; (ce qui eſt plus vraiſemblable. *)

BARBE A DIEU. *Voyez* CLÉMATITE.

BARBE DE BOUC. *Voyez* SERSIFI.

BARBE (PETITE) DE CHEVRE. *Voyez* REINE DES PRÉS.

BARBE RENARD ; plante d'où découle la gomme adragant. *Voyez* ADRAGANT.

BARBEAU. *Voyez* BLUET.

BARBOTINE. *Voyez* SANTOLINE, ou *SEMEN CONTRA*.

BARBUE. *Voyez* NIELLE DES CHAMPS OU SAUVAGE.

BARDANE, *ou* Glouteron. *Bardana ; Perſonata ; Lappa major*, off. *Lappa major, Arctium Dioſcoridis*, C. B. Pin. 198. *Arctium*, LINN.

La racine de bardane eſt ſimple, épaiſſe, droite, longue d'un pied, noirâtre en dehors, blanche en dedans, fibreuſe, d'une ſaveur douçâtre un peu auſtere. Ses feuilles, qui ont ſouvent plus d'un pied de longueur, ſont garnies, près de leurs pedicules, d'oreillettes ; ces feuilles, à leur extrémité, ſont pointues, velues, d'un verd foncé, blanchâtres en deſſous. Sa tige, qui s'éleve à trois pieds, eſt velue & épaiſſe. De l'extremité des rameaux ſortent de petites fleurs formées en tête ; elles ſont compoſées de pluſieurs fleurons purpurins, découpées profondément en cinq quartiers, portées ſur

* On appelle le bananier *figuier d'Adam*, ou *pommier du Paradis*, comme ſi c'étoit l'arbre du fruit défendu qu'Adam mangea. *Dictionn. de Trév.*

un embryon ; pluſieurs écailles terminées par un crochet, forment le calyce qui les ſoutient. L'embryon devient une graine oblongue, cannelée, applatie, noirâtre, garnie d'une aigrette fort courte, d'une ſaveur un peu amere & âcre.

Elle croît dans les près, & le long des chemins.

Les feuilles de la bardane ſont ameres, & leur ſuc ne change pas la teinture de tourneſol ; d'où il eſt clair que ſon ſel acide eſt tellement enveloppé par le ſel urineux, par le ſoufre & par les parties terreuſes, que ſon action eſt émouſſée. Quand on brûle ſes feuilles, on apperçoit de petites éclaires parmi les charbons, d'où l'on conclud que ſon ſel acide eſt nitreux. La principale vertu de la bardane dépend donc du ſel ammoniac qui y eſt en abondance, & du nitre qui y eſt en moindre quantité, mêlés enſemble, & enveloppés de quelques portions d'huile. En faiſant attention aux vertus de ces ſels, on conclurra que cette plante en poſſede les vertus : il n'eſt donc pas ſurprenant qu'on la vante comme diurétique, ſudorifique, pectorale, hyſtérique, vulnéraire & fébrifuge.

On emploie en médecine les racines ſpécialement, les feuilles & les ſemences. Les ſemences ſont peu d'uſage ; elles ſont ameres & un peu ſtomachiques. Elles purgent, & excitent l'écoulement des urines, dit M. Vogel ; c'eſt pourquoi on les preſcrit dans la néphrétique, en poudre ou en émulſion. La feuille eſt ſudorifique, ſtomachique, fébrifuge ; à l'extérieur, on la fait macérer, on la réduit en cataplaſme, elle eſt réſolutive, fondante, déterſive. La racine eſt diurétique & diaphorétique ; en décoction, c'eſt un grand remede dans les fievres malignes, putrides, éruptives, la petite vérole,

la rougeole : il pouſſe par les ſueurs ſans trop échauffer ; il fait un grand bien dans l'aſthme, les obſtructions de la rate & du méſentere.

M. Vogel, dans ſa *Matiere médicale*, s'exprime ainſi : la racine de bardane eſt un doux apéritif & réſolutif ; ce qui la rend utile dans beaucoup de maladies. On la recommande principalement en décoction dans de la biere contre les affections des articulations & contre la goute des pieds. FORESTUS, *obſ.* 79. 7, en cite un exemple : WELSCHIUS, *obſ.* 4, un autre dans la fievre quarte : MANARDUS, l. 19, *ep.* 5, un autre dans l'inflammation de poitrine ; & pluſieurs médecins ont vu ſes bons effets dans les maladies cutanées. Quelques-uns même en ont fait un ſecret pour la guériſon des maladies vénériennes, & pour diſſiper les incommodités ſurvenues de l'abus du mercure.

BARDANE (PETITE ;) Petit Glouteron, *ou* Gletteron ; Grapelles. *Xanthium*, off. *Lappa minor*, *Xanthium Dioſcoridis*, C. B. Pin. *Xanthium caule inermi*, LINN.

Sa racine, qui eſt blanche, petite, annuelle, eſt garnie de fibres aſſez groſſes. Sa tige, montée à la hauteur de deux pieds, eſt velue, anguleuſe, marquetée de points rouges, rameuſe. Elle a ſes feuilles moins grandes que l'eſpece précédente, alternes, d'un verd tirant ſur le jaune, velues, découpées ſur les bords, portées ſur des pédicules longuets, d'une ſaveur âcre, un peu aromatique. De leurs aiſſelles, ſortent des fleurs à fleurons, qui ont cinq étamines ; ce ſont les fleurs mâles qui fécondent les fleurs femelles, qui naiſſent au-deſſous d'elles ſur le même individu ; celles-ci donnent des fruits oblongs, gros comme de petites olives, armées de petites pointes qui s'attachent aux habits des paſſants : ce fruit eſt di-

viſé dans ſa longueur en deux loges, où ſont contenues des graines oblongues rougeâtres, convexes d'un côté, & applaties de l'autre.

Cette plante croît dans les terres graſſes, dans les champs bien fumés, dans les décombres de bâtiments, contre les murailles, le long des ruiſſeaux.

On lui a donné le nom de *Xanthium*, c'eſt-à-dire, *plante propre à jaunir*, ou *plante jaune*, parcequ'elle étoit employée par les anciens pour rendre les cheveux blonds.

Elle contient beaucoup de ſel & d'huile; mais ſon ſuc ne change point en rouge le papier bleu.

Ces feuilles ſont ameres & aſtringentes. TOURNEFORT dit que leur ſuc eſt bon contre les écrouelles, & pour purifier le ſang : on en fait boire ſix onces au malade. Ses ſemences ſont ameres, & un peu âcres; priſes intérieurement, elles ſont bonnes contre l'éréſipele, parcequ'elles pouſſent vers la peau. En poudre, à la doſe d'un demi-gros dans du vin blanc, elles peuvent être utiles dans la gravelle.

BASILIC commun, *ou* moyen; Baſilic aux ſauces, *ou* des cuiſiniers. *Ocimum*, ou *Ocymum* ou *Ozimum*; *Baſilicon*, ou *Baſilicum vulgare*, off. *Ocimum caryophyllatum*, C. B. Pin. 226. *Ocimum foliis ovatis glabris*, LINN.

De la racine, qui eſt noire, fibrée, ligneuſe, s'éleve, à la hauteur d'environ un demi-pied & plus, une tige touffue, dont les rameaux ſont velus, garnis de feuilles ſemblables à celles de la pariétaire, mais plus petites, liſſes; tantôt elles ſont découpées ſur leurs bords, tantôt elles ne le ſont pas; d'une odeur forte, aromatique & très agréable. Ses fleurs ſont verticillées, & diſpoſées en épi aſſez long, blanchâtre, tirant ſur le purpurin, odorantes; elles ſont en gueule ou en tuyau découpé

par le haut en deux levres. A la fleur, ſuccede une capſule qui contient des ſemences oblongues, menues, noirâtres.

BASILIC (PETIT) : c'eſt celui qui ſe met dans des pots ſur les fenêtres des appartements. *Ocimum*, ſeu *Baſilicum minimum*, off. *Ocimum caryophyllatum minus*, TABERN. icon. 344.

Sa racine eſt fibreuſe, menue; ſes rameaux, qui ſont fort touffus, s'élevent de cinq ou ſix pouces, & forment une tête bien arrondie. Ses feuilles ſont verdâtres, ou tirant ſur le purpurin, arrondies, d'une odeur très agréable, & qui tient de celle du girofle. Ses fleurs ſont petites, verticillées, & placées le long des branches & des rameaux : il ſuccede à ces fleurs des capſules remplies de petites graines noirâtres. Cette eſpece de baſilic eſt moins forte que la précédente; elle eſt beaucoup plus ſenſible au froid; ce qui fait que, dans les pays plus froids que la France, ſa graine mûrit difficilement.

Ces deux eſpeces ſont annuelles, & fleuriſſent en Juillet, Août & Septembre; on les cultive dans les jardins : elles viennent originairement de l'iſle de Ceylan, & de l'Inde.

On a donné à cette plante le nom de *baſilic*, βασιλικὸν, *baſilicum*, c'eſt-à-dire, plante royale, à cauſe de ſon odeur excellente.

On peut ſe ſervir indifféremment des deux baſilics; mais le premier eſt le plus en uſage. Ils ont les propriétés de tous les aromatiques. L'huile eſſentielle, qu'on en tire, convient dans les relâchements. Le baſilic entre dans les ſachets, & les poudres odorantes, le vin aromatique. Il eſt ſternutatoire, céphalique, ſtomachique, carminatif. M. HALLER met avec raiſon au nombre des contes & des fables ce qu'on a débité, que la poudre de ſes feuilles broyées, priſe par le nez, & leur odeur

ſeule, engendroit des ſcorpions dans la tête & dans les ſinus frontaux.

BATATE commune des jardins. *Voyez* TRUFFE ROUGE.

BATATE du Canada. *Voyez* TOPINAMBOURS.

BAUMES; *Balſama.* C'eſt ainſi qu'on appelle les réſines liquides qui ſe tirent par inciſion ou ſans inciſion de pluſieurs arbres; tels ſont le baume de la Mecque, le baume de Copahu, le baume de Canada, &c. On a donné le nom de *baume* à ces réſines liquides, à cauſe de leur grande vertu pour conſolider les plaies, & auſſi par rapport à leur conſiſtance viſqueuſe. Ces baumes étoient autrefois fort chers & fort rares: on entend même aſſez volontiers par le nom du *baume* un médicament précieux, & qui poſſede de grandes vertus. Par la ſuite, on a donné le même nom à des médicaments compoſés, qui avoient à-peu-près la même conſiſtance viſqueuſe, & auxquels on attribuoit les mêmes vertus: ils étoient faits à deſſein de ſuppléer à la rareté des baumes naturels; mais, dans ces derniers temps, on n'a point eu d'égard à la conſiſtance des médicaments auxquels on a donné le nom de *baume;* c'eſt ce qui fait que l'on a aujourd'hui dans la pharmacie des baumes liquides ſpiritueux, des baumes liquides de la conſiſtance des huiles, des baumes épais comme les onguents, des baumes ſolides comme les emplâtres: il ne s'en trouve plus qui aient bien véritablement la conſiſtance des baumes naturels. M. BAUMÉ, *Eléments de pharmacie.*

Voici ce qu'on lit dans le *Dictionnaire de chymie.* On nomme *baume* des matieres huileuſes, odorantes & aromatiques, d'une conſiſtance liquide, un peu épaiſſe, qui découlent d'elles-mêmes de certains arbres, ou par des inciſions qu'on y fait

exprès, pour en obtenir une plus grande quantité.

Ces baumes, qu'on peut désigner plus particuliérement par le nom de *baumes naturels*, pour les distinguer de quelques compositions qui portent aussi le nom de *baume*, ne doivent leur liquidité & leur odeur qu'à une portion plus ou moins considérable d'huile essentielle qu'ils contiennent, & qu'on en peut retirer par la distillation au degré de chaleur de l'eau bouillante.

On peut même considérer les baumes comme de véritables huiles essentielles, qui ont perdu une portion du principe de leur odeur, & de leur partie la plus ténue & la plus volatile. Leurs résidus, lorsqu'on a achevé d'enlever par la distillation ce qui leur reste d'huile volatil, ressemblent parfaitement à ce qui reste après la rectification des huiles essentielles : ce sont de vraies résines, de l'analyse desquelles on retire absolument les mêmes principes que des résines naturelles; & ces dernieres ne sont elles-mêmes autre chose que des baumes épuisés par la vétusté, ou par l'action de l'air ou du soleil, de leur partie odorante ou volatile.

Il y a plusieurs especes de baumes naturels; ils ne different point essentiellement les uns des autres, mais seulement par leur odeur & leur degré de consistance, quoique ces deux qualités varient même aussi beaucoup par leurs degrés dans la même espece de baume.

Baumes naturels.

BAUME BLANC. *Voyez* BAUME DE LA MECQUE, *ou* DE JUDÉE.

BAUME DE COPAHU, *ou* du Brésil. *Balsamum*,

Copaïba, ou *braſilienſe*. Il découle d'un arbre que PISON & MARCGRAVE nomment *Copaïba*; & qui eſt appellé par RAY : *Arbor balſamifera braſilienſis, fructu monoſpermo*. On en voit la figure dans un ouvrage qui a pour titre; JO. WILH. WEINMANNI *Phytanthozoïconographia*, tab. 224; mais on doute qu'elle ſoit faite d'après nature.

Cet arbre eſt aſſez élevé. Ses racines ſont groſſes, nombreuſes, répandues de tous côtés ſur la terre : ſon tronc eſt droit, fort gros, couvert d'une écorce épaiſſe; ſon bois eſt d'un rouge foncé, parſemé de taches comme de vermillon, auſſi dur que le hêtre, portant beaucoup de branches fort étendues, & qui ſe partagent en pluſieurs petits rameaux. Les feuilles naiſſent en grand nombre ſur les rameaux; elles ſont plus vertes en deſſus; arrondies & preſqu'ovalaires, longues de quatre ou cinq doigts, larges de deux ou de deux & demi; marquées de côtes & de nervures en deſſous, & portées ſur une queue aſſez groſſe de la longueur d'un doigt. Les fleurs ſont en grand nombre à l'extrémité des rameaux; elles ſont compoſées de cinq pétales de grandeur médiocre. Quand les fleurs ſont tombées, il leur ſuccede des gouſſes de la longueur du doigt, arrondies & brunes; leſquelles, étant mûres, s'ouvrent auſſi-tôt qu'on les preſſe entre les doigts; & laiſſent ſortir le noyau qu'elles contiennent, qui eſt ovalaire, de la groſſeur & de la figure d'une aveline, dont l'écorce extérieure eſt une peau mince, noirâtre, recouverte juſqu'à la moitié d'une pulpe jaune, viſqueuſe, molle, qui a l'odeur des pois, lorſqu'on les écraſe. L'amande, qu'il renferme, & qui eſt bonne à manger, & molle comme de la corne bouillie, ſe briſe aiſément entre les dents; de peu de goût, d'une couleur d'eau : les ſinges en ſont friands.

Cet arbre croît dans les forêts du Bréſil, ainſi que dans les iſles Antilles. Dans les grandes chaleurs de l'été, on fait, dans le tronc, une inciſion profonde; il en découle une liqueur huileuſe & réſineuſe, d'abord limpide, plus épaiſſe enſuite & d'un blanc jaunâtre. La liqueur, qui coule la premiere, ſe garde ſéparément, comme plus excellente que celle qui ſuit. Lorſque cette inciſion eſt faite dans la ſaiſon & le temps favorable, qu'elle eſt profonde & au-delà de l'écorce, dans l'eſpace de trois heures, on retire douze livres de ce baume; autrement on n'en retire que peu ou point du tout. En recouvrant cette inciſion avec de la cire ou de l'argille, elle répand encore, quinze jours après environ, ſa liqueur réſineuſe en aſſez grande quantité.

Avec le temps, ce ſuc devient tenace & gluant; il eſt d'un goût âcre, amer, aromatique; d'une odeur pénétrante.

On trouve, dans les boutiques, deux ſortes de baume de Copahu.

L'un plus limpide, de couleur pâle ou jaunâtre, d'une odeur agréable; d'un goût un peu amer, d'une conſiſtance plus fluide ou plus épaiſſe, ſelon qu'il eſt plus ou moins vieux, approchant de celle de la térébenthine : c'eſt la meilleure.

L'autre eſt plus groſſier, blanchâtre, moins limpide, tenace, de la conſiſtance du miel, d'une odeur moins agréable, qui tient de celle de la térébenthine; d'un goût amer, déſagréable : celui-ci eſt moins eſtimé, parcequ'on le croit falſifié, ou au moins extrait par la décoction des branches & de l'écorce de l'arbre.

Le baume de Copahu, dit M. Cartheuſer, par ſa conſiſtance & par ſon caractere, approche plus de la térébenthine que le baume du Pérou. Il eſt ſi

rempli d'huile éthérée eſſentielle, qu'on en peut quelque fois tirer, par la diſtillation humide, cinq ou ſix onces, d'une livre. Cette huile, qui eſt d'une odeur forte, déſagréable, aromatique, d'un goût pénétrant, âcre & légerement amer, eſt limpide dans ſon principe, & devient, par la ſuite du temps, d'une couleur pâle jaunâtre. La portion réſineuſe, qui reſte dans l'alambic, eſt fort tenace; elle eſt néanmoins encore ſi forte, qu'elle mérite d'avoir place parmi les réſines actives; & on peut la joindre avec beaucoup de ſuccès aux emplâtres nervins, réſolutifs & traumatiques.

Frédéric Hoffmann attribue à cette huile pluſieurs vertus excellentes. Nous l'avons mêlée, dit-il dans ſes *Obſervations*, avec deux fois autant de graiſſe humaine; & ce liniment a donné une force ſurprenante aux parties paralyſées, relâchées, privées de ſentiment & de mouvement. Elle eſt d'un grand & bon ſecours, lorſqu'on en frotte les parties affoiblies par la goute, & incapables de mouvement. On peut, outre cela, en compoſer d'excellents baumes vulnéraires & pectoraux pour l'uſage interne : ſi, par exemple, on la mêle avec l'huile de mille-pertuis bien préparée, avec le blanc de baleine, l'huile de jaune d'œuf, auxquels on ajoute quelques gouttes d'huile de bois de ſaſſafras, de macis, de vrai fenouil; &, ſi on prend ce baume avec une émulſion, ou le lait d'âneſſe, je ne doute pas qu'il ne produiſe de très bons effets dans les abſcès des poûmons, l'ulcération des reins, de la veſſie & des proſtates, ſi on en uſe avec prudence. L'eſprit de vin diſſout très promptement ce baume; mais il en faut quatre parties ſur une d'huile, pour que la diſſolution s'en faſſe plus commodément. Si, au lieu d'eſprit de vin, on ſe ſert de teinture de tartre ou d'antimoine

moine âcre, & qu'on y mêle de l'eſprit de nitre dulcifié, il en réſulte un médicament qui pouſſe puiſſamment par les urines, qui eſt d'une grande efficacité dans les affections rhumatiques & cachectiques. L'éléoſaccharum, qu'on en prépare, eſt entiérement balſamique, d'une ſaveur agréable; il eſt d'un grand ſecours dans l'atonie, la toux ſtomacale, le relâchement trop grand, & la flatulence des inteſtins, les affections paralytiques, en le prenant dans du vin d'Eſpagne ou de Hongrie, &c.

Le baume de Copahu a en grande partie beaucoup de rapport avec le baume du Pérou, par ſes vertus & par l'uſage qu'on en fait, tant intérieurement, qu'extérieurement: il eſt néanmoins d'une nature un peu plus chaude, à cauſe de la grande quantité d'huile qu'il renferme; ce qui fait qu'on n'en doit uſer qu'avec précaution dans certains cas. Il eſt un peu plus diurétique que le baume du Pérou; c'eſt la raiſon pour laquelle on en fait plus volontiers uſage pour le calcul, dans la colique néphrétique & la ſuppreſſion d'urine, lorſqu'il convient d'employer des remedes qui paſſent par les voies urinaires Il a auſſi plus d'efficacité dans la gonorrhée virulente & dans les autres ulceres vénériens.

Le baume de Copahu, dit M. Vogel, eſt vulnéraire extérieurement; & intérieurement il convient comme remede balſamique, apéritif, diurétique, dans les ulcéres des reins, de la veſſie, de la matrice; dans les flueurs blanches, dans la gonorrhée: on le preſcrit dans un œuf frais, ou autre liquide approprié, à la doſe de vingt ou trente gouttes. On lit, dans *commerc. nor.* 1734, *p.* 159, qu'il eſt bon dans la ſuppreſſion des regles, & qu'il appaiſe les douleurs néphrétiques. Le P. LAB-

BAT, *voyag.* ij, *p.* 321, dit qu'il guérit auſſi les fievres intermittentes, ſi, quelque temps avant l'accès, on en donne ſix gouttes dans un bouillon. Il eſt utile dans la diarrhée & la dyſenterie, quand il n'y a point de fievre. M. PRINGLE dit qu'il guérit la phthiſie. Il contient beaucoup d'huile éthérée; & donne à l'urine une ſaveur amere.

BAUME DE JUDÉE; Baume d'Egypte; Baume du Grand-Caire; Baume de Conſtantinople, Baume de la Mecque; Baume blanc. *Opobalſamum; Balſamelæon; Balſamum judaïcum; Balſamum gileadenſe; Balſamum ſyriacum; Balſamum è Meccâ; Balſamum conſtantinopolitanum album*, off. Οπoβάλσαμον, *Græcorum.*

Il ſe tire d'une plante déſignée par les botaniſtes, ſous les noms de *Balſamum ſyriacum, rutæ folio*, C. B. Pin. 400. *Balſamum verum*, J. B. *Balſamum lentiſci folio, ægyptiacum*, BELON, Obſerv.

Cet arbriſſeau, qu'on nomme en françois *baumier*, s'éleve, dit Proſper Alpin, à la hauteur du troêne & du cytiſe; il eſt toujours verd; garni de peu de feuilles ſemblables à celles de la rue, ou plutôt à celles du lentiſque: elles ſont attachées à la même queue au nombre de trois, de cinq ou de ſept, y ayant une feuille impaire qui la termine. Ses branches ſont odorantes, réſineuſes & plian-tes; leur ſubſtance ligneuſe eſt blanche, ſans odeur, couverte de deux écorces minces ou membra-neuſes; l'extérieure eſt rougeâtre en dehors; l'inté-rieure verdâtre, odorante & d'une ſaveur aromati-que. Ses fleurs ſont purpurines, ſemblables à celles de l'acacia, & fort odorantes. Ses ſemences ſont jaunes, odorantes, âcres, ameres, & donnent une liqueur jaune ſemblable au miel: elles ſont ren-fermées dans des follicules noires, rougeâtres.

On trouve la figure de cet arbriſſeau, qui donne

aussi le carpobalsamum, dans l'ouvrage déja cité, WEINMANNI *phytanthozoïconographia*, tab. 223.

L'opobalsamum, ou baume de la Mecque, ne se trouve que très rarement, ou pour mieux dire, jamais dans les boutiques; on ne le recueille, dit Newmann, que pour le Grand-Seigneur qui, à cause de sa rareté, en fait présent aux ambassadeurs, & aux princes par lesquels ils sont envoyés. Ainsi on regarde avec raison, comme factice, celui qui se vend chez les apothicaires; il est composé avec le baume de Copahu, & quelque huile gracieuse éthérée. On tiroit autrefois le baume de la Mecque par les incisions que l'on faisoit à un petit arbre qui croît en Syrie, dans l'Arabie heureuse, & dans différents endroits de l'Egypte. Aujourd'hui on le tire presqu'uniquement de quelques baumiers que l'on cultive exprès dans un jardin, près du Grand-Caire, d'où il coule en y faisant quelques incisions; & la petite quantité, qu'on en tire, s'envoie, comme nous l'avons déja dit, au Grand-Seigneur qui en fait des libéralités.

Ce suc, pour être bon, doit être limpide, blanchâtre, âcre, aromatique, & très pénétrant.

Ceux qui ont vu du véritable baume de la Mecque, dit M. Vogel, disent que, quand il est récent, il est d'une couleur blanchâtre, laquelle, avec le temps, a une couleur d'or très éclatante; d'une saveur âcre & aromatique; d'une odeur très forte, & agréable. On a même débité que les signes infaillibles, qui font connoître le véritable baume de la Mecque, étoient d'exciter une hémorrhagie du nez en en respirant l'odeur, de coaguler le lait, si l'on y en met infuser, de ne point tacher le linge, & de s'échapper entiérement par les pores, si l'on en tient dans la main; mais ces signes sont imaginaires; ce sont de pures rêveries.

L'opobalſamum eſt, ſans contredit, un excellent vulnéraire, un bon confortatif, & un coſmétique; les médecins de Breſlaw ont un exemple frappant de goute promptement guérie par ſon uſage. On le donne ſous la forme de bol enveloppé dans du ſucre, ou délayé avec un jaune d'œuf, dans une émulſion, dans du vin, dans du bouillon, ou quelqu'autre liqueur convenable, depuis ſix gouttes juſqu'à demi-gros.

Les Egyptiens s'en ſervent pour ſe préſerver de la contagion de la peſte; ils en prennent pour cela un demi-gros tous les jours : ils en preſcrivent dans les fievres putrides, pour exciter la ſueur.

Il convient, & opere de bons effets, dans la gonorrhée, les flueurs blanches & la dyſenterie. Comme il inciſe la viſcoſité des humeurs, on peut le donner dans l'aſthme : & comme vulnéraire, dans les ulceres internes, ſpécialement des poûmons, des reins, de la veſſie, pourvu qu'il n'y ait pas de fievre.

Les femmes égyptiennes ſe guériſſent de la ſtérilité, ſoit en l'avalant, ſoit en en faiſant des ſuppoſitoires, ſoit en fumigations. Elles l'emploient comme coſmétique, pour ſe rendre la peau du viſage unie & douce; car on prétend qu'il empêche les rides. Il ſert à préparer une autre liqueur coſmétique, connue ſous le nom de *lait virginal*.

Baume du Pérou. Il eſt de deux ſortes; l'un blanc, & l'autre brun. Ils ſe tirent tous deux du même arbre qu'on nomme *Hoitziloxitl*, ſeu *Arbor balſami indici*, *balſamifera prima*, Hernand, 51. *Balſamum ex Peru*, J. B. 1. 295. *Cabureïba*, ou *Capureïba*, ſeu *Balſamum peruvianum*, Piſon, 119. *Cabui Iba*, Marcgr. 137.

Cet arbre croît dans le Pérou, dans la Nouvelle

Eſpagne, & dans d'autres endroits de l'Amérique méridionale. Il eſt de la hauteur d'un citronnier; ſes feuilles reſſemblent à celles de l'amandier, mais plus grandes, plus arrondies & plus pointues. Ses fleurs naiſſent à l'extrémité des rameaux, attachées à des pédicules jaunes d'abord, de la figure de petites gouſſes longues : à leur extrémité, eſt une cavité dans laquelle ſont renfermées des graines pâles ou blanchâtres, oblongues, un peu torſes, ſemblables à celles du citronnier.

En quelque temps de l'année que l'on faſſe des inciſions à l'écorce ou au tronc, ſur-tout après les les pluies, il diſtille la liqueur, connue ſous le nom de *baume du Pérou.*

Le *baume blanc* du Pérou, (*Balſamum peruvianum album*, off.) eſt d'une couleur pâle, d'une odeur de benjoin, d'une ſaveur âcre, amere, de la conſiſtance du miel liquide; c'eſt celui qui ſort par l'inciſion faite à l'arbre : mais on le trouve rarement dans les boutiques.

Le *baume brun* ou *noir* du Pérou, (*Balſamum peruvianum fuſcum, vel nigrum*, off.) eſt une liqueur épaiſſe, peſante, d'une couleur rouſsâtre, tirant ſur le noir, d'une odeur très agréable de ſtyrax & de benjoin, d'une ſaveur un peu âcre qui pique la langue; étant approché du feu, il s'enflamme aiſément, & répand une vapeur d'une odeur fort agréable & fort douce. Celui-ci ne découle pas de l'arbre; on l'extrait de ſes différentes parties, & peut-être encore avec l'addition de pluſieurs autres ſubſtances : il eſt même aſſez probable, dit NEUMANN, *chem. mai.* qu'il eſt abſolument factice. Voici cependant comment on rapporte que les Indiens le retirent : ils coupent par petits morceaux le bois du tronc, l'écorce & les rameaux; ils les jettent dans une grande chaudiere

pleine d'eau qu'ils font bouillir ſuffiſamment ; lorſque l'eau eſt refroidie, il nage deſſus une huile rouſsâtre, ou d'un rouge qui tire ſur le brun : ils la recueillent avec des coquilles, & la conſervent. Sa couleur rouge, noirâtre, lui vient de ce que l'extrait ordinaire des feuilles, de l'écorce & du bois, s'y mêle pendant la coction. C'eſt auſſi à cela, & à la perte conſidérable qui ſe fait des eſprits, qu'on doit attribuer ſa conſiſtance plus épaiſſe. Du reſte, il a une odeur aſſez forte & gracieuſe balſamique, comme il a été dit.

Le baume du Pérou a les mêmes vertus que le baume de Copahu ; mais, outre cela, il convient, (ſelon De Heers, *obſ.* 17,) dans l'empyême, la vomique, les ſpaſmes : il guérit la colique de Poitou, ſuivant Sydenham, *pag.* 754 ; il rétablit le ton affoibli de l'eſtomac & des inteſtins, ſelon Hoffmann ; il eſt bon pour la paralyſie, & le tintement d'oreilles. On le donne intérieurement, depuis trois gouttes juſqu'à dix, dans un jaune d'œuf. Il porte avec lui une huile très odorante ; &, ſi on le mêle, dit Hoffmann, *obſ. chem.* avec de l'eſprit de vin bien rectifié, il forme une teinture échauffante & tonique.

Le caractere très tempéré du baume du Pérou le doit faire préferer, non-ſeulement à la térébenthine, mais encore à la plûpart des autres liqueurs naturelles balſamiques. C'eſt un des meilleurs nervins, ſtomachiques, pectoraux, antiputrides, traumatiques ou vulnéraires, & diurétiques doux.

Il eſt bon d'avertir néanmoins que ſon odeur, qui eſt violente, porte à la tête, cauſe des peſanteurs, & quelquefois la lipothymie.

Baume Rakasiri. On le retire, dit M. Vogel, d'un arbre d'Amérique encore inconnu ; il l'em-

porte beaucoup, tant en odeur & en ſaveur, qu'en vertus ſur le baume de Copahu. On lit, (*in* A. N. C. *vol.* j, *append.* pag. 123, qu'une doſe ou deux de ce baume ſuffiſent pour guérir heureuſement les gonorrhées, tandis que pluſieurs onces du baume de Copahu n'ont opéré aucune guériſon.

Baume de Tolu; Baume d'Amérique; Baume de Carthagene; Baume dur; Baume ſec. *Balſamum tolutanum*, off. *Balſamum ſolidum*, quorumdam.

L'arbre, d'où on le tire par inciſion, eſt déſigné, par les botaniſtes, ſous les phraſes ſuivantes: *Balſamum tolutanum foliis ceratiæ ſimilibus, quod candidum eſt*, C. B. Pin. 401. *Balſamum de Tolu*, J. B. 1. 196. *Balſamum provinciæ Tolu, balſamifera quarta*, Hernand. 53. *Toluifera*, Linn.

Cet arbre, dit M. Geoffroi, eſt ſemblable aux bas pins; il repand de tous côtés pluſieurs rameaux, & il a des feuilles ſemblables au caroubier, toujours vertes. Je n'en ai point trouvé, ajoute-t-il, de deſcription plus exacte. On en trouve une figure dans la *Phytanthozoïconographia* de Weinmann. Il croît dans une province de l'Amérique méridionale, ſituée entre les villes de Carthagene & de Nombre de Dios. Les Indiens appellent ce pays *Tolu*; & les Eſpagnols, *Honduras*.

Pour tirer ce baume, on fait une inciſion à l'écorce tendre & nouvelle, pendant la grande chaleur du ſoleil; on reçoit la liqueur dans des cuillers faites de cire noir; on la verſe enſuite dans des calebaſſes ou d'autres vaiſſeaux deſtinés à cet effet. En ſe ſéchant avec le temps, elle acquiert aſſez de dureté pour être caſſante.

Le baume de Tolu eſt un ſuc réſineux, tenace, d'une conſiſtance qui tient le milieu entre le baume liquide & le ſec; de couleur d'un rouge brun, ti-

rant ſur la couleur d'or; d'une odeur très pénétrante, qui approche de celle du benjoin ou du citron; d'une ſaveur douce & agréable, & qui, comme les autres baumes, ne cauſe point de nauſées. M. Vogel dit qu'il a preſque tous les caracteres de l'opobalſamum; & que ſon odeur eſt plus agréable que celle du baume du Pérou noir. Les gouttes, qu'on verſe ſur de l'eau chaude, s'étendent beaucoup à la ſuperficie, ſans tomber au fond: elles ſe dilatent de la même maniere dans le lait tiede, & le coagulent. Si on en jette ſur un fer rouge, il brûle auſſi-tôt, & donne une flamme claire, de même que la térébenthine. Mais le véritable baume de Tolu nous eſt très rarement apporté. Il poſſede toutes les vertus des autres baumes naturels; quelques-uns même le préferent à celui du Pérou. Comme il n'a point d'acrimonie, les malades en font plus volontiers uſage: on le donne dans quelque véhicule approprié.

Remarque

Sur l'uſage intérieur des baumes.

Quelque grandes que ſoient les vertus qu'on a reconnues dans les baumes dont on vient de parler, il faut cependant s'abſtenir de les ordonner, lorſqu'il y a beaucoup de fievre; ils allumeroient le ſang, & diſpoſeroient à l'inflammation. Si donc on les emploie mal-à-propos, ſi on en continue l'uſage trop long-temps, ſi on les prend à trop forte doſe, la fievre ſurvient; il s'enſuit des hémorrhagies, des maux de tête, des palpitations & inflammations dans quelque viſcere. Leur uſage cauſe même ſouvent le dégoût, & rend la digeſtion difficile, parceque le ſuc ſtomacal eſt émouſſé par leur par-

ties réſineuſes ; ainſi l'on doit avoir attention de les prendre loin des repas, & à petite doſe.

On met encore au nombre des baumes naturels, le LIQUIDAMBAR, le STYRAX, la TÉRÉBENTHINE. *Voyez* leur article.

BAUMES FACTICES. On a donné le nom de *baume* à des médicaments qui avoient à-peu-près la même conſiſtance viſqueuſe, & auxquels on attribuoit les mêmes vertus : ils étoient faits à deſſein de ſuppléer à la rareté des baumes naturels. Mais, dans ces derniers temps, on n'a point eu d'égard à la conſiſtance des médicaments qu'on a appellés *baumes ;* c'eſt ce qui fait que l'on a aujourd'hui, dans la pharmacie, des baumes liquides ſpiritueux, des baumes liquides de la conſiſtance des huiles, des baumes épais comme les onguents, des baumes ſolides comme les emplâtres ; il ne s'en trouve plus qui aient bien véritablement la conſiſtance des baumes naturels.

Les baumes ſpiritueux ont pour baſe l'eſprit de vin & pluſieurs huiles eſſentielles : quelquefois on charge l'eſprit de vin de la teinture de pluſieurs ſubſtances, avant que de les mêler avec les huiles eſſentielles.

Les baumes, qui ont la conſiſtance des huiles graſſes, ſont faits avec ces mêmes huiles auxquelles on ajoute des matieres odorantes qui changent peu leur conſiſtance.

Les baumes, qui ont la conſiſtance d'onguent, ſont le plus ſouvent des onguents proprements dits ; quelques-uns cependant, ne ſont compoſés que de cire blanche, ou d'huile épaiſſe de muſcade, qu'on a mêlée avec des huiles eſſentielles : quelquefois ce ſont des graiſſes animales qu'on emploie pour excipients des huiles eſſentielles ; mais cela ne ſe

pratique plus actuellement, à cauſe qu'elles rancifſent avec trop de facilité.

Les baumes emplaſtiques doivent leur conſiſtance à des réſines ſéches odorantes, à de la cire, &c. Ils ſont faits pour être odorants, & ne s'emploient que comme parfums. On les enferme dans des boîtes d'ivoire ou d'argent, & on les porte dans la poche : on donne à ces baumes une conſiſtance ſolide, pour qu'ils ſoient plus commodes à porter ſur ſoi, & afin que leur odeur ſe diſſipe moins.

Pluſieurs baumes ſe prennent intérieurement, & les autres s'appliquent à l'extérieur, *Elém. de pharm.*

On n'auroit jamais fait, ſi l'on vouloit marquer tous les baumes artificielles qui ont été imaginés, ou découverts par les auteurs qui ont donné des diſpenſaires. Lémery ſeul en compte ſoixante & treize eſpeces différentes dans ſa *Pharmacopée univerſelle.* Les autres ouvrages de cette nature en contiennent auſſi un très grand nombre.

Nous allons renvoyer, pour certains dont il eſt parlé dans ce Dictionnaire, aux ſubſtances qui en ſont la baſe, dont ils portent le nom, & où il eſt fait mention de la maniere de les préparer, & de leurs vertus.

BAUME DE SOUFRE ANISÉ. *Voyez* SOUFRE.

BAUME DE SOUFRE DE GENIEVRE. *Voyez* SOUFRE.

BAUME DE SOUFRE DE NOIX. *Voyez* SOUFRE.

BAUME DE SOUFRE SUCCINÉ. *Voyez* SOUFRE.

BAUME DE SOUFRE TÉRÉBENTHINÉ. *Voyez* SOUFRE.

BAUME DE SUCCIN. *Voyez* SUCCIN.

BAUME D'EAU A FEUILLES RONDES, Plante. *Voyez* MENTHE AQUATIQUE.

BAUME D'EAU A FEUILLES RIDÉES, Plante. *Voyez* MENTHE SAUVAGE.

BAUME FRISÉ, Plante. *Voyez* MENTHE FRISÉE.

BAUME (LE GRAND), Plante. *Voyez* TANAISIE.

BAUME DES JARDINS. Plante. *Voyez* MENTHE COMMUNE.

BDELLIUM. Il y a peu de ſubſtances ſur leſquelles on ſoit moins d'accord, que ſur le bdellium.

Dans ſa *Pharmacopée*, SAMUEL DALE donne la deſcription de deux eſpeces; la *premiere*, ſuivant cet auteur, eſt une ſubſtance gommeuſe & réſineuſe, graſſe comme de la cire, tenace, gluante, de couleur de fer, tirant ſur le noir, qui approche de la myrrhe, dont elle imite l'odeur & le goût. On l'apporte de l'Arabie, de la Médie & des Indes.

La *ſeconde* eſt une ſubſtance réſineuſe, un peu dure, noirâtre, friable, en gouttes durcies, qui a l'odeur & le goût de la précédente.

Dioſcoride, Galien, Pline, Sérapion, Avicenne, Matthioli, Cluſius, Bauhin, Pommet, Lobel, Péna, &c. font tous mention du bdellium, & cependant l'on n'eſt pas plus inſtruit de l'arbre qui produit cette gomme réſine. Ce dont on eſt certain, c'eſt qu'elle vient de l'Inde & de l'Arabie. Sa couleur eſt brune, un peu rouſsâtre; ſa ſaveur eſt un peu amere: l'odeur du bdellium eſt agréable, ſur-tout ſi on y met le feu.

Une partie du bdellium, dit M. Geoffroi, ſe diſſout dans l'eau; & l'autre dans l'eſprit de vin, ou dans l'huile: il s'enflamme, & donne une lumiere vive & durable; cependant en brûlant, il petille un peu, à cauſe de la partie ſaline-aqueuſe, mêlée avec la réſine. Toute ſa ſubſtance ſe diſſout

dans de l'eſprit de vin tartariſé, dans les liqueurs alkalines, dans le vin ou le vinaigre.

Le bdellium, ſuivant M. Cartheuſer, eſt compoſée d'une égale quantité de parties gommeuſes & réſineuſes. La premiere infuſion aqueuſe, qui eſt trouble, de couleur de boue, ou d'un blanc brunâtre, eſt d'une ſaveur amere, dégoûtante, d'une odeur foible, balſamique, diſgracieuſe; elle laiſſe, après une entiere évaporation, un extrait de couleur pâle, qui tire ſur le boueux & le ferrugineux, d'une ſaveur un peu amere & aromatique, d'une odeur foible balſamique. D'une once de bdellium, on tire environ trois gros & quelques grains d'extrait. L'eſprit de vin, dans lequel on le fait diſſoudre, eſt d'une couleur orangée, d'une ſaveur réſineuſe balſamique, un peu amere, d'une odeur plus forte & plus gracieuſe, que l'aqueuſe. L'extrait épaiſſi eſt d'un jaune rouſsâtre, d'un goût fort réſineux, balſamique foible, un peu âcre, légerement amer.

On l'emploie rarement à l'intérieur. Hoffmann, (*med. ſyſtem.* IV, p. 2, *pag.* 94), en recommande l'uſage dans les ulceres du poûmon, & dans le flux immodéré des regles & des hémorrhoïdes. Il eſt d'ailleurs fortifiant & atténuant; & on le regarde comme un ſpécifique dans les maladies pituiteuſes de poitrine, de la matrice, des reins & de la veſſie; & par conſéquent dans la toux, l'aſthme, les flueurs blanches, la ſuppreſſion des regles, la ſtérilité, l'épilepſie hyſtérique, le calcul, la néphrétique pituiteuſe, l'ulcere des reins & de la veſſie. On le fait prendre en pilules, depuis quelques grains juſqu'à un ſcrupule.

Il eſt d'un uſage plus ordinaire intérieurement; & ſes vertus ſont d'être réſolutif & diſcuſſif: ce

qui le fait entrer dans la compoſition des emplâtres propres à fondre les tumeurs, à mûrir les abſcès, à réſoudre les glandes engorgées, écrouelleuſes, & à remédier à la foulure des tendons. Il entre encore dans les fumigatoires utérins, pour faire ſortir le fœtus mort, & ſoulager les autres incommodités de la matrice.

I°. BEC DE GRUE, *ou* Pied de pigeon. *Geranium columbinum*, off. *Geranium folio malvæ rotundo*, C. B. Pin. 318. *Geranium folio rotundo multùm ſerrato, ſive columbinum*, J. B. *Pes columbinus*, DODON. Pempt. 61.

Sa racine eſt ſimple, branchue & blanche. Il s'en éleve pluſieurs tiges à la hauteur de neuf, de dix ou douze pouces, inclinées vers la terre. Ses feuilles, qui reſſemblent beaucoup à celles de la mauve, ſont découpées en pluſieurs ſegments; elles ſont cependant plus petites, plus blanches, moins liſſes, dentelées en leur contour, & portées ſur de longues queues. De l'extrémité des tiges & des branches, naiſſent, ſur le même pédicule, deux fleurs petites, purpurines, en roſe; à cinq pétales. De leur calyce, ſort un piſtil qui devient un fruit ſemblable à un bec de grue; quand il eſt mûr, il donne cinq graines oblongues & brunes.

Cette eſpece ſe trouve dans les prés, & dans les jardins.

II°. BEC DE GRUE, *ou* Herbe à Robert. *Geranium robertianum; Herba Roberti*, off. *Geranium robertianum primum viride*, C. B. Pin. 319. *Gratia Dei, Geranium* quibuſdam, TRAG. *Sideritis tertia Geſneri*, COLUMN. *Geranium pedunculis biſloris, quinque trive partitis, lobis pinnatiſidis*, LINN.

Sa racine, qui eſt de la couleur du buis, eſt menue. Il s'en éleve, à la hauteur de neuf pouces, des tiges noueuſes, velues, rougeâtres, rameu-

ſes. Ses feuilles, qui ſont portées ſur une queue rouge, velue, ſont auſſi velues, découpées en trois ſegments principaux, rougeâtres, & quelquefois rouges à leur bord : écraſées, elles ont l'odeur du panais. Ses fleurs, qui ſont rayées de pourpre, ſont à cinq pétales, diſpoſés en roſe, & renfermés dans un calyce velu, d'un rouge foncé, diviſé en cinq quartiers, ayant en ſon milieu des étamines jaunes. Chaque fleur devient un fruit ſemblable à un bec de grue : comme dans la précédente eſpece, ſes ſemences ſont oblongues & brunes. L'odeur de cette plante, quoique forte, eſt aſſez agréable.

Elle naît ſur les vieux murs, ſur le tronc des arbres coupés, dans les haies & les décombres.

III°. Bec de Grue sanguin, *ou* Bec de grue à grandes fleurs. *Geranium ſanguineum ; Sanguinaria*, off. *Geranium ſanguineum maximo flore*, C. B. Pin. 318. *Geranium ſanguineum ;* ſive *Hæmatodes, craſsâ radice*, J. B.

Sa racine, qui eſt vivace, & augmente beaucoup chaque année, eſt fibreuſe, rouge, épaiſſe. Ses tiges, qui s'élevent d'un pied & demi, ſont en grand nombre, noueuſes, rougeâtres, velues, rameuſes. De chaque nœud, ſortent des feuilles arrondies, diviſées en cinq portions, & ſouvent en trois, profondément découpées, vertes en deſſus, blanchâtres en deſſous, velues, aſtringentes & ſtyptiques. Sa fleur, qui eſt plus grande que celle des deux eſpeces précédentes, eſt portée ſur un pédicule oblong qui naît de l'extrémité des branches. Elle reſſemble aſſez à celle du cyſte mâle ; elle eſt rouge & formée de cinq pétales & de dix étamines ſoutenus par un calyce compoſé de cinq folioles verdâtres, velues, nerveuſes. Ces fleurs ſe changent auſſi en fruits en forme de bec de grue,

à la baſe deſquels ſe trouvent des capſules renflées, où ſont renfermées des ſemences qui, dans leur maturité, ſortent avec éclat.

On trouve cette eſpece dans les haies & les buiſſons.

Ces trois eſpeces de plante s'emploient indifféremment ; la ſeconde, (*l'herbe à Robert*) eſt cependant d'un plus fréquent uſage. Ses feuilles ont une odeur de bitume ou de pétrole, & rougiſſent le papier bleu. Donc les principes, qui entrent dans ſa compoſition, ſont un ſel eſſentiel alumineux, uni avec un peu d'huile fétide & un ſel ammoniacal.

Cette plante eſt vulnéraire : en décoction, elle eſt bonne pour arrêter les flux de ſang ; en cataplaſmes, pour l'œdême ; en gargariſme, pour l'ardeur de la bouche, l'eſquinancie, & les fiſſures de la langue. On met en uſage, dans les mêmes cas, ſon eau ſeule diſtillée, dans laquelle on a fait diſſoudre du mucilage de ſemence de coings. M. HALLER l'a vu ordonner intérieurement, pour les fievres intermittentes, mais ſans ſuccès, *Helv. p.* 369. Les nourrices, après avoir ſevré leurs enfants, ont coutume d'en appliquer les feuilles nouvellement écraſées, ou l'eau diſtillée, ſur les mammelles, pour faire paſſer le lait, & en empêcher la coagulation. Son ſuc récent, mêlé avec du miel, eſt bon pour nétoyer les ulceres ſordides ; ce qui a fait croire à quelques-uns qu'il pouvoit guérir les cancers.

IV°. BEC DE GRUE MUSQUÉ. *Geranium cicutæ folio moſchatum*, C. B. Pin. 319. *Geranium pedunculis multifloris, calycibus pentaphyllis, floribus pentandris*, LINN. *Geranium moſchatum folio ad myrrhidem accedente majus*, J. B. 3. 479.

Les feuilles de cette eſpece ſont couchées circu-

lairement ſur terre ; elles ſont plus larges, plus longues, que celles du *pied de pigeon*, & découpées en des lânieres arrondies & profondes, fort velues, d'une odeur approchante de celle du muſc, d'où lui vient le nom de *muſqué*. Ses tiges ſont auſſi beaucoup plus hautes, couvertes de feuilles ſemblables, excepté qu'elles ſont plus petites. Ses fleurs ſont petites, purpurines, portées ſur des pédicules fort longs, & diſpoſées en forme de paraſol. Il leur ſuccede des fruits formés en aiguille, comme dans l'herbe à Robert, mais beaucoup plus longs, leſquels contiennent cinq ſemences, faites en forme de ſpirale.

Elle croît, ſans culture, dans pluſieurs endroits de l'Angleterre ; elle ſe cultive auſſi dans les jardins, où elle fleurit une grande partie de l'été.

Ainſi que l'herbe à Robert, dit Miller, cette eſpece eſt regardée comme vulnéraire ; & on l'emploie quelquefois dans les potions pour les plaies.

Elle eſt aujourd'hui peu d'uſage, dit M. Vogel ; mais elle eſt fortifiante, carminative, vulnéraire, & poſſede les mêmes vertus qu'on a reconnues depuis long-temps dans les autres eſpeces.

BECCABUNGA (GRAND). *Beccabunga major*, off. *Veronica aquatica major, folio ſubrotundo*, MOR. *Anagallis aquatica major, folio ſubrotundo*, C. B. Pin. 252. *Veronica racemis lateralibus, foliis ovatis planis, caule repente*, LINN. *Veronica aquatica foliis ovatis, ex alis ramoſa*, HALL. Helv. 528.

Elle a des racines blanches, fibreuſes, rampantes. Ses tiges, qui reſtent couchées ſur terre, ſont rougeâtres, rameuſes, cylindriques, fongueuſes. Ses feuilles naiſſent deux à deux, oppoſées ſur les nœuds ; elles ſont arrondies, d'un pouce de longueur & plus, liſſes, luiſantes, épaiſſes,

épaisses, crenelées, & d'un verd foncé. De l'aisselle des feuilles, sortent des pédicules longs d'une palme ou d'une palme & demie, qui portent des fleurs disposées en épi : elles sont en rosette d'une seule piece, bleues, divisées en quatre portions dont le centre est percé ; elles ont deux étamines dont les sommets sont bleuâtres Le pistil devient un fruit membraneux, appplati, en forme de cœur, divisé en deux loges où sont contenues plusieurs petites semences applaties.

BECCABUNGA (PETIT) : *Beccabunga minor*, off. *Veronica aquatica minor, folio subrotundo*, C. B. Pin. 252. *Anagallis aquatica, flore cæruleo, folio rotundiore*, J. B.

Cette espece ne differe de la précédente qu'en ce que ses tiges, ses feuilles & ses fleurs, sont plus petites.

On les trouve communément sur le bord des ruisseaux & des eaux pures.

Le beccabunga paroît plutôt adouciſſant & rafraîchiſſant, qu'antiscorbutique ; &, si on l'emploie avec les autres antiscorbutiques, c'est plutôt pour corriger leur acrimonie, qu'à cause de sa vertu particuliere. A l'extérieur, il est bon pour les hémorrhoïdes : en qualité d'adouciſſant, on peut l'appliquer sur les tumeurs inflammatoires, dans la goute & les rhumatismes. Il n'est point à blâmer pour la tuméfaction des grandes levres des parties naturelles des femmes ; son eau distillée, son syrop, son extrait, ne menent à rien du tout.

Le beccabunga est savonneux, dit M. Vogel, plein de suc, & doué d'une vertu astringente & rafraîchiſſante. Il est excellent pour enlever les obstructions des visceres & pour la goute ; on fait usage principalement de son suc, qu'on boit tous les jours, & pendant long-temps, à la dose

de quatre onces ; on peut l'allier très favorablement avec le petit-lait. Boerhaave a reſſenti lui-même les bons effets de cette plante unie avec le *trifolium fibrinum*. Outre cela, tout le monde lui reconnoît la vertu antiſcorbutique. Extérieurement elle eſt très bonne dans les inflammations & dans l'œdeme.

BÉCHIQUES ; *Bechica medicamenta.* Φαρμακα βηχικα, du mot βήξ, toux.

Ils appaiſent la toux, dit un habile maître de l'art, & facilitent la ſécrétion de l'humeur trachéale & bronchiale, qui fournit la matiere des crachats : on les appelle auſſi *pectoraux* & *expectorants*.

Les parois intérieures de la trachée-artere & des bronches ſont parſemées de glandes qui filtrent ſans ceſſe une humeur lymphatique qui ſert à lubrifier, pour que l'air entre facilement dans le poûmon, qu'il en parcoure ſans ceſſe les plus petits détours, & qu'il dilate les cellules pulmonaires. Il faut que cette humeur ne ſoit, ni trop épaiſſe, ni trop viſqueuſe, ni trop fluide & trop acrimonieuſe.

Si cette humeur eſt trop viſqueuſe & trop épaiſſe, l'expectoration s'en fait difficilement. L'air ne peut s'introduire dans l'exſpiration ; le mouvement devient infructueux par ſa ténacité & ſon adhérence ; elle reſte collée aux parois de la trachée-artere, des bronches & des véſicules pulmonaires ; elle obſtrue les vaiſſeaux ſecrétoires & excrétoires ; les glandes, qui la filtrent, s'engorgent ; l'entrée de l'air dans les bronches & dans les véſicules devient difficile, la circulation du ſang dans le poûmon eſt gênée, & la reſpiration extrêmement embarraſſée ; ce qui doit exciter, ſur le viſcere, un ſentiment de peſanteur, produire la toux, l'aſthme, &c.

Lorſqu'il ſe ſépare, dans les poûmons, une lym-

phe trop fluide & acrimonieuſe, elle irrite continuellement les parois intérieures de la trachée, des bronches & des véſicules : leurs fibres nerveuſes, & par ſympathie le muſcle diaphragmatique & les muſcles de la reſpiration, ſe mettent en contraction; ils excitent des toux violentes & opiniâtres; &, comme cette humeur eſt fort aqueuſe, elle n'a pas aſſez de force & de conſiſtance pour donner priſe à l'air, ainſi l'expectoration en eſt preſqu'impoſſible : elle ſe ramaſſe, elle inonde les véſicules pulmonaires, l'entrée & la ſortie de l'air ſont gênées; le malade ſent une grande difficulté de reſpirer, avec une oppreſſion de poitrine dont il eſt preſque ſuffoqué. Pour corriger la qualité de cette humeur qui gêne l'action des poûmons, il faut lui donner plus de fluidité ou plus de conſiſtance.

Les béchiques, qui diviſent & atténuent la lymphe, qui la rendent plus fluide & qui facilitent l'expectoration en donnant plus d'action aux ſolides & plus de mouvement aux fluides, ſont appellés *béchiques chauds* ou *fondants*.

Les béchiques, au contraire, qui donnent plus de conſiſtance aux crachats & qui adouciſſent la pituite acrimonieuſe, doivent calmer les ſecouſſes, les oſcillations des ſolides, & diminuer le mouvement des fluides. On les appelle *béchiques froids* ou *incraſſants*. Nous parlerons d'abord des béchiques chauds & enſuite des froids.

Des béchiques chauds.

Les béchiques chauds ſont la plûpart de la claſſe des apéritifs; mais on a choiſi ceux dont l'action eſt la plus douce, & qui n'excite pas beaucoup de rareſcence dans le ſang : leurs parties ne ſont donc pas ſi roides, ni ſi maſſives que celles des apéritifs ordinaires; en effet, on ne ſçauroit prendre aſſez de

précaution, lorſqu'il s'agit de débaraſſer le poûmon : le ſang, qui revient de toutes les parties du corps, doit paſſer, comme on ſçait, à travers ce viſcere, qui eſt deſtiné d'ailleurs à recevoir & à chaſſer l'air ; ſon tiſſu eſt fort foible, & il eſt dans un mouvement continuel.

Les béchiques agiſſent en général ſur le ſang & ſur la lymphe, & en particulier ſur le poûmon ; ils diviſent un peu la maſſe du ſang, & atténuent la lymphe ; la circulation devient plus libre ; & à meſure que le ſang & la lymphe, qui abordent aux glandes qui ſéparent l'humeur trachiale & bronchiale, reprennent leur fluidité, la ſécrétion de cette humeur ſe fait plus facilement ; car les ſécrétions ſont proportionnées à la liberté de la circulation & des tuyaux ſecrétoires.

Les béchiques chauds portent encore leur action immédiatement ſur les glandes engorgées du poûmon, & ſur la lymphe qui l'arroſe continuellement, ſoit qu'on les avale, qu'on les mâche, ou qu'on les tienne dans la bouche, préparés ſous la forme de looch ou de tablettes. Quelques-unes de leurs parties, diſſoutes & mêlées avec l'humidité de la bouche, peuvent être entraînées par l'air qui paſſe & repaſſe continuellement ; pénétrer avec lui l'intérieur du poûmon ; être appliquées aux parois de la trachée-artere, des bronches & des véſicules ; porter leur impreſſion ſur le tiſſu glanduleux, reveiller la contraction des fibres ; faire exprimer la lymphe qui y ſéjourne ; donner de la fluidité à celle qui eſt déja préparée ; en faciliter l'expectoration, & délivrer ainſi le poûmon.

En général, les béchiques conviennent pour inciſer, atténuer, & dégager l'humeur lente, groſſiere & viſqueuſe qui s'arrête dans le poûmon ; ce qui eſt aſſez fréquent. Ainſi ils ſoulagent dans la

toux, les catarrhes & l'asthme. Ils ne sont pas tous de la même force. Il y en a qui fondent & atténuent puissamment, d'autres sont moins vifs, & leur action tient le milieu entre les plus foibles qui n'agitent presque pas la masse du sang.

On emploie les béchiques fondants majeurs, dans l'asthme humide & dans les fluxions catarrheuses; les médiocres sont mis en usage pour prévenir les suppurations sourdes du poûmon, lorsque, pas exemple, dans l'asthme, on craint que la lymphe, épaissie dans les glandes bronchiques, ne cause, par son séjour, une inflammation qui dégénéreroit en suppuration. On y a recours aussi pour vuider & déterger les ulceres du poûmon, lorsque la matiere est trop épaisse, pour qu'on puisse la cracher.

Les béchiques fondants ne sont, à proprement parler, que des délayants; car ils causent fort peu d'agitation dans la masse du sang: ainsi on peut les donner dans les inflammations du poûmon, dans les péripneumonies, pour donner plus de fluidité aux crachats, & en aider l'expectoration.

Des béchiques froids & incrassants.

Les béchiques froids & incrassants sont ceux qui sont en état de donner à la lymphe, qui se sépare dans la cavité des bronches & des vésicules pulmonaires, le degré de consistance que requiert le méchanisme de l'expectoration, & d'émousser l'acrimonie que cette lymphe auroit contractée. Ils sont du nombre des incrassants, des diurétiques froids, & des assoupissants légers & anodyns. Ils agissent, en embarrassant par leurs parties rameuses, souples & mucilagineuses, les particules trop dégagées & irritantes des fluides; ils rendent leurs molécules plus grosses; ils émoussent leurs parties âcres. Ces par-

ties, enveloppées dans ce mucilage que fourniſſent les béchiques froids, préſentent des ſurfaces plus larges aux parois des fibres & des vaiſſeaux; leurs pointes ſe trouvent ainſi recouvertes, elles ne ſont plus en état de cauſer d'ébranlement ou irritation. Ces ſubſtances ſont par conſéquent adouciſſantes; elles donnent plus de conſiſtance aux fluides, elles calment les oſcillations des ſolides, & deviennent rafraîchiſſantes; par leurs parties anodynes & aſſoupiſſantes, elles relâchent le tiſſu des fibres; elles diminuent leur tenſion; & par-là, elles appaiſent les mouvements ſpaſmodiques des fibres nerveuſes & muſculaires; lequel mouvement cauſe la toux ou irritation. Les béchiques froids & incraſſants agiſſent dans le torrent général de la circulation, ou immédiatement ſur le poûmon. Par leur mêlange avec le ſang & la lymphe, ils donnent plus de conſiſtance aux fluides, & émouſſent leurs parties âcres & irritantes, ainſi la lymphe, qui ſe ſépare enſuite dans les bronches & dans les véſicules du poûmon, change de caractere : ils portent encore leur action immédiatement ſur le poûmon; car, lorſqu'ils ſont diſſouts dans la bouche & mêlés avec la ſalive, (ſur tout ſi l'on emploie les béchiques froids ſous la forme de loochs ou de tablettes), les parties les plus fines ſont entraînées avec l'air; elles pénetrent les cavités du poûmon; elles peuvent par conſéquent faire changer la qualité de la lymphe qui y ſéjourne.

L'uſage des béchiques froids & incraſſants eſt très utile dans la phthiſie commençante & confirmée, dans les crachements de ſang, dans l'aſthme catarrheux & convulſif, dans les toux violentes & opiniâtres; enfin toutes les fois qu'une pituite ſéreuſe & acrimonieuſe irrite les bronches & les véſicules du poûmon.

Les béchiques *chauds* ou *fonaants* ſont :

Les racines d'ache.
d'acorus.
d'angélique.
d'ariſtoloche.
d'arum.
d'aunée.
de coſtus d'Arabie.
d'impératoire.
d'iris de Florence.
de ſalſepareille.
de ſcille.
de ſquine.
de zédoaire.
Les feuilles d'aurône.
d'ambroiſie ou botrys.
de camphrée.
de creſſon de fontaine.
de creſſon de jardin.
d'hyſſope.
de marrube.
d'origan.
de pouliot.
de ſarriette.
de ſauve-vie.
de thym.
de vélar.
de véronique.
Les fleurs de romarin.
de ſtœchas.
de ſureau.
Les ſemences de fenouil.
d'herbe au chantre.
Les baies de genevrier.
Le gaïac.
Le ſaſſafras.
La gomme ammoniac.
Le bdellium.
Le benjoin.
La myrrhe.
Le ſoufre.
Le ſtyrax calamite, ou ſtorax en larmes.
Le blanc de baleine.
Les cloportes.
Le ſang de bouquetin.
Les eaux de Bagnols.
de Bareges.
de Bonnes.
de Coterets.
de Dax.
du Mont d'or.
L'antimoine.
L'eau de genievre.
d'hyſſope.
Le ſyrop d'éryſimum, ou vélar.
de mercuriale.
L'oxymel ſcillitique.
Le vin ſcillitique.
La conſerve de racine d'aunée.
La confection alkermès.
La thériaque.
L'extrait de genievre.
Les tablettes de ſoufre.
Les pilules de Morton.
Le baume de ſoufre aniſé.
Le ſel volatil de ſuccin.
Les fleurs de benjoin.
de ſoufre.
Le magiſtere de ſoufre.
L'antihectique de la Poterie.
L'antimoine diaphorétique.
Le kermès minéral.
Le chocolat.

Les béchiques *froids* ou *incraſſants* ſont :

Les racines de guimauve.
de navet.
de nénuphar.
de polypode.
de rave.
de regliſſe.
de tuſſilage.
Les feuilles de l'adiante & des autres capillaires.
de bourrache.
de bugloſſe.
de chou.
de cynogloſſe.
de pied de chat.
de pulmonaire.
Les fleurs de bouillon blanc.
de chou.
de coquelicot.
de guimauve.
de mauve.
de nénuphar.
de tuſſilage.
de violette.
Les ſemences froides majeures, ſçavoir :
de citrouille.
de concombre.
de melon.
de courge.
Celles de *paliurus*.
de pavot blanc.
de *pſyllium*.
L'avoine.
Le gruau.
L'orge.
Le riz.
Les amandes douces.
Les pignons.
Les piſtaches.
Les têtes de pavot blanc.
Les raiſins ſecs.
Les ſébeſtes.
Les pruneaux.
Les figues.
Les dattes.
Les jujubes.
Le carrouge.
La pomme de reinette.
La gomme ammoniac.
Le ſucre.
Le miel.
Les œufs.
Les poûmons ou moûs de veau.
Le blanc de baleine.
Le lait d'âneſſe.
de femme.
de jument, &c.
Les écreviſſes de riviere.
Les grenouilles.
Les limaçons.
La tortue.
Les eaux de bugloſſe.
de bourrache.
de coquelicot.
de lis.
de nénuphar.
de roſes pâles.
de tuſſilage.
Le ſyrop de capillaire.
de coquelicot.
de guimauve.
de karabé.
de pavot blanc.
de pied de chat.
de tuſſilage.
de violettes.
Les huiles d'amandes douces.
de lin.
Les mucilages de graines de lin.
de *pſyllium*.
de ſemences de coings.

Le jus de regliſſe, blanc & noir.
Le ſucre candi.
Le ſucre d'orge.
Le ſucre de lait.
Les tablettes béchiques.
Les tablettes de guimauve.
La conſerve de fleurs de violettes.
Les pilules de cynogloſſe.

BEHEN BLANC. *Behen album*, off. *Behen* aut *Behmen abiad*, AVICEN. & SERAP. Ερμοδάκτυλος λευκὸς, ACTUAR. MIREPS. & Græcor. recent.

C'eſt ſous ce nom qu'on trouve, dans les boutiques, des racines longues, groſſes comme le doigt, ridées, charnues, cendrées au dehors, pâles en dedans, odorantes, & d'un goût qui pique vivement la langue & le goſier.

On l'apporte de l'Aſie mineure, dit M. Vogel. Suivant M. Geoffroi, on nous apporte les racines ſéches du béhen blanc & rouge du mont Liban & d'autres endroits de la Syrie.

Il paroît que le béhen blanc n'a point été connu des anciens Grecs; & que ce ſont les Arabes qui, les premiers, en ont enrichi la Matiere médicale. La deſcription, qu'ils en avoient faite, étoit ſi peu claire, qu'on a été long-temps ſans pouvoir découvrir ce que c'étoit réellement. Les uns l'on pris pour la racine d'une plante, les autres pour celle d'une autre. Perſonne n'étoit d'accord, & l'on n'avoit rien de certain. Les voyages de Léonard Rauwolf ont ſervi à nous inſtruire à cet égard; il a trouvé le béhen blanc au pied du mont Liban; il en a donné la deſcription. Après lui, le très célebre Tournefort a apporté, du Levant, de la graine qu'il a ſemée au Jardin royal des plantes à Paris, & a déſigné la plante ſous le nom de *jacée orientale*. Enſuite M. Vaillant, démonſtrateur des plantes au même Jardin royal, a vu que la deſcription de Rauwolf convenoit parfaitement à cette plante, laquelle étoit le *behmen abiad* des Arabes.

Voici les noms de la plante & ſa deſcription.

Behen album, C. B. Pin. 234. *Behmen abiad*, Arabum. *Behmen album*, RAUWOLF. *Jacea orientalis, patula, carthami facie, flore luteo magno*, TOURNEF. Coroll. inſt. rei herb. 32. *Rhaponticoïdes lutea, foliis inferioribus diſſectis, cæteris connatis*, Act. Pariſ. 1718. p. 229. *Centaurea calycibus ſquamatis, foliis radicalibus lyratis, pinnulis oppoſitis, caulinis amplexicaulibus*, LINN.

La racine de cette plante eſt noueuſe, longue, & ſans chevelu. Par ſa groſſeur & par ſa figure, elle eſt ſemblable à celle de la réglisſe, mais elle eſt moins blanche. Il s'en éleve à la hauteur d'un pied & demi une tige unique, à la partie inférieure de laquelle naiſſent des feuilles longues, grandes, épaiſſes, ſemblables à celles de la patience, portées ſur de longs pédicules. Vers leurs baſes, ces feuilles ſont découpées en quatre; celles de la partie ſupérieure embraſſent la tige ſans queue, comme dans la perce-feuille : le haut de la tige eſt diviſé en pluſieurs rameaux, garnis de petites feuilles; chacun de ces rameaux porte une fleur compoſée de pluſieurs fleurons, profondément découpés, jaunes, poſés ſur un embryon, & renfermés dans un calyce écailleux, ſans épines jaunes. Cet embryon devient enſuite une ſemence aigrettée.

Le béhen blanc, (c'eſt-à-dire, ſa racine) eſt odorant & âcre. Les Arabes l'ont vanté comme fortifiant, reſtaurant, ſpermatopée; ils ont dit qu'il étoit utile contre le tremblement. Suivant Lémery, il fortifie; il réſiſte au poiſon; il tue les vers; il augmente la ſemence; il appaiſe les convulſions : ſa doſe eſt depuis un demi-gros juſqu'à un gros en ſubſtance; il en entre le double dans une infuſion.

Malgré tant de vertus, on fait rarement uſage

du béhen; quelques-uns même en doutent un peu.

BEHEN ROUGE. *Behen rubrum; Behen*, vel *Behmen ackmar.* AVICEN. & SERAP. Ερμοδάκτυλος ἔρυθρος, ACTUAR. & MIREPS.

Cette racine nous vient en morceaux coupés par tranches comme le jalap, dit M. Geoffroi, séche, compacte, d'un rouge noir, semblable au béhen blanc pour l'odeur & le goût, mais moins fort & moins actif. On ne connoît pas la plante de cette racine.

Elle nous est apportée de l'Arabie, dit M. Vogel, qui ajoute: on croit qu'elle est propre pour ranimer les forces, & arrêter les hémorrhagies. M. Geoffroi lui attribue les mêmes vertus qu'à la précédente.

BELEMNITE, *ou* Pierre de Lynx. *Belemnites; Dactylus idæus; Lapis lyncis*, off. *Lapis lyncurius*, quorumdam. *Petrificata animalia vermium holothuriorum*, WALL. Miner. p. 462. *Helmintolithus testacei*, LINN.

La bélemnite est ainsi nommée du mot grec βελέμνον, *sagitta*, fléche, à cause de sa ressemblance avec une fléche; & *dactylus idæus*, parcequ'elle ressemble à un doigt. Les anciens croyoient que c'étoit l'urine de lynx pétrifiée; on la trouve sur le mont Ida, dans l'isle de Crete, dans les Alpes, en Franche-Comté, du côté de Rheims.

Cette pierre est pointue, obtuse; elle a un petit trou à sa pointe; elle est fendue dans sa longueur; elle a un trou à sa base, qui va toujours en diminuant; elle est de diverses couleurs; dans sa substance, sont des rayons qui se rendent à un centre: quelques-uns croient que c'est un ver pétrifié; d'autres que c'est la dent de quelque poisson, cela paroît plus vraisemblable.

On lui a attribué la vertu absorbante & dessicca-

tive : les anciens s'en ſervoient contre les ſortileges, les fievres malignes, la rougeole, la petite-vérole; elle n'eſt plus d'uſage aujourd'hui, il n'y a que les ſeuls Allemands qui l'emploient dans la pleuréſie; mais, comme elle eſt indiſſoluble dans l'eau, ce n'eſt point un remede.

M. Geoffroi ajoute à ceci, que les Allemands la croient bonne contre le cochemar & le calcul des reins; qu'ils la pulvériſent, & en donnent depuis demi-gros juſqu'à un gros dans une liqueur appropriée.

Les anciens s'en ſervoient, dit M. Vogel, intérieurement, comme de la pierre judaïque, & dans les mêmes intentions. Réduite en chaux, elle nétoie fort bien les dents; elle enleve les excroiſſances des yeux, ſi on en applique deſſus; elle conſolide les plaies & les ulceres.

BELETTE. Γαλῆ, Græcorum. *Muſtela vulgaris*, RAY, & KLEIN. *Muſtela ſuprà rutila, infrà alba.... Muſtela vulgaris*, BRISSON, Regn. anim.

La belette, dit M. DAUBENTON, eſt beaucoup plus petite que la fouine, la marte, le putois & le furet; mais elle reſſemble à ces animaux par la figure du corps, & elle n'en differe que par la longueur & la couleur du poil : cette différence de longueur eſt fort apparente ſur la queue qui n'eſt garnie que de poils très courts.

Celle qui a ſervi à ce naturaliſte pour la deſcription des parties intérieures, avoit ſix pouces cinq lignes de longueur, depuis l'extrémité du muſeau juſqu'à l'origine de la queue. La longueur de la tête étoit d'un pouce quatre lignes, & la circonférence de deux pouces deux lignes à l'endroit le plus gros. Le corps avoit deux pouces cinq lignes de tour, derriere les jambes de devant; trois pouces une ligne dans le milieu, à l'endroit le plus gros; &

deux pouces onze lignes, devant les jambes de derriere. Le tronçon de la queue avoit un pouce deux lignes de longueur.

En général, la tête de la belette reſſemble plus à celle du putois & du furet, qu'à la tête de la fouine ou de la marte; auſſi la belette n'a, comme le putois & le furet, que trente quatre dents, tandis que la fouine & la marte en ont trente-huit.

La belette, dit M. de BUFFON, a le bout de la queue jaune; elle ne s'écarte guere des habitations. Les unes ſont plus grandes, les autres plus petites; mais cette différence ne va guere qu'à un pouce ſur la longueur entiere du corps. Elle ne s'apprivoiſe point; elle eſt même ſi ſauvage qu'elle ne veut pas manger, lorſqu'on la regarde; elle eſt dans une agitation continuelle, & cherche toujours à ſe cacher; elle ne mange guere que la nuit, & laiſſe pendant deux ou trois jours la viande fraîche ſe corrompre, avant que d'y toucher : elle paſſe les trois quarts du jour à dormir. Celles qui ſont en liberté, attendent auſſi la nuit pour chercher leur proie. Quand elle peut entrer dans un poulailler, elle n'attaque pas les coqs ou les vieilles poules; elle choiſit les poulettes, les petits pouſſins, les tue par une ſeule bleſſure qu'elle leur fait à la tête; & enſuite les emporte tous les uns après les autres. Elle fait ſes petits dans les granges, dans les greniers, dans les creux d'un vieux ſaule : elle leur prépare un lit avec de l'herbe, de la paille, des feuilles, des étoupes : elle met bas au printemps; elle a trois, quatre ou cinq petits, leſquels naiſſent les yeux fermés. La belette ne marche pas d'un pas égal; elle ne va qu'en bondiſſant par petits ſauts inégaux & précipités; & lorſqu'elle veut monter ſur un arbre, elle fait un bond par lequel elle s'éleve tout-d'un-coup à pluſieurs pieds de

hauteur : elle bondit de même, quand elle veut attraper un oiſeau. Elle attaque les couleuvres, les rats d'eau, les taupes, les mulots, parcourt les prairies, dévore les cailles & leurs œufs; grimpe aux colombiers, prend les pigeons, les moineaux, &c.

Ces animaux ont, auſſi bien que le putois & le furet, l'odeur ſi forte, qu'on ne peut les garder dans une chambre habitée; ils ſentent plus mauvais en été qu'en hyver; &, lorſqu'on les pourſuit ou qu'on les irrite, ils infectent de loin.

On a dit que ſon cerveau étoit nervin, confortatif, antiſpaſmodique, alexitere; que ſon foie étoit apéritif; que ſon fiel éclairciſſoit la vue, guériſſoit la cataracte; que ſa fiente étoit réſolutive; que ſes teſticules étoient un bon ſpermatopée : ce ſont autant de rêveries; ſeulement ſa fiente, infuſée dans du vin blanc, peut lui communiquer une légere vertu apéritive.

Son ſang a la même vertu que celui de bouquetin; il eſt meilleur, mais peu employé : on s'en ſert ſeulement pour détruire les verrues.

Belette à queue noire; Hermine, ou Roselet. *Muſtela alba*, Gesner. *Muſtela candida, ſive animal Ermineum*, Recentior. *Muſtela armellina*; *Muſtela alba, extrema cauda nigra*, Klein. *Muſtela hyeme alba, æſtate ſuprà rutila, infrà alba; cauda apice nigro*, Brisson.

Pendant l'été, dit M. Daubenton, l'hermine ne differe de la belette ordinaire, qu'en ce qu'elle eſt plus grande; qu'elle a la queue plus longue, & noire à l'extrémité, & par le bord des oreilles; & que les doigts des quatre pieds ſont blancs : au reſte, ces deux animaux ſe reſſemblent par la figure & par les couleurs. Auſſi, en été, l'on donne à l'hermine le nom de *belette à queue noire*; mais en hyver,

lorſque l'hermine perd la couleur brune-claire, & jaunâtre de la belette, & qu'elle devient entiérement blanche, à l'exception du bout de la queue qui reſte noir, elle eſt généralement connue dans cet état ſous le nom d'*hermine*.

L'hermine eſt un peu plus grande que la belette *, & beaucoup plus petite que le furet, le putois, la marte & la fouine. Ils ont tous la même figure, quoiqu'ils different par les couleurs & par la longueur du poil; celui de l'hermine a environ un demi-pouce de longueur ſur le corps, & trois pouces au bout de la queue. Après avoir comparé ces animaux les uns aux autres, il m'a paru que l'hermine a plus de rapport à la belette, qu'aux quatre autres; le furet a plus de reſſemblance avec le putois, & la marte avec la fouine, qu'avec aucun des autres.

Quoique moins commune que la belette ordinaire, dit M. de Buffon, on ne laiſſe pas d'en trouver dans les anciennes forêts; & quelquefois pendant l'hyver dans les champs voiſins des bois. Elle eſt extrêmement ſauvage; à cela près, c'eſt un joli petit animal; ſes yeux ſont vifs, ſa phyſionomie fine, & ſes mouvements ſi prompts, qu'il n'eſt pas poſſible de les ſuivre de l'œil. L'hermine eſt très commune dans tout le nord, ſur-tout en Ruſſie, en Norvege, en Laponie : elle y eſt comme ailleurs rouſſe en été, & blanche en hyver; elle ſe nourrit de petits-gris & d'une eſpece de rat, abondant en

* La longueur du corps entier, meſuré en ligne droite, depuis le bout du muſeau juſqu'à l'anus, eſt de neuf pouces ſix lignes. La circonférence du corps, priſe derriere les jambes de devant, eſt de trois pouces quatre lignes : priſe à l'endroit le plus gros, de trois pouces ſept lignes : priſe devant les jambes de derriere, de trois pouces quatre lignes.

Norvege & en Laponie. On en trouve peu dans les pays tempérés, & point dans les pays chauds.

La peau de cet animal eſt précieuſe; tout le monde connoît les fourrures d'hermine.

Ce qu'on a dit des vertus médicinales de la belette, convient à l'hermine.

BELIER. *Voyez* BREBIS.

BELLADONA; Belladone, & non pas Belle-dame. *Solanum furioſum*; *Solanum maniacum*; *Solanum lethale*, off. *Belladona*, CLUS. *Solanum melanoceraſos*, C. B. Pin. 166. *Solanum ſomniferum*, LOBEL. adv. 102. *Solanum maniacum multis*, ſeu *Belladona*, J. B. *Atropa caule herbaceo, foliis ovatis integris*, LINN.

De la racine, qui eſt branchue, longue, épaiſſe, blanchâtre, ſucculente, s'élevent, à trois pieds & même davantage, des tiges rondes, groſſes comme le pouce, ſemblables à celle de la morelle des jardins; mais plus molles, plus hautes, & un peu velues. De l'aiſſelle des feuilles, ſortent des fleurs en cloche, d'une ſeule piece, découpées en cinq quartiers, d'un pourpre noirâtre; elles portent cinq étamines dont les ſommets ſont blancs Le calyce eſt partagé en cinq parties & velu. Le piſtil devient un fruit (ou baie) noir, mol, rond, rempli d'un ſuc vineux; il eſt diviſé en deux loges où ſont contenues de petites ſemences ovoïdes, ſoutenues ſur un placenta.

Cette plante, qui fleurit en été, ſe trouve dans les bois taillis, dans les lieux incultes & déſerts, le long des murailles & des haies, à l'ombre

Toute la plante eſt virulente, dit M. VOGEL; mais ſes racines & ſes baies le ſont plus que ſes feuilles. L'infuſion de celles-ci, dans de l'eau, ne ſçauroit être bue ſans danger, puiſqu'elle provoque le ſommeil, & qu'elle affecte vivement les yeux, en

en mettant la prunelle dans un état de relâchement paralytique, ſuivant le témoignage de RAY & de M. LAMBERGHEN : ces feuilles, appliquées même à l'extérieur ſur l'œil, cauſent, dit WEPFER, la cécité à laquelle on peut cependant remédier. Ces mauvais effets n'ont pourtant pas empêché quelques modernes, mais avec de ſages précautions, de faire uſage intérieurement & extérieurement de cette plante infuſée contre le cancer des mammelles; & leur pratique a eu de bons ſuccès. Voilà la maniere dont JUNCKER s'en ſervit pour deux femmes : il fit faire dans beaucoup d'eau une décoction des feuilles de belladona : le premier jour, il preſcrivit une cueillerée de cette infuſion; le ſecond, deux; le troiſieme, trois : il continua ainſi à augmenter les doſes, juſqu'à ce que les deux malades ſe ſentiſſent du penchant au ſommeil; ce ne fut que le quatorzieme jour : alors il diminua par degré les doſes, & termina le traitement par un purgatif. Il avertit cependant que cette méthode n'avoit pas également réuſſi dans tous les cas. Le célebre HEISTER, *Inſt. chir.* p. 337, dit qu'il a vu une femme devenir folle, ſans pouvoir être guérie, pour avoir fait uſage de la décoction de cette plante, par le conſeil d'un chirurgien. Mais depuis peu M. LAMBERGHEN *, en faiſant prendre tous les jours une taſſe

---

* On peut conſulter, au ſujet de l'Obſervation de M. Lamberghen, un ouvrage intitulé *Obſervations ſur les vertus des différentes eſpeces de ſolanum qui croiſſent en Angleterre, avec des remarques ſur l'uſage de la ſalſepareille, du mercure & de ſes préparations;* par M. BROMFEILD; traduit de l'Anglois par M. Bromfeild, fils. *A Paris chez Didot, in*-12, 1761.

» Cet Ouvrage contient les expériences faites par des mé-
» decins anglois, ſur l'uſage de la *Belladona;* & ces expé-
» riences ne ſont pas à l'avantage de cette plante. Nous

de l'infusion de trois grains environ des feuilles de belladona, est parvenu à guérir un cancer de la mammelle; la malade en ayant continué l'usage pendant dix sept mois, & employé six gros de feuilles. Les anciens avoient recommandé aussi l'usage extérieur de la belladona contre le cancer, (GALEN. *meth. med. l.* ij. *c.* 2; & PAUL. ÆGIN. *l.* IV, *c.* 26): mais il n'a eu aucun succès, suivant une observation rapportée par M. HALLER, *Gœtt. gel.* an. 1755, p. 1420. Il y en a qui, dans l'inflammation des yeux, y mettent une compresse trempée dans la décoction ou le suc de cette plante, dit WELSCHIUS, *mictom.* p. 9: mais cette pratique nous paroît au moins téméraire.

Ce n'est pas seulement en mangeant beaucoup de baies de belladona qu'elles sont dangereuses; on a plusieurs exemples funestes des accidents qui sont arrivés pour en avoir mangé une seule, ou deux ou trois, & tout au plus quatre. Cependant l'expérience a fait voir qu'infusées dans du vin, elles guérissoient la dysenterie, (E. N. C. *dec.* 2, *ann* 3, *Obs.* 64): & que plusieurs asthmatiques avoient été soulagés par l'infusion qu'on en avoit faite dans de l'esprit de froment; FRANK. SAMML. I. p. 124.

BELLE DAME, Plante bien différente de la *BELLADONA* dont on vient de parler; *voyez* ARROCHE BLANCHE.

» avons cru cependant devoir la mettre dans ce Dictionnaire, » nous étant proposés de ne rien omettre, s'il étoit possible. » Un autre médecin avoit publié, avant M. BROMFEILD, des » Observations sur l'usage interne de ce solanum; c'est M. » GATAKER. Elles sont contredites par celles de M. BROM- » FEILD; ainsi il paroît constant que la *Belladona* est plutôt » un poison qu'un remede. «

BELLE-DE-NUIT. *Tlaquilin*, *Mirabilis peruana*, Hern. 279. *Jaſminum mexicanum*, ſive *Flos mexicanus multis*, J. B. 814. *Viola peruviana*, Tabern. icon. 315. *Solanum mexicanum flore magno purpureo*, ſeu *kermeſino*, C. B. 168. *Jalapa flore purpureo*, Tournef. Inſt. *Mirabilis floribus ſeſſilibus, axillaribus erectis, ſolitariis*, Amœn. acad. 4, p. 267. *Admirabilis jaſmini roſa*, Clus.

Sa racine eſt oblongue & en forme de poire, noire en deſſus, griſe en dedans, d'un goût âcre. Il s'en éleve des tiges à la hauteur de deux pieds; elles ſont articulées de diſtance en diſtance. Ses feuilles ſont d'un verd obſcur, & oppoſées. Ses fleurs ſont en entonnoir, de pluſieurs couleurs: il y en a de blanches, de rouges, de jaunes, de purpurines, de panachées. Ses ſemences ſont noirâtres, quand elles ſont mûres, & ovales.

On la nomme *belle-de nuit*, parcequ'elle ne s'ouvre que la nuit.

Cette plante, qui vient d'Amérique, fleurit en Septembre; elle ſe reproduit par ſes graines, que l'on met au printemps dans une terre graſſe, & qu'on a ſoin d'arroſer.

On a long-temps cru que le *jalap* étoit la racine de la belle-de-nuit: M. Tournefort & le P. Plumier ſe ſont trompés à cet égard. M. Bernard de Jussieu, célebre par ſes connoiſſances profondes en botanique & en hiſtoire naturelle, a diſſipé l'erreur. Ayant vu la plante même qui avoit été apportée d'Amérique, il reconnut que le jalap n'étoit pas un *ſolanum*, mais la plante que Ray nomme *convolvulus americanus, jalapium dictus*, eſpece de liſeron.

La racine de la belle de-nuit purge les ſéroſités: on emploie auſſi ſa réſine; mais il faut prendre garde de donner ce médicament aux perſonnes

d'un tempérament ſec & bilieux, & dans les fievres aiguës.

BEN, *ou* Noix de Ben. C'eſt le fruit d'un arbre appellé *Glans unguentaria*, C. B. Pin. *Balanus myrepſica*, H. Farneſ. 72. On n'a pas encore de deſcription entiere de cet arbre qui croît en Ægypte, en Arabie, dans le Malabar. Bélon, qui l'a vu auprès d'une montagne d'Arabie, nommée *Pharagou*, dans le chemin du Caire au Mont Sinaï, dit qu'il reſſemble au bouleau par ſa grandeur, par ſes rameaux & par ſon tronc qui eſt blanc. Jean Bauhin a décrit les fruits & non les fleurs. Aldinus a donné la deſcription de l'arbre encore tout jeune, tel qu'il étoit dans le jardin de Farneſe; mais il n'a point fait celle des fleurs ni des fruits. Le fruit, ſuivant Bauhin, eſt une gouſſe longue d'une palme, compoſée de deux coſſes, cylindrique, grêle, partagée intérieurement en deux loges, renflée depuis ſon pédicule juſqu'à ſon milieu, contenant une noiſette dans chaque loge. Cette gouſſe eſt pointue ou en forme de ſtylet, courbée en maniere de bec à ſon extrémité, rouſsâtre en dedans, brune ou cendrée en dehors, cannelée ou ridée dans toute ſa longueur, coriace, flexible, de la nature des écorces, inſipide, un peu aſtringente & ſans ſuc. Chaque loge contient une noiſette, qu'on appelle *ben*, ou *noix de ben*; & qui ſe trouve déſignée dans les auteurs, ſous les noms ſuivants: Βάλανος μυρεψικὴ, Diosc. Μυροβάλανος & Βάλανος ἀιγυπτία, Græcor. *Myrobalanum* & *Glans ægyptia*, Plin. *Ben*, Arabum. *Nux Ben*; *Balanus myrepſica*; & *Glans unguentaria*, off.

La noix de ben eſt de la groſſeur d'une aveline, de figure, tantôt oblongue, tantôt arrondie, triangulaire, couverte d'une coque blanchâtre, médiocrement épaiſſe, fragile, contenant une amande

assez grosse, couverte d'une pellicule fongueuse, blanche, de la consistance d'une aveline ou d'une amande grasse & amere. On estime celle qui est récente, pleine, blanche, & qui se sépare aisément de sa coque.

L'huile, qu'elle contient, dit M. Vogel, est d'une saveur un peu amere & âcre; elle est sans odeur, & ne se rancit point. On a dit que, prise intérieurement, elle purgeoit par haut & par bas : mais elle nuit à l'estomac; & Avicenne lui a reconnu un peu de causticité, aussi ne l'emploie-t-on plus aujourd'hui. Extérieurement en fomentation ou en liniment, elle est apéritive & résolutive.

Elle n'est plus d'usage que pour tirer les odeurs des fleurs odorantes, pour falsifier les essences, & pour l'embaumement des corps.

Il y a une autre espece de Noix de ben, qu'on appelle *Mouringou*. L'arbre, qui la produit, se nomme *Moringha zeylanica, foliorum pinnis pinnatis, flore majore, fructu anguloso*, Burm. Thes. zeyl. p. 162, tab. 75. *Balanus myrepsica siliquâ triangulari, seminibus alatis*, Moringeros *Lusitanis*, & Katumarungha *Zeylanensibus*, Hort. Ludg. Bat. app. p. 692. *Mouringou*, Hort. malab. tom. vj. p. 19. tab. xj.

Voici la description qu'on en trouve dans ce dernier ouvrage.

Le mouringou est un arbre haut d'environ 25 pieds, & gros d'environ cinq. Son écorce est blanchâtre en dedans, noirâtre en dehors, d'une odeur & d'une saveur fort semblables à celles du cresson ou du raifort sauvage. Ses rameaux sont d'un bois blanchâtre, couverts d'une écorce verte : l'écorce de la racine est jaunâtre; elle a la même saveur que celle du tronc. Les feuilles sont aîlées, terminées par une feuille impaire; de maniere que leur côte

commune, qui eſt longue d'environ une coudée, porte, de chaque côté, trois côtes plus petites, garnies de petites feuilles, comme l'eſt l'extrémité de la côte commune. Les fleurs ſont en grappes éparſes au haut des tiges : le calyce eſt compoſé de cinq feuilles; la fleur eſt auſſi compoſée de cinq pétales preſqu'égaux, de couleur de chair; au milieu deſquels ſont dix étamines dont les cinq inferieures ſont plus longues & réfléchies vers le bas. Le piſtil eſt poſé ſur un long embryon. A ces fleurs ſuccedent des fruits ou gouſſes cylindriques, longues de deux pieds, triangulaires, cannelées, dont l'écorce eſt d'une couleur herbacée, & la ſubſtance intérieure blanchâtre & fongueuſe; elles contiennent un grand nombre de graines, triangulaires, cannelées, qui renferment une amande blanche, huileuſe, âcre, amere.

Il croît dans les ſables du Malabar, de Ceylan, & dans l'Inde. Il fleurit au mois de Juin, de Juillet & d'Août.

Les Indiens font différentes préparations avec les parties de l'arbre, dont ils ſe ſervent contre les convulſions, le vertige, les fievres, l'œdême, le mal de dents, l'enflure des joues. Ils boivent le ſuc pur de l'écorce de mouringou avec de l'eau & de l'ail contre les douleurs des membres cauſées par le froid. Les feuilles chaudes, appliquées ſur les tumeurs, même véroliques, des teſticules, font l'office de réſolutifs; & leur ſuc tue les vers des ulceres phagédéniques, & guérit la gale & les autres maladies de la peau.

BENJOIN. *Benzoinum; Belzoinum; Belzoe; Belzoim, Benivivum; Benivi; Aſſa dulcis*, off. Réſine ſéche, dure, fragile, inflammable, formée de différents morceaux brillants, tantôt jaunes, tantôt blanchâtres, réunis enſemble, & qui ſont

une masse d'un goût résineux & gras, d'une odeur suave & pénétrante, sur-tout lorsqu'on la brûle au feu. On en distingue de deux sortes : la premiere, qu'on nomme *amygdaloïdes*, est pâle ou d'un rouge brun, & contient des grains blancs comme des amandes ; on la préfere à la seconde sorte qui est noirâtre, qui n'a point ou très peu de molécules blanches.

L'arbre, qui donne le benjoin, s'appelle *Belzoinum*, C. B. Pin. *Arbor benjoini*, Grim. Ephem. germ. dec. xj. ann. j. *Arbor virginiana, citriæ* vel *limoniæ folio*, Commel. hort. j. t. 97. *Laurus foliis enervibus, obversè ovatis, utrinque acutis, integris, annuis*, Linn. Il est grand, fort ample, & fort beau. Ses feuilles sont semblables à celles du citronnier ou du limonier, plus petites cependant, moins luisantes, & blanchâtres en dessous. Ses fleurs sont semblables à celles du laurier. Elles sont au nombre de cinq, renfermées dans une enveloppe commune : chacune de ces fleurs a un pédicule aussi long que l'enveloppe ; & un calyce propre, découpé en six quartiers jaunes & très étroits ; huit ou neuf étamines de la longueur du calyce, placées autour d'un embryon ovoïde, surmonté d'un style simple. Cet embryon occupe le fond du calyce, & les étamines naissent de ses bords. Il leur succede des especes de noix rondes, applaties ; l'écorce en est charnue, cendrée ; elle entoure une coque cendrée qui renferme une amande couverte d'une peau rougeâtre ; cette amande est blanche.

Le benjoin découle des incisions profondes, que l'on fait à la racine des branches de cet arbre. Le suc, qui en suinte se séche à l'air : si on le tire sitôt qu'il est sec, il est pur & odorant ; mais, si on le laisse plus long-temps, il perd son odeur : il faut choisir le benjoin odorant, brillant, pesant, &

qu'il donne facilement la teinture par l'eſprit de vin.

Le benjoin eſt apéritif, fondant, nervin, réſolutif, antiputride; on l'ordonne en poudre, depuis dix à trente grains dans des potions nervines, cordiales, pour exciter la diaphoreſe dans les fievres malignes putrides, rougeoles, petites-véroles, pour s'oppoſer à la putridité; on en a vu de très bon effet: je m'en ſers très communément; je le mêle aux potions nervines avec le camphre & le ſafran, même avec quelques élixirs, ſans craindre l'éréthiſme. On le met auſſi dans des potions béchiques, pour débarraſſer le poûmon. A l'extérieur, on le fait entrer dans des onguents & emplâtres, mais il y fait peu de choſe. On ſe ſert de ſa teinture, pour déterger les vieux ulcéres. En fumigation, il convient pour purifier l'air d'un appartement, & dans la vérole, étant mêlé avec le mercure.

Pour préparer les *fleurs de benjoin*, on prend le benjoin concaſſé, on le met dans un vaiſſeau ſur un feu doux, on ajoute par deſſus un cornet de papier; les fleurs ſe ſubliment & s'attachent au papier: quand elles commencent à jaunir, on ceſſe l'opération: on choiſit les fleurs de benjoin blanches, belles & brillantes; la doſe eſt de ſix, ſept, huit, dix, même quinze grains; c'eſt un bon expectorant; ami de la poitrine, il fond les humeurs qui la ſurchargent; mais il ne faut pas en continuer l'uſage trop long-temps, de crainte qu'il ne devienne irritant. Si on diſtille avec du ſable la matiere qui reſte après la ſublimation des fleurs de benjoin, on a l'*huile de benjoin*; elle eſt nervine, calmante & adouciſſante: on en donne huit à dix gouttes dans une liqueur convenable. A l'extérieur avec la gomme élemi, c'eſt un remede parfait pour les bleſſures des nerfs, des tendons & aponevroſes.

Pour tirer la *teinture* du benjoin, on met du benjoin concaſſé dans un matras; on verſe deſſus de l'eſprit de vin, & on met en digeſtion; l'eſprit de vin prend la teinture, on le décante, c'eſt la teinture de benjoin : ſi on verſe, ſur cette teinture, beaucoup d'eau, l'eſprit de vin s'unit à l'eau, & quitte la réſine de benjoin qu'il ténoit en diſſolution : elle ſe précipite; c'eſt ce qu'on appelle *magiſter de benjoin.* Le magiſter & la teinture ſont très peu employés.

BENOITE, herbe de Saint Benoît, Galiot, Gariot, Réciſe. *Caryophyllata*, off. *Caryophyllata, vulgaris*, C. B. Pin. 221. *Caryophyllata vulgaris, flore parvo luteo*, J. B. 2. 398. *Herba benedicta*, Brunfels. *Gariofilata* vulgò, Cæsalp. *Sanamunda*, Quorumd. *Geum floribus erectis, fructu globoſo, ſeminum caudâ uncinatâ*, Linn. *Caryophyllata pinnis paucioribus rhomboïdeis, tubarum fine uncinato*, Haller. Helv. 335.

La racine de cette plante eſt fibrée, rouſsâtre, âcre, aromatique, de l'odeur du clou de girofle. Ses tiges, qui s'élevent à un pied & demi, ſont velues, branchues, ſituées alternativement. Les feuilles inférieures ſont comme conjuguées & terminées par une feuille impaire plus large que les autres, diviſée en trois parties : les feuilles ſupérieures ſont découpées en trois lobes, & accompagnées de deux petites aîles à la baſe de la queue; elles ſont d'un verd foncé & couvert d'un duvet fin. Les fleurs, qui ſortent du ſommet des rameaux, ſont de couleur d'or, en roſe, à cinq pétales, dont le centre eſt occupé par un piſtil, qui devient une tête arrondie, compoſée de pluſieurs ſemences velues, applaties, diſpoſées en rond, pointues, & terminées par une queue; dont l'extrémité ſe recourbe.

Cetre plante ſe plaît dans les lieux ombragés & dans les forêts ; on la trouve aux environs de Paris.

Les feuilles de benoite ſont ameres & ſtyptiques ; leur ſuc rougit le papier bleu.

Sa racine, au printemps, exhale quelquefois une odeur douce de girofle ; mais elle ne l'exhale pas conſtamment, ni par-tout, dit M. VOGEL. Elle a un goût amer & un peu aſtringent. On la recommande infuſée dans du vin pour la petite-vérole & autres fievres malignes. On lit, dans A. N. C. *vol.* v, *Obſ.* 83, qu'elle a une vertu aphrodiſiaque. Si on en met dans de la biere récemment faite, on croit qu'elle l'empêche de s'aigrir.

Elle paſſe auſſi pour apéritive & pour réſolutive ; auſſi eſt-elle propre dans la ſuppreſſion des regles, dans la cachexie, les pâles couleurs ; elle eſt bonne ſur-tout contre les contuſions & dans les chûtes. On la donne en ſubſtance, depuis un demi-gros juſqu'à un gros ; en décoction & en infuſion, la doſe eſt depuis deux gros juſqu'à une demi-once pour chopine d'eau.

Ses feuilles ne ſont pas ſouvent employées : les *A. Berol. dec. j. vol.* vij. *p.* 45, diſent qu'appliquées ſur les ulceres, elles les mondifient : on a dit auſſi qu'appliquées ſur le poignet avant l'accès, elles guériſſoient quelquefois les fievres intermittentes.

BENOITE SAUVAGE. *Anthelmia ;* C'eſt ſous le nom d'*Anthelmiæ radix* que J. LINING déſigne la racine de la benoite ſauvage d'Amérique, (*caryophyllatæ ſylveſtris americanæ*), dans l'ouvrage qui a pour titre : *Eſſays and. Obſervat. read before a Society in Edinburgh*, T. j, N°. 14. Elle croît dans la Caroline ; c'eſt peut-être celle qui eſt nommée, par GRONOVIUS, *Geum floribus erectis, fructu globoſo, ariſtis uncinatis, nudis, foliis ternatis*, Virgin.

56. Elle eſt appellée, par HERMANN, *Caryophyllata virginiana, albo flore minore, radice inodorâ*, Parad. iij. t. iij, & ordinairement *Geum virginianum.*

Elle eſt très vantée par les Indiens comme anthelmintique; & LINING en a vu de bons effets. A un enfant de trois ans, on en donne douze grains en poudre, auxquels on ajoute quelques gouttes d'huile de rhue ou d'abſinthe; on en preſcrit un ſcrupule pour l'infuſion; on en prend matin & ſoir, durant quelques jours. A trop forte doſe, elle cauſe le vertige, & une douleur ſinguliere de l'œil, qui ſe fait ſentir, tant au-dehors, qu'au dedans; c'eſt ce qui a obligé d'y mêler de l'huile éthérée ou un peu de ſafran, dans la vue de détourner ces ſymptomes, ou de les calmer, s'ils exiſtent déja.

BERBERIS. *Voyez* EPINE VINETTE.

BERCE; Fauſſe Branc-urſine; Branc-urſine bâtarde. *Sphondylium*, off. *Sphondylium vulgare hirſutum*, C. B. Pin. 157. *Heracleum foliis pinnatifidis*, LINN. *Sphondylium pinnarum pinnis hirſutis, ſemiquinquefidis*, HALL. Helv. *Acanthus vulgaris, ſive germanica*, FUSCH.

Sa racine eſt ſimple, longue, groſſe, radiée, charnue, blanchâtre, vivace, empreinte d'un ſuc jaunâtre, d'un goût doux, mêlé d'âcreté & d'un peu d'amertume. Il s'en éleve une tige à la hauteur de trois ou quatre pieds, droite, ronde, noueuſe, velue, creuſe, rameuſe. Ses feuilles ſont larges, découpées, lanugineuſes, & portées ſur des queues longues & velues. Des ſommités des branches & de la tige ſortent des fleurs en paraſol, compoſées chacune de cinq pétales diſpoſés comme ceux du lis, leſquels ſont ordinairement blancs & rarement purpurins. Quand la fleur eſt paſſée, le

calyce ſe change en un fruit compoſé de deux grandes graines applaties, ovales, d'une odeur déſagréable, d'une ſaveur un peu âcre.

Cette plante, qui fleurit en Mai, Juin & Juillet, croît dans les lieux humides, ſur le bord des ruiſſeaux, dans les prés.

Elle a les mêmes vertus que les émollients; ſa racine eſt ſudorifique au même degré que celle d'impératoire; ſa graine convient avec celle de ſéſéli, d'ammi, de carvi & d'aneth; ſa racine cuite, dit-on, réduite en pulpe, détruit les calloſités.

C'eſt mal-à propos, dit M. Vogel, qu'on ſe ſert de cette plante, au lieu de la branc-urſine, & qu'on la met au nombre des émollients; ſes vertus ſont bien différentes. [On a dit en effet qu'elle étoit inciſive, apéritive & propre aux maladies du foie, à l'épilepſie, aux ſuffocations de la matrice & aux maladies du cerveau.] C'eſt fauſſement encore qu'on a dit que la berce étoit employée par les Polonois contre le plica; & qu'ils ſe lavoient ſouvent avec la décoction de cette plante, pour avancer la guériſon de ce mal : il n'eſt pas plus vrai d'avoir avancé que ce peuple en compoſoit la boiſſon qu'ils appellent *bartſch*. Toutes ces aſſertions ont été refutées par ERNDTELIUS, *Varſovia phyſicè illuſtr.* p. 139 & 210; le bartſch, ſelon lui, ſe fait ſeulement avec le ſon de bled, ou avec de la farine, ſur leſquels on a verſé de l'eau, & qu'on laiſſe pendant quelques jours dans un lieu tiede, juſqu'à ce qu'il s'y faſſe une fermentation, & que la liqueur ait acquis une ſaveur un peu acide. SCHULZE, *von Krankh. in Lith.* dit que preſque tous les jours, ils mêlent cette plante dans les jus de viande; & J. GEO. GMELIN, *Flora ſib.* j. 213, dit que les Ruſſes ont trouvé le ſecret d'en tirer un eſprit ardent.

BERLE, ou ACHE D'EAU. *Berula* & *Sium*, off.

Sium ſive *Apium paluſtre foliis oblongis*, C. B. Pin. 154. *Sium* ſive *Laver Dioſcoridis, oluſatri folio*, ſive *Paſtinaca aquatica*, Lobelii, icon. 208.

Ses racines ſont blanches, fibreuſes, rampantes, noueuſes. Ses tiges ſont longues d'une coudée & plus : elles ſont cylindriques, creuſes, droites, branchues. Ses feuilles ſont longues, découpées en pluſieurs lobes, leſquels ſont dentelés à leur circonférence en maniere de ſcie. De l'extrémité des tiges naiſſent des fleurs en roſe, diſpoſées en ombelle; elles ſont à cinq pétales blancs, arrangés en rond & portés ſur un calyce, lequel devient un fruit arrondi, où ſont renfermées deux petites graines odorantes, âcres, convexes, cannelées d'un côté, applaties de l'autre.

Elle ſe trouve aux environs de Paris, ſur le bord des étangs, des ruiſſeaux, des foſſés; dans l'eau même. Elle fleurit en été.

La berle eſt antiſcorbutique, apéritive, emménagogue, diurétique, fébrifuge : à l'extérieur elle eſt réſolutive; elle eſt cependant rarement employée : lorſqu'elle l'eſt, on en preſcrit, depuis une poignée juſqu'à deux, pour chaque livre de décoction; on peut en faire prendre le ſuc par expreſſion, à la doſe de deux onces juſqu'à quatre onces, dans du lait, ou toute autre liqueur convenable.

BÉTOINE. *Betonica* off. *Betonica purpurea*, C. B. Pin. 232. *Betonica corollarum lacinia intermedia labii inferioris emarginata*, Linn. *Betonica foliis inter verticillos in vertice congeſtos breviſſimis & integris*, Haller, Helv. 646.

Sa racine eſt groſſe comme le pouce, coudée, fibreuſe, chevelue, d'une ſaveur amere. Ses tiges, qui s'élevent d'un pied & demi, ſont quadrangulaires, nerveuſes. Ses feuilles ſont oblongues, ve-

lues, ridées, d'un verd foncé, dentelées tout autour, d'une ſaveur aromatique. Ses fleurs ſont en grand nombre, diſpoſées en épi, monopétales, en gueule, purpurines. Le calyce devient un fruit où ſont contenues quatre ſemences arrondies, & brunes.

Elle croît dans les prés & dans les forêts, où elle eſt très commune. Elle fleurit en été. Les fleurs de la bétoine rougiſſent légerement le papier bleu; ce que n'opere pas ſes feuilles.

Elle eſt céphalique, utérine, diurétique, vulnéraire, réſolutive : on en met une poignée infuſer comme du thé, ou l'on en fait une décoction.

La ſaveur de la bétoine, dit M. Vogel, eſt un peu ſalée, légerement aromatique; ſon odeur eſt douce. Elle réſout doucement les embarras qui ſe ſont formés dans les viſceres, guérit la jauniſſe, provoque les regles, ſoulage les gouteux. Bartholin rapporte une hiſtoire qui prouve que cette plante récente cauſe le vertige. Ses feuilles, inſérées dans les narines, & y demeurant l'eſpace d'un quart d'heure, ſont d'un uſage excellent dans la chaſſie ſéreuſe. La poudre des feuilles entre dans les emplâtres pour les plaies de la tête.

Les feuilles, ſéchées & en poudre, ſont un excellent ſternutatoire.

BETTE. Trois plantes, qui ſe cultivent dans les jardins, portent ce nom.

I°. Bette blanche, *ou* Poirée blanche. *Beta alba; Beta candida; Sicla*, & *Cicla*, off. *Beta alba, vel palleſcens quæ Cicla*, off. C. B. Pin. 118.

Sa racine eſt groſſe comme le petit doigt, longue, blanche, cylindrique. Ses feuilles ſont larges, épaiſſes, ſucculentes, quelquefois d'un verd

pâle, quelquefois d'un verd plus foncé, d'une ſaveur nitreuſe; elles ont une côte épaiſſe & large. Ses tiges, qui s'élevent de trois pieds, ſont branchues, grêles, cannelées. De l'aiſſelle des feuilles ſortent des fleurs portées ſur de longs épis; elles ſont petites, compoſées de pluſieurs étamines, dont les ſommets ſont jaunâtres; leur calyce, qui eſt à cinq feuilles, devient un fruit preſque ſphérique, qui renferme deux ou trois petites ſemences oblongues, anguleuſes & rougeâtres.

II°. BETTE ROUGE, *ou* Poirée rouge. *Beta rubra vulgaris; Beta nigra*, off. *Beta rubra vulgaris*, C. B. Pin. 118. Ce qui diſtingue cette eſpece de la précédente, ce ſont ſes feuilles, qui ſont plus petites & fort rouges, quelquefois même d'un rouge tirant ſur le noir.

III°. BETTE-RAVE. *Beta rubra radice rapæ; Beta romana*, off. *Beta erythrorizos; Beta rapa*, off. *Rapum rubrum ſativum*, FUSCH. *Beta radice rubrâ craſſâ*, J. B. *Beta rubra romana*, DODON. Pempt. 620.

Sa tige s'éleve plus haut que celle de la bette ou poirée rouge. Sa racine eſt groſſe de deux ou trois pouces, renflée, rouge comme du ſang en dehors & en dedans.

Ces trois eſpeces ſont du nombre des plantes potageres. Elles ſont plus d'uſage comme aliments, que comme remedes.

On met la bette blanche parmi les plantes émollientes : ſon ſuc paſſe pour déterſif; mais, comme il a un peu d'âcreté, les perſonnes, qui ont l'eſtomac délicat, doivent s'abſtenir de cette plante, ou au moins en manger peu & rarement. On ſert, ſur les tables, ſes côtes qu'on appelle *cardes*.

Quant à la *bette rouge* ou *poirée rouge*, dit M. VOGEL, ſa racine contient en grande quantité un

ſuc doux, rafraîchiſſant; & qui, pris par la nez, procure une abondante excrétion de mucoſité, ſans exciter d'éternuement. F. PLATER, (*Obſerv.* pag. 111), en fait grand cas; & BAGLIVI a guéri avec ce ſuc un mal de tête des plus violents, & des plus dangereux, après avoir inutilement tenté toutes ſortes de remedes. Je l'ai moi-même ſouvent employé avec ſuccès dans la douleur de dents. La poudre de ſa racine, ſéchée, eſt ſternutatoire. MARCGRAVE a préparé un ſucre de ſon ſuc.

Quoique la *bette-rave* ait une vertu un peu laxative; elle n'eſt point ici d'uſage en médecine, mais ſeulement ſur les tables.

BEURRE. *Voyez* LAIT.

BEURRE D'ANTIMOINE. *Voyez* ANTIMOINE.

BEURRE DE CACAO; *Butyrum de cacao*. *Voyez* CACAO.

BÉZOARD. *Lapis bezoardicus*.

On diſtingue ordinairement les bézoards, en oriental & en occidental.

Le *bézoard oriental* eſt une pierre un peu dure, compoſée de différentes couches concentriques, placées les unes autour des autres. Il s'en trouve de différentes eſpeces, quant à la couleur, à la grandeur & à la figure; elles n'ont d'elles-mêmes aucune odeur, ni ſaveur particuliere. Les unes, (ce ſont les plus rares), ſont groſſes comme un œuf de pigeon, & quelquefois comme un œuf de poule; ce ſont auſſi les plus précieuſes. D'autres au contraire, (c'eſt le plus grand nombre) ne peſent quelquefois pas plus d'un ſcrupule, d'un demi gros, d'un gros: elles ſont, tantôt rondes, tantôt ovales, quelquefois cylindriques, ou d'une figure tout-à-fait irréguliere; elles ſont teintes de différentes couleurs, de jaune, de verd, de bleu, de rouge, de noir, quelquefois mêlées de jaune

&

& de verd, ou de bleu & de noir. Les meilleures, ſuivant KŒMPFER, ſont rondes & de couleur bleue, verdâtres ou mêlangées de noir. On fait moins de cas de celles qui ſont jaunes, rouſſes, ou de toute autre couleur, & qui renferment une eſpece de duvet dans des tubercules qu'on remarque en différents endroits de leur ſurface.

Les vraies pierres de bézoard oriental ſe forment dans le pylore, ou dans le fond le plus avancé du quatrieme eſtomac de la gazelle des Indes. (*Gazella indica, cornibus rectis longiſſimis, nigris, propè caput tantum annulatis*, RAY. *Capra cornibus teretibus rectiſſimis, longiſſimis, baſi annulatis*, LINN.) De petites pierres, de la laine, de la paille, quelque portion d'écorce que ces animaux avalent avec leurs aliments, ſont le germe & la baſe de ces ſortes de pierres. Cette eſpece de chevre ſe trouve dans le Chareſs'm, ou Carazem (la *Choraſmie* de Ptolémée) & dans le Laar, deux provinces de Perſe; elle n'habite que ſur les montagnes, & ſur-tout ſur le mont *Baarſi*. On ne trouve pas de bézoard dans toutes les gazelles, mais ſeulement dans les plus vieilles.

Le *bézoard occidental* ſe diſtingue, tant par l'épaiſſeur de ſes lames, que par ſa plus grande molleſſe & ſa friabilité.

Il ſe trouve dans le ventricule des chevres ſauvages du Pérou, (*Rupicapra*, DODON. *Capra cornibus erectis uncinatis*, LINN.). Il eſt ordinairement d'une couleur noire, cendrée, ou verdâtre. On l'eſtime beaucoup moins que l'oriental On le croit auſſi bien inférieur en vertus.

L'avidité & l'appas du gain ont très ſouvent fait ſubſtituer, aux vrais bézoards orientaux, d'autres pierres qui ont à-peu-près la même forme; on en vend même qui ſont abſolument factices.

On regarde ordinairement comme vraies pierres de bézoard, celles qui laiſſent, dans la paume de la main, une ligne jaune ou d'un jaune verdâtre, lorſqu'on les y frotte, après y avoir paſſé de la cendre, ou l'avoir blanchie d'un peu de craie, ou couverte d'une feuille de papier, ou enduite de céruſe; celles qui outre cela ſont polies, & qui, briſées, paroiſſent de pluſieurs couches; qui ne troublent point l'eau tiede dans laquelle on les met tremper pendant une nuit entiere; qui gardent conſtamment leur dureté naturelle, & conſervent leur poids; dans leſquelles on peut faire paſſer une aiguille rouge; & qui, réduites en poudre, ſe diſſolvent dans l'acide du nitre, où l'eſprit de ſel lui communique une couleur rouge, & en même temps ſa vertu.

Lorſque ces pierres ſont parfaitement endurcies, elles ſont auſſi dures que la pierre, & ne cédent à aucun menſtrue aqueux & ſpiritueux inflammable; elles ne peuvent, comme Kœmpfer l'a obſervé, être diſſoutes que par les liqueurs acides concentrées; lorſqu'on les plonge dans de l'eſprit de ſel, elles lui donnent une couleur rouge.

Ce fut du temps de Sérapion, d'Avicenne & de Rhazis, qu'on regarda le bézoard oriental comme un alexipharmaque des plus excellents; & qu'on en fit uſage dans différentes maladies. Il perdit enſuite beaucoup de ſon prix: mais il revint en vogue; & la plûpart des médecins en firent tant de cas à cauſe de ſa prétendue vertu alexitere, qu'ils ne balancerent pas à le vanter comme le premier des alexipharmaques, & donnerent le nom de *bézoardiques*, (*bezoardica medicamenta*) aux autres remedes de cette eſpece. Ils penſerent que cette pierre pouvoit empêcher l'effet des poiſons de quelque genre qu'ils puſſent être, & remédier

efficacement aux maux qu'ils avoient déja causés. Les Persans pensent encore de même à cet égard ; ils vont jusqu'à croire qu'elle peut détourner les maladies, & prolonger les jours, si l'on en use en santé, *sous les auspice d'un astre favorable* ; aussi plusieurs prennent une prise de bézoard réduit en poudre le premier jour de l'année, temps auquel ils imaginent que l'aspect du ciel est plus favorable aux mortels, dans la confiance que ce remede peut entretenir pendant l'année l'humide radical. Ceux qui vantent si fort le bézoard, disent que sa vertu se manifeste par la sueur, lorsqu'on en prend à petite dose : opinion démentie par l'expérience. Toute la vertu des bézoards se réduit à être un peu absorbante.

Bézoard fossile, c'est-à-dire, Bézoard que l'on tire de la terre. *Lapis bezoardicus fossilis*, Joan. de Laet. *Lapis bezoar mineralis fossilis*, Boccone. *Geodes*, Aldrov. C'est une pierre écailleuse sans cavité, de couleur blanche ou cendrée, de différente grosseur, d'une figure irréguliere, un peu ronde. Au centre de cette pierre, qui est formée de plusieurs couches placées les unes sur les autres, est quelquefois un petit grain de sable, un petit coquillage, ou du charbon de terre.

On a donné à cette pierre le nom de *bézoard*, non-seulement parcequ'elle ressemble au bézoard animal, mais encore parcequ'on lui a attribué les mêmes vertus.

Elle se trouve en France auprès de Montpellier ; en Sicile autour du mont Madon ; en Italie dans le territoire de Tivoli : on en apporte de fort gros de la nouvelle Espagne, qui se tirent du fleuve Detzuatlen.

Cette pierre est fort vantée en Sicile, en Italie ;

comme alexipharmaque ; & employée contre les poiſons, les fievres putrides : on prétend qu'elle excite la ſueur ; mais ce ſont des vertus imaginaires auxquelles on ne croit plus.

Bézoards humains. *Voyez* Homme.

Bézoard de chamois, ou Ægagropile. *Voyez* Chamois.

Bézoard de chevre. *Voyez* Chevre.

Bézoard factice. *Voyez* Chevre.

Bézoard minéral. *Voyez* Antimoine.

BICHE. *Voyez* Cerf.

BIERE ; *Cereviſia.* Tout le monde ſçait que c'eſt une décoction faite avec de la farine d'orge ou de froment, dans laquelle on met enſuite bouillir des fleurs de houblon & des ſommités d'abſinthe ou de toute autre plante amere. Tandis que cette décoction eſt encore chaude, on la braſſe, c'eſt-à-dire, qu'on la remue avec force, & pendant un long temps. On la laiſſe fermenter ; &, lorſqu'elle eſt devenue claire, on la verſe dans des tonneaux qu'on bouche exactement.

La bierre paſſe pour humectante & rafraîchiſſante ; mais les différentes manieres dont elle ſe prépare, ſont cauſe qu'on ne ſçauroit trop compter ſur ces deux vertus. On n'ignore pas qu'elle enivre quelquefois.

BIGARADE. *Voyez* Orange, ou Oranger.

BIGAROTTIER, eſpece de cerifier. *Voyez* Cerisier.

BILE ; *Bilis.* Liqueur qui ſe prépare dans le foie des animaux, & qui va ſe rendre dans un réſervoir particulier qu'on nomme *véſicule.* Cette liqueur eſt connue auſſi ſous le nom de *fiel.*

La bile n'eſt autre choſe que la matiere ſaline du ſang, mêlée avec une partie huileuſe & avec le

phlegme. Ainſi on peut la conſidérer comme un ſavon liquide animal, puiſqu'elle eſt abſtergente & réſolutive. En effet, en s'en ſert pour enlever la graiſſe qui s'attache à la laine; les teinturiers en font uſage pour empêcher l'adhéſion de la couleur, c'eſt-à dire, empêcher que les couleurs ne prennent; les peintres l'emploient auſſi pour mélanger & délayer leurs couleurs.

On en reconnoît l'efficacité & les uſages en médecine, lorſqu'il eſt queſtion d'employer les remedes ſavonneux, ou lorſqu'on a pour but de déterger, de ſtimuler les vaiſſeaux relâchés, de réſoudre une ſubſtance ténace, & d'atténuer les viſcoſités. D'ailleurs, comme la bile porte avec elle un ſel, qui ſans être alkali, y incline cependant, & en approche comme les autres ſels animaux, ce doit être un remede efficace dans toutes les maladies où il ſera queſtion de s'oppoſer à un acide, ou de le corriger. Ainſi elle ſera ſalutaire dans toutes les conſtitutions diſpoſées à la génération des acides, c'eſt-à dire, à toutes les perſonnes qui abondent en humeurs pituiteuſes & mucilagineuſes, à celles qui menent une vie ſédentaire, ou qui ont perdu l'appétit. On la joint auſſi aux remedes purgatifs dans le deſſein de lubréfier, de ſtimuler & de réſoudre. La maniere de s'en ſervir eſt de la faire un peu ſécher, & d'en compoſer de petites pilules. La doſe, pour les adultes, eſt de trois ou quatre grains; mais un grain ſuffit pour les enfants. C'eſt à ſa qualité réſolutive & ſavonneuſe, qu'il faut attribuer l'effet ſalutaire que produiſent dans la cure de l'épilepſie quelques gouttes de bile extraites d'un chien vivant, & mêlée avec l'eau épileptique de Langius. Boerhaave a recommandé le fiel des quadrupedes & des poiſſons, ſur-tout du brochet & de l'anguille. On peut encore employer la

bile pour déterger les ulceres ſordides. On en prépare auſſi un coſmétique.

BISMUTH. *Biſmuthum*, off. *Plumbum cinereum*, Agricol. *Marchaſita argentea*, quorumdam.

Le biſmuth eſt un demi-métal, peſant, brillant, d'un blanc ſale, fort ſulphureux; il ſe fond facilement, & ſe ſublime à un degré de chaleur aſſez modéré. On l'appelle *étain de glace*, parcequ'il reſſemble à l'étain; *marcaſita argentea*, tant par rapport à ſa couleur, que parcequ'ils ſe trouve dans les mines d'argent : on le déſigne auſſi par *argentum tectum*, parceque, quand les mineurs trouvent du biſmuth, ils eſperent bientôt trouver l'argent; c'eſt le *plumbum cinereum Agricolæ*, *antimonium album*; mais ces deux derniers noms ne ſont point d'uſage aujourd'hui.

Le biſmuth ſe trouve ſeulement dans les mines de Bohême & de Miſnie : il ſe trouve en abondance dans ſa mine; il n'y eſt jamais refractaire; toujours il a ſa forme naturelle; &, pour l'avoir pur, il ſuffit de le ſéparer d'avec quelques terres avec leſquelles il peut être combiné. Pour cela, on torréfie légerement la mine, afin de la priver d'une partie ſulphureuſe qu'elle contient; puis on la caſſe & on la met dans un creuſet, & on donne un feu médiocre, de peur de ſublimer la matiere : le biſmuth ſe fond; on frappe de temps en temps aux côtés du creuſet, il ſe précipite en forme de régule, & toutes les terres étrangeres lui ſurnagent : l'opération étant finie, on ſépare le culot d'avec les ſcories, & l'on a le biſmuth. Dans cette opération, on n'ajoute point de phlogiſtique, comme on fait, pour tirer tous les métaux de leurs mines, parceque le biſmuth contient autant de phlogiſtique qu'il en peut contenir.

Le biſmuth eſt peſant, très volatil, contient

beaucoup de ſoufre ; &, à l'intérieur, il eſt formé en écailles comme le régule d'antimoine ; il n'y a que la grandeur des écailles qui les diſtingue. Ce demi-metal eſt aigre, ſec, caſſant, & point du tout malléable : ſi on le mêle au cuivre, il lui ôte ſa couleur rouge, & on en fait du laiton ; il précipite tous les autres métaux tenus en diſſolution par les acides, parcequ'il a plus d'affinité avec les acides, qu'aucun autre métal.

Il faut choiſir le biſmuth pur & peſant : au reſte, il eſt rare qu'il ſoit mauvais ; on ne s'en ſert point en ſubſtance en médecine, ni à l'intérieur, ni à l'extérieur.

Si on le ſublime, on a ce qu'on appelle les *fleurs de biſmuth*, qui ont été regardées comme un grand diaphorétique & fébrifuge ; mais je rejette ce remede, il peut contenir quelques parties arſénicales ; & il y auroit du danger à s'en ſervir.

Le *magiſtere de biſmuth* eſt du biſmuth diſſout par l'eſprit de nitre, & puis précipité avec une diſſolution de ſel marin ou d'eſprit de vitriol ; ſi on s'eſt ſervi du ſel marin pour faire ce précipité, on on a le *blanc d'Eſpagne*, qu'on a dit émétique & purgatif ; mais c'eſt un très petit remede à l'intérieur ; à l'extérieur, il eſt deſſiccatif, déterſif, cicatriſant. Il convient dans les ulceres ſordides où il abſorbe les humidités ſuperflues. Si on s'eſt ſervi de l'acide du vitriol pour faire ce précipité, on dit que c'eſt un grand fébrifuge : mais je n'en crois rien ; c'eſt ſeulement un coſmétique à l'extérieur, qui peut entrer dans les fards, mais il ne faut pas en faire trop d'uſage.

BISTORTE ; on trouve dans les boutiques deux ſortes de racines de ce nom, qui viennent de deux eſpeces de biſtorte.

La premiere eſt la BISTORTE A RACINES MOINS

TORTUES. *Biſtorta vulgaris, radice minùs intortâ*, off. *Biſtorta major, rugoſioribus foliis*, J. B. *Colubrina & Dracunculus major*, BRUNFELS. *Bulapathum* ſeu *Biſtorta*, quorumdam.

Sa racine eſt oblongue, noueuſe, coudée, épaiſſe, garnie de beaucoup de chevelus, brune en dehors ou d'un brun noirâtre, d'un rouge pâle en dedans, d'une ſaveur un peu auſtere & aſtringente. Ses feuilles, portées ſur des queues allongées, ſont oblongues, larges, pointues, ſemblables à celles de la patience, mais plus petites, d'un verd foncé en deſſus, d'un verd pâle de mer en deſſous. De cette racine s'élevent, à la hauteur d'un pied, des tiges grêles, liſſes, cylindriques, noueuſes. A leur extrémité naiſſent des épis, où ſont attachées des fleurs ſans pétales, compoſées de pluſieurs étamines garnies de ſommets couleur de chair; leur calyce eſt de même couleur, & partagé en cinq parties. Le piſtil, qui occupe le centre, devient un fruit capſulaire, qui renferme une graine triangulaire, preſque noirâtre, luiſante.

On cultive cette plante dans les jardins. Elle croît communément dans les pays chauds, ſur le ſommet des montagnes, dans des lieux humides.

La ſeconde eſt la BISTORTE A RACINES PLUS TORTUES. *Biſtorta radice magis intortâ*, off. C. B. Pin. 192. *Biſtorta folio minùs rugoſo*, J. B. *Serpentaria mas*, ſeu *Biſtorta*, FUSCH.

Cette eſpece ne differe de la précédente que par ſes feuilles, qui ſont plus petites & liſſes, & par ſa racine qui eſt plus tortue. On l'apporte des pays étrangers.

On doit ranger la racine de biſtorte parmi les plus forts aſtringents; la plupart des auteurs en recommandent l'uſage dans le vomiſſement, les diarrhées, les flueurs blanches, la dyſenterie, l'hé-

moptyſie & autres écoulements, tant ſéreux que ſanguins; dans les fievres intermittentes, particuliérement la fievre quarte, les petites-véroles, les rougeoles, la peſte & autres fievres malignes; dans les hernies, les ulceres, les plaies, &c. Mais il ne faut pas s'en ſervir inconſidérément dans les maladies que nous venons d'indiquer; il eſt au contraire très important de ne la donner qu'avec beaucoup de précaution; & même il y a des maladies, la dyſenterie par exemple, dans leſquelles on ne la peut adminiſtrer avec ſureté : elle ne peut convenir que dans certains cas, où un médecin éclairé, après avoir bien examiné les vraies cauſes de la maladie, & après avoir diſpoſé le malade comme il convient, juge que de forts aſtringents ſont, non-ſeulement utiles, mais encore néceſſaires. Sa décoction, dans du vin, raffermit les dents branlantes, & appaiſe les douleurs de dents. Quelques-uns croient que ſon extrait eſt bon contre les fievres intermittentes.

BITUME. Toute ſubſtance, ſoit ſolide ou liquide, tirée du regne minéral, immiſcible à l'eau, ſoluble dans les huiles & l'eſprit de vin, qui ſe fond ſur le feu; toutes ces ſubſtances, dis-je, portent le nom de bitume. Il y en a beaucoup de ſortes : on en tire de la terre, de la mer; & les eaux de certaines fontaines en charrient. Les différents bitumes ou ſuc bitumineux, ſont le naphthe ou pétrole; le piſſaſphalte; le bitume de Judée; l'ambre gris; le ſuccin; le jayet; le charbon de terre. *Voyez* ces différents mots.

BITUME DE JUDÉE. Le bitume de Judée eſt une ſubſtance tirant ſur le noir, ſéche, friable, légere, qui s'enflamme facilement; la flamme eſt belle & bien blanche; il répand alors une forte odeur de de bitume; il laiſſe peu de ſédiment, après qu'il

eſt brûlé. Cette ſubſtance a reçu pluſieurs noms, on l'a appellée *bitumen judaïcum*, *karabe Arabum* ſeu *Serapionis*, *gummi funerum*, de ce que les Egyptiens & les Juifs s'en ſervoient pour embaumer les corps : on l'appelloit encore *mumia*, parceque les anciens en faiſoient auſſi de la momie.

On diſtingue deux ſortes de bitumes de Judée ; l'un foſſile, l'autre qui ſe trouve ſur les eaux de la mer. Le foſſile eſt très rare ; ainſi le bitume de Judée le plus commun eſt tiré des eaux de la mer. Il ſe trouve en pluſieurs endroits, ſpécialement dans le golfe de la mer morte, qui eſt aux environs de Sodome & de Gomorrhe : cette mer a été auſſi appellée ἀσφαλτῖτις, comme qui diroit mer d'aſſurance. Ce golfe porte le nom de *mer morte*, parceque, dit-on, aucun animal ne peut vivre dans ſes eaux, à cauſe de leur extrême ſalure, & que les vapeurs, qui s'en exhalent continuellement, ſont ſi pénétrantes, qu'elles font périr les oiſeaux mêmes qui volent au deſſus : on l'a auſſi appellé *mer d'aſſurance*, parceque ſes eaux ſont ſi épaiſſes que les vaiſſeaux les plus peſants peuvent à peine y enfoncer : ſon fond, ſuivant toute apparence, eſt bitumineux ; & le bitume, qui ſuinte des entrailles de la terre, à cauſe de ſa légereté, s'éleve facilement à la ſurface des eaux : en effet, le bitume paroît d'abord tout mollaſſe, & il ne prend de la conſiſtance qu'à force d'être battu par l'agitation des flots. Je ne crois point me tromper en avançant que le fond de ce golfe eſt bitumineux, puiſqu'aujourd'hui même encore aux environs de Sodome & de Gomorrhe, les montagnes ne ſont que bitume, & ſont auſſi diſpoſées à s'enflammer, qu'elles l'ont fait autrefois.

Les habitants du pays ſe mettent dans leurs vaiſſeaux, & avec des filets & des rateaux, ils enle-

vent de temps en temps ce bitume de deſſus la ſuperficie de ce golfe, à cauſe du profit qu'ils y trouvent : d'ailleurs ils ſont engagés à faire cette pêche, par la raiſon que ce golfe venant à être un peu trop chargé de bitume, l'air en reçoit une infection qui deviendroit nuiſible à leur ſanté. Ils font ſécher ce bitume, & en font un certain commerce. Il y a apparence que ce n'eſt pas celui dont Dioſcoride a prétendu parler, lorſqu'il a dit qu'il faut choiſir le bitume de Judée d'un très beau rouge. Au reſte, peut-être cette rougeur, que Dioſcoride attribue à ſon bitume, n'eſt-elle autre choſe que la tranſparence du nôtre, ou des fleurs rouges qui ſe trouvent deſſus.

Nous avons très peu de bitume de Judée ; & dans les boutiques on donne ſouvent à ſa place la poix cuite & miſe en morceaux ; mais il eſt très aiſé de diſtinguer ces deux ſubſtances. Car le bitume eſt une ſubſtance légere, friable, ſans goût & ſans odeur, qui brûle facilement, donne une flamme fort belle & fort blanche, & laiſſe très peu de ſédiment ; ſon odeur, en brûlant, eſt aſſez bitumineuſe : au lieu que la poix a toujours un certain goût & une certaine odeur ; de plus, ſa flamme n'eſt pas ſi belle que celle du bitume de Judée, & elle laiſſe beaucoup plus de ſédiment. On peut auſſi le confondre avec une pierre noire dont les charpentiers ſe ſervent pour marquer leurs ouvrages ; mais, ſi l'on fait attention que cette pierre n'eſt point tranſparente, & qu'elle n'eſt point inflammable, il ne ſera point difficile de diſtinguer le bitume de Judée d'avec elle.

Les anciens ont beaucoup employé le bitume de Judée, & ils lui ont attribué beaucoup de vertus. Ils l'ont regardé comme émollient, adouciſſant, calmant, fondant, relâchant, & comme un remede propre à

réſiſter à la pourriture : ils s'en ſervoient ſur-tout pour les embaumements, & je crois que c'eſt ſon meilleur uſage; car il ne fait ni bien ni mal dans certains emplâtres où il entre, ainſi que dans la thériaque, & quelques compoſitions hyſtériques du *codex* de Paris. En fumigation, il eſt aſſez bon pour les maladies hyſtériques & hypochondriaques : & comme cette vapeur eſt pénétrante, on peut y expoſer des parties attaquées de goute & de rhumatiſme; mais dans ce dernier cas, je préfere la vapeur de karabé. Au reſte, le bitume de Judée a plus d'utilité dans les arts, que dans la médecine : les habitants du pays dont on le tire, en goudronnent leurs vaiſſeaux; ici on en fait un vernis qui imite celui de la Chine.

BIZET. *Voyez* PIGEON BIZET.

BLANC DE BALEINE; *voyez* BALEINE (PETITE) *ou* Cachalot, *pag.* 450.

BLANC D'ESPAGNE. *Voyez* BISMUTH.

BLAIREAU *ou* BLÉREAU; Taiſſon *ou* Teſſon; Griſard; Bédouault, *ou* Bédouau *ou* Bedou. *Taxus*, RAY. *Coati caudâ brevi*, KLEIN. *Meles unguibus anticis longiſſimis*, LINN. Syſt. nat. *Meles pilis ex ſordidè albo & nigro variegatis veſtita, capite tæniis alternatim albis & nigris variegato*, BRISSON, Quadrup. 253.

C'eſt un animal ſauvage à quatre pattes, carnacier; il a trois pieds & plus du bout du nez au bout de la queue.

On voit, dans l'eſtampe, la configuration d'un blaireau à nez retrouſſé & couleur de chair pâle, qu'on nomme *porchain*, parcequ'il rappelle l'idée d'un porc, y en ayant une variété à nez droit, nommé *chenin*, c'eſt-à-dire, à nez de chien *. Ces

* Tous les naturaliſtes ne conviennent pas de cette diviſion e blaireau *canin*, & *porcin* ou *porchain*.

deux eſpeces ſe reſſemblent parfaitement d'ailleurs, à quelque petite différence près dans les couleurs du poil, plus brunes ou plus claires.

Il a les oreilles courtes, rondes, les yeux aſſez petits, la mâchoire inférieure reculée, les pieds de devant armés de cinq ongles, longs & forts, les ongles de ceux de derriere courts & minces, les jambes courtes.

Une bande blanche, égale, deſcend en droite ligne par le milieu de la tête, du front au nez. On voit, dans la figure, la diſpoſition des autres taches noires & blanches, de la tête au col : le ventre eſt noir, le reſte du corps eſt gris, mêlé de roux; il a au deſſous de la queue, au-deſſus de l'anus, une eſpece d'enfoncement terminé par deux groſſes rides tranſverſales, lequel eſt abreuvé d'une matiere blanche qui a preſque la couleur & la conſiſtance de la cervelle de veau écraſée entre les doits, ſans aucune odeur remarquable.

Le blaireau ſe trouve preſque par-tout, principalement dans les montagnes de la Suiſſe. Il ſe plaît ſur les côteaux un peu pierreux, & remplis d'arbres expoſés au midi. Il habite dans des terriers profonds qu'il creuſe lui même; il s'y retire pendant le jour : il y cache ſa proie. Sa nourriture ordinaire eſt de ſcarabées, de hannetons, de bourdons, de frélons, d'abeilles, de miel, de racines d'arbres, de crapauds, de lapin, d'oies de poules, de poulets, de fruits. Il s'écarte peu de ſon terrier; il y rentre au plus petit bruit : il a l'ouie très fine. Il a la vie dure, & ſe défend encore contre les chiens, malgré les bleſſures qu'il en a reçues, par leſquelles les inteſtins même ſont ſortis.

La graiſſe & le ſang du blaireau s'emploient en médecine.

Ainſi que toutes les autres graiſſes, celle de cet

animal eſt émolliente ; chaude, pénétrante. Elle entre dans les clyſteres pour appaiſer les douleurs néphétiques ; dans les mêmes cas, on s'en ſert pour faire des frictions ſur la région des reins ; elle eſt encore d'uſage en liniment ſur les parties dont les nerfs ſe ſont retirés, afin de leur rendre leur ſoupleſſe & leur jeu ; pour les membres affoiblis, après des plaies, ou des contuſions, ou la paralyſie ; & pour les crevaſſes des mammelles.

Quant au ſang de blaireau, on le fait ſécher, on le réduit en poudre, & on le preſcrit, depuis un ſcrupule juſqu'à un gros, dans une liqueur ſudorifique, pour exciter la tranſpiration, dans la gale, la lépre, & les autres maladies cutanées.

BLAVEOLE. *Voyez* BLEUET.

BLED BARBU. *Voyez* MILLET NOIR (GRAND).

BLED FRANC ou MUTET. *Voyez* FROMENT.

BLED NOIR, ou BLED SARRASIN. *Voyez* SARRASIN.

BLED DE TURQUIE. *Voyez* MAÏS.

BLEREAU. *Voyez* BLAIREAU.

BLETTE. *Blitum album*, off. *Blitum album majus*, TOURNEF. Inſt. 507. *Blitum pulchrum album, magnum*, J. B.

La blette commune, dit Miller, croît de la hauteur de deux pieds. Ses tiges ſont creuſes, fortes, environnées de pluſieurs grandes feuilles, aſſez ſemblables à celles de la bette, mais plus petites ; elles croiſſent ſur de longs pédicules, & ſont d'un tiſſu aſſez foible. Ses fleurs forment de longs épis, compoſés de petites fleurs verdâtres. Son fruit eſt une eſpece de véſicule membraneuſe qui renferme de petites graines rondes & noires. Sa racine eſt aſſez épaiſſe, mais elle meurt dans l'année.

Toute la plante, qui a un goût fade & inſipide, croît dans les jardins, & fleurit en Juillet.

Ses feuilles, qui ſont la ſeule partie dont on faſſe uſage, & même aſſez rarement, ſont de la nature de celles de l'arroche; elles rafraîchiſſent & amolliſſent; on les fait entrer quelquefois dans les clyſteres.

Quelques auteurs prétendent que cette plante eſt bonne dans la dyſenterie & dans l'écoulement immodéré des regles. Son ſuc exprimé détruit les cors des pieds. En fumigation, elle provoque les regles, lorſqu'elles ſont ſupprimées; & hâte l'expulſion du fœtus & de l'arriere-faix. On a dit qu'elle arrêtoit les hémorrhagies des beſtiaux; & que ſon ſuc, pris dans du vin, guériſſoit la piquure du ſcorpion & de l'araignée.

BLEUET ou BLUET; Blavéole; Aubifoin, Péroole; Barbeau; Caſſe lunette. *Cyanus*, off. *Cyanus ſegetum, flore cæruleo*, C. B. Pin. 273. *Lychmis agria*, & *Flos frumenti*, BRUNFELS. *Centaurea calycibus ſerratis, foliis linearibus, infimis dentatis, ſuperioribus integerrimis*, LINN. *Cyanus floſculis radicalibus latiſſimis, ſeptifidis*, HALLER. Helv. 691.

De ſa racine, qui eſt ligneuſe & garnie de pluſieurs fibres capillaires, s'élevent à la hauteur d'un pied & demi ou deux pieds, des tiges anguleuſes, creuſes, cotonneuſes, branchues. Les feuilles inférieures, ainſi que celles de la ſcabieuſe & du piſſenlit, ſont découpées profondément & fort menu; les autres ſont longues & garnies de nervures dans toute leur longueur. Il naît, au ſommet des tiges, des têtes en forme de poire, compoſées de pluſieurs petites écailles placées les unes ſur les autres: il en ſort des fleurs à fleurons de différentes ſortes; ceux qui occupent le centre de la fleur, ſont plus petits & partagés en cinq lânieres égales; ceux de la circonférence ſont plus grands & plus appa-

rents : ces deux eſpeces de fleurons ſont de couleur bleue, d'où vient le nom de la plante. Cette couleur, quoique la plus commune, n'eſt pas affectée à tous les individus : il y en a de blancs, de pourpres, &c. Ces fleurons ſont portés ſur un embryon qui devient une petite graine oblongue, garnie d'aigrettes à ſa partie ſupérieure, ſemblable à la ſemence de grande centaurée, mais plus petites & plus blanches.

Le bleuet ou barbeau naît au milieu des bleds. On en trouve dans les jardins pour l'ornement, & à cauſe de leurs variétés; car la culture leur fait produire des fleurs doubles & de toutes couleurs. Elles ont peu d'odeur.

L'infuſion des fleurs de cette plante excite l'urine; auſſi eſt-elle recommandée dans l'hydropiſie; *E. N. C. dec.* iij, an. 5. 6. Son eau diſtillée eſt vantée contre la chaſſie, & la foibleſſe de la vue; ce qui lui a fait donner le nom d'*eau de caſſe-lunette*. Une poignée des feuilles bouillies dans de la biere, la rend apéritive & bonne contre la jauniſſe & la rétention d'urine.

BLUETS ou MORETS. *Voyez* AIRELLE.

BŒUF, en latin *Bos*. C'eſt ſous ce nom qu'eſt déſigné un ſeul & même genre d'animaux domeſtiques; ſçavoir, le *taureau* ou bœuf entier : le *bœuf* proprement dit, ou celui qu'on a coupé : la *vache*; le *veau*; la *géniſſe*.

Le BŒUF, qu'on met au rang des animaux à pieds fourchus, a environ ſept pieds & demi de longueur, meſuré en ligne droite, depuis le bout du muſle, ou de la partie inférieure de la tête juſqu'à l'anus, diſent les célebres auteurs de l'hiſtoire du cabinet du Roi. Sa hauteur eſt d'environ quatre pieds. Ainſi que tous les autres animaux ruminants, il n'a point

de

de dents à la mâchoire supérieure, mais à leur place une espece de bourrelet formé de la peau intérieure de la bouche qui est fort épaisse en cet endroit. Le devant de la mâchoire inférieure est garni de huit dents incisives qui sont de différentes longueurs, & disposées de maniere que celles du milieu sont les plus longues & les plus larges, & que les autres vont toujours en diminuant. Il n'a point de dents canines, ni en haut, ni en bas; entre les incisives & les molaires, il y a un grand espace vuide qui n'est point garni de dents. Chaque mâchoire a douze dents molaires, six de chaque côté. Ses cornes, ainsi que celles du taureau & de la vache, tombent à trois ans, elles sont remplacées par d'autres qui ne tombent plus; celles du bœuf & de la vache deviennent seulement plus grosses & plus longues que celles du taureau. On peut compter les années du bœuf par les nœuds annulaires, en prenant pour trois ans la pointe de la corne jusqu'au premier nœud, & pour un an de plus chacun des intervalles entre les autres nœuds.

On distingue quatre estomacs dans le bœuf: le premier, c'est-à-dire, celui auquel l'œsophage aboutit, est le plus grand de tous; on l'appelle la *panse*, l'*herbier*, ou la *double*: on a donné au second qui n'est, à dire vrai, qu'une continuation du premier, le nom de *réseau*, *bonnet* ou *chaperon*: le troisieme, bien distingué des deux premiers, & qui n'y communique que par un orifice assez étroit, est nommé le *feuillet* ou *myrefeuillet*, *millet*, *psautier*, *mellier* ou *meulier*; il est plus grand que le *bonnet*, & plus petit que la *caillette*, qui est le quatrieme estomac auquel on a aussi donné le nom de *franche-mulle*.

Le bœuf mange vîte, & prend en peu de temps toute la nourriture qu'il lui faut; après quoi, il cesse

de manger, & ſe couche pour ruminer. Ses deux premiers eſtomacs ne forment qu'un même ſac d'une très grande capacité; il peut, ſans inconvénient, prendre à la fois beaucoup d'herbe, & le remplir en peu de temps pour ruminer enſuite, & digérer à loiſir.

La *rumination* n'eſt qu'un vomiſſement ſans effort, occaſionné par la réaction du premier eſtomac ſur les aliments qu'il contient. Le bœuf remplit ſes deux premiers eſtomacs, tout autant qu'ils peuvent l'être : la membrane tendue réagit donc alors avec force ſur l'herbe qu'elle contient, qui n'eſt que très peu mâchée, à peine hachée, & dont le volume augmente beaucoup, par la fermentation. Si l'aliment étoit liquide, cette force de contraction le feroit paſſer dans le troiſieme eſtomac, qui ne communique à l'autre que par un conduit étroit, dont même l'orifice eſt ſitué à la partie ſupérieure du premier, & preſqu'auſſi haut que celui de l'œſophage : ainſi ce conduit ne peut pas admettre cet aliment ſec, ou du moins il n'en admet que la partie la plus coulante. Il eſt donc néceſſaire que les parties les plus ſéches remontent dans l'œſophage, dont l'orifice eſt plus large que celui du conduit; elles y remontent en effet, l'animal les remâche, les macere, les imbibe de nouveau de ſa ſalive, & rend ainſi peu-à-peu l'aliment plus coulant : il le réduit en pâte aſſez liquide, pour qu'elle puiſſe couler dans ce conduit, qui communique au troiſieme eſtomac où elle ſe macere encore, avant que de paſſer dans le quatrieme; & c'eſt dans ce dernier eſtomac que s'acheve la décompoſition du foin qui y eſt réduit en parfait mucilage. Ce qui confirme la vérité de cette explication, c'eſt que, tant que ces animaux tettent & ſont nourris de lait & d'autres aliments liquides

& coulants, ils ne ruminent pas ; & qu'ils ruminent beaucoup plus en hyver, & lorſqu'on les nourrit d'aliments ſecs, qu'en été pendant lequel ils paiſſent l'herbe tendre.

Nous ne nous arrêterons pas à parler de l'utilité qu'on retire du bœuf pour le labourage, tout le monde le ſçait ; ſa chair eſt aujourd'hui celle dont on fait le plus d'uſage comme aliment. On tire avantage de ſa peau, des ſes cornes, de ſon poil, &c.

Pluſieurs de ſes parties s'emploient comme remedes.

1°. La *graiſſe* ou *ſuif de bœuf* eſt émolliente, réſolutive ; à la doſe d'une once dans un lavement, elle eſt bonne contre les âcretés des inteſtins, contre le téneſme & la dyſenterie : elle guérit promptement les gerſures & les fentes des levres.

2°. La *moëlle* eſt fortifiante & réſolutive ; elle produit de bons effets dans les foibleſſes des nerfs, les tremblements des membres, dans le rhachitis, dans le ſcorbut ; on la mêle avec du vin, & on en frotte les parties.

3°. Les *tendons* paſſent pour un ſpécifique dans les fievres intermittentes ; on les fait ſécher, & on les pulvériſe ; on donne un demi-gros de cette poudre dans quatre onces d'eau de chardon bénit, après le friſſon, ou à l'entrée de l'accès : il ſurvient une ſueur abondante qui ſouvent empêche le retour de la fievre.

4°. Le *fiel*. C'eſt une liqueur ſavonneuſe, amere, dit M. Vogel, qui ſtimule, déterge & réſout ; & qui par conſéquent peut remédier, non-ſeulement à l'atonie des parties ſolides, mais encore aux maladies cauſées par la pituite, & à celles qui naiſſent de l'inertie de la bile, comme fievres intermittentes, affection hyſtérique, ictere, hydro-

piſie. Mais il faut faire épaiſſir la bile ; & la preſcrire, après l'avoir délayée dans de l'eau, ou de l'eſprit de vin, ou bien en former de petites pilules. La bile du bœuf lâche le ventre & tue les vers. A l'extérieur en liniment, mêlée avec du ſavon de Veniſe, elle réſout les tumeurs froides, dit HUFELAND, (*Diſſert. de bilis interno & externo uſu medico*, p. 38) ; elle eſt auſſi utile dans la paralyſie des membres, (p. 39) : elle enleve les taies des yeux, & les taches de la cornée : elle eſt bonne contre la ſurdité. *Voyez* auſſi le mot BILE.

5°. La *corne* & les *ongles* de bœuf ſont regardés comme antiépileptiques : on les pulvériſe, & on en preſcrit un gros incorporé avec le ſyrop de pivoine, ou mêlée dans une liqueur appropriée. Dans les accès vaporeux, on les fait brûler, & on en fait ſentir la vapeur aux malades.

6°. Les *os*, & ſur-tout celui de la jambe, paſſent pour réſolutifs, nervins & fortifiants ; calcinés & pulvériſés, ils ſe prennent intérieurement à la doſe d'un gros ; ils rendent le ton aux inteſtins, arrêtent les flux exceſſifs, & tuent les vers : ils agiſſent comme abſorbants. On leur attribue encore une vertu cicatriſante & deſſiccative ; & en cette qualité, on les mêle dans les onguents & les emplâtres.

7°. La *fiente*, comme anodyne & diſcuſſive, s'emploie récente avec ſuccès dans les inflammations, & principalement dans la goute ; dans la colique, l'hydropiſie, dans l'œdême M. HEISTER doute de ces vertus ; & ne conſeille point de mettre en uſage un remede auſſi dégoutant.

8°. On vantoit autrefois des préparations du *foie* & de la *rate* du bœuf. On les a abandonnées, comme ne devant leurs vertus qu'aux ingrédients qu'on y ajoutoit.

9°. La véſicule du fiel contient quelquefois une pierre tendre, formée de pluſieurs couches, comme les pierres de bézoard; auſſi l'a-t-on nommée *bezoar bovis*, *alcheron lapis*, *haraczi*. On lui a attribué les mêmes vertus qu'au BÉZOARD : *voyez* ce mot. On a dit qu'elle étoit aſtringente, apéritive, ſudorifique, antiépileptique, ſternutatoire.

On trouve dans l'eſtomac ou les inteſtins du bœuf une eſpece de balle, ou concrétion aſſez ſolide qu'on nomme *bulithe*, c'eſt-à dire, *pierre du bœuf*; *tophus bovinus*; elle eſt de la groſſeur d'une pomme médiocre, de figure orbiculaire, un peu applatie, ayant, pour l'ordinaire vers le milieu, un trou rond où l'on peut paſſer le petit doigt; elle eſt de couleur griſe, rougeâtre ou fauve, comme le poil de l'animal : elle eſt compoſée de poils que le bœuf détache de ſon corps en ſe léchant, qu'il avale, & qui ſe ramaſſent peu-à-peu, & forment une boule dans ſon eſtomac. Elle eſt aſtringente; pulvériſée & priſe par la bouche, depuis douze grains juſqu'à un demi-gros, elle arrête les hémorrhagies & les cours de ventre. Extérieurement, & à l'égard des plaies, elle eſt deſſiccative & déterſive.

Le TAUREAU, c'eſt-à-dire, le bœuf qui n'a point été coupé, & qui ſert pour la réproduction de l'eſpece, a bien plus de feu, de vivacité, de hardieſſe, de vigueur, que le bœuf coupé; celui-ci eſt plus peſant, plus lâche & plus timide. Un bon taureau eſt celui qui eſt gros, bien fait & en bonne chair : il doit avoir l'œil noir, le regard fier, le front ouvert, la tête courte; les cornes groſſes, courtes & noires; les oreilles longues & velues; le muſle grand, le nez court & droit; le col charnu & gras; les épaules & la poitrine larges; les reins fermes, le dos droit; les jambes groſſes & charnues; la queue longue & bien couverte de

poils ; l'allure ferme & sûre, & le poil rouge. Il est dans sa plus grande force, depuis trois ans jusqu'à neuf. Il entre en fureur à la vue de la couleur rouge ; il combat généreusement pour le troupeau, & marche volontiers le premier à la tête.

Sa chair n'est ni si salutaire, ni si agréable, que celle du bœuf ; parceque ses fibres sont plus dures, plus compactes & plus desséchées.

Les parties du taureau, dont on fait usage en médecine, sont :

1°. Le *sang* qui est astringent ; on en fait prendre, mêlé avec du vinaigre, à la dose d'un gros dans les potions vulnéraires astringentes : il convient dans la dysenterie, la surabondance des regles, le crachement de sang & dans toutes les hémorrhagies internes. A l'extérieur, il est apéritif & discussif : il amollit & résout les tumeurs, ôte les taches de la peau, efface les verrues. Il a la vertu de fortifier les parties affoiblies, paralysées, ou attaquées d'entorses & d'ankyloses ; sur-tout les mains, les bras & les jambes : on les plonge dans la gorge de l'animal qu'on vient de tuer : cette espece de bain est très utile, & rend le ton & la force à ces parties. Celui de *bœuf* a la même vertu.

2°. La *graisse*, la *moëlle*, le *fiel* & les *ongles* du taureau, ont les mêmes vertus que celles du bœuf. *Voyez* pag. 547, 548.

3°. Vanhelmont faisoit un secret du *priape* séché, pour la dysenterie & la pleurésie : il en prescrivoit la poudre ; & la décoction de sa rapure. En poudre, la dose est de demi-gros ; sa rapure, en décoction, est d'un gros.

La femelle de ce genre s'appelle VACHE, *vacca*, *bos femina*, seu *lactaria*, *forda* seu *horda*. Lorsqu'elle n'a point encore porté, elle se nomme *génisse*. Son utilité pour les besoins de l'homme est

connue de tout le monde : elle fait vivre les gens de la campagne, qui peuvent même la mettre à la charrue, quoiqu'elle ne ſoit pas auſſi forte que le bœuf. Elle entre en chaleur & devient pleine, depuis le mois d'Avril juſqu'en Juillet; quelquefois cependant elle y entre plus tard. Elle met bas au commencement du dixieme mois. Elle demande plus de ſoin, lorſqu'elle eſt pleine : ſi on ne la menage pas, & qu'on la faſſe travailler au labourage, elle eſt ſujette à avorter. On dit que les vaches noires ſont celles qui donnent le meilleur lait, & que les blanches en donnent le plus; mais de quelque couleur que ſoit le poil, il faut qu'elle ſoit en bonne chair; qu'elle ait l'œil vif, la démarche légere; qu'elle ſoit jeune; & que ſon lait ſoit abondant & de bonne qualité. *Voyez* LAIT.

On nomme VEAU le petit qu'elle a mis bas. On trouve, dans le troiſieme & dans le quatrieme eſtomac du veau qui tette, des grumeaux de lait caillé; c'eſt ce qu'on appelle *préſure* : on les fait ſécher à l'air. On s'en ſert pour faire cailler le lait : plus on garde cette préſure, meilleure elle eſt. Il n'en faut qu'une petite quantité pour faire cailler une grande quantité de lait, & donner la matiere de beaucoup de fromage.

La chair de vache n'eſt pas auſſi bonne que celle du bœuf; mais elle fournit pluſieurs choſes très utiles en médecine.

1°. Son *lait* qui pourtant eſt moins employé comme remede, que comme aliment : *voyez* LAIT.

2°. Sa *fiente* ou *bouſe* : elle eſt réſolutive, rafraîchiſſante & anodyne. Elle eſt bonne pour les tumeurs enflammées, pour les douleurs de gorge, l'éryſipele & la brûlure : dans ces cas, elle s'emploie en cataplaſme, ainſi que contre la colique & contre les vents. En la diſtillant, on en tire une

eau cosmétique, à laquelle on donne le nom d'*eau de mille fleurs;* elle adoucit la peau, efface les taches du visage, résout les tumeurs aqueuses des hydropiques. Intérieurement à la dose de deux onces, elle provoque les urines, nétoie les reins, entraîne les graviers.

3°. Il y a long-temps qu'on fait usage en médecine de l'*urine* de vache. On l'a appellée *eau de mille fleurs.* Celle du mois de Mai est préférable; on préfere aussi celle de vache qui se nourrit dans les paturages. Elle passe pour un bon remede dans les maladies cachectiques; elle doit être récente: on en boit un demi-verre tous les matins pendant un mois. HOFFMANN rapporte que plus d'une fois ce remede a eu de bons effets en pareil cas. On la dit purgative & diurétique. Elle a été à la mode; elle est passée.

La *chair du veau* est très usitée en aliment; elle doit être blanche, tendre, de bon goût. Elle est humectante, & rafraîchissante; aussi en fait-on des bouillons pour adoucir, tempérer & rafraîchir; & pour disposer à la purgation, lorsque l'on craint que les parties purgatives n'irritent trop fortement les intestins, & ne procurent une trop grande évacuation.

Les *poûmons de veau*, qu'on nomme *moux*, sont pectoraux; ils humectent, adoucissent les âcretés de la poitrine, calment la toux. Avec les *pieds* & le *jaret*, qui sont d'une substance glutineuse, on prépare des gélées & des bouillons, pour reprimer les pertes de sang, le flux excessif des hémorrhoïdes & des regles, & contre le crachement de sang.

BOIS D'AIGLE; *Lignum aquilæ.* Voyez AGALLOCHUM.

BOIS D'ALOES. *Voyez* AGALLOCHUM.

Bois du Brésil, *ou* Bois de Fernambouc. *Lignum braſilianum rubrum.* Il eſt tiré d'un grand arbre du Bréſil, que les habitants nomment *ibirapitanga.* Il eſt fort gros & grand, dit Pomet, garni de longues branches, chargées d'une quantité prodigieuſe de petites feuilles à demi-rondes, & d'un très beau verd luiſant; ſes fleurs ſont petites jointes pluſieurs enſemble, ſemblables à celles du lis des vallées, d'un très beau rouge & d'une odeur très ſuave : il leur ſuccede des fruits plats, rougeâtres, qui contiennent chacun deux amandes plates, ſemblables à la ſemence de citrouille, mais plus luiſantes.

On compte cinq eſpeces de bois de Bréſil dans les boutiques, leſquels ne different entr'eux, que par les lieux où ils croiſſent.

Le plus eſtimé & le plus en uſage eſt celui de Fernambouc, nom d'une ville du Bréſil, d'où nous vient la plus grande partie.

On doit le choiſir en buches lourdes, compactes, ſans moëlle, bien ſain, ſans aubier, ſans pourriture, qui, après avoir été éclaté, de pâle qu'il eſt, devient rougeâtre; & qui, étant mâché, a un goût ſucré. Il eſt ſur-tout employé pour la teinture.

Il contient beaucoup d'huile, & un peu de ſel eſſentiel. Il eſt aſtringent : ſon infuſion eſt regardée comme fébrifuge, ſtomachique, & bonne contre l'ophthalmie.

Bois du Buis. *Voyez* Buis

Bois de campeche, *ou* de la Jamaïque. *Lignum campeſcanum*, off.

L'arbre d'où on le tire, ſe nomme *Tsiam-pangam*, Rheed. Hort. malab. Sloan. Jam. ij. p. 180, t. 10. *Cæſalpina aculeis recurvis, foliolis emarginatis, filamentis lanatis*, Linn.

Il croît dans les Indes orientales & occidentales;

on le trouve dans l'iſle de Ceylan, dans la Jamaïque, dans le Malabar.

C'eſt un bois fort épineux dont on fait des haies à Saint-Domingue depuis peu de temps : il vient mieux que le citronnier, & garnit davantage.

Quand on le laiſſe croître, dit M. CHEVALIER, médecin de Paris, il devient un grand arbre dont on envoie le cœur en France pour les teinturiers.

Lémery l'a confondu avec le bois d'Inde : ſon erreur vient apparemment de ce qu'autrefois, avant qu'on connût le bois de la Jamaïque ou de Campêche en France, on l'appelloit purement & ſimplement bois d'Inde. Cette partie de l'arbre eſt rouge : il ne porte point de baies, mais une petite follicule membraneuſe, mince & plate, à-peu-près comme celle du frêne ; ces baies, non plus que les feuilles, n'ont, ni l'odeur, ni le goût de la feuille & des baies du bois d'Inde : cette petite gouſſe renferme des ſemences.

Il eſt plus d'uſage dans les arts, comme la teinture, que dans la médecine. En Angleterre, cependant on l'a mis au nombre des médicaments ; & on l'a employé dans les hôpitaux pour la dyſenterie. On le croit ſtomachique : ſes feuilles ſont céphaliques, ſtomachiques & antiſeptiques.

BOIS CARABACCI. *Lignum carabaccium*, BAGLIVI, de fibra motr. edit Londin. p. 202.

Ce bois a le goût de clou de girofle, mais il eſt plus doux, & tout-à-fait agréable : ſa couleur reſſemble beaucoup à celle du caffé ou de la cannelle. Il vient de l'Inde ; mais nos droguiſtes ne le connoiſſent point encore.

Dans ſon traité *de fibrâ motrice*, BAGLIVI dit avoir ordonné avec ſuccès une potion chaude de ſa décoction, pour corriger l'acrimonie & la diſſolution ſcorbutique de la lymphe.

Bois de coudrier. *Voyez* Noisettier.

Bois de couleuvre; *Lignum colubrinum.*

L'arbre d'où il ſe tire, eſt nommé *Madira-caniram*, Rheed. Hort. malab. *Clematitis indica ſpinoſa foliis luteis*, C. B. Pin. 301. *Solanum arboreſcens indicum, foliis napecæ majoribus magis mucronatis; fructu rotundo, duro, ſpadiceo-nigreſcente, ſemine orbiculari compreſſo, maximis;* Breyn. Prodr. 1. ou bien *Solanum arboreſcens indicum foliis napecæ minoribus, fructu rotundo, duro, & ſemine orbiculari, compreſſo, minoribus;* Breyn. Prodr. 2. *Strychnos foliis ovatis, acutis, cirris ſimplicibus;* Linn. *Nux vomica minor moluccana*, off.

Il reſſemble beaucoup à celui qui porte la noix vomique, dont on peut voir la deſcription à l'article Noix vomique. Quelques-uns croient que le bois de couleuvre, ou bois couleuvré, eſt celui qui donne cette noix.

Ce qu'on appelle *bois de couleuvre* eſt le tronc de cet arbre, ou ſa racine; c'eſt peut-être de l'une & de l'autre qu'on le tire. Quoi qu'il en ſoit, il vient des Indes orientales, dans le Malabar, dans les iſles de Timor, de Ceylan, &c. Sous une écorce de couleur de fer, & marquée de taches griſes, eſt une ſubſtance ligneuſe, ſolide, peſante, d'une ſaveur âcre très amere.

Il paroît qu'on l'a nommé ainſi, parcequ'il guérit les morſures des ſerpents, & ſur-tout de celui qu'on appelle *cobra de capelo.*

Lorſqu'il eſt récent, c'eſt-à-dire, la premiere année, dit Cartheuser, il a une qualité vénéneuſe; & ſon âcreté dominante fait qu'il excite facilement le vomiſſement, les douleurs de ventre, les convulſions, le tremblement, la manie, au point que pluſieurs penſent qu'il doit être banni du nombre des médicaments: cependant, ajoute-t-

il, lorſqu'il eſt vieux & deſſéché, il peut être utile, pourvu qu'il ſoit adminiſtré avec prudence, à la doſe d'un demi-gros, par exemple, en infuſion dans de l'eau & du vin.

Suivant BOERHAAVE, *chym.* ij, p. 238, il eſt bon contre la morſure des ſerpents, contre les fievres intermittentes & contre les vers; on le donne en décoction, à la doſe d'une demi-once : ſi on fait uſage de ſon eſſence, on n'en preſcrit qu'un demi-gros. Son eſſence, mêlée au ſang, augmente beaucoup ſa rougeur, ſans le coaguler fortement; effet contraire à celui que produit toute eſſence préparée avec l'eſprit de vin.

BOIS DE CYPRE. *Voyez* BOIS DE RHODE.

BOIS DE CYPRÈS. *Voyez* CYPRÈS.

BOIS D'ÉBENE. *Ebeni lignum.* L'arbre eſt nommé par BAUHIN, *Palma americana ſpinoſa*, C. B. Pin. 507. *Ebenus*, LINN.

Il croît dans l'Inde. Les anciens ont dit que l'infuſion de ce bois dans du vin étoit bonne pour les yeux, & qu'on en préparoit un collyre pour l'obſcurciſſement de la vue. ZACUTUS LUSITANUS le vante dans les convulſions cauſées par les vents.

D'autres attribuent à la décoction une vertu ſudorifique, & la recommandent dans les affections cutanées.

BOIS DE FER; *Lignum ferri.* On l'a nommé ainſi, à cauſe de ſa couleur & de ſa dureté.

L'arbre d'où il vient eſt gros & élevé. Lémery dit que ſes feuilles ſont auſſi grandes que celles du noyer.

Son fruit eſt gros & rond comme le petit doigt : ſon bois eſt fort amer; il caſſe les meilleures haches, lorſqu'on veut le couper.

Ce bois eſt très bon pour les ouvrages de ménuiſerie; on l'apporte des iſles de l'Amérique.

L'écorce de ce bois, qui eſt dure, peſante, cendrée en dehors, rougeâtre en dedans, ſans odeur, & d'une ſaveur aſtringente, contient beaucoup de ſel eſſentiel, & d'huile.

Les inſulaires ſe ſervent avec ſuccès de cette écorce rapée, pour la vérole, la goute ſciatique, les rhumatiſmes, les écrouelles, les vieux ulceres; ils l'emploient encore pour purifier le ſang, & contre les flux de ventre. Elle opere par la tranſpiration.

Bois de Fernambouc. *Voyez* Bois du Brésil.

Bois de frêne. *Voyez* Frêne.

Bois de gaïac. *Voyez* Gaïac.

Bois de genievre. *Voyez* Genievre.

Bois gentil. *Voyez* Lauréole : ſeconde eſpece.

Bois d'Inde; *Lignum indicum.* Celui de Saint-Domingue & de pluſieurs autres iſles eſt un grand arbre, & peut-être le même qui, ſelon Lémery, croît en Cambaïa dans les Indes orientales. Lémery l'a confondu mal-à propos avec le bois de Campêche.

Les feuilles du bois d'Inde, dit M. Chevalier, ſont grandes comme celles du laurier, liſſes & de couleur verte. Elles ont une odeur mêlée de poivre, de girofle & de laurier. Ainſi elles ſont les mêmes que le *folium indicum*, que l'on fait entrer dans la thériaque, avec cette différence que celles des Indes orientales, vendues en France, n'ont preſque plus aucunes des qualités que les auteurs demandent; les baies poſſedent ces trois qualités plus éminemment que les feuilles. Dans les baies du bois d'Inde de la Jamaïque, le poivre domine; c'eſt par cette raiſon qu'on les appelle *poivre* de la Jamaïque. Lémery ſe trompe encore, quand il dit que l'écorce de ce bois eſt la cannelle blanche : la cannelle blanche eſt l'écorce d'un au-

tre petit-arbre; (du moins je n'en ai vu que de tels à la Martinique, je n'en ai point vu à Saint-Domingue). Il y a ſix ou ſept ans que j'envoyai à M. Laborie, apothicaire, fort connu par ſa capacité & ſa probité, une boîte de feuilles de bois d'Inde, pour être employées dans la thériaque.

Le P. Labat a décrit aſſez bien le bois d'Inde, qu'il appelle auſſi *laurier*. Il dit qu'il porte deux fois l'année de petites fleurs blanches, qui rougiſſent un peu vers leurs extrêmités; elles ſont par bouquets.

Le bois d'Inde eſt aſtringent, ſtomachique.

Ses feuilles ſont ſtomachiques, céphaliques, antiputrides.

Son fruit eſt auſſi céphalique, ſtomachique, diaphorétique, carminatif.

Bois de la Jamaïque. *Voyez* Bois de Campêche.

Bois de Lentisque. *Voyez* Lentisque.

Bois des Moluques. *Voyez* Grains de Ricin ou Noix purgative, ou Ricin.

Bois néphrétique. *Lignum nephriticum peregrinum, aquam cæruleam reddens*, C. B. Pin.

L'arbre d'où on le tire eſt nommé *arbor americana, Mexicanis* Coatli (*ou* Calti *ou* Coarthi) *Aqueus ſerpens*, Hernand.

Voici comment M. Tournefort le décrit dans ſa Matiere médicale. Il eſt ſemblable au poirier par ſa ſubſtance & par ſa grandeur. Ses feuilles naiſſent alternativement ſur les rameaux; elles ont la forme de celles des pois chiches, mais plus épaiſſes, ſans découpures, de la longueur d'un demi-pouce, larges de quatre lignes, d'un verd brun, & parſemées d'un duvet fort doux, reluiſantes en deſſous par un duvet argenté : elles ont une nervure au milieu, aſſez groſſe. Les fleurs ſont attachées au

haut des rameaux. Suivant HERNANDEZ, elles ſont d'un jaune pâle, petites, longues & diſpoſées en épi; les calyces ſont d'une ſeule piece, partagés en cinq quartiers, ſemblables à une corbeille, couverts d'un duvet roux.

Il croît dans la nouvelle Eſpagne.

Le bois néphrétique, conſidéré en grands morceaux, paroît compoſé de deux ſubſtances; l'extérieure eſt d'une couleur pâle-jaunâtre; l'intérieure & médullaire eſt brunâtre, tirant un peu tantôt ſur le rougeâtre obſcur, tantôt ſur le noirâtre ou le gris.

Ces deux ſubſtances, lorſqu'on les ratiſſe, ſont d'une odeur foible balſamique, d'une ſaveur un peu amere, légerement âcre & aromatique. L'infuſion, dans l'eau ſimple, eſt d'une couleur bleuâtre qui domine plus à la ſurface; c'eſt ce qui l'a fait nommer, par pluſieurs, *bois de ſantal bleu*, quoique fort mal-à-propos: mais cette couleur bleue, communiquée à l'eau, eſt ſi foible & ſi pâle, qu'elle ne peut preſque s'appercevoir, à moins que les rayons du ſoleil ne dardent deſſus à travers les vitres.

Ce bois agit dans le corps par ſes principes amers, un peu âcres & légerement auſteres, partie en détergeant & en irritant doucement; partie en reſſerrant légerement. On peut en conſéquence le mettre au nombre des apéritifs, des laxatifs, des diurétiques ſtrictement pris, & des ſpécifiques lithontriptiques. Le nom qu'il porte, lui vient de ce qu'il eſt utile dans la néphrétique. On peut auſſi s'en ſervir avec beaucoup de ſuccès contre l'hydropiſie aſcite, la ſuppreſſion d'urine, le calcul; & même pour réſoudre les obſtructions des autres viſceres, guérir le ſcorbut, & chaſſer les vers des inteſtins. On le preſcrit ordinairement en infuſion

dans de l'eau ou du vin. L'infusion, dans l'eau, pousse simplement par les urines; & l'autre, qui est chargée de la substance résineuse la plus tendre, non-seulement pousse par les urines, mais encore par les sueurs. La dose varie suivant le but qu'on se propose & la diversité des sujets; elle est ordinairement depuis un gros jusqu'à demi-once pour les adultes. On le dit bon aussi contre la gale. A trop forte dose, il excite des nausées.

Bois d'oreille. *Voyez* Garou, ou Thymélée, ou Saint-Bois.

Bois de Rhode, ou de Rose, ou Bois de Cypre. *Lignum rhodium.* On l'a nommé ainsi, ou parceque l'arbre d'où on le tire croît dans l'isle de Rhode, ou parcequ'il a une odeur de rose : il croît aussi dans l'isle de Cypre, dont il porte le nom.

On a dit que l'arbre, qui donne ce bois, étoit le *Cytisus incanus siliquis falcatis*, C. B. ou l'*Oleaster rhodius.* Celui qu'on trouve à la Jamaïque est tiré de l'arbre que M. Sloane désigne ainsi : *Lauro affinis, terebenthi folio, alta, ligno odorato, candido, flore albo.*

Le tronc de cet arbre, suivant ce sçavant naturaliste, est de la grosseur de la cuisse, couvert d'une écorce brune, tantôt plus claire, tantôt plus obscure; garni quelquefois de plusieurs épines courtes, lequel s'éleve à la hauteur de vingt pieds, & chargé de rameaux penchés vers la terre. Son bois est blanc en dedans, solide, d'une odeur très agréable & pénétrante; & il a beaucoup de moëlle. Les feuilles, qui naissent sur les rameaux, sont aîlées, composées de trois, ou de quatre, ou de cinq paires de petites feuilles, écartées les unes des autres d'un demi-pouce, & rangées sur une côte terminée par une paire des mêmes petites feuilles : chaque petite feuille

feuille eſt liſſe, d'un verd obſcur, arrondie, longue d'environ un pouce & trois quarts de pouce dans la partie la plus large. Les fleurs naiſſent à l'extrémité des rameaux; elles ſont blanches, par bouquets, ſemblables à celles de ſureau, compoſées de trois pétales épais, & de quelques étamines placées dans le centre; & chacune donne un fruit de la groſſeur d'un grain de poivre dont la peau eſt mince, ſéche & brune; lequel s'ouvre en deux parties, & renferme une graine ronde, noire, dont l'odeur approche de celle des baies de laurier.

Les habitans de la Jamaïque le prennent pour le vrai bois de Rhode; en l'examinant avec ſoin, il paroît cependant en différer. Lorſqu'on le brûle, il répand une odeur très ſuave.

Le bois de Rhode eſt ſolide, compacte, d'une couleur brunâtre, jaune ou orangée, d'une ſaveur huileuſe, un peu amere balſamique, d'une odeur pénétrante roſacée, très gracieuſe.

Ses vertus médicinales dépendent principalement de l'huile eſſentielle éthérée qu'il contient. On peut l'employer dans différentes maladies dans leſquelles on ſe ſert du bois d'aloës : on peut de même en faire uſage intérieurement, infuſé dans du vin ou dans de l'eau. Il faut que la doſe en ſoit modérée, parceque la plûpart des malades, ſur-tout les femmes hyſtériques, ne peuvent ſupporter ſon odeur pénétrante de roſe. Extérieurement, on l'emploie parmi les autres remedes, pour des fumigations, des ſachets fortifiants, des cucuphes, des poudres odorantes, &c.

Par la diſtillation, les Hollandois retirent, du bois de Rhode, une huile très pénétrante qui entre très ſouvent dans les baumes apoplectiques, céphaliques & cordiaux, à la place de l'huile

essentielle de roses. On voit par-là qu'on regarde ce bois comme cordial & céphalique.

Bois saint. *Voyez* Gaïac.

Bois de Santal. *Voyez* Santal.

Bois de Sassafras. *Voyez* Sassafras.

Bois de Tilleul. *Voyez* Tilleul.

BOL; *Bolus.*

1°. *Bolus alba. Argilla ore liquescens alba*, Linn. Cette espece de bol se trouve en Turquie & dans différents endroits de l'Allemagne.

2°. *Bolus armena & rubra. Argilla ore liquescens rubra*, Linn. Celle-ci se trouve en Perse, en Arménie, &c.

Les anciens ont appellé *bol* les terres qui tachoient les mains, & leur donnoient une teinte. Elles ont une vertu adouciſſante, dit M. Vogel; & celles qui sont rouges sont aussi astringentes. Le célebre wan Swieten, t. j. §. 88, dit qu'elles sont utiles dans les flux de ventre. Les anciens leur ont aussi attribué une vertu alexipharmaque, & les ont données non-seulement contre les morsures des animeaux venimeux, mais encore dans les fievres malignes, & même dans cette peste dont il mourut peu de ceux qui firent usage du bol, dit Galien. Mais aujourd'hui on ne croit plus à ces magnifiques promesses. Riviere & Hoffmann, *med. syst. t.* iv, *part.* ij, *sect.* j, *c.* 6, §. 4, estiment le bol d'Arménie dans le pissement de sang. Extérieurement le bol est bon pour les écorchures, & toutes les fois qu'il s'agit de sécher & de cicatriser.

Mais, pour faire connoître plus exactement le bol, nous dirons que c'est une terre pesante, styptique, qui tient à la langue, pompe l'humidité: cette terre est un peu grasse, & miscible à l'eau. Le mot de bol vient du grec βῶλος, *frustum*, parcequ'on

la trouve en morceaux dans les entrailles de la terre, ou plutôt parcequ'on nous l'apporte ſous cette forme.

On diſtingue de deux ſortes de bols; ſçavoir, le *bol d'Arménie*, & le *bol de notre pays*, *bolus noſtras*.

Le *bol d'Arménie* eſt celui dont les anciens nous ont donné la deſcription : ils en reconnoiſſoient de jaunes, de rouges, de tachetés de blanc; & ces différences, ſelon M. Geoffroi, viennent des différentes veines de terre d'où on le tire. Nous n'avons pas le véritable bol d'Arménie, ainſi nous ne parlerons que du nôtre. Nous n'y perdons pas grand'choſe; il a autant de propriété : le bol blanc n'eſt qu'une marne déſſéchée.

Le *bolus noſtras* ſe tire de Blois, de Saumur, de Bourgogne, & proche de Paris; c'eſt le plus mauvais : le meilleur eſt celui de Blois. Il faut choiſir le bol jaune, un peu rouge, qu'il s'attache fortement à la langue; qu'il ait un goût ſtyptique; qu'il tache les mains; qu'il ſe fonde dans la bouche, & qu'on y ſente très peu de ſable. On le prépare de cette maniere : on le diſſout dans l'eau; on laiſſe dépoſer les ſables; on les ſépare, puis on laiſſe repoſer la liqueur juſqu'à ce qu'elle ſoit claire; on la décante; on laiſſe un peu ſécher le bol qui reſte au fond; on en fait une pâte, & on en forme des morceaux. Le bol eſt peu abſorbant, puiſqu'il n'abſorbe pas les acides : il eſt fort aſtringent & deſſiccatif, auſſi ſa couleur marque qu'il contient une terre martiale; & l'on ſçait que le propre d'une pareille terre eſt d'être aſtringente : la doſe eſt depuis un ſcrupule juſqu'à un gros; comme il eſt peu abſorbant, on le donne dans un liquide.

Les anciens l'ordonnoient dans la peſte : Galien dit que, dans une peſte conſidérable, tous ceux

qui uſerent du bol, en réchapperent; & que ceux qui n'en prirent point, moururent : mais j'attribuerai plutôt cet événement au tempérament de ces malades, ou au régime, qu'aux bols, puiſqu'ils ne paſſent point dans le ſang. Il convient dans les excrétions augmentées; le dévoiement, les flueurs blanches; ſur la fin des dyſenteries & des gonorrhées, alors il redonne du ton aux ſolides, & fait du bien : d'ailleurs les acides, qui pourroient ſe trouver dans les premieres voies, ſe combineront avec cette terre, & formeront un vitriol de Mars : or l'on ſçait que c'eſt ce vitriol qui donne de l'efficacité aux eaux minérales, qui conviennent dans ces maladies. Dans les commencements d'une dyſenterie, le bol ſeroit contraire; il augmenteroit la phlogoſe : au reſte, dans ces maladies, on s'en ſert au défaut d'eaux minérales.

Autrefois on l'ordonnoit dans les hémorrhagies, les pertes & les crachements de ſang : pour les petites hémorrhagies de longue durée, il peut faire du bien; mais, dans les grandes pertes, il ſeroit inutile : il ne pourroit pas agir aſſez promptement; j'aurois plutôt recours alors aux eaux de traînaſſe, de plantain, de grande conſoude, &c. Dans les crachements de ſang, les eaux minérales ſont contraires, & par conſéquent le bol.

Extérieurement, il eſt très bon pour arrêter les hémorrhagies; on le mêle avec du blanc d'œuf; on y ajoute, ſi l'on veut, de l'alun, de la terre ſigillée, & du ſang de dragon, il fortifie les parties à-peu-près comme l'eau de boule de Mars : quant à la vertu réſolutive, qu'on lui attribue, elle eſt très légere.

Le bol entre dans la confection d'hyacinthe, l'orviétan, le diaſcordium, dans différentes poudres aſtringentes : il entre auſſi, dans des onguents, la toile

de Gautier; mais alors, étant combiné avec des huiles, il a très peu d'efficacité. En chymie, on s'en ſert pour diſtiller l'acide marin, parceque l'acide vitriolique, qu'il contient, a plus d'affinité avec les terres abſorbantes, qu'aucun autre acide; ainſi il s'empare de la baſe du ſel marin, en chaſſe cet acide & l'oblige de monter dans le récipient.

BOLETUS CERVINUS. Voyez TRUFFES DE CERF.

BOLS. On donne ce nom à un remede de conſiſtance molle, mais pourtant plus ſolide que les opiats.

Il y a des bols purgatifs, altérants & roborants.

Les *bols purgatifs* ſe font de moëlle de caſſe, ou de quelqu'autre électuaire qu'on tient dans les boutiques, (de catholicon par exemple, de diaphœnic, de diaprun) & de poudres purgatives. La doſe de la moëlle de caſſe ou des électuaires ne doit pas excéder le poids d'une once; & celle des poudres purgatives, le poids d'un gros. Les poudres, qui entrent dans la compoſition des bols purgatifs, ſont ordinairement celles de rhubarbe, de ſenné quelquefois, de la racine de jalap, de la réſine de ſcammonée, de diagrede, d'*aquila alba* ou mercure doux, & d'æthiops minéral.

Les *bols altérants* ſont faits de conſerves, de confections & de poudres altérantes. Les conſerves ſe prefcrivent à la doſe d'un gros & demi; les confections, à la doſe d'un gros; les poudres, à la doſe d'un demi-gros.

Les bols altérants ſe donnent pour fortifier l'eſtomac dans les mauvaiſes digeſtions, dans la foibleſſe de ce viſcere; dans la perte d'appétit, & dans les flux de ventre.

Les *bols roborants* ne ſont plus d'uſage: mais,

ſi on les ordonne, on doit les préparer avec des conſerves, des confections & des poudres odorantes; enſorte que le poids de tous les ingrédients n'excede pas deux ou trois gros; parceque les remedes, qui entrent dans la compoſition de ces bols, ſont très chauds, & qu'à une doſe trop forte, ils agitent violemment le ſang. Les bols roborants peuvent être employés pour rétablir les forces, après de longues & grandes maladies : ils ſont principalement utiles aux vieillards, & à ceux que des hémorrhagies conſidérables ont épuiſés.

BON HENRI. *Bonus Henricus*, & *Tota Bona*, off. *Chenopodium folio triangulo*, Tourn. Inſt. rei herb. *Lapathum unctuoſum*, *folio triangulo*, C. B. Pin. 115. *Rumex unctuoſus*, Trag. 319. *Spinacia ſylveſtris*, Matth. *Mercurialis*, Anglor. *Chenopodium foliis triangulari-ſagittatis*, *integerrimis*, Linn.

Sa racine eſt jaunâtre, épaiſſe, fibreuſe, âcre, amere. Il s'en éleve un grand nombre de tiges, cannelées, creuſes, légerement velues; quelques-unes ſont rampantes. Ses feuilles, ainſi que celles de l'arroche & du pied de veau, ſont triangulaires, liſſes en deſſus, & couvertes en deſſous d'une fine farine, portées ſur de longues queues, & alternes; elles ont une ſaveur un peu nitreuſe. Du ſommet des tiges ſortent des fleurs ramaſſées en épi; petites, ſans pétales, compoſées de pluſieurs étamines jaunes, qui s'élevent d'un calyce découpé en pluſieurs parties. Le piſtil devient une petite ſemence arrondie, applatie, approchante de la figure d'un rein, noire, lorſqu'elle eſt mûre, contenue dans une capſule qui a la figure d'une étoile, & qui étoit le calyce de la fleur.

Cette plante croît le long des chemins & des

haies, ſur les vieux murs : elle ſe cultive avec les herbes potageres.

Comme aliment, le bon henri nourrit peu, lâche le ventre, & eſt émollient.

Il eſt vulnéraire & hydragogue, ſi, encore récent, on l'applique ſur les parties œdématiées : *DILLENIUS* (A. N. C. *vol.* j, *obſ.* 57) dit avoir appris avec étonnement d'un bouvier ces propriétés. La poudre du bon henri, mêlée à une eſpece de pommade, a guéri la gale ſous ſes yeux. Ses feuilles contuſes, & réduites en liniment avec du beurre frais, appaiſent les douleurs des hémorrhoïdes.

Cette plante eſt encore émolliente, & ſon ſuc déterſif.

BON HOMME. *Voyez* BOUILLON-BLANC.

BONNE DAME. *Voyez* ARROCHE BLANCHE.

BONNET DE PRÊTRE. *Voyez* FUSAIN.

BONNETS ou CUCUPHES. *Voyez* CUCUPHES.

BORAX. C'eſt une ſubſtance cryſtalline, ſaline, d'une ſaveur lixivieuſe : elle nous vient de Perſe, de Moſcovie, de l'Inde. On en diſtingue de deux eſpeces, l'une brute, & l'autre rafinée ; telle que les Hollandois nous l'apportent.

L'origine & la nature du borax nous ſont inconnues ; ce que nous appellons borax aujourd'hui differe abſolument du borax des anciens. Les anciens Grecs l'appelloient *auri-colla*, *chryſocolla*, *gluten auri*, *capiſtrum auri*, en François, *colle d'or* ; parceque cette ſubſtance ſert aux orfévres, pour faciliter la fuſion des métaux & les ſouder.

On croit que la chryſocolle des anciens Grecs eſt la ſubſtance dont parle Pline, & qu'il déſigne ſous le nom de *ſanterna*. D'autres veulent que ce ſoit le *natrum* des anciens, *ex quo conficitur borax*. Au

reſte, je l'ai déja dit, nous avons peu de connoiſſances ſur la nature du borax; tout ce que nous ſçavons, c'eſt le pays d'où on le tire : voyons d'abord ce que les anciens comprenoient ſous ce nom.

Le borax des Arabes, dit Sérapion, eſt une ſubſtance ſaline, blanche, de la ſaveur du nitre d'Egypte, qui eſt une ſubſtance alkaline fixe; mais on ne peut pas prononcer que ce ſoit la même choſe.

La *chryſocolle* des anciens eſt de deux eſpeces; ſçavoir, la naturelle & la factice : la naturelle ſe tire des mines de cuivre. On la diviſe en pure & impure. La premiere ſe trouve dans ces mines de cuivre ſous la forme de grains de ſable d'un beau verd : elle étoit fort eſtimée pour la peinture, & non pour la médecine : cette chryſocolle n'étoit qu'une pure efflorescence du cuivre. L'impure ſe tiroit par les lotions de la mine; &, comme c'étoit une ſubſtance métallique, elle ſe précipitoit dans la lotion.

La chryſocolle artificielle ſe diviſoit en ſimple & en compoſée. La ſimple, dit Pline, ſe faiſoit avec de l'urine d'un jeune garçon, du verd de gris & du nitre : d'autres auteurs défendoient le nitre, d'autres le verdet; mais ils ſe ſervoient, pour broyer ces matieres, d'un pilon de cuivre; ce qui revient au même. Cette chryſocolle eſt âcre, & ne pouvoit s'employer qu'à l'extérieur.

La chryſocolle, compoſée ou herbacée, ſe faiſoit, en prenant la chryſocolle naturelle : ils la calcinoient, la mêloient avec un peu d'alun, & une certaine herbe qui lui donnoit une teinture jaune.

Voilà tout ce que nous avons dans les auteurs anciens au ſujet des ſubſtances qui peuvent avoir

quelque rapport à notre borax ; mais elles en ſont abſolument différentes : toutes ces ſubſtances, pour la plûpart, étant métalliques, ne ſe fondent point dans l'eau ; notre borax y eſt très diſſoluble : elles participent de la nature du cuivre, & ainſi elles ſont émétiques à un très haut degré ; elles peuvent même faire périr dans le vomiſſement. Notre borax ne l'eſt point du-tout, ſi ce n'eſt le borax brut, encore en faudroit-il une grande doſe, & cette vertu ne lui viendroit qu'en conſéquence de quelques parties arſénicales, dont on le prive, en le purifiant.

Il ſe fond ſur le feu, ſe bourſoufle comme l'alun ; mais il ne ſe calcine jamais : il n'en eſt pas de même de ces ſubſtances ; donc notre borax en eſt entiérement différent.

Les ſentiments ſont aſſez partagés ſur ſa nature & ſon origine. On dit que les Perſans ramaſſent l'eau qu'ils trouvent dans les mines de cuivre, & le limon qui y eſt auſſi ; qu'ils creuſent des foſſes ; & que de ce limon dont ils forment une pâte avec différentes graiſſes d'animaux, ils enduiſent toutes leurs foſſes ; qu'ils font évaporer l'eau de la mine juſqu'à un certain point, puis la tranſportent dans ces foſſes ainſi enduites, les recouvrent avec le même limon en pâte, & les laiſſent trois à quatre mois en cet état ; qu'après ce temps, ils en font l'ouverture, & qu'ils y trouvent le borax brut tout fait. Je crois ce ſentiment erroné ; car, ſi cela étoit vrai, notre borax ne ſeroit autre choſe qu'un vitriol cuivreux : or nous ſçavons que notre borax ne participe nullemment du cuivre ; donc ce ſentiment eſt erroné.

Hermann dit que, dans l'Inde, il y a une terre nitreuſe que les habitants prennent, leſſivent, filtrent, évaporent, mettent cryſtalliſer, & en tirent

le borax : ſelon lui, c'eſt avec raiſon qu'on a dit le borax être le *natrum* des anciens, *ex quo conficitur borax ;* mais ce ſentiment eſt faux : ſi cela étoit, le borax ſeroit tout-à-fait dans les terres nitreuſes ; ce qui n'eſt pas, comme l'expérience le prouve.

Tournefort dit qu'il ſe tire de certaines pierres talqueuſes ; mais il n'en apporte point de preuves : ainſi juſqu'à préſent nous n'avons rien de ſolide ſur la nature du borax ; ce qui ſeroit très avantageux, vu le grand commerce qu'on en fait.

Si on diſtille du borax, ſur une livre on obtiendra ſept onces d'une eau aigrelette ; & ce qui reſtera dans la cornue, participera encore de la nature du borax, ſe vitrifiera de même, au lieu de ſe calciner, & réſiſtera à la plus grande violence du feu ; ce qui nous donne pour toute connoiſſance que le borax prend la moitié de ſon poids d'eau dans ſa cryſtalliſation.

Si on le diſtille avec du bol, il répandra une vapeur urineuſe : cette vapeur ne peut venir du bol ; donc il y quelque matiere urineuſe dans le borax : voilà une bien légere connoiſſance de ſa nature.

Si on mêle une diſſolution de borax avec une diſſolution de vitriol, l'acide vitriolique quitte ſa baſe, s'empare du borax ; & ſa terre ferrugineuſe ſe précipite ſous la forme d'ochre ; d'où l'on doit conclure que l'acide vitriolique a plus d'affinité avec la baſe du borax, qu'avec les ſubſtances métalliques ; ce qui porte à croire que la baſe du borax eſt une terre abſorbante, ou crétacée, ou un alkali fixe.

Une diſſolution de borax donne la couleur verte aux teintures bleues des végétaux ; donc il y a, dans le borax, un alkali qui n'eſt pas abſolument ſaoulé d'acides. Cette diſſolution donne la couleur

jaune à la diſſolution de ſublimé corroſif; ce qui eſt le propre des alkalis : cependant cette diſſolution du borax ne fermente pas avec les acides; ce qui prouve qu'il faut qu'il y ait une matiere huileuſe qui empêche les acides d'y mordre; d'où l'on peut conclure que le borax eſt un ſel neutre formé d'un alkali avec un peu d'acide & d'une matiere huileuſe. M. Geoffroi eſt de ce ſentiment ſur la ſeule preuve qu'il répand des vapeurs volatiles urineuſes.

L'acide, ſuivant toutes les apparences, eſt l'acide vitriolique; la baſe alkaline eſt de nature vitreſcible, puiſque le borax ſe vitrifie, au lieu de ſe calciner.

Le borax brut ſert ſeulement dans les arts : pour la médecine, on choiſit du borax raffiné qui nous vient de Hollande. Il faut le choiſir blanc, beau, de l'apparence de l'alun, d'une ſaveur âcre alkaline, un peu urineuſe. On le diſtingue de l'alun, en ce qu'il ne ſe calcine point ſur le feu comme cette ſubſtance : on le diſtingue du ſel gemme, en ce qu'il ne décrépite point ſur le feu.

On a dit le borax fondant, diurétique, emménagogue; pour moi je crois qu'il n'a point de vertus, que les autres ſels neutres n'aient à un plus haut degré; & qu'ainſi c'eſt un petit remede. Quand je l'ai employé comme ſpermatopée, vertu que lui accorde Cartheuſer, je l'ai mêlé aux canthariides, auxquelles ſeules je dois tout l'effet que j'en ai eu. A l'extérieur, il eſt bon dans les pommades; & eſt coſmétique, puiſqu'il leve les taches d'encre; auſſi Charas le faiſoit-il entrer dans ſon *aqua columbarum coſmetica :* il convient auſſi dans les maladies de la peau pour deſſécher les dartres & les gales, & raffermir les chairs des vieux ulceres.

On tire du borax le *ſel ſédatif* de M. Homberg.

Voici ſon procédé : il faiſoit fondre dans l'eau le ſel du colcothar ; il mêloit cette diſſolution avec une diſſolution de borax ; l'acide vitriolique lâchoit ſa baſe métallique, elle ſe précipitoit dans le fond de la diſſolution en forme d'ochre, il décantoit la liqueur, & il la diſtilloit : d'abord il montoit un phlegme, puis il ſe ſublimoit des fleurs fort blanches par floccons : c'eſt le ſel ſédatif.

On peut, au lieu du ſel de colcothar, employer le colcothar même ; & mettre égale quantité de diſſolution de colcothar, après avoir filtré, & de borax : &, après que l'ochre ſera précipité, décanter, évaporer dans un alambic au feu de ſable, juſqu'à ce que la liqueur commence un peu à s'épaiſſir ; alors on adapte un chapiteau, on donne un feu doux : il monte d'abord, dans le récipient, une ſéroſité aigrelette, puis le ſel ſédatif ſe ſublime, & entre au haut du chapiteau en très bons floccons. La ſéroſité aigrelette, qui eſt dans le récipient, contient auſſi du ſel ſédatif ; & on peut l'avoir, en la reverſant dans l'alambic, & procédant comme ci-deſſus. On réitere ces cohobations huit à dix fois, juſqu'à ce qu'on ait tout le ſel ſédatif.

Au lieu de la diſſolution de colcothar, on peut verſer l'huile de vitriol ſur une diſſolution de borax, & diſtiller comme il a été dit.

Ces procédés avoient porté à croire que le ſel ſédatif réſultoit de l'union de l'acide vitriolique avec le borax ; mais M. Geoffroi a démontré qu'on peut faire ce ſel avec l'acide nitreux & l'acide marin. M. Baron a prouvé qu'on pouvoit le faire de plus avec tous les acides végétaux.

On peut auſſi avoir le ſel ſédatif par la cryſtalliſation : on met de l'huile de vitriol ſur une diſſolution de borax ; on évapore un peu l'humidité, & on met cryſtalliſer : on obtient le ſel ſédatif ; mais

il eſt moins blanc que le premier, plus peſant & plus contraire à la poitrine.

Le ſel ſédatif eſt très léger, en beaux floccons formés en petites lames comme du talc. Il a très peu de ſaveur; il eſt peu diſſoluble dans l'eau, encore faut-il qu'elle ſoit chaude : il eſt fixe comme le borax & ſe vitrifie comme lui ſur le feu. Il ne s'eſt ſublimé dans la diſtillation, que parcequ'il a été enlevé par les matieres aqueuſes. Sa nature ne nous eſt pas plus connue que celle du borax. Ce ſel eſt tout fait dans le borax; c'eſt lui qui le caracteriſe. M. Homberg a dit que ce ſel eſt anodyn, calmant, nervin; qu'il convient dans toutes les fievres ardentes; qu'il tempere le mouvement impétueux des humeurs; dans les fievres aiguës; dans les vapeurs hypochondriaques & hyſtériques; qu'un grain ſur la langue éloigne l'accès hypochondriaque. Il l'a vanté dans toutes les affections des nerfs, convulſions, épilepſies, délire. Il a dit qu'il convenoit par-tout où il s'agiſſoit de calmer, & qu'il n'avoit point le défaut des anodyns; c'eſt-à-dire, de ſuſpendre les excrétions; qu'il procuroit un ſommeil tranquille, ſans que le malade ſentît aucune choſe à ſon réveil; qu'après ſon ſel, il ne faut point donner de purgatifs capables de fermenter. Il l'a défendu dans les poitrines délicates, & les inflammations des premieres voies. On le preſcrit à la doſe de dix, vingt, trente, quarante grains; on ne craint rien de le donner à certaine doſe, mais toujours dans une liqueur chaude. Au reſte, je m'en ſuis ſervi, & je n'en ai jamais vu de bons effets: je crois que c'eſt un petit remede. M. Baron eſt de mon ſentiment.

BOTRYS VULGAIRE, *ou* Piment. *Botrys ambroſioïdes vulgaris*, C. B. Pin. *Chenopodium ambroſioïdes folio ſinuato*, Tourn. Inſt. rei herb. *Atri-*

plex odora, seu suave-olens, Mor. *Chenopodium foliis oblongis dentato-sinuatis, racemis nudis multifidis*, Linn.

Sa racine est perpendiculaire, un peu fibreuse, petite, blanche. A la hauteur d'environ un pied, s'en éleve une tige droite, cylindrique, velue, divisée depuis le bas en plusieurs petits rameaux chargés de feuilles alternes. Ainsi que celles du chêne, ses feuilles sont profondément découpées des deux côtés, portées sur de longues queues d'abord rouges, & ensuite pâles. Ses fleurs, qui sont petites, gluantes, nombreuses, naissent au haut des tiges & des rameaux, disposées en long bouquet comme un épi : elles sont sans pétales, mais elles ont plusieurs étamines qui sortent d'un calyce verd, découpé en plusieurs quartiers. Chaque fleur donne une graine semblable à celle de la moutarde, mais plus petite.

Toute la plante est aromatique, son odeur est forte & assez agréable, sa saveur un peu âcre, aromatique : elle est enduite d'un mucilage résineux, qui tache les mains, quand on la cueille.

Elle croît en Toscane, dans la Calabre, dans la Provence, le long des ruisseaux & des fontaines, aussi bien que dans les lieux arides & sablonneux.

Suivant Emm. Konig, elle abonde en sel volatil aromatique huileux.

Botrys du Mexique. *Botrys ambrosioïdes americana*, off. *Botrys ambrosioïdes mexicana*, C. B. Pin. *Epazotl*, seu *Atriplex odorata mexicana*, Hernand. 159. *Chenopodium ambrosioïdes mexicanum*, Tournef. Instit. 506. *Chenopodium suave-olens, foliis longioribus, mexicanum*, Rupp. Fl. Ien. 339. On l'appelle aussi en françois Ambrosie.

Sa racine est oblongue, brune, garnie de fibres capillaires, blanche en dedans. Sa tige, qui croît

à la hauteur d'un pied environ, eſt cylindrique, cannelée, parſémée de quelques poils légers. Ses feuilles, qui reſſemblent à celles de l'arroche ſauvage, ſont d'un verd pâle, oblongues, ſinuées, placées ſans ordre ſur la tige. Ses fleurs ſont jaunâtres, comme dans l'eſpece précédente; comme elle auſſi, ſon odeur eſt forte, ſans être déſagréable; & ſa ſaveur aromatique. Mais elle fournit par l'analyſe plus d'huile & de ſel volatil urineux, que le botrys vulgaire.

Ces deux plantes ont les mêmes vertus, & peuvent s'employer indifféremment. Quelques-uns pourtant penſent que le botrys vulgaire eſt préférable à celui du Mexique. On les met au nombre des plantes pectorales, carminatives, emménagogues, antiſpaſmodiques. On les dit excellentes contre l'aſthme, la toux convulſive, la cardialgie, le gonflement des hypochondres, & l'affection hyſtérique, tant intérieurement, qu'extérieurement. On fait prendre, dans ces cas, l'eau diſtillée par cuillerée.

Le *botrys du Mexique* a été vanté comme un puiſſant lithontriptique par GOERIZIUS, *Breſlav. tent.* vj, p. 2026; & par KRAMER, *Commerc. norimb.* 1735, p. 44; & comme antiſpaſmodique, ſudorifique, diurétique en infuſion, *Primit. med. Polon. vol.* ij, pag. 245. Quelques-uns ont dit qu'elle étoit d'un bon ſecours dans la vérole; mais CL. WAGNER, (*Commerc. norimb.* 1735, p. 363) n'a point reconnu qu'elle eût aucune vertu remarquable, pour ce mal.

BOUC. *Voyez* CHEVRE.

BOUCAGE. *Voyez* l'article des SAXIFRAGES.

BOUES DES EAUX DE SAINT-AMAND. *Voyez* CHARBON DE TERRE.

BOUGIE. *Candela*, ſeu *Virga cerata*. Petite

verge cirée, faite en façon de cierge; & deſtinée à être introduite dans l'urethre, pour le dilater, ou pour porter dans ce canal les remedes convenables aux maladies qui y ont leur ſiege.

Les bougies ſont de deux ſortes; les unes *ſimples*, les autres *compoſées*.

Les *bougies ſimples* ſont faites d'une mêche garnie de cire, ou de toile cirée & roulée en forme de petit cierge. Ce ſont les plus commodes. On en en fait auſſi de corde à boyau ou de plomb. Elles ſont plus ou moins longues, ſuivant l'âge du malade. Leur groſſeur eſt proportionnée au diametre de l'urethre : leur effet n'eſt que de maintenir le canal de l'urethre dilaté.

Les *bougies compoſées* ſont celles dans leſquelles on mêle quelques médicaments capables de conſumer les excroiſſances ou carnoſités de l'urethre.

Il y en a de *grandes* & de *petites*.

Les *grandes* ſont de la longueur des ſimples; le mêlange de la poudre ne doit ſe trouver que dans l'endroit qui s'applique ſur le mal.

Les *petites* ne ſont que de petits morceaux de bougie compoſée, qu'on introduit dans le canal par le moyen d'une cannule ou ſonde creuſe. On enfonce la bougie juſqu'à l'excroiſſance avec un ſtylet qui remplit exactement la cavité de la cannule, & qui n'excede ſa longueur que d'une ligne ou deux; à cette bougie eſt attaché un fil qu'on laiſſe ſortir en dehors, pour la retirer quand il eſt néceſſaire, & empêcher qu'elle ne tombe dans la veſſie : on lie légerement ce fil autour de la verge.

Quand on ſe propoſe de dilater l'urethre, il faut commencer par introduire une bougie mince, & ne paſſer à une groſſe, que par gradation. Col de VILARS.

BOUILLON BLANC mâle ; *ou* Molêne ; *ou* Bon-Homme. *Thapſus barbatus*, off. *Verbaſcum mas latifolium luteum*, C. B. Pin. 239. TOURN. Inſt. rei herb. 146. *Verbaſcum mas*, & *Candelâ regia*, LOBEL. obſerv. 303. *Verbaſcum foliis utrinque tomentoſis decurrentibus*, LINN. *Verbaſcum foliis ovato acutis tomentoſis, floribus in ſpicâ denſiſſimâ ſeſſilibus*, HALL. helv. 509.

Sa racine eſt ſimple, oblongue, aſſez groſſe, ligneuſe, blanche, fibreuſe, biſannuelle. Sa tige, qui s'éleve de quatre à cinq pieds, eſt groſſe, ronde, ligneuſe, revêtue d'une eſpece de laine. Ses feuilles ſont grandes, longues, larges, molles, cotonneuſes, blanches des deux côtés. Ses fleurs ſont des roſettes à cinq quartiers, jointes les unes aux autres en touffe, jaunes. Ses fruits ſont des coques ovales, terminées en pointes, partagés en deux loges, où ſont contenues pluſieurs graines menues, noirâtres, anguleuſes.

On trouve cette plante par-tout; dans les chemins, ſur le bord des chemins, dans les décombres, dans les champs.

Elle fleurit en Juin, Juillet & Août.

BOUILLON BLANC femelle. *Thapſus barbatus alter*, ſeu *femina*, off. *Verbaſcum femina flore luteo magno*, C. B. Pin. 239. TOURNEF. Inſtit. 147. *Verbaſcum maximum luteum meridionalium, odoratum luteum*, J. B. append. 871. *Verbaſcum maximum album femina, flore ſubpallido*, LOBEL. Icon.

Sa racine eſt ſimple, groſſe, longue, ligneuſe, blanche, biſannuelle. Sa tige s'éleve de quatre à cinq pieds, & même davantage : elle eſt ronde, groſſe, dure, lanugineuſe, un peu branchue. Ses feuilles ſont ronde, longues, blanches, molles, lanugineuſes. Ses fleurs reſſemblent à celles du

bouillon blanc mâle : elles ſont communément jaunes, quelquefois blanches ou pâles; elles ont cinq étamines, dont es ſommets ſont de couleur de pourpre; d une odeur aſſez agréable. Aux fleurs, ſuccedent des capſules preſque rondes, à deux loges, où ſont renfermées quelques graines brunâtres, anguleuſes.

On trouve auſſi cette eſpece par-tout : ſa fleur ne paroît que la ſeconde année ſur la fin de l'été, ou en automne.

Les feuilles de bouillon blanc rougiſſent aſſez le papier bleu; ſes fleurs le rougiſſent davantage.

Les deux eſpeces s'emploient indifféremment : elles ſont du nombre des émollientes

Les feuilles, pilées ou écraſées dont on a fait une eſpece d onguent, guériſſent les ulceres récents. On fait une décoction de ces mêmes feuilles avec les fleurs, on la preſcrit avec ſuccès pour calmer les douleurs hémorrhoïdales & néphrétiques, appaiſer les épreintes & la dyſenterie. A l extérieur, elles ſont bonnes contre les inflammations & les tumeurs, ſur tout ſi on les met cuire dans du lait; Boccon. *Obſ.* p. 133. Elles conviennent auſſi pour les hémorrhoïdes internes, & pour faire des gargariſmes dans l'eſquinancie.

Le ſuc des fleurs putréfiées a été employé avec ſuccès contre les maux de l'anus, par Boccone, *Obſ.* pag. 135, & par Craton contre les douleurs de la goute. L'infuſion des fleurs eſt ſouvent employée par les Italiens, & l'étoit par Dekker, contre la phthiſie, & l'hæmoptyſie.

Sa racine eſt aſtringente; auſſi étoit-elle preſcrite par les anciens dans du vin contre le flux de ventre.

En décoction, elle ſoulage la toux opiniâtre & invétérée; elle eſt bonne contre les convulſions & les hernies : ſi on en frotte les dents, elle en appaiſe les douleurs; Vogel.

BOUILLONS; *Juſcula.* On appelle *bouillon* un médicament liquide préparé avec la viande ſeule, ou avec la viande à laquelle on ajoute différents ſimples.

Le bouillon ne différe du julep, que par la coction; de l'apozême, en ce que l'on met cuire, avec des ſimples, la chair de mouton, de veau, d'agneau, ou de chevreau, un jeune poulet, ou un vieux coq, des viperes ſéchées ou nouvellement tuées, des écreviſſes de rivieres.

La décoction des ſimples, dans les bouillons, eſt moins déſagréable pour les malades; ainſi on doit préférer les bouillons aux juleps & aux apozêmes, leſquels conſervent toujours le goût des ſimples & des autres ingrédients; ce qui rebute ſouvent les malades: d'ailleurs comme les bouillons ſe prennent pendant neuf ou dix jours, leur effet eſt plus marqué que celui des juleps & des apozêmes.

La doſe des ingrédiens eſt la même pour les bouillons, que pour les juleps & les apozemes; il ne doit pas y avoir plus de dix onces de liqueur.

Les bouillons ſe diviſent en altérants, & en altérants purgatifs.

On ne prépare plus, comme les anciens, les bouillons reſtaurants: il prenoient un vieux coq, une perdrix, un chapon gras, des plantes aromatiques, des confections cordiales, des feuilles d'or, &c. ils mettoient diſtiller le tout au bain-marie, & faiſoient prendre aux malades cette liqueur diſtillée. Cette préparation n'a aucune vertu, & ne peut produire aucun effet. Quoi de plus ridicule? Ne ſe mocqueroit-on pas de quiconque preſcriroit, pour boiſſon à un malade, l'eau qui ſe raſſemble au couvercle du vaſe où l'on a mis cuire les viandes; & feroit jetter comme inutile le bouillon contenu dans le vaſe.

Les bouillons apéritifs & atténuants, préparés, ſuivant l'ordonnance des médecins anciens, avec un vieux coq vuidé, & farci de ſubſtances apéritives & aromatiques, ne ſont plus aujourd'hui d'uſage. Ils étoient recommandés pour l'aſthme, pour atténuer, diſoient-ils, la pituite groſſiere & viſqueuſe, qui, par des routes imaginaires, tomboient du cerveau ſur la poitrine. Mais on ſçait par expérience qu'on traite mieux cette maladie par des adouciſſants & de légers apéritifs, que par des remedes chauds.

Tout le monde ſçait la maniere de faire les bouillons : ce doit être dans une marmite de terre exactement fermée d'un couvercle, mais ſans être lutée, comme quelques médecins cependant le conſeillent.

Pour bien préparer un bouillon, il eſt important de faire blanchir la viande ; cette méthode eſt très-bonne non-ſeulement pour les bouillons deſtinés aux malades, mais encore à ceux qui ſont en ſanté. On le fait dans une baſſine de cuivre, ou dans une terrine, ou dans une marmite ordinaire, dans laquelle la viande doit bouillir pendant quelque temps, & être écumée à meſure que l'écume monte ; on retire enſuite la viande de cette eau qu'on jette ; car elle eſt devenue trouble, ayant diſſout le ſang & la lymphe qui étoient coagulés dans l'interſtice des fibres : il faut alors remettre avec de nouvelle eau dans un autre vaſe cette viande, où on la fera bouillir pour l'écumer une ſeconde fois, & en préparer un bouillon.

On preſcrit des bouillons de différentes ſortes, ſuivant les maladies qu'on a en vue de combattre ; par exemple, pour adoucir l'acrimonie du ſang ; pour lever les obſtructions des viſceres ; pour procurer la ſortie de la ſéroſité épanchée & amaſſée

dans la poitrine ou le bas ventre ; pour exciter l'écoulement des regles, & modérer celui qui eſt exceſſif ; pour arrêter le crachement de ſang, & les autres hémorrhagies ; pour modérer & guérir les accès d'épilepſie ; pour appaiſer la toux ; pour déterger les ulceres internes ; & dans les maladies de la peau, pour aider & faciliter la tranſpiration ou la ſueur.

BOUILLONS DE VIPERES. *Voyez* VIPERE.

BOUILLONS DE POUMONS DE RENARD. *Voyez* RENARD.

BOULEAU. *Betula*, off. C. B. Pin. 477. TOURN. Inſt. rei herb. 588. *Populo albæ ſimilis in Alpibus*, CÆSALP. 322. *Betula foliis acuminatis ſerratis*, LINN.

Tantôt cet arbre s'éleve aſſez haut, tantôt ce n'eſt qu'un arbriſſeau. Ses rameaux ſont menus, flexibles, & la plus grande partie eſt inclinée vers la terre. L'écorce extérieure du tronc & des gros rameaux eſt raboteuſe, épaiſſe, blanchâtre : l'intérieure eſt très mince, liſſe, unie, luiſante. L'écorce extérieure des petits rameaux eſt de couleur de châtaigne. Le bois du tronc & des rameaux eſt blanc. Les feuilles, qui paroiſſent les premieres, ſont pliées & crêpues, d'un beau verd, arrondies, pointues, ſemblables à celles du peuplier noir, mais plus petites ; moins liſſes, dentelées à leur contour, un peu épaiſſes, odorantes, d'une ſaveur amere.

Voici comment les fleurs & les fruits de cet arbriſſeau ſont décrits par M. TOURNEFORT, (*Hiſt. des plant. des environs de Paris.*)

Les chatons ont la figure de vermiſſeaux ; ils pouſſent dans le mois d'Avril, longs d'un pouce & demi, épais d'environ deux lignes, compoſés de pluſieurs feuilles rougeâtres, coupées en fer de

pique, longues de deux lignes, attachées autour d'un pivot qui eſt au milieu du chaton, & poſées par écailles couchées les unes ſur les autres avant qu'il ſoit épanoui : ces feuilles, dans la ſuite, ſont un peu écartées par une touffe de quatre ou cinq ſommets qui naiſſent au-deſſous de chaque feuille autour de la partie par laquelle elle tient au pivot. Ces ſommets ſont grêles, longs d'une ligne, jaunâtres, quelquefois purpurins : ils s'ouvrent par le milieu comme une porte briſée, & répandent une pouſſiere jaunâtre très fine : ils ſont attachés par des liens ſi courts, qu'on ne ſçauroit les appeller des étamines. Il y a encore quelques petites feuilles très délicates, qui naiſſent parmi les ſommets.

Les jeunes fruits pouſſent en même temps que les chatons, & ſur les mêmes branches, mais dans des endroits ſéparés. Chaque fruit reſſemble à un petit vermiſſeau, long de demi-pouce, épais d'une ligne, compoſé de petites écailles vertes, dont la pointe eſt rabattue vers le pédicule, & dont l'autre bout eſt attaché à un pivot qui eſt au milieu du fruit. On trouve, ſous chaque écaille, l'embryon de la graine avec quatre ou cinq petites plumes purpurines très déliées : ces jeunes fruits prennent enſuite la forme d'un cylindre, long d'un pouce, épais de trois ou quatre lignes, obtus par les deux bouts, & dont les écailles, qui ſont brunes quand la graine eſt mûre, ont plus de deux lignes de long, & ſont coupées en treſle. Les ſemences, qui ſont ſous ces écailles, ſont plattes, brunes, longues d'une ligne, preſqu'ovales, bordées de chaque côte, de deux aîles beaucoup plus grandes que la ſemence, plus pâles, arrondies, aſſez ſemblables à celles d'un petit papillon. Cette graine eſt mûre en automne, & même on la trouve en-

core ſur l'arbre pendant l'hyver & dans le printemps ſuivant.

Sur la fin de l'hyver, le bouleau eſt plein de ſuc, & répand des larmes; ſi l'on fait une inciſion à ſon tronc ou à ſes branches, il en ſort une liqueur douce & bonne à boire : un ſeul rameau en donne en un jour plus de huit ou dix livres. Cette liqueur eſt ſouvent pour les bergers une boiſſon qui les déſaltere.

Ce ſuc eſt clair, limpide, dit M. Vogel; d'une ſaveur agréable & acidule. Van Helmont (*Tract. de lithiaſ.* c. 8, § 24) le recommande comme un préſervatif, & un remede contre le calcul. C'eſt un ſi puiſſant diurétique, qu'il a cauſé le diabetes, dit Spies, *de herb. antinephrit.* Mais il n'eſt véritablement bon qu'au commencement du printemps : ce ſuc n'a plus de ſaveur, dès que l'arbre a pouſſé des feuilles. Il guérit la gale, ſi l'on en boit tous les matins une demi-livre; ce qui a été éprouvé par Bass (*dec.* 4, *obſ.* 10, p. 312) : il eſt également utile contre le ſcorbut & la jauniſſe. M. Linnæus (*Flor. ſuec.* p. 776) dit qu'on peut en préparer un ſucre; & la liqueur du bouleau, qui a fermenté avec ce ſucre, devient un vin qui a le goût du muſcat, Blair, *Pharm. bot.* p. 160. Avec des prunes & des groſeilles, on en compoſe une eſpece de cidre; on peut auſſi s'en ſervir pour faire de la biere.

Les feuilles du bouleau ſont apéritives, réſolutives, déterſives. Cuites dans l'eau, & appliquées en forme d'épithêmes, elles ſont bonnes, ſuivant Hoffmann, contre l'hydropiſie & la gale. L'écorce & les rameaux tendres ont la même vertu.

BOULE DE MARS. *Voyez* Fer.

BOURDENE BLANCHE. *Voyez* Viorne.

BOURGENE, *ou* Aune noir. *Frangula*, Do-

DON. *Alnus nigra baccifera*, C. B. Pin. 428. *Rhamnus inermis floribus monogynis hermaphroditis*, LINN. *Frangula ora folii integra*, HALL. Helvet. 164.

Arbriſſeau, dit LÉMERY, qui pouſſe pluſieurs tiges à la hauteur de neuf ou dix pieds, groſſes comme le pouce, droites, ſe diviſant en pluſieurs rameaux; ſon écorce eſt noire en dehors, jaune, ſafranée en dedans. Elle couvre un bois blanc & fragile, qui renferme un peu de moëlle rouſsâtre. Ses feuilles ſont ſemblables à celles de l'aune ou du ceriſier, mais un peu plus rondes & plus noirâtres. Ses fleurs ſont petites, à pluſieurs feuilles blanches, diſpoſées en rond dans les échancrures du calyce, qui eſt un godet évaſé & découpé en pointe. A ces fleurs ſuccédent des baies rondes, molles, de couleur verte au commencement, puis rouge & enfin noire, diviſées chacune par une eſpece de fente qui les fait paroître comme compoſées de deux baies unies enſemble : elles renferment chacune deux ou trois ſemences plates.

Il croît dans les haies & dans les forêts.

L'écorce moyenne de la bourgêne eſt jaune, d'une ſaveur un peu aſtringente & nauſéabonde, dit M. VOGEL; elle purge par bas; &, lorſqu'elle eſt recente, elle excite le vomiſſement; ce qui a engagé à l'employer dans la jauniſſe, l'hydropiſie, les fievres intermittentes, & même dans la gale quelquefois; on la donne en décoction depuis une demi-once juſqu'à ſix gros, ou en poudre juſqu'à deux gros. L'écorce de la racine a la même vertu; auſſi bien que ſon bois, ſuivant DALE. On fait de cette écorce un liniment contre la gale. Comme cette écorce eſt jaune, les teinturiers en font uſage.

BOURG-ÉPINE. *Voyez* NERPRUN.

BOURRACHE. *Borrago*, off. *Bugloſſum latifolium*; *Borrago flore cæruleo*, C. B. Pin. 256. *Borrago foliis omnibus alternis, calycibus patentibus*, LINN.

La racine de cette plante eſt groſſe comme le doigt, blanche, fibrée. Ses feuilles ſont larges, arrondies, d'un verd foncé, ridées, garnies de petites pointes très fines & ſaillantes. Sa tige, qui s'éleve d'un pied & demi, eſt cylindrique, branchue, velue. Du ſommet des rameaux ſortent des fleurs bleues pour l'ordinaire, portées ſur des pédicules aſſez longs; elles ſont d'une ſeule piece, diviſées en cinq ſegments aigus; le centre eſt occupé par cinq étamines noirâtres, réunies par leur pointes en forme de pyramide, & par cinq filets oblongs, purpurins qui portent ces ſommets. Du calyce, qui eſt diviſé en cinq parties aiguës, velues, vertes, ſort un piſtil, lequel eſt comme environné de quatre embryons qui deviennent autant de graines nues, larges à leur baſe, terminées en pointe, ridées, noirâtres dans leur maturité.

Le ſuc, que contient cette plante, eſt véritablement nitreux, dit MARCGRAVE (*Mém. de Berlin* 1747, pag. 72). Il eſt par conſéquent très humectant, dit M. VOGEL; il appaiſe l'efferveſcence des humeurs, & convient dans les fievres ardentes. Il eſt préférable à la décoction de la plante; on le donne dans la pleuréſie & dans la péripneumonie; il favoriſe l'expectoration, LAZERME, *curat. morb.* *t.* j, p. 173. 177. On voit auſſi qu'il appaiſe l'atrabile, & qu'il diſſipe la triſteſſe des mélancholiques qui s'imaginent voir des ſpectres & des phantomes.

On a mis les fleurs de la bourrache au nombre des cordiales, mais c'eſt à tort, dit encore M. VOGEL; elles ont ſeulement la vertu des feuilles.

BOURSE A BERGER. *Voyez* TABOURET.

BOURSETTE. *Voyez* TABOURET.

BOUSE DE VACHE. *Voyez* BŒUF.

BOUTON DE FEU. *Voyez* CAUTERE ACTUEL.

BRAI liquide. *Voyez* TÉRÉBENTHINE.

BRAI ſec. *Voyez* TÉRÉBENTHINE.

BRANC URSINE, ou BRANCHE-URSINE; Branc-urſine des Italiens; Acanthe. *Acanthus*: ſive *Branca urſina*, off. *Acanthus ſativus ſeu mollis Virgilii*, C. B *Carduus Acanthus*, ſive *Branca urſina*, J. B. *Acanthus foliis ſinuatis inermibus*, LINN.

Sa racine eſt charnue, épaiſſe, ſe répandant de tous côtés, noirâtre en dehors, blanchâtre en dedans, garnie de chevelus. Ses feuilles ſont longues d'un pied & demi, aſſez larges, molles, liſſes, luiſantes, d'un verd foncé. Sa tige, qui s'éleve de trois pieds, eſt ferme, droite, & terminée par un épi chargé d'une longue ſuite de fleurs d'une ſeule piece, irréguliere, de couleur de chair, taillée en gueule. Du calyce, qui eſt à pluſieurs feuilles vertes, découpées, s'éleve un piſtil, lequel devient un fruit en forme de gland, enveloppé d'un calyce à deux loges; dans chaque loge, eſt une ſeule graine rouſsâtre, applatie, un peu dure.

Cette plante, qui eſt remplie d'un ſuc gluant & mucilagineux, croît en Sicile & en Italie: elle ſe cultive dans les jardins, où elle ſe multiplie de rejettons.

On a mis l'acanthe au nombre des plantes émollientes; elle eſt peu employée ici, mais beaucoup en Italie.

Ses feuilles entrent dans les lavements, les fomentations, les cataplaſmes émollients & ſédatifs.

Sa racine a la même vertu que celle de grande conſoude, à laquelle elle eſt ſemblable par ſa ſub-

ſtance & ſon ſuc viſqueux ; c'eſt-à-dire, qu'elle eſt aſtringente, & qu elle convient dans le crachement de ſang, & pour les contuſions & les chutes de haut.

BRANC-URSINE (FAUSSE) ; Brane-urſine bâtarde ; Branc-urſine des Allemands. *Voyez* BERCE.

BREBIS. Sous ce nom, les naturaliſtes ont compris un ſeul genre d'animaux domeſtiques, qui ſont : le *bélier* lequel ſert à la reproduction ; le *mouton* ou *bélier* coupé ; la *brebis* qui eſt la femelle ; l'*agneau* qui eſt le petit. Ils l'ont appellé *ovinum* ou *ovillum pecus*. Il paroît que ce genre a porté le nom de la femelle, parcequ'on en nourrit beaucoup plus que de mâles, & qu'on ne forme point de troupeaux de béliers, mais ſeulement de brebis & de moutons. On ne conſerve de béliers, qu'autant qu'il en faut pour perpétuer l'eſpece.

Les noms latins, par leſquels ils ſont déſignés, ſont : *Ovis*, off. *Ovis domeſtica, cujus mas* aries *dicitur, fœtus* agnus, RAY, Syn. quadr. 73. *Ovis cornibus compreſſis lunatis*, LINN. *Aries, Ovis, Vervex, Agnus*, KLEIN. quadrup. 13. *Aries laniger, caudâ rotundâ, brevi*, BRISSON, quadrup. 74.

Lorſqu'on obſerve le BÉLIER & le taureau à l'extérieur, dit M. DAUBENTON, on ne trouve que peu de reſſemblance entre ces deux animaux ; mais, ſi l'on pénetre dans l'intérieur, on eſt étonné de n'y appercevoir que des différences légeres ; & l'on voit clairement que leur conformation eſt, à peu de choſe près, très ſemblable : car en comparant les viſceres du bélier avec ceux du taureau, on reconnoît que l'un ne différe guere plus de l'autre à cet égard, que l'âne ne differe du cheval, excepté pour la grandeur. Cependant le ſquélete du bélier, conſidéré relativement à celui du taureau, eſt non-

ſeulement plus petit, mais il eſt auſſi proportionné différemment.

La couleur la plus ordinaire aux *béliers*, aux *moutons* & aux *brebis*, eſt le blanc ſale ou le jaune pâle; il y en a auſſi de bruns noirâtres, & d'autres qui ſont tâchetés de blanc jaunâtre, & de noir. On ſçait qu'ils ſont revêtus, non de poils comme les autres animaux, mais de laine, laquelle eſt compoſée de filaments, forts, minces & flexibles, & contournés de façon qu'un floccon d'une laine friſée, qui n'a que quinze lignes de longueur, peut s'allonger juſqu'à trois pouces trois lignes & même plus, lorſqu'on l'étend en ligne droite.

La phyſionomie de ces animaux eſt décidée au premier coup d'œil, & on peut l'exprimer en deux mots : les yeux gros & fort éloignés l'un de l'autre, les cornes abaiſſées, les oreilles dirigées horizontalement de chaque côté de la tête, le muſeau long & effilé, le chanfrain arqué, ſont des traits bien d'accord avec la douceur & l'imbécillité de cet animal. Il eſt timide, & n'a que de foibles armes. Un bélier ſuffit pour quinze brebis, & même pour vingt ou vingt-cinq.

Le belier, qui vit douze ou quatorze ans, n'eſt bon que juſqu'à huit pour la propagation. Il faut le biſtourner à cet âge, & l'engraiſſer avec les vieilles brebis.

La *chair* du bélier, quoique biſtourné & engraiſſé, a toujours un mauvais goût. Sa ſaveur eſt forte & approche de celle du bouc : elle eſt d'ailleurs plus indigeſte que celle de la brebis, du mouton & de l'agneau.

Le *fiel*, le *ſuif*, la *moëlle* du bélier ſont d'uſage en médecine.

Le *fiel* eſt, dit-on, purgatif; la laine, qui en

eſt imbibée, appliquée ſur le nombril des petits enfants en forme de cataplaſme, leur lâche le ventre. Si on le mêle avec du lait de femme, il déterge & guérit les ulceres des oreilles.

Le *ſuif* & la *moëlle* ſont émollients, anodyns, réſolutifs; l'un & l'autre entrent dans différents emplâtres & onguents.

Le MOUTON ou bélier coupé : c'eſt à cinq ou ſix mois qu'on fait cette opération, ou même un peu plus tard; au printemps ou en automne, dans un temps doux.

La *chair* du mouton eſt la plus ſucculente, & la meilleure de toutes les viandes communes. Quand il n'eſt point trop vieux, elle eſt la meilleure de toutes; c'eſt un très bon aliment; il faut le préférer rôtie : toute perſonne peut en uſer. Dans les terreins ſecs, dans les lieux élevés où le ſerpolet & les autres herbes odoriférantes abondent, la chair du mouton eſt de bien meilleure qualité, que dans les plaines baſſes; & dans les vallées humides, à moins que ces plaines ne ſoient ſablonneuſes & voiſines de la mer; parcequ'alors toutes les herbes ſont ſalées : la chair du mouton n'eſt nulle part auſſi bonne, que dans ces pacages ou prés ſalés.

Les anciens ont dit que tous les animaux ruminants avoient du ſuif; cependant cela n'eſt exactement vrai que de la chevre & du mouton; celui du mouton eſt plus abondant, plus blanc, plus ſec, plus ferme, & de meilleure qualité qu'aucun autre. La graiſſe differe du ſuif en ce qu'elle reſte toujours molle, au lieu que le ſuif durcit en refroidiſſant. C'eſt ſur-tout autour des reins que celui-ci s'amaſſe en grande quantité; & le rein gauche en eſt toujours plus chargé que le droit : il y en a auſſi beaucoup dans l'épiploon & autour des inteſtins; mais ce ſuif n'eſt pas à beaucoup près auſſi ferme,

ni auſſi bon que celui des reins, de la queue & des autres parties du corps. Les moutons n'ont pas d'autre graiſſe que le ſuif; & cette matiere domine ſi fort dans l'habitude de tout leur corps, que toutes les extrémités de la chair en ſont garnies; le ſang même en contient une aſſez grande quantité; & la liqueur ſéminale en eſt ſi fort chargée, qu'elle paroît être d'une conſiſtance différente de celle de la liqueur ſéminale des autres animaux.

On trouve fort ſouvent dans l'eſtomac des moutons, dit M. ANDERSON, dans ſon *Hiſtoire naturelle d'Iſlande*, une boule ronde de la groſſeur d'une bonne pomme, remplie en dedans de laine, de mouſſe, &c. & entourée en dehors d'une croûte de tartre grisâtre & dure. J'en poſſede une, ajoute M. Anderſon, qui m'eſt venue de Norwege, & qui porte, dans mon cabinet, le nom de *tophus ovinus norwagicus*. Ces boules ſe forment ſans doute de la laine & d'autres choſes indigeſtes que les moutons avalent, faute d'autre nourriture; & leur figure ſpécifique vient en partie du mouvement continuel de l'eſtomac qui eſt agité ſans ceſſe par ſes membranes qui ſe croiſent, & le tirent alternativement en des directions oppoſées; ce qui comprime & roule continuellement ces matieres étrangeres. La croûte provient de la viſcoſité de l'eſtomac qui en groſſit le volume, & forme cette enveloppe, à meſure que ces matieres augmentent.

La *peau du mouton* eſt d'un grand uſage dans les arts. On s'en ſert encore en médecine dans les contuſions énormes. On écorche, pour cela, l'animal; on fait ſuer le malade enveloppé dans cette peau: c'eſt une eſpece de bain de vapeur réſolutif, qui ranime les parties, réſout le ſang caillé, & procure de très grands avantages.

On dit que le *fiel* eſt bon pour toutes ſortes d'ul-

ceres, ſpécialement de la cornée : cela peut être; mais il eſt faux que le fiel d'agneau, à la doſe de trois gouttes, ſoit antiépileptique.

On prépare, avec la *tête* & les *pieds* de mouton qu'on fait bouillir dans de l'eau, une eſpece de bain utile dans l atrophie & la retraction des membres; il donne de la ſoupleſſe aux parties. L'eau dans laquelle on a mis cuire une tête de mouton pilée avec ſa laine, ſert à faire des lavements adouciſſants, pour le teneſme & la dyſenterie.

La *laine*, le *ſuif*, la *fiente* du mouton, ont les vertus de ceux du bélier & de la brebis.

La BREBIS eſt en état d'engendrer à un an; mais il vaut mieux attendre qu'elle ait deux ans. Quelques unes ont des cornes. Elle porte cinq mois, & met bas au commencement du ſixieme : elle ne donne ordinairement qu'un agneau, & quelquefois deux. Dans les pays chauds, elle peut produire deux fois par an; mais en France & dans les pays froids, elle ne produit qu'une fois. La brebis a du lait pendant ſept à huit mois, & en grande abondance. *Voyez* LAIT.

La *chair* de brebis eſt mollaſſe & inſipide, & point eſtimée : elle produit des humeurs groſſieres, & de mauvais ſucs.

On ſe ſert en médecine de la *graiſſe*, de l'*œſype*, de la *laine graſſe* avant que d'être lavée, & de ſes *excréments*.

Ainſi que toutes les graiſſes, la *graiſſe* de brebis eſt émolliente & anodyne : elle entre dans pluſieurs pommades.

On appelle *œſype* ou *ſuin* une eſpece de mucilage graiſſeux, en conſiſtance d'onguent qu'on tire de la laine graſſe qui ſe trouve à la gorge & entre les cuiſſes des brebis & des moutons. On lave cette laine, & on la fait bouillir dans l'eau pour la dégraiſſer,

afin qu'elle ſoit en état d'être employée comme d'autre laine : on laiſſe un peu repoſer cette eau ; il nage au-deſſus une eſpece d'écume graſſe, on la ramaſſe ; & l'ayant paſſée par un linge, on la met refroidir, pour la garder. On apporte l'œſype de la Normandie, de la Beauce, du Berri. Le meilleur eſt celui qui eſt nouveau, de bonne conſiſtance, net, de couleur brune, d'une odeur déſagréable, mais, ſans être corrompu ; car il prend quelquefois en vieilliſſant une odeur fétide, d'autres fois il devient dur comme du ſavon. L'œſype eſt émollient, anodyn, réſolutif ; il eſt d'uſage à l'extérieur contre les luxations & les contuſions. Les anciens en faiſoient un grand cas.

La *laine graſſe* ou *laine ſurge* (*lana ſuccida*) ſe tire en été de la gorge & d'entre les cuiſſes des brebis. Elle eſt chaude, émolliente & réſolutive. On l'applique extérieurement ſur les contuſions & les luxations : elle appaiſe les douleurs de la partie, & y favoriſe la tranſpiration. On s'en ſert pour les maux de gorge, l'eſquinancie, les coups reçus ſur le ſein.

La *fiente* de brebis paſſe pour diſcuſſive & apéritive ; on la dit bonne contre la jauniſſe ; on la donne, depuis une ſcrupule juſqu'à un gros. Extérieurement en cataplaſme, elle amollit les cors des pieds, les verrues, & les tubercules cutanées.

L'AGNEAU a ceci de particulier qu'il reconnoît ſa mere parmi un cent de brebis. Sa *chair* eſt humectante, rafraîchiſſante : il faut en uſer au printemps, & que l'agneau ſoit un peu fort. Cependant, comme elle eſt viſqueuſe, elle engendre de mauvais ſuc, ſur tout ſi l'animal eſt trop jeune.

Les *poumons* paſſent pour adouciſſants : & en cette qualité, on en fait des bouillons dans les maladies de poitrine.

La

La *préſure* eſt bonne, dit-on, contre les morſures des bêtes venimeuſes & les poiſons.

La *peau* d'agneau a la même vertu que celle de mouton; on en couvre les parties attaquées de rhumatiſme.

Dans le traité *de ſuperfœtatione*, HIPPOCRATE ordonne d'appliquer une peau d'agneau toute chaude ſur le ventre des filles, dont les regles ſont ſupprimées.

BROCHET. *Lucius*, off. *Eſox roſtro plagio-plateo*, ARTEDI. *Lupus fluviatilis*; *Tyrannus aquarum*, nonnullorum.

Poiſſon d'eau douce, écailleux, vorace: il croît juſqu'à cinq pieds de long; il repréſente un ovale applati très alongé: la tête eſt longue & plate, diminuant d'épaiſſeur juſqu'au bout; la mâchoire inférieure avancée au-delà de la ſupérieure; les narines près des yeux: les yeux plats, l'iris jaunâtre, la prunelle ovale, bleuâtre; une rangée de dents à la mâchoire inférieure, alternativement fixes & mobiles; la mâchoire ſupérieure n'a point de dents aux côtés; mais au bout, elle a une rangée de dents très fines, & trois rangées au palais, toutes mobiles; ſix nageoires, deux au bas des ouïes, deux au ventre, une vers la queue après l'anus, une au bout du dos, la queue fourchue: toutes les nageoires ſont d'un blanc jaunâtre, les écailles aſſez petites, le dos noirâtre, le ventre blanchâtre. Il eſt ovipare.

On le trouve par-tout dans les eaux vives & dormantes.

Il vit de tous les animaux qu'il peut attraper; poiſſons, oiſeaux d'eau, rats d'eau, &c. qu'il avale tout vivants.

Sa chair eſt blanche, ferme, ſolide, de bon goût, recherchée: il faut le choiſir de médiocre

groſſeur. Ceux qui ſont d'un tempérament pituiteux, ſe trouvent mal du brochet; de même que ceux qui ont l'eſtomac chaud, ſe trouvent mal de l'anguille, à cauſe de ſa graiſſe.

Différentes parties de brochet ont été & ſont encore d'uſage en médecine.

On croyoit autrefois la *mâchoire* du brochet fondante, lithontriptique : à préſent, c'eſt ſeulement un abſorbant qu'on réduit en poudre. On en peut faire des trochiſques; &, à la doſe d'un demi-gros ou d'un gros, les ſubſtituer au corail & à l'os de ſéche. Elle n'a d'autre vertu, dit M. VOGEL, que d'être abſorbante, & d'émouſſer un peu l'acrimonie : on ne la croit plus ſpécifique dans la pleuréſie. Calcinée & réduite en poudre, elle diſſout les tumeurs écrouelleuſes, en en prenant ſouvent, à la doſe de deux ſcrupules.

On a dit que deux *petites pierres* ou *oſſelets*, qui ſe trouvent dans la tête du brochet, hâtoient l'accouchement, purifioient le ſang, étoient emménagogues, diurétiques, lithontriptiques, antiépileptiques : on eſt détrompé; ces deux oſſelets, en poudre, ſont ſeulement abſorbants.

Sa *graiſſe* eſt réſolutive & adouciſſante. Son *fiel* n'a rien de particulier.

BRUIERE. *Voyez* BRUYERE.

BRUNELLE. *Brunella; Prunella; Conſolida minor; Symphytum minus*, off. *Brunella major folio non diſſecto*, C. B. Pin. 260. *Prunella, flore minore, vulgaris*, J. B. *Brunella bracteis cordatis*, LINN. *Brunella foliis dentatis, ſpica folio minore*, HALLER. Helvet.

Sa racine, qui eſt fibrée, menue, s'étend obliquement. Il s'en éleve, à la hauteur de huit à neuf pouces, des tiges quadrangulaires, branchues, velues. Ses feuilles, qui ont un long pédicule, ſont

d'un verd foncé, ſinuées, arrondies. Ses fleurs, ramaſſées en tête, & diſpoſées par épi, ſont d'une ſeule piece en gueule, & purpurines. Dans le calyce, qui eſt auſſi d'une ſeule piece, ſont renfermées quatre graines arrondies.

Cette plante croît dans les lieux humides : elle ſe trouve aux environs de Paris.

Le ſuc de brunelle rougit le papier bleu : il a une ſaveur légerement amere & un peu aſtringente. La brunelle eſt vulnéraire aſtringente, dit M. VOGEL. C'eſt pourquoi on fait uſage de ſes feuilles écraſées, pour arrêter les hémorrhagies des bleſſures. On s'en ſert intérieurement en décoction contre le flux de ſang. Elle eſt utile en gargariſme contre l'angine & les aphthes. Cæſalpin & Gui de la Broſſe aſſurent avoir guéri, avec cette plante, des charbons.

On dit qu'elle hâte la ſuppuration des abſcès, & qu'elle convient pour baſſiner les ulceres & les taches ſcorbutiques.

BRUYERE. *Erica vulgaris glabra*, C. B. Pin. 485. *Erica vulgaris humilis ſemper virens, flore purpureo & albo*, J. B. *Erica folio myricæ vulgaris glabra*, JONST. Dendrol. 449. *Erica foliis quadrifariam imbricatis, triquetris, glabris, erectis, corollis inæqualibus calyce brevioribus*, LINN. hort. cliff. 147. *Erica antheris bicornibus incluſis corollis inæqualibus, campanulatis, mediocribus, foliis oppoſitis ſagittatis*, LINN. Spec. pl. *Erica foliis intricatis glabris*, HALLER. Helv. 419.

Cet arbriſſeau pouſſe des tiges à la hauteur d'un pied, ou d'un pied & demi : elles ſont dures, de couleur rougeâtre, brune ou obſcure. Ses feuilles ſont petites, dures, rudes, toujours vertes. Ses fleurs ſont monopétales, faites en forme de cloche, nues, rangées le long des rameaux, purpu-

rines & quelquefois blanches, ſoutenues par des pédicules fort courts. Son piſtil ſe change en un fruit ovalaire, qui contient des graines fort menues, renfermées en quatre loges. Sa racine, qui s'étend en terre, eſt ligneuſe.

La bruyere croît dans les landes, dans les bois, dans les forêts, & dans les endroits ſecs & ſtériles.

La décoction des feuilles de cette plante, dit MATTHIOLI, dont on continue long-temps l'uſage, briſe la pierre de la veſſie, & en expulſe les fragments avec les urines. Suivant TRAGUS, elle guérit la colique. PANCOVIUS dit qu'elle augmente le lait des nourrices, auſſi bien que les feuilles ſéchées & pulvériſées. Le ſuc exprimé des feuilles, ou l'eau diſtillée des fleurs, diſſipe la douleur des yeux, ſi on y en fait entrer; RAY p. 1713. DIOSCORIDE prétend que les abeilles, qui vont picorer ſur ſes fleurs, compoſent un mauvais miel: M. LINNÆUS ſoutient au contraire qu'il eſt bon, & qu'il eſt jaune. CLUSIUS aſſure que Rondelet ſe ſervoit, avec beaucoup de ſuccès, de l'huile des fleurs de cette plante pour les dartres du viſage. TABERNÆMONTANUS dit que c'eſt un ſpécifique pour ces ſortes de maux; & que la fomentation des fleurs de bruyere appaiſe les douleurs de la goute. On prépare, pour la même maladie, un bain de vapeur avec les feuilles & les fleurs de cette plante; TOURNEFORT, *Hiſt. des plantes.*

I°. BRYONE, *ou* Vigne blanche à baies rouges, *ou* Couleuvrée. *Bryonia alba; Vitis alba; Uva ſerpentina; Uva anguina*, off. *Bryonia aſpera* ſive *alba, baccis rubris*, C. B. Pin. 297. *Tamarum vulgò*, vel *Ceraſiola*, CÆSALP. 206. *Bryonia foliis palmatis, utrinque calloſo-ſcabris*, LINN. *Bryonia foliis quinquangulis ſcabris*, HALLER. Helv. 506.

Sa racine eſt très groſſe; elle parvient même

juſqu'à égaler la groſſeur de la cuiſſe : elle eſt charnue & fibreuſe, d'un blanc jaunâtre. Ses tiges ſont grêles, longues, grimpantes, un peu velues, garnies de mains ou longs filets tortillés. Ses feuilles, qui ſont alternes & anguleuſes, reſſemblent beaucoup à celles de la vigne ; mais elles ſont un peu plus rudes, & beaucoup plus petites. De l'aiſſelle des feuilles, naiſſent des fleurs en cloche, d'une ſeule piece, partagées en cinq parties, d'un blanc verdâtre, & parſemées de veines. Le même individu porte des fleurs ſtériles, & fertiles : les premieres ſont les plus grandes, & ne ſont point ſoutenues par un embryon ; mais ſeulement les ſecondes qui ſont plus petites. Cet embryon devient une baie ſphérique, de la groſſeur d'un pois, verte d'abord, enſuite rouge, molle, remplie d'un ſuc qui excite des nauſées.

Cette plante croît dans les forêts, dans les haies : elle ſe trouve abondamment dans les environs de Paris. Elle fleurit en Juin & en Juillet.

II°. BRYONE BLANCHE A BAIES NOIRES. *Bryonia alba baccis nigris*, C. B. Pin. 297. *Bryonia nigra*, DODON. Pempt.

Elle reſſemble à la précédente, excepté que ſes racines ſont intérieurement de couleur de bois, & ſes baies noires.

On ſe ſert ſeulement de la racine de bryone, & on préfere celle à baies rouges. Lorſqu'elle eſt fraîche, c'eſt un violent purgatif. On en met une demi-once, ou une once, infuſer dans un demi-ſeptier de vin blanc : ce fort purgatif ne convient, que lorſqu'il faut ſecouer vivement, comme dans l'hydropiſie, l'anaſarque, la leucophlegmatie. On peut l'adoucir, en y mêlant de la crême de tartre, ou quelqu'autre ſel neutre, comme le ſel d'Epſom, de Glauber, & de Seignette.

On exprime auſſi le ſuc de la racine de bryone; ou bien on découvre une racine, on la coupe, &, ſous le bout, on met un vaſe pour recevoir ce ſuc, à meſure qu'il diſtille. Il a les mêmes propriétés que la racine de bryone infuſée, ou bouillie. On en preſcrit une ou deux cueillerées à la fois; mais il ne faut jamais s'en ſervir, ſans auparavant l'avoir adouci avec la crême de tartre, ou quelques ſels neutres. On donne la racine de bryone ſéchée en poudre à un ſcrupule ou demi-dragme; mais on ne doit pas en attendre beaucoup d'effet.

Autrefois on ramaſſoit les feces qui ſe précipitoient du ſuc exprimé de la racine de bryone : on les faiſoit ſécher, & on s'en ſervoit; mais cela n'eſt plus d'uſage.

Comme altérant, nous avons nombre d'exemples, d'epilepſies, de manies, de vapeurs hyſtériques & hypochondriaques guéries avec la décoction de la racine de bryone.

A l'extérieur, c'eſt un très bon réſolutif & fondant dans les congeſtions, dans les tumeurs lymphatiques, & dans les écrouelles. Voici un remede que ZACUTUS dit ſpécifique pour les écrouelles : il prend une livre de racines de bryone coupées par tranches; il les fait frire exactement, puis il y mêle deux onces de térébenthine, & autant de cire : il dit que ce cataplaſme fond les écrouelles ou les ulceres écrouelleux; qu'il les détruit, & qu'il les cicatriſe.

Le ſuc de la racine de bryone, dit M. VOGEL, eſt âcre, amer, & excite des nauſées. Cette racine a la propriété de rougir le papier bleu. Elle a une vertu purgative aſſez forte, & même réſolutive; c'eſt pourquoi elle eſt recommandée par MATTHIOLI contre l'hydropiſie & la paſſion hyſtérique, contre la manie par SYDENHAM, contre la goute

& l'asthme : on en avalle jusqu'à un demi-gros ; ou bien on en fait cuire deux gros dans du vin ; ou bien on prend deux cueillerées du suc. Le peuple creuse cette racine encore récente, l'emplit de biere, qui, pendant la nuit, se charge de la vertu purgative ; il la boit le matin, pour se purger. A l'extérieur, la racine nouvelle, écrasée & broyée, ou bien cuite dans du vin quand elle est séche, guérit les écrouelles & les contusions, & mondifie les ulceres. On en fait aussi des clysteres, pour évacuer les eaux des hydropiques.

BUGLE, *ou* petite Consoude. *Bugula, Consolida media*, & *Symphytum medium*, off. *Consolida media pratensis cærulea*, C. B. Pin. 260. *Teucrium foliis obversè ovatis, crenatis, caule simplicissimo, stolonibus reptatricibus*, Linn. *Bugula foliis ovatis, inter flores stipatis, flagellis repens*, Haller, Helv. 634.

Sa racine est menue, blanche, fibreuse. Il s'en éleve plusieurs tiges, dont les unes sont un peu cylindriques, grêles, rampantes ; les autres quadrangulaires, longues, droites, velues en quelques endroits. Ses feuilles sont ovalaires, molles, légerement découpées, d'un verd foncé. De l'aisselle des feuilles, naissent des fleurs d'une seule piece, bleues, divisées en trois parties : le pistil & les sommets sont bleus. Du calyce qui est d'une seule piece, partagé en cinq quartiers, bleu, velu, s'éleve un pistil, accompagné de quatre embryons qui deviennent autant de graines arrondies.

Cette plante croît dans les prés.

Elle convient en tout avec la renouée : on l'emploie de même ; elle est seulement moins astringente, mais elle est plus vulnéraire : elle arrête le sang des plaies, & on la fait entrer dans les gargarismes pour supprimer la trop grande salivation.

La bugle eſt amere, déterſive, un peu aſtringente & vulnéraire, dit M. Vogel. Suivant Ettmuller, elle eſt bonne contre l'eſquinancie, les ulceres du poûmon, & les autres ulceres internes.

A la place de celle-ci, M. Linnæus prétend qu'on peut ſe ſervir d'une qu'il nomme *Ajuga tetragono pyramidalis*, Flor. ſuec. 475; ou *Bugula hirſuta genevenſis*, Moris. iij, 391; ou *Bugula foliis angulosè dentatis, caule ſimplici*, Haller, Helvet. 635.

BUGLOSE. *Bugloſſum* & *Bugloſſa*, off. *Bugloſſum anguſtifolium majus, flore cæruleo*, C. B. Pin. 256. *Cirſium italicum*, Fusch. *Lycopſis*, Anguill. *Anchuſa foliis lanceolatis, ſpicis imbricatis ſecundis*, Linn. *Bugloſſum floribus longè ſpicatis*, Haller, Helvet. 523.

De ſa racine, qui eſt cylindrique, oblongue, vivace, s'élevent, à la hauteur de deux pieds, pluſieurs tiges cylindriques, roides, velues. Ses feuilles ſont oblongues, étroites, d'un verd de mer, garnies de poils des deux côtés. Au ſommet des tiges & des rameaux, naiſſent des fleurs d'une ſeule piece en entonnoir, partagées en cinq parties arrondies, d'un bleu purpurin. Le calyce, qui les ſoutient, eſt compoſé de cinq lobes oblongs, velus, pointus : du fond de ce calyce, ſort un piſtil oblong, comme accompagné de quatre embryons qui deviennent autant de graines, de couleur rouſſe, & ridées, lorſqu'elles ſont mûres.

On trouve, dans les prés, cette plante qui ſe cultive auſſi dans les jardins.

Le ſuc de ſes racines eſt gluant, & rougit le papier bleu.

La bugloſe eſt une plante potagere, & un peu acide : elle eſt humectante & rafraîchiſſante, dit M. Vogel. On recommande l'uſage de ſon ſuc in-

térieurement, à la dose de quelques onces, pour la mélancholie & l'affection hypochondriaque. Selon BOERHAAVE, elle est bonne dans la pleurésie. M. CHOMEL dit qu'il a employé avec succès la décoction des feuilles de bugloſe & de bourrache dans la dyſenterie : il faiſoit bouillir pendant trois ou quatres minutes une petite poignée de ces feuilles dans huit onces d'eau ou demi-ſeptier : il paſſoit la décoction, & y ajoutoit partie égale de lait de vache bouilli & écrêmé; puis y délayoit une once d'huile d'amandes douces, quand la liqueur étoit tiede : trois heures après, il faiſoit prendre au malade un bouillon très clair, dans lequel, encore chaud, il mêloit un verre de gros vin.

On a mis les fleurs du bugloſe au nombre des fleurs cordiales; mais elles n'ont point cette vertu.

BUGRANDE, ou BUGRANE; Arrête-bœuf. *Anonis*, ſive *Ononis*, & *Reſta bovis*, off. *Anonis ſpinoſa, flore purpureo*, C. B. Pin. 389. *Antella*, LOBEL. adv. *Remora aratri*, quorumdam. *Ononis floribus ſubſellibus, ſolitariis, lateralibus, caule ſpinoſo*, LINN. *Anonis floribus penè ſeſſilibus, vaginis foliorum ampliſſimis, ramo quolibet in ſpinam terminato*, HALLER, Helv. 589.

Ses racines, qui ont plus d'un pied de longueur, rampent de tous côtés, & ſont difficiles à rompre : elles ſont brunes en dehors, blanches en dedans, & d'une ſaveur déſagréable. Ses tiges ſont couchées ſur la terre, pliantes, menues, fort touffues, épineuſes, velues, rougeâtres. Ses feuilles, qui naiſſent alternativement au nombre de trois, ſont ovales, légerement crénelées, velues, d'un vert foncé, d'une ſaveur légumineuſe, d'une odeur puante. De l'extrémité des tiges, ſortent des fleurs comme un épi, légumineuſes, purpurines, ou de couleur de chair peu foncée. Le piſtil devient une

ſilique applatie, d'une ſeule cavité, contenant une ſeule graine en forme de rein.

Cette plante croît ſur les chemins, & ſur le bord des champs cultivés. On la trouve communément aux environs de Paris.

On l'emploie comme la racine d'aſperge, & dans les mêmes cas : quelques-uns même la croient ſupérieure à l'aſperge; effectivement quatre gros de l'écorce de cette racine font un puiſſant diurétique qui convient dans toutes les obſtructions, la jauniſſe, les pâles couleurs, la cachexie, l'hydropiſie : on diſtille une eau de la plante qui poſſede ces vertus, mais à un moindre degré que la racine; quelques-uns donnent cette eau pour les hémorrhoïdes internes. La décoction de la plante eſt un vulnéraire déterſif, qui convient pour gargariſer les gencives des ſcorbutiques, laver leurs ulcéres, ainſi que ceux des vérolés.

La bugrande eſt apéritive & diurétique, dit M. Vogel. Quelques-uns, au printemps, mangent en ſalade ſes jeunes pouſſes, en qualité d'apéritif & d'antiſcorbutique. Les Hongrois, pour appaiſer le délire dans la fievre maligne, lavent avec ſuccès trois fois le jour la tête & les membres du malade, avec la décoction de cette plante dans du vin, à laquelle ils ajoutent un oignon, & quelques clous de girofle; Schulter, *Diſſert.*

Sa racine, & ſur-tout ſon écorce infuſée ou bouillie dans du vin, excite puiſſamment la ſortie des urines; enſorte que Lentilius, *miſc. pract.* 1, p. 277, a vu ſon uſage ſuivi d'une incontinence; ce qui prouve qu'elle eſt utile dans la ſuppreſſion d'urine & la dyſurie : ſuivant Dioscoride, elle a une vertu lithontriptique, & conſume le bord des ulceres calleux. Cette racine, cuite dans de la piquette, en gargariſme, appaiſe les douleurs de

dents. Réduite en poudre & priſe tous les jours, à la doſe d'un gros, elle guérit le ſarcocel, au rapport de MATTHIOLI, de SCULTET, de NEBELIUS, quoique pluſieurs doutent de cet effet. On met cette racine au nombre des apéritives mineures.

BUIS. *Buxus*, & *Buxum*, off. *Buxus arboreſcens*, C. B. Pin. 471.

Sa racine eſt grande, en partie noueuſe, & en partie tubéreuſe. Son tronc, qui a peu de hauteur, eſt quelquefois très gros : il eſt recouvert d'une écorce blanchâtre, raboteuſe. Son bois eſt jaune, dur, peſant, compacte, ſans moëlle. Ses feuilles ſont toujours vertes, luiſantes, liſſes, fermes, ovalaires ; d'une odeur & d'une ſaveur déſagréables, & un peu ameres. De l'aiſſelle des feuilles, ſortent des fleurs ſtériles en grappes, dans des endroits ſéparés des fruits, comme l'a obſervé le premier M. Tournefort : ces fleurs, qui ſont ſans pétales, ont pluſieurs étamines qui s'élevent du fond d'un calyce feuillé, jaunâtre. Ses fruits ſont verds, partagés en trois loges qui chacune renferment ordinairement deux ſemences oblongues, de couleur de châtaigne, contenues dans une capſule qui s'ouvre avec élaſticité.

Ses feuilles, qui rougiſſent le papier bleu, ſont ameres, & d'une ſaveur nauſéeuſe, dit M. VOGEL. Pulvériſées & données à la doſe d'un gros, elles purgent fortement le ventre; & leur effet eſt ſi conſidérable, qu'elles expriment le ſang ; ce qui en a fait abandonner l'uſage. LENTILIUS, *Iatromnemata*, dit que la décoction de ces feuilles, dont on ſe lave la tête, fait revenir les cheveux.

Le bois eſt également amer & nauſéabonde. Sa décoction eſt ſudorifique : pluſieurs autrefois lui croyoient autant de vertu qu'au gaïac. On a auſſi loué

anciennement ſon huile diſtillée *per deſcenſum* pour l'épilepſie, la paſſion hyſtérique & la cachexie.

La doſe en décoction eſt d'une once rapée, ſur trois chopines d'eau réduites à pinte. C'eſt un bon atténuant, apéritif, ſudorifique, pour les maladies chroniques, les vieux rhumatiſmes, la goute, l'hydropiſie, la vérole.

BUISSON ARDENT, *ou* Arbre de Moyſe. *Pyracantha*, off. *Oxyacantha*, DIOSCOR. ſive *ſpina acuta pyri folio*, C. B. Pin. 454. *Meſpilus aculeata amygdali folio*, TORNEF. Inſt. 642.

C'eſt une eſpece d'aubépine, ou un arbriſſeau épineux, couvert d'une écorce noirâtre, dont les branches ſont armées d'épines roides. Ses feuilles ont beaucoup de reſſemblance avec celles du poirier ſauvage, ou avec celles de l'arbouſier, ou avec celles de l'amandier. Elles ſont alternes, petites, luiſantes, oblongues & dentelées. Ses fleurs ſont à pluſieurs pétales diſpoſés en roſe, d'un jaune rougeâtre. Ses fruits ſont ſemblables à ceux de l'aubépine, arrondis, de couleur dorée, aigrelets, contenant quatre ou cinq ſemences oblongues ou triangulaires.

On l'appelle *buiſſon ardent*, parceque ſes baies, qui ſont en très grande quantité, le font paroître de loin comme s'il étoit en feu. On l'a nommé *arbre de Moyſe*, parcequ'on a cru que c'étoit le buiſſon dans lequel Dieu apparut à ce prophete.

Son fruit eſt aſtringent : il arrête les cours de ventre, & peut être ſubſtitué à celui de l'aubépine.

BULITHE, *ou* Pierre de bœuf. *Voyez* BŒUF.

BUTUA. *Voyez PAREIRA-BRAVA.*

CAB

CABARET; Oreille d'homme; Oreillette; Rondelle; Girard-Rouſſin; Nard ſauvage. *Aſarum; Aſara baccara; Baccarus; Nardus ruſtica*, off. *Aſarum*, C. B. Pin. 197. *Aſarum foliis petiolatis, ſubcordatis, floribus trifidis*, LINN.

Cette plante s'éleve peu, & eſt toujours verte. Sa racine eſt rampante, menue, fibreuſe, brune ou cendrée, âcre, un peu amere, aromatique: elle cauſe des nauſées, & a l'odeur de la valériane des jardins. Ses feuilles, qui ont de longs pédicules, ſont rondes, à oreilles, luiſantes, roides, d'un verd foncé. Ses fleurs ſont cachées entre les feuilles, près de la racine, portées ſur un pédicule court & grêle: elles ſont à étamines, purpurines. Le calyce devient un fruit à ſix loges, où ſont contenues pluſieurs ſemences arrondies, enveloppées d'une tunique brune, ſous laquelle ſe trouve une moëlle blanche, & un peu âcre.

Elle croît abondamment dans les forêts: on en trouve beaucoup aux environs de Paris; mais ſurtout en Languedoc, en Dauphiné, en Auvergne.

Les racines & les feuilles de cabaret ſont ameres & âcres: elles donnent la couleur rouge au papier bleu.

On appelle cette plante *cabaret*, parcequ'en faiſant vomir, elle diſſipe les mauvais effets de la crapule & du vin, & rend les ivrognes capables de recommencer à boire. On préfere celle qui vient d'Auvergne ou de Languedoc.

On emploie les feuilles & les racines: il faut

que la racine ſoit ſéche, bien pleine, d'un goût amer, mordant, d'une odeur aromatique.

Cette plante eſt peu d'uſage à préſent, depuis qu'on connoît l'ipecacuanha & les préparations d'antimoine : elle eſt émétique, purgative, fondante, apéritive, ſtimulante, emménagogue à un très haut degré, c'eſt auſſi une errhine ou ſternutatoire.

Sa racine donnée en poudre à la doſe de vingt à trente grains fait vomir puiſſamment : une once infuſée dans un demi-ſeptier de vin blanc, fait vomir, ou purge : cette même doſe, ſi le malade eſt fort & vigoureux, pouſſe par les ſueurs ; ſi, au lieu de vin blanc, on ſe ſert de vin rouge, & qu'on le faſſe bouillir, c'eſt alors un émétique trop fort, dont on ne peut ſe ſervir, que dans les cas où il faut ſtimuler vivement, comme dans l'hydropiſie, l'anaſarque, la leucophlegmatie ; enfin quand les fibres ſont abreuvées d'humidités, & pour ainſi dire inſenſibles, dans certaines fievres quartes.

Si on fait bouillir cette racine dans de l'eau, elle eſt apéritive & diurétique, parceque l'eau ne diſſout pas ſa réſine comme font les vins, mais elle diſſout ſeulement ſa partie ſaline. Le ſel, que contient cette racine, eſt acide ; car, quand elle eſt fraîche, elle donne la couleur rouge aux teintures bleues des végétaux. Il faut remarquer que, ſi cette racine eſt trop ſéche, elle n'eſt plus apéritive.

A l'extérieur, cette racine n'eſt pas d'un grand uſage : quelques-uns conſeillent d'en faire recevoir la fumée, ou d'en mettre la poudre dans l'oreille pour les maladies de cette partie, mais c'eſt un petit remede.

Les feuilles ont les mêmes vertus que la racine, mais c'eſt un émétique encore plus violent, qui

ne convient que dans l'hydropiſie, l'anaſarque, & dans les relâchements des fibres, où il faut ſecouer vivement. On peut en donner avec ſuccès à petite doſe, dans la cachexie, les fievres intermittentes, & pour rappeller les regles ſupprimées; c'eſt un très bon errhine, dans les maux d'oreille, maux de tête, paralyſie de la langue, fluxions ſur les yeux, engorgements de toutes les parties. On fait prendre au ſoir dix grains de feuilles de cabaret; le malade dort tranquille, & le lendemain, il rend une quantité incroyable de ſéroſités par le nez. M. Geoffroi approuve bien ce remede, & je m'en ſuis ſervi avec ſuccès : c'eſt le remede d'un certain charlatan, qui vend les paquets vingt-quatre ſols: il y mêle ſeulement quelques aromats.

Toute cette plante, dit M. Vogel, eſt d'une odeur forte, nauſéabonde pour pluſieurs, & âcre; & d'une ſaveur amere. Fernel ne reconnoiſſoit en elle aucune mauvaiſe qualité : il prétendoit même qu'on pouvoit en faire prendre en ſureté aux femmes groſſes. Il preſcrivoit, pour exciter le vomiſſement, cinq ou huit feuilles vertes qu'on broyoit, & dont on en exprimoit le ſuc dans de l'hydromel, ou du petit-lait, ou une décoction adouciſſante. A petite doſe, elles font couler l'urine; elles excitent les regles, & atténuent la pituite. Infuſées dans l'eau, elles ne purgent point, elles favoriſent ſeulement l'écoulement des urines; Fabregou. La poudre de ces feuilles, priſe par le nez, évacue abondamment le mucus, & eſt utile dans les maux de tête opiniâtres; Sculz, *diſſert. de Aſaro.*

Sa racine, à petite doſe, c'eſt-à-dire, depuis demi-gros juſqu'à quatre ſcrupules, fait vomir médiocrement : ſon uſage n'eſt point dangereux; on peut la donner ſans crainte, dit Fernel, aux vieillards, aux enfants, aux femmes groſſes. L'é-

bullition en diſſipe la vertu, de même qu'elle diſſipe auſſi la vertu des autres émétiques végétaux; mais alors elle eſt plus diurétique, emménagogue, & propre à réſoudre les obſtructions des viſceres; à petite doſe, elle devient telle encore. On la recommande comme ſpécifique ſpécialement contre les fievres intermittentes.

CACAO. *Cacao*, off. *Cacao Americæ*, ſeu *Avellana mexicana*, J. B. *Amygdalis ſimilis guatimalenſis*, C. B. Pin. 442. *Cacahuald*, vulgò *Cacao*, PISON.

C'eſt le nom des amandes du fruit de l'arbre appellé *Caraque*; & que les botaniſtes ont déſigné par les phraſes ſuivantes: *Cacao*, CLUSII. *Arbor cacavifera*, HERNAND. *Arbor cacavifera americana*, PLUKN. Almag. *Theobroma foliis integerrimis*, LINN.

Suivant le P. PLUMIER, dans ſa *Botanique d'Amérique*, le cacao eſt un arbre qui n'eſt pas bien grand, mais fort beau à voir, ſur-tout lorſqu'il eſt chargé de fruits. Son tronc eſt droit, le plus ſouvent gros comme la jambe, ou même comme la cuiſſe d'un homme, haut de quatre ou cinq pieds tout au plus. Son écorce eſt brune, gerſée tranſverſalement & raboteuſe. Cet arbre ſe partage en des branches de la groſſeur du bras, leſquels ſe diviſent en des rameaux de plus petits en plus petits. Les feuilles ſont alternes, membraneuſes, liſſes, pendantes, terminées en pointe, de neuf ou dix pouces dans leur longueur, & de quatre dans leur plus grande largeur, & enfin très ſemblables aux feuilles du citronnier: elles ſont garnies d'une côte, & de pluſieurs petites nervures obliques, luiſantes, & portées par une queue longue d'un pouce, & renflée de deux côtés: elles ſont d'un verd clair en deſſous, & d'un verd foncé

foncé en deſſus. Les fleurs ſont en grand nombre ſur les rameaux, & même ſur le tronc : leur pédicule eſt grêle, un peu velu, & long d'un demi-pouce ou d'un pouce. Ces fleurs, avant que de s'épanouir, ont la forme d'un bouton pâle, à cinq angles, & long d'environ trois lignes : elles ſont compoſées de cinq pétales diſpoſés en roſe, d'un jaune pâle, preſque de la figure d'un cœur, & à peine larges d'une ligne. La baſe de chaque pétale eſt courbée extérieurement, creuſée à ſa naiſſance en forme de petite coquille, & marquée de petites pointes d'un rouge brun. Le calyce eſt compoſé de cinq petites feuilles étroites, pointues, pâles en dehors & rougeâtres en dedans, duquel s'éleve un piſtil entouré d'une ſorte de tuyau, découpé en pluſieurs lânieres, accompagné de petites étamines réfléchies, pâles garnies, de ſommets de la même couleur. Pluſieurs de ces piſtils avortent & tombent: ceux qui reſtent, ſe changent en un fruit de la forme d'un concombre, long d'un demi-pied, & même un peu plus, épais d'environ trois ou quatre pouces, relevé par neuf ou dix côtes ſaillantes, comme nos concombres ou nos melons : il eſt parſemé de verrues, & il ſe termine en pointe, verd-blanchâtre d'abord, jaunâtre, lorſqu'il commence à mûrir, & de couleur d'écarlate foncée, lorſqu'il eſt entiérement mûr, parſemé cependant de petits points jaunâtres : il eſt attaché à un pédicule gros comme une plume d'oie, & long d'un pouce. Etant coupé tranſverſalement, on y remarque deux écorces, dont la premiere ou l'extérieure eſt épaiſſe & jaunâtre; & l'intérieure blanchâtre, plus mince & plus tendre. Ce fruit contient environ trente graines charnues, un peu plus groſſes qu'une olive, & qui ont à-peu-près la figure d'une moitié de cœur. Elles ſont luiſantes,

unies, d'un violet très clair; & elles ſe partagent en pluſieurs lobules, lorſqu'on les preſſe entre les doigts : chacune de ces graines eſt couverte d'une ſubſtance mince, ou plutôt d'une pulpe blanche, ſucculente & douçâtre, & d'une petite peau membraneuſe & rouſſe : elles ſont aſtringentes & un peu ameres.

Cet arbre croît dans l'Amérique, dans les iſles Antilles, au Mexique. Il fleurit deux ou trois fois l'année.

Le cacao eſt un bon aliment, dit M. VOGEL. Il eſt utile dans l'hectiſie & la phthiſie; il fortifie l'eſtomac, adoucit l'acrimonie des humeurs, augmente peut-être la ſemence; en un mot, il nourrit beaucoup.

Cependant voici comment en parle M. LIEUTAUD, dans ſa Matiere médicale : » ſi le cacao ne » ſe trouvoit pas mêlé, comme il eſt dans l'uſage » ordinaire, avec des ſubſtances aromatiques, on » ne pourroit preſque pas le mettre au nombre des » médicaments ſtomachiques. Il mérite mieux une » place avec les remedes béchiques adouciſſants. » C'eſt auſſi à cauſe de cette derniere propriété, » qu'on prépare avec ſix ou huit amandes de cacao » torréfiées, une émulſion qui s'ordonne à ceux » qui touſſent beaucoup. A cet uſage près, on » n'emploie guere le cacao, que pour faire le cho- » colat. [*Voyez* CHOCOLAT.]

» Lorſqu'après avoir fait bouillir des amandes de » cacao dans l'eau, on laiſſe refroidir cette décoc- » tion : il ſurnage une huile qui reſſemble à de la » graiſſe; on la ramaſſe, & c'eſt ce qui ſe nomme » BEURRE DE CACAO, *butyrum de cacao*. Cette ſub- » ſtance eſt un médicament anodyn & pectoral. » Communément on mêle du ſucre avec le cacao, » pour en compoſer des paſtilles qu'on promene

» dans la bouche, afin qu'en s'y fondant peu-à-peu, » elles calment la toux. Ces paſtilles s'ordonnent, » depuis un ſcrupule juſqu'à un gros. Le beurre » ſert encore d'excipient à des poudres béchiques, » ou qui ont d'autres vertus; & ce mêlange ſe prend » en bol. Le beurre de cacao s'emploie à l'exté- » rieur. Il eſt la baſe de diverſes pommades coſ- » métiques & adouciſſantes, que l'on applique avec » ſuccès, dans les cas de gerſures des levres, des » mammelles, des parties génitales; & elles ne » ſont pas inutiles ſur les hémorrhoïdes externes, » gonflées & douloureuſes. Il eſt important de re- » marquer que cette huile, ou ce beurre végétal, » ſe conſerve aſſez long temps, ſans ſe rancir ou » contracter de mauvaiſe odeur. «

CACHALOT. *Voyez* BALEINE (PETITE).

CACHOU; CATECHU; CAETCHU; CASTJOE; CATE; KHAATH. C'eſt improprement qu'on l'a nommé TERRE DU JAPON, *Terra japonica*, puiſque c'eſt le ſuc exprimé du fruit d'une eſpece de palmier, déſigné par les botaniſtes ſous les phraſes ſuivantes: *Palma cujus fructus ſeſſilis* Faufel *dicitur*, C. B. Pin. 510. *Filfel & Fufel*, AVICEN. *Faufel*, ſive *Areca palmæ foliis*, J. B. *Areca*, ſive *Faufel*, CLUS. exot. 188. *Pinung*, BONT. *Caunga*, Hort. malab. 1. *Areca frondibus pinnatis, foliis oppoſitis, lanceolatis, plicatis*, LINN.

C'eſt un grand arbre dont la racine eſt noirâtre, oblongue, épaiſſe d'un empan, garnie de pluſieurs petites racines blanchâtres & rouſſes. Son tronc eſt épais d'un empan près de la racine, & un peu moins vers ſon ſommet: ſon écorce eſt d'un verd gai, & ſi unie qu'on ne peut y monter, à moins qu'on n'attache à ſes pieds des crochets & des cordes; ou qu'on ne l'entoure par intervalles

de liens faits de nattes ou de quelqu'autre matiere ſemblable.

Les branches feuillées ſortent du tronc en ſautoir, deux à deux; celles qui ſont au-deſſus ſortent de l'entre deux des inférieures, elles enveloppent, par leur baſe, le ſommet du tronc, comme par une gaîne ou une capſule ronde & fermée; elles forment par ce moyen une tête oblongue au ſommet, plus groſſe que le tronc de l'arbre même.

Le pied des branches feuillées extérieurement ſe fend & ſe rompt, & elles tombent ſucceſſivement l'une après l'autre. Ces branches feuillées ſont compoſées d'une côte un peu creuſe en-deſſus, arrondies en-deſſous, & de feuilles placées deux à deux & oppoſées, longues de trois ou quatre pieds, plus ou moins, pliées comme un éventail, vertes & luiſantes. Au haut du tronc, il ſort, de chaque aiſſelle des feuilles, une capſule en forme de gaîne, longue de quatre empans, laquelle renferme les tiges chargées de fleurs & de fruits, concaves du côté du tronc, convexes à l'extérieur, liſſes & égales, ſillonnées profondément au milieu de la partie concave, par où elles ſe rompent & s'ouvrent; d'un verd blanchâtre d'abord extérieurement, jaunâtres enſuite, & blanches en dedans.

Les tiges, qui ſont renfermées dans ces gaînes, ſont les unes plus groſſes, & chargées vers le bas de fruits tendres; les autres ſont plus grêles, & garnies des deux côtés de boutons de fleurs. Ces boutons ſont petits, anguleux, blanchâtres, & s'ouvrent en trois pétales roides, pointus & un peu épais; ils contiennent dans leur milieu neuf étamines blanchâtres, grêles, dont trois ſont plus longues, d'un jaune blanchâtre, qui ſont entourées de ſix autres plus petites & plus jaunes.

Les fruits encore tendres & mols ſont blancs & luiſants, attachés à des pédicules blancs, de figure anguleuſe, & non arrondis; renfermés pour la plus grande partie dans les feuilles du calyce, qui ſont ovalaires & entrelacées les unes avec les autres; ils contiennent beaucoup de liqueur limpide, d'un goût aſtringent, placée au milieu de la pulpe qui s'augmente avec le temps; & la liqueur diminue juſqu'à ce qu'il n'en reſte plus : enſuite il naît une moëlle blanchâtre, tandis que la pulpe ſe durcit, & l'écorce acquiert enfin la couleur de jaune doré.

Les fruits devenus aſſez gros, & n'étant pas encore ſecs, ſont ovalaires, & reſſemblent fort à des dattes; ils ſont plus ſerrés aux deux bouts, & compoſés d'une écorce épaiſſe, liſſe, membraneuſe, & d'une pulpe d'un brun rougeâtre, qui en ſéchant devient fibreuſe ou cotonneuſe, & jaunatre : la moëlle, ou plutôt le noyau ou la ſemence qui eſt au milieu eſt blanchâtre.

Lorſque le fruit eſt ſec, le noyau ſe ſépare aiſément de la pulpe fibreuſe : il eſt de la groſſeur d'une aveline ou d'une muſcade, le plus ſouvent en forme de poire, ou applati d'un côté & ſans pédicule, convexe de l'autre; ridé, cannelé extérieurement; d'une couleur rouſſe ou de cannelle; d'une matiere dure, difficile à couper, panaché de veines blanchâtres, rouſſes & rougeâtres; d'un goût un peu aromatique & légerement aſtringent.

Cet arbre croît dans le Malabar, dans le Coromandel, dans l'iſle de Ceylan, & dans d'autres endroits de l'Inde.

Les Indiens mâchent des morceaux de cette noix enveloppés avec des feuilles de bétel, & ſaupoudrés de chaux; ils rejettent & crachent ces ſubſtances mâchées dans un vaſe; elles leur ſervent à

préparer une liqueur fermentée qu'ils nomment *bétel.*

Le cachou eſt un ſuc réſineux, brun, foncé, noirâtre, compacte, brillant, ſans odeur, d'un goût très amer, aromatique, & qui laiſſe ſur la fin dans la bouche quelque choſe d'agréable. Il y en a de deux ſortes, l'un pur, l'autre impur: c'eſt le premier qu'on doit préférer en médecine: dans les Indes il eſt fort uſité, les habitants le mêlent avec quelques autres drogues, & en mâchent continuellement; cet uſage n'eſt point blâmable.

Pour le rendre plus pur, voici comment on le prépare. Après l'avoir pulvériſé, on le met diſſoudre dans de l'eau chaude, puis on le filtre & on laiſſe repoſer la liqueur; on l'ôte enſuite de deſſus ſon dépôt, & on la met évaporer juſqu'à ſiccité au bain-marie.

Le cachou eſt vermifuge, apéritif, ſtomachique, aſtringent; il n'eſt guère employé comme vermifuge, le *ſemen contra* vaut mieux. On le mêle avec les apéritifs, de peur que ceux-ci ne dérangent l'eſtomac. Comme ſtomachique, on le preſcrit à la doſe de dix grains juſqu'à trente, même plus, à ceux qui digerent difficilement, & qui ont l'eſtomac foible. En décoction, la doſe eſt depuis demi gros juſqu'à un gros. Comme aſtringent, il convient dans les pertes des femmes; dans les excrétions augmentées; dans les flueurs blanches; dans les vieilles gonorrhées; les hémorrhoïdes trop abondantes, le vomiſſement ou le crachement de ſang; mais il faut que la doſe en ſoit un peu forte. Dans le traitement du ſcorbut, ſur-tout alkalin, on le donne avec avantage, il empêche que les antiſcorbutiques ne dérangent l'eſtomac; on peut le mêler aux gargariſmes à petite doſe. Etant mâ-

ché il corrige la puanteur de l'haleine. Il eſt bon auſſi pour arrêter le ptyaliſme ou ſalivation dans le traitement de la vérole.

On l'emploie avec ſuccès dans l'incontinence d'urine & dans le diabetes, ainſi que dans la toux & l'enrouement. DEIDIER, *conſult. ij*, en a fait uſage pour conſolider un ulcere de l'eſtomac.

CADÉ (HUILE DE). C'eſt le nom qu'on a donné à l'huile de genevrier.

CADMIE DES FOURNEAUX. *Voyez* ZINC.

CAFFÉ. *Caffé* & *Coffé*, off. C'eſt la graine, ou le noyau du fruit ou baie que donne un arbre déſigné ſous cette phraſe par M. DE JUSSIEU : *Jaſminum arabicum lauri folio, cujus ſemen, apud nos, café dicitur*; Mém. de l'Acad. des Sciences.

Voici la deſcription qu'en fait ce célebre & habile botaniſte : le cafier ſurpaſſe à peine nos ceriſiers ou nos orangers. Il ſort de ſon tronc des branches toujours oppoſées deux à deux, & arangées de maniere qu'une paire croiſe l'autre : elles ſont ſouples, arrondies, noueuſes, couvertes d'une écorce blanchâtre, fort fine. Les feuilles ſortent des nœuds des branches, portées par des queues fort courtes ; elles reſſemblent aux feuilles de laurier ordinaire, plus molles cependant & moins épaiſſes, oppoſées deux à deux, & rangées de maniere qu'une paire fait une croix avec l'autre paire. Elles ſont longues de quatre à cinq pouces, larges de deux environ, pointues aux deux bouts, terminées par une longue pointe fort menue ; ondées & recourbées vers la terre ; toujours vertes, liſſes & luiſantes en-deſſus, pâles en-deſſous, n'ayant qu'une côte ſaillante des deux côtés, qui s'étend dans toute leur longueur, & de laquelle partent pluſieurs petites nervures qui ſe répandent ſur les côtés ; elles ſont ſans odeur & d'une ſaveur d'herbe.

Ses fleurs ſortent des aiſſelles des feuilles au nombre de quatre ou cinq, ſoutenues chacune par un pédicule court, blanches, quelquefois d'un rouge pâle, odorantes, d'une ſeule piece en forme d'entonnoir, partagées le plus ſouvent en cinq découpures comme le jaſmin d'Eſpagne, mais plus courtes. Les étamines ſont au nombre de cinq, blanches, à ſommets jaunâtres, en quoi elles different de la fleur du jaſmin qui n'a que deux étamines. Leur calyce eſt verd, découpé inégalement en quatre parties, duquel s'éleve un piſtil verd, fourchu, placé dans le fond, dont la partie inférieure, ou l'embryon qui ſoutient la fleur, ſe change en un fruit ou baie molle, verte d'abord, enſuite rouge, & enfin rouge-obſcure dans ſa parfaite maturité, de la groſſeur d'un bigarreau; ayant à ſon extrémité une foſſette ou une eſpece de nombril, ou un mamellon tendre. La chair de ce fruit eſt mucilagineuſe, pâle, d'un goût fade ou déſagréable; laquelle en ſe ſéchant devient légerement acide, & d'un goût qui approche un peu de celui des prunes ſéches. Cette chair ſert d'enveloppe commune à deux coques minces ovales, étroitement unies, applaties par l'endroit où elles ſe joignent; de couleur d'un blanc jaunâtre, & qui contiennent chacune une ſemence calleuſe, pour ainſi dire, dure, d'un verd pâle, ou griſe, ou jaunâtre, ovale, voutée ſur ſon dos, plate du côté oppoſé, creuſe dans le milieu, & ayant dans toute la longueur de ce même côté un ſillon aſſez profond.

Cet arbre eſt commun dans l'Arabie Heureuſe & dans l'Ethiopie; il y porte des fleurs & des fruits pendant toute l'année.

Les fruits mûrs de cet arbre ſe recueillent deux ou trois fois l'année; on les fait ſécher. Lorſqu'ils ſont ſecs, la chair eſt plus mince, caſſante, & elle

ſe change en une membrane, un peu brune, comme les baies du laurier, ou comme on la trouve quelquefois dans le caffé qu'on nous apporte. Cette membrane ſe ſépare aiſément des grains de caffé, en la frottant. Il ne faut pas croire qu'on macere ces graines dans l'eau chaude, comme le diſent quelques auteurs, de peur qu'elles ne germent chez les nations étrangeres; puiſqu'à moins qu'elles ne ſoient bien mûres, & miſes en terre auſſitôt après qu'elles ont été cueillies, elles ne germent point, comme on l'a pluſieurs fois éprouvé.

Perſonne n'ignore que l'on fait avec ces ſemences grillées & miſes enſuite en poudre, & avec de l'eau, dans la proportion d'une once environ par chaque livre d'eau, une décoction très gracieuſe, & qui eſt devenue de l'uſage le plus commun. Cette boiſſon fortifie, anime, favoriſe & accélere la digeſtion; éloigne le ſommeil & fait ceſſer l'ivreſſe; elle favoriſe l'apparition des regles, prévient le rhachitis.

La décoction du caffé grillé & réduit en poudre, qui eſt les délices de toute l'Europe depuis 1650, a des qualités qui peuvent la faire mettre au nombre des médicaments, dit M. Vogel. Priſe ſans ſucre, dit Lanzoni, (*A. N. C. vol.* j. *obſ.* 44.) elle a arrêté un flux de ventre exceſſif; elle a guéri, ſuivant Nébelius, (*ibid. obſ.* 88.) une céphalalgie périodique; Baglivi s'eſt délivré lui & pluſieurs autres perſonnes d'une céphalalgie ſympathique, qui prenoit quelques heures après le dîner, & qui étoit cauſée par un vice de l'eſtomac, qui empêchoit ce viſcere de remplir ſes fonctions: le même auteur la recommande dans les douleurs de la pierre & de la goute. Il eſt certain que les femmes égyptiennes la mettent fréquemment en uſage à l'approche de leurs régles, afin de rappeller le

cours irrégulier de cette évacuation, PROSP. ALPIN. D'ailleurs LANZONI (*A. N. C vol.* j. *obſ.* 97,) a donné avec ſoulagement la décoction de caffé, faite avec le lait pur, ſoit d'âneſſe ou de chevre, dans l'aſthme, la leucophlegmatie, la goute, le rhumatiſme, la paſſion hyſtérique, la toux ſéche. Enfin on lit, dans les *Mémoires de l'Acad. des Sc. ann.* 1702, p. 29, que la décoction dans de l'eau eſt utile dans les affections ſoporeuſes; & dans l'apoplexie, ſous la forme de clyſtere.

Cette boiſſon ſi agréable eſt cependant nuiſible à bien des perſonnes, qui néanmoins ne veulent pas s'en priver. Elle ne convient pas aux femmes ſujettes à faire des fauſſes couches, ni aux tempéraments bilieux; aux mélancholiques, aux hypochondriaques. M. TISSOT en interdit auſſi l'uſage o dinaire au gens de lettres.

CAILLÉ D'AGNEAU. *Voyez* BREBIS.

CAILLE. *Coturnix*, off. *Tetrao pedibus nudis, corpore griſeo maculato, lineâ ſuperciliorum albâ*, LINN.

Petit oiſeau de paſſage & de plaine, qui ne perche jamais; il a depuis le bout du bec juſqu'au bout de la queue, ſept pouces & demi. Ses narines ſont rondes, relevées; l'iris couleur de noiſette; la poitrine & le ventre d'un blanc jaunâtre, jaſpé de brun; la gorge rouſsâtre; le deſſus de la tête brun; une bande blanche qui va du bec, entourant l'œil: derriere le col ſont deux raies brunes; l'une qui entoure la gorge, & l'autre à quelque diſtance au-deſſous.

L'aſpect général du dos, des aîles & de la queue eſt roux brun, bariolé de lignes brunes en long, vers le dos, de petites lignes blanches en travers, ſur le corps de l'aîle, brunes ſur le fouet.

La caille paſſe les mers, arrive dans nos contrées au printemps, fait l'amour pendant cette ſaiſon;

après quoi elle devient très graſſe ; à la fin de l'automne elle repaſſe la mer. Elle fait ſon nid dans le mois de mai, à terre, dans les bleds, dans les avoines ou dans les prairies, ſur de petites hauteurs ; elle pond dix ou douze œufs & même davantage ; ils ſont joliment bariolés. Quand ſes petits ſont éclos, elle les promene & les ramaſſe quelquefois ſous ſes aîles comme font les poules & les perdrix. La caille vole rarement & difficilement, mais elle court avec beaucoup de vîteſſe.

La *chair* de cet oiſeau eſt délicate, & de bon goût ; elle ſe ſert ſur les meilleures tables, comme un mêts excellent.

En médecine, elle ſert à faire des bouillons émollients. Sa *graiſſe* eſt bonne pour enlever les taches des yeux. Sa *fiente* ſéchée & pulvériſée eſt eſtimée pour l'épilepſie ; elle ſe donne avec ſuccès à la doſe d'un demi-gros.

CAILLE-LAIT à fleur jaune ; *ou* Petit-muguet. *Gallium luteum*, off C. B. Pin. 335. *Gallium verum*, J. B. *Gallium foliis octonis linearibus, ramis floriferis, brevibus*, Linn. *Gallium foliis octonis, graciliſſimis, confuſiſſimis, ſpicâ flavâ caulem terminante*, Haller, Helv. 461.

Sa racine eſt longue, fort traçante, grêle, ligneuſe, brune. Ses tiges, qui ſont longues de neuf, de dix, de douze, de quinze pouces & plus, ſont un peu velues, noueuſes, quarrées, rougeâtres dans les lieux expoſés au ſoleil. Ses feuilles diſpoſées en rayons autour des nœuds, ſont étroites, molles, d'un verd foncé, au nombre de cinq, & le plus ſouvent de neuf. De chaque nœud, partent ſouvent encore deux rameaux, qui portent, ainſi que les tiges, pluſieurs petites fleurs ramaſſées par grappe, en cloche, évaſées, partagées en quatre parties, jaunes, d'une bonne odeur, & dont le ca-

lyce devient un fruit composé de deux graines arrondies.

Son suc rougit le papier bleu ; & la propriété qu'il a de coaguler le lait, lui a fait donner le nom de *Caille-lait*.

On donne ses sommités en infusion ou en décoction; ce qui convient spécialement dans les vapeurs hystériques & hypochondriaques ; dans ces cas le caille-lait est un bon remede : on le dit bon pour l'épilepsie, mais la valériane sauvage lui est de beaucoup supérieure en vertu. On baſline avantageusement avec sa décoction les parties attaquées de galle ou de goutte. Son syrop n'est guere employé.

A l'extérieur, cette plante est vulnéraire.

Elle est dessiccative & astringente, dit M. Vogel. Gesner dit qu'elle guérit les dartres & la gratelle, M. de Jussieu, qu'elle est bonne dans l'affection hystérique ; & M. Chomel qu'elle modere les mouvements épileptiques, contre lesquels on l'emploie ordinairement dans la Catalogne & en France. Sans y rien ajouter, si on en distille les sommités & les feuilles, elle donne bien-tôt une liqueur acide ; *Act. Hafn.* 1, *Obs.* 69.

Caille-lait à fleur blanche. *Gallium album*, off. *Gallium album vulgare*, Tournef. Inst. rei herb. *Mollugo montana angustifolia*, vel *Gallium album latifolium*, C. B. Pin. 334. *Mollugo vulgatior*, herbariorum.

Cette espece ne differe de la précédente que par ses fleurs qui sont blanches. Du reste, on lui attribue les mêmes vertus ; & elle peut s'employer à la place du caille-lait à fleur jaune.

CALAMBAC & Calambour. *Voyez* Agallochum.

CALAMENT. On en trouve de quatre especes dans les boutiques.

I°. CALAMENT ordinaire. *Calamintha vulgaris*, off. *Calamintha vulgaris officinarum Germaniæ*, C. B. Pin. 228. TOURNEF. Inſt. rei herb. 194. *Calamintha flore, magno vulgaris*, J. B. *Meliſſa floribus ex axillis ſuperioribus, pedunculo communi confertis*, LINN. *Calamintha foliis ex ovato acuminatis, caule erecto, paniculâ ſpicatâ terminato*, HALLER, Helv. 651.

De ſa racine qui eſt fibrée, s'élevent à la hauteur de huit pouces & plus, des tiges quadrangulaires, branchues. Ses feuilles, qui naiſſent deux à deux & oppoſées, ſont arrondies, terminées par une pointe mouſſe; légerement dentelées, velues, d'une ſaveur âcre, d'une odeur agréable. Ses fleurs ſont d'une ſeule piece, en gueule; purpurines, d'une odeur agréable: ſon calyce eſt velu & cannelé; il s'en éleve un piſtil attaché à la partie poſtérieure de la fleur: il eſt accompagné de quatre embryons qui deviennent autant de ſemences noirâtres, arrondies, contenues dans une capſule qui étoit le calyce de la fleur.

On la trouve ſur les montagnes de la Suiſſe, de l'Italie; en France dans la forêt de Saint-Germain-en-Laie. Elle fleurit en été.

II°. CALAMENT à odeur de pouliot. *Calamintha pulegii odore*, off. *Calamintha flore minore, odore pulegii*, J. B. *Calamintha pulegii odore*, ſive *Nepeta*, C. B. Pin. 228. TOURNEF. Inſt. rei herb. *Pulegium ſylveſtris*, ſive *Calamintha altera*, DOD. Pempt.

Cette ſeconde eſpece differe de la précédente par ſes feuilles & ſes fleurs qui ſont plus petites; elle a d'ailleurs l'odeur & la ſaveur du pouliot. Elle croît communément en Languedoc & fleurit en été.

III°. CALAMENT de montagne. *Calamintha magno flore*, off. C. B. Pin. 229. *Calamintha mon-*

tana, flore magno ex calyce longo, J. B. *Calamintha montana præstantior*, Lobel. icon. 512.

Par sa tige cette troisieme espece est plus petite que les précédentes; mais ses feuilles & ses fleurs sont plus grandes, & d'une odeur plus agréable.

Elle fleurit en été; & vient sur les Alpes & sur les Pyrénées.

IV°. Calament des champs; Pouliot-thym. *Calamintha arvensis*, off. *Mentha arvensis verticillata, hirsuta*, J. B. Tourn. Inst. rei herb. 189. *Polycnemon*, Lobel. Lugd. *Nepeta agrestis*, Trag. *Pulegium agreste Serapionis*, ejusd.

C'est une espece de menthes auxquelles elle ressemble par ses fleurs, lesquelles sont par anneaux, d'une seule piece, en gueule; la levre supérieure est voutée, l'inférieure est partagée en trois; mais la disposition de ces deux levres & de leurs parties est telle que cette fleur paroît découpée en quatre quartiers. Par la figure & l'odeur de ses feuilles, elle est semblable au calament ordinaire.

Cette plante, qui fleurit en été, vient dans les lieux incultes: elle se trouve dans les environs de Paris.

Tous les *calaments* ont une odeur balsamique, qu'ils tiennent de l'huile éthérée: on en tire beaucoup par la distillation. On les prescrit en infusion comme le thé. Ils excitent la sueur, redonnent le ton aux intestins & à l'estomac, levent les obstructions & les engorgements, excitent les regles, rétablissent la suppression des lochies, détergent les ulceres des reins: ils sont bons contre la jaunisse & l'asthme.

A l'extérieur, ces plantes sont résolutives, répercussives, atténuantes. On en fait des bains & des fomentations sur le bas-ventre, soit pour dissiper les vents, provoquer les regles, fortifier les parties paralytiques, &c.

CALAMINAIRE. *Voyez* PIERRE CALAMINAIRE.

CALAMITE BLANCHE. *Voyez* AIMANT CHARNEL.

CALAMUS vrai. *Calamus aromaticus verus*, off. Κάλαμος ἀρωματικὸς, DIOSCOR. & GALEN. Κάλαμος μυρεψικὸς, HIPPOCR. *Calamus alexandrinus*, C. CELSI. *Caſab Aldharira*, Arabum. *Dharira*, AVIC. *Dirimguo Malaiis*, GARZ.

On trouve, ſous ce nom dans les boutiques, la tige d'une plante arundinacée, que les botaniſtes appellent *Caſſab eldereira*, PALUD. Annot. in Linſch. *Caſſabeldarrira*, PROSP. ALPIN. Exot.

Sa racine, qui n'eſt pas d'uſage, a trois ou quatre pouces de longueur, un peu plus renflée vers ſon collet, & dans le reſte partagée en quelques fibres. Il s'en éleve quelquefois pluſieurs tiges; d'autres fois elle n'en a qu'une ſeule, haute de trois pieds, droite, cylindrique, liſſe, de la groſſeur d'une plume d'oie, & même du petit doigt, diviſée par pluſieurs nœuds, creuſe, ſpongieuſe, remplie d'une moëlle blanche : elle donne pluſieurs rameaux qui ſe ſubdiviſent en d'autres plus menus, qui ſont deux à deux, & oppoſés. Ses feuilles ſont peu nombreuſes, & toujours deux oppoſées; elles ſont larges d'un pouce, longues d'un pouce & demi, pointues, nerveuſes. Des nœuds de chaque petit rameau, ſortent deux petites branches de côté & d'autre où ſont portées pluſieurs petites fleurs ſoutenues ſur un pédicule très menu. Il leur ſuccede de petites capſules oblongues, noires, aiguës, où ſont renfermées de petites ſemences noires.

Elle croît dans les Indes, dit GARZIAS, & dans l'Egypte, ſelon P. ALPIN.

La tige, qui ſeule eſt d'uſage, a une ſaveur

âcre, amere : elle a peu d'odeur, mais elle eſt agréable, lorſqu'elle eſt récente.

Elle eſt employée par les Indiens pour aſſaiſonner leurs mets. Elle aide à la digeſtion, & fortifie l'eſtomac. Le *calamus aromaticus* paſſe pour diurétique, emménagogue, nervin : il eſt rarement d'uſage, mais il entre dans la thériaque.

CALCINATION des corps. *Voyez* Introduction, p. 24.

CALCITIS ou CHALCITIS. *Voyez* VITRIOL.

CALLEBASSE. *Voyez* COURGE.

CALMANTS. *Voyez* ANODYNS, Introduction, p. 135. & le mot ASSOUPISSANTS.

CALOMELAS, ou MERCURE DOUX. *Voyez* MERCURE.

CALVILLES. *Voyez* POMME ou POMMIER.

CAMÉLÉE, *ou* CHAMÉLÉE; Garoupe; Olivier nain *ou* bâtard. *Olivella*, off. *Chamelæa tricoccos*; C. B. Pin. 462. *Mezereon* Arabum, LOBEL. adverſ.

Sa racine eſt ligneuſe, dure. Il s'en éleve pluſieurs tiges, menues, rameuſes, à la hauteur d'un pied & demi ou deux pieds. Ses feuilles reſſemblent beaucoup à celles de l'olivier; elles ſont pourtant plus petites, plus noirâtres, plus mouſſes. Des aiſſelles des feuilles, ſortent des fleurs, jaunâtres, petites, pour l'ordinaire d'une ſeule piece, diviſées en trois parties. Elles deviennent des fruits à trois noyaux, peu charnus, verds d'abord, rouges enſuite, couverts d'une pellicule d'une ſaveur amere & brûlante; ces noyaux ſont oſſeux ou fort durs, & contiennent chacun une ſemence ordinairement oblongue. Les fruits, cueillis & gardés quelque temps, noirciſſent & deviennent graiſſeux comme les olives.

Cette plante croît dans les pays chauds, comme en Italie,

Italie, en Provence, en Languedoc, dans les lieux deserts & incultes.

Toutes ses parties ont une saveur âcre & brûlante.

Il n'est pas certain que ce soit la camélée des anciens, qu'ils regardoient comme un des plus violents purgatifs, qui, par sa causticité, pouvoit ulcérer l'estomac & les intestins. Ils ne la prescrivoient pas sans l'avoir corrigée, en la faisant macérer dans le vin ou dans quelqu'autre acide. RONDELET, & J. BAUHIN, à son exemple, l'employoient souvent; ils en donnoient l'extrait, à la dose d'un ou deux gros mêlé avec d'autres purgatifs hydragogues. A l'extérieur, & appliqué en forme de cataplasme sur le pubis, la camélée étoit estimée comme ayant la vertu d'évacuer les eaux des hydropiques.

CAMÉLINE; Sésame d'Allemagne, *ou* bâtard. *Myagrum; Camelina; Sesamum*, TRAGI & off. *Myagrum sativum*, C. B. Pin. 109. *Myagrum dictum* Camelina; J. B. *Alysson segetum foliis auriculatis acutis*, TOURNEF. Inst. rei herb. 217. *Myagrum siliculis obversè ovatis pedunculatis*, LINN.

De sa racine qui est fibreuse & un peu ligneuse, s'éleve à la hauteur d'un pied & demi, & même plus, une tige qui donne des rameaux menus, droits, cylindriques, un peu velus. Ses feuilles sont alternes, molles, pointues, d'un verd pâle. Ses fleurs naissent à l'extrémité des branches; elles sont jaunâtres & en croix. Elles se changent en des fruits ou petites siliques, en forme de poire, un peu renflées, composées de deux panneaux appliqués contre une cloison mitoyenne à laquelle s'attachent plusieurs graines triangulaires, longuettes.

Cette plante, qui est annuelle, croît dans les

champs ſemés de lin, dans les ſeigles, les orges, les avoines.

On tire de ſes ſemences une huile qui eſt relâchante, émolliente, un peu échauffante; elle convient dans la conſtipation, dans les aſpérités de la peau, & dans les aphthes. La plante bouillie dans du vin & appliquée ſur les yeux, eſt bonne pour les douleurs de cette partie, & pour l'ophthalmie.

I°. CAMOMILLE ordinaire. *Chamæmelum vulgare; Chamomilla*, off. *Chamæmelum vulgare*, Leucanthemum *Dioſcoridis*, C. B. Pin. 133. *Chamæmelum vulgare amarum*, J. B. *Anthemis*, MATTH. *Chamæmelum, parthenii tertia ſpecies*, BRUNSF. *Matricaria receptaculis hemiſphæricis, radiis patentibus, ſeminibus coronato-marginatis, ſquamis calycinis margine obſoletis*, LINN.

De ſes racines, qui ſont fibreuſes & menues, ſortent des tiges grêles diviſées en pluſieurs rameaux. Ses feuilles ſont découpées fort menu. A l'extrémité des tiges & des rameaux naiſſent ſeule à ſeule des fleurs portées ſur de longs pédicules; elles ſont radiées, leur diſque eſt compoſé de pluſieurs fleurons jaunes, & leur couronne de demi-fleurons blancs, portés les uns & les autres ſur des embryons, & renfermés dans un calyce écailleux. Ces embryons deviennent des ſemences menues, oblongues, ſans aigrettes.

Elle croît dans les champs, & les lieux incultes; on la trouve aux environs de Paris.

II°. CAMOMILLE romaine. *Chamæmelum odoratum*, vel *romanum*, vel *nobile*; *Chamomilla romana odorata*, off. *Chamæmelum nobile*, ſive *Leucanthemum odoratius*, C. B. Pin. 135. *Chamæmelum odoratiſſimum repens, flore ſimplici*, J. B. *Matricaria receptaculis conicis, radiis deflexis, ſemi-*

nibus nudis, ſquamis calycinis, margine æqualibus, LINN.

De ſa racine, qui eſt fibreuſe, ſortent des tiges nombreuſes & comme rampantes. Ses feuilles ſont plus grandes & plus vertes que celles de l'eſpece précédente, mais elles leur reſſemblent auſſi bien que ſes fleurs. L'odeur des feuilles & des fleurs eſt un peu forte & aromatique, mais très agréable.

Il y a une variété de cette eſpece dont les demi-fleurons ſont blancs, & en ſi grand nombre qu'ils cachent le peu de fleurons jaunes qui ſont au centre; on la nomme CAMOMILLE *romaine à fleurs doubles* (*Chamæmelum nobile, flore multiplici*, C. B. Pin. 135.

III°. CAMOMILLE puante; Maroute. *Chamæmelum fœtidum*; *Cotula fœtida*, off. C. B. Pin. 135. J. B. *Buphthalmum minus*, CORD. *Anthemis receptaculis conicis, paleis ſetaceis, ſeminibus nudis*, LINN. *Chamæmelum foliis penè glabris, pinnis pinnatis, pinnulis latiuſculis*, HALLER, Helv.

Ses racines ſont fibreuſes; ſes tiges cylindriques, vertes, ſucculentes, plus groſſes & plus hautes que celles de la camomille ordinaire; ſes feuilles ſont auſſi plus grandes & d'un verd foncé: elle lui reſſemble auſſi par la couleur & la figure de ſes fleurs.

Toute cette plante eſt fétide, & répand une odeur forte; elle vient le long des chemins & dans les champs; on la trouve aux environs de Paris.

Quelques-uns diſent que cette eſpece dans toutes ſes parties eſt émolliente; d'autres qu'elle eſt ſi âcre qu'elle ulcere la peau. Suivant LOBEL (*adverſ.* 344) ſon ſuc pris intérieurement excite la ſortie de l'urine, dégage les poumons, évacue l'atrabile. VOGEL, *Mat. med.*

Ces trois eſpeces de CAMOMILLE peuvent être employées indifféremment, cependant celle dont

on ſe ſert le plus communément eſt la camomille romaine.

La camomille eſt très odorante, fort amere. C'eſt un très grand remede; elle eſt ſtomachique, vermifuge, fébrifuge, tonique, antiſpaſmodique, & poſſéde ces vertus à un très haut degré. Comme fébrifuge elle eſt excellente dans les fiévres intermittentes, & c'eſt avec raiſon que quelques praticiens l'élevent au-deſſus du quinquina; on la donne dans ces cas en ſubſtance, en infuſion ou en décoction, & ce ſont ſes fleurs que l'on emploie. En ſubſtance on donne la poudre de fleurs de camomille depuis une demi-dragme juſqu'à deux gros; on en fait un bol avec quelque ſirop approprié; on y ajoute, ſi l'on veut le quinquina, & ſa vertu eſt beaucoup augmentée. La décoction eſt trop dégoutante; on eſt obligé de s'en tenir à l'infuſion, encore faut-il l'édulcorer; on en met une poignée ſur une ſuffiſante quantité d'eau bouillante & on laiſſe infuſer. Je donne cette infuſion pour boiſſon à mes malades avec un ſuccès heureux; j'ai vu des fiévres, rebelles au quinquina, céder à la camomille; & de plus, les fiévres guéries ainſi ne ſont point ſujettes à récidive.

La camomille adminiſtrée en forte décoction eſt apéritive, diurétique; elle débarraſſe les reins des glaires, des ſables & des graviers; c'eſt ce dont on a des exemples à l'égard des malades tourmentés de néphrétique; on les ſaigne une ou deux fois, on les met dans le bain, on leur donne la décoction de camomille. En ſubſtance ou en infuſion elle convient dans les pâles couleurs, la cachexie, les obſtructions du bas-ventre, pour faire revenir les régles, procurer l'excrétion des lochies, c'eſt le remede dont je me ſers dans ce cas; je la donne en infuſion; j'y mêle un peu de ſaffran; je la fais en-

trer auſſi dans les lavements qu'on donne à la malade ; ſi le ventre devient enflé & douloureux, je fais appliquer deſſus des morceaux de flanelle trempés dans la décoction. Cette plante eſt carminative ; dans ce cas pour diſſiper les vents, on la donne intérieurement en lavements, & on l'applique extérieurement ; l'infuſion de camomille convient dans toutes les maladies chroniques, le ſcorbut, les rhumatiſmes & la goute.

A l'extérieur elle eſt très employée ; communément on la joint au mélilot, mais c'eſt à tort : le mélilot n'a nulle efficacité. La camomille eſt un grand remede réſolutif, on peut l'appliquer en fomentation, ou s'en ſervir dans les cataplaſmes émollients & réſolutifs. On fait l'huile de camomille par infuſion avec les fleurs de la plante : elle eſt jaune, adouciſſante, & réſolutive, on en frotte les parties attaquées de goute & de rhumatiſme : on s'en ſert ſur la fin des inflammations. Son huile, diſtillée, a été fort vantée par les chymiſtes, mais en général toutes les huiles eſſentielles ſont ennemies de l'eſtomac, elles échauffent, irritent, diſpoſent à la phlogoſe, donnent de l'acrimonie aux humeurs. Enfin on peut tuer les vers des enfants en leur frottant le nombril, ſoit avec l'huile de camomille diſtillée, ou faite par infuſion.

Les vertus des fleurs des deux premieres eſpeces de camomille ſont très grandes, dit M. Vogel : celles de la camomille romaine l'emportent ſur celles de camomille la vulgaire, parceque celle-là contient beaucoup plus d'huile éthérée qui eſt de couleur de ſaphir, & dans laquelle réſide preſque toute ſa force. Elles occupent le premier rang parmi les parégoriques ; c'eſt quaſi toujours ſous la forme de cataplaſmes & de fomentation qu'on l'applique dans les douleurs des parties externes &

les affections paralytiques. Elles ne ſont pas moins utiles intérieurement comme remede anodyn & antiſpaſmodique ; elles ſont très efficaces, ſuivant Riviere (*lib.* ix, *c.* 10) dans les douleurs de colique ; ſuivant Hoffmann (*Med. ſyſt.* iv, *part.* ij, *p.* 236) dans la cardialgie ; ſuivant Forestus (*l.* 28, *obſ.* 21, 75) dans les douleurs qui ſuivent l'accouchement & dans la ſuppreſſion des lochies ; & ſuivant Schulz, *Diſſ.* dans l'affection hyſtérique. Ces fleurs ſont un ſpécifique contre les fievres intermittentes ; ce qui les a fait employer comme tels depuis Galien juſqu'à nos jours, de ſorte qu'à l'exception de Ludovic, il ne s'eſt trouvé perſonne qui en ait voulu interdire l'uſage interne, non pas pour en avoir vu de mauvais effets, mais à cauſe de ſon odeur d'étuve (*ob balneatorium odorem.*) Enfin elles tiennent le premier rang parmi les antiſeptiques, ſuivant les expériences de M. Pringle, *Phil. tranſact.* N°. 495, 496.

IV°. Camomille jaune (fauſſe). *Voyez* Œil de bœuf.

CAMPANES BLANCHES. *Voyez* Perce-neige.

CAMPANETTE ; Petit liſeron. *Voyez* Liseron.

CAMPANULE à fleurs d'ortie. *Voyez* Gantelée.

Campanule à fleurs de ſerpolet. *Campanula ſerpillifolia*, C. B. Pin. 93. *Linnæa.*

Elle eſt diurétique & adouciſſante. M. Linnæus dit que, cuite, on l'applique avec un très grand ſuccès, en cataplaſme & en fomentation, ſur les parties attaquées de rhumatiſme.

Campanule Raiponce. *Voyez* Raiponce.

CAMPHRE. *Camphora & Caphura*, off. *Caphur*, Arabum. Καφορα, Græcorum recentiorum & Aetii.

Réſine, dont y a deux eſpeces.

La premiere eſt groſſiere ; c'eſt le *camphre brut*. Il eſt en maſſes friables, compoſées de pluſieurs petits grains à demi-tranſparents, rouſsâtres ou grisâtres ; d'une odeur pénétrante, d'un goût âcre, remplies d'ordures.

La ſeconde eſt le camphre rafiné ; c'eſt une ſubſtance réſineuſe, un peu graſſe, & un peu flexible ſous les dents, blanche, tranſparente, légere, en pains ou en maſſes orbiculaires applaties, un peu concaves, luiſantes, longues de cinq ou ſix doigts ; d'un goût âcre, un peu amer, aromatique, qui enflamme toute la bouche, qui cauſe cependant un certain ſentiment de froid ; de l'odeur pénétrante du romarin, mais plus forte. Celui-ci eſt préférable au précédent.

Ces deux eſpeces ne different entr'elles, que par la purification qui ſe fait par la ſublimation.

Le camphre eſt apporté brut de la partie occidentale du Japon & des iſles voiſines, par les Hollandois dans leurs pays où ils le purifient, pour en fournir à toute l'Europe. On en tire auſſi du Japon.

L'arbre, qui donne le camphre ordinaire ou du Japon, s'appelle *Laurus camphorifera*, KÆMPF. Amœnit. 770. *Arbor camphorifera japonica, foliis laurinis ; fructu parvo, globoſo, calyce breviſſimo*, BREYN 2°. Prodr. & Hort. Amſt. *Laurus foliis lanceolato-ovatis trinerviis, nervis ſuprà baſim unitis*, LINN. *Arbor fera, Japoniæ incola* : M. WEINMANN en a donné la deſcription dans l'ouvrage intitulé : *Phytanthozoïconographia*. tab. 165.

Cet arbre eſt une vraie eſpece de laurier ; il s'éleve, dans ſa vigueur, & s'étend comme le tilleul & le chêne. Son tronc eſt droit, cylindrique, revêtu d'une écorce unie & verdâtre, lorſque l'arbre eſt

jeune : elle eſt inégale, raboteuſe, cendrée, lorſqu'il eſt vieux. Son bois, en ſéchant, eſt rougeâtre, & panaché d'ondes noirâtres comme le bois de noyer, & d'une odeur aromatique très agréable. Ses feuilles reſſemblent à celles du laurier; elles ſont terminées en pointes longues & étroites aux deux bouts, un peu ondées & crêpues à leur circonférence, vertes en deſſus, cendrées en deſſous, nerveuſes; elles ont une odeur forte de camphre, lorſqu'on les a froiſſées. Des aiſſelles des feuilles, ſortent des grappes de petites fleurs blanches d'une ſeule piece en forme de tuyau, diviſées en cinq & rarement en ſix parties arrondies; elles ont neuf étamines courtes, garnies de ſommets. Elles ſe changent en des fruits ou baies de couleur de pourpre foncé, dans leur maturité, de la groſſeur d'un pois, portées chacune ſur un calyce très court, d'une odeur plus pénétrante que celle des feuilles. L'amande, qui y eſt contenue, eſt blanchâtre, de la groſſeur d'un grain de poivre, ſéparée en deux lobes, huileuſe.

Le camphre eſt contenu dans toutes les parties de l'arbre. Cette réſine ne ſe retire pas par inciſion; les payſans de la province de Satſuma & des iſles de Gotho, dit KŒMPFER, coupent les racines & le bois en petits morceaux; ils mettent le tout dans un alambic, & ils verſent deſſus une aſſez grande quantité d'eau ſimple, pour qu'elle paſſe un peu au-deſſus : au lieu d'alambic, ils ſe ſervent encore d'une chaudiere de fer ou de cuivre, qu'ils couvrent d'un grand chapiteau de terre à bec, enduit intérieurement d'étain; ils font cuire à un feu modéré, après avoir bouché toutes les fentes, & adapté un récipient : le camphre s'éleve dans l'alambic, où il s'attache au chapiteau d'étain ſous une forme ſéche, & paſſe auſſi en partie avec l'eau

qui s'écoule dans le récipient. Tel eſt le camphre crud ou groſſier : il eſt encore ſi rempli de choſes étrangeres, qu'il faut le ſublimer pour qu'il prenne la forme, & qu'il acquiere les propriétés du camphre des boutiques. Les Vénitiens le rafinoient autrefois; ce ſont aujourd'hui les Hollandois : on ne ſçait pas préciſément leur procédé. Quoi qu'il en ſoit, la ſublimation étant bien faite, le camphre, qu'on retire alors, eſt un concret végétal, ſec, blanc, reſplendiſſant, cryſtallin, volatil, inflammable, d'une odeur très pénétrante, d'un goût âcre-brûlant, & un peu amer.

La plûpart des arbres, qui donnent cette réſine en plus grande abondance, dit GRIMMIUS, jettent du camphre naturel, pur, blanc, ſans qu'on ſoit obligé de le ſéparer par aucune ſublimation, ni diſtillation; quand on a connu par certains ſignes extérieurs que l'arbre, qui porte le camphre, en eſt bien chargé, on le dépouille de toutes ſes feuilles, de ſon écorce, & de ſon bois extérieur juſqu'à la moëlle, on le fend, & on en tire le camphre qui y paroît, ſous la forme de ſel coagulé, mince, cryſtallin & en feuille. La récolte cependant n'en eſt pas ſi abondante; car de grands arbres en fourniſſent à peine une livre & demie, deux livres, ou tout au plus trois livres. Cette eſpece de camphre n'a pas beſoin d'être purifiée. Il paroît que c'eſt celui qu'on nomme CAMPHRE DE BORNÉO *ou* DE SUMATRA. Il eſt très eſtimé par les Orientaux.

L'arbre d'où on le tire eſt nommé *Arbor* Liono *dicta*, SLADI. *Arbor camphorifera ſumatrana, foliis caryophylli aromatici, longius mucronatis, fructu majori oblongo, calyce ampliſſimo tulipæ figuram quodam modo repræſentante*, BREIN. 2°. Prodom.

Par ſa figure extérieure, il reſſemble beaucoup à l'arbre décrit pag. 631; il eſt plus petit & plus

grêle. Son tronc eſt d'environ ſept travers de doigt ; il eſt fongueux & rempli d'une moëlle peu différente de celle du ſureau ; il eſt noueux comme le ſureau. Quant à ſes fruits, ils ne reſſemblent pas à ceux de l'arbre précédent : ils ſont de la groſſeur d'une petite aveline, oblongs, arrondis, couverts d'une peau mince ; mais, comme les avelines, ils en ont une ſeconde qui eſt très belle & panachée de différentes couleurs : c'eſt l'enveloppe propre du fruit. Confit, il eſt très agréable, & a le goût & l'odeur ſubtile du camphre.

Cet arbre croît dans les iſles de Bornéo & de Sumatra.

Suivant M. Vogel, le Camphre eſt une ſubſtance très odorante, âcre, aromatique, très volatile & inflammable, capable de ſublimation, produite dans le cœur & dans les interſtices du bois, & qu'on extrait en le ſublimant dans des vaiſſeaux deſtinés à cet uſage. C'eſt un mixte particulier, qui ne peut être comparé à aucune ſubſtance, ni même aux réſines ; il lui paroît cependant qu'on peut l'y rapporter, puiſqu'on ne ſçauroit le mettre dans aucune autre claſſe. C'eſt un remede d'une vertu très efficace, qu'il doit à ſa ſubtilité & à ſa pénétrabilité : il fut connu dans le ſiecle des Arabes. Il diſſout ſupérieurement les engorgements inflammatoires des humeurs, pris à l'intérieur & par intervalles, à la doſe de quatre grains, mêlés avec le nitre ou dans une émulſion, (méthode ſuivie ſpécialement par M. Werlhoff, comme on peut le voir *Comm. norimb.* 1734. *p.* 258, 268, 431. & 1735, *p.* 153.) & appliqué extérieurement de différentes manieres. Il eſt d'une très grande utilité dans les fievres malignes & exanthématiques, dans les ſymptômes effrayants qui les accompagnent, dans les délires & la rentrée des éruptions ; ce qui

eſt prouvé par des obſervations multipliées : Riviere, *Centur.* j. *obſ.* 24, 29. *Centur.* ij. *obſ.* 18, 62, 64, 73. Werlhoff, *loco cit.* Haller, *l. c.* 1736, *p.* 74. Hoffmann, diſſert. *de uſu camph.* Schuster, *obſ. therapeut.* app. Rosen, *in Schwed. Abh.* iv. *p.* 61, 82, &c. Il y a cependant des praticiens qui en déſapprouvent l'uſage, ſçavoir, Carl, *in Comm. nor.* 1736, *p.* 332. & Geelhausen, diſſert. *de febrib. malign. contag.* Prag. 1735. Mais il eſt très bon dans toute eſpece de cachexie, ſuivant Lentilius, *Iatromn. p.* 375; dans les affections ſpaſmodiques, ſuivant Hoffmann, *med. conſult. dec.* 4, *caſ.* 5. & ſpécialement dans le ſpaſme de l'œſophage, *Id. med. ſyſt.* iv. *part.* iij. c. 5; dans les hémorrhagies cauſées par le ſpaſme, pour leſquelles les anciens l'ont employé, en le mêlant dans des potions aſtringentes. On l'a preſque regardé comme le ſpécifique de la manie qu'il a heureuſement diſſipée, pris à grande doſe, c'eſt-à-dire, depuis quinze grains juſqu'à un demi-gros, ſouvent, de jour à autre, & continué aſſez long-temps; mais après avoir fait précéder les émétiques : ces ſuccès ſont rapportés par Kinneir, *Philoſ. tranſ.* N°. 400; par Werlhoff, *Comm. norimb.* 1735. *p.* 28; par Iverdens, *ibid.* 1736, *p.* 5; par Triewald, *Schewed. Abh.* vj. *pag.* 44. Il y a guéri auſſi la mélancholie hyſtérique, ſuivant Werlhoff, *l. c.* 1733, *p.* 221. Cependant Kinneir ſoutient qu'il ne faut le donner qu'aux tempéraments froids, & qu'il eſt nuiſible aux tempéraments chauds & aux pléthoriques, chez leſquels il augmente le mal. C'eſt peut-être la raiſon pour laquelle pluſieurs autres l'ont adminiſtré ſans ſuccès, & que Muzelius, *Wahrnehm, pag.* 50, 65, ne l'a point vu réuſſir, tant dans la manie que dans la mélancholie, quoiqu'il l'ait donné tous les jours à la doſe d'une

demi-once. Quant à la vertu que le camphre a d'appaiſer les mouvements violents & irréguliers, elle paroît avoir déterminé la plupart des médecins à le placer parmi les anodyns : mais, quoiqu'il ait réellement cette qualité, c'eſt être extrême que de dire, comme d'autres, & ſur-tout M. PONTIER, (*Recueil des Mém. de Chir. qui ont remporté le Prix*, tom. j.) qu'il faut le mettre au nombre des narcotiques, & le placer à côté de l'opium. Une autre propriété ſinguliere du camphre, c'eſt d'empêcher les effets du mercure ſur les glandes ſalivaires, ſans lui ôter cependant la vertu de détruire radicalement la vérole ; il l'augmente même, au contraire. Il y a dans le camphre une vertu anti-vénérienne : un Médecin digne de foi a communiqué ſur ce ſujet une obſervation remarquable à Hoffmann, auquel il a aſſuré avoir reconnu par pluſieurs expériences, que le camphre ſeul diſſout dans la graiſſe de vipere, ſuffiſoit pour guérir la vérole, pourvu qu'auparavant on ait préparé le malade par un purgatif convenable. HOFFMANN lui-même aſſure, d'après ſa propre expérience, qu'il n'a rien trouvé de plus efficace que le camphre pour guérir la gonorrhée, & pour combattre la vérole commençante, *diſſert. cit.* §. 14. Ces obſervations paroiſſent avoir déterminé quelques médecins & chirurgiens françois à faire entrer le camphre dans leurs onguents mercuriels ; ils ont remarqué enſuite que l'uſage de cet onguent étoit ſûr, & qu'il guériſſoit la vérole ſans ſalivation. Ces expériences ont été faites & répétées pluſieurs fois par M. RAULIN, *obſ. de med.* Paris, 1754, par M. MISSA, *diſſert. An lui venereæ hydrargyrus camphoratus*, 1756, & par pluſieurs autres dont il eſt fait mention dans le *Journal des Médecine, Mars & Avril*, 1756. M. RAULIN dit que ſur quatre onces d'onguent napolitain, il ſuffit d'y

mêler un ſcrupule de camphre ; & de même, qu'il empêche l'effet du mercure ſur les glandes ſalivaires, ainſi il modere & arrête la ſalivation lorſqu'elle exiſte & qu'elle eſt exceſſive, comme l'a obſervé ZACH. VOGEL *in Wahrnhem*, j. *pag.* 16. Le camphre enfin eſt efficace dans la ſyncope, qu'il ne fait pas ſeulement ceſſer, mais qu'il prévient encore lorſqu'on en mâche un grain ou deux, FRISHER, *tract. de ſenio*, *p.* 142, 145. Reſte à examiner ſi le camphre échauffe ou rafraîchit. Les auteurs ſont partagés, & apportent chacun des expériences pour prouver leurs ſentiments ; ceux qui ſoutiennent le premier, diſent qu'il produit des ſerrements, des oppreſſions, des ébullitions, une grande chaleur : le contraire a été obſervé par ceux qui embraſſent le ſecond. Du nombre de ces derniers eſt ſur-tout HOFFMANN, qui l'ayant donné à forte doſe, c'eſt-à-dire, un ſcrupule ou demi-gros, diſſous dans l'eſprit de vin, & pris par un homme ſain, ne remarqua chez lui ni chaleur plus grande, ni plus d'élévation dans le pouls ; mais plutôt un réfroidiſſement ſenſible, principalement vers le diaphragme : il ajoute même qu'une once d'eſprit de vin & un ſeul verre de bon vin communique au corps plus de chaleur que deux gros de camphre, *diſſ. cit.* §. 10. Dans un ouvrage compoſé exprès, (*Exercitatio de virtute camphoræ refrigerante*, *Uratiſl.* 1734, *in*-8°.) M. TRALLES a démontré *à priori*, que le camphre avoit une vertu rafraîchiſſante ; mais ce ſçavant médecin (*Hiſtoria choleræ atrociſſimæ quam ipſe ſuſtinuit*, *& perſanavit* Uratiſl. 1753, *in*-8. *p.* 75, 76.) déclare qu'il a éprouvé chez lui un effet contraire. Suivant moi, ajoute M. VOGEL, la vertu échauffante de cette réſine eſt prouvée ; & quiconque voudra tenir dans ſa bouche pendant deux minutes, un demi-gros d'eſprit de vin camphré,

& s'en gargariſer, ſera forcé d'en convenir; car non-ſeulement il ſentira de la chaleur, mais un feu ardent & brûlant dans toute l'habitude du corps. Cependant, je ne dirai pas avec Ludovic & avec d'autres, qu'il faille condamner & rejetter l'uſage du camphre; car on a également beſoin de remedes échauffants & rafraîchiſſants; & les premiers peuvent s'adminiſtrer avec autant de ſécurité que les derniers; mais je n'ai jamais vu perſonne faire uſage, dans la vue de rafraîchir, du camphre ſeul, au moins on l'unit alors avec le nitre & les autres tempérants. On met ordinairement le camphre au nombre des remedes qui éteignent les feux de l'amour; ce qui n'eſt pas conforme à l'expérience; il les allume, au contraire, ſuivant HOFFMANN, *diſſert.* §. 10. ou au moins il ne les aſſoupit pas, comme l'a obſervé PAULLI, M. N. C. *dec.* j, *an.* vj. vij. par le conſeil duquel une mere qui, pendant quelques ſemaines, fit prendre du camphre à ſon fils, preſque pour toute nourriture & pour toute boiſſon, ſans rien changer à ſon naturel toujours porté à la galanterie.

CAMPHRÉE. *Camphorata*, off. *Camphorata hirſuta*, C. B. Pin. 486. *Camphorata Monſpelienſium*, J. B. *Camphoroſma foliis hirſutis linearibus*, LINN. Amœnit. acad. j. p. 392.

De ſa racine, qui eſt de la groſſeur du pouce, ligneuſe, longue, s'élevent des tiges nombreuſes, hautes d'un pied & demi, blanchâtres, un peu velues, garnies de nœuds alternativement. De ces nœuds, ſortent un grand nombre de petites feuilles, velues, d'une odeur aromatique, & qui approche un peu du camphre, quand on les frotte entre les mains; d'une ſaveur un peu âcre. Ses fleurs n'ont point de pétales, mais quatre étamines, dont les ſommets ſont couleur de roſe. Le calyce eſt

d'une ſeule piece, diviſé, tantôt en trois parties, tantôt en cinq, de couleur herbacée. Le piſtil devient une petite ſemence oblongue, arrondie, cachée dans une capſule qui étoit le calyce de la fleur.

Cette plante croît en France dans le Languedoc & la Provence; dans les terreins ſablonneux de l'Eſpagne, & de la Tartarie.

Elle a une odeur fort agréable : il faut la choiſir fraîche, odorante; on préfere celle du Languedoc & des environs de Montpellier : elle eſt apéritive & inciſive, expectorante; on la dit auſſi vulnéraire, mais en général toutes les plantes apéritives ſont vulnéraires. Les anciens n'ont point connu la camphrée : M. Burlet, méd. de Paris, en a parlé dans les mém. de l'Acad. On l'eſtime beaucoup à Montpellier : on en fait infuſer deux onces ſur deux pintes d'eau, quand il faut inciſer les humeurs de la poitrine, comme dans l'aſthme; on dit qu'en décoction, elle eſt un peu ſudorifique, & diurétique & on la vante dans le ſcorbut & dans les commencements d'obſtructions : on l'eſtime pour l'hydropiſie, mais alors il faut la faire infuſer dans du vin blanc. On ne s'en ſert point à l'extérieur.

La vertu de cette plante, qui a une légere odeur de camphre, eſt déterſive & échauffante, dit M. Vogel : c'eſt une découverte de notre ſiecle *. Son infuſion, dit M. Deidier, *Conſult.* j, eſt recommandée contre l'hydropiſie récente, les flueurs blanches, & principalement contre l'aſthme.

---

* Elle eſt plus ancienne, ſi ce que dit M. Geoffroi eſt exact; voici ſes paroles : » Parmi les botaniſtes, Lobel eſt » preſque le ſeul qui ait fait mention des vertus de cette » plante : il lui attribue la vertu aſtringente & vulnéraire. Or ce botaniſte eſt mort en 1616. «

CANARD SAUVAGE ordinaire *ou* commun. *Anas ſylveſtris*, off. *Boſchas major*, ſive *Anas torquata minor*, ALDROV. ornithol. 3. 284. *Anas caudæ rectricibus intermediis recurvis*, LINN.

Oiſeau ſauvage d'eau douce qui devient de taille moyenne. Sa longueur, depuis le bout du bec juſqu'au bout de la queue, eſt d'environ deux pieds.

Il a le bec applati, large au bout, d'un verd jaunâtre, les narines en long.

Le mâle a la tête & la moitié du col d'un beau verd, terminé par une bande blanche; la poitrine & le ventre d'un blanc cendré, moucheté; le deſſus du col & des aîles cendré, roux; le deſſous de la queue noir; une bande blanche à chaque aîle; vers ſon milieu une tache bleue, large à l'origine des plumes du fouet de l'aîle, terminé par une bande blanche; *(la femelle eſt entierement d'un gris roux, marbré de blanc & plus blanc au ventre;)* les jambes & les pieds ſafranés; les ongles bruns; les nageoires ſales jaunes.

La femelle fait ſon nid près de l'eau, dans des touffes de jonc ou de bruyere : elle pond juſqu'à quinze œufs. Les jeunes canards de l'année ſe nomment *hallebrans*.

Les canards ſauvages ſe trouvent ſur toutes les eaux, ſoit courantes, ſoit dormantes, où ils vivent d'inſectes d'eau, d'herbes, & de tout ce qu'ils y rencontrent.

Le canard ſauvage, ainſi que le canard domeſtique, contiennent beaucoup d'huile, de ſel volatil & de phlegme : le premier fournit moins de phlegme, & plus de ſel volatil.

La *chair* du canard ſauvage, qui fait plus d'exercice, eſt préférable à celle du canard domeſtique, qui en fait moins.

On dit que le *foie* arrête le flux hépatique. Sa *graisse* est résolutive, anodyne, émolliente. Son *sang* passe pour alexitere : on en fait avaler, depuis un gros jusqu'à deux, dans un verre de vin chaud, contre la morsure de la vipere & des animaux venimeux : mais nous avons un remede bien plus sûr & plus efficace, c'est l'eau de luce. M. LÉMERY dit que le canard, appliqué sur le ventre, immediatement après l'avoir ouvert vivant, est bon pour appaiser la colique venteuse.

CANNE A SUCRE. *Voyez* SUCRE.

CANNEBERGE ; Cousines ; Cousinettes ; Coussinets des marais. *Oxycoccus*, off. *Vitis idæa paluſtris*, C. B. Pin. 471. *Oxycoccus*, sive *Vaccinia paluſtris*, DODON. Pempt. *Acinaria paluſtris*, GESN. *Vaccinium ramis filiformibus, repentibus, foliis ovatis perennantibus*, LINN.

Sa racine, qui est rampante, rougeâtre, grêle, fibreuse, pousse plusieurs tiges très menues, longues, rampantes. Ses feuilles, qui ressemblent à celles du serpolet, sont dures, vertes en dessus, d'un verd cendré en dessous, lisses, réfléchies par leurs bords. De l'extrémité des rameaux, sortent des fleurs découpées en quatre parties pointues, purpurines : elles sont portées sur des pédicules très déliés & de la longueur du doigt : ses étamines sont jaunes. Ces fleurs deviennent des baies ovalaires, rougeâtres ou d'un jaune verdâtre, d'une saveur aigre ou acéteuse : elles contiennent, dans quatre cellules, des graines fort menues.

Cette plance, qui fleurit aux mois de Mai & de Juin, & dont le fruit est mûr en Juillet & Août, se plaît dans lieux marécageux & incultes, sur les montagnes & dans les vallées arrosées par des ruisseaux ; dans les bruyeres, & dans tous les endroits humides. On en trouve abondamment auprès de Forges en Normandie.

Ses baies ont une ſaveur acide, qui laiſſe, après elle, un peu d'aſtriction; ainſi elles ſont rafraîchiſſantes, déterſives, aſtringentes. On en preſcrit l'uſage en décoction dans les fievres ardentes & malignes; pour appaiſer le flux de ventre bilieux, les dyſenteries; pour ranimer l'eſtomac affoibli.

Les fleurs & les feuilles ont les mêmes vertus.

CANNELLE. *Cinnamomum*, ſive *Canella vulgaris*, OFF. C'eſt une écorce mince, roulée en petits tuyaux ou cannules, de la longueur d'un pied & demi; d'une ſubſtance ligneuſe & fibreuſe; caſſante cependant, dont la ſuperficie eſt tantôt ridée, tant unie; d'un jaune rougeâtre, ou tirant ſur le fer; d'une ſaveur âcre, piquante, aromatique, mais agréable; d'une odeur douce & très pénétrante.

Cette écorce eſt la ſeconde & l'intérieure d'un arbre nommé par les botaniſtes, *Cinnamomum*, ſive *Canella zeylanica*, C. B. Pin. *Laurus zeylanica, baccis calyculatis* Hermanni, RAII, hiſt. *Caſſia cinnamomea*, H. Ludg. bat. *Canella quæ* Courdo, PISON. M. arom. *Arbor canellifera zeylanica cortice acerrimo ſeu præſtantiſſimo, qui cinnamomum*, off. BREYN. 2, Prodr. *Cinnamomum foliis latis, ovatis, frugiferum*, BURM. Theſ. zeyl. p. 62, tab. 27. *Laurus foliis oblongo-ovatis, trinerviis, nitidis, planis*, LINN. Hort. cliff.

La racine de cet arbre eſt groſſe, branchue, fibreuſe, dure. Son écorce, qui eſt d'un roux griſâtre en dehors & rougâtre en dedans, approche de l'odeur du camphre. Le tronc s'éleve de vingt à vingt-quatre pieds; il en part beaucoup de branches, leſquelles, ainſi que le tronc, ſont revêtues d'une écorce verte d'abord, & qui rougit avec le temps: elle a peu de ſaveur, lorſqu'elle eſt verte;

mais, lorſqu'elle eſt ſéche, elle eſt telle que nous l'avons dite, âcre, piquante, aromatique. Son bois eſt blanc intérieurement, dur, ſans odeur. Ses feuilles reſſemblent à celles du laurier : elles ſont longues de huit pouces, ovalaires, terminées en pointes, luiſantes ; de couleur de foie, lorſqu'elles ſont tendres, mais, en vieilliſſant, elles deviennent d'un verd foncé en deſſus, & d'un verd plus clair en deſſous : elles ont le goût & l'odeur de la cannelle. Ses fleurs ſont petites, étoilées, à ſix pétales, diſpoſées en bouquets, d'une odeur agréable ; elles ont deux rangs d'étamines, & un piſtil verd qui devient un fruit, ou baie ovalaire : il eſt gros comme un gland de chêne, ou comme des olives, auxquels ils reſſemblent en quelque façon. Ils ſont d'abord verts, puis rougeâtres, & deviennent enfin d'un noir luiſant, d'une odeur aromatique ſemblable à celle du girofle, & empreints d'une certaine huile plus épaiſſe, que l'on tire après l'avoir fait bouillir dans l'eau : elle reſſemble, par ſa nature, à l'huile de noix muſcade, & par ſa blancheur & ſa conſiſtance, au ſuif des animaux.

Cet arbre croît dans l'iſle de Ceylan, où il eſt très commun dans les forêts.

La cannelle des boutiques eſt l'écorce de cet arbre qu'on dépouille au mois de Mai : il meurt de cette opération. Mais, comme il s'éleve pluſieurs branches de ſa racine, quand on a coupé le tronc, leſquelles deviennent des arbres d'où l'on peut tirer la cannelle, l'eſpece ne peut point manquer.

Après avoir dépouillé l'arbre de ſon écorce, & avoir purgé celle-ci de ſa partie extérieure cendrée, on l'expoſe au ſoleil, afin de la faire ſécher : alors elle ſe roule en baguettes, & les véſicules de la membrane intérieure très mince, & très étroitement adhérente à celle du milieu, venant à ſe

rompre, l'huile éthérée, qu'elle renferme, pénétre dans toute l'écorce, & lui communique également une ſaveur gracieuſe & une odeur aromatique, qu'elle n'avoit pas auparavant. On ſent par-là pourquoi les bâtons, dont l'écorce eſt plus mince, ſont toujours préférables à ceux dont elle eſt plus épaiſſe. En effet, une certaine quantité d'écorce, la plus épaiſſe, contient plus de ſubſtance inerte & ſtyptique, & bien moins d'huile aromatique qu'une même quantité d'écorce mince; ainſi, comme la vertu aromatique vient uniquement de cette huile, il ne paroîtra pas étonnant qu'elle ſoit plus foible dans les écorces plus épaiſſes.

Il faut choiſir la cannelle d'un jaune pâle, en beaux morceaux, point trop épais, ni peſants, ni ligneux, roulés ſur eux-mêmes, d'une odeur forte, douce, ſuave, d'un goût piquant, mais ſans ſentiment de feu.

La cannelle eſt un des aromats les plus doux, nervin, cordial, céphalique, ſtimulant, échauffant, ſudorifique, apéritif, emménagogue, ſtomachique.

Elle ſe donne en ſubſtance à cinq, ſix, dix, même quinze grains dans les maux d'eſtomac provenants de cauſe froide, ce qu'il faut bien diſtinguer; car les aromats de notre pays ont une qualité amere, qui les rend en tous temps amis de l'eſtomac : mais il n'en eſt pas de même des aromats des pays étrangers, & conſéquemment de la cannelle. On donne plus ſouvent la cannelle en infuſion dans du vin ou de l'eau, mais ſpécialement dans du vin; on en met deux gros ſur une chopine, & on en fait des roties pour corroborer & rétablir des perſonnes affoiblies & languiſſantes qui relevent de maladies, qui & ont ſouffert de grandes hémorrhagies : ſi on n'y met point de pain, c'eſt

un vin cordial, dont l'uſage eſt recommandable dans toutes les fievres éruptives, rougeoles, petites véroles; fievres miliaires, pourpre blanc, pourpre rouge, fievres peſtilentielles : on le donne avant l'éruption, pendant & après, quand elle a peine à ſe faire, ou qu'elle eſt languiſſante. Ce cordial eſt très bon, & n'eſt point trop échauffant. La cannelle convient dans toutes les maladies de la tête & des nerfs provenantes de relâchement.

A l'extérieur, elle eſt bonne dans les paralyſies, dans les tremblements & foibleſſe des parties, & ſur-tout ſon huile eſſentielle qui eſt un excellent remede dans les caries rebelles, pour l'épine foible des enfants qui commencent à ſe nouer, dans les paralyſies, les douleurs de dents & d'oreilles. On peut la donner à l'intérieur, mais à fort petite doſe.

La cannelle eſt d'un grand uſage pour la cuiſine; elle entre dans les paſtilles, les dragées, les confitures, & la plûpart des liqueurs.

La cannelle, dit M. Vogel, échauffe, fortifie, rétablit tout le corps; corrige les foibleſſes de l'eſtomac & de la matrice; guérit les flux de ventre, en en mâchant tous les jours, & avalant la ſalive qui en eſt impreignée : *voyez* Baglivi, *de diarrh.* Boerhaave, *chem.* ij, *p.* 129, dit qu'il ne connoît point de remede comparable à l'huile de cannelle, lorſqu'il s'agit de rappeller les forces abattues des femmes enceintes, de celles qui ſont en travail, & des nouvelles accouchées, pourvu qu'il n'y ait point d'inflammation, ni de ruptures de vaiſſeaux.

En effet, l'uſage inconſidéré & immodéré de la cannelle & des autres aromats diſpoſe l'eſtomac à l'inflammation : il en criſpe les fibres, reſſerre & ferme les orifices des glandes ſtomachales. Il rend

les liqueurs trop épaisses & trop âcres; alors elles circulent lentement dans leurs vaisseaux, & les sécrétions sont imparfaites : d'où naissent les inflammations, les obstructions du foie & des autres viscères; la cachexie, l'atrophie, &c.

Cannelle blanche. *Canella alba & cortex Winteranus spurius*, off. *Costus corticosus*, quorumdam.

C'est l'écorce d'un arbre nommée *Canella alba*, quorumdam, J. B. *Canella cubana*, Jonst. *Cassia lignea Jamaïcensis, cortice acri, candicante*, Pluck. Phyt. *Arbor baccifera, laurifolia, aromatica, fructu viridi, calyculato, racemoso*, Sloane, Transf. phil. N°. 192 & Hist. Jam. vol. ij. 82.

Le tronc de cet arbre est environ de la grosseur de la cuisse, dit M. Sloane : il s'éleve de vingt ou trente pieds, & pousse plusieurs branches & plusieurs rejettons qui pendent en bas, & forment un aspect fort agréable. Son écorce est composée de deux parties, une extérieure & l'autre intérieure; la premiere est aussi mince qu'une petite piece de monnoie, de couleur de cendre, blanchâtre ou grisâtre, & parsemée çà & là de quelques taches plus claires avec plusieurs petites crevasses à son extérieur qui la rendent inégale, d'un goût âcre, aromatique, piquant & brûlant; l'écorce intérieure est beaucoup plus épaisse que la cannelle, lisse, plus blanche que celle de dehors, d'un goût plus aromatique, plus piquant, approchant de celui du girofle, plus séche que la cannelle, & se brisant entre les dents. Ses feuilles sortent de l'extrémité des rejettons, sans ordre; elles sont portées sur des pedicules d'environ un pouce de long sur un pouce de large, leur extrémité est large & arrondie; elles sont étroites vers leur base, & vont toujours en s'élargissant vers leur

extrémité, d'un verd jaunâtre, unies, luiſantes ſans dentelures, & approchantes de celles du laurier-ceriſe. Les ſommets des tiges ſont chargés de bouquets de fleurs diſpoſées à-peu-près en forme de paraſol : elles ſont attachées à un pédicule à l'extrémité duquel eſt un calyce compoſé de quelques petites feuilles ; elles ont cinq pétales couleur de pourpre, ou d'écarlate, au milieu deſquels eſt un gros piſtil. Il leur ſuccede un fruit compoſé de pluſieurs grains, gros comme un pois, arrondis, verds, qui tous contiennent ſous une chair mucilagineuſe & d'un verd pâle, quatre ſemences noires, luiſantes, inégales, approchantes des pepins de raiſin.

Toutes les parties de cet arbre, lorſqu'elles ſont récentes, ont un goût brûlant, aromatique & piquant, qui approche de celui du girofle, & qui met la bouche en feu.

Il croît dans les vallées, ou dans les bois de la Jamaïque. On le dépouille de ſon écorce, & on la fait ſécher à l'ombre, ſans autre préparation. Il faut la choiſir roulée en tuyaux oblongs, dépouillée de ſon écorce extérieure, blanchâtre ou jaunâtre, tant en dedans qu'en dehors, plus groſſe que la cannelle, d'un goût âcre, piquant, aromatique, & comme compoſée de cannelle, de gingembre & de clous de girofle. Elle eſt employée par les apothicaires de Londres, ſous le nom d'*écorce de Winter*, quoiqu'elle en diffère abſolument. *Voyez* ÉCORCE DE WINTER.

On peut en tirer une huile eſſentielle ſemblables à peu-près à celle de girofle, mais elle eſt peu d'uſage.

La cannelle blanche peut ſervir à aſſaiſonner les ragoûts & les aliments ; on peut la mettre dans les ratafiats, & les épiciers en frelatent les fines épices.

Pour la médecine, il faut la choiſir en gros morceaux épais, point vermoulue, d'un goût fort, aromatique, brûlant, & qui tienne long-temps au goſier. Elle eſt ſtimulante, pénétrante, fondante, ſtomachique, antiſcorbutique : mais elle ſeroit mieux placée dans la claſſe des aromatiques amers ; elle en a toutes les propriétés. On la donne en ſubſtance depuis vingt juſqu'à quarante grains en bol, ou dans quelques opiats ; rarement on la preſcrit en infuſion, &, quand on le fait, c'eſt dans le vin blanc comme le curcuma : ſi on la donne en décoction dans l'eau, il faut en doubler la doſe, ordinairement trois gros ſur une pinte d'eau : on la fait prendre en ſubſtance dans le ſcorbut ; on la mêle dans les gargariſmes pour raffermir les gencives ; on en baſſine les ulceres ou les taches ſcorbutiques : en infuſion dans le vin blanc, dans les cachexies, ſoit ſcorbutiques ou autres, dans les maladies comateuſes provenant de relâchement, l'hydropiſie, leucophlegmatie, paralyſie, atrophie, tremblements de membres ; pour lever les obſtructions : dans ce cas, quelques-uns la mêlent avec avantage aux martiaux & mercuriaux. Elle eſt contraire dans les circonſtances où le curcuma ne convient point.

CANTHARIDE ; Mouche Cantharide ; Mouche d'Eſpagne. *Cantharis vulgaris*, off. *Cantharis cæruleo-viridis, thorace teretiuſculo*, Linn.

Inſecte aîlé du genre des ſcarabées, long d'un pouce, gros comme un tuyau de plume, compoſé d'une tête, d'un corſelet & du corps : le tout, ainſi que les chapes des aîles & les jambes, ſont d'un beau verd reſplendiſſant ; les yeux couleur d'or. Il a deux pinces tranchantes du côté de la bouche, un plaſtron ſur le milieu de la tête, le corſelet plus large vers la tête que vers le corps : ſix jambes, les premieres partent du corſelet, les qua-

tre autres du corps ; les chapes ou couvertures des aîles renferment quatre aîles tranſparentes.

Les cantharides s'accouplent comme les hannetons, c'eſt-à-dire, que la femelle eſt montée ſur le mâle.

Tout l'animal a une odeur aromatique très-forte & déſagréable.

Elles paroiſſent ſur la fin du printemps ſur pluſieurs eſpeces d'arbres ſur leſquels elles volent en grande bande, principalement ſur les frênes ; on en trouve auſſi ſur l'orme, le peuplier. Elles mangent les feuilles, s'accouplent, puis diſparoiſſent toutes en même temps. Cette expédition eſt d'environ quinze jours ; après quoi elles dépoſent leurs œufs en terre ; il en provient de fauſſes chenilles, qui après avoir ſubi toutes leurs transformations, deviennent des ſcarabées comme les premiers, & reparoiſſent ſur les arbres au printemps ſuivant.

Elles répandent dans l'endroit où elles ſont une odeur vireuſe ; on les ramaſſe dans le printemps, & on les fait mourir à la vapeur du vinaigre. En Italie, elles ſont plus groſſes que dans ces pays-ci, auſſi ont-elles moins de vertus ; dans le nord de l'Allemagne, elles ſont de peu d'uſage. On doit choiſir les cantharides petites, entieres, nouvelles, parcequ'en vieilliſſant elles tombent en pouſſiere, & perdent leurs vertus.

Les cantharides agiſſent par un ſel tellement embarraſſé dans une réſine, qu'il eſt impoſſible de l'en ſéparer ; un menſtrue aqueux s'en charge, & fait que ſa vertu eſt ſpéciale ſur les reins. Ce ſel des cantharides ne nous eſt pas bien connu ; je crois cependant qu'il eſt plus acide qu'alkali : l'analyſe chymique par laquelle on en tire un ſel & un eſprit volatil ne prouve rien, le feu peut donner naiſſance à ces ſubſtances ; l'odeur vireuſe ne conclud pas davan-

tage ; & ce qui fait que je le crois acide, c'eſt que les fourmis ont en petit la même vertu, & donnent un ſel acide : de plus, jamais les alkalis, ſoit fixes, ſoit volatils, ne ſont jamais confondus avec les réſines, mais toujours les acides : enfin, le vinaigre augmente leurs vertus : donc leur ſel eſt acide ; car, s'il étoit alkali, le vinaigre l'émouſſeroit. Les cantharides ſont fondantes, apéritives, ſtimulantes, irritantes, échauffantes & diurétiques.

Les anciens regardoient les cantharides comme un bon diurétique ; les ordonnoient dans la chaude-piſſe, les rétentions d'urine, cauſées par des matieres glaireuſes dans les reins, & c'étoit avec raiſon. Les modernes les ont regardées comme un poiſon ; il eſt vrai qu'à trop forte doſe, ou les continuant trop long temps, elles cauſent des éréthiſmes, des douleurs, des chaleurs dans les voies urinaires & des piſſements de ſang ; mais tout remede par l'abus devient un poiſon.

On ordonne les cantharides à de bons tempéraments, & à doſe médiocre, comme trois, quatre à cinq grains en ſubſtance, ou un ſcrupule infuſé dans une pinte de vin blanc ; on en fait prendre de temps en temps au malade, & on a ſoin de le faire boire beaucoup : elles ſont d'un uſage merveilleux dans le tiſſu relâché des reins, quand ils abondent en matieres glaireuſes, dans la molleſſe des fibres, dans l'hydropiſie : c'eſt un excellent ſpermatopée ; je l'ai employé avec ſuccès dans ce cas à la doſe de huit grains. *

* Cette doſe paroît bien forte. Quoi qu'il en ſoit, les cantharides, priſes intérieurement, peuvent être très dangereuſes, ſi elles ne ſont pas adminiſtrées par une main prudente.

L'emplâtre veſſicatoire qui eſt fait avec du levain, de la térébenthine & des cantharides plus ou moins ſuivant le cas, convient dans bien des maladies. Avant que de l'appliquer, on raſe la partie, on la frotte & on la mouille de vinaigre, puis on applique l'emplâtre d'une grandeur convenable, ſuivant le cas : il ſe place entre les deux épaules pour faire révulſion de la tête, aux cuiſſes & aux jambes, pour rappeller quelque ſécrétion ou détourner quelque humeur ; il convient dans les maladies ſoporeuſes, la léthargie, l'apoplexie humide, le *coma ſomnolentum* qui ſurvient dans les fievres putrides, la petite vérole, la rougeole maligne ; il détourne fort à propos les fluxions des yeux & des oreilles ; mais il faut en entretenir longtemps l'écoulement : il eſt généralement utile dans les fievres malignes, dans la fievre nerveuſe des Anglois, dans l'hydropiſie, la leucophlegmatie. J'ai guéri, par un emplâtre veſſicatoire fort chargé, appliqué aux deux cuiſſes, une hydropiſie de poitrine confirmée. Il convient dans les épanchements de ſéroſité, dans les phlegmatiques & mélancoliques chez qui les eſprits languiſſent. Les cantharides ainſi adminiſtrées, procurent une révulſion, tandis que leurs ſels ſtimulent le genre nerveux, & atténuent la ſéroſité.

Si les cantharides ſont données à trop forte doſe, ou continuées trop long-temps, ſoit intérieurement, ſoit extérieurement, leurs ſels ſe portent aux reins, y cauſent éréthiſme, ardeur d'urine, piſſements de ſang, ulceres des reins & des voies urinaires. Pour remédier à ces accidents, il faut faire boire au malade du lait, du bouillon gras, des huiles, préférablement aux émulſions, de crainte de trop rélâcher l'eſtomac ; ces ſubſtances emportent les ſels âcres des cantharides : on peut lui faire des

injections dans la veſſie avec ces ſubſtances, lui faire prendre les bains ou demi-bains; mais il ne faut pas tout-à-coup s'effrayer d'une légere ardeur d'urine.

Ces inſectes ſe trouvent ſur-tout dans les pays chauds de l'Europe; ils ſe rendent l'été par pelottons dans nos contrées ſeptentrionales, dit M. Vogel; mais ils n'y demeurent guere que trois ou quatre jours; ils diſparoiſſent bientôt ſans s'y accoupler, ni y dépoſer leurs œufs; ils aiment ſurtout le troëne, la barbe de chevre, le ſyringa bleu, le froment, le frêne.

Il y a dans tout l'inſecte quelque choſe d'âcre & de brûlant qui peut le rendre nuiſible au corps humain, ſoit qu'on en faſſe uſage intérieurement, ou qu'on en applique ſur la peau; ce qui l'a fait mettre au nombre des poiſons par les anciens & par quelque modernes, entr'autres Valisnieri, *Opp.* iij & J. Plancus, *diſſ. de veſicant.* En effet, il attaque ſpécialement & d'une maniere très-vive les voies urinaires; ſouvent même il excite le piſſement de ſang, accompagné de l'ardeur & de l'inflammation des parties, ſoit qu'on prenne intérieurement de la poudre de cantharide, ſoit qu'on en frotte la peau, ou même que l'on tienne longtemps cet inſecte dans la main; Brogianus *de venenis, pag.* 66. Ces mauvais effets n'ont cependant pas empêché les anciens médecins, ni les modernes de les mettre en uſage. Hippocrate, penſant que tout le poiſon des cantharides étoit renfermé dans la tête, les aîles & les pieds, rejettoit ces parties, & n'employoit que le tronc, *de vict. acut.* §. 66. Il le donnoit intérieurement dans une potion hydragogue (*loc. cit.*) pour procurer l'écoulement des urines; extérieurement ſous la forme de peſſaire, pour exciter les regles, & pour

expulſer l'arriere-faix, & le fœtus mort; (*de morb. mul.*) CELSE en faiſoit une compoſition pour ronger doucement les chairs pourries & baveuſes des ulceres. Des médecins modernes ſe ſont ſervis de la poudre contre l'hydropiſie, depuis deux grains juſqu'à ſix; parmi leſquels eſt JAC. GRAINGER, *Hiſt. febr. anom. Edimb.* 1753. D'autres l'ont preſcrite dans l'iſchurie, à la doſe d'un grain, comme VAN HELMONT, *de lithias, c.* 5, §. 14; & WERLHOF en émulſion, *Comm. norimb.* 1733, *p.* 356. MATTHIADES, *l. de ſuperfœt. p.* 660, rapporte qu'un médecin de Lyon a guéri pluſieurs perſonnes d'une gonorrhée maligne par l'uſage interne des cantharides infuſées dans du vin; WERLHOF, *l. c.* a donné auſſi les cantharides pour la même maladie avec des os de ſéche. G. GREENFIELD (qui a écrit en faveur de l'uſage interne des cantharides dans un livre intitulé: *Treat of the ſafe internal uſe of canthar.* Lond. 1706) les a beaucoup vantées contre l'ulcere des reins & de la veſſie; contre le calcul & la goute: il les uniſſoit toujours avec le camphre pour tempérer leur cauſticité. Mais autant leur uſage intérieur, modéré & à petite doſe, eſt utile, autant il devient nuiſible, & même mortel, s'il eſt exceſſif. ERASTUS, *de pharmac. occult. pot. c.* 36, rapporte pluſieurs exemples d'accidents ſurvenus à ceux qui s'en étoient ſervis dans la vue de ſe rendre plus vigoureux avec les femmes; ſçavoir, des inflammations de l'œſophage, de l'eſtomac, des inteſtins: SALMUTZ, *l.* j, *obſ.* 81. iij. 23, & H. DE HEERS, *obſ.* 9, ont été témoins de piſſement de ſang, accompagné de tenſion douloureuſe de la verge, & de ſtrangurie: LANZONI, *animad.* iij. 28, & BARRERE, *obſerv. anat.* ont vu une inflammation des reins, de la veſſie & de la verge, qui s'eſt terminée par un ſphacele mortel: FORESTUS, *l.* 24, *obſerv.* 7,

fait mention d'une érection exceſſive avec piſſement de ſang : on lit auſſi dans les M. N. C. *dec.* j, *ann.* 9 & 10, qu'un homme avoit les deſirs les plus violents, avec tumeur du ſcrotum, & émiſſion de ſang, faute de ſemence ; il mourut l'onzieme jour. Tous ceux qui eurent ces accidents, avoient pris des cantharidas, depuis un gros juſqu'à deux, pour exciter en eux une vigueur d'Hercule.

Appliquées extérieurement avec du levain ou un emplâtre, à la doſe de quinze ou vingt grains, les cantharides produiſent ſur le corps vivant des veſſicules ; c'eſt dans ce deſſein qu'on les emploie dans l'apoplexie, la céphalalgie, le vertige, les fievres malignes & les affections rhumatiſmales & gouteuſes, ordinairement ſans aucun danger ; cependant, ſi on les laiſſe trop long-temps, ou qu'on les applique une ſeconde fois ſur la peau ulcérée, on en reſſent quelquefois des douleurs en urinant ; il ſurvient même un piſſement de ſang, la fievre & d'autres accidents. C'eſt Arétée, qui, le premier après Archigenes, mit les cantharides en uſage comme veſſicatoires, contre la douleur de tête & l'épilepſie : il paroît même avoir obſervé que l'application ſur la peau, pouvoit cauſer des déſordres internes, puiſque trois jours auparavant, il faiſoit boire du lait au malade, afin que la veſſie ne fût point offenſée. *De curat. morb. diut.* l. j, c. 4.

CAPILLAIRE ; *ou* Cheveu de Vénus. *Capillus Veneris.* Sous ce nom, étoient compris dans les anciennes pharmacopées quatre eſpeces de plantes, qui ſont : la *premiere*, le vrai capillaire, ou le capillaire de Montpellier : la *ſeconde*, le capillaire noir : la *troiſieme*, la ſauve-vie : la *quatrieme*, le capillaire rouge ou le polytric ; on en a depuis ajouté une *cinquieme* qui eſt le cétérac.

Aujourd'hui on en compte ſept eſpeces dans les boutiques.

1°. Le *Capillaire de Montpellier.*
2°. Le *Capillaire de Canada.*
3°. Le *Capillaire commun* ou *noir.*
4°. Le *Capillaire blanc.*
5°. Le *Capillaire blanc à feuille de rue*, ou *Sauvevie.*
6°. Le *Capillaire rouge* ou *Polytric.*
7°. Le *Capillaire doré* ou *Perce-mouſſe.*

Nous donnerons la deſcription particuliere de chacune de ces plantes, & nous ferons remarquer ce qu'elles peuvent avoir de particulier; mais auparavant nous allons indiquer ce qui les regarde en général.

Tous les capillaires contiennent une grande quantité d'acide, uni à beaucoup de terre; ils ont auſſi un peu de ſel ammoniacal: ces deux ſels ſont enveloppés dans beaucoup d'huile, & délayés dans beaucoup d'eau. Leur ſaveur eſt un peu aſtringente.

Ces plantes conviennent pour adoucir les âcretés de l'eſtomac, appaiſer le hoquet & la diarrhée, qui en ſont les ſuites. Elles favoriſent l'expectoration de la pituite épaiſſe & viſqueuſe; elles conviennent dans la toux opiniâtre, dans l'aſthme, la difficulté de reſpirer, dans la péripneumonie, la pleuréſie. Elles paſſent pour inciſives, & capables par conſéquent de lever les obſtructions des viſceres. On les fait entrer dans les bouillons, les décoctions & les apozemes apéritifs. On leur a reproché, contre toute raiſon, de cauſer la ſtérilité: les Arabes n'ont pas été mieux fondés de leur attribuer une vertu purgative.

On preſcrit ces plantes en infuſion ou en décoction, on les emploie ſéparément ou mêlées les unes avec les autres. On prend une poignée de chaque eſpece

de capillaire, qu'on fait légérement bouillir dans quatre livres ou deux pintes d'eau, avec un peu de réglisse.

1°. CAPILLAIRE DE MONTPELLIER, *ou* Vrai Capillaire, *Adiantum verum; Capillus Veneris verus; Capillus Veneris Monspelienſis*, off. *Adiantum foliis coriandri*, C. B. Pin. 355. TOURNEF. Inſt. rei Herb. 543.

Sa racine eſt menue, fibreuſe, couchée obliquement ſur la terre; ſes tiges s'élevent à la hauteur de huit pouces, elles ſont noires, grêles, luiſantes, liſſes, branchues; ſes feuilles ſont alternes, vertes, taillées en maniere de crête, ſtriées en forme de rayons, liſſes & crénélées profondément comme les premieres feuilles de la coriandre; molles, un peu odorantes, d'une ſaveur agréable, légérement aſtringentes & ameres. Cette plante paroît n'avoir pas de fleurs; mais dans le mois de Septembre, les crénelures s'allongent, ſe replient & s'uniſſent enſemble. Dans ces replis des feuilles, ſont contenus les fruits, ou des capſules membraneuſes ſphériques, très petites, garnies d'un anneau élaſtique; ce qui a été remarqué & décrit par M. TOURNEFORT, *éléments de Botan.* Ces capſules s'ouvrent par la contraction de l'anneau, & on découvre, par le moyen du microſcope, qu'elles ſont pleines de ſemences très menues, ſemblables à de la fine pouſſiere.

Elle croît ſur le bord des puits & ſur les rochers humides du Languedoc : elle eſt toujours verte, même en hyver.

Cette plante, qui eſt d'un très grand uſage, non-ſeulement dans les maladies aiguës, mais encore dans les chroniques, paſſe pour pectorale : on la place auſſi parmi les tempérantes; & la vertu apéritive qu'on lui a reconnue la rend très utile aux hypochondriaques.

hypochondriaques. Le syrop qu'on en prépare à Montpellier est très célebre & se transporte partout ; on le regarde comme un bon remede pour les maladies de la poitrine, l'enrouement, la difficulté de respirer & la toux.

Un Médecin de Montpellier, nommé PIERRE FORMI, donna en 1644 un ouvrage *in* 8° intitulé, *Traité d l'Adianton ou Cheveu de Venus*, imprimé à Montpellier : il y releve si fort les vertus de cette plante, qu'il semble en faire une vraie panacée, un véritable remede universel. Suivant lui, elle étoit apéritive, diaphorétique, hépatique & hystérique ; il la prescrivoit en ptisane pour toutes sortes de fievres, simples ou malignes, intermittentes ou continues ; pour la plûpart des maladies occasionnées par l'embarras & l'obstruction des glandes du foie, du mésentere, &c. & par conséquent dans la jauniſſe, dans la suppression des regles, dans les maladies des reins & de la matrice : mais aujourd'hui, ainsi que les autres capillaires, elle n'est guere employée, que pour les maladies de poitrine.

II°. CAPILLAIRE DE CANADA. *Adiantum Americanum; Adiantum Canadense*, off. *Adiantum Americanum*, J. CORNUTI 7. TOURNEF. Inst. rei Herb. *Adiantum fruticosum brasilianum*, C. B. Pin. 355. Prodr. 150.

Sa racine est fibrée, très menue & garnie de chevelus noirs. Ses tiges sont grêles, hautes de huit pouces, & quelquefois d'un pied & demi ; elles sont luisantes, de couleur de pourpre foncé, terminées par des rameaux qui s'étendent en tout sens. Ses feuilles, qui ressemblent à celles du capillaire vrai, sont petites, obtuses, oblongues, dentelées à la partie supérieure, entieres à la partie inférieure, d'une odeur agréable, sur-tout lorsqu'elles sont humectées d'eau chaude ; d'une saveur un peu

acerbe, mais agréable. Ses fleurs ne ſont point apparentes. Comme dans le capillaire de Montpellier, ſes fruits naiſſent ſur la partie poſtérieure de la feuille.

Elle croît abondamment dans le Bréſil, la Virginie, le Canada.

Pour ſes propriétés & ſes vertus, elle convient en tout avec l'eſpece précédente.

III°. CAPILLAIRE COMMUN *ou* NOIR, *Adiantum nigrum*, off. *Filicula quæ, Adiantum nigrum*, off. *pinnulis obtuſioribus*, TOURN. Inſt. rei herb. *Adiantum foliis longioribus pulverulentis, pediculo nigro*, C. B. Pin. 355. *Dryopteris nigra*, DODON. Pempt. 466.

Sa racine ſe répand obliquement; elle eſt garnie de chevelus noirs, elle eſt d'une ſaveur acerbe & un peu douçâtre. Ses tiges, qui s'élevent de huit à dix pouces, ſont noires, luiſantes, branchues, fermes. Ses feuilles approchent de celles de la fougere mâle, mais plus petites, diviſées en des ſegments crénelés, pointus & oblongs. Il n'a point de fleurs; mais ſur le revers des feuilles on apperçoit de petites lignes chargées de pouſſiere, comme dans les fougeres, leſquelles contiennent les fruits, ou des capſules ſphériques, remplies d'une pouſſiere ſéminale dorée.

Cette eſpece croît aux environs de Paris, à l'ombre, ſur les racines des arbres & des arbriſſeaux, ſur des éminences & ſur les vieilles murailles.

Outre ſes vertus communes avec les autres capillaires, quelques-uns la diſent bonne dans la jauniſſe.

IV°. CAPILLAIRE BLANC. *Adiantum album filicis folio*, off. *Filicula fontana major*, ſive *Adiantum album folio filicis*, C. B. Pin. 358. TOURN. Inſt. rei herb. 542. *Dryopteris candida*, DODON. Pempt. 465.

Sa racine, qui s'étend obliquement, eſt un peu groſſe, verdâtre, garnie de fibres noirâtres, d'une ſaveur douceâtre & fort aſtringente. Ses tiges s'é-

levent de neuf à dix pouces ; elles ſont grêles, caſſantes, verdâtres ou noirâtres, terminées à leur extrémité par une ſeule feuille ; les rameaux ſont tantôt oppoſés deux à deux, tantôt alternes. Ses feuilles ſont alternes, oblongues, découpées profondément, molles, tendres, ſe fanant aiſément, marquées en deſſous de petits points verdâtres d'abord, enſuite rouſſâtres, qui renferment des capſules ſéminales : ſa ſaveur n'eſt pas évidemment aſtringente ; elle eſt douce, preſque inſipide & viſqueuſe.

Le capillaire blanc naît à l'ombre, ſur les vieilles murailles, & ſur le bord des ruiſſeaux & des fontaines.

V°. CAPILLAIRE BLANC à feuille de rue, *ou* SAUVE-VIE. *Adiantum album foliis rutæ ; Ruta muraria ; Salvia vitæ*, off. *Ruta muraria*, C. B. Pin. 356. TOURNEF. Inſt. rei herb. 541. *Paronychia*, MATTH. *Saxifraga*, ſeu *Empetrum*, FUCHS. *Filicula petrea rutæ facie*, MORIS. oxon. *Aſplenium frondibus alternatim decompoſitis foliolis cuneiformibus crenulatis*, LINN. *Aſplenium ramis duplicato ramoſis, pinnis ſerratis, æqualibus & laxè diſpoſitis.*

Sa racine eſt menue, chevelue, noirâtre & un peu aſtringente. Ses tiges, qui ont deux ou trois pouces de longueur, ſont grêles, verdâtres ou noirâtres, ou d'un rouge foncé près de la racine, évaſées & découpées à leur ſommet. Ses feuilles reſſemblent à celles de la rue des jardins ; mais beaucoup plus petites, étroites, anguleuſes, crénelées tout autour ; d'une ſaveur acerbe, un peu aſtringente & douceâtre ; vertes en deſſus, rouſſâtres en deſſous, couvertes d'une pouſſiere fine, qui n'eſt autre choſe qu'un amas de capſules ſphériques, ſemblables à celles du vrai capillaire.

Elle naît ſur les rochers & les montagnes, dans les environs de Paris & ailleurs.

On vante ſpécialement cette plante comme un remede tonique & pectoral dans la toux. M. CHOMEL dit qu'il a fait vuider une vomique à un malade qui avoit été mal guéri d'une pleuréſie, en lui faiſant uſer pour boiſſon ordinaire d'une ptiſane faite avec une poignée de cette plante ſur une pinte d'eau bouillie pendant un demi-quart d'heure, y ajoutant deux onces de ſucre, après l'avoir paſſée. Suivant HOFFMANN, elle eſt bonne pour le ſcorbut. On met en uſage par-tout ſon infuſion, à laquelle on peut ajouter avec ſuccès du miel. Quelques médecins recommandent contre les hernies des enfants, la poudre priſe intérieurement pendant quarante jours. Enfin, dit SCHULZ, les femmes & les nourrices ont coutume de prendre un petit bouquet de cette plante nouvellement cueilli, qu'ils trempent dans du miel roſat, pour en toucher les aphthes des enfants, & pour enlever la mucoſité de la bouche & du goſier; elles trouvent que cette pratique a beaucoup plus de ſuccès que de ſe ſervir d'un ſimple pinceau.

Cette plante a le goût de l'huile douce, dit BOERHAAVE, & elle corrige la puanteur de l'haleine: broyée avec de l'eau chaude & du miel, elle ſoulage les aſthmatiques & les malades qui ont la poitrine attaquée; elle provoque les urines, elle chaſſe le gravier, & elle eſt d'un uſage ſalutaire dans l'aſthme & dans la pleuréſie.

On l'a priſe pour l'hyſſope de Salomon.

VI°. CAPILLAIRE ROUGE *ou* POLYTRIC. *Adiantum rubrum; Trichomanes; Polytrichum*, off. *Aſplenium frondibus pinnatis, foliolis ſubrotundis crenatis*, LINN.

Sa racine eſt chevelue, noirâtre, fibreuſe. Ses tiges, qui s'élevent de dix à douze pouces, ſont d'un rouge foncé, luiſantes, cylindriques, un peu

roides & caſſantes. Ses feuilles, qui naiſſent conjuguées, ſont obtuſes, liſſes, vertes; elles ont deſſous de petites éminences écailleuſes formées de pluſieurs capſules membraneuſes, preſque ſphériques, garnies d'un anneau élaſtique, de même que dans les fruits du vrai capillaire; elles s'ouvrent par la contraction de cet anneau, & jettent des graines brunes en forme de pouſſiere très fine.

Cette eſpece vient à l'ombre dans des endroits élevés, ſur de vieux murs, & dans les fentes humides des rochers : on la trouve aux environs de Paris.

Elle eſt du nombre des plantes tempérantes hépatiques. Non ſeulement elle convient dans les obſtructions du foie ſur leſquelles elle agit d'une maniere douce, mais encore dans celles de la rate & des autres viſceres du bas-ventre. Elle eſt plus inciſive que le vrai capillaire; elle convient mieux dans la coqueluche des enfants, dans l'aſthme humide : elle eſt encore fort apéritive On dit que la leſſive de ſes feuilles arrête la chûte des cheveux, ſi on en lave la tête, & qu'elle guérit la morſure des ſerpents & autres animaux venimeux.

Le polytric ſoulage dans les fievres pulmoniques, dans la gravelle des reins, & dans la ſtrangurie : quelques fermiers s'en ſervent pour guérir les maladies des porcs.

VII°. CAPILLAIRE DORÉ, ou PERCE-MOUSSE. *Adiantum aureum; Polytrichum aureum*, off. *Muſcus capillaceus major, pediculo & capitulo craſſioribus*, TOURN. Inſt. rei herb. *Polytrichum aureum majus*, C. B. Pin. 356. *Polytrichum capſulâ parallelipipedâ*, LINN. *Polytrichum vulgare & majus, capſulâ quadrangulari*, HALLER, Helvet. 106.

Sa racine eſt longue, menue, fibrée. Elle pouſſe,

à la hauteur de quatre ou six pouces, des tiges garnies de petites feuilles étroites, longuettes, jaunâtres depuis le milieu jusqu'au haut; ces tiges sont nues & unies. Il naît, à leurs sommets, une petite tête oblongue, remplie d'une fine poussiere qui tombe dans la suite, lorsque cette tête panche & s'ouvre à la maniere de plusieurs especes de mousse. Cette poussiere est regardée comme la graine de la plante.

La perce mousse naît dans les bruyeres, dans les forêts & dans les pâturages secs : on la trouve aux environs de Paris.

Elle est légerement astringente & vulnéraire. Sa décoction, dans du vin rouge, est recommandée par SOLENANDER contre le flux excessif des regles (*Consil.* 8, *sect.* 4, *p.* 329); pour la pleurésie, on la fait dans l'eau, selon TOURNEF. On dit aussi qu'elle est très bonne pour prévenir la chûte des cheveux; à cet effet, on la fait bouillir dans de l'eau, & l'on s'en lave la tête. Le peuple la met au nombre des remedes contre les sortileges.

On en tire un esprit qui se donne dans la pleurésie, à la dose de deux ou trois onces, pour exciter la sueur.

Quant au *céterach*, qui a les mêmes vertus générales que les capillaires, & qu'on peut employer dans les mêmes cas, *voyez* CÉTÉRACH.

CAPRES. *Voyez* CAPRIER.

CAPRIER. *Capparis*, off. *Capparis spinosa, fructu minore, folio rotundo*, C. B. Pin. 480. *Capparis retuso folio*, LOBEL. icon. 635. *Capparis aculeata*, LINN.

Ses racines sont grandes, ligneuses, & revêtues d'une écorce épaisse. Il s'en éleve plusieurs branches longues de trois pieds, garnies d'épines rondes & pointues. Ses feuilles sont alternes, rondes

pour la plûpart, & fort ameres. De l'aiſſelle de chaque feuille, ſort un pédicule long, qui ſert de ſoutien à une fleur en roſe, blanche, compoſée de quatre pétales, dont le centre eſt occupé par un grand nombre d'étamines, & par un piſtil fort long, qui s'éleve d'un calyce à quatre feuilles ouvertes. Le ſommet du piſtil devient un fruit approchant de la forme d'une poire, gros comme une olive ou un gland : les ſemences, qu'il contient, ſont petites, & en forme de rein.

Cet arbriſſeau croît dans l'Arabie, en Eſpagne, en Italie, en Provence aux environs de Toulon, où on le cultive.

Ce que tout le monde connoît ſous le nom de *capres*, ſont les boutons des fleurs, que l'on cueille avant qu'ils ſoient épanouis, & que l'on confit : elles ſont plus d'uſage dans la cuiſine, qu'en médecine : elles excitent l'appétit, & fondent les glaires des premieres voies.

La racine du caprier eſt un peu amere & un peu aſtringente : ſon écorce a beaucoup d'efficacité, auſſi eſt-elle ſeule employée. Lorſqu'on a dépouillé la racine de ſon écorce, celle-ci ſe roule, en ſe ſéchant, comme la cannelle : elle eſt griſe, amere, âcre, acerbe, marquée de quelques lignes & de rides tranſverſales. Cette écorce, cuite & mangée, ou appliquée ſur la région de l'eſtomac, ſuivant DIOSCORIDE, fortifie ce viſcere ; excite l'appétit ; leve les obſtructions des viſceres du bas-ventre ; & nétoie les ulceres ſordides, & ceux dont les bords ſont calleux : ſi on la mâche, elle calme la douleur de dents. On la dit auſſi diurétique, emménagogues, antiparalytique. On la donne en poudre à la doſe d'un gros ; & en infuſion, ou en décoction, juſqu'à une once dans une chopine d'eau ou de vin.

CAPUCE DE MOINE. *Voyez* ACONIT BLEU.

CAPUCINE (GRANDE); *ou* Grand Creſſon d'Inde ou du Pérou. *Cardamum*, ſive *Naſturtium indicum*, off. *Naſturtium indicum majus*, C. B. Pin. 306. *Cardamindum ampliori folio & majori flore*, TOURNEF. Inſt. rei herb. 430. *Viola indica ſcandens, naſturtii ſapore, maxima, odorata*, HERM. Hort. Lugd. bat. *Flos ſanguineus*, MONARD. *Tropæolum foliis ſubquinquelobis, petalis obtuſis*, LINN.

Sa racine eſt petite, fibreuſe, blanche, rampante. Elle pouſſe pluſieurs tiges aſſez minces, qui grimpent & s'entortillent autour des arbres & des plantes voiſines. Ses feuilles ſont alternes, arrondies, d'un verd clair en deſſus, plus pâles en deſſous, un peu velues. Des mêmes nœuds qui donnent naiſſance aux pédicules des feuilles, partent d'autres pédicules qui ſoutiennent les fleurs : elles ſont à cinq pétales, arrondis, d'un beau jaune, plus étroites à leur naiſſance, & barbues en cet endroit, diſpoſées dans les échancrures du calyce, lequel eſt d'un jaune verdâtre & d'une ſeule piece découpée en cinq parties oblongues, étroites, & terminées à leur partie poſtérieure d'un long éperon creux, qui a la figure d'un capuchon. Du centre de la fleur, s'élevent quelques étamines rougeâtres, ſurmontées de ſommets de même couleur. Le piſtil ſe change en un fruit à trois capſules, dans chacune deſquelles eſt contenue une graine preſque ronde.

CAPUCINE (PETITE); *ou* Petit Creſſon d'Inde. *Cardamum*, ſeu *Naſturtium indicum minus*, off. *Cardamindum minus & vulgare*, TOURNEF. Inſt. rei herb. *Flos ſanguineus verus*, quorumdam.

Cette eſpece reſſemble à la précédente; mais elle eſt plus petite dans toutes ſes parties; & les trois pétales, qui ſont le bas de la fleur, ſont marqués

à leur baſe d'une tache couleur de feu : elle eſt quelquefois double ; elle ſe multiplie aiſément de boutures.

La *grande* & la *petite capucine* ont été apportées du Pérou, où elles donnent des fleurs toute l'année. On les cultive dans nos jardins ; elles y fleuriſſent pendant l'été, & durent juſqu'aux premieres gelées.

Ces deux plantes ont toutes les propriétés des antiſcorbutiques.

Ses fleurs ſe mettent ſur les ſalades. SIMON PAULLI raconte, ſur la foi d'autrui, qu'on fait avec ces fleurs une huile excellente contre la gale invétérée & les plaies récentes : la préparation en eſt ſimple ; on prend une bouteille dans laquelle on met de l'huile d'olives, juſqu'à moitié ; on la remplit avec des fleurs de capucine ; on la bouche bien, & on la laiſſe au ſoleil juſqu'à ce que le tout ſoit en conſiſtance de bouillie.

CARAGNE, ou CAREGNE ; *ou* Gomme de Caragne. *Caranna*, off.

C'eſt une maſſe endurcie, gommeuſe-réſineuſe, tenace lorſqu'elle eſt fraîche, ductile comme la poix ; dure, lorſqu'elle eſt vieille, friable, d'un gris brun, ou d'un jaune ferrugineux, d'une odeur pénétrante & aſſez gracieuſe, lorſqu'on l'allume ; d'une ſaveur viſqueuſe-réſineuſe, légerement balſamique, & un peu amere.

Elle vient de l'Amérique, & ſur-tout de la Nouvelle Eſpagne ; on l'apporte en maſſes, enveloppées dans des feuilles de jonc.

L'arbre, par les inciſions duquel cette gomme découle en larmes, eſt nommé *caranna*, MONARD. C. B. Pin. 503. *Tlahueliloca Quahuitl*, (c'eſt-à-dire, arbre de la folie.) *Arbor inſaniæ*, *Caranna nuncupata*, HERNAND. Mex.

Cet arbre eſt grand, dit HERNANDEZ. Ses tiges ſont fauves, liſſes, brillantes, odorantes. Ses feuilles ſont rondes, ſemblables à celles de l'olivier, diſpoſées en forme de croix. PAUL HERMANN dit que ſes fruits reſſemblent à de petites pommes.

Cette gomme réſine, diſtillée, donne une huile eſſentielle éthérée de couleur jaune, d'une odeur gracieuſe-aromatique, d'une ſaveur âcre & amere; c'eſt cette huile ſeule qui donne l'odeur, la ſaveur & les forces aux principes fixes gommeux-réſineux.

La caragne a pluſieurs choſes communes avec le galbanum & la gomme tacamahaca; néanmoins on la fait rarement prendre intérieurement; elle entre ſimplement dans les emplâtres traumatiques, nervins, antiſpaſmodiques & réſolutifs, pour les bleſſures des nerfs & des tendons, la foibleſſe des articles, les tumeurs, le ſpaſme de l'eſtomac, la lienterie, le vomiſſement, la douleur de dents, &c. On l'ajoute auſſi quelquefois aux fumigatoires utérins & fortifiants. Lorſqu'on trouve à propos d'en faire uſage pour les affections rhumatiſmales, catarrhales, ſpaſmodiques & convulſives; on peut la donner depuis quelques grains juſqu'à un demi-ſcrupule.

CARDAMOME. Rien de ſi difficile à éclaircir dans l'hiſtoire des médicaments, que ce qui regarde les différentes ſortes de cardamome: les auteurs les plus anciens, ni les modernes, ne s'accordent point à ce ſujet.

Les uns n'en ont connu & n'en admettent qu'une eſpece: AVICENNE en diſtingue deux, en quoi il eſt ſuivi par BONTIUS: MATTHIOLI & les droguiſtes en connoiſſent trois; PLINE & POMMET ont parlé de quatre; SCHRODER, G. BAUHIN, TABERNÆMONTANUS & d'autres, font mention de cinq.

Mais de toutes les eſpeces de cardamome dont il eſt parlé dans les différents auteurs, on ne fait uſage que du PETIT CARDAMOME; *Cardamomum minus*, MATTH. *Cardamomum*, veterum Græc. *Cardamomum ſimpliciter in officinis dictum*, C. B. Pin. 414. c'eſt le fruit de l'ELETTARI, *Hort. Malab.* 1. 9.

La racine de cet arbre eſt groſſe d'un pouce ou d'un pouce & demi, oblongue, genouillée, tortueuſe, garnie de petites racines fibreuſes, rampantes. Il s'en éleve à la hauteur de douze pieds, des tiges cylindriques, vertes, ſimples, ſemblables à celles du roſeau, remplies d'une moëlle blanche, inſipide. Ses feuilles ſont longues de près de trois pieds, larges de quatre pouces, d'un verd clair en deſſous, d'un verd plus foncé en deſſus, d'une odeur forte, d'un goût un peu âcre & aromatique. Les fleurs naiſſent à part ſur des bourgeons verdâtres qui s'élevent de deux pieds & plus; elles ſont à quatre pétales, dont trois ſont verd-blanchâtres; le quatrieme, qui eſt le moins long, eſt blanc: le calyce, en groſſiſſant, devient un fruit qui, dans ſa maturité, eſt encore accompagné des feuilles des fleurs qui ſont repliées. Ce fruit reſſemble aſſez bien par ſa forme, à des grappes de raiſin, puiſqu'il eſt rond, & par ſon goût qui eſt aſſez agréable & un peu acide: il eſt couvert d'une écorce verte & parſemée de cannelures très fines dans toute ſa longueur; il eſt partagé en trois loges où ſont contenues des graines triangulaires, rouſſes, d'une odeur gracieuſe, d'une ſaveur âcre, aromatique & un peu camphrée.

On cueille ces fruits dans leur maturité, & on les met ſécher à l'air.

On dit que cet arbre croît dans le Cananor, le Calecut & l'iſle de Ceylan, régions de l'Inde Orientale.

Les habitants du pays s'en ſervent pour aſſaiſonner leurs mets. En médecine, le cardamome eſt mis au rang des céphaliques, ſtomachiques, carminatifs & cardiaques les plus chauds : il eſt ſpécialement utile dans le vomiſſement pituiteux, les foibleſſes de l'eſtomac, les affections venteuſes, le vertige ſtomachal, le lipothymie, la palpitation du cœur qui provient de l'affection de la matrice & de l'eſtomac. On lui attribue auſſi la vertu de fortifier la mémoire, la vue & l'ouie. Il eſt encore mis au nombre des maſticatoires & des errhines : il ſe preſcrit en ſubſtance depuis ſix grains juſqu'à un ſcrupule : on en ordonne juſqu'à un demi-gros dans des infuſions qui ſe font avec le vin.

Quelques-uns donnent au cardamome le nom de *Graine de Paradis* : ſuivant d'autres, c'eſt plutôt une eſpece de poivre. *Voyez* GRAINE DE PARADIS.

CARDIAQUES. *Voyez* CORDIAUX.

CARDONS D'ESPAGNE. *Voyez* ARTICHAUX.

CAREGNE. *Voyez* CARAGNE.

CARLINE. On en diſtingue de deux eſpeces.

I°. CARLINE, *ou* CHARDONNERETTE. *Carlina*, off. Ξίφη, THEOPHR. *Helxine vera*, PLINII. *Chamæleon albus*, off. & MATTH. *Carlina acaulos*, J. B. *Carlina acaulos, magno flore albo*, C. B. Pin. 380. *Carlina caule unifloro*, LINN.

Sa racine, qui s'étend beaucoup en s'enfonçant en terre, eſt longue de huit pouces & au-delà, groſſe d'un pouce ou deux, rouſſe en dehors, blanchâtre en dedans ; ſon odeur eſt aromatique, agréable ; ſa ſaveur aromatique & âcre : elle n'a point de tige. Ses feuilles ſont très épineuſes, d'un verd pâle, longues environ d'un pied. Ses fleurs ſont radiées, blanches ; ſon diſque eſt à fleurons blancs ; le calyce eſt grand & épineux ; les em-

bryons deviennent des ſemences aigrettées.

Cette plante, qui fleurit en été, croît ſur les Alpes, ſur les Pyrenées & ſur le Mont d'or en Auvergne; on la trouve auſſi abondamment ſur les montagnes & les lieux eſcarpés de la Suiſſe, de la Bohême, de la Moravie, de la Thuringe.

Sa racine, qui eſt d'uſage en Médecine, ſe gâte & ſe carie très facilement, à moins qu'on n'ait le ſoin de la bien creuſer pour la deſſécher, & de la conſerver dans un lieu ſec.

C'eſt un excellent ſudorifique, alexipharmaque & antihyſtérique. Elle produit de bons effets dans la peſte, les fievres malignes, exanthématiques, les affections galeuſes, la paſſion hyſtérique, & l'aſſoupiſſement extraordinaire; elle eſt recommandée par quelques-uns comme un ſpécifique dans les tremblements des membres occaſionnés par les mercuriaux : cette vertu, lorſque l'événement répond à l'attente, paroît uniquement provenir de la ſueur qu'elle cauſe. On la fait prendre en décoction & en infuſion dans de l'eau ou du vin, depuis un gros juſqu'à deux & au delà : on l'emploie extérieurement dans les décoctions vulnéraires. On fait cependant peu d'uſage en France de cette racine qui étoit ſi eſtimée des anciens.

II°. CARLINE GOMMEUSE, *ou* CHAMÉLÉON BLANC. Χαμαιλέων λευκὸς, DIOSCOR. Ἰξία quorumdam, DIOSCOR. *Chamæleon albus, qui & Ixia*, PLIN. *Chamæleo albus, apulus, purpureo flore gummifer*, FAB. COLUMN. *Carlina acaulos gummifera*, C. B. Pin.

Cette eſpece reſſemble beaucoup à la précédente; elle en differe cependant en ce que ſes feuilles ſont plus grandes, plus découpées & plus épineuſes, blanchâtres & velues en deſſous; que ſes fleurs ſont couleur de pourpre, & que ſa racine eſt plus

groſſe, plus longue, laiteuſe, & frappant l'odorat d'une odeur agréable qui porte à la tête. Toute cette plante, c'eſt à-dire, la racine, le ſommet de la tête & les feuilles épineuſes, ſont abreuvées d'un lait gluant qui ſe durcit comme de la cire, & devient noir étant manié.

Cette larme, qui découle du chamæléon, ſe nomme, ἀκανθινὴ μαστίχη THEOPH. Ἰξίας, DIOSC. *Ixia*; PLIN. *Cera di Cardo*, ruſticorum Apuliæ, FAB. COLUMN. Elle n'eſt point déſagréable. DIOSCORIDE dit que les femmes s'en ſervoient autrefois comme du maſtic, c'eſt-à-dire, qu'elles en tenoient toujours dans la bouche pour fortifier les dents & les gencives, & corriger la puanteur de l'haleine.

DIOSCORIDE & GALIEN preſcrivoient l'infuſion de cette racine dans du vin, pour faire mourir les vers plats, & pour évacuer les eaux des hydropiques.

Au reſte, il paroît qu'elle a les mêmes vertus que la précédente; mais elle eſt encore moins employée, puiſqu'on l'apporte très rarement.

CARMINATIFS. *Voyez* Introd. *p.* 79.

Indépendamment de ce qui a été dit de ces remedes en général, il nous a paru à propos de dire ici quelque choſe des *plantes carminatives* en particulier.

Elles paroiſſent avoir aſſez d'analogie avec les aromatiques, mais leur odeur eſt moins forte, frappe l'odorat moins vivement, & leur huile eſſentielle n'eſt pas ſi douce. Tous les auteurs de botanique ont mis leurs graines au nombre des carminatives.

Toutes ces plantes ſe reſſemblent d'ailleurs, en figure, principes & propriétés, comme on peut le voir dans les auteurs de botanique, & dans ceux qui ont traité de leur analyſe; elles ont toutes les

mêmes vertus, elles ſont carminatives, ſtomachiques, ſtimulantes, fondantes, apéritives, diurétiques, emménagogues. A l'extérieur, elles ſont réſolutives & fondantes : on emploie les graines ſpécialement en décoction, plus communément en infuſion dans le vin ou l'eau-de-vie; car il faut remarquer qu'il eſt beſoin de liqueurs ſpiritueuſes pour extraire leur principe huileux, d'où dépend leur efficacité : elles ſe donnent par cuillerées, par petits verres. On peut auſſi donner ces graines en ſubſtance depuis un demi-gros juſqu'à un gros.

On tire de toutes ces ſemences une huile par expreſſion, aſſez odorante, d'une certaine conſiſtance : on en tire une autre plus légere par la diſtillation; ces huiles ſont les huiles eſſentielles de ces plantes; elles ſont plus mordantes que l'huile eſſentielle des plantes aromatiques; plus ſujettes à enflammer l'eſtomac : elles poſſedent les vertus des graines dont on les tire; elles conviennent dans les vapeurs, ſoit hyſtériques, ſoit hypochondriaques; mais il faut que ce ſoit à fort petite doſe, & que l'uſage n'en ſoit point continué long-temps. Par la fermentation, ces plantes fourniſſent un eſprit ardent, & par la diſtillation, une eau chargée d'huile eſſentielle que quelques-uns recommandent dans les maladies des yeux & des oreilles, & regardent comme réſolutives. Il faut obſerver que les racines de toutes ces plantes ſont apéritives, diaphorétiques & diurétiques.

CAROTTE des jardins. *Daucus ſativus, radice luteâ vel albâ*, Tournef. Inſt. rei herb. *Paſtinaca tenuifolia, ſativa, radice luteâ vel albâ*, C. B. Pin. 151. *Paſtinaca ſativa*, ſive *Carotta lutea vel alba*, J. B. *Daucus ſeminibus hiſpidis*, Linn.

Sa racine eſt longue, groſſe, charnue, caſſante, jaune ou blanche : elle pouſſe des feuilles, gran-

des, vertes, finement découpées, d'un odeur assez forte & agréable. Sa tige s'éleve à la hauteur de trois à quatre pieds; elle est droite, un peu velue, rameuse; au sommet naissent des ombelles qui portent de petites fleurs blanches composées chacune de cinq pétales inégaux, disposés en lys à l'extrémité du calyce, lequel devient un fruit composé de deux graines jointes ensemble, velues & rudes au toucher.

La racine de cette plante qu'on cultive dans les jardins potagers, est d'un très grand usage dans la cuisine : elle passe pour légérement relâchante. On dit qu'elle entretient le ventre libre & calme la toux.

Ses semences sont du nombre des quatre petites semences chaudes; elles sont apéritives, lithontriptiques, emménagogues. Dans la suppression des regles, SCHRODER ordonnoit de boire le matin un verre d'infusion de ces semences, faites dans du vin.

Ses feuilles sont vulnéraires & sudorifiques.

CAROTTE sauvage *Voyez* DAUCUS vulgaire.

CAROUGE *ou* CAROUBIER. *Siliqua edulis*, C. B. Pin. 400. TOURNEF. *Caroba*, off. *Ceraunia siliqua*, THEOPHR. *Ceratonia*, LINN.

Cet arbre, qui est de grandeur médiocre, jette beaucoup de rameaux au loin. Ses feuilles sont arrondies, elles ressemblent à celles du térébinthe; mais elles sont plus grandes, nerveuses, dures, charnues. Ses fleurs ont cinq étamines qui naissent des échancrures du calyce; elles se changent en une silique plate assez longue, d'un rouge obscur, où sont contenues des graines plates.

Il croît dans les Indes orientales, en Egypte, en Italie, en Sicile, dans l'isle de Candie, en Espagne.

Le

Le fruit ou la ſilique qu'il porte eſt bonne à manger, elle eſt adouciſſante, elle calme la toux & diſſipe ſouvent cette vive ardeur de l'eſtomac qu'on nomme *ſoda* ou *fer chaud*. Elle convient aux aſthmatiques; on la fait entrer dans les infuſions pectorales; la doſe eſt depuis une demi-once juſqu'à une once, pour chaque livre de décoction. La pulpe qu'on en tire eſt employée comme celle de la caſſe. En Italie, on prépare avec le carouge un ſyrop dont on fait beaucoup d'uſage; & qui eſt ici peu commun.

CARPE. *Carpio*, off. *Cyprinus*, RONDEL. Piſc. 2. 150. *Cyprinus cirrhis quatuor, oſſiculo tertio pinnarum dorſi anique uncinatis*, ARTEDI.

Poiſſon d'eau douce, écailleux, qui repréſente un ovale alongé & renflé.

Elle a les yeux aſſez grands, l'iris doré & argenté, la prunelle bleue; les narines à égale diſtance des yeux & du bout du bec: la mâchoire ſupérieure un peu plus longue que l'inférieure, quatre barbillons à la mâchoire ſupérieure, les écailles dures & grandes; ſix nâgeoires, deux aux ouies, deux au ventre, une à l'anus vers la queue, une qui va du milieu du dos à la queue, la queue fourchue. La couleur des carpes varie; on en voit de noires, de dorées, d'argentées; les plus communes ſont griſes.

Elle eſt ovipare. J'ai voulu voir combien il y avoit d'œufs dans une carpe, dit M. PETIT, *Mém. de l'Acad.* 1733, j'ai pour cela mis dans une balance très fine la quantité d'œufs qu'il falloit pour la peſanteur d'un grain, & j'ai trouvé qu'il en falloit 71 ou 72. Les deux paquets (tirés des ovaires) peſoient 8 onces 2 gros, qui font 3752 grains, qui, multipliés par 72, font 342144 œufs ou environ, que cette carpe contenoit: c'étoit dans une carpe de 18

pouces de longueur, compris la tête & la queue. Dans une carpe moins groſſe, les deux paquets d'œufs ne peſoient que 7 onces 2 gros 42 grains, & ne contenoient que 303552 œufs; c'étoit dans une carpe de 16 pouces: & dans une carpe de 14 pouces, je n'ai trouvé que 6 onces 4 gros 42 grains, & que les paquets ne contenoient que 262224 œufs. Les œufs de ces carpes m'ont paru de la même groſſeur. Il conſte par ces obſervations, que plus les carpes ſont groſſes, plus elles contiennent d'œufs.

La carpe vit long-temps & parvient à une groſſeur très conſidérable: on en voit qui vont au-delà de quatre pieds. Sa chair eſt facile à digérer & fait un aſſez bon aliment. Les friands eſtiment ſur-tout la laitance, laquelle peut, dit on, tenir lieu de viande aux infirmes, & dont l'uſage a guéri des hectiques. La carpe, pour être bonne, ne doit pas être trop vieille: celles qui ont acquis une groſſeur énorme ſont dures, coriaces & mal ſaines.

On trouve dans la tête de la carpe, au haut du palais, un *os pierreux*, triangulaire, large, plat, blanc, & deux petites *pierres* ovales au-deſſus des yeux; on les pulvériſe, & on les donne depuis un demi-ſcrupule juſqu'à un gros: on a eſtimé cette poudre comme diurétique, lithontriptique, abſorbante; propre à appaiſer les douleurs de colique, de la pleuréſie & du calcul, & pour guérir l'épilepſie: mais elle n'a point toutes ces vertus, elle eſt ſeulement abſorbante.

Ludovic a dit que le *fiel* de carpe en liniment, étoit un ſpécifique contre l'éryſipele; on lui attribue auſſi une vertu déterſive pour les maladies des yeux.

CARPOBALSAMUM. C'eſt ainſi que l'on nomme le fruit du baumier, dont il a été parlé

article, BAUME DE JUDÉE, arbre qui ſe cultive avec un très grand ſoin, par les ordres du Grand Seigneur, dans quelques jardins dont la garde eſt confiée à des ſoldats. Ainſi on ne trouve point ce fruit dans nos boutiques.

C'eſt une baie oblongue, arrondie, plus petite qu'un pois, terminée par une petite pointe, dans laquelle eſt contenue un peu de moëlle huileuſe, blanchâtre, qui a l'odeur & la ſaveur agréable du baumé, dont il a les mêmes vertus, mais à un moindre degré.

CARTHAME. Safran bâtard ou d'Allemagne; Graine de Perroquet. Κνίκος, Græcor. *Kourttoumoun*, vel *Kerttemoun*, vel *Karttam*. Arab. *Knicus* & *Carthamus* Latin. *Carthamus officinarum, flore croceo*, TOURNEF. Inſt. rei herb. *Cnicus ſativus*, ſeu *Carthamus*, off. C. B. Pin. 378. *Carthamus foliis ovatis integris ſerrato aculeatis*, LINN.

Sa tige, qui croît à la hauteur de deux pieds, eſt cylindrique, ferme, rameuſe. Ses feuilles ſont alternes, arrondies à leur baſe, embraſſant la tige, terminées en pointe, & dont les bords ſont garnis de petites épines. D'un calyce écailleux, ſortent pluſieurs fleurons de couleur de ſafran foncé, découpés en cinq parties. Ses grainés, dans leur maturité, ſont blanches, luiſantes, liſſes; l'eſpece d'amande qu'elles renferment eſt blanchâtre, d'une ſaveur d'abord douçâtre, enſuite âcre & nauſéabonde.

Cette plante, qui fleurit en été dans le mois d'Août, vient d'Egypte: on la cultive principalement dans la Thuringe, & dans quelques endroits de France, d'Eſpagne & d'Italie.

L'uſage le plus ordinaire des fleurs eſt pour la teinture; on s'en ſert auſſi pour donner de la couleur aux ragoûts: on en recommande l'infuſion pour

les maladies de la poitrine; elle inciſe la pituite viſqueuſe, & eſt diurétique; on la croit bonne auſſi pour la jauniſſe. La doſe eſt d'un demi-gros en poudre ou en infuſion.

La graine de carthame évacue par bas les humeurs ſéreuſes; on en fait prendre deux gros ſous la forme d'émulſion. Les anciens s'en ſervoient beaucoup dans les embarras du poumon, dans la toux & dans l'aſthme. On emploie rarement aujourd'hui le carthame, parcequ'il eſt contraire à l'eſtomac, qu'il agit lentement & qu'il trouble les viſceres.

CARVI. *Carvi*, off. *Cuminum pratenſe*; *Carvi*, off. C. B. Pin. 158. *Caros*, J. R. *Carum*, Linn. & Dodon. Pempt. 299. *Careum*, Fusch.

Sa racine eſt unique, longue, de la groſſeur du pouce, âcre, aromatique, fibreuſe. Ses tiges, qui croiſſent quelquefois à la hauteur de deux pieds, ſont cannelées, liſſes, branchues. Ses feuilles portées ſur un long pédicule, ſont creuſées en goutiere, liſſes, & d'un verd foncé. Ses fleurs ſont en paraſol, en roſe, compoſées de cinq pétales inégaux & un peu crépus, placés en rond; ſon calyce eſt verd; ſes étamines fines & blanchâtres, & les ſommets verdâtres. Le calyce devient un fruit où ſont contenues deux petites ſemences noirâtres, âcres & aromatiques.

Cette plante vient ſur les Alpes & ſur les Pyrénées; on la trouve dans les prés aux environs de Paris.

Ses graines ſont du nombre des quatre ſemences chaudes majeures; elles ſont remplies, dit M. Vogel, d'une huile âcre éthérée. Infuſée avec du miel, la graine de carvi chaſſe les vents, augmente le lait, fortifie l'eſtomac, & favoriſe l'expulſion de la mucoſité des poumons & celle du pus qui s'y eſt formé.

BLAIR. (*dec.* v. *pag.* 193.) dit qu'ajoutée au ſemné, elle corrige ce qu'il a de venteux. Suivant THONER (*obſ. pag.* 126.) ſon huile eſt très utile dans les douleurs de colique, on en oint le bas-ventre.

On recommande encore le carvi pour la ſurdité.

CASCARILLE, *ou* CHACRIL. *Kina Kina aromatica; Caſcarilla; Schacarilla; Cortex peruvianus griſeus; Zagarilla*, off. *Cortex Eleuterii*, JOAN. ANDR. STISSERI. *China china falſa; & cortex Eleuterii*, DALE, Pharmac.

C'eſt l'écorce d'un arbre déſigné ſous le nom de *Ricinoïdes elæagni folio*, CATESB. Carol. ij. p. 46. tab. 46. *Cluſia foliis lanceolatis acutis integerrimis petiolatis*, LINN.

Il s'éleve de cinq à ſix pieds de haut; ſon tronc eſt court & gros, & couvert d'une écorce cendrée: ſes branches ſont nombreuſes, ſe ſubdiviſant de plus en plus juſqu'au haut. Ses feuilles ſont grandes comme celles du ſaule, couvertes d'une pouſſiere d'un blanc-verdâtre. Les fleurs ſont à l'extrémité des dernieres branches, en épi; les mâles ſont ſtériles en haut; les femelles ou à fruit, immédiatement deſſous: les mâles ſont à cinq pétales blancs, très petits; les femelles portent un embryon qui devient un petit fruit à trois loges, chargé d'une pouſſiere blanche verdâtre; chaque loge contient une graine noire, groſſe comme un pois.

Il croît dans le Pérou, la Floride, le Paraguai, la Caroline: toute la plante a une odeur aromatique, agréable. Sa ſaveur eſt âcre & amere.

L'écorce de cet arbre, connue dans les boutiques ſous le nom de *caſcarille*, eſt roulée en petits tuyaux, de la largeur du doigt; de la longueur de trois ou quatre pouces, & de l'épaiſſeur d'une ou deux lignes. A l'extérieur, elle eſt de couleur cen-

drée tirant ſur le blanc, & intérieurement de couleur de rouille de fer; d'un goût amer & aromatique, d'une odeur aromatique très agréable, lorſqu'on la brûle, & approchant un peu de celle de l'ambre.

La caſcarille a les mêmes vertus que le quinquina; car elle fortifie beaucoup l'eſtomac, rappelle l'appétit éteint, corrige les crudités acides, & guérit les fievres intermittentes. Ainſi on l'unit avec ſuccès au quinquina, pour chaſſer ſans retour les fievres rebelles, ſur-tout celles dont l'accès eſt accompagné de friſſon, ou qui ſont épidémiques. Donnée en ſubſtance avec la poudre des fleurs de camomille, ou en décoction avec les mêmes fleurs, c'eſt un excellent fébrifuge. On la préfere au quinquina pour appaiſer les crudités acides qui trop ſouvent accablent l'eſtomac, & pour rendre à ce viſcere le ton que lui ont fait perdre les matieres pituiteuſes & viſqueuſes qui le ſurchagent. En ſubſtance & réduite en poudre très ſubtile, on la donne depuis demi-gros juſqu'à un gros; & en décoction depuis un gros juſqu'à deux.

La caſcarille, dit M. Vogel, poſſede à un haut degré une vertu tonique; c'eſt un remede fort vanté, non-ſeulement dans les fievres intermittentes, mais auſſi dans les pétéchiales (*Comm. norimb.* 1736 p. 400, 406, 414): on la donne en ſubſtance, ou infuſée dans du vin. Degner, *dyſent. epid.* §. 55, dit qu'elle eſt bonne dans les flux de ventre; & contre les aſcarides, ſuivant les *Act. med. Berol. dec.* j. *vol.* ij. *p.* 60. Elle contient, diſent Hoffmann & Boehmer, une huile éthérée.

CASSE ſolutive. *Caſſia ſolutiva; Caſſia nigra, ſiliqua ægyptiaca*, off. *Caſſia fiſtula*, quorumdam. Κασσία μέλαινα, Actuar. & Græcorum.

C'eſt le fruit ou gouſſe d'un arbre qui eſt nommé

par les botaniſtes, *Caſſia fiſtula alexandrina*, C. B. Pin. 403. *Caſſia purgatrix*, J. B. *Arbor caſſiam ſolutivam ferens*, BONT. *Conna*, Hort. malab. T. j. *Quauhayohuatli ſecunda*, ſive *Caſſia fiſtula*, HERNAND. *Caſſia foliolis quinquepinnis, ovatis, acuminatis, glabris, petiolatis*, LINN.

Voici la deſcription qu'en donne le P. PLUMIER : cet arbre reſſemble aſſez au noyer ; le bois du tronc eſt dur, d'un roux noirâtre intérieurement. Son écorce eſt plus fine que celle du noyer, plus polie, d'un gris cendré en dehors, & de couleur de chair en dedans. Ses feuilles, diſpoſées deux à deux, ont à-peu-près la couleur & la ſolidité de celles du noyer, quoiqu'elles ſoient plus unies ſur la ſuperficie ; longues de quatre ou cinq pouces, larges de deux environs, & de la forme d'un fer de lance. Ses fleurs, qui ſont à cinq pétales, ſont portées ſur un pédicule long de deux pouces ; ces pétales (qui ſortent d'un calyce concave & fermé de cinq petites feuilles ovalaires & d'un verd jaunâtre) ſont placés en rond, d'un fort beau jaune, creuſés & arrondis en maniere de cuiller. Du fond du calyce, s'élevent dix petites étamines inégales & de différentes grandeurs ; elles ſont d'un jaune pâle & garnies de ſommets jaunes. Entre les étamines paroît un piſtil long, cylindrique, verdâtre & courbé en crochet ; il devient une gouſſe cylindrique, droite, longue d'environ un pied & demi, & d'un peu moins d'un pouce d'épaiſſeur : cette gouſſe eſt d'une ſubſtance ligneuſe, mais mince ; ou à proprement parler, c'eſt un tuyau ligneux, fermé de toutes parts, & couvert d'une pellicule d'un noir-châtain ſur laquelle on apperçoit de petites rides qui ſont en travers, excepté du côté du ventre & du dos, ſur leſquels s'étend une petite côte ſaillante, liſſe & unie : ce tuyau eſt partagé en plu-

fieurs petites cellules formées par des lames minces, ligneuſes, orbiculaires & paralleles, & enduites d'une pulpe moëlleuſe, douce, qui d'abord eſt blanche, enſuite jaunâtre, & enfin noirâtre en mûriſſant : dans chaque cellule eſt renfermée une graine dure, un peu arrondie, plate, qui approche fort de la figure d'un cœur, tirant ſur le châtain, & attaché par un fil très délié aux parois de chaque cellule.

Cet arbre croît dans l'Inde & en Egypte, d'où on l'a tranſporté en Amérique. Il fleurit avant que d'avoir pouſſé des feuilles.

On fait, dit M. GEOFFROI, avec les fleurs une conſerve très bonne qui purge doucement, de même qu'avec les gouſſes, lorſqu'elles ſont jeunes, en les confiſant dans le ſucre.

La moëlle, tirée de la gouſſe & paſſée dans un tamis, ſe nomme *fleur de caſſe* ou *caſſe mondée* ou *pulpe de caſſe*. Elle lâche doucement le ventre, appaiſe l'acrimonie de la bile, & l'ardeur de la fievre, étanche la ſoif; les anciens la mettoient au nombre des cholagogues. Ainſi on la donne pour adoucir les mucoſités de l'eſtomac, l'effervescence de la bile & l'ardeur de la fievre : on la donne auſſi dans les chaleurs des reins & de la veſſie. Elle lâche le ventre dans les enfants, à la doſe d'un demi-gros, à celle d'une once dans les adultes foibles, & à celle d'une once & demie dans les perſonnes robuſtes. BOERHAAVE, *Prælect.* vj, *p.* 319, dit qu'elle rend l'urine noire & fétide; mais GMELIN, *Diſſ. de rhab.* §. 34, aſſure qu'il n'a rien vu de ſemblable, quoiqu'il l'ait donnée deux fois à plus d'une once. (VOGEL.)

On la prend ſeule, ou jointe avec d'autres purgatifs ſous la forme de bol, ou délayée exactement dans une liqueur appropriée.

On fait quelquefois une décoction de la gouſſe, après l'avoir ſeulement concaſſée, pour s'en ſervir en clyſtere; alors on la preſcrit depuis une once & demie juſqu'à quatre onces.

La *pulpe de caſſe*, nouvellement extraite, s'applique avec ſuccès ſur les hémorrhoïdes externes où il y a inflammation; on s'en ſert auſſi en cataplaſme dans la goute & l'inflammation du foie.

Casse du Bréſil. *Caſſia braſiliana.* C'eſt le nom d'une gouſſe beaucoup plus groſſe que la caſſe d'Egypte ou caſſe ſolutive : elle eſt un peu applatie & très dure, & vient du Bréſil.

L'arbre, qui la produit, eſt appellé *Caſſia fiſtula braſiliana*, C. B. Pin. 403. *Tapiracoaynana Braſilienſibus*, Pison & Marcgr. *Caſſia fiſtula braſiliana, flore incarnato*, Breyn, Cent j. *cap.* 21.

Cet arbre eſt grand & fort beau; ſon tronc eſt droit, liſſe, d'un blanc cendré. Ses branches, qui s'étendent au loin, portent des feuilles d'un verd clair, attachées à des pédicules fort courts, velues & un peu inclinées. De l'aiſſelle des feuilles, naiſſent des fleurs diſpoſées en maniere d'épi; compoſées de cinq pétales, de couleur de chair. Au centre ſont dix étamines recourbées, garnies de longs ſommets, entre leſquelles ſe trouve un ſtyle long, velu, qui devient une gouſſe verte d'abord, enſuite noire, longue d'environ deux pieds, épaiſſe de cinq doigts, & un peu courbée; bordée, d'un côté dans toute ſa longueur, de deux côtes, & de l'autre, d'une ſimple côte qui repréſente une corde collée ſous l'écorce. L'écorce de cette gouſſe eſt rude en dehors, comme l'écorce extérieure de l'arbre, ligneuſe, & blanche en dedans; & ſi ferme, qu'on ne peut la caſſer qu'avec le marteau : l'intérieur de cette gouſſe eſt ſéparé en pluſieurs loges qui chacune ſont de l'épaiſſeur d'une plume d'oie, &

renferment une graine de la grandeur & de la figure d'une amande, d'un blanc jaunâtre, luisante, lisse, dure, & comme divisée, d'un côté dans toute sa longueur, par une ligne rousâtre dont l'intérieur est blanc & de substance de corne. Outre cela chaque cellule renferme une pulpe gluante, brune ou noirâtre, pareille à la casse ordinaire, mais amere & désagréable.

Ce fruit encore vert donne une pulpe astringente; elle est laxative, lorsqu'il est parvenu à sa maturité. Lobel, Bauhin & Tournefort, qui l'ont employée, disent qu'elle a une vertu purgative. Jonston, dans son Histoire naturelle des arbres, a donc tort de l'appeller *casse du Brésil* non purgative, *Cassia fistula non purgans Brasiliensis.*

Casse qui sent le clou de girofle. *Cassia caryophyllata*, off. Pison. M. Aromat.

Ecorce qu'on tire d'un arbre appellé *Caninga*, Hernand. *Myrtus americana* Caninga *dicta*, Herman. Mat. med. *Caryophyllus aromaticus Indiæ occidentalis, foliis & fructu rotundis, dipyrene*, Pluck. Phyt. 155. *fol.* 3. *Myrtus arborea foliis laurinis, aromatica pimienta*? Philosoph. Transf. N°. 192. *Myrtus foliis obversè ovatis?* Linn. Cet arbre est grand & haut, dit Hernandès. Son tronc est gros & brun. Ses feuilles ressemblent à celles du cannelier; mais cependant plus grandes: elles sentent aussi le laurier, & sont en forme de myrte, si ce n'est qu'elles sont beaucoup plus longues & plus larges. Il porte, suivant Pison, de petites fleurs comme celles de la violette, d'une couleur bleue, panachées de lignes, de couleur de safran & d'or. Hermann dit qu'il ne produit pas d'abord des girofles, mais, dans le commencement, des baies rondes, en ombilic, d'un brun noirâtre, un peu plus grandes que les grains de poivre ordinaire, d'une

odeur & d'une ſaveur de girofle que Fr. Rhedi appelle *piper chiapæ ; piper tavaſci ; pimiente de chapa ;* d'autres *caryophyllum* ou *amomum* Plinii ; *piper jamaïcenſe ; oculi indi aromatici.*

Son écorce eſt mince, rouſsâtre : étant enlevée de l'arbre, coupée en lânieres & ſéchée, elle ſe roule de la même maniere que la cannelle orientale. Son goût eſt celui de la cannelle & celui du clou de girofle : celui de la cannelle ſe perd, étant plus foible ; celui du clou de girofle domine & augmente avec le temps ; il devient même ſi vif, ſi fort & ſi âcre, qu'il affecte la langue, comme ſi c'étoit un léger cauſtique.

Cet arbre ſe trouve dans le Bréſil, dans la Jamaïque, dans l'iſle de Cuba, dans la Guyane.

C'eſt un des bons remedes fortifiants, échauffants, nervins, céphaliques, ſtomachiques, dans les maladies cauſées par la pituite, l'épaiſſiſſement des humeurs & le relâchement des parties ſolides. On peut la ſubſtituer au girofle aromatique, lorſqu'on a beſoin d'un médicament dont l'opération ſoit modérée. On la donne fort bien en infuſion dans du vin, depuis un demi-gros juſqu'à un gros & plus.

Casse en Bois. *Caſſia lignea*, off. *Xylocaſſia* Græcorum recentiorum : dénomination impropre puiſque cette ſubſtance n'eſt pas ligneuſe, mais une pure écorce qui, de même que la cannelle, eſt tournée ſur elle-même en bâtons, plus rouge, plus épaiſſe & bien inférieure par rapport au goût, à l'odeur & aux vertus. En effet, elle exhale une odeur plus foible, & au lieu d'une ſaveur âcre, mêlée d'une douceur très gracieuſe, elle n'en a qu'une aromatique légere : d'ailleurs, après l'avoir mâchée pendant quelque temps, elle ne laiſſe pas, comme la cannelle, ſimplement du bois ; mais une

ſubſtance glutineuſe qui ſe diſſout inſenſiblement avec la ſalive.

Quelques-uns la prennent pour l'écorce extérieure de l'arbre qui donne la cannelle ; d'autres diſent que c'eſt l'écorce d'un arbre qui donne auſſi la cannelle dans le Malabar & l'Iſle de Java : en effet, dans l'iſle de Ceylan, parmi les vrais & les beaux arbres qui portent la vraie cannelle, on en trouve qui ne fourniſſent que de la caſſe en bois.

L'arbre qui la fournit eſt nommé *Cinnamomum*, ſeu *Canella malabarica & Javanenſis*, C. B. Pin. *Carua*, Hort. Malab. *Caſſia vulgaris*, Calihacha *dicta*, PISON, M. Arom. *Caſſia malabarica*, BURM. Zeyl. 63, t. 28. *Laurus foliis lanceolatis trinerviis, nervis ſupra baſin unitis*, LINN. *Arbor canellifera, indica, cortice acerrimo, viſcido ſeu mucilaginoſo*, BREYN, lequel en a donné la figure & la deſcription. On peut voir celles qu'on a données, *pag.* 642, *art.* CANNELLE.

La caſſe en bois, ou *caſſia lignea*, eſt fortifiante, échauffante, nervine, mais à un degré plus foible que la cannelle. La grande quantité de mucilage épais qu'elle contient la rend très incraſſante & adouciſſante ; vertus que l'on n'obſerve point du tout dans la cannelle : c'eſt par-là que cette écorce eſt ſpécifique dans les maladies qui proviennent de la diſſolution & de l'acrimonie des humeurs, de l'éroſion des parties ſolides ; par exemple, dans l'âpreté du goſier, la toux, l'ardeur de l'eſtomac, le *cholera-morbus*, la dyſenterie, la ſtrangurie. Quelques auteurs lui attribuent auſſi des vertus admirables contre le relâchement de la luette, les flueurs blanches ; mais la cannelle eſt préférable dans ce dernier cas, parceque la *caſſia lignea* a des principes trop groſſiers, & qu'elle eſt bien moins efficace

dans les maladies qui exigent de doux aſtringents. On la fait très bien prendre en infuſion dans du vin, & en teinture ſpiritueuſe : la décoction & l'infuſion, dans de l'eau, ne ſont guere d'uſage, à moins qu'on n'ait égard à l'action du mucilage épais & glutineux, & conſéquemment à l'épaiſſiſſement & à l'adouciſſement que ce mucilage peut procurer. On la donne auſſi en poudre, depuis quelques grains juſqu'à un ſcrupule, & même au-delà.

CASSE-MONDÉE. *Voyez* CASSE-SOLUTIVE.

CASSE LUNETTE. *Voyez* BLEUET.

CASSE-PIERRE, *ou* Perce-muraille. *Voyez* PARIÉTAIRE.

CASSE-PIERRE. *Voyez* SAXIFRAGE.

CASSIA BRASILIANA. Voyez CASSE DU BRÉSIL.

CASSIA CARYOPHYLLATA. Voyez CANNELLE.

CASSIA LIGNEA. Voyez CASSE EN BOIS.

CASSIA SOLUTIVA. Voyez CASSE SOLUTIVE.

CASSINE. *Voyez* ALATERNE : ſeconde eſpece.

CASSIS. *Voyez* GROSEILLIER NOIR.

CASSUMMUNIAR & CASMUNAR, Anglorum. *Ryſagon*, Muſ. Reg. ſociet. *Bingalle Indorum*, Act. philoſ. Reg. ſoc. Lond. N°. 264. *Zedoaria radice luteâ*, BREYN, *Prodr.* 2. 105. an *Zerumbeth ſeu Zingiber rubrum, ſylveſtre, ternatenſe*, CAMEL. ſyllab. DALE.

Racine qu'on a apportée des Indes orientales, dont on parla beaucoup il y a cinquante ans. Elle eſt de la groſſeur environ du petit doigt, & coupée tranſverſalement par tranches, de couleur brune, d'un goût aromatique, piquant, mêlé de quelqu'amertume, & entourée par dehors de lignes circulaires, comme le galanga.

On ignore quelle eſt la plante dont on tire cette racine : M. GEOFFROI dit que le mot *caſſummuniar*

eſt un nom imaginé par quelques médecins anglois pour cacher cette plante.

Cette racine a été vantée comme un remede excellent pour les maladies des nerfs, pour la paralyſie, les convulſions, la colique, les tranchées & les affections hyſtériques; MILLER. On la dit auſſi ſtomachique, carminative : elle paſſe pour le correctif du quinquina; on lui attribue auſſi la vertu de fortifier la mémoire. Elle eſt rarement miſe en uſage.

On la donne en poudre, depuis cinq grains juſqu'à quinze : en infuſion, depuis un gros juſqu'à deux. ALBERTUS SEBA aſſure que rien n'eſt meilleur, pour l'apoplexie, qu'une forte teinture de cette racine, tirée par le moyen de l'eſprit de vin, dont on oint la tête; & dont on peut donner au malade une cuillerée.

On en fait auſſi un extrait, dont la doſe eſt, depuis ſix grains juſqu'à quinze.

CASTOR, que quelques-uns appellent auſſi BIEVRE. *Caſtor*, off. Καστὼρ, Græcor. *Caſtor*, ſive *Fiber*, RAII, ſynopſ. *Caſtor caudâ ovatâ, planâ*, LINN. *Canis ponticus ſeu fluviatilis*, quorumdam.

Animal ſauvage, étranger, amphibie, à quatre pieds. Dans les *Mémoires de l'Académie des Sciences*, année 1704, eſt inſérée une Lettre de M. SARRAZIN, médecin du Roi en Canada, écrite au célebre TOURNEFORT : elle contient l'hiſtoire de cet animal. Les plus gros caſtors, dit ce médecin, ont trois ou quatre pieds de long, ſur douze ou quinze pouces de large au milieu de la poitrine, & d'une hanche à l'autre : ils peſent ordinairement, depuis quarante juſqu'à ſoixante livres. A l'égard de leur vie, on ne croît pas qu'elle ſoit de plus de quinze ou vingt ans. Ils ſont ordinairement fort noirs dans le Nord le plus reculé; on y en trouve

auſſi de blancs. Ceux du Canada ſont la plûpart bruns ; mais cette couleur s'éclaircit à meſure que les pays ſont plus tempérés ; car ils ſont fauves, & même ils approchent de la couleur de paille, chez les Illinois & chez les Chaovanons.

Le caſtor eſt par-tout revêtu de deux ſortes de poils, excepté aux pattes qui ſont couvertes d'un poil très court : le poil de la premiere eſpece eſt long de huit à dix lignes, juſqu'à deux pouces, & diminue en approchant de la tête & de la queue ; c'eſt le plus luiſant, & il donne la principale couleur au caſtor ; l'autre eſpece de poil eſt un duvet très fin & très ſerré, long d'environ un pouce qui garantit le caſtor du froid, & qui ſert à faire des chapeaux & des étoffes.

Ses yeux ſont fort petits, l'ouverture des paupieres n'ayant qu'environ quatre lignes. La cornée eſt ronde, & l'iris d'un bleu foncé.

Les deux mâchoires ſont très fortes & preſqu'égales, garnies chacune de dix dents, deux inciſives, & huit molaires : les inciſives ſont ſituées au bout du muſeau ; celles d'en haut ſont longues d'environ huit lignes, & celles d'en bas ont environ un pouce de long : les racines des ſupérieures ont deux pouces & demi de longueur ; celles des inférieures en ont plus de trois, & ſuivent la courbure de la mâchoire ; ce qui leur donne une force prodigieuſe : auſſi les caſtors abattent, à coups de dents, de grands arbres.

La queue de caſtor n'a aucun rapport avec le reſte du corps ; elle paroît approcher de la nature des poiſſons, car elle eſt couverte d'une peau écailleuſe. Les écailles ſont exagones, épaiſſes de demi-ligne ſur environ trois ou quatre de long, couchées les unes ſur les autres, jointes enſemble par une pellicule fort délicate enchâſſée dans la peau, dont

elles ſe ſéparent aiſément, après la mort de l'animal.

Les pieds de devant ſont ſemblables aux pieds des animaux qui, comme lui, aiment à ronger, & qui tiennent ce qu'ils rongent entre les pattes, comme les rats, les écureuils; c'eſt-à-dire, qu'ils ſont compoſés de cinq doigts: les pieds de derriere n'y ont aucun rapport, & reſſemblent à ceux des oiſeaux de riviere: les cinq doigts ſont unis par une membrane, comme ceux des oies & des canards.

Au bas des os pubis, ſous la peau, ſont placées quatre grandes poches: les deux ſupérieures ſont ſituées au milieu; elles repréſentent toutes deux enſemble une forme de cœur, dont le haut eſt à un pouce environ au deſſous des os pubis; & les côtés, après s'être étendus circulairement, s'approchent pour ſe réunir en la partie ſupérieure de l'ouverture commune des excréments & de l'urine. Au bas de ces poches ſupérieures, il y en a deux autres, l'une à droite, & l'autre à gauche: elles ont chacune la figure d'une poire un peu applatie; elles ſont ſituées de maniere qu'elles forment, conjointement avec l'ouverture commune, la figure d'un V fort ouvert, au-dedans duquel les deux premieres poches s'élevent en forme de cœur. Ces poches inférieures ſont aſſez étroitement jointes avec les ſupérieures aux environs de l'ouverture commune des excrements & de l'urine: il y a apparence que la matiere connue ſous le nom de *caſtoreum*, ayant commencé à ſe préparer dans les deux poches ſupérieures, paſſe dans les deux autres, pour s'y perfectionner, & pour acquérir plus de conſiſtance, plus d'onctuoſité, plus d'odeur, & même une couleur plus jaunâtre.

Ils ſont très communs au Canada & pays circonvoiſins:

voiſins : on en trouve quelques-uns en Europe, en Pruſſe, en Pologne, en Moſcovie, en Sibérie, en Tartarie.

Les caſtors ſe nourriſſent de feuilles, de fruits, d'écorce d'arbres, de poiſſons, d'écreviſſes : ils ſe bâtiſſent dans l'eau même des logements, dans leſquels ils ſe retirent. Voici comme ils s'y prennent : ils choiſiſſent un canton plat, abondant en vivres, c'eſt-à-dire, en arbres, où il paſſe quelque petite riviere ; ils la barrent par une digue, pour que l'eau s'éleve à une hauteur permanente, qu'ils conſervent, au moyen de pluſieurs trop-pleins qu'ils y ménagent. Cette digue eſt de bois qu'ils ont coupés avec leurs dents, & qu'ils ont raſſemblés, debout & près-à-près, liés & entretenus dans leurs places par des branches entrelacées. Ils bouchent, avec de la glaiſe, les jours qui s'y trouvent. Cette chauſſée va en diminuant d'épaiſſeur, à meſure qu'elle s'éleve. Tous leurs outils, pour ce travail & le ſuivant, ſont leurs dents, pour couper le bois, & leurs queues pour maçonner & crépir. Tous leurs ouvrages ſont ordinairement finis au mois de Septembre.

S'étant donc fait un petit lac, ils ſongent à y conſtruire leurs habitations, par la même méchanique : ils s'aſſemblent alors par ſociétés, plus ou moins nombreuſes, auxquelles ils proportionnent leurs maiſons. Les fondations ſont dans l'eau ſur un pilotis plein, près du bord du lac ; elles ſont rondes ou ovales, couvertes en calote, crépies en dehors & en dedans : il s'en trouve à deux & trois étages ; précaution qu'ils prennent en cas que les eaux baiſſent : alors ils deſcendent, pour être toujours plus près de l'eau.

C'eſt dans ces habitations qu'ils ſe retirent, y font leurs proviſions d'écorces d'arbres, ſortent pour ſe baigner, vont ſur terre chercher des écorces

fraîches, y font l'amour : le tout par des ouvertures qu'ils ont placées à leur bienſéance pour toutes ces fonctions. C'eſt ainſi qu'ils paſſent l'hyver & les mauvais temps.

On mange la *chair* de caſtor dans les pays où ſe trouve cet animal. Elle reſſemble beaucoup à celle du bœuf, mais elle eſt graſſe, dure, d'une odeur forte & difficile à digérer. Sa queue paſſe pour un mets délicat; mais de quelque maniere qu'on l'apprête, on ne peut lui ôter ſa viſcoſité, ni la rendre de facile digeſtion.

On a cru long-temps que le *caſtoréum* étoit contenu dans les teſticules du caſtor, leſquels ſont placés dans les aines ſous la peau : l'anatomie moderne a découvert l'erreur des anciens, & a fait voir que cette matiere étoit renfermée dans les poches dont on a vu plus haut la deſcription exacte, & qui ſe trouvent également dans le mâle & dans la femelle.

Le *caſtoréum* eſt une ſubſtance qui reſſemble à un mêlange de cire & de miel; il eſt de couleur brune, d'une odeur forte, & fétide, d'une ſaveur amere & dégoûtante. On le fait ſécher, ou à l'ombre ou à la fumée, dans les poches où il eſt contenu, afin que les parties aqueuſes venant à ſe diſſiper, il acquierre une odeur plus forte, & qu'il puiſſe ſe conſerver plus long-temps, ſans ſe corrompre.

On l'apporte de différents endroits; on eſtime particuliérement celui qui vient de Pologne, de Ruſſie & de Pruſſe, par la voie de Dantzich : on fait moins de cas de celui du Canada, parcequ'il a peu d'odeur; ce qui fait croire qu'il eſt falſifié. Il peut ſe diſſoudre dans des menſtrues ſpiritueux, huileux & aqueux.

Le *caſtoréum*, dit M. Vogel, eſt un remede très efficace, à cauſe de ſa vertu anodyne & ſéda-

tive ; ce qui en a rendu l'uſage très fréquent, depuis deux grains juſqu'à dix, dans les maladies convulſives, dans la colique, la paſſion hyſtérique. Il eſt recommandé par LENTILIUS, *Iatromn. p.* 307, contre les convulſions de la mâchoire dans les enfants ; contre le hocquet, même en amulette par TRALLIEN, *l.* 7. *p.* 387 ; pour prévenir l'avortement par FISCHER, *Breſlav. tentam.* 5, *p.* 1610 ; & par GOHLIUS, *Act. Berol.* ij, *vol.* x. 21, contre la paralyſie par AETIUS, *l.* 6, *c.* 28 ; contre les contractions ſpaſmodiques cauſées par l'intempérie des ſaiſons, ſelon SCHULZ, *Diſſert. de alterat. moment.* §. 36.

Il eſt mis par FORESTUS, *l.* 10, *obſ.* 99, au nombre des remedes propres contre le tremblement des membres. On n'eſt pas certain, dit BAGLIVI, que le *caſtoréum*, corrige la vertu narcotique de l'opium. A cauſe de ſa mauvaiſe odeur, RIVINUS, *Diſſert. cenſur. medic. off. c.* 2, §. 3, veut qu'on l'efface de la liſte des médicaments ; JUNCKER & STAHL, ſon maître, le proſcrivent, parcequ'il rend la tête peſante, & qu'il excite des reſſerrements du diaphragme avec des envies de vomir ; *Tab. theor. pract.* xxjx, *caut.* 35, & *l.* xxxv. *caut.* 20. Il eſt vrai qu'il nuit à quelques femmes hyſtériques : cependant pluſieurs d'entr'elles en reçoivent un prompt ſoulagement ; enſorte que GOHLIUS, *Act. Berol. dec.* ij, *vol.* x. 21, ne veut pas qu'on entreprenne de guérir aucune maladie des femmes, ſans *caſtoréum*.

La *graiſſe* de caſtor, que l'on trouve ſeule dans de petites cellules, & qui, dans les grandes poches, eſt adhérente à une ſubſtance plus dure, ou au *caſtoreum* même proprement dit, d'où on la tire pour la faire fondre, & la conſerver enſuite ſéparement, cadre avec le *caſtoreum*, à cauſe de ſes principes volatils. Elle a, en effet, l'odeur pénétrante, & la ſa-

veur ſpécifique du *caſtoreum* : il ne faut donc en aucune façon douter qu'elle ne ſoit remplie de particules ſpiritueuſes fort ſemblables, & qu'elle n'ait les mêmes vertus. On ne la preſcrit jamais intérieurement, à cauſe des nauſées qu'elle peut exciter; mais on la fait entrer très fréquemment dans les onguents nervins, antiparalytiques, antiſpaſmodiques, antiépileptiques, contre la colique, &c. la colique venteuſe, convulſive, hyſtérique; on en frotte la région ombicale & les hypochondres, ou l'epine le dos dans l'épilepſie.

CATAGMATIQUES. *Catagmatica medicamenta* : Καταγματικὰ φάρμακα. Ce mot eſt formé du grec κάϛαγμα, *fracture*.

Remedes qui conviennent pour les fractures, & que les anciens croyoient propres à accélérer la formation du cal, que nous ſçavons être l'ouvrage ſeul de la nature, & non de l'art.

CATAIRE. *Voyez* HERBE A CHAT.

CATAPASME. *Catapaſma*; Καταπασμα. On donne ce nom à des poudres odorantes, ſoit ſimples, ſoit compoſées de pluſieurs, dont on ſe ſert pour parfumer les cheveux & les habits. On appelle auſſi *catapaſme* des poudres roborantes qu'on applique ſur l'eſtomac, après l'avoir oint de quelque huile fortifiante. On donne encore ce nom à des poudres ſarcotiques & épulotiques.

CATAPLASME. *Cataplaſma*; Καταπλασμα. C'eſt un remede topique, de conſiſtance molle, à-peu-près comme la bouillie qu'on preſcrit dans la vue d'amollir, de détendre, d'exciter la ſuppuration, d'échauffer, de digérer, d'appaiſer les douleurs, de réſoudre, de reſſerrer.

Les cataplaſmes ſe font de racines, de feuilles, de ſemences, de fruits, de fleurs, de mucilage, de farine, d'huiles, d'axonge, &c. Ils ne doivent

pas excéder une livre : on fait cuire les racines, les feuilles & les autres ſubſtances juſqu'à ce qu'elles ſoient en conſiſtance de pulpe ; on les ordonne comme pour l'apozeme, depuis une once juſqu'à deux ; les huiles ne doivent pas excéder deux ou trois onces au plus, & les graiſſes deux onces ; ſi on ajoute des poudres, on ne paſſe pas deux onces.

CATAPUCE. *Voyez* EPURGE.

CATHARTIQUES. *Cathartica medicamenta.* Καθάρτικα φάρμακα. Les cathartiques ſont les mêmes que les PURGATIFS. *Voyez* ce mot.

CATHÉRÉTIQUES. *Cathæretica medicamenta.* Καθαιρετικα φάρμακα. Les cathérétiques ſont des remedes qui rongent, qui conſument les endroits du corps humain ſur leſquels on les applique : ce ſont des ſubſtances qui ſont de la claſſe des corroſifs ; mais des corroſifs moins actifs que ceux qu'on nomme *cauſtiques.*

Ils ſont ſpécialement d'uſage en chirurgie, où l'on s'en ſert pour conſumer des tubécules & autres excroiſſances calleuſes, pour déterger des ulceres ſordides, pour détruire les chairs baveuſes des plaies, & des ulceres, & quelquefois pour arrêter des hémorrhagies.

Les cathérétiques ſont de deux ſortes, ou doux, ou forts.

On met au nombre des premiers l'alun brûlé, les cendres de bois verd, le mercure doux, le précipité blanc, le vitriol blanc & l'onguent ægyptiac.

Les plus forts ſont, la poudre de Sabine, la chaux vive, le colchotar, & les trochiſques de minium.

CAUSTIQUES. *Cauſtica* ou *Urentia medicamenta.* Καυστικὰ φάρμακα. On donne ce nom à des ſubſtances âcres, brûlantes, corroſives, qui, ap-

pliquées sur les parties vivantes du corps humain ; les consument, les brûlent, & y forment une escare. On les a aussi nommés *escarotiques*.

Les remédes de ce genre sont ou actuels ou potentiels : les premiers sont tout ce qui agit comme le feu, tels que le fer & les autres métaux rougis, les substances enflammées, comme le moxa, le duvet attaché aux feuilles de la molêne, le coton, le chanvre, qu'on applique sur la partie qu'on veut brûler. *Voyez* FEU.

Les seconds ou caustiques potentiels, sont les corrosifs les plus violents, comme le beurre d'antimoine, la pierre infernale, le mercure sublimé corrosif, les sels fixes & volatils alkalins, la chaux vive, l'huile de vitriol, l'esprit de sel marin & l'eau forte. On les applique ou en onguent, ou en cataplasme, ou avec de la charpie.

CAUTERE ACTUEL. *Voyez* FEU & CAUSTIQUES.

CAUTERE. *Fonticulus ; fontanella.* On donne aussi ce nom à de petits ulceres qu'on fait sur différentes parties du corps, comme à la nuque, au bras, à la cuisse, à la jambe, par le moyen du feu ou autres substances brûlantes. On tient l'ulcere ouvert en y insérant un pois recouvert d'une feuille de lierre & d'une compresse soutenue par une petite bande : on le panse tous les jours une fois ou deux : on forme par-là une espece d'égoût par lequel s'écoule une humeur séreuse.

On prescrit les cauteres pour évacuer les humeurs séreuses qui se portoient trop abondamment sur une partie, soit externe, soit interne, comme pour les fluxions des poulmons, des yeux, des levres, des dents, des narines, &c.

CÉDRA. *Voyez* CITRON ou CITRONNIER.

CÉDRE qui donne la Sandaraque. *Voyez* SANDARAQUE.

CENDRE GRAVELÉE. *Cinis clavellatus.* On donne ce nom à la lie de vin brûlée & calcinée dans de grands trous à la campagne. Elle doit être en petits morceaux blanc-verdâtres, reſſemblant beaucoup au tartre ordinaire calciné, & rempli comme lui d'un ſel fixe akalin très âcre.

On eſtime celle qu'on tire de Lyon, de Bourgogne.

Elle eſt brûlante, réſolutive, apéritive, déterſive : on la fait entrer dans les dépilatoires & les fomentations déterſives.

On la donne même intérieurement, diſſoute dans beaucoup d'eau, pour déſobſtruer & pour atténuer les humeurs épaiſſes & viſqueuſes : la doſe eſt depuis ſix grains juſqu'à vingt.

Elle entre avec la chaux dans la compoſition de la pierre à cautere.

CENTAURÉE (grande) ; *ou* Rhapontic vulgaire. *Centaurium majus* ; *Centaurea major* ; *Rhaponticum vulgare ſeu pharmaceuticum*, off. *Centaurium majus, folio in plures lacinias diviſo*, C. B. Pin. 177. *Centaurium majus juglandis folio*, J. B. *Rhapontica quæ hodiè centaurea major*, TRAG.

Sa racine eſt groſſe, longue de trois pieds, noirâtre en dehors, rougeâtre en dedans, rempli d'un ſuc auſſi rougeâtre, douce & un peu aſtringente. Ses tiges, qui s'élevent de trois à quatre pieds, ſont cylindriques. Ses feuilles, qui reſſemblent beaucoup à celles du noyer, ſont longues de ſept à huit pouces, larges de trois ou quatre, dentelées, garnies de nervures, d'un verd foncé : de l'extrémité des rameaux ſort une fleur compoſée de pluſieurs fleurons bleus, découpés en cinq parties, portés ſur des embryons. Son calyce eſt écailleux. Chaque embryon devient un fruit oblong, garni d'aigrettes.

On trouve cette plante ſur les Alpes ; elle ſe cultive dans les jardins.

Elle eſt inciſive, déſobſtruante, emménagogue, aſtringente. Macérée dans du vin, bouillie dans l'eau ou priſe en poudre, elle eſt bonne contre l'hydropiſie & la jauniſſe : la doſe eſt d'un gros.

C'eſt mal à propos que quelques-uns l'emploient au lieu du rhapontique.

CENTAURÉE (petite). *Centaurium minus ; Centaurea ; Fel terræ*, off. *Centaurium minus flore purpureo*, J. B. *Gentiana hydropica*, HOFFM. *Gentiana corollis infundibuliformibus quinquefidis, foliis lineari-lanceolatis, caule dichotomo*, LINN. *Gentiana foliis trinerviis, ovatis, floribus umbellatis, tubo ſtrictiſſimo*, HALLER, Helvet. 475.

De ſa racine, qui eſt menue, fibrée, blanche, inſipide, s'éleve de huit pouces une tige branchue, anguleuſe. Ses feuilles, dont quelques-unes ſont couchées à terre, ſont oppoſées deux à deux, de la figure de celles de la mille-feuille, mais plus grandes, d'un verd gai. Ses fleurs, qui naiſſent en forme de bouquet au haut des branches, ſont d'une ſeule piece à entonnoir, partagée en cinq quartiers, de couleur rouge ; le calyce de la fleur eſt à cinq feuilles, aiguës : le piſtil devient un fruit cylindrique, membraneux, à deux loges, où ſont renfermées des ſemences fort menues.

Cette plante vient dans les prés ; on la trouve aux environs de Paris.

La petite centaurée eſt très connue ; c'eſt la ſeule de la claſſe des amers qui n'ait point déchue, depuis la découverte du quinquina ; unie avec la camomille, elle guérit plus ſûrement que le quinquina les fievres intermittentes, excepté cependant la fievre quarte.

De l'aveu de tout le monde, dit M. Vogel, cette plante qui eſt fort amere, eſt ſudorifique, ſtomachique, emménagogue, antifébrile. Ruland & Ettmuler faiſoient uſage de ſa décoction dans preſque toutes les fievres intermittentes; M. Marchant (*Hiſt. de l'Acad. des Sc. de Paris*, 1701. p. 287.) dit que ſon extrait va de pair avec l'écorce du Pérou. Sans parler de ſa vertu anthelmintique, on en obtient de bons effets dans toutes ſortes de cachexie, dans l'hydropiſie même, dans l'engorgement skirrheux des viſceres; récente, elle eſt purgative, auſſi-bien que ſon extrait & ſon eſſence, dont on donne une cuillerée ou deux: ſa décoction cependant n'agit pas de même dans tous les ſujets, puiſqu'elle excite le vomiſſement chez quelques perſonnes.

A l'extérieur, ſa décoction eſt un puiſſant vulnéraire, & eſt très propre pour mondifier les ſinus & pour amollir les calloſités.

Centaurée bleue. Tertianaire, *ou* Herbe aux fievres. *Tertianaria*, off. & Tabern. *Lyſimachia cærulea*, *galericulata*, vel *Gratiola cærulea*, C. B. Pin. 246. *Caſſida paluſtris vulgatior*, *flore cæruleo*, Tournef. Inſt. rei herb. *Herba judaïca altera*, Dodon. Lugd. hiſt. *Scutellaria foliis cordato-lanceolatis*, *crenatis*, Linn.

De la racine, qui eſt menue, blanche, noueuſe, rampante, vivace, s'élevent à un pied & demi ou deux pieds, des tiges quarrées, un peu rudes, inclinées vers la terre, où elles s'enracinent de nouveau par le moyen des fibres qui partent de leurs jointures. Ses feuilles, attachées à un pédicule rude, court, ſont longues, étroites, pointues, dentelées en leurs bords. De l'aiſſelle des feuilles, ſortent des fleurs en gueule, de couleur violette, tirant ſur le bleu. Il leur ſuccede quatre graines preſque ron-

des, contenues dans une capsule qui a servi de calyce à la fleur.

Cette plante, fleurit en Juin, Juillet & Août; croît près des eaux & dans des endroits humides.

L'odeur de cette espece est assez agréable. Elle est fébrifuge, & se prescrit particuliérement contre les fievres tierces, ce qui l'a fait nommer *Tertianaire*. Elle est cependant de peu d'usage depuis qu'on a le quinquina. Elle est encore vulnéraire astringente. Elle se donne en décoction; on en met une poignée sur une pinte d'eau réduite au deux tiers, & qu'on boit tiede par verrées. Suivant CAMERARIUS, cette décoction est bonne dans l'esquinancie & purifie le sang.

CENTINODE. *Voyez* RENOUÉE.

CÉPHALIQUES. *Cephalica remedia*. Remedes contre les maladies de la tête, laquelle est nommée par les Grecs κεφαλὴ.

Les maladies de la tête, dit un célebre professeur, sont de différents caracteres, & dépendent souvent de causes oppoſées; il est donc nécessaire de restreindre l'idée des céphaliques à sa juste valeur, de développer leurs effets, afin de n'y avoir recours que dans les cas où elles conviennent, & de ne pas se laisser tromper par la dénomination trop générale de *céphaliques*. En effet, l'idée des céphaliques semble désigner un remede approprié & spécifique pour les maladies de la tête, comme si les médicaments avoient un discernement pour choisir dans leurs opérations une partie préférablement à une autre, ou qu'il y eût une sympathie établie entre les médicaments & les différentes parties du corps humain affectées. Leur action est générale sur les solides & les fluides, & si, de l'altération qu'ils procurent, il en résulte un bien, toutes les parties du corps s'en ressentent. Penser autre-

ment, ce ſeroit retomber dans l'obſcurité des vains raiſonnements des anciens. Ce que nous diſons des céphaliques doit s'entendre auſſi des antiépileptiques, des cordiaux, des hépatiques & de ſpléniques. A la vérité, toutes les parties ne ſe reſſentent pas des changements que les médicaments operent ſur les ſolides & les fluides; mais auſſi quand une partie enflammée ou obſtruée ſe dégage, c'eſt à l'altération générale des fluides & à l'oſcillation rétablie des ſolides qu'on doit attribuer cet effet, & non à la vertu particuliere & élective du médicament. Les céphaliques enfin ne remédient pas indifféremment à toutes les maladies de la tête; & aux affections du cerveau.

Les céphaliques échauffent, diviſent & atténuent le ſang: ils ne conviennent donc que lorſqu'il eſt néceſſaire de donner plus de mouvement aux ſolides & aux fluides, de rendre le ſang plus fluide & de procurer un mélange plus exact de la ſéroſité avec les autres principes. On peut les employer, quand les affections du cerveau ſont entretenues par un ſang épais, appauvri & chargé d'une ſéroſité trop dégagée, qui appeſantit le cerveau à meſure qu'elle abreuve & relâche les fibres.

Les plantes céphaliques ont preſque toutes un goût & une odeur forte & aromatique. Elles abondent en parties ſpiritueuſes & volatiles; leurs parties ſont donc aiſées à ſe développer & à ſe mettre en mouvement. Elles peuvent ſe conſerver aſſez long-temps pour rompre la texture du ſang, pour rallier & mêler plus exactement les parties ſéreuſes, & pour réveiller le reſſort & les oſcillations des ſolides aſſez promptement.

Les céphaliques approchent beaucoup de la nature des cordiaux, des alexipharmaques; & des emménagogues. Leur action ſe ſoutient plus longtemps que celle des alexipharmaques, parceque

leurs parties volatiles ne ſe dégagent que peu à peu ; mais elles ne ſont pas auſſi actives que les emménagogues. Leurs parties ſont plus fines & ne diviſent pas le ſang auſſi puiſſamment ; il n'eſt pas même néceſſaire, pour dégager le cerveau, d'un effort auſſi conſidérable que pour déſobſtruer le foie ou la matrice ; car le ſang qui arroſe le cerveau eſt très fluide & très-animé.

Le ſang, qui eſt porté au cœur, doit être plus ſubtil & plus fluide que celui qui eſt charrié aux autres parties, puiſque le cœur eſt obligé de vaincre la peſanteur qui s'oppoſe preſque continuellement à l'élévation du ſang, & que ce ſang trouve beaucoup de réſiſtance ſur ſon paſſage, pluſieurs inflexions, des détours dans les vaiſſeaux & des retraites à la baſe du crâne, qui rompent la vélocité de ſon mouvement progreſſif. La nature a prévenu par-là l'effort du ſang ſur un viſcere auſſi mou, auſſi délicat & auſſi important que le cerveau. Il n'y a que les parties les plus fluides du ſang, celles qui conſervent le plus de mouvement, qui continuent leur chemin par les vaiſſeaux du cerveau ; tandis que les parties du ſang qui ſont plus peſantes, moins mobiles & moins dégagées perdent beaucoup de leur mouvement, & n'en conſervent pas aſſez pour arriver au cerveau ; elles ſont chaſſées ſur leur route dans des vaiſſeaux collatéraux par les parties les plus mobiles du ſang. Par cette méchanique la nature a prévenu les engorgements du cerveau ; & d'ailleurs le ſang qui parvient à ce viſcere n'a pas perdu beaucoup de ſa fluidité, & n'a ſouffert aucune ſécrétion. Ainſi les céphaliques tenant un milieu entre les ſubſtances qui agitent la maſſe du ſang, & abondant en parties volatiles, ils ſont très propres à procurer dans la maſſe du ſang le dégorgement des parties fluides & mobiles, & à pénétrer les vaiſſeaux du cerveau pour y hâter la

circulation, ſoutenir le mouvement imprimé au ſang qui arroſe ce viſcere, diſſiper les légers embarras qui s'y forment, faciliter la ſécrétion du fluide des nerfs plus fin, plus actif & plus travaillé, & aider la force qui le chaſſe dans les canaux infiniment deliés des nerfs. On peut entrevoir par ce que nous venons de dire, pourquoi & comment les céphaliques dégagent le cerveau & en rétabliſſent les fonctions, & la raiſon de préférence qu'ils ont ſur les autres médicaments avec leſquels ils ont quelqu'analogie. Cette préférence d'ailleurs eſt confirmée par l'expérience. Ainſi nous leur conſervons le nom de céphaliques, d'autant plus qu'il y a beaucoup d'affections du cerveau qui reconnoiſſent les cauſes que nous avons aſſignées, & que les céphaliques détruiſent.

Puiſque les céphaliques échauffent & raréfient le ſang, il eſt évident que l'on ne doit pas les mettre en uſage, ſans avoir fait précéder les remedes généraux, ni les donner dans les maladies de la tête cauſées par la rareſcence ou la pléthore du ſang. Elle conviennent dans les cas d'apoplexie, d'épilepſie, d'affections catarrheuſes, de paralyſie, de mélancholie, d'affections hyſtériques, qui reconnoiſſent pour cauſes celles que nous avons rapportées; & par leur uſage on peut eſpérer de prévenir ces maladies, leur ſuite & leur retour.

Les céphaliques ſont :

Les racines d'ache.
d'acorus.
de béhen blanc.
de bénoite.
de *calamus aromaticus*,
de fenouil.
de galanga.
Les racines d'impératoire.
de raifort.
de ſerpentaire de Virginie.
de valériane des jardins.
de valériane ſauvage.

Les feuilles de basilic.
de bétoine.
de calament.
de chamæpitys.
de dictame de Crete.
de giroflier.
d'hyssope.
d'ivette.
de laurier.
de marjolaine.
de marrube.
de méliſſe.
de menthe.
d'origan.
de pouliot.
de ſariette.
de ſauge.
de ſerpolet.
de romarin.
de thé.
de thym.
Les fleurs de bétoine.
de lavande.
de muguet.
de primevere.
de romarin.
de ſtœchas d'Arabie.
de tilleul.
Les ſemences d'anis.
de coriandre.
Les baies de genevrier.
de laurier.
L'amome en grappe.
Le caffé.
Le cardamome.
Les clous de girofle.
Les cubebes.
Le macis.
La muſcade.
Les écorces ... cannelle.
... cannelle blanche.
Les écorces ... *caſſia lignea.*
... chacril.
de Winter.
Le gui de chêne.
Le benjoin.
Le ſtyrax.
Les baumes du Canada.
de Judée.
du Pérou.
de Tolu.
Le benjoin.
Le ſtorax en larmes.
Le crâne humain.
Le kermès.
Le muſc.
Les eaux minérales de Balaruc.
de Bourbon l'Archambault.
de Plombieres.
de Vichy.
L'ambre gris.
Le cinnabre.
Le ſuccin.
L'eau de bétoine.
de citron.
d'écorce de citron.
de fleur d'orange.
de lavande.
de méliſſe des jardins.
de menthe.
de tilleul.
Le ſyrop de bétoine.
d'œillet.
de ſtœchas.
Le baume apoplectique.
du Commandeur.
La poudre de guttete.
de viperes.
La conſerve de fleur d'orange.
de fleur de romarin.
L'eau de cannelle ſimple.
de cannelle orgée.

L'eau impériale.
de méliſſe compoſée.
de la Reine de Hongrie.
thériacale.
L'huile de cannelle.
de girofle.
de lavande.
La teinture de *caſtoreum.*
de ſuccin.
Les gouttes d'Angleterre.
anodynes de Sydenham.
de Lamothe.
Le lilium de Paracelſe.
L'eſſence antihyſtérique.
L'élixir de Garus.
L'eau de luce.
L'eſprit de corne de cerf.
de ſel ammoniac.
volatil de vipere.
Le ſel d'Angleterre.
volatil de corne de cerf.
volatil de viperes.

CÉRATS. *Cerata.* On donne ce nom à des médicaments externes qui ont la cire pour baſe & qui en ont la conſiſtance : on les faiſoit autrefois plus ſolides que les onguents & moins que les emplâtres. Ce nom convient aujourd'hui à des compoſitions auſſi molles, & même plus que les onguents : il y en a quelques-uns qui portent le nom de *cérats*, quoiqu'il n'y entre point de cire : leurs vertus dépendent des ingrédients dont ils ſont compoſés.

Celui qui porte le nom de Galien, (*ceratum album Galeni*) eſt adouciſſant ; il convient dans les douleurs, les démangeaiſons, la ſéchereſſe & l'enflure à la peau, les hémorrhoïdes douloureuſes.

Il ſe compoſe ſur-le-champ avec de la cire blanche & de l'huile roſat qu'on fait fondre à un feu doux, & qu'on lave enſuite dans beaucoup d'eau.

CERCIFI. *Voyez* SALSIFI.

CERF. *Cervus*, Latinor. Ελαφος, Græcor. *Cervus cornibus ramoſis teretibus incurvatis*, LINN.

Quadrupede ruminant, à pied fourchu ; ſon poil eſt fauve ou rougeâtre, quelquefois brun ; il eſt de la taille d'un petit cheval, c'eſt-à-dire, qu'elle eſt environ de quatre pieds du dos à terre ; armé de cornes branchues & ſolides, qui ont juſqu'à trois pieds de haut, (on les nomme *bois de cerf*) : ſes oreilles ſont courtes ; Sous l'angle intérieur de

chaque œil eſt une cavité aſſez longue ; il eſt élancé, ſes jambes ſont grêles ; ſa courſe eſt très rapide ; il eſt ſauvage, habite les forêts & les montagnes, & vit fort long-temps. La femelle, qu'on nomme *biche*, ne porte point de cornes ; le petit s'appelle *faon* ; ſa premiere tête & les *dagues* ne paroiſſent qu'à ſa deuxieme année. Les cornes du cerf tombent tous les ans vers le mois d'Avril. Dans le temps de la mue l'animal eſt malade, il ſe retire dans les brouſſailles, enſuite il lui repouſſe de nouvelles cornes, leſquelles ſont ſi tendres alors que, ſi on les coupe, il en ſort du ſang ; elles ſont branchues & enveloppées avec leurs branches d'une coëffe couverte de poil ; à la fin cette coëffe ſe perce & quand elle tarde trop à ſe percer, le cerf, pour en hâter la rupture, ſe frotte contre les arbres ; elles paroiſſent enfin à nud, & ſe durciſſent ; les cornes du cerf & les cornichons varient dans les différents individus.

On diſtingue pluſieurs eſpeces de cerfs & de biches : en Batavia, on dit qu'il y a une eſpece de biche, qui n'eſt pas plus groſſe qu'un petit chien, & dont la vîteſſe eſt incroyable.

Le cerf eſt très ſauvage, la biche l'eſt moins, elle ne porte qu'un petit à la fois, & ſa portée dure huit mois ; elle entre en rut au mois d'Août. Cet animal ſe nourrit d'herbes, de vermiſſeaux, de fruits, de ſerpents, & c'eſt de là, ſelon Pline, qu'il a la vertu alexitère.

On tire des remedes de la corne de cerf ; de ſon ſang, de l'os de ſon cœur, de ſes ongles, de ſa graiſſe, de ſon priape, de ſes teſticules.

La *corne de cerf* s'emploie ſans préparation ou préparée : on attribue la vertu aſtringente à la rapure de corne de cerf ; c'eſt dans ce deſſein qu'on la fait entrer dans les ptiſannes contre la dyſenterie & le dévoiement

ment. Cette vertu aſtringente eſt la même que celle de la grande conſoude, je veux dire, d'être adouciſſante : c'eſt une erreur que d'ordonner, comme un diaphorétique, la corne de cerf, dans les piſanes de ſcorſonnere & de bardane, pour les fievres exanthématiques; cette rapure ne donne qu'un peu de gelée viſqueuſe, & ainſi diminue la vertu diaphorétique de la ſcorſonnere & de la bardane; & ſi le malade ſue, c'eſt l'effet de l'eau; car cette rapure n'eſt qu'un adouciſſant.

La *gelée de corne de cerf* ſe fait en mettant bouillir dans un vaiſſeau exactement fermé de la rapure de corne de cerf avec de l'eau, juſqu'à conſomption de la moitié, ſuivant que l'on veut lui donner plus ou moins de conſiſtance; puis on la paſſe par un linge; on y ajoute un huitieme de ſucre en poudre, & un peu de vin blanc & d'écorce de citron; & on la laiſſe prendre : c'eſt un bon aliment dans les maladies aiguës en qualité de reſtaurant; il convient plutôt aux vieillards & aux enfants qu'aux adultes; il rafraîchit la bouche. Cet aliment eſt médicamenteux, alexipharmaque, apéritif; il poſſede ces propriétés légérement.

L'*eau diſtillée des cornichons* a peu de propriétés conſidérables; en qualité d'aliment, elle eſt tenace; c'eſt ſeulement un adouciſſant, calmant & un tant ſoit peu plus nourriſſant que l'eau diſtillée de la corne de cerf.

La *corne de cerf brûlée*, ou philoſophiquement préparée, puis pulvériſée, n'a pas plus de vertu que ce qui reſte dans la cornue après la diſtillation de la corne de cerf, & dans ces préparations on perd les principes que la corne de cerf contient.

Corne de cerf brûlée. On la brûle en la mettant dans un creuſet ou fourneau de réverbere, puis on la pulvériſe. C'eſt un abſorbant, quand il y a des aigres

dans les premieres voies; ſon effet eſt très-foible dans la dyſenterie & le dévoiement, nous avons des abſorbants qui valent infiniment mieux.

La *corne de cerf philoſophiquement préparée*, puis ſéchée & miſe en poudre, eſt un abſorbant comme la corne de cerf brûlée, excepté que la brûlée l'eſt un peu plus; elle convient dans les aigres & les vices prédominants dans les humeurs, comme le ſcorbut & la vérole; mais ſon efficacité eſt très petite.

On tire de la corne de cerf *de l'eſprit volatil*, du *ſel volatil*, & de l'*huile*: Pour cela on remplit, le tiers d'une cornue, de corne de cerf coupée par morceaux; on la met au fourneau de réverbere, on y adapte un récipient, on lutte les jointures, on donne un feu doux, & il ſort la moitié du poids de phlegme; on augmente le feu, il paroît des vapeurs blanches dans le balon; alors on change le récipient, on en adapte un bien plus grand, ces vapeurs blanches ſont l'eſprit volatil; le ſel volatil vient en même temps, & s'attache au haut du récipient. On augmente à la fin le feu, & l'huile ſort. L'opération faite, on délutte auſſi-tôt les vaiſſeaux, de crainte que l'eſprit, à cauſe de ſa volatilité, ne rentre dans la cornue; on bouche exactement le récipient pour le laiſſer réfroidir, puis on l'agite, afin de faire diſſoudre à l'eſprit le ſel volatil qui eſt attaché au haut; car, garder ce ſel volatil ſous une forme concrete, eſt une pure curioſité en Médecine, puiſqu'il ne s'emploie jamais ſous cette forme. Si l'eſprit ne pouvoit tout le diſſoudre, quand on auroit retiré la liqueur du récipient, on emploieroit du phlegme qui eſt venu le premier, pour achever de diſſoudre le ſel.

Ce phlegme, qui eſt venu le premier dans le premier récipient, eſt l'eau de corne de cerf; elle a les

mêmes propriétés que l'eau des cornichons ; elle eſt rafraîchiſſante, tempérante ; on s'en ſert très peu.

Quant à l'eſprit volatil, ce n'eſt qu'une eau ſaturée de ſel alkali volatil ; quelques-uns ont voulu le rectifier ; mais les rectifications ne font que l'affoiblir.

L'eſprit volatil de corne de cerf eſt excellent dans les fievres malignes ; c'eſt un nervin contre les convulſions ou maladies convulſives, comme l'épilepſie, l'apoplexie. Il raréfie les humeurs : intérieurement, la doſe en eſt de cinq à ſix gouttes dans une liqueur appropriée ; on le fait flairer pour rappeller les ſens dans la ſyncope : c'eſt un ſpécifique contre la morſure de la vipere ; à l'extérieur, il déterge, mondifie, cicatriſe les vieux ulceres qui répandent une odeur aigre. Les chymiſtes prétendent que tous les alkalis volatils ont la même propriété. M. Malouin n'eſt pas de ce ſentiment. Pour moi je crois, qu'à cauſe de la combinaiſon qui peut être différente chez lui de celle des autres alkalis volatils, il poſſede toutes ces propriétés, & ſpécialement d'être ſudorifique & diaphorétique.

Pour faire l'*eſprit volatil de corne de cerf ſuccine*, on prend de l'eſprit volatil de corne de cerf, on le ſature d'eſprit volatil de ſuccin qui eſt un acide ; il en réſulte un ſel ammoniacal qui eſt un excellent calmant dans les vapeurs hypochondriaques, hyſtériques, fievres exanthématiques, comme petite-vérole, rougeole, pourpre blanc & rouge, fievres éruptives & fievres peſtilentielles : on le donne dans une eau cordiale, à la doſe de quatre, huit & même dix gouttes ; on s'en ſert dans la paralyſie ; on peut auſſi l'employer à l'extérieur dans l'œdême.

Le *ſel volatil de corne de cerf* a les mêmes pro-

priétés que ſon eſprit volatil ; c'eſt une pure curioſité en médecine que de le garder ſous une forme concrete, puiſqu'il ne ſe donne jamais ſous cette forme ; on avoit cru d'abord que le ſel d'Angleterre étoit le ſel volatil de corne de cerf ; mais j'indiquerai dans ſon lieu la compoſition du ſel volatil d'Angleterre.

L'*huile fétide noire de corne de cerf*, qu'on a ſéparée de l'eſprit, en la filtrant ſur un papier brouillard imbibé d'eau, lequel laiſſe paſſer l'eſprit, & retient l'huile ; cette huile, dis-je, à l'extérieur, eſt fondante, réſolutive. Les rectifications ne lui font point perdre ſes vertus : elle n'eſt point d'uſage intérieurement.

L'*huile* de Dippel étoit une huile qu'il tiroit du ſang de cerf, par la même analyſe que celle que l'on tire de ſes cornes, & qu'il rectifioit vingt ou trente fois, juſqu'à ce qu'elle eût acquis une odeur douce. A préſent pour faire cette huile, on prend l'huile fétide de corne de cerf, on en fait des boulettes avec la corne de cerf calcinée & réduite en poudre : on en remplit le tiers d'une cornue, on la place au fourneau de réverbere, & l'on diſtille l'huile, puis on réitere les rectifications. En la diſtillant avec de l'eau fraîche juſqu'à trente ou quarante fois, elle devient alors claire, limpide, tranſparente, volatile ; c'eſt un très bon remede pour réveiller les eſprits dans les maladies comateuſes, la paralyſie : on la donne à la doſe de quinze, vingt & trente gouttes avec l'éther. Pluſieurs médecins ont vanté ce remede contre l'épilepſie ; pour moi, j'ai employé l'huile de Dippel, ſans ſuccès dans cette maladie ; mais il eſt vrai que je n'y avois pas combiné l'æther : enfin l'huile de Dippel eſt un bon calmant antiſpaſmodique.

L'*os de cœur de cerf* eſt de la largeur du bout du pouce, il eſt triangulaire & a peu d'épaiſſeur; c'eſt une portion de l'aorte oſſifiée; auſſi ne ſe rencontre-t-il que dans les vieux cerfs. On donne d'ordinaire l'*os du cœur de bœuf* pour celui de cerf; mais il eſt aſſez facile de le connoître : celui de bœuf eſt plus épais, quarré, ou d'une figure irréguliere; au reſte l'un & l'autre ont bien les mêmes vertus. Les anciens ont beaucoup vanté l'*os de cœur de cerf*; ils ont dit que c'étoit un antiſpaſmodique, un diaphorétique, un alexitère, un cordial; mais à peine eſt-il un très petit abſorbant : il en eſt de même de ſon *magiſter* qui ſe fait en ſe diſſolvant dans l'eſprit de nitre, & le précipitant enſuite.

Quoiqu'on ait attribué des vertus admirables à l'*os du talon*, il n'en poſſede pas davantage qu'un autre os, il eſt ſeulement abſorbant.

La *moëlle de cerf* récente eſt adouciſſante, relâchante au même degré que les autres graiſſes ou la moëlle de bœuf, & ainſi elle peut avoir quelqu'utilité dans les rhumatiſmes, la goute, les engelures & les vieux ulceres; quant à la vertu qu'on lui donne de fortifier les membres luxés, de produire le cal dans les fractures, & de guérir les maladies de la peau, cela me paroît un peu apocryphe.

Dippel tiroit, du ſang, ſon huile; mais j'ai fait voir qu'on peut la tirer de la corne. Il en tiroit de plus une eau qu'il diſoit antiépileptique, laquelle n'eſt plus d'uſage aujourd'hui. D'autres ont dit que le ſang de cerf, deſſéché & en poudre à la doſe de vingt-quatre grains, poſſédoit toutes les vertus du ſang de bouquetin; qu'il étoit diaphorétique; qu'il convenoit dans toutes les fievres éruptives : mais, par la ſuite, je ferai voir, que toutes les vertus admirables, qu'on atttribue au ſang de bouquetin, ſont autant d'abſurdités; donc la vertu du *ſang de*

cerf se réduit à être seulement légerement astringente, étant appliquée en poudre sur des vaisseaux ouverts.

La *graisse de cerf* a les mêmes propriétés que sa moëlle & les autres graisses douces; c'est-à-dire, d'être adoucissante & relâchante.

On la fait entrer, dit M. VOGEL, comme consolidante, adoucissante & digestive dans les onguents & les emplâtres. BARTHOLIN, *Cent.* iij, *obs.* 96, rapporte avoir appris d'un empirique que la *graisse de cerf*, étendue sur un linge, puis fondue au feu & appliquée sur les gencives, faisoit sortir les vers des dents, & appaisoit les douleurs de ces parties.

Autrefois on ne connoissoit pas de meilleur spermatopée que le *priape de cerf* donné en poudre, ou ses testicules grillés: remedes de peu d'utilité, ainsi que sa *semence* à qui on avoit attribué les mêmes propriétés.

On a dit que la *vessie du cerf*, appliquée toute fraîche sur la tête, guérissoit la teigne; toute sa vertu alors se réduit à celle d'un léger onctueux.

Les anciens avoient un soin extrême de ramasser les *larmes du cerf*, & ils leur attribuoient les vertus des bézoards : autant vaudroit la chassie qui se trouve autour des yeux le matin; elle auroit autant de vertus, & que les bézoards, & que les larmes de cerf.

On a dit, sans preuve, que la *queue du cerf* étoit un poison.

Sa *chair* est un assez bon aliment, de difficile digestion cependant, quand elle est trop fraîche : on mange aussi le foie & le poûmon, & on en tire une eau qu'on dit antiépileptique; ce qui est pure fadaise : à cause de la longue vie de cet animal, on a cru que le bouillon fait avec son cœur, ou ce cœur donné en poudre, faisoit vivre long-temps;

ce qui n'eſt appuyé d'aucunes raiſons.

CERF-OISEAU. *Voyez* AUTRUCHE.

CERF-VOLANT ; *ou* Grand Eſcarbot ; *ou* Scarabée cornu. *Scarabæus cornutus*, off. *Cervus volans*, ALDROV. 451. *Taurus volans*, OLEAR. Muſ. 27, *t.* 16, *f.* 5. *Scarabæus maximus platyceros*, *Taurus volans*, RAII, Inſect. 74. *Scarabæus cornibus duobus mobilibus æqualibus, apice bifurcis, introrsùm ramo denticuliſque inſtructis*, LINN.

Cet inſecte, différent de celui qu'on nomme *unicorne*, *licorne* ou *rhinoceros*, eſt le plus grand de tous les ſcarabées de ce pays : il s'en trouve qui ont juſqu'à trois pouces de long. Sa tête eſt quarrée, aſſez dure, anguleuſe, plus large que la poitrine, armée en devant de deux cornes, d'un beau rouge, luiſantes, mobiles, dentelées, diviſées en deux branches, dont l'inſecte rapproche les deux extrémités, lorſqu'il veut ſaiſir ſa proie, & tout ce qui ſe préſente à lui. Sa bouche, qui eſt aſſez grande & munie d'une trompe, eſt placée entre les deux cornes. A la baſe des cornes au-deſſus des yeux ; ſont deux antennes noires, longues, compoſées de ſix articulations. Ses deux yeux, qui ſe trouvent à côté des cornes, ſont petits, ronds, noirs ou brun-rougeâtres, un peu ſaillants, convexes. Le corſelet (ou la poitrine) eſt quarré, dur, cuiraſſé. Les deux premieres paires de jambes y ſont attachées ; les quatre autres ont leur attache au ventre, lequel eſt compoſé de ſix anneaux. Ses aîles, qui ſont larges & tranſparentes ; ſont repliées ſous deux fourreaux cruſtacés de couleur de châtaigne, auſſi longs que le corps.

Il ſe nourrit, dit SWAMMERDAM, d'une humidité qui ſuinte des chênes, & qui approche beaucoup de la ſubſtance du miel liquide. On le trouve au mois de Mai, & en été dans les bois, & prin-

cipalement dans les chenaies : il reſte caché tout le jour, & ne prend ſon vol que le ſoir, après le coucher du ſoleil. Si la tête vient à être ſéparée du corps, les deux parties vivent long-temps, mais ſur-tout la tête qui pince encore fortement au bout de pluſieurs jours.

Il eſt ovipare ; c'eſt aux pieds des arbres que la femelle dépoſe des œufs aſſez gros, pâles, remplis d'une humeur viſqueuſe Le ver, qui en ſort, s'enfonce dans l'intérieur des arbres, s'y nourrit, y groſſit, devient chryſalide, & enfin ſcarabée ou cerf volant.

Toute la famille des ſcarabées donne un ſel volatil cauſtique, comme les cantharides, lequel excite ſur la peau des veſſies, & agit ſur les organes urinaires. Celui des ſcarabées eſt cependant beaucoup moins cauſtique que celui des cantharides ; ce qui en rend l'uſage moins dangereux. Ainſi on peut regarder le cerf volant comme diurétique, & s'en ſervir dans les maladies où il faut purger les ſéroſités, dans l'hydropiſie, par exemple, le rhumatiſme, la goute. S'il ſurvient quelqu'irritation dans les voies urinaires, on les calmera avec des émulſions.

Le cerf-volant, ſéché & pulvériſé, ſe donne depuis quatre grains juſqu'à huit dans trois ou quatre onces d'eau de pariétaire. SCHRODER dit que l'huile extraite de ces inſectes par infuſion, & inſérée dans l'oreille, en calme les douleurs, & remédie à la ſurdité. On attribue au cerf-volant d'autres vertus qui ne ſont prouvées par aucune expérience.

CERFEUIL. *Chærophyllum ; Chærophyllon, Chærefolium ; Cerefolium ; Gingidium*, off. *Chærophyllum ſativum*, C. B. Pin. 152. *Scandix ſeminibus nitidis ovato-ſubulatis*, LINN. *Chærophyllum ſeminibus lævibus, umbellis ad nodos ſeſſilibus*, BOEHM. Flor. lipſ. 492.

Sa racine eſt unique, blanche, fibrée, un peu âcre. Sa tige, qui s'éleve de deux pieds, eſt cylindrique, noueuſe, creuſe, cannelée, branchue. Ses feuilles reſſemblent à celle de la ciguë, mais elles ſont plus courtes, plus menues, un peu velues. Au ſommet des rameaux, naiſſent des fleurs diſpoſées en paraſol; elles ſont en roſe, à cinq pétales blancs, inégaux; du milieu deſquels, ſortent cinq petites étamines blanches. Le calyce devient un fruit où ſont contenues deux ſemences oblongues, noirâtres, ſemblables à un bec d'oiſeau, d'une ſaveur douce & aromatique.

Cette plante, qui eſt d'un très grand uſage, tant en médecine, que dans la cuiſine, ſe cultive dans les jardins potagers.

Le cerfeuil, dit M. Vogel, a la vertu de réſoudre le ſang coagulé & le lait caillé dans les mammelles, ſur-tout ſi l'on en fait uſage récemment cueilli; & de ſoulager les douleurs & la ſuppreſſion de l'urine, principalement lorſqu'on l'applique ſur le pubis, frit avec de l'huile de ſcorpions; Schulz. Il inciſe & atténue parfaitement le mucus des bronches du poûmon : Grube, *de arcan. med. non arcan. p.* 4, dit qu'il eſt également utile pour les embarras & les engorgements des autres viſceres. On lit dans *Comm. norimb.* 1736, *p.* 283, qu'il eſt vulnéraire; & ſuivant Wedelius, *Prax. clin.* il remédie ſpécialement au vertige. Son ſuc convient pour l'hydropiſie : & dans les fievres intermittentes, à la doſe de ſix onces; il guérit en excitant une ſueur abondante.

Cerfeuil musqué *ou* aniſé; Cerfeuil d'Eſpagne; Cicutaire odorante; Perſil d'âne de Lobel. *Cerefolium hiſpanicum*, ſive *Myrrhis*, off. *Myrrhis major*, vel *Cicutaria odorata*, C. B. Pin. 160.

Myrrhis magno ſemine, longo, ſulcato, J. B. *Myrrhis italica*, quorumdam.

Sa racine eſt groſſe, longue, blanche, molle; d'une ſaveur douce, agréable, aromatique, un peu âcre. Ses tiges, qui s'élevent de quatre à cinq pieds, ſont rameuſes, velues, creuſes. Comme celles de la ciguë, ſes feuilles ſont grandes, amples, aîlées, découpées, mais blanchâtres, un peu velues, de la couleur & de l'odeur du cerfeuil ordinaire, & de la ſaveur de l'anis. Ses fleurs, qui naiſſent en ombelle à l'extrémité des tiges & des branches, ſont compoſées de cinq pétales inégaux, diſpoſés en lys, blancs, un peu odorants. Ses ſemences, qui reſſemblent à un bec d'oiſeau, jointes deux à deux, grandes, cannelées, noirâtres, ont un goût d'anis.

Cette plante, dont la racine eſt vivace, fleurit au mois de Mai. Elle croît dans les prés, & ſe cultive dans les jardins; comme celles du cerfeuil ordinaire, ſes feuilles entrent dans les ſalades.

Elle eſt bonne dans la phthiſie, dans la cachexie, dans l'aſthme, dans l'épilepſie, pour faciliter l'accouchement; elle eſt alexipharmaque & emménagogue. On la met au nombre des béchiques inciſifs. M. Chomel dit avoir éprouvé que ſes feuilles, ſéchées à l'ombre & fumées comme le tabac, ſoulageoient conſidérablement les aſthmatiques.

CERISES & CERISIER.

Cerises ordinaires. *Ceraſa acida & vulgaria.* L'arbre, qui les donne, eſt nommé Cerisier en françois, & en latin *Ceraſus ſativa, fructu rotundo, rubro & acido*, Tournef. Inſt. rei herb. 625.

Cet arbre ne s'éleve pas fort haut, ni fort droit. Son tronc eſt médiocrement gros; il eſt revêtu d'une écorce d'un rouge-noirâtre. Son bois eſt

blanchâtre dans la circonférence, & noirâtre dans le centre. Ses feuilles ſont grandes, oblongues, crenelées à leurs bords. Ses fleurs ſont en roſe, compoſées de pluſieurs pétales blancs, du milieu deſquels, ſortent quelques étamines de même couleur. Du calyce, découpé en cinq ſegments, s'éleve un piſtil qui devient un fruit arrondi, charnu, rouge, ſucculent, porté ſur une queue longue & grêle, d'une ſaveur agréable & un peu vineuſe : il renferme un noyau dur, ligneux, qui eſt rempli par une amande un peu amere.

Il découle, de cet arbre, une gomme jaunâtre, luiſante, inſipide.

Les ceriſes rouges & acides, que porte cet arbre, étanchent la ſoif, dit M. Vogel; appaiſent l'ardeur des fievres; raniment les forces languiſſantes de l'eſtomac. Séches, on les emploie dans les décoctions tempérantes; on en prépare un ſyrop, un rob, une gélée, qui ſont d'uſage comme remedes; on les confit auſſi avec le ſucre. Lorſqu'elles ſont bien mûres & nouvellement cueillies, elles lâchent le ventre.

On fait avec les amandes des noyaux des émulſions qu'on dit être diurétiques, & convenir dans la colique néphrétique & la ſuppreſſion d'urine, & pour emporter les glaires & les graviers des reins.

On croit que la gomme du ceriſier peut adoucir, par ſes parties mucilagineuſes, les conduits urinaires, & favoriſer ainſi la ſortie de l'urine, des glaires ou du ſable. Cuite dans le vinaigre, & appliquée chaude avec des linges, elle appaiſe les douleurs de la goute, dit Timée, *epiſt. l.* 5, *ep.* 1, *p.* 341.

Il y a pluſieurs autres eſpeces de ceriſiers auxquels on a donné des noms particuliers; tels que :

I°. Le GRIOTTIER ; *Ceraſus ſativa fructu majore*, TOURNEF. Inſt. rei herb.

Par le port extérieur, il differe peu du précédent : il eſt cependant ſenſiblement moins haut. Ses fruits ſont gros, & attachés à une queue fort courte : ils ſont nommés GRIOTTES, & en latin *Ceraſa ſativa majora*, *Agriotta*. *Ceraſa hiſpanica*.

II°. Le BIGAROTTIER. *Ceraſus major, fructu magno cordato*, RAII, Hiſt.

Il a les feuilles plus grandes que celles du ceriſier ordinaire : elles reſſemblent aſſez à celles du châtaignier. Ses fruits, qu'on appelle en françois *Bigarreaux*, & en latin *Ceraſa duracina oblonga*; *Ceraſa craſſa, carne durâ*. *Ceraſa pliniana*; ſont oblongs, gros. Leur chair eſt dure, ſolide, douce.

Dans leur maturité, les bigareaux ſont très ſouvent pleins de vers : ils ſe digerent difficilement; ainſi ceux qui ont l'eſtomac délicat, ne doivent pas en manger.

III°. Le GUIGNIER. *Ceraſus fructu aquoſo*, Inſt. rei herb.

Il ne differe du bigarrottier, que par ſes fruits, les guignes, *Ceraſa carne tenera & aquoſa*; *Ceraſa aquea* : elles ſont molles, plus ſucculentes, d'un rouge foncé; elles ſe digerent moins difficilement que les bigarreaux, & ſont moins promptes à ſe corrompre. Leur uſage eſt moins dangereux.

IV. Le MERISIER. *Ceraſus major ac ſylveſtris, fructu ſubdulci nigro colore inficiente*, C. B. Pin. *Ceraſus ſylveſtris fructu nigro*, J. B.

Le tronc de cet arbre eſt droit. Son écorce extérieure eſt de couleur brune ou cendrée & tachetée, liſſe : l'intérieure eſt verdâtre. Son bois eſt dur & rouſsâtre. Ses feuilles ſont oblongues, plus longues que celles du prunier, profondément crénelées, luiſantes, un peu ameres. A ſes fleurs, ſuccedent

des fruits preſque ronds, petits, peu charnus, doux, leſquels donnent un ſuc noir qui teint les mains. On les nomme *ceriſes noires* ou *meriſes* : *Ceraſa nigra.*

Ces fruits ont une vertu tempérante & antiſpaſmodique; ce qui fait qu'on en tire une eau, & qu'on en prépare un ſyrop qui ſe garde dans les boutiques.

L'écorce moyenne du meriſier eſt vantée pour les fievres intermittentes par M. CONSTANT, *Præf. ad medic. helv.* & eſt égalée au quinquina.

CERUMEN ou Cire des oreilles. *V.* HOMME.

CERUSE. *Voyez* PLOMB.

CERUSE d'étain, *ou* blanc d'Eſpagne. *Voyez* ETAIN.

CERVEAU de lievre. *Voyez* LIEVRE.

CERVEAU de ſanglier. *Voyez* SANGLIER.

CERVELLE de belette. *Voyez* BELETTE.

CERVELLE de chat. *Voyez* CHAT.

CERVELLE de chien. *Voyez* CHIEN.

CERVOISE *ou* Biere. *Voyez* BIERE.

CETERACH. *Ceterach*, off. C. B. Pin. 354. *Scolopendria*, LOBEL. Icon. p. 807. *Aſplenium*, DODON. Pempt. 468. *Aſplenium fronde pinnatifida, laciniis alternis adnatis*, LINN.

De ſes racines, qui ſont capillaires & noirâtres, ſortent des feuilles diſpoſées en rond, longues de trois pouces, ſinueuſes & ondées preſque juſqu'à la côte, vertes en deſſus, revêtues en deſſous de petites écailles entre leſquelles s'élevent des capſules ſphériques, qui ſe rompent par la contraction de l'anneau élaſtique dont elles ſont garnies, & répandent une fine pouſſiere dorée.

Cette plante croît ſur les rochers & dans les maſures : on la trouve en Italie, en Suiſſe, & en France aux environs de Paris.

Le cétérach eſt du nombre des plantes capillaires Il a une vertu aſtringente & tonique. Il réſout puiſſamment, ſelon FERNEL, les obſtructions des viſceres, & les maladies qui en proviennent; telles que l'hydropiſie & l'aſthme.

La pouſſiere dorée, qui ſe trouve ſur le revers des feuilles, priſe à la doſe d'un gros dans du ſuc de pourpier avec un demi-gros de ſuccin blanc en poudre, ſoulage beaucoup dans la gonorrhée, dit MATTHIOLI.

Ses feuilles, appliquées ſur les plaies & les ulceres, au rapport de SCHRODER, les mondifient & les nétoient.

FIN du premier Volume.

APPROBATION.

J'AI lu, par ordre de Monſeigneur le Vice-Chancelier, un Ouvrage intitulé : *Dictionnaire raiſonné, univerſel de Matiere Médicale, avec figures.* Et je crois qu'on peut en permettre l'impreſſion. A Paris, ce 15 Juin 1768.

Signé, GARDANE.

PRIVILÈGE DU ROI.

LOUIS, par la grace de Dieu, Roi de France & de Navarre : A nos amés & féaux Conſeillers, les Gens tenans nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand Conſeil, Prévôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenans Civils, & autres nos Juſticiers qu'il appartiendra. SALUT : Notre amé P. FR. DIDOT le Jeune, Libraire, Nous a fait expoſer qu'il deſireroit faire imprimer & donner au Public *le Dictionnaire raiſonné, univerſel de Matiere Médicale, avec figures* : s'il Nous plaiſoit lui accorder nos Lettres de Privilege pour ce néceſſaires. A CES CAUSES voulant favorablement traiter l'Expoſant, Nous lui avons permis & permettons, par ces Préſentes, de faire imprimer ledit Ouvrage autant de fois que bon lui ſemblera, & de le vendre, faire vendre & débiter par-tout notre Royaume, pendant le temps de ſix années conſécutives, à compter du jour de la date des Préſentes. FAISONS défenſes à tous Imprimeurs, Libraires & autres perſonnes, de quelque qualité & condition qu'elles ſoient, d'en introduire d'impreſſion étrangere dans aucun lieu de notre obéiſſance : comme auſſi d'imprimer, ou faire imprimer, vendre, faire vendre, débiter ni contrefaire ledit Ouvrage, ni d'en faire aucun Extrait, ſous quelque prétexte que ce puiſſe être, ſans la permiſſion expreſſe & par écrit dudit Expoſant, ou de ceux qui auront droit de lui, à peine de confiſcation des Exemplaires contrefaits, de trois mille livres d'amende contre chacun des contrevenants, dont un tiers à Nous, un tiers à l'Hôtel-Dieu de Paris, & l'autre tiers audit Expoſant, ou de ceux qui auront droit de lui, & de tous dépens, dommages & intérêts ; à la charge que ces Préſentes ſeront enregiſtrées au long ſur le Regiſtre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris, dans trois mois de la

date d'icelles; que l'impreſſion dudit Ouvrage ſera faite dans notre Royaume, & non ailleurs, en bon papier & beaux caracteres, conformément aux Réglements de la Librairie, & notamment à celui du 10 Avril 1725, à peine de déchéance du préſent Privilege; qu'avant de l'expoſer en vente, le manuſcrit, qui aura ſervi de copie à l'impreſſion dudit Ouvrage, ſera remis dans le même état où l'Approbation y aura été donnée, ès mains de notre très cher & féal Chevalier, Chancelier de France, le Sieur DE LAMOIGNON, & qu'il en ſera enſuite remis deux Exemplaires dans notre Bibliotheque publique, un dans celle de notre Château du Louvre, un dans celle de notredit Sieur DE LAMOIGNON, & un dans celle de notre très cher & féal Chevalier, Vice-Chancelier & garde des Sceaux de France, le Sieur DE MAUPEOU : le tout à peine de nullité des Préſentes, du contenu deſquelles vous mandons & enjoignons de faire jouir ledit Expoſant & ſes Ayans cauſes, pleinement & paiſiblement, ſans ſouffrir qu'il leur ſoit fait aucun trouble ou empêchement. Voulons que la copie des Préſentes, qui ſera imprimée tout au long, au commencement ou à la fin dudit Ouvrage, ſoit tenue pour duement ſignifiée, & qu'aux copies collationnées par l'un de nos amés & féaux Conſeillers, Sécretaires, foi ſoit ajoutée comme à l'original. Commandons au premier notre Huiſſier ou Sergent ſur ce requis, de faire, pour l'exécution d'icelles, tous actes requis & néceſſaires, ſans demander autre permiſſion, & nonobſtant clameur de Haro, Charte Normande & Lettres à ce contraires; car tel eſt notre plaiſir. DONNÉ à Paris le treize jour du mois de Juillet l'an de grace mil ſept cent ſoixante-huit, & de notre Regne, le cinquante-troiſieme. Par le Roi en ſon Conſeil.

Signé, LE BEGUE.

Regiſtré ſur le Regiſtre XVII de la Chambre Royale & Syndicale des Libraires & Imprimeurs de Paris, *N°.* 1734. *Folio* 490, *conformément au Réglement de* 1723. *A Paris, ce* 2 *Août* 1768.

Signé, BRIASSON, *Syndic.*